



# Aix-Marseille Amiens Besançon Bordeaux Caen Clermont-Ferrand Corse Créteil Dijon Grenoble Guadeloupe Guyane Lille Limoges Lyon Martinique Insertion des apprentis et des lycéens

Publications académiques  
et régionales 2007-2008

Mars 2010

Montpellier Nancy-Metz  
Nantes Nice Orleans-Tours  
Paris Poitiers Reims  
Rennes Réunion Rouen  
Strasbourg  
Toulouse Versailles

# **Insertion des apprentis et des lycéens**

Publications académiques et régionales  
à partir des enquêtes IVA et IPA 2007 et 2008

Dossier Hors-Série

Ministère de l'Éducation Nationale  
Direction de l'Évaluation,  
de la Prospective et de la Performance



## PRESENTATION

Ce recueil présente des analyses académiques ou régionales réalisées à partir des enquêtes d'insertion dans la vie active des lycéens et des apprentis (enquêtes dites « IVA/IPA ») qui ont eu lieu en 2007 et/ou 2008. Ces enquêtes constituent le seul dispositif national qui renseigne, tous les ans, l'ensemble des partenaires en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle (établissements, rectorats, collectivités territoriales, milieux professionnels) sur l'insertion professionnelle des jeunes, quelques mois après la fin de leur formation. C'est un outil régulier d'évaluation des résultats des politiques éducatives, et de connaissance du devenir des élèves, à la fois au plan national et régional.

### **Dispositif**

Les jeunes sortant de formation technologique et professionnelle en lycée (IVA) et en CFA (IPA) et ne poursuivant pas d'études sont interrogés sur leur situation au 1<sup>er</sup> février de l'année suivant leur sortie de formation. L'enquête est menée d'abord par voie postale par les établissements, puis une relance est effectuée par voie postale ou téléphonique.

### **L'interrogation des sortants de lycée (IVA) :**

Tous les sortants des classes technologiques et professionnelles de lycée sont interrogés (hors lycées agricoles). La relance est effectuée par les services statistiques académiques. Le champ minimum obligatoire de l'enquête a été réduit depuis 2003 à la moitié des spécialités, interrogées alternativement, et depuis 2006, aux seules années terminales de formation. Toutefois, un certain nombre d'académies préfèrent interroger l'ensemble des spécialités, afin d'avoir des informations comparables tous les ans et pour toutes les spécialités de formation, ou même les années intermédiaires de formation afin de connaître la situation des jeunes n'atteignant pas l'année du diplôme.

### **L'interrogation des sortants d'apprentissage (IPA) :**

Les sortants de tous les niveaux de formation - de Vbis à I - et de toutes les spécialités de formation (y compris agricoles) font partie du champ de l'enquête. Toutes les phases de l'enquête sont assurées par les CFA, sauf la saisie des réponses qui est réalisée par les services statistiques académiques.

### **Taux de réponse**

Au plan national, le taux de réponse de l'enquête IVA était de 56 % en 2007 et 53 % en 2008. Celui de l'enquête IPA se maintient à 45 %. Pour les deux enquêtes, dans chaque académie, les non-réponses sont redressées en fonction de la formation et du sexe des interrogés.

### **Collaborations et études détaillées**

De nombreuses publications ont été réalisées avec la collaboration d'autres institutions participant à l'observation ou à la mise en œuvre des politiques de l'insertion professionnelle : Régions et Observatoire Régionaux Emploi-Formation, Directions Régionales de l'ONISEP et de l'INSEE, Centres Associés du CEREQ.

Des publications décrivant l'insertion par groupe de spécialité et diplôme n'ont pas été incluses dans ce dossier : les fiches insertion de l'académie de Lyon (taux d'emploi et part de l'emploi stable) et de la Région Ile-de-France (métiers exercés et secteurs d'activité). Par ailleurs, dans la publication de la Région Pays de Loire, seules les parties portant sur l'insertion des sortants de lycée et d'apprentissage ont été retenues.

## SOMMAIRE

Aix-Marseille	Insertion dans la vie active en 2008 (enquêtes IVA et IPA)
	Comment les lycéens francs-comtois s'insèrent-ils dans la vie active ? (IVA 2008)
Besançon	Comment les apprentis francs-comtois s'insèrent-ils dans la vie active ? (IPA 2008)
	Les jeunes Francs-Comtois s'orientent davantage vers des formations tournées vers le monde du travail (DR INSEE)
Bordeaux	L'insertion des jeunes lycéens 7 mois après la sortie (IVA 2008 et 2009)
Caen	L'insertion des jeunes a progressé jusqu'en 2008
Clermont-Ferrand	Insertion dans la vie active des lycéens et des apprentis - Les enquêtes IVA et IPA 2008
Dijon	L'entrée des jeunes dans la vie active en Bourgogne début 2008
Guyane	L'insertion dans la vie active des jeunes guyanais (IVA 2006 et 2007)
Ile-de-France (Paris, Créteil, Versailles)	L'insertion des lycéens franciliens - Premiers résultats de l'enquête IVA 2008
	Insertion des apprentis franciliens en 2008 : 78% sont en emploi, dont 71% en CDI
Lille	L'entrée dans la vie active des jeunes du Nord-Pas de Calais (Enquête IVA menée au 1er février 2008)
Lyon	Insertion dans la vie active des jeunes issus des formations professionnelles et technologiques de l'académie de Lyon - Sortants de juin 2007
Montpellier	L'insertion des jeunes dans la vie active en février 2008 (IVA)
	L'insertion des apprentis dans la vie active en 2008

## SOMMAIRE

---

Nancy-Metz	Lycéens et apprentis en Lorraine - De la formation au marché du travail (IVA et IPA 2007)
Nantes	Apprentis, lycéens, étudiants, stagiaires de la formation des Pays de la Loire : quelle insertion professionnelle ? (édition 2009)
Orléans-Tours	L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours (IVA 2007)
Poitiers	IVA2008 : L'insertion professionnelle atteint 62 % L'Insertion des sortants des filières du niveau V en Poitou-Charentes à travers l'enquête IVA 2008
Rennes	Insertion dans la vie active des sortants de BTS, de terminales professionnelles et technologiques, de BEP et de CAP (IVA 2008)
Réunion	L'insertion professionnelle des lycéens - Situation au 1er février 2008 des jeunes sortis de fin de cycle L'insertion professionnelle des apprentis - Situation au 1er février 2008
Rouen	L'insertion professionnelle des jeunes lycéens, dans l'Académie de Rouen, 7 mois après leur sortie du système éducatif : constat au 1er février 2007 68% des apprentis ont un emploi sept mois après leur sortie du CFA (IPA 2007)
Strasbourg	L'insertion professionnelle des jeunes lycéens - Premiers résultats de l'enquête IVA 2008 L'insertion professionnelle des jeunes apprentis - Premiers résultats de l'enquête IPA 2008

---



Académie  
d'Aix-  
Marseille





# Note de Conjoncture & d'Information

Rectorat / Direction de l'Analyse, des Études et de la Communication

## Insertion dans la vie active en 2008 (enquêtes IVA IPA)

Document réalisé par:  
Françoise *Santoni*

NC& I-09/104

Janvier 2009

### En bref

- L'accès à l'emploi non aidé reste faible, mais tend à se redresser en début d'année 2008.
- Le taux d'emploi diffère sensiblement d'une spécialité à une autre, essentiellement pour les formations du niveau V professionnel.
- A court terme, la précarité de l'emploi affecte essentiellement les sortants de lycées.

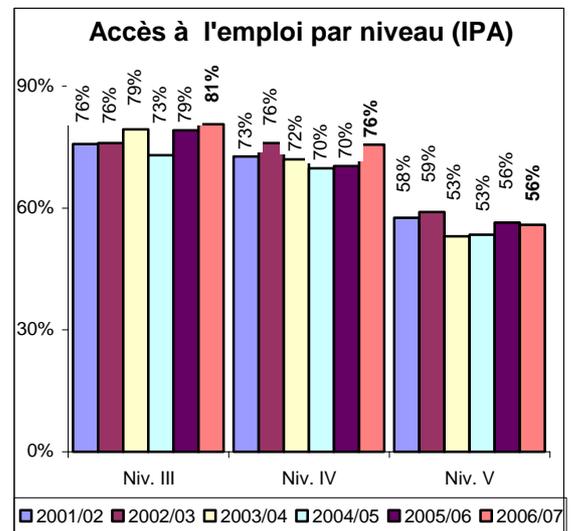
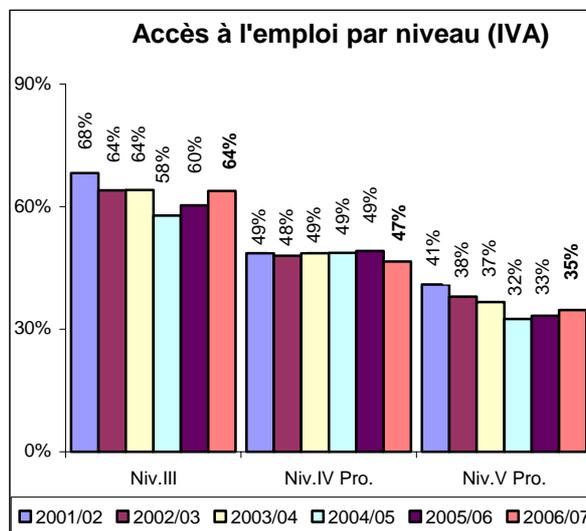
**Les sortants des formations professionnelles** des niveaux V et IV et des formations technologiques de niveau III (notamment les sections de technicien supérieur) **des lycées (IVA) et de l'apprentissage (IPA)** à la fin de l'année scolaire 2006-2007, enquêtés sept mois après leur sortie, **s'insèrent dans la vie active d'autant plus facilement que leur niveau d'études est élevé.** Au niveau V, 53% des lycéens et 68% des apprentis sont en activité, occupant un emploi (aidé ou non aidé) ou suivant un stage de formation. Au niveau III, respectivement 76% des lycéens et 89% des apprentis sont en activité. A l'opposé, 47% des anciens lycéens sortant de niveau V sont inactifs qu'ils recherchent ou non un emploi. Aux niveaux IV et III, respectivement 33% et 24% des anciens lycéens sont sans emploi. Les anciens apprentis ont une insertion à court terme plus favorable, avec une inactivité moindre, 32% au niveau V, 18% au niveau IV et 11% au niveau III.

Sortants fin 2006/2007, situation au 1er février 2008				
	Sortants des lycées et LP		Sortants de l'apprentissage	
	Sans Emploi*	En activité**	Sans Emploi*	En activité**
<b>Niveau III</b>	<b>24%</b>	<b>76%</b>	<b>11%</b>	<b>89%</b>
<b>Niveau IV Pro</b>	<b>33%</b>	<b>67%</b>	<b>18%</b>	<b>82%</b>
<b>Niveau V Pro</b>	<b>47%</b>	<b>53%</b>	<b>32%</b>	<b>68%</b>

\* Chômage et inactivité sans recherche d'emploi

\*\* Emploi non aidé et emploi aidé (y compris les stages de formation)

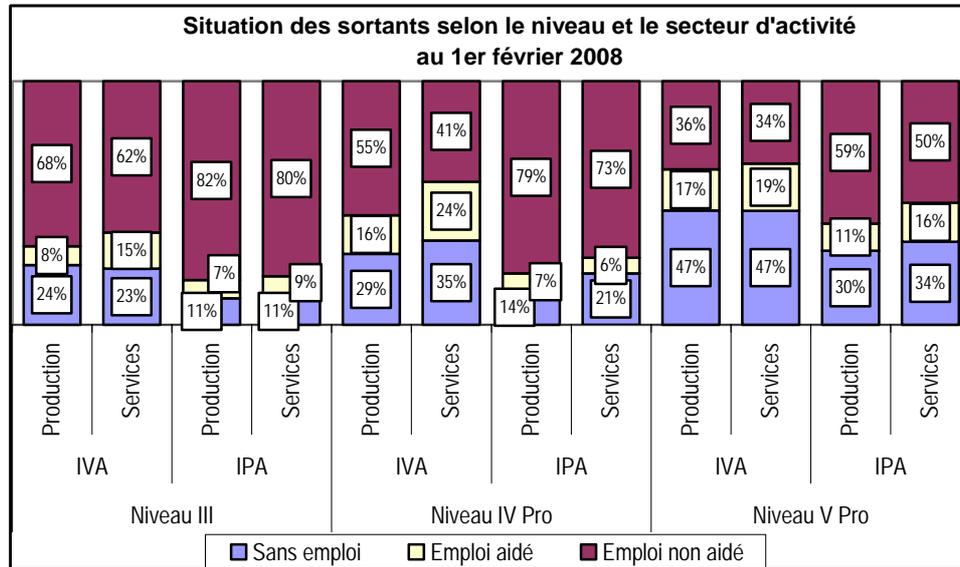
**La tendance à la hausse se confirme pour l'accès à l'emploi non aidé en début d'année 2008**, pour la plupart des niveaux et pour les deux filières d'enseignement. Pour les lycéens, le taux d'emploi augmente par rapport à l'année précédente pour les niveaux III (+ 4 points) et V (+ 2 points), tandis qu'il baisse de 2 points pour le niveau IV. Les sortants de l'apprentissage connaissent une hausse de l'accès à l'emploi pour tous les niveaux III (+ 2 points) et IV (+ 6 points) ; seul le niveau V voit son taux d'emploi se maintenir à 56% comme l'année précédente.



## Les sortants des formations de production accèdent plus fréquemment à un emploi non aidé que ceux des formations des services.

Ainsi au niveau IV professionnel, 55% des lycéens des formations de production ont un emploi non aidé contre 41% en services. Au niveau V professionnel, 59% des anciens apprentis en production ont un emploi non aidé contre 50% en services.

La part de l'adaptation à l'emploi qui regroupe les stages de formation et les contrats aidés est non négligeable, dépassant les 15% pour tous les sortants de lycées, à l'exception des sortants de niveau III. (8%). Pour les anciens apprentis, le recours aux mesures d'adaptation à l'emploi est moins fréquent ; de 6% d'adaptation à l'emploi pour les services de niveau IV professionnel, on passe à 16% pour le secteur d'activité des services du niveau V professionnel.



### Situation des sortants des lycées et LP (IVA) selon le niveau et le secteur de formation

	Secteur	Sortants fin 2003/2004 (IVA 2005)			Sortants fin 2004/2005 (IVA 2006)			Sortants fin 2005/2006 (IVA 2007)			Sortants fin 2006/2007 (IVA 2008)		
		Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé	Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé	Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé	Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé
Niveau III	Production	29%	9%	62%	22%	10%	67%	29%	8%	63%	24%	8%	68%
	Services	30%	5%	65%	35%	12%	53%	31%	10%	59%	23%	15%	62%
	Ensemble	29%	7%	64%	31%	12%	58%	30%	9%	60%	24%	13%	64%
Niveau IV Pro	Production	33%	12%	55%	29%	11%	60%	31%	12%	57%	29%	16%	55%
	Services	39%	18%	43%	42%	17%	41%	41%	16%	43%	35%	24%	41%
	Ensemble	36%	15%	49%	37%	15%	49%	37%	14%	49%	33%	21%	47%
Niveau V Pro	Production	46%	14%	39%	49%	16%	34%	46%	19%	36%	47%	17%	36%
	Services	48%	18%	34%	50%	19%	31%	47%	21%	32%	47%	19%	34%
	Ensemble	47%	16%	37%	50%	18%	32%	47%	20%	33%	47%	18%	35%

### Situation des sortants de l'apprentissage (IPA) selon le niveau et le secteur de formation

	Secteur	Sortants fin 2003/2004 (IPA 2005)			Sortants fin 2004/2005 (IPA 2006)			Sortants fin 2005/2006 (IPA 2007)			Sortants fin 2006/2007 (IPA 2008)		
		Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé	Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé	Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé	Sans Emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé
Niveau III	Production	17%	6%	77%	17%	5%	78%	10%	5%	85%	11%	7%	82%
	Services	15%	4%	80%	20%	9%	71%	17%	6%	77%	11%	9%	80%
	Ensemble	16%	5%	79%	19%	8%	73%	15%	6%	79%	11%	8%	81%
Niveau IV	Production	19%	8%	74%	17%	7%	76%	19%	8%	72%	14%	7%	79%
	Services	25%	3%	71%	28%	6%	66%	26%	5%	69%	21%	6%	73%
	Ensemble	23%	5%	72%	23%	7%	70%	24%	6%	70%	18%	7%	76%
Niveau V	Production	36%	10%	54%	33%	10%	57%	31%	9%	60%	30%	11%	59%
	Services	40%	9%	51%	44%	10%	46%	42%	10%	48%	34%	16%	50%
	Ensemble	37%	10%	53%	37%	10%	53%	34%	9%	56%	32%	13%	56%

**L'insertion sur le marché du travail des sortants de lycées ou d'apprentissage diffère sensiblement d'une spécialité à une autre.** Pour les statistiques par niveau et groupe de spécialités (regroupement sur les 3 premiers caractères de la nomenclature nationale des spécialités de formation), seules les données reposant sur un niveau d'effectifs significatif (30 réponses au minimum) ont été publiées. Quelques groupes de spécialités se retrouvent à différents niveaux de formation.

**Pour les anciens lycéens**, pour chacun des niveaux de formation, l'accès à un emploi non aidé varie sensiblement d'un groupe de spécialités à un autre : au niveau III, il s'échelonne de 55% pour le Commerce, vente à 84% pour la Santé. Aux niveaux IV et V professionnels, les écarts entre les taux d'accès à l'emploi selon le groupe de spécialités sont encore plus prononcés. Au niveau V professionnel, de 17% des sortants du Secrétariat, bureautique en situation d'emploi, on atteint 62% pour les Autres services aux personnes.

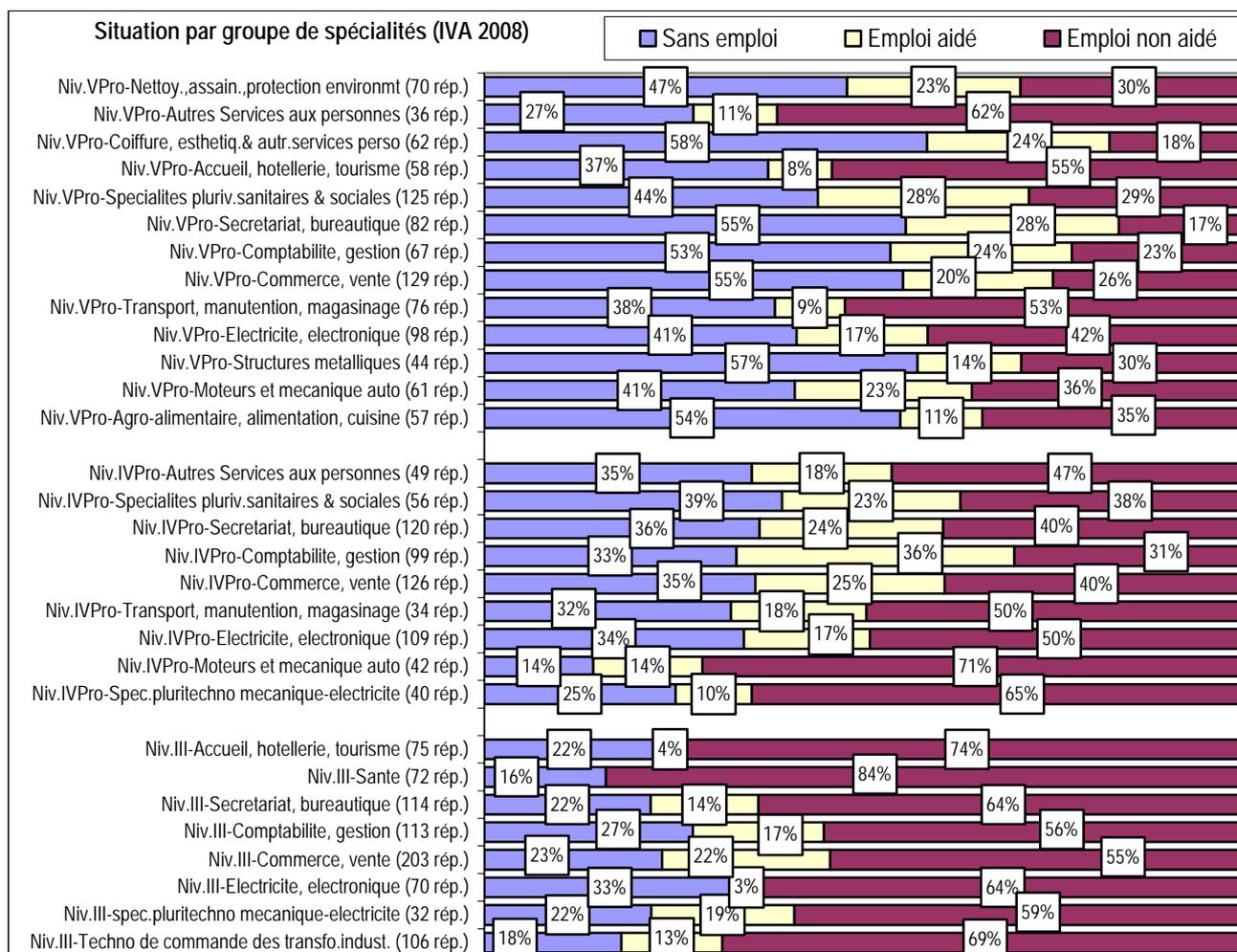
Le recours à l'emploi aidé et le suivi de stage pallient l'inactivité, surtout pour le niveau V professionnel où les taux d'emploi non aidé restent en grande majorité en deçà de 50% ; les sortants de Comptabilité, gestion atteignent 47% d'activité si l'on cumule l'emploi non aidé (23%) et aidé (24%).

L'inactivité touche majoritairement les sortants de quelques formations de niveau V professionnel ; par exemple, 58% des sortants de Coiffure, esthétique et autres services aux personnes sont sans emploi.

Pour les groupes de spécialités concernés par plusieurs niveaux de formation, l'insertion est d'autant meilleure que le niveau de formation s'élève. Par exemple, en Secrétariat, bureautique, 17% accède à un emploi non aidé au niveau V professionnel contre 64% au niveau III.

Source : IVA 2008

Groupe de spécialités (à différents niveaux de formation)	Niveau	Nombre de réponses	Sans emploi	Emploi aidé	Emploi non aidé
Moteurs et mécanique auto	III	10	non significatif		
	IV Pro	42	14%	14%	71%
	V Pro	61	41%	23%	36%
Electricité, électronique	III	70	33%	3%	64%
	IV Pro	109	34%	17%	50%
	V Pro	98	41%	17%	42%
Commerce, vente	III	203	23%	22%	55%
	IV Pro	126	35%	25%	40%
	V Pro	129	55%	20%	26%
Comptabilité, gestion	III	113	27%	17%	56%
	IV Pro	99	33%	36%	31%
	V Pro	67	53%	24%	23%
Secrétariat, bureautique	III	114	22%	14%	64%
	IV Pro	120	36%	24%	40%
	V Pro	82	55%	28%	17%
Spécialités pluriv. sanitaires & sociales	IV Pro	56	39%	23%	38%
	V Pro	125	44%	28%	29%
Accueil, hôtellerie, tourisme	III	75	22%	4%	74%
	IV Pro	27	non significatif		
	V Pro	58	37%	8%	55%



**Pour les sortants de l'apprentissage, l'insertion est également facilitée par un niveau de formation élevé.**

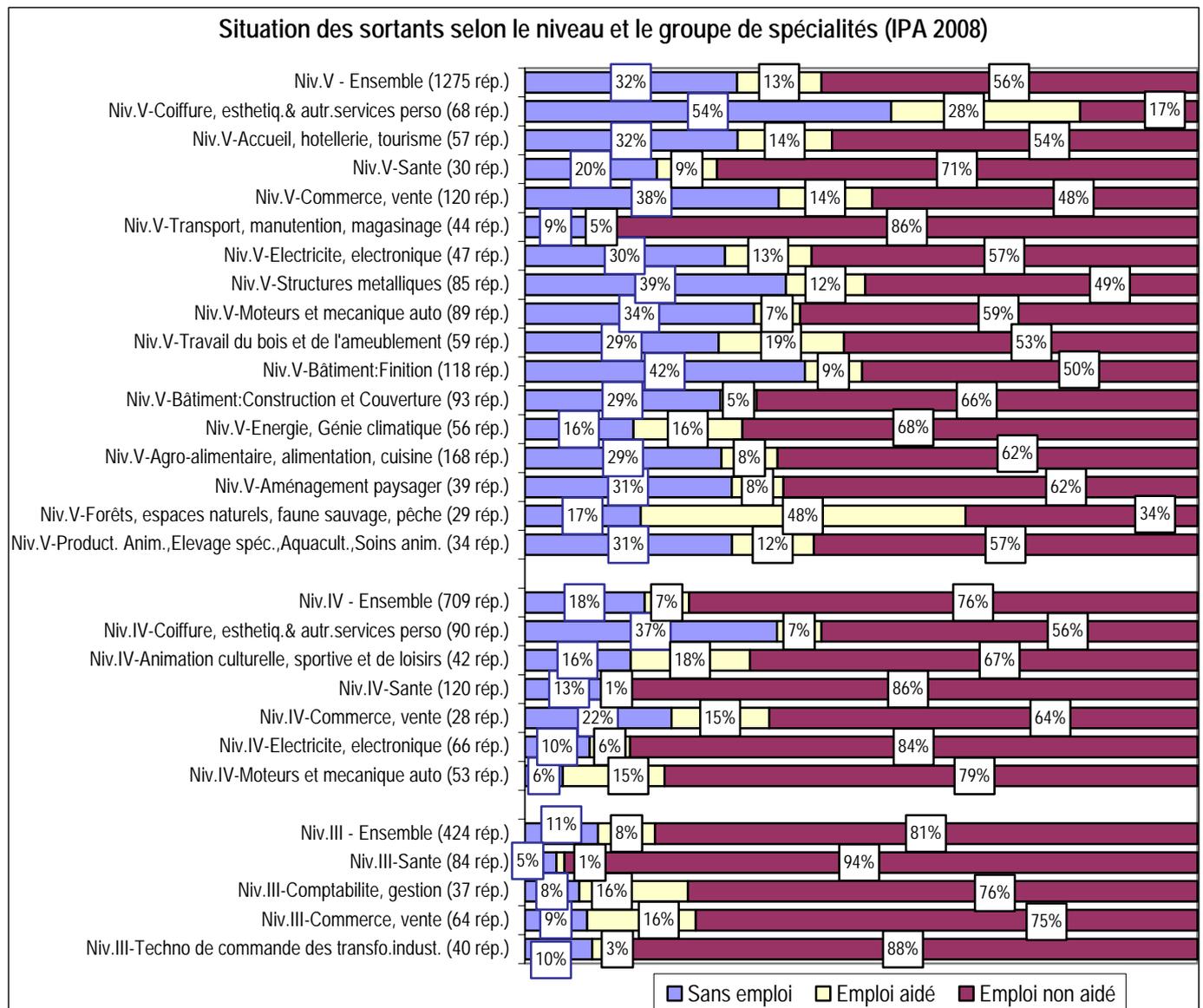
Au niveau III, l'accès à l'emploi s'établit de 75% pour le Commerce, vente à 94% pour la Santé, et au niveau IV professionnel, de 56% pour la Coiffure, esthétique et autres services aux personnes à 84% pour celle de l'Electricité, électronique et 86% pour la Santé.

Au niveau V professionnel, à l'identique des sortants de lycée, l'accès à l'emploi pour les anciens apprentis est très variable. De 17% d'accès à l'emploi pour la Coiffure, esthétique et autres services aux personnes, on passe à 86% pour le Transport, manutention, magasinage.

La comparaison de l'insertion professionnelle à court terme selon la filière de formation, apprentissage ou système scolaire, doit être nuancée pour tenir compte, entre autres, de deux phénomènes ; les anciens apprentis ont l'avantage de bénéficier pendant leur formation d'un contrat de travail tandis que les formations d'un même groupe de spécialités, dispensées en CFA ou en lycée, ne sont pas forcément identiques et peuvent donc ne pas avoir des débouchés professionnels comparables.

Ainsi, on constate qu'à niveau et filière de formation identiques, l'insertion professionnelle est assez fréquemment plus favorable pour les sortants de l'apprentissage que pour ceux des lycées ; par exemple, en Commerce vente, l'accès à l'emploi non aidé pour les anciens apprentis s'établit à 48% au niveau V professionnel et à 75% au niveau III, contre respectivement 26% et 55% pour les anciens lycéens. Néanmoins, l'emploi aidé, plus important pour les anciens lycéens, permet d'atténuer, voire de compenser, la différence entre les deux voies de formation en ce qui concerne le taux d'activité ; ainsi au niveau V en Accueil-Hôtellerie-Tourisme, 63% des sortants de lycée et 68% de ceux des CFA sont en activité.

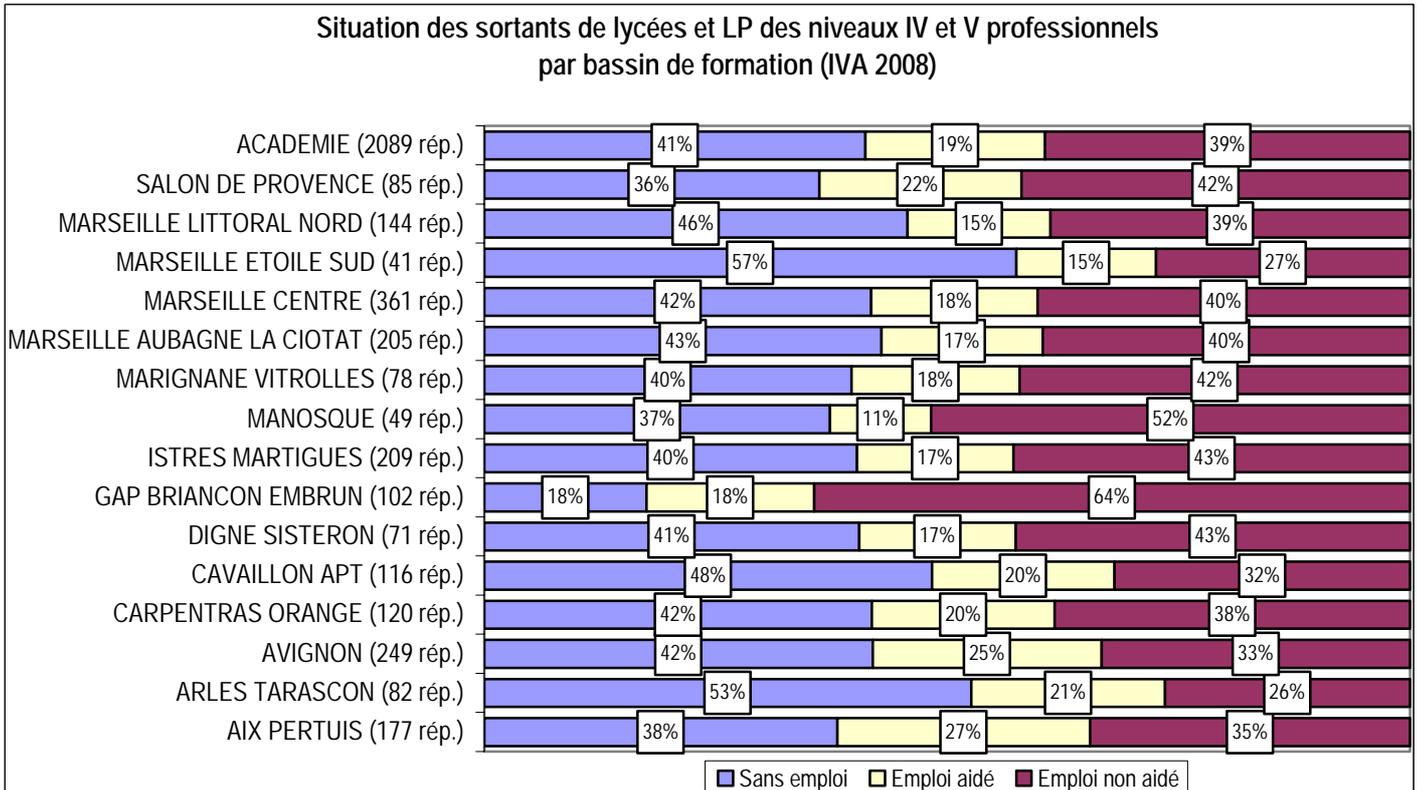
Enfin, les études du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (CEREQ) montrent que, sur le long terme, les éventuelles disparités d'insertion à l'avantage des apprentis s'estompent.



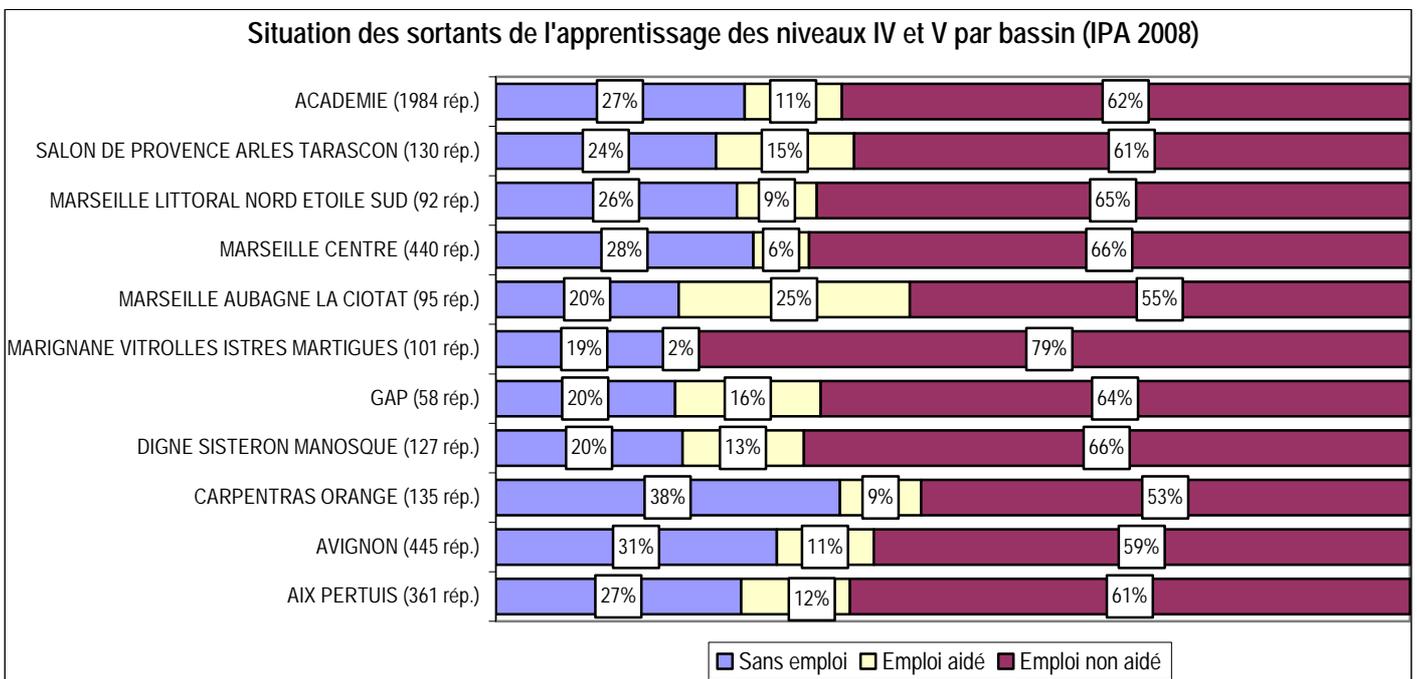
### Situation par bassin de formation ou regroupement de bassins

De même, en raison de la faiblesse des effectifs, certains bassins ont dû être agrégés : par exemple, pour IPA, le bassin de Digne-Sisteron a été regroupé avec celui de Manosque. Enfin, pour conserver une certaine homogénéité dans la comparaison inter bassins, les résultats ne concernent que les sortants des deux niveaux IV et V professionnels ensemble.

**Pour les sortants des lycées, les deux bassins alpins se distinguent sensiblement des autres par la situation des sortants.** Si 64% des sortants des deux bassins alpins de Gap et Briançon Embrun et 52% de Manosque ont trouvé un emploi, pour tous les autres bassins de formation l'accès à l'emploi non aidé ne dépasse pas les 50%, voire les deux tiers. Notamment, les bassins de Marseille Etoile Sud et de Arles Tarascon ont un taux d'emploi respectif de 27% et 26%.

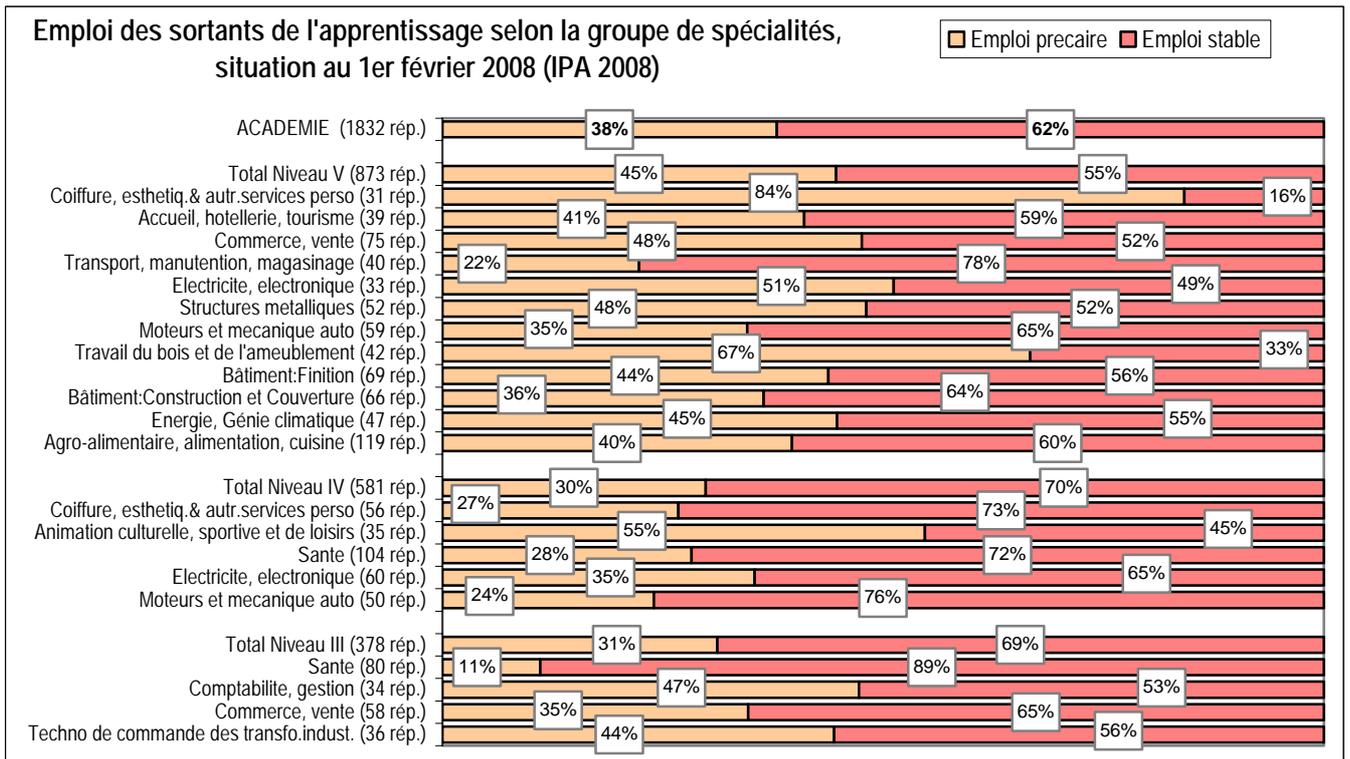
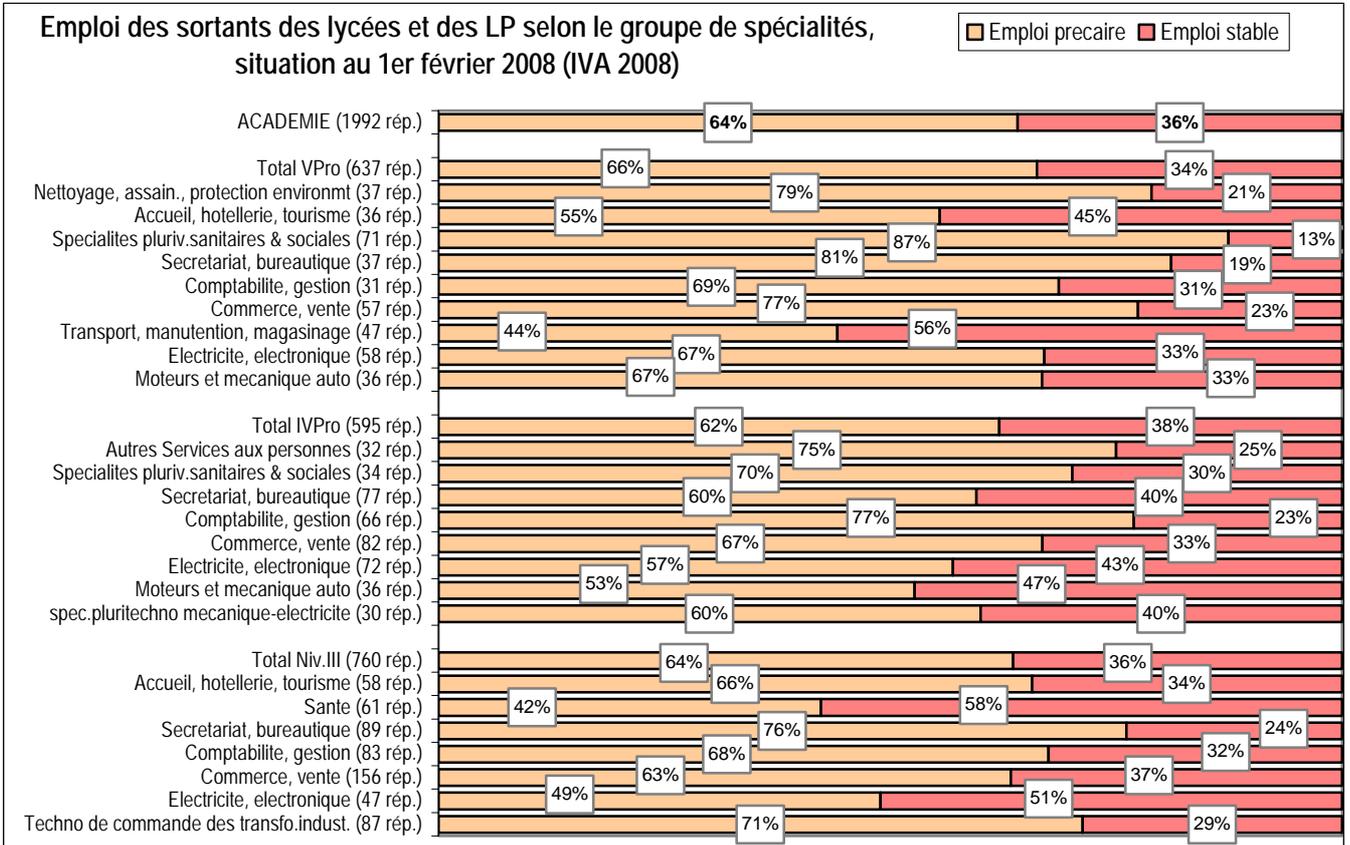


**Pour la filière de l'apprentissage, l'accès à l'emploi varie de 53% pour le bassin de Carpentras Orange à 79% pour celui de Marignane-Istres Martigues.**



Les formes particulières de l'emploi peut mettre en évidence sa plus ou moins grande précarité. Selon la filière d'enseignement, les sortants de l'apprentissage bénéficient d'une situation à l'emploi stable plus favorable que ceux des lycées ; 62% des emplois des sortants de CFA sont stables alors que 38% sont précaires. Pour les sortants des lycées, 64% des emplois sont précaires et 36% stables.

La précarité de l'emploi diffère aussi selon le groupe de spécialités ; ainsi, au niveau V professionnel, de 44% d'emplois précaires en Transports, manutention, magasinage pour les anciens lycéens, on passe à 87% pour les Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales.



## Méthodologie

L'insertion professionnelle des jeunes est étudiée par le biais de deux enquêtes annuelles : « Insertion dans la Vie Active » (IVA) et « Insertion Par l'Apprentissage » (IPA). Ces enquêtes renseignent sur l'insertion à court terme (7 mois après leur sortie), dans la vie active, des lycéens et apprentis sortant du système éducatif ou d'une formation d'apprentissage (établissements de l'éducation nationale publics ou privés sous contrat).

Ainsi, les résultats de cette note portent sur les sortants de l'année scolaire 2005-2006, enquêtés au 1er février 2007. Ne sont pas pris en compte les jeunes poursuivant leurs études, quelles qu'elles soient, donc, y compris l'apprentissage. De plus, ne sont retenus que les sortants à un niveau de qualification reconnu (niveaux IV professionnel, V professionnel et III) ; c'est pourquoi les élèves abandonnant en 1ère année de BEP/CAP sont exclus du champ d'enquête. Il en va de même pour les sortants de baccalauréat général ou technologique en raison de l'importance des poursuites d'études supérieures.

En ce qui concerne les spécialités de formation enquêtées, l'académie, contrairement au niveau national, a retenu toutes les spécialités.

Enfin, pour faciliter l'analyse, les situations des sortants ont été regroupées en trois catégories : Sans Emploi (inactivité ou chômage), Emploi aidé (contrat de professionnalisation, CEI, CAE, CES,...et stage de formation), Emploi non aidé (salarié « classique », y compris les Contrats Nouvelles Embauches, artisans et commerçants).

Niveaux de formations retenus dans la Note :

- **V Pro** - Années terminales du second cycle court professionnel : année terminale des CAP/BEP, CAP/BEP en 1 an, MC de niveau V.
- **IV Pro** - Années terminales des seconds cycles longs professionnels: année terminale de BAC PRO, BAC PRO en 1 an, Brevet Professionnel (BP), MC de niveau IV.
- **III** - Diplômés des cycles courts de l'enseignement technologiques supérieur : brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômés universitaires de technologie (DUT), diplômés des formations paramédicales et sociales et des cycles courts des écoles de commerce, d'art, etc.

### Nomenclature retenue dans la note de la situation dans la vie active des sortants des lycées et LP (IVA) et de l'apprentissage (IPA)

Hors champ IVA et IPA		Apprenti		
		Poursuite d'études		
Champ IVA et IPA		En emploi, non précisé		
		Sans emploi (ou inactif)	Sans emploi (ou inactif)	Chômage
			Inactifs (sans recherche d'emploi)	
		Emploi aidé (ou Adaptation à l'emploi)	Contrat de professionnalisation	Emploi précaire
			autre contrat aidé (CIE, CAE, CES...)	
			Stage de formation	
	En activité	Emploi non aidé	CDD (moins de 6 mois)	Emploi stable
			CDD (6 mois ou plus)	
			Contrat d'interim	
			CDI (n.c. CNE)	
			Engagé dans l'armée	Emploi stable
			Fonctionnaire ou agent public	
			Contrat nouvelle embauche (CNE)	
			Installé à son cpte	
		Aide familiale		

### QUALITE STATISTIQUE DES ENQUETES D'INSERTION

#### Application d'un intervalle de confiance

Les intervalles de confiance appliqués à la proportion des sortants en situation d'emploi non aidé (Taux d'emploi) selon le niveau de formation et le secteur d'activité de la spécialité montrent que les écarts entre cette proportion et ses bornes sont relativement petits ( $\pm 1,3\%$  pour IVA et  $\pm 1,5\%$  pour IPA). Les résultats sont ici satisfaisants du fait de l'importance des réponses par rapport à la population de référence.

En revanche, pour les populations de petites tailles avec un taux de réponse faible, les proportions étudiées sont à interpréter avec prudence. Par exemple, pour certains bassins de formation, le taux d'anciens lycéens (IVA) ou d'anciens apprentis (IPA) en situation d'emploi n'a pas une précision fine ; ainsi pour le Bassin de Manosque, l'accès à l'emploi des sortants de lycées (IVA) varie de  $\pm 11,1\%$ .

Malgré tout, les mêmes tendances s'observant d'une année sur l'autre, on peut considérer l'ensemble des données comme étant relativement significatives.



Académie  
de  
Besançon



# Comment les lycéens francs-comtois s'insèrent-ils dans la vie active ?

Enquête Insertion dans la vie active (IVA) 2008  
auprès des jeunes issus des lycées publics et privés  
sous contrat et hors contrat avec l'Éducation nationale

emploi formation insertion  
Franche-Comté



En 2006-2007, 11 513 jeunes, sous statut scolaire de l'académie de Besançon, étaient inscrits en classe terminale des formations de l'enseignement technologique ou professionnel.

Parmi ces jeunes, 3 850 diplômés ou non ont quitté le système scolaire au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active<sup>(1)</sup>.

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 70 % des jeunes actifs occupent un emploi. Pour plus de 6 jeunes sur 10, cet emploi peut être qualifié de précaire<sup>(2)</sup>. Globalement, si un quart des jeunes est au chômage, ce sont les femmes les plus touchées par cette situation. La préparation d'un diplôme de niveau élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active.

Les résultats de l'enquête Insertion dans la vie active (IVA) des élèves issus des lycées publics et privés sous contrat avec l'Éducation nationale et des lycées hors contrat ne sont pas comparables à ceux de l'enquête IVA des élèves issus des lycées publics et privés de l'enseignement agricole (voir Point sur n° 47). Cette enquête contient des réponses pondérées contrairement à l'enquête IVA de l'enseignement agricole.

Les résultats de ces enquêtes ne sont pas non plus comparables à ceux de l'enquête insertion des apprentis (IPA) (voir Point sur n° 48). L'enquête IVA interroge les élèves en dernière année de cursus tandis que l'enquête IPA interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus.

(1) Voir note méthodologique en fin de document

(2) Les contrats précaires regroupent les CDD, les contrats aidés (CIE, CAE, Contrat de professionnalisation...) et les contrats en intérim

## Profil des sortants

Les jeunes sortants sont en moyenne plus âgés que l'ensemble des inscrits en classe terminale durant l'année scolaire 2006-2007 : les 20-25 ans concentrent 78 % des sortants contre 60 % des inscrits et les moins de 20 ans représentent 20 % des sortants contre 38 % des inscrits. L'âge moyen des sortants est de 21 ans.

La répartition des sortants par genre est similaire à celle des inscrits en classe terminale : 53 % d'hommes et 47 % de femmes.

Parmi les sortants, un tiers préparait un BEP ou un CAP, 32 % un BAC technologique ou professionnel et 27 % un BTS. Cette répartition est différente de celle des inscrits : 42 % étaient en BEP ou CAP, 40 % en BAC technologique ou professionnel et 15 % en BTS. Les sortants sont donc proportionnellement plus nombreux à sortir à l'issue d'un BTS qu'à l'issue d'un BEP, CAP, BAC technologique ou professionnel.

Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses à sortir à l'issue d'un BTS ou d'un BAC technologique alors que les hommes sortent en majorité à l'issue d'un BAC professionnel ou d'un BEP-CAP.

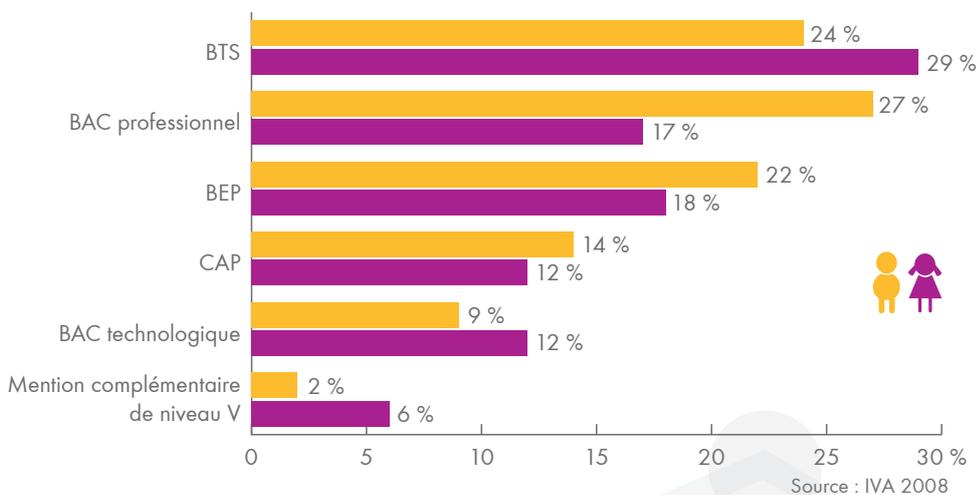
### Répartition des sortants selon les principaux diplômes préparés et part des femmes

	Effectif total	%	Part des femmes %
<b>Total général, dont :</b>	<b>3 849</b>	<b>100</b>	<b>47</b>
BTS	1 022	27	51
BAC professionnel	857	22	36
BEP	780	20	42
CAP	504	13	44
BAC technologique	390	10	55
Mention complémentaire de niveau V	155	4	74

Source : IVA 2008

Les diplômes pour lesquels le nombre de sortants est inférieur ou égal à 40 ne figurent pas dans ce tableau

### Répartition des sortants selon le genre et les principaux diplômes préparés



**NB : ce graphique représente 96 % des sortants**

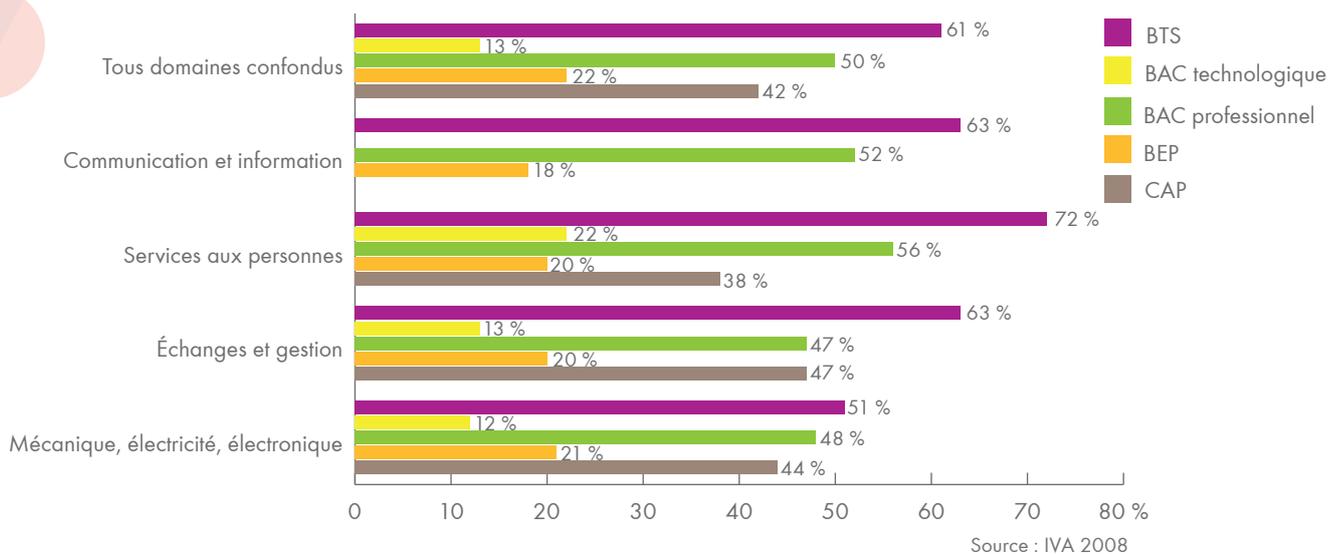
#### NOTE DE LECTURE

Parmi les hommes sortants, 24 % sont issus d'une formation BTS, 27 % d'un BAC professionnel, 22 % d'un BEP, 14 % d'un CAP, 9 % d'un BAC technologique, 2 % d'une Mention complémentaire de niveau V.

Les jeunes sortants sont issus majoritairement d'une formation spécialisée dans les services (56 %). Cette répartition est identique à celle des inscrits en classe terminale en 2006-2007.

Tous domaines de spécialités de formation confondus, la part des sortants de BTS est supérieure à celle des sortants de BAC professionnel et plus encore à celle des sortants de CAP. Les inscrits en BEP et BAC technologique sont les moins nombreux à quitter le système scolaire à l'issue ou durant leur formation. Ce constat est identique dans les principaux domaines de spécialités de formation et en particulier dans les domaines "communication et information" et "service aux personnes".

### Part des sortants selon les principaux diplômes et domaines de spécialités de formation



**NB :** Les principaux domaines de spécialités représentent 77 % des sortants. Les principaux diplômes représentent 92 % des sortants.

#### NOTE DE LECTURE

Tous domaines de spécialité confondus, la part des sortants est de 61 % pour les BTS, 13 % pour les BAC technologiques, 50 % pour les BAC professionnels, 22 % pour les BEP et 42 % pour les CAP.

Quel que soit le diplôme préparé, 86 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services (échanges et gestion, services aux personnes...) alors que 70 % des hommes ont suivi une formation "production" (mécanique, électricité, électronique, génie civil, construction, bois...). Cette répartition des sortants par grande spécialité est identique à celle des jeunes inscrits en 2006-2007.

### Un taux d'emploi plus favorable aux hommes

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 96 % des jeunes sont actifs<sup>(3)</sup>. Parmi eux, 70 % sont en emploi, 26 % recherchent un emploi et 4 % sont stagiaires de la formation professionnelle. 84 % des jeunes en emploi travaillent dans des entreprises privées, les autres ont intégré la fonction publique ou une entreprise publique.

Les hommes s'insèrent plus facilement sur le marché du travail. En effet, leur taux d'emploi<sup>(4)</sup> de 77 % excède de 14 points celui des femmes. Que la formation relève de la production ou des services, le genre reste discriminant en matière d'insertion.

Le taux d'emploi des femmes est plus élevé à l'issue d'une formation relevant des services qu'à l'issue d'une formation "production" : 63 % contre 59 %.

<sup>(3)</sup> La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi

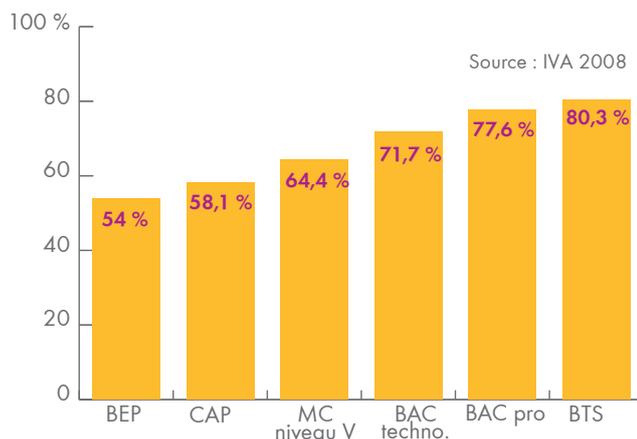
<sup>(4)</sup> Taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi)

## La préparation d'un diplôme de niveau élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active

Les jeunes s'insèrent d'autant plus facilement sur le marché du travail que le niveau du diplôme préparé est élevé. Au 1<sup>er</sup> février 2008, le taux d'emploi des sortants est globalement de 70 %. Il atteint 80 % pour les jeunes qui étaient en BTS, 54 % pour ceux issus d'un BEP et 50 % pour ceux ayant au mieux le diplôme national du Brevet.

### Taux d'emploi des sortants selon le niveau du diplôme préparé

**NB : ce graphique représente 96 % des sortants. Les effectifs de certains diplômes étant trop faibles, ils ne sont pas intégrés dans ce graphe.**



### Peu de sortants inactifs

Parmi les 4 % d'inactifs (158 jeunes), un peu plus de la moitié sont des femmes. Leur niveau de formation est inférieur à celui des hommes.

Les raisons de ce choix d'inactivité sont multiples. L'attente d'une autre formation, le souhait d'élever un enfant ou l'attente d'un événement (mariage, naissance...) sont les motifs les plus fréquemment cités.

Outre le niveau de diplôme, les domaines de spécialités ont une influence sur le taux d'emploi. Au 1<sup>er</sup> février 2008, "génie civil, construction et bois" et "spécialités pluri-technologiques de production" offrent les taux d'emploi les plus élevés.

### Taux d'emploi des sortants selon le domaine de spécialités de la formation suivie

Domaines de spécialités	Taux d'emploi %
Génie civil, construction et bois	80,7
Spécialités pluri-technologiques de production	77,2
Mécanique, électricité, électronique	76,6
Échanges et gestion	70,7
Services aux personnes	68,4
Transformations	65,5
Communication et information	55,4
Services à la collectivité	47,9
Matériaux souples	36,7

**NB : Les effectifs du domaine de spécialités "lettres et arts" étant trop faibles, ils ne sont pas intégrés dans ce tableau.**

Source : IVA 2008

## Les lieux d'emploi des sortants

Les sortants s'insèrent principalement en Franche-Comté.

7 sortants sur 10 trouvent un travail dans la région : 36 % dans le Doubs, 14 % dans le Jura, 13 % en Haute-Saône et 7 % dans le Territoire de Belfort sachant qu'ils sont 45 % à être formés dans le Doubs, 25 % dans le Jura, 17 % en Haute-Saône et 13 % dans le Territoire de Belfort. Les autres régions de France attirent 21 % des jeunes sortants, dont un peu plus du tiers ont un emploi dans les départements limitrophes de la Franche-Comté. Enfin, 8 % des jeunes occupent un emploi à l'étranger et principalement en Suisse. La plupart de ces derniers ont été formés dans les zones d'emploi de Morteau (35 %), Pontarlier (14 %) et Besançon (13 %).

### Hypothèses<sup>(5)</sup>

Si le lieu de formation et le lieu d'insertion dans l'emploi ne sont pas toujours identiques plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- une partie des jeunes venus se former en Franche-Comté retournent dans leur région d'origine,
- certaines régions bénéficient d'une attractivité ou image positive qui attire les jeunes en voie d'insertion,
- les offres de stages des entreprises sont souvent un vecteur de première insertion pour les jeunes. Des offres extra régionales peuvent donc permettre une insertion hors Franche-Comté,
- les jeunes dont le lieu de résidence est proche des limites administratives de la Franche-Comté ont, pour diverses raisons, parfois plus de facilités à s'insérer sur le territoire voisin.

<sup>(5)</sup>Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IVA mais de la réflexion conjointe entre Efigip, Théma Céreq et le Conseil régional de Franche-Comté

## La nature des emplois varie selon le niveau et le domaine de formation

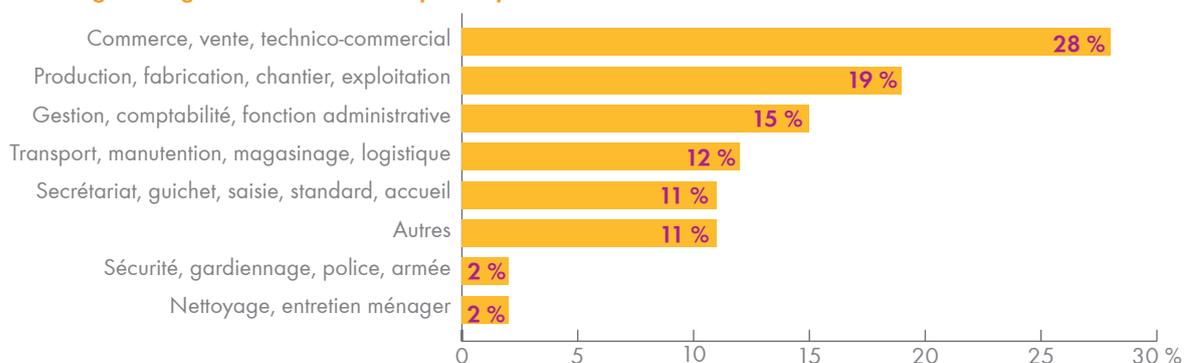
Au 1<sup>er</sup> février 2008, 47 % des jeunes occupent un poste d'employé, 26 % un poste de manœuvre ou d'ouvrier spécialisé et 13 % sont ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés. Moins d'un jeune sur 10 est technicien ou dessinateur et 2 % sont agents de maîtrise.

Les importantes disparités de nature d'emploi entre les hommes et les femmes sont liées à la prédominance des femmes dans les services et des hommes dans la production. Ainsi, les femmes occupent des postes d'employés dans 75 % des cas, contre 29 % pour les hommes. Elles occupent beaucoup plus rarement que les hommes un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié, de manœuvre et d'ouvrier spécialisé : 16 % contre 54 %.

Selon le domaine de spécialités, les fonctions occupées par les jeunes varient fortement. Les sortants issus des domaines de spécialités "échanges et gestion" et "services aux personnes" accèdent à de nombreuses fonctions, alors que ceux issus du domaine "mécanique, électricité, électronique" n'accèdent qu'à deux principales fonctions.

Les jeunes en emploi issus du domaine "échanges et gestion" occupent de multiples fonctions dont la principale "commerce, vente, technico-commercial" concentre 28 % des jeunes.

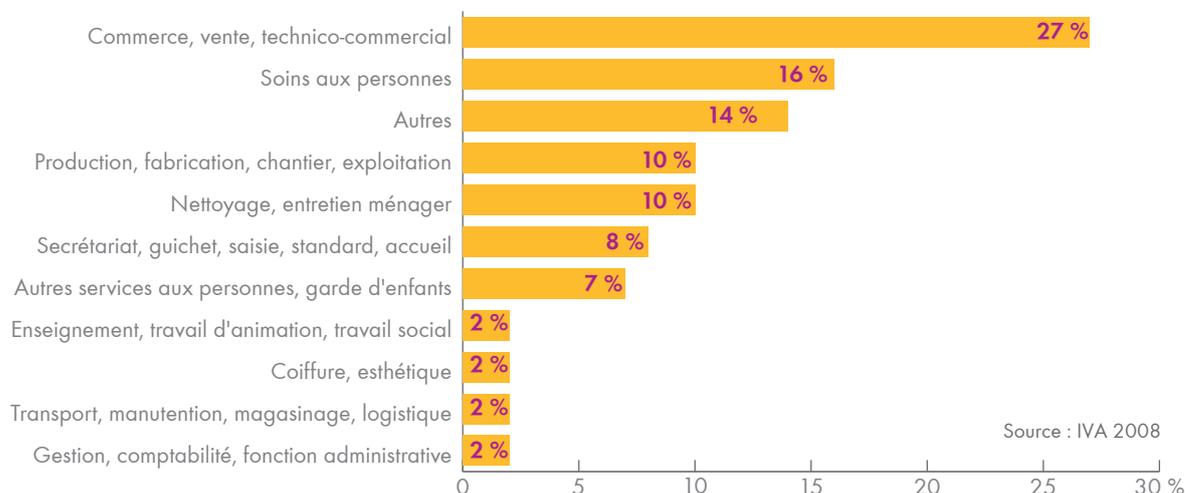
### Répartition des sortants en emploi issus du domaine de formation "Échanges et gestion" selon les principales fonctions exercées



Source : IVA 2008

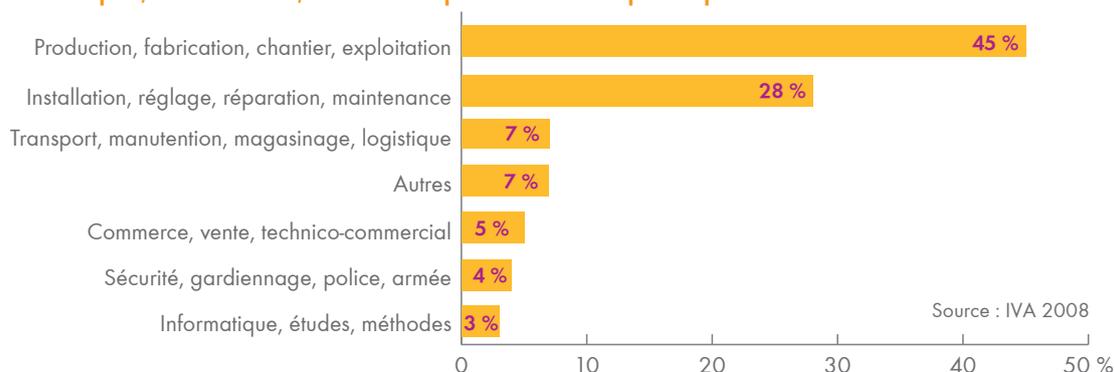
Parmi les jeunes issus du domaine "services aux personnes", 27 % travaillent dans le "commerce, vente, technico-commercial", 16 % dans les soins aux personnes, 10 % dans le "nettoyage, entretien ménager"...

### Répartition des sortants en emploi issus du domaine de formation "Services aux personnes" selon les principales fonctions exercées



Les trois quarts des sortants du domaine "mécanique, électricité, électronique" accèdent principalement à deux grandes fonctions : "production, fabrication, chantier, exploitation" et "installation, réglage, réparation, maintenance".

### Répartition des sortants en emploi issus du domaine de formation "Mécanique, électricité, électronique" selon les principales fonctions exercées



### Une insertion moins favorable aux femmes

#### Davantage de contrats précaires et de temps partiels...

Parmi les sortants en emploi, plus de 6 sur 10 travaillent sous contrats précaires : 28 % sont en CDD, 24 % en contrats d'intérim et 10 % en contrats aidés.

Les CDI concernent 35 % des jeunes.

Les femmes sont légèrement plus concernées par la précarité dans l'emploi avec 64 % de contrats précaires contre 59 % pour les hommes. Elles sont plus nombreuses à travailler en CDD (36 % soit 13 points de plus que les hommes) et en contrats aidés (13 % soit 6 points de plus que les hommes). En revanche, les hommes travaillent davantage en intérim (30 % soit 15 points de plus que les femmes).

Près de 9 sortants sur 10 occupent des postes à temps plein (86 %) et 14 % à temps partiel.

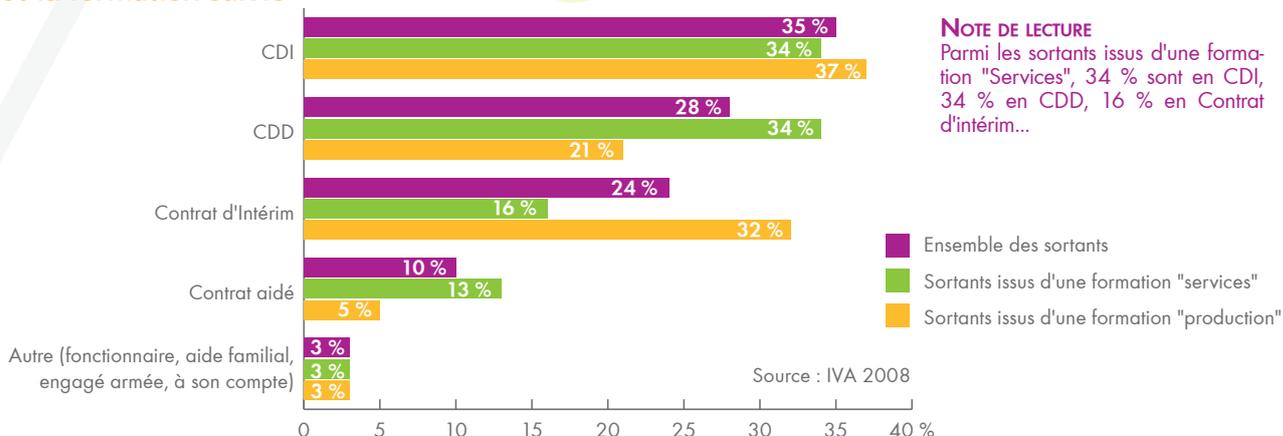
26 % des femmes en emploi occupent des postes à temps partiel (20 points de plus que les hommes).

#### Des jeunes sortants satisfaits

82 % des jeunes déclarent être satisfaits de leur formation et de leur orientation : 70 % déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire et que ce choix était personnel dans 95 % des cas.

65 % des jeunes déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation et 87 % affirment que leurs stages en entreprise ont été utiles.

## Répartition des sortants selon la nature de leur contrat de travail et la formation suivie



Les jeunes issus d'une formation "services" sont plus souvent recrutés en CDD, notamment de moins de six mois, que leurs homologues issus d'une formation "production" (34 % contre 21 %). Pour ces derniers, la part de contrats en intérim est deux fois plus élevée : 32 % contre 16 % pour les jeunes issus de formations "services".

## De multiples démarches pour trouver un emploi

Parmi le quart des sortants à la recherche d'un emploi, 66 % sont en contact avec l'ANPE, 38 % avec une mission locale ou une permanence d'accueil, d'information et d'orientation et 15 % avec un autre organisme. Les jeunes peuvent être en contact avec plusieurs organismes.

Parmi les différentes démarches entreprises par les jeunes pour trouver un emploi, l'inscription dans une agence d'intérim, à l'ANPE, l'envoi de candidatures spontanées et la consultation des petites annonces sont privilégiées et peuvent se cumuler.

## ... et davantage de chômage

Parmi les actifs sortants, 26 % déclarent être à la recherche d'un emploi (inscrits ou non à l'ANPE). Cette situation touche 32 % des femmes et 20 % des hommes.

Les femmes à la recherche d'un emploi sont proportionnellement plus nombreuses malgré un niveau de formation plus élevé que celui des hommes. 50 % d'entre elles possèdent un niveau de formation BAC ou plus contre 44 % des hommes.

## Niveau de formation des demandeurs d'emploi par genre



Le chômage atteint davantage les jeunes formés dans le domaine des services que dans celui de la production : 28 % contre 23 %.

Les jeunes de niveaux CAP et BEP sont davantage confrontés au chômage que ceux de niveau BAC et de niveaux supérieurs. Ce constat rejoint les enquêtes Génération du Céreq qui indiquent que l'insertion s'améliore avec le niveau de diplôme.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête IVA, pilotée par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance et lancée annuellement en début d'année civile, permet d'interroger les jeunes lycéens qui sont sortis du système scolaire au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Elle est réalisée auprès des lycées publics et des établissements privés de l'académie sous et hors contrat.

L'interrogation de ces jeunes porte sur leur situation vis-à-vis de l'emploi au 1<sup>er</sup> février de l'année qui suit la fin de leurs études.

L'enquête IVA 2008 concerne les élèves issus de l'ensemble des classes terminales d'une formation post-bac de lycée ou de second cycle technologique ou professionnel (terminale CAP, BEP, MC, BAC professionnel ou technologique, BTS et assimilés).

Ainsi, selon ces critères, 5 724 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2008 et 2 764 ont été relancés par téléphone. Parmi les jeunes enquêtés, 4 020 ont répondu au questionnaire soit un taux de réponse de 70 %. 1 321 se trouvaient en poursuite d'études et ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 2 699 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite pondérées pour respecter la structure de la population des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse est fonction, notamment, du genre (les filles répondent davantage que les garçons) et du niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

On estime que 3 850 jeunes issus de classes terminales de post-bac de lycée ou de formation de second cycle technologique ou professionnel sont sortis du système scolaire au cours ou à la fin de l'année 2006-2007. On compte un peu plus de garçons (2 050) que de filles (1 800).

### PARTENARIAT

**L'enquête IVA 2008 est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat et Conseil régional. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.**

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet :

- d'enquêter l'ensemble des spécialités de formation, au lieu d'une sur deux l'année précédente
- de procéder à des relances téléphoniques auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales (relances téléphoniques effectuées par un prestataire de services).



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, **Efigip** est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.

Directeur de la publication : Denis Sommer

Responsable de rédaction : Luce Charbonneau

Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Offset imprimerie - Besançon.

### Efigip

Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon  
tél 03 81 25 52 25  
fax 03 81 25 52 20  
[www.efigip.org](http://www.efigip.org)  
[contact@efigip.org](mailto:contact@efigip.org)

## Comment les apprentis francs-comtois s'insèrent-ils dans la vie active ?

Enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) 2008 auprès des jeunes issus des Centres de Formation d'Apprentis (CFA) publics ou privés.

emploi formation insertion  
**Franche-Comté**



En 2006-2007 environ 9 600 jeunes de l'académie de Besançon étaient inscrits dans un Centre de Formation d'Apprentis quelle que soit l'année de cursus suivie.

Parmi eux, 4 050 jeunes diplômés ou non ont quitté leur Centre de Formation d'Apprentis au cours ou à la fin de l'année pour entrer dans la vie active<sup>(1)</sup>. Au 1<sup>er</sup> février 2008, 76 % des jeunes actifs occupent un emploi qui est stable<sup>(2)</sup> dans 56 % des cas. La préparation d'un diplôme de niveau élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active. Les femmes sont davantage concernées par la précarité et par le chômage.

Les résultats de l'enquête Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA) réalisées auprès des jeunes issus des Centres de Formation d'Apprentis publics ou privés ne sont pas comparables à ceux des enquêtes Insertion dans la Vie Active (IVA) conduite auprès des élèves issus des lycées publics et privés. L'enquête IPA interroge les apprentis quelle que soit l'année de leur cursus tandis que les enquêtes IVA interrogent les élèves en dernière année de cursus.

<sup>(1)</sup> Voir la note méthodologique en fin de document

<sup>(2)</sup> Les emplois stables comprennent notamment les personnes en CDI, les fonctionnaires, les personnes engagées dans l'armée et les personnes à leur compte.

## Un niveau de formation plus élevé chez les sortantes

5 % des jeunes sont âgés de moins de 19 ans, 82 % de 19 à 23 ans et 13 % de plus de 23 ans.

La répartition des sortants par genre est similaire à celle de l'ensemble des jeunes inscrits : 70 % sont de sexe masculin.

Les sortants sont proportionnellement plus nombreux à sortir d'une formation de niveau V ou IV que d'une formation de niveau V bis.

Les jeunes de niveau V représentent 38 % des inscrits mais 45 % des sortants et ceux de niveau IV 21 % des inscrits contre 24 % des sortants. À l'inverse, les jeunes de niveau V bis représentent 30 % des inscrits mais seulement 11 % des sortants.

Globalement les femmes représentent 30 % des sortants. Elles sont surreprésentées dans les niveaux III et plus.

### Répartition des sortants selon le diplôme préparé et part des femmes

	Effectifs totaux	%	Part des femmes %
Niveaux II et I	98	3	43
Niveau III	701	17	41
Niveau IV	979	24	33
Niveau V	1 819	45	23
Niveau V bis	453	11	30
<b>Total</b>	<b>4 050</b>	<b>100</b>	<b>30</b>

Source : IPA 2008

### Le niveau de formation indiqué est le niveau de l'apprenti pendant l'année scolaire 2006-2007, hors diplômes acquis antérieurement :

#### NIVEAU V BIS

Sorties de 3<sup>e</sup> générale et des classes du second cycle court avant l'année terminale.

#### NIVEAU V

Sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.

#### NIVEAU IV

Sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-BAC avant d'atteindre le niveau III.

#### NIVEAU III

Sorties avec un diplôme de niveau bac + 2 ans (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales...).

#### NIVEAUX II ET I

Sorties avec un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

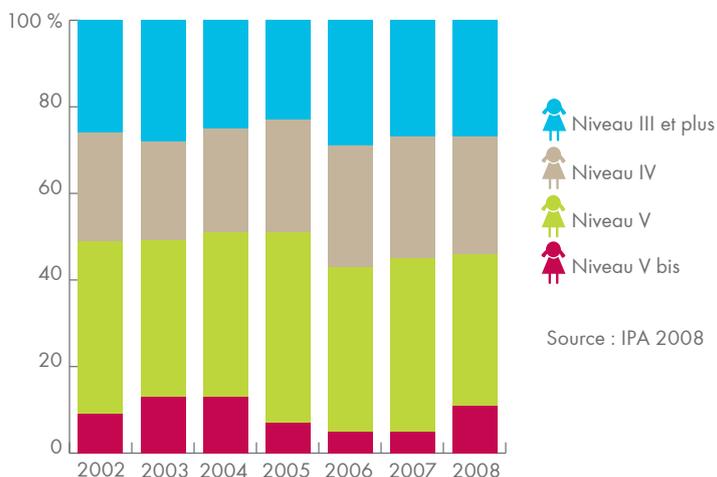
L'acquisition d'un niveau de formation ne signifie pas obligatoirement l'obtention du diplôme visé :

l'abandon en dernière année de CAP ou BEP donne un niveau V alors que l'abandon avant l'année terminale de CAP ou BEP conduit à un niveau V bis.

Depuis 2002, le niveau de formation des femmes qui sortent d'apprentissage est plus élevé que celui des hommes.

Entre 2002 et 2006, la part de femmes sorties avec un niveau IV ou plus est passée de 51 % à 57 %, et celle des hommes de 36 % à 45 %.

### Répartition des femmes sortantes selon le niveau et l'année de formation



Source : IPA 2008

#### NOTE DE LECTURE

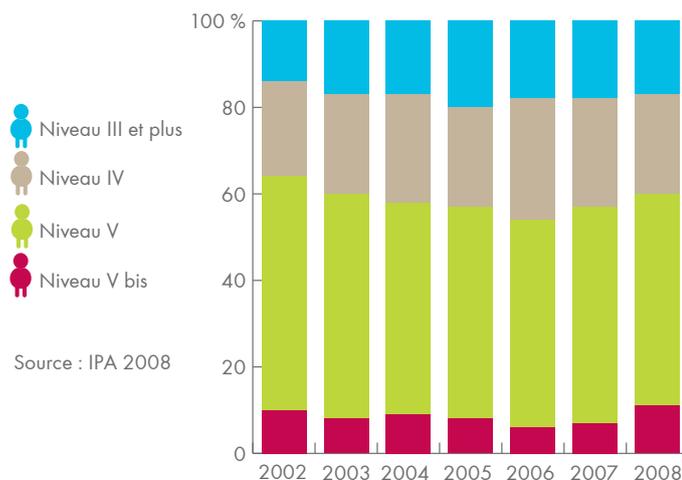
Parmi les femmes sorties en 2002, 9 % étaient de niveau V bis, 40 % de niveau V, 25 % de niveau IV et 26 % de niveau III et plus.

### Répartition des hommes sortants selon le niveau et l'année de formation

Entre 2007 et 2008, le nombre de femmes et d'hommes qui sortent avec un niveau V bis est en augmentation.

Face à cette progression, on peut s'interroger sur le lien éventuel avec les opportunités d'emploi plus nombreuses pour les jeunes en 2007, notamment en intérim et CDD<sup>(3)</sup>.

69 % des jeunes sortants de l'apprentissage sont issus d'une formation spécialisée dans la production. Cette répartition est identique à celle des inscrits en 2006-2007.



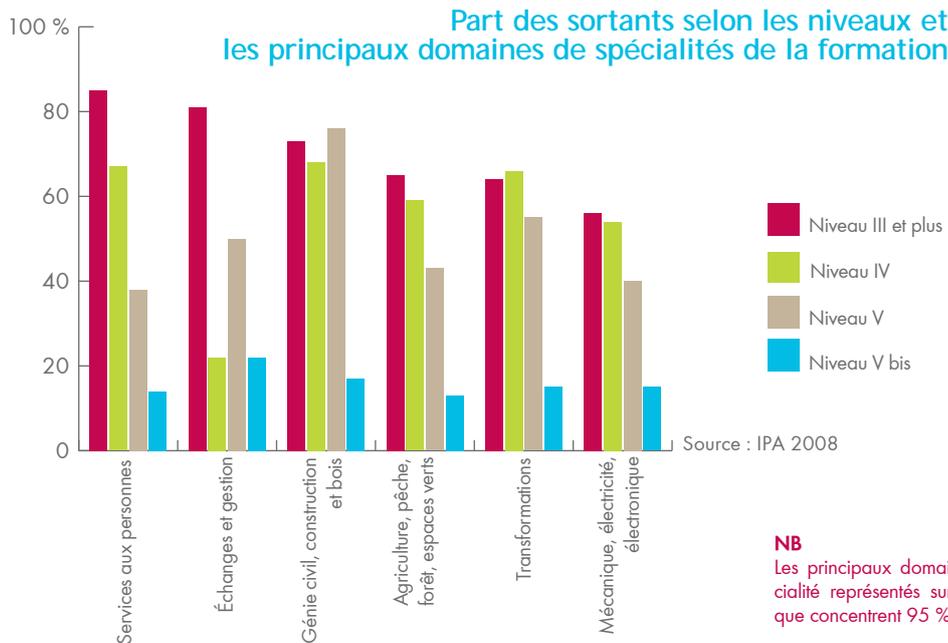
Source : IPA 2008

Dans les domaines de spécialités "services aux personnes", "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" et "mécanique, électricité, électronique", la part des sortants progresse avec l'élévation du niveau de formation. Ce constat est différent dans le domaine "génie civil, construction et bois" puisque la part de sortants de niveau V est très élevée (76 %).

### Hypothèses <sup>(3)</sup>

- le nombre de formations de niveau IV est restreint dans le domaine "génie civil, construction et bois" ce qui incite certaines personnes à s'insérer sur le marché du travail,
- dans ce même domaine, le niveau V suffit pour s'insérer sans difficulté sur le marché du travail (le taux d'emploi des sortants de niveau V est de 81 %).

<sup>(3)</sup> Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IVA mais de la réflexion conjointe entre Efigip, Théma Céreq, la DRAAF et le Conseil régional de Franche-Comté



**NOTE DE LECTURE**

Dans le domaine de spécialités "services aux personnes", la part de sortants est de 85 % parmi les inscrits de niveaux III et plus, 67 % parmi ceux de niveau IV, 38 % parmi ceux de niveau V et 14 % parmi ceux de niveau V bis.

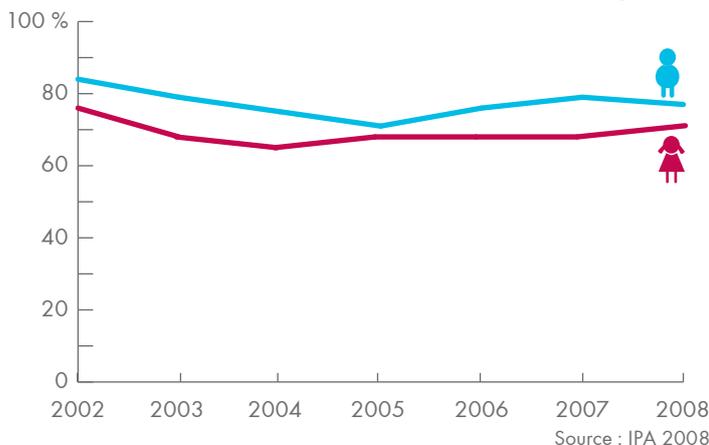
Quel que soit le diplôme préparé, 78 % des femmes sont issues d'une formation spécialisée dans les services (échanges et gestion, services aux personnes...) et 88 % des hommes d'une formation "production" (mécanique, électricité, électronique, génie civil, construction, bois...). Cette répartition des sortants par grande spécialité est différente de celle des jeunes inscrits en 2006-2007 : les femmes étaient inscrites à 64 % dans les services et les hommes à 76 % dans la production.

**Un taux d'emploi toujours favorable aux hommes mais l'écart se resserre avec celui des femmes**

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 96 % des jeunes sont actifs<sup>(4)</sup>. Parmi eux 76 % sont en emploi et exercent pour la quasi-totalité dans le secteur privé. 21 % recherchent un emploi et 3 % sont stagiaires de la formation professionnelle.

De 2002 à 2008, les hommes connaissent des situations d'insertion professionnelle plus favorables que celles des femmes. À domaine de spécialités et niveau de formation identiques, un homme a 2,1 fois plus de chances de s'insérer professionnellement qu'une femme.

**Taux d'emploi des sortants au 1<sup>er</sup> février 2008 selon le genre**



En 2008, le taux d'emploi<sup>(5)</sup> des hommes est de 6 points supérieur à celui des femmes (77 % contre 71 %). Cet écart se réduit puisqu'il atteignait 11 points en 2007.

Entre 2002 et 2008, le taux d'emploi des hommes baisse de 7 points et celui des femmes de 5 points avec des fluctuations durant cette période.

Le taux d'emploi des femmes est plus élevé à l'issue d'une formation relevant des services que d'une formation relevant de la production : 74 % contre 59 %.

**Des jeunes sortants satisfaits de leur formation**

Les jeunes se disent satisfaits de leur formation et de leur orientation : 82 % déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire et que ce choix était personnel dans 97 % des cas.

79 % des jeunes déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation et 91 % affirment que leurs stages en entreprise ont été utiles.

<sup>(4)</sup> La population active regroupe la population active occupée (appelée aussi "population active ayant un emploi") et les demandeurs d'emploi

<sup>(5)</sup> Taux d'emploi = nombre de jeunes en emploi / (nombre de jeunes en emploi, en stage et sans emploi mais à la recherche d'un emploi)

## Très peu de sortants inactifs

4 % des sortants, soit 165 jeunes, sont inactifs. Plus de la moitié sont des hommes et leur niveau de formation est inférieur à celui des femmes.

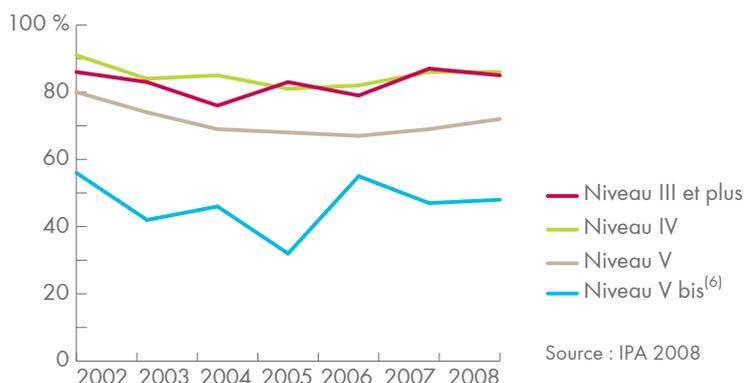
Les raisons de ce choix d'inactivité sont multiples. L'attente d'une autre formation, d'un événement (mariage, naissance...) ou le souhait d'élever un enfant sont les motifs les plus fréquemment cités.

## Un niveau de formation élevé est un atout pour s'insérer dans la vie active

Plus le niveau de formation est élevé, plus le taux d'emploi des jeunes est important.

À domaine de spécialités et genre identiques, un jeune de niveau III et plus a 3,4 fois plus de chance de s'insérer professionnellement qu'un jeune de niveau V.

### Taux d'emploi des sortants au 1<sup>er</sup> février selon le niveau et l'année de formation



### Taux d'emploi des sortants au 1<sup>er</sup> février 2008 selon les domaines de spécialités les plus représentés et le niveau de formation

Domaines de spécialités	Taux d'emploi en %				
	Tous niveaux confondus	Niveau III et plus	Niveau IV	Niveau V	Niveau V bis
Tous domaines confondus	75,5	85,1	86,5	71,5	47,7
Agriculture, pêche, forêt et espaces verts	78,9	79,5	83,0	74,5	Ns
Mécanique, électricité, électronique	78,6	85,9	92,5	75,0	49,6
Échanges et gestion	77,1	87,9	79,4	70,5	44,6
Génie civil, construction et bois	76,3	90,9	91,4	81,1	36,3
Services aux personnes	75,1	83,4	87,5	64,7	55,0
Transformations	67,9	88,9	85,6	63,3	53,0

Ns : Non significatif - Source : IPA 2008

Outre le niveau de diplôme, les domaines de spécialités ont une influence sur le taux d'emploi. Au 1<sup>er</sup> février 2008, les spécialités "agriculture, pêche, forêt et espaces verts" et "mécanique, électricité, électronique" sont celles qui offrent les taux d'emploi les plus élevés.

<sup>(6)</sup> Les niveaux V bis sont constitués en majorité de jeunes n'ayant aucun diplôme ou uniquement le diplôme national du brevet. Néanmoins presque 30 % ont déjà un diplôme de niveau V ou plus. Ainsi, le taux d'emploi des sortants de niveau V bis ayant au mieux le diplôme national du brevet est de 33 %.

## Hypothèses <sup>(7)</sup>

Si le lieu de formation et le lieu d'insertion dans l'emploi ne sont pas toujours identiques, plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- une partie des jeunes venus se former en Franche-Comté retournent dans leur région d'origine,
- certaines régions bénéficient d'une attractivité ou image positive qui attire les jeunes en voie d'insertion,
- les offres de stages des entreprises sont souvent un vecteur de première insertion pour les jeunes. Des offres extra régionales peuvent donc permettre une insertion hors de Franche-Comté,
- les jeunes dont le lieu de résidence est proche des limites administratives de la Franche-Comté ont, pour diverses raisons, parfois plus de facilités à s'insérer sur le territoire voisin.

<sup>(7)</sup> Ces hypothèses ne sont pas issues de l'enquête IPA mais de la réflexion conjointe entre Efigip, Théma Céreq, la DRAAF et le Conseil régional de Franche-Comté

## Les lieux d'emploi des sortants

6 jeunes sortants sur 10 s'insèrent dans la région dont 39 % dans le Doubs, 18 % dans le Jura et 2 % en Haute-Saône alors qu'ils sont 64 % à être formés dans le Doubs, 16 % dans le Jura, 11 % en Haute-Saône et 8 % dans le Territoire de Belfort.

Les autres régions attirent 37 % des jeunes sortants. Parmi eux, 35% sont en emploi dans le département du Rhône et 14 % dans les départements limitrophes de la Franche-Comté. Enfin, 4 % des jeunes occupent un emploi à l'étranger, en Suisse dans la quasi-totalité des cas.

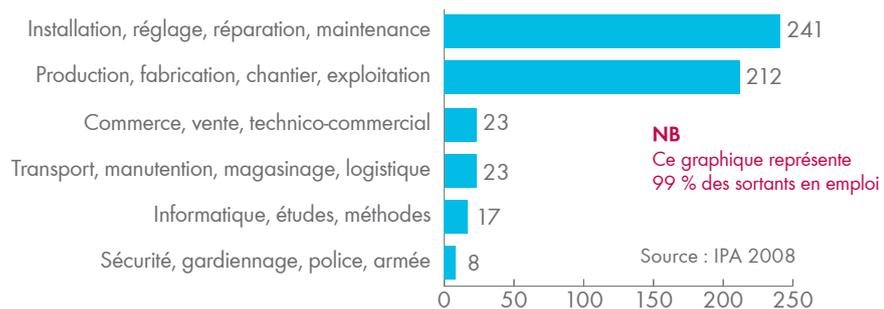
## La nature des emplois varie selon le domaine de formation

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 40 % des jeunes occupent un poste d'employé, 30 % un poste de manœuvre ou d'ouvrier spécialisé et 22 % sont ouvriers qualifiés ou hautement qualifiés. Les autres sont techniciens, dessinateurs, ingénieurs ou cadres.

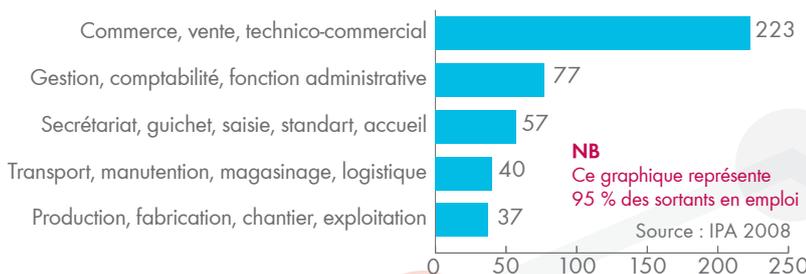
Les importantes disparités de nature d'emploi entre les hommes et les femmes sont liées à la prédominance des femmes dans les services et des hommes dans la production. Ainsi, les femmes occupent des postes d'employé dans 82 % des cas contre 23 % pour les hommes. Elles occupent beaucoup plus rarement que les hommes un poste d'ouvrier qualifié ou hautement qualifié, de manœuvre et d'ouvrier spécialisé (13 % contre 66 %).

Selon le domaine de spécialités, les fonctions occupées par les jeunes varient fortement : 68 % des sortants du domaine "transformations" et 83 % de ceux issus du domaine "génie civil, construction et bois" occupent un emploi dans la fonction "production, fabrication, chantier, exploitation". 85 % des sortants du domaine "mécanique, électricité, électronique" s'insèrent dans deux grandes fonctions : "production, fabrication, chantier, exploitation" et "installation, réglage, réparation, maintenance".

### Répartition des sortants en emploi issus du domaine de spécialités "mécanique, électricité, électronique" selon la fonction exercée



### Répartition des sortants en emploi issus du domaine de spécialités "échanges et gestion" selon la fonction exercée



Les jeunes en emploi issus du domaine "échanges et gestion" occupent de multiples fonctions même si la moitié ont une fonction relevant du "commerce, vente, technico-commercial".

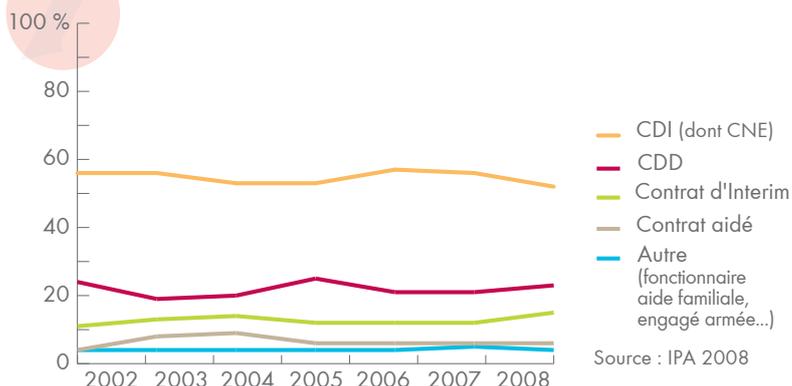
## Davantage de contrats précaires et d'emploi à temps partiel pour les femmes...

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 52 % des sortants sont employés en CDI et 44 % en contrats précaires<sup>(8)</sup> : 23 % de CDD, 15 % de contrats en intérim et 6 % de contrats aidés.

Les femmes sont davantage concernées par des contrats précaires que les hommes : 50 % contre 42 %. Elles sont plus nombreuses à travailler en CDD : 32 % soit 13 points de plus que les hommes et en contrats aidés : 10 % soit 5 points de plus que les hommes. En revanche, les hommes travaillent davantage en intérim : 17 % soit 9 points de plus que les femmes.

Plus de 9 jeunes sur 10 occupent des postes à temps plein et les femmes plus fréquemment des postes à temps partiel : 19 % soit 16 points de plus que les hommes.

### Statut d'emploi des sortants selon l'année et la nature de leur contrat de travail



Entre 2006 et 2008, la part des jeunes en CDI a diminué de 5 points au profit de contrats de travail précaires : la part des jeunes en CDD augmente de 2 points et celle des jeunes en contrats d'intérim de 3 points.

### ... et un chômage plus fréquent

Parmi les actifs sortants, 21 % déclarent être à la recherche d'un emploi, inscrits ou non à l'ANPE. Cette situation touche davantage les femmes malgré un niveau de formation plus élevé : 32 % possèdent un niveau IV ou plus contre 22 % des hommes.

## Les jeunes sans emploi multiplient les démarches de recherche

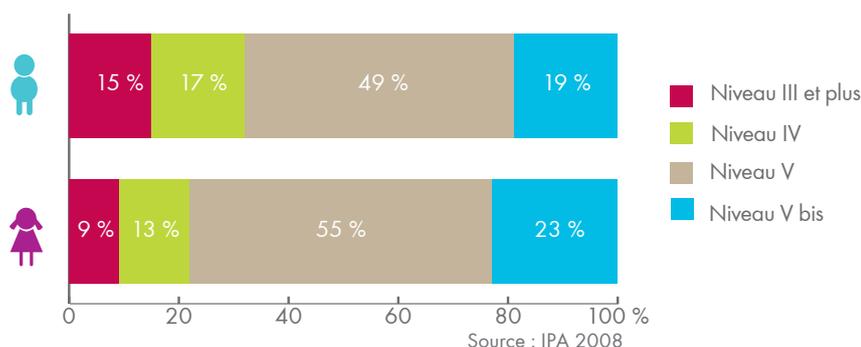
Ils sont 78 % à être en contact avec l'ANPE et 44 % avec une Mission locale ou une Permanence d'accueil, d'information et d'orientation. Les jeunes peuvent être en contact avec plusieurs organismes.

Parmi les différentes démarches entreprises pour trouver un emploi, l'inscription à l'ANPE est privilégiée. L'inscription dans une agence d'intérim, l'envoi de candidatures spontanées et la consultation des petites annonces sont également privilégiés et peuvent se cumuler.

Le chômage concerne autant les jeunes formés dans le domaine des services que ceux issus d'une formation "production".

Les jeunes de niveaux V et V bis sont davantage confrontés au chômage que ceux de niveau IV et plus encore que ceux de niveaux III et plus. Ce constat rejoint celui des enquêtes Génération du Céreq : plus le niveau de diplôme est élevé plus l'insertion professionnelle est favorisée.

## Niveau de formation des demandeurs d'emploi par genre



<sup>(8)</sup> Les contrats précaires regroupent les CDD, les contrats aidés (CIE, CAE, contrat de professionnalisation...) et les contrats en intérim.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants de toutes les années (1<sup>ère</sup>, seconde, terminale : ces derniers représentent 85 % des sortants) des Centres de formation d'apprentis de tous les niveaux. Les jeunes en poursuite d'études ou en contrat d'apprentissage ne sont pas concernés.

L'enquête annuelle sur l'Insertion professionnelle des apprentis (IPA) permet d'interroger les jeunes, diplômés ou non, qui sont sortis du dispositif de formation par apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente. Ainsi, elle permet de connaître la situation des jeunes vis-à-vis de l'emploi au 1<sup>er</sup> février de l'année suivant la fin de leurs études.

Cette enquête est pilotée par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale. En outre, elle est réalisée auprès des 23 CFA publics et privés de l'académie.

Ainsi, 5 045 jeunes ont été interrogés par voie postale en février 2008, les non répondants ont fait l'objet d'une relance téléphonique. Parmi les jeunes enquêtés, 3 280 jeunes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 65 %. Parmi eux, 619 se trouvaient en poursuite d'études. Ils ont donc été écartés de l'analyse. Au final, 2 661 questionnaires ont été exploités.

Les réponses sont ensuite pondérées pour respecter la structure des jeunes interrogés. En effet, le taux de réponse varie, entre autres, selon le genre (les filles répondent davantage que les garçons) et le niveau de diplôme (plus le niveau de diplôme est élevé, plus le taux de réponse est important).

On estime alors que 4 050 apprentis issus de CFA sont sortis du dispositif de formation par apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007. On compte plus du double de garçons (2 849) que de filles (1 201).

## PARTENARIAT

### Partenariat

L'enquête IPA 2008 est réalisée dans le cadre d'un partenariat Rectorat, Conseil régional et DRAAF. L'objectif de ce partenariat vise à optimiser le taux de réponse des sortants et à mieux identifier leur devenir par niveau et spécialité de formation.

En ce sens, grâce à son soutien financier, le Conseil régional permet de réaliser des relances téléphoniques, effectuées par un prestataire de service, auprès des jeunes n'ayant pas répondu à la première phase d'enquête postale, en remplacement des relances postales.



Outil de diagnostic, de prospective, d'évaluation et d'aide à la décision au service des décideurs publics sur les champs de l'emploi, de la formation, de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, Efigip est un groupement d'intérêt public financé dans le cadre du contrat de projets État-Région 2007-2013.

Le point sur...

Édité pour la Région de Franche-Comté et la Préfecture de région par Efigip.  
Directeur de la publication : Denis Sommer  
Responsable de rédaction : Luce Charbonneau  
Ce numéro a été imprimé en 600 exemplaires par Offset imprimerie Besançon.

### Efigip

Espace Lafayette  
8 rue Alfred de Vigny  
25000 Besançon  
tél 03 81 25 52 25  
fax 03 81 25 52 20  
www.efigip.org  
contact@efigip.org

# FORMATION

## Les jeunes Francs-Comtois s'orientent davantage vers des formations tournées vers le monde du travail

**Les jeunes Francs-Comtois s'orientent de plus en plus vers des filières courtes et/ou professionnalisantes. Ces formations offrent, en Franche-Comté, des perspectives d'emploi assez favorables, grâce notamment à la présence d'un tissu industriel étoffé. Quelle que soit la voie (professionnelle, technologique, apprentissage), l'insertion professionnelle des jeunes est donc souvent au rendez-vous au terme de ces formations. Elle reste néanmoins fragile dans la mesure où les emplois occupés sont fréquemment précaires. De surcroît, plus le niveau de formation est bas, plus le risque de précarité est élevé. Les filles ont aussi plus de difficultés à s'insérer que les garçons.**

En Franche-Comté, 64% des bacheliers lauréats en 2007 se sont inscrits pour l'année 2007/2008 en université ou en formation post-baccalauréat de lycée <sup>(1)</sup>. Ce taux recule régulièrement en Franche-Comté (depuis 2004) ainsi qu'en France (depuis 2006).

Le taux de poursuite des études après le baccalauréat varie selon la série dont est issu le bachelier. Il est de 84% pour les bacheliers généraux, de 61% pour les bacheliers technologiques et de 23% pour les bacheliers professionnels (pour respectivement 86%, 65% et 19% au niveau national).

L'université reste la filière privilégiée des bacheliers généraux puisque la moitié d'entre eux s'inscrit en licence. Les filières sélectives (admission sur dossier) ont cependant de plus en plus la faveur de ces jeunes lauréats. Les instituts universitaires de technologie (IUT), les sections de techniciens supérieurs (STS)

### Les jeunes Francs-Comtois sont plus nombreux à réussir leurs examens

En 2008, 85,4% des candidats au baccalauréat (tous ministères confondus) ont obtenu leur diplôme, soit 1,3 point de plus qu'en 2007. Ce taux, jamais atteint au cours de la décennie, est supérieur de 2,1 points à la moyenne nationale. La proportion de lauréats progresse plus fortement dans les séries technologiques (+5,1 points) que dans les séries générales (+1,0 point). Elle reste toutefois plus importante dans les séries générales (89,6% contre 84,4% dans le technologique). En revanche, le taux de réussite au baccalauréat professionnel recule de 2,5 points, pour atteindre 78,1% en 2008. Les filles obtiennent des résultats légèrement meilleurs que les garçons (respectivement 89,9% et 89,3% pour le bac général). Depuis 2004, la proportion de bacheliers dans une génération est légèrement plus élevée en Franche-Comté qu'en France. Concernant les autres diplômes, les taux de réussite s'améliorent aussi en 2008. En Franche-Comté, 74,9% des candidats au BTS ont décroché leur diplôme (+1,3 point en un an). Ce taux est nettement supérieur à la moyenne nationale (67,3%). En revanche, le taux franc-comtois de réussite au brevet des collèges est légèrement inférieur au niveau national (respectivement 81,8% et 82,1%), même s'il augmente (+0,5 point par rapport à 2007). Enfin, en 2007, les taux de réussite au CAP (80,1%) et au BEP (76,0%) progressent nettement (respectivement +2,2 points et +1,6 point) et dépassent les taux nationaux.

et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) accueillent ainsi trois bacheliers généraux sur dix. Les bacheliers technologiques et professionnels poursuivent leurs études principalement dans des filières courtes, la plupart en section de technicien supérieur.

### L'insertion professionnelle des lycéens varie selon le sexe, le diplôme et la nature de la formation

Dans l'académie de Besançon, 3 850 lycéens ayant achevé un cycle de formation (avec ou sans diplôme) sont présents sur le marché du travail au 1<sup>er</sup> février 2008. Parmi eux, 70% occupent un emploi au bout de sept mois au plus. Toutefois, 60% de ces actifs occupés sont en situation professionnelle précaire (contrats à durée déterminée, contrats aidés ou intérim).

L'insertion professionnelle dépend d'abord grandement du niveau de diplôme : 80% des jeunes de niveau BTS (brevet de technicien supérieur) ont un emploi, alors qu'ils ne sont que 54% ayant un niveau BEP (brevet d'études professionnelles). Ensuite, la nature de la formation suivie est discriminante à l'embauche. Le taux de chômage atteint 28% à l'issue d'une formation « services »<sup>(2)</sup>, contre 23% des jeunes issus du domaine « production »<sup>(3)</sup>. Enfin, l'insertion professionnelle varie selon le sexe, les filles rencontrant davantage de difficultés à s'insérer que les garçons. Les jeunes femmes présentent un niveau de formation plus élevé que les hommes puisque

50% d'entre elles ont un niveau baccalauréat ou plus contre 44% de la population masculine. Pourtant, elles cumulent davantage d'embauches sous contrats précaires et à temps partiel. De surcroît, elles occupent moins souvent que les hommes des postes qualifiés (16% contre 54%).

### Les niveaux de formation

Depuis 1969, les formations sont répertoriées en sept niveaux :

- Niveau VI : sorties du 1<sup>er</sup> cycle du second degré (6<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>) et des formations préprofessionnelles en un an.
- Niveau V bis : sorties de 3<sup>e</sup> générale, de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> technologiques et des classes du second cycle court avant l'année terminale.
- Niveau V : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale.
- Niveau IV : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III.
- Niveau III : sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 ans (DUT, BTS, DEUST, DMA) ou d'un diplôme d'État équivalent.
- Niveaux II et I : sorties avec un diplôme universitaire (Licence, Master, Doctorat) ou un diplôme de grande école.

Dans l'enseignement secondaire, la dernière classe fréquentée (au lieu du diplôme) est prise en compte lorsque les élèves arrêtent leurs études.

### Une baisse régulière du nombre d'étudiants depuis 2003 dans l'académie de Besançon

Evolution et répartition des étudiants\* de l'académie de Besançon (sous statut scolaire)

	Rentrée 2003	Rentrée 2004	Rentrée 2005	Rentrée 2006	Rentrée 2007	Rentrée 2008	Évolution 2003-2008 (en %)	Part en 2003 (en %)	Part en 2008 (en %)
Université de Franche-Comté	20 718	20 541	20 253	19 017	18 227	18 018	- 13,0	71,1	71,0
dont UFR (y.c. DAEU et CLA)	16 898	16 153	15 916	15 122	14 264	13 885	- 17,8	58,0	55,8
IUT	2 547	2 719	2 577	2 682	2 861	3 171	+24,5	8,7	9,4
Télé-enseignement (n.c. DAEU)	1 229	1 625	1 714	1 174	1 068	934	- 24,0	4,2	5,6
IPAG	44	44	46	39	34	28	- 36,4	0,2	0,2
Université de technologie Belfort-Montbéliard	1 914	1 922	1 974	2 034	2 126	2 180	+13,9	6,6	6,6
École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques (ENSMM)	583	639	675	728	796	793	+36,0	2,0	2,2
Classes post-bac des lycées	4 823	4 759	4 804	4 782	4 854	4 901	+1,6	16,6	16,4
dont STS**	3 964	3 913	3 969	3 899	3 933	3 953	- 0,3	13,6	13,5
CPGE	800	764	771	834	879	908	+13,5	2,7	2,6
FCIL niv. III (mars n+1)	59	82	64	49	42	40	- 32,2	0,2	0,3
IUFM (1 <sup>ère</sup> année)	1 101	1 084	1 056	1 005	905	767	- 30,3	3,8	3,7
<b>Total</b>	<b>29 139</b>	<b>28 945</b>	<b>28 762</b>	<b>27 566</b>	<b>26 908</b>	<b>26 659</b>	<b>- 8,5</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

\* Les étudiants sont ceux de formation initiale relevant seulement du MEN, non compris les STS et CPGE des lycées agricoles ; les écoles de santé et de formation sociale ; les écoles de commerce ; les établissements d'enseignement artistique et culturel ; les étudiants apprentis (CFA et lycées).

\*\* Sous statut scolaire (nc apprentis)

Sources : université de Franche-Comté (transmission des inscriptions au 15 janvier) et ENSMM (enquêtes n° 27 d'octobre-novembre, hors masters et doctorants)

## De plus en plus d'apprentis dans la région

Les formations par apprentissage sont aussi une voie particulièrement appréciée des jeunes francs-comtois. La Franche-Comté se situe au 6<sup>e</sup> rang des régions françaises selon le poids de l'apprentissage de niveau IV (baccalauréat ou brevet professionnel). L'apprentissage régional se compose de 55% de formations de niveau V (CAP-BEP), de 24% de formations de niveau IV et de 21% de formations post-baccalauréat (niveaux I, II et III).

Tous ministères et niveaux confondus, les centres de formation francs-comtois accueillent 10 000 apprentis <sup>(4)</sup> en 2007-2008, soit une hausse de 5% en un an et de 17% sur trois ans. Les inscriptions progressent dans toutes les formations, mais davantage au niveau I (+43% en un an

pour 144 inscrits) qu'aux niveaux III (+9%) ou IV et V (+2 à +3% en moyenne). En ce qui concerne les jeunes en classes d'initiation préprofessionnelle par alternance (CLIPA), ils sont au nombre de 293 en 2007, soit une hausse de 41% sur les quatre dernières années due à la mise en place des CLIPA au sein du ministère de l'Agriculture.

## Davantage de jeunes issus de l'apprentissage en emploi

En Franche-Comté, 4 050 jeunes sortants des centres de formation d'apprentis sont présents sur le marché du travail au 1<sup>er</sup> février 2008. Les trois quarts d'entre eux ont un emploi (aidé ou non) sept mois après leur sortie du système éducatif. L'insertion professionnelle des apprentis s'améliore en Fran-

### La Franche-Comté : 6<sup>e</sup> région française pour l'importance de l'apprentissage dans les formations de niveau bac ou équivalent

Nombre et répartition des effectifs de niveau IV dans les régions françaises en 2008

	Effectifs du second cycle professionnel de niveau IV		Apprentis de niveau IV	Part de l'apprentissage* de niveau IV (en %)
	Ministère de l'Éducation nationale	Ministère de l'Agriculture et de la Pêche		
Pays de la Loire	9 150	3 230	8 450	40,6
Poitou-Charentes	4 220	1 440	3 520	38,3
Alsace	5 110	270	3 220	37,4
Rhône-Alpes	15 640	2 970	10 910	37,0
Centre	6 500	1 270	4 390	36,1
<b>Franche-Comté</b>	<b>3 740</b>	<b>830</b>	<b>2 390</b>	<b>34,3</b>
Provence-Alpes-Côte d'azur	13 680	960	7 450	33,7
Haute-Normandie	6 270	510	3 370	33,2
Lorraine	8 280	580	4 320	32,8
Bourgogne	4 490	1 140	2 690	32,4
Picardie	6 070	730	2 810	29,3
Midi-Pyrénées	7 280	1 630	3 680	29,2
Limousin	2 020	590	1 070	29,1
Basse-Normandie	4 380	1 320	2 330	29,0
Auvergne	4 040	1 040	2 010	28,3
Languedoc-Roussillon	6 880	1 260	2 980	26,8
Bretagne	8 940	3 200	4 330	26,3
Champagne-Ardenne	4 800	760	1 900	25,5
Île-de-France	40 310	440	13 670	25,1
Corse	650	40	230	25,0
Nord-Pas-de-Calais	15 740	1 170	5 120	23,2
Aquitaine	9 470	1 860	3 420	23,2
Réunion	3 600	270	960	19,9
Martinique	2 170	160	320	12,1
Guadeloupe	2 420	160	200	7,2
Guyane	780	50	10	1,2
<b>France</b>	<b>196 630</b>	<b>27 880</b>	<b>95 750</b>	<b>29,9</b>

\* Le poids de l'apprentissage se calcule en rapportant l'effectif des apprentis à la somme des effectifs du second cycle professionnel (MEN, Agriculture) et des apprentis.

Source : ministère de l'Éducation nationale (enquête n° 51/SIFA) et DEPP

che-Comté depuis 2005. En effet, la proportion de jeunes en recherche d'emploi (21%) diminue de quatre points chez les anciens apprentis, sur les trois dernières années (2005-2008). Elle s'approche du niveau observé en 2003.

L'insertion professionnelle des jeunes issus de l'apprentissage est plus aisée dans le Doubs qu'en Haute-Saône ou dans le Territoire de Belfort. Dans ces deux départements, le taux de chômage de ces individus s'élève respectivement à 30% et 32% (contre 18% dans le Doubs). Dans le Jura, la situation est intermédiaire.

### Le diplôme favorise l'insertion sur le marché du travail

Le diplôme favorise l'insertion sur le marché du travail : 85% des apprentis ayant un niveau supérieur ou égal au BTS travaillent contre 72% ayant un niveau CAP-BEP. Ainsi, à domaine de formation et sexe identiques, un apprenti de niveau post-baccalauréat a 3,4 fois plus de chance de travailler qu'un jeune de niveau CAP-BEP.

Les filles rencontrent toujours plus de difficultés à s'insérer que les garçons : 71% d'entre elles décrochent un emploi après leur formation en apprentissage, contre 77% des

### Les effectifs scolaires stagnent dans l'académie de Besançon en 2008

À la rentrée 2008, l'académie de Besançon compte 240 500 élèves et étudiants soit 780 de moins qu'en 2007 (- 0,2%). Les effectifs du premier degré restent stables (+0,1%) et ceux du second degré reculent de 0,7%. La diminution des effectifs dans le second degré est contrastée. Le nombre d'élèves croît légèrement dans les collèges (+0,2%) mais baisse dans les lycées (- 2,0%). Dans l'enseignement supérieur, le nombre d'étudiants diminue de 0,9%.

hommes. À caractéristiques identiques (niveau et domaine de formation), les garçons ont 2,1 fois plus de chance d'avoir un emploi que les filles. En outre, la population féminine connaît des conditions de travail plus précaires (davantage de temps partiel, de contrats à durée limitée et de contrats aidés), en raison notamment du choix du domaine d'activité.

Les domaines de formation « agriculture » et « mécanique, électricité et électronique » permettent une insertion rapide : 79% des actifs ont un contrat de travail. En revanche, le taux d'emploi des jeunes issus du domaine de formation « formations » est plus faible (68%). ■

Luc BRIOT, Martine KRZYWONOS  
et Véronique REMY (Rectorat)

(1) Les formations post-baccalauréat en lycées regroupent les sections de technicien supérieur (STS) et les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

(2) Comme le CAP « agent entreposage et messagerie » ; le BEP « optique et lunetterie » ; la mention complémentaire « aide à domicile » ou le Bac pro « commerce » ou encore le BTS « économie sociale et familiale » ; le DMA (diplôme métiers d'arts) « régie du spectacle option lumière »...

(3) Comme le CAP « couvreur » ; le BEP « bois et matériaux associés » ; la mention complémentaire « soudage » ou le Bac pro « microtechniques » ; le BMA (brevet métiers d'arts) « ébéniste » ou encore le BTS « maintenance industrielle »...

(4) Hors niveau VI c'est-à-dire CLIPA (classe d'initiation préprofessionnelle en alternance).

Académie  
de  
Bordeaux



## L'insertion des jeunes lycéens 7 mois après la sortie Résultats des enquêtes IVA

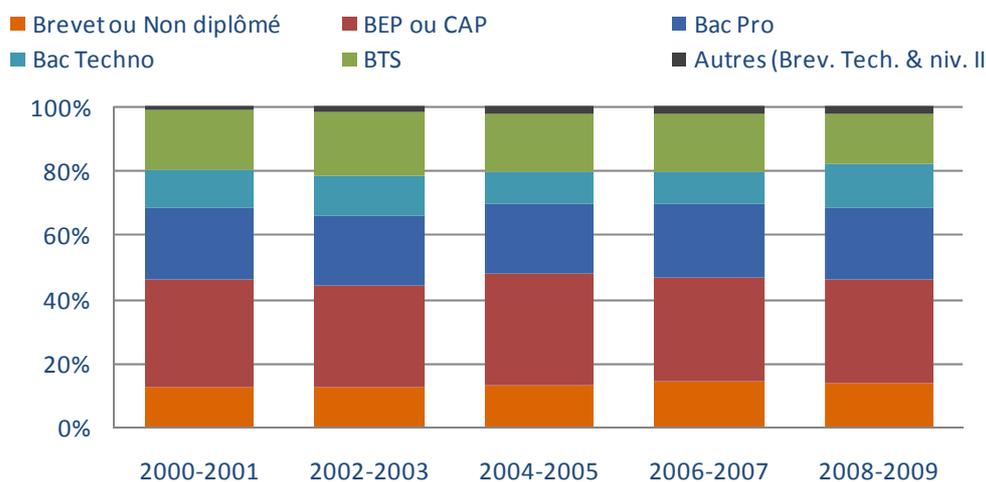
*Observée sept mois après la sortie du lycée, l'insertion professionnelle des jeunes reste très dépendante du niveau de formation acquis dans le système éducatif. Les diplômés de BTS ont ainsi deux fois plus de chances d'accéder à un emploi, que les non-diplômés. Cependant la spécialité du diplôme vient parfois nuancer ce constat, particulièrement dans le domaine des services. Les sortants issus de ces spécialités tertiaires sont moins souvent en emploi que ceux ayant suivi une formation relevant du domaine de la production. Par ailleurs, l'insertion des jeunes varie beaucoup d'une année sur l'autre du fait de la conjoncture économique.*

Les résultats des enquêtes récentes « Insertion dans la Vie Active » (IVA) sont présentés en distinguant successivement les diplômes possédés par les élèves sortants, les aspects quantitatifs et qualitatifs de leur insertion professionnelle et enfin leurs opinions sur la formation reçue et l'orientation choisie.

### 1 – Les sortants des voies technologiques et professionnelles des lycées

Les enquêtes IVA permettent d'estimer le nombre de sortants des lycées qui entrent directement dans la vie active. Les « sorties » vers l'apprentissage sont considérées ici comme des poursuites d'études. Les jeunes concernés sont donc exclus du champ des sortants.

#### Répartition des sortants des voies technologiques et professionnelles



Source : Enquêtes IVA de 2000 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires

La structure des sorties par diplôme reste stable depuis les années 2000. Environ un tiers des sortants possèdent, comme plus haut diplôme, un CAP-BEP. Un autre tiers détient un Bac professionnel ou un Bac technologique. Enfin, à

chaque bout de l'échelle, environ 13 à 14 % ne possèdent que le Brevet ou aucun diplôme, et de 16 à 18 % selon les années, sont titulaires d'un BTS.

#### Effectifs estimés des sortants par diplôme

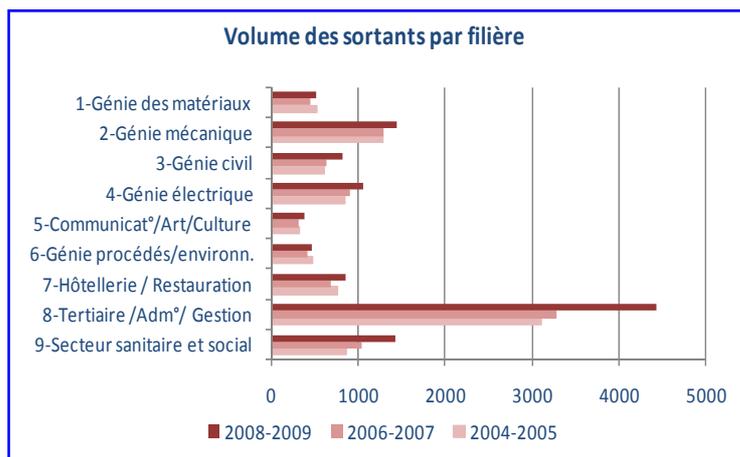
	2000-2001	2004-2005	2008-2009
Brevet ou Non diplômé	1074	1137	1558
BEP ou CAP	2942	3032	3671
Bac Pro	1940	1919	2616
Bac Techno	1029	901	1531
BTS	1612	1569	1793
Autres (Brev. Tech. & niv. II)	135	205	284
Non réponse	389	28	37
<b>Ensemble</b>	<b>9121</b>	<b>8791</b>	<b>11491</b>

Source : Enquêtes IVA de 2000 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires – Effectifs pondérés

En volume en revanche, les sorties annuelles (évaluées par la somme des demi-échantillons sur 2 ans) sont plus variables. Elles sont estimées entre 7 700 et 11 500 selon les années.

Par domaine de formation, la filière « Tertiaire/ administration/ gestion » rassemble de loin le plus grand nombre de sortants. Plus d'un tiers des jeunes interrogés sont issus de cette spécialité. Viennent ensuite le génie mécanique et le secteur sanitaire et social, avec environ 13 % de sortants chacun.



Source : Enquêtes IVA de 2004 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires

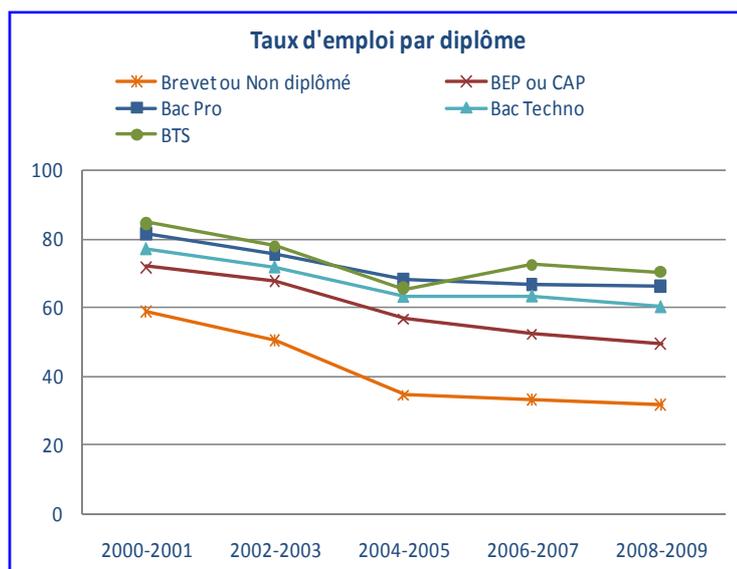
## 2 - L'accès à l'emploi

### ■ Des diplômes qui favorisent l'insertion...

Détenir un emploi 7 mois après la sortie du lycée est une situation deux fois plus fréquente pour les titulaires d'un BTS que pour les pas ou peu diplômés. Les premiers connaissent un taux d'emploi de 70 % (en 2008-2009) quand les seconds dépassent à peine les 30 %.

Globalement, la hiérarchie des diplômes se retrouve sur les taux d'emploi : du DNB au BTS l'accès à l'emploi est quasiment toujours plus élevé (sauf entre 2003 et 2004 où la courbe des BTS est passée en-dessous de celle des bacs professionnels).

L'emploi des jeunes est assez fluctuant d'une année sur l'autre. Dépendant fortement de la conjoncture, il a connu une nette dégradation autour de 2003 avec une baisse des taux d'emploi de l'ordre de 10 points<sup>1</sup>.



Source : Enquêtes IVA de 2000 à 2009

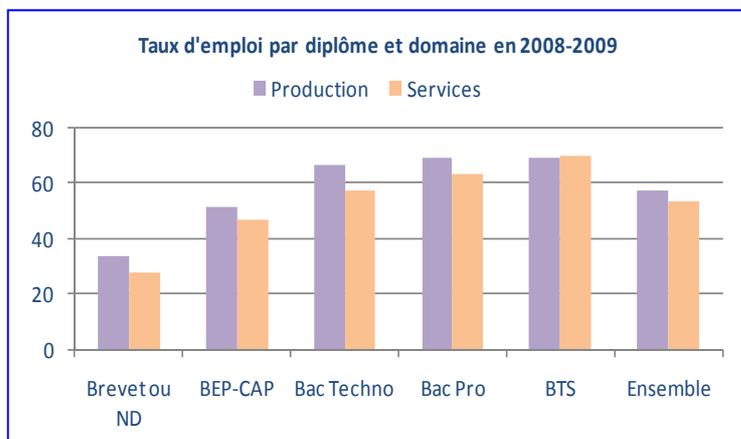
Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
Taux d'emploi = effectifs en emploi/(effectifs en emploi + recherche d'emploi + stages + inactivité)

L'impact de la crise actuelle n'est pas encore visible sur cet indicateur qui lisse les variations conjoncturelles, du fait de sa construction biennale (sur 2 ans). Quelques tendances temporellement plus fines seront toutefois dégagées dans un encadré, à l'aide des demi-échantillons annuels.

<sup>1</sup> - cf : Note d'information DEP- n° 04-21

### ■... et des spécialités plus porteuses que d'autres

En règle générale, les sortants des formations relevant du domaine de la production s'insèrent mieux que les jeunes sortants des formations du domaine des services.



Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
Taux d'emploi = effectifs en emploi/(effectifs en emploi + recherche d'emploi + stages + inactivité)

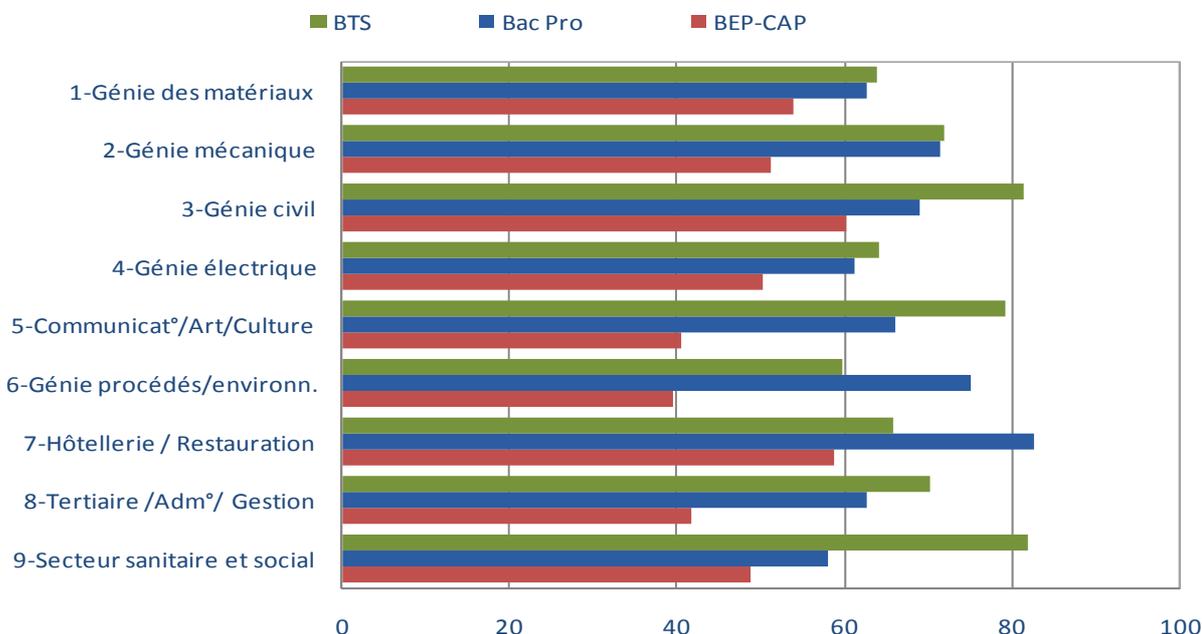
L'influence du domaine de la formation peut même relativiser la prééminence du diplôme. En effet, les diplômés de Bac professionnel de la production ont quasiment les mêmes taux d'emploi que les titulaires de BTS du même domaine (69,1 % contre 69,4 %).

Ce niveau de regroupement en deux postes mérite toutefois d'être désagrégé en filières plus fines et plus homogènes au point de vue de la spécialité. Ainsi l'académie de Bordeaux s'est dotée d'une nomenclature spécifique de filières en 9 postes (agriculture non comprise).

Les 3 filières qui offrent les meilleurs taux d'insertion, tous niveaux confondus, sont le génie civil, le génie mécanique, et l'hôtellerie-restauration avec plus de 60 % de leurs diplômés en emploi 7 mois après la sortie du lycée.

En bas du classement figurent le génie des procédés/environnement et le secteur sanitaire et social, avec des taux d'emploi de l'ordre de 48 % et 52 % respectivement. La probabilité d'obtenir un emploi est plus forte pour les diplômés de niveau V en génie civil que pour les titulaires d'un bac professionnel de la filière sanitaire et sociale (60 % contre 58 %).

Taux d'emploi par diplôme et filière en 2008-2009



Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires

Taux d'emploi = effectifs en emploi/(effectifs en emploi + recherche d'emploi + stages + inactivité)

### ■ Poursuivre dans sa filière ...

La filière sanitaire et sociale est celle où la possession d'un BTS permet un taux d'insertion très élevé, alors que dans l'hôtellerie-restauration, l'obtention d'un emploi paraît plus aisée pour les titulaires d'un bac professionnel que pour les diplômés de BTS.

De même, dans le génie des matériaux et le génie mécanique, le BTS n'apporterait pas réellement un avantage par rapport au Bac professionnel, du moins pour l'obtention du premier emploi.

L'analyse sur la période précédente conforte ces tendances. Les diplômés d'un BTS en génie des procédés/environnement font cependant exception. Leur taux d'emploi atteignait 85 % en 2006-2007.

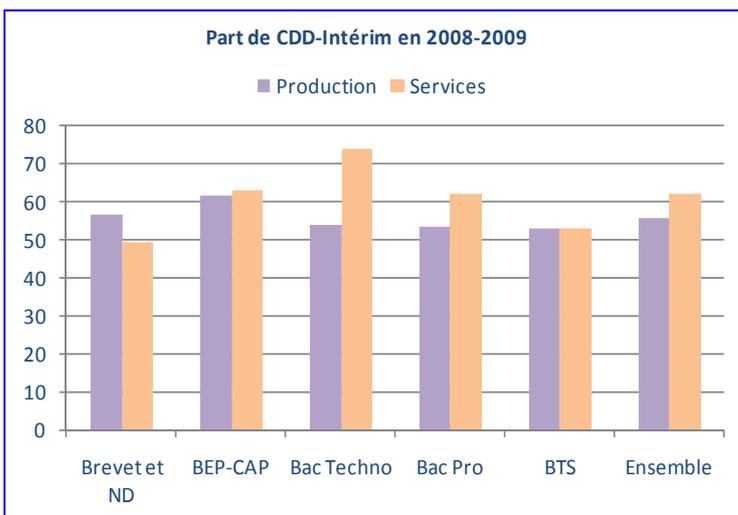
Il reste toutefois à établir une comparaison sur les aspects qualitatifs des emplois occupés.

## 3 – Les conditions d'emploi

### ■ Environ 60 % de contrats à durée déterminée ou d'intérim

Les contrats temporaires représentent 60 % des emplois 7 mois après la sortie. Il s'agit de l'ensemble des contrats à durée déterminée (30 %), des contrats aidés (18 %) et de l'intérim (11 %). C'est l'utilisation de ce type de contrat, surreprésenté chez les jeunes, qui fait varier conjoncturellement leur taux d'emploi.

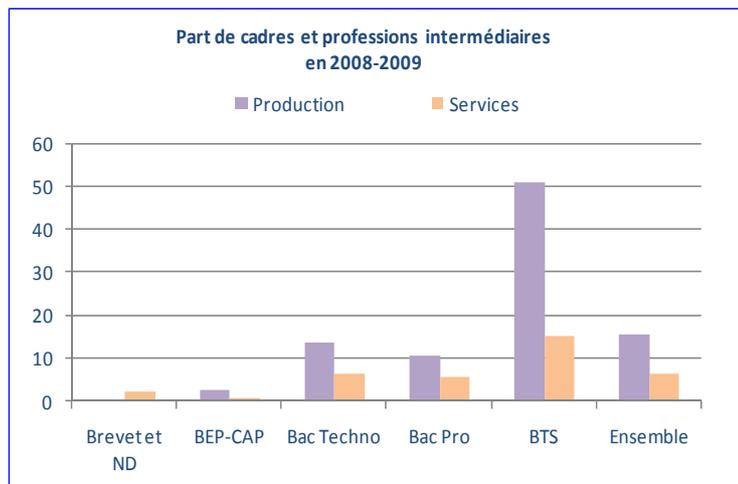
Source : Enquêtes IVA 2008-2009



Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
 Part de CDD-Intérim = (effectifs en CDD + Contrats aidés + Intérim)/effectifs en emploi

### ■ Le niveau de qualification des emplois : les titulaires de BTS de la production en position avantageuse

Pour les diplômés de BTS, les formations de la production mènent en général à des emplois plus qualifiés que les formations aux services. 51 % des jeunes formés dans le secteur industriel sont cadres ou professions intermédiaires (agents de maîtrise, techniciens, VRP...). Cette part tombe à 15 % parmi les titulaires des BTS du domaine des services, en emploi.

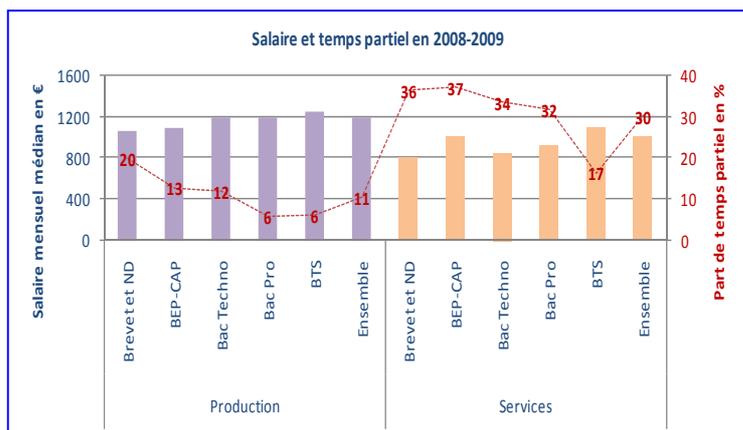


Source : Enquêtes IVA 2008-2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
 Part de cadres-PI = (effectifs des cadres + agents de maîtrise + techniciens)/effectifs en emploi

### ■ Salaires plus élevés et temps partiel plus faibles à l'issue des formations de la production

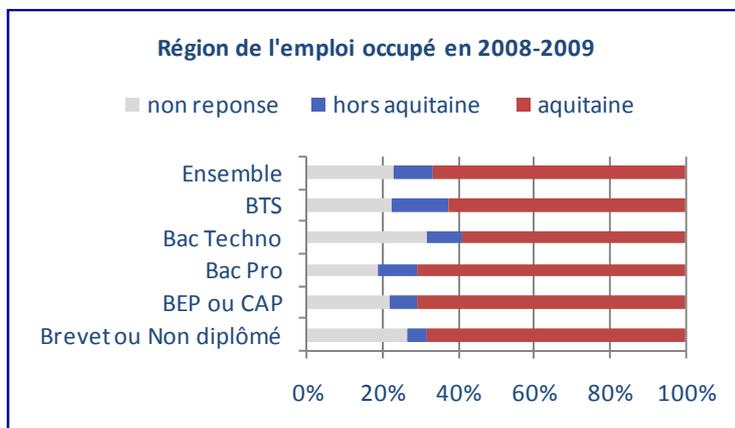
La part des emplois à temps partiel est trois fois plus importante pour les jeunes issus des formations aux services (30 %) que pour ceux issus du domaine de la production (11 %). Ces proportions de temps partiel affectent mécaniquement les niveaux de salaires calculés toutes quotités de temps de travail confondues. Les salaires médians sont ainsi respectivement de 1000 et 1200 euros mensuels, selon le domaine de formation suivie.



Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
 ND : Non Diplômés

### La mobilité géographique plus importante pour les titulaires d'un BTS

Un emploi sur dix est localisé hors de la région Aquitaine. Les diplômés de BTS sont les plus mobiles, leur taux s'élève à 15 %.

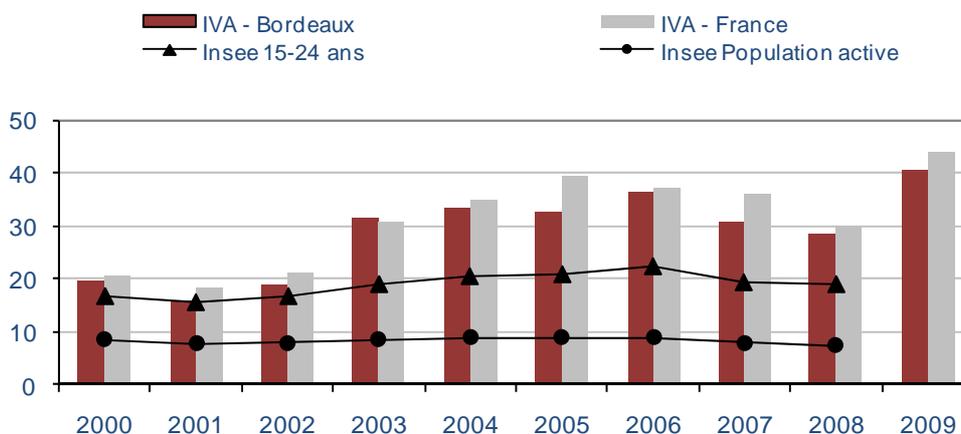


Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales et intermédiaires  
 Région de l'emploi = effectifs en emploi en Aquitaine / effectifs en emploi

### Des variations conjoncturelles qui influencent particulièrement le taux de chômage des jeunes

Pour apprécier l'évolution annuelle des taux d'insertion professionnelle qui ressortent des enquêtes IVA et qui font l'objet de la présente note, il convient de garder à l'esprit deux points importants :  
 Les variations de la conjoncture économique influencent fortement le taux de chômage des jeunes, plus fortement que celui de l'ensemble de la population active.  
 L'insertion professionnelle constitue un phénomène progressif, qui peut dépasser la durée de sept mois retenue pour l'enquête IVA.

### Les jeunes et le taux de chômage

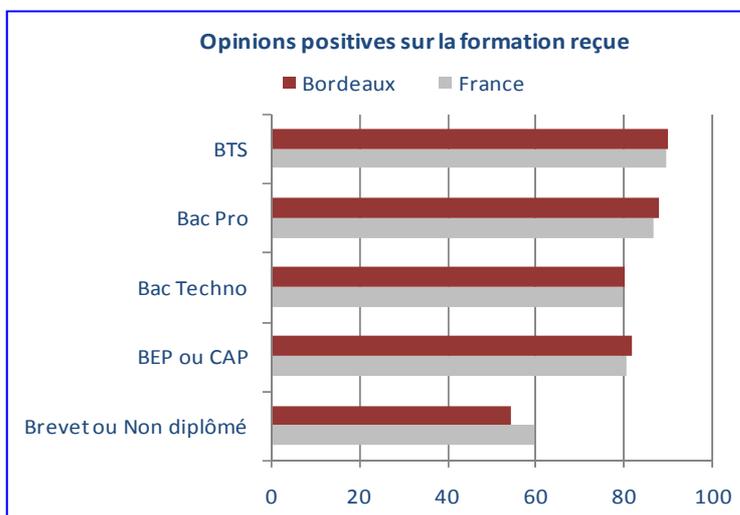


Sources : Taux de chômage à 7 mois : enquêtes IVA 2000-2009 : jusqu'en 2002 toutes les spécialités sont interrogées tous les ans. A partir de 2003, ce sont des spécialités différentes d'une année sur l'autre (effectifs en recherche d'emploi / effectifs de sortants).  
 Taux de chômage 15-24 ans, et taux de chômage Population active (au sens du BIT) : INSEE - France métro.

## 4 : L'opinion des élèves

### ■ Des sortants plutôt satisfaits de la formation reçue...

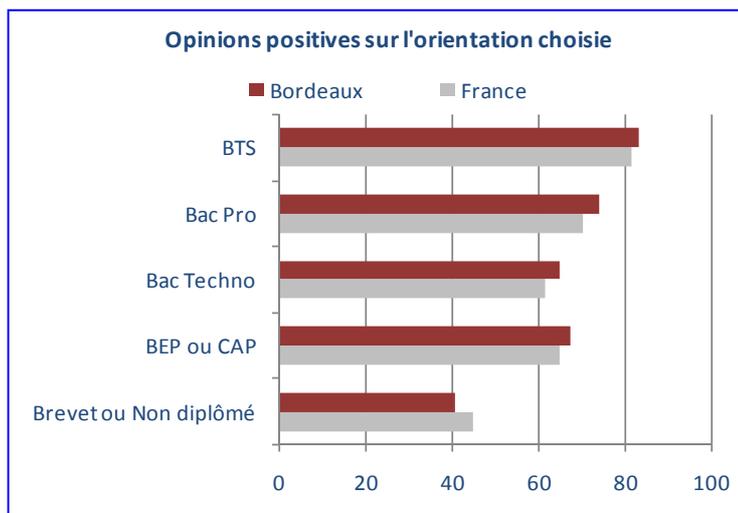
Dans l'ensemble, un peu plus de 80 % des jeunes sortants se disent satisfaits ou très satisfaits de la formation qu'ils ont reçue. Toutefois, cette proportion varie fortement selon qu'ils détiennent un diplôme ou non. Seulement 54 % des non diplômés déclarent être satisfaits, contre 90 % des titulaires d'un BTS. L'opinion sur la formation suivie dépend aussi de la situation des jeunes sur le marché du travail. Lorsqu'ils sont au chômage, ils ne sont plus que 74 % à trouver la formation satisfaisante ou très satisfaisante, contre 82 % des personnes qui sont en emploi.



Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales

### ■ ... et généralement sans regret vis-à-vis de leurs choix d'orientation

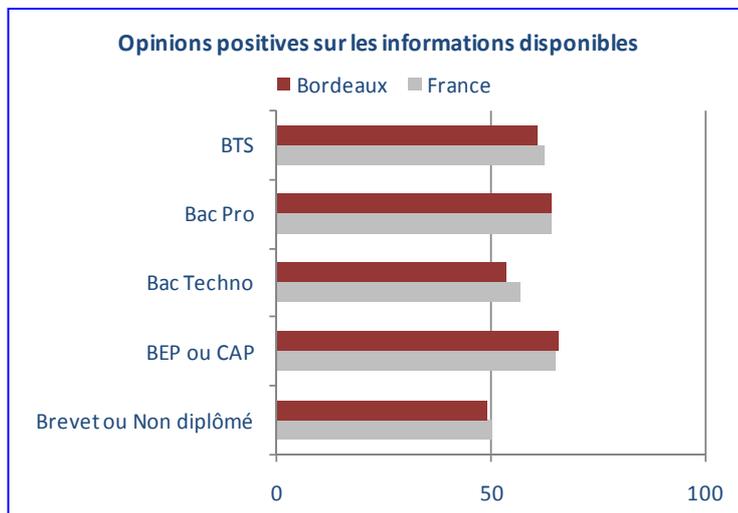
70 % des sortants déclarent que l'orientation suivie correspond à ce qu'ils voulaient faire. Là aussi le fait de détenir un diplôme partage nettement les opinions exprimées : de 41 % d'orientation « choisie » pour les non diplômés à plus du double pour les BTS (83 %). Cependant il n'y a pas véritablement de progression entre le niveau V et le niveau IV. Le bac technologique apparaît même ici correspondre moins souvent à l'orientation souhaitée que les diplômes de niveau V (respectivement 65 % et 67 %).



Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales

### ■ L'information sur l'orientation : des avis mitigés

A la question « estimez-vous avoir eu suffisamment d'information pour choisir votre orientation », globalement 61 % des jeunes ont répondu « oui ». Les catégories qui sont en-dessous de cette moyenne sont logiquement les non diplômés (49 %) ainsi que les titulaires d'un bac technologique (53 %).



Source : Enquêtes IVA 2008-2009  
 Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle EN – Années terminales

## Annexe méthodologique

L'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée chaque année, dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer, auprès des sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée, public ou privé sous contrat, relevant du ministère de l'Éducation Nationale. Les élèves qui déclarent poursuivre leurs études, même en apprentissage, ne font pas partie du champ.

Cette enquête a pour but de mesurer l'insertion professionnelle des jeunes 7 mois après la fin de leurs études. Le questionnaire détaille les contrats de travail des jeunes et leurs conditions d'emploi (salaire, temps de travail, ...). Il apporte aussi des éléments d'appréciation sur la satisfaction des jeunes à l'égard de leur formation.

### ■ Champ

Seules les interrogations auprès des sortants d'années terminales sont rassemblées au niveau national. L'académie de Bordeaux interroge aussi les sortants des années intermédiaires.

Depuis 2003 l'enquête est réalisée alternativement sur une moitié des spécialités de formation une année, et sur l'autre moitié l'année suivante. Pour étudier le champ complet des formations, il faut donc fusionner deux enquêtes.

En 2008-2009, le taux de réponse pour l'académie est de 40 % sur le champ des années terminales et intermédiaires. Sur le champ des années terminales uniquement, le taux de réponse pour l'académie est de 42,7 % quand la moyenne nationale est à 53,4 %. Cet écart s'explique par le fait que l'académie de Bordeaux n'effectue qu'une relance postale auprès des non-répondants en première vague.

### ■ Redressement

Un redressement est effectué pour corriger le défaut de réponse. Celui-ci consiste à multiplier (pondérer) les effectifs de répondants par l'inverse du taux de réponse calculé par sexe, niveau et domaine de formation.

	Taux de réponse*			
	2006-2007		2008-2009	
	France	Bordeaux	France	Bordeaux
<b>Ensemble</b>	<b>58,7</b>	<b>44,7</b>	<b>53,4</b>	<b>42,7</b>
niveau 2 et 3	64,3	51,5	59,3	47,3
niveau 4	60,6	45,2	54,2	43,1
niveau 5	51,9	39,6	48,3	39,1

Source : Enquêtes IVA 2006 à 2009

Champ : Sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées sous tutelle E.N. – Années terminales

\*Taux de réponse bruts (répondants / interrogés)

### ■ Les sortants

Ce sont les jeunes qui se déclarent ni en poursuite d'études, ni en apprentissage.

### ■ Le plus haut diplôme

L'enquête ne fournit pas la spécialité du plus haut diplôme mais seulement la spécialité du diplôme de l'année précédent la sortie. Celui-ci correspond au plus haut diplôme pour plus de 90 % des élèves (en 2009).

**Nathalie MARCHAL**



Académie  
de  
Caen



## L'insertion des jeunes a progressé jusqu'en 2008

*Cet article traite de l'insertion dans l'emploi des jeunes bas normands de niveau CAP-BEP, BAC professionnel et BTS (voir encadré p 2)*

*En février 2008, 67 % des 9 070 jeunes Bas-Normands entrés dans la vie active sept mois plus tôt avec un niveau CAP BEP, BAC professionnel ou un BTS, qu'ils soient issus d'un lycée professionnel ou d'un centre de formation des apprentis avaient un emploi. Ce taux d'insertion après sept mois est meilleur qu'un an auparavant. L'insertion des apprentis est plus élevée que celle des lycéens et celle des garçons plus élevée que celle des filles.*

Le niveau d'emploi des apprentis comme des lycéens sortant de l'école dépend de la conjoncture économique de la région.

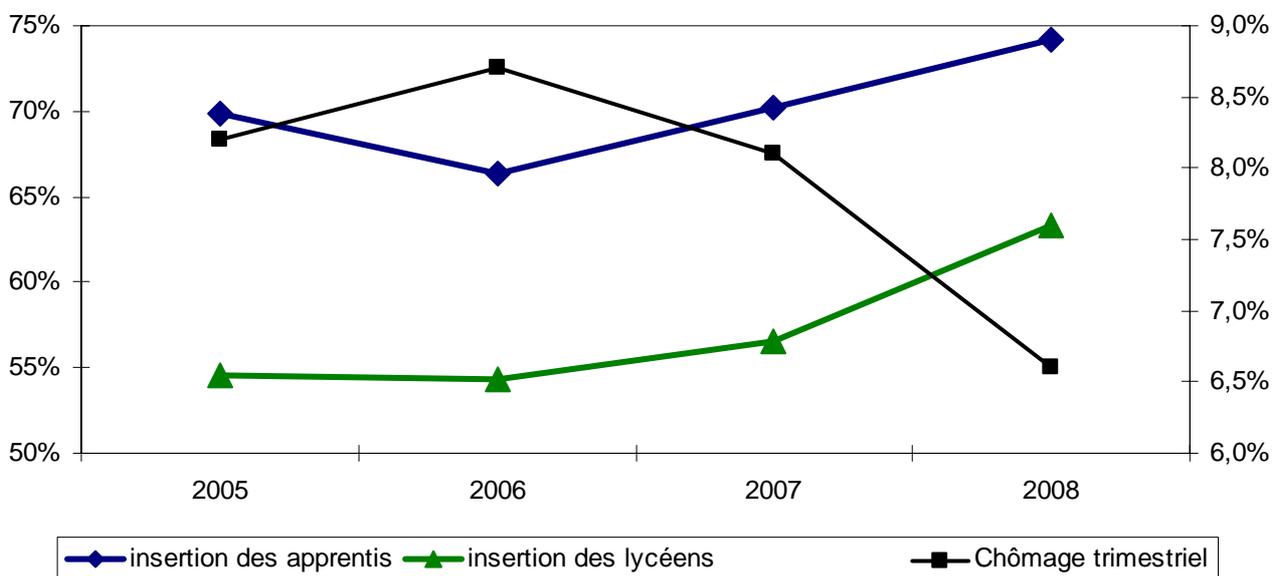
Le taux de chômage régional a augmenté au premier trimestre 2006 par rapport à celui du premier trimestre 2005. En 2007, le chômage au premier trimestre a baissé et plus encore au premier trimestre 2008 (courbe noire, échelle de droite ci dessous).

L'insertion des apprentis comme des lycéens (courbes bleue et verte, échelle de gauche) a

suivi une évolution inverse. Elle a baissé en 2006 quand le chômage augmentait. L'insertion a ensuite augmenté en 2007 et 2008 quand le chômage a baissé.

La faible diminution du chômage en 2007 a semble t-il plus profité aux apprentis qu'aux lycéens alors que la baisse du chômage très forte en 2008, passant de 8,1 % à 6,6 % a permis une très nette augmentation de l'insertion des lycéens.

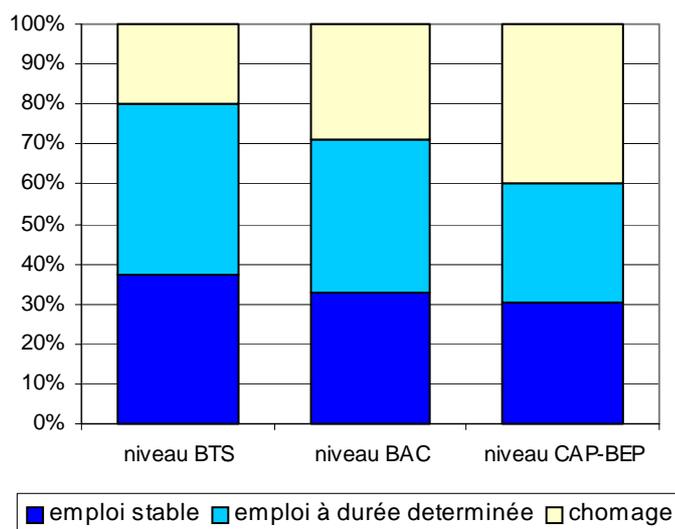
### L'insertion des jeunes est facilitée par un faible taux de chômage global



Sources : Rectorat, enquêtes IVA -IPA 2005 à 2008. INSEE, taux de chômage au 1er trimestre en Basse-Normandie

## Plus de diplômes pour plus d'emplois

D'une année sur l'autre et quelle que soit l'évolution de l'emploi, la même conclusion s'impose : plus le niveau d'études est élevé, plus l'insertion est facile. Ainsi, six mois après être sortis du système éducatif, 80 % des jeunes de niveau BTS ont trouvé un emploi. Ils sont 71 % parmi ceux dotés d'un niveau BAC professionnel, et seulement 59 % parmi ceux détenteurs d'un CAP-BEP.



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Insertion sept mois après la sortie de l'école en 2008	Education Nationale		Ministère de l'Agriculture	
	1 : Les lycéens	2 : Les apprentis	3 : Les lycéens	4 : Les apprentis
Nombre de sortants	5 070	2 745	892	363
<b>C. D. I.</b>	20,7%	42,0%	23,8%	35,7%
<b>C.N.E.</b>	17,6%	14,9%	26,2%	21,6%
<b>C. D. D.</b>	0,5%	2,5%	0,3%	1,1%
<b>INTERIM</b>	13,0%	9,9%	7,4%	5,0%
<b>A.E.N.A*</b>	2,8%	1,4%	3,4%	4,3%
<b>emplois aidés</b>	8,5%	3,3%	6,5%	4,5%
<b>Total emploi</b>	<b>63,2%</b>	<b>73,9%</b>	<b>67,5%</b>	<b>72,3%</b>
<b>Stages</b>	4,7%	2,3%	5,7%	7,4%
<b>chômage</b>	27,2%	20,0%	22,1%	17,1%
<b>non recherche</b>	4,9%	3,8%	4,7%	3,2%
	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

A.E.N.A\* : Autres emplois non aidés (fonctionnaires dont militaires, professions libérales...)

### Méthodologie

Le rectorat de Caen, avec le concours de la DRAF, réalise tous les ans l'enquête Insertion dans la Vie Active (IVA) sur le devenir des lycéens et apprentis bas-normands au 1er février, c'est-à-dire sept mois après la fin de leur formation initiale et d'apprentissage.

Cette opération est mise en œuvre avec l'appui du Conseil régional de Basse-Normandie. Même si la situation, seulement sept mois après la fin des études, n'est que le premier temps d'un processus de stabilisation, elle annonce souvent la suite du parcours professionnel, ainsi que le confirment les études de cheminement menées par le CEREQ.

Le champ des enquêtes insertion du rectorat et du ministère de l'agriculture couvre environ 40 % des jeunes à la recherche d'un emploi après leur formation initiale. Il s'agit de la presque totalité des jeunes formés au niveau CAP-BEP et les trois quarts de ceux formés par un bac professionnel (l'enquête ne suit pas ceux qui poursuivent vers une licence professionnelle). En revanche ces enquêtes ne couvrent que très partiellement l'insertion après un bac technologique (sauf en cas d'arrêt d'études à ce niveau) et encore moins ceux qui ont suivi un bac général (très rares à arrêter leurs études à ce niveau). Pour les formations de niveau post baccalauréat seuls les élèves sortant des STS sont interrogés.

Le taux de réponse à l'enquête est de 70 %, grâce notamment au concours des chefs d'établissements.

## Une insertion plus facile pour les garçons

	Ensemble des 9 070 sortants		
	ensemble	garçons (écart par rapport à la moyenne)	filles (écart par rapport à la moyenne)
<b>insertion</b>	67,2%	<b>+ 8,0</b>	-10,2
CDI+CNE	29,1%	<b>+ 7,3</b>	-9,2
CDD	17,8%	-3,3	<b>+ 4,1</b>
Interim+aena	13,7%	<b>+ 4,9</b>	-6,2
Aidés	6,6%	-0,9	<b>+ 1,2</b>
Stage	4,2%	-0,8	<b>+ 0,9</b>
Chômage	24,1%	-5,9	<b>+ 7,5</b>
Non recherche	4,5%	-1,4	<b>+ 1,8</b>

	Ensemble des 9 070 sortants		
	ensemble	garçons (écart par rapport à la moyenne)	filles (écart par rapport à la moyenne)
<b>insertion</b>	67,2%	<b>+ 8,0</b>	-10,2
Niveau III	80,1%	<b>+ 4,5</b>	-4,4
Niveau IV	71,4%	<b>+ 8,9</b>	-10,5
Niveau V	59,1%	<b>+ 9,8</b>	-14,9

L'insertion des garçons est toujours supérieure à celle des jeunes filles. En 2008, l'insertion des lycéens est ainsi de huit points supérieure à la moyenne de 63,2 % alors que celle des lycéennes lui est inférieure de 8 points. Entre l'insertion des garçons et celle des filles il y a donc un écart de 16 points. Cet écart se retrouve aussi bien pour les élèves du Ministère de l'éducation nationale (MEN) que pour celui de l'agriculture.

L'écart concernant les apprentis du MEN est

plus grand encore. Il est de près de 20 points. Les garçons s'insèrent à hauteur de 80,6 % alors que les filles ne le font qu'à hauteur de 60,8 %.

L'écart d'insertion entre filles et garçons est plus grand aux faibles niveaux de qualification. Au niveau CAP-BEP, il est ainsi de près de 20 points pour les lycéens du MEN et de 25 points pour les lycéens de l'agriculture et les apprentis du MEN. Au niveau III, l'écart est toujours inférieur à dix points.

## 1- L'insertion des lycéens

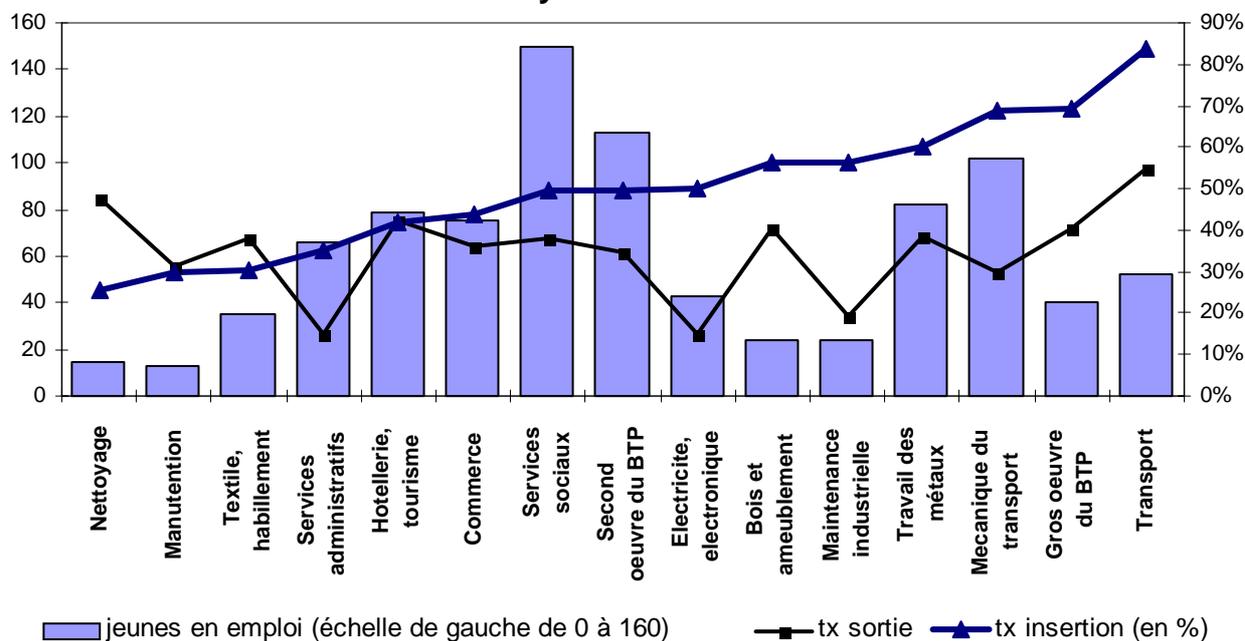
L'insertion des lycéens est structurellement inférieure à celle des apprentis. La majorité des jeunes s'inscrivent dans un lycée professionnel pour obtenir un BEP alors que les centres de formation des apprentis délivrent une majorité de CAP. Ainsi les lycéens poursuivent-ils très souvent leurs études notamment vers un Bac professionnel alors que les apprentis vont (à 55 % en 2008) chercher du travail avec leur diplôme. Sept mois après l'avoir obtenu, près de 75 % des apprentis auront trouvé un travail. Les lycéens ne seront qu'une minorité (30 %) à ne pas poursuivre leurs études et leur insertion doit donc s'apprécier au vu de leur renoncement à augmenter leur qualification. De plus l'insertion des apprentis à ce niveau est grandement facilitée par les contacts qu'ils peuvent entretenir avec le réseau de professionnels, cela dès leur formation. Ces derniers peuvent décider de les employer, ou tout au moins faciliter leur insertion au sein de la profession.

Tous niveaux confondus, l'insertion des lycéens connaît une forte augmentation en 2008. Alors que le total des jeunes en emploi s'élevait à 54,3 % en 2006 et 56,5 % en 2007, il augmente de près de 6 points en 2008 pour atteindre 63,3 % d'insertion à sept mois.

Les CDI augmentent de 3 points s'élevant, CNE compris, à 21,4 % alors que l'Intérim augmente d'un point et les emplois aidés de 2 points pour concerner 8,5 % des jeunes.

Les stages concernent dorénavant moins de 5 % des jeunes quittant les lycées professionnels et technologiques. Plus de 27 % des jeunes restent néanmoins au chômage sept mois après leur début de recherche d'emploi alors que près de 5 % ont renoncé à en chercher un.

L'insertion des lycéens au niveau CAP- BEP



Pour les raisons évoquées plus haut, les jeunes inscrits en CAP-BEP dans un lycée professionnel cherchent très souvent à poursuivre leurs études. Ils ne sont que 30 % à chercher un travail après ce niveau d'études.

Leur insertion a augmenté depuis 2006 passant de 39,5 % en 2006 à 42,1 % en 2007 et

48,9 % en 2008. Ce bon résultat cache cependant une évolution variable selon les diplômes.

Avec un taux de sortie élevé (55 %), le BEP *Conduite et service dans les transports routiers* permet une insertion excellente, à hauteur de 84 % après sept mois.

En 2008, c'était ainsi un peu plus de 50 jeunes qui avaient trouvé un travail après une formation dans le domaine du **Transport**.

Le domaine du **Nettoyage** n'offre lui qu'une insertion à hauteur de 30 % même si, là aussi, 55 % des jeunes recherchent du travail sans poursuivre d'études. C'est le cas de la principale formation du domaine, la terminale BEP *Bio-services*. Les deux autres formations complémentaires du domaine offrent pour l'une, le CAP *Maintenance et hygiène des locaux* un profil identique alors que la terminale BEP *Métiers de l'hygiène et propreté* présente un faible taux de sortie et, logiquement, un faible taux d'insertion.

Les diplômes relevant du domaine professionnel **Logistique, manutention** ainsi que du **Textile, habillement** ne permettent aussi qu'une insertion autour de 30 %. L'insertion

est un peu meilleure (35 %) pour les **Services administratifs** mais les jeunes inscrits dans ces domaines préfèrent très majoritairement augmenter leur qualification et ne sont que 15 % à chercher un emploi. Les quatre domaines **Hôtel, restauration tourisme, Commerce, Services de proximité** et **Second œuvre du bâtiment** avec une insertion comprise entre 42 % et 50 % sont parmi les plus gros fournisseurs d'emploi de la région.

L'insertion devient supérieure à 50 % dans les domaines de l'**Electricité, électronique**, de l'**Industrie du bois et de l'ameublement** et de la **Maintenance industrielle** et supérieure à 60 % dans le **Travail des métaux, mécanique générale** et la **Mécanique et maintenances des moyens de transport**, gros fournisseurs d'emploi.

### Une insertion plus facile pour les garçons

garçons niveau CAP-BEP	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008	filles niveau CAP-BEP	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008
1CAP1 PEINTURE EN CARROSSERIE	24	24	100%	88%	MC AIDE A DOMICILE (MC5)	93	78	84%	76%
TERBEP CONDUITE & SERVIC.DS TRANSP.ROUT.	108	57	54%	85%	2CAP2 PETITE ENFANCE	29	21	72%	67%
TERBEP REALIS.OUV.CHAUDRON. STRUCT.METAL	109	28	26%	74%	TERBEP VENTE - ACTION MARCHANDE	199	48	24%	56%
TERBEP TECHNQ.METX VERR.MATERX SYNTH.BAT	56	21	38%	73%	1CAP1 PETITE ENFANCE	30	26	86%	52%
TERBEP MAINTENANCE VEHICULES AUTOMOBILES	92	24	26%	69%	TERBEP CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES	518	102	20%	46%
2CAP2 SERRURIER METALLIER	49	38	81%	69%	TERBEP METIERS RESTAURATION HOTELLERIE	113	35	31%	44%
TERBEP MAINTENANCE VEHICULES MATERIELS	227	49	21%	67%	MC ESSAYAGE-RETOUCHE-VENTE (MC5)	34	27	79%	41%
2CAP2 MACON	46	30	65%	65%	TERBEP METIERS DE LA COMPTABILITE	454	65	14%	36%
TERBEP VENTE - ACTION MARCHANDE	136	35	26%	65%	TERBEP METIERS DU SECRETARIAT	490	86	17%	26%
TERBEP METIERS DE LA COMPTABILITE	276	33	12%	62%	2CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	47	30	64%	26%
TERBEP CARROSSERIE	81	24	29%	57%	TERBEP BIOSERVICES	62	38	61%	26%
TERBEP MAINT. SYSTEMES MECA. AUTOMATISES	218	42	19%	57%	TERBEP METIERS MODE INDUSTRIES CONNEXES	173	47	27%	21%
TERBEP METIERS RESTAURATION HOTELLERIE	150	35	23%	57%	2CAP2 ASS. TECH. MILIEUX FAMIL.COLLECT.	107	61	57%	20%
TERBEP METIERS DE L ELECTROTECHNIQUE	410	63	15%	54%	2CAP2 SERVICES HOTELIERS	32	26	81%	6%
TERBEP BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	179	38	21%	50%					
2CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	75	49	66%	37%					
TERBEP MET. PRODUCTION.MECA. INFORMATIS.	153	44	29%	34%					
2CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	33	28	85%	7%					

Source : IVA-IPA 2008

Note : Formations avec plus de 10 sortants, garçons ou filles, par taux d'insertion décroissant

L'insertion moyenne des lycéens au niveau CAP – BEP est de 48,8% en 2008. Celle des garçons est de 58,1% et celle des filles de 38,4 % soit un écart de près de 20 points.

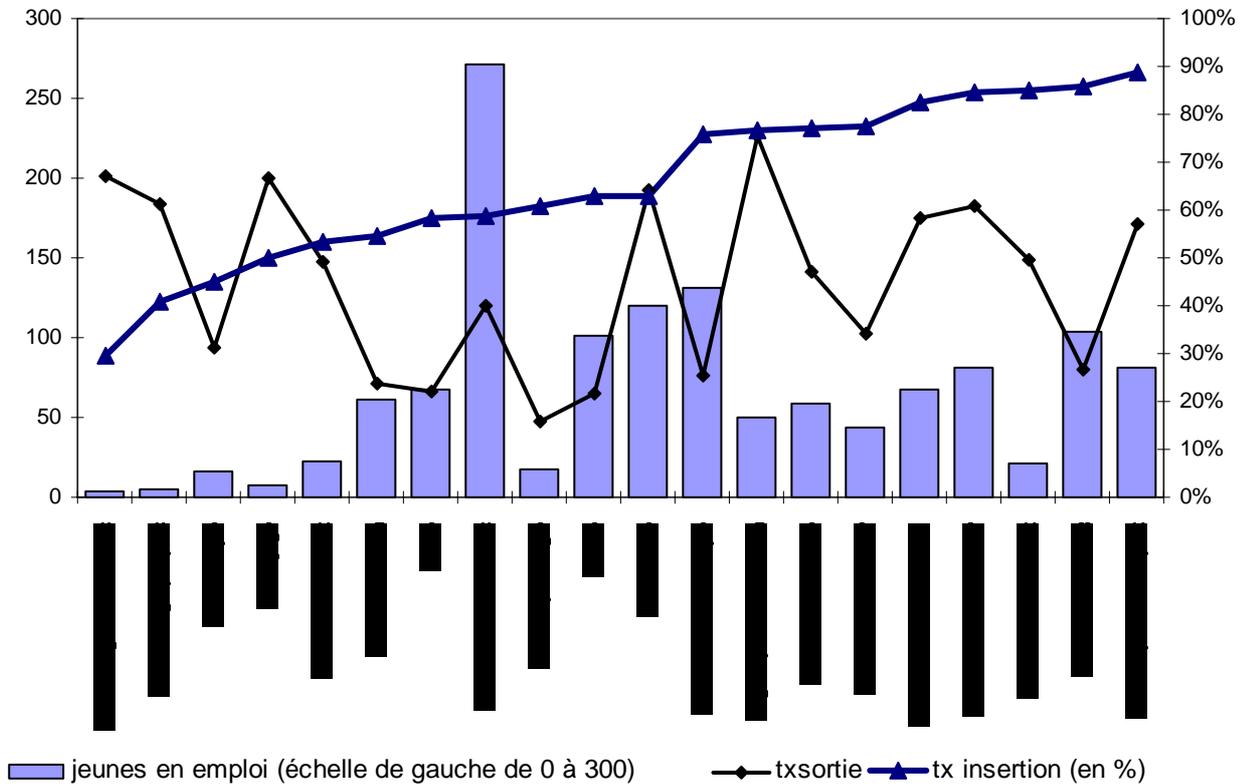
Les garçons bénéficient de deux formations qui insèrent à plus de 85 % et de cinq autres à plus de 66,6 % alors que les filles ne bénéficient d'aucune formation dans la première catégorie et de seulement deux dans la seconde. C'est

donc d'abord dans le choix des formations offertes que les garçons tirent le plus d'avantage. Alors que les filles trouvent le plus haut niveau d'emploi dans deux formations à forte connotation féminine **l'aide à domicile** et **la petite enfance**.

A formation semblable, les garçons semblent aussi trouver plus facilement de l'emploi. C'est le cas pour les BEP *Vente action marchande, Restauration hôtellerie et Comptabilité*. Ce

sont toutefois des formations où la poursuite d'études est privilégiée (faible taux de sortie) et donc peu significatives pour la majorité des élèves.

### L'insertion des lycéens au niveau BAC



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Plus de 67 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif avec un niveau BAC professionnel ou technologique se sont insérés en 2008 contre 61 % en 2007. Le taux de sortie s'est maintenu à 35 %, indiquant par là une très nette volonté de poursuivre les études dans le supérieur.

Quatre formations se partagent le domaine des **Services administratifs** qui domine largement l'emploi à ce niveau.

Il s'agit des terminales professionnelles *Secrétariat, Comptabilité* et *Service accueil assistance et conseil* et de la terminale STG *Comptabilité et finance d'entreprises*.

Plus de 80 % des élèves de la terminale STG poursuivent leurs études et seule une centaine a cherché un travail suite à cette formation. Un peu plus de 70 % d'entre eux en avait trouvé sept mois plus tard. Le taux de recherche d'emploi est beaucoup plus élevé pour les terminales professionnelles entre 50 % pour la formation en *comptabilité* et 67 % pour celle concernant le *secrétariat*. Le taux d'insertion à sept mois est supérieur à 60 % en *comptabilité* et de l'ordre de 50 % pour le *secrétariat* et le *service d'accueil assistance et conseil*.

## Une insertion plus facile pour les garçons

garçons niveau BAC	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008	Filles niveau BAC	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008
TERPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	36	19	54%	100%	TERPRO RESTAURATION	39	23	63%	89%
TERPRO REAL. OUVR.CHAUDRON.STRUCT.METAL.	38	16	41%	100%	TERPRO COMPTABILITE	186	96	52%	62%
TERPRO EXPLOITATION DES TRANSPORTS	21	15	70%	100%	T_SMS SCIENCES MEDICO-SOCIALES	495	106	21%	60%
TERPRO TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	46	31	71%	96%	T_STG MERCATIQUE (MARKETING)	398	86	22%	59%
TERPRO MAINT.APPAR.EQUIP.MENAG.& DE COLL	20	19	93%	93%	T_STG COMPTAB.& FINANCE D ENTREPRISES	287	44	15%	59%
T_STI GENIE MECANIQ: PRODUCTIQ.MECANIQ.	173	15	8%	92%	TERPRO COMMERCE	155	110	71%	57%
TERPRO MAINT.MATERIELS OPT.A AGRICOLES	19	14	74%	91%	T_STG COMMUNIC.&GEST.RESS. HUMAINES	371	79	21%	55%
TERPRO TECHNIC.BAT. : ETUDES & ECONOMIE	26	14	53%	90%	TERPRO ARTIS.& MET.ART : VETEMT ACC.MODE	33	17	51%	55%
TERPRO CARROSSERIE OPTION REPARATION	19	11	60%	90%	TERPRO SECRETARIAT	252	167	66%	51%
TERPRO LOGISTIQUE	33	25	75%	89%	TERPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	28	16	57%	50%
TERPRO TECHNICIEN D USINAGE	58	42	73%	89%	TERPRO HYGIENE ENVIRONNEMENT	15	10	67%	50%
TERPRO RESTAURATION	52	35	66%	87%	TERPRO SERVIC.ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL	91	51	56%	45%
TERPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	61	38	63%	85%	TERPRO LOGISTIQUE	26	20	77%	43%
T_STI GENIE ELECTROTECHNIQUE	316	43	14%	84%	Source : IVA-IPA 2008				
TERM PRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	124	72	58%	83%	<i>Note : Formations avec plus de 10 sortants, garçons ou filles, par taux d'insertion décroissant</i>				
TERPRO TECHNICIEN OUILLEUR	26	13	51%	82%					
T_STG COMPTAB.& FINANCE D ENTREPRISES	240	52	21%	81%					
TERPRO PRODUCTIQUE BOIS	24	14	58%	80%					
TERPRO TRAVAUX PUBLICS	14	10	71%	80%					
T_STI GENIE CIVIL	86	15	18%	78%					
TERPRO ENERGETIQ OP_A: INSTALLATION	53	38	75%	73%					
TERPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	145	77	53%	72%					
TERPRO SECRETARIAT	12	10	80%	71%					
TERPRO COMMERCE	77	42	54%	70%					
T_STG MERCATIQUE (MARKETING)	347	75	22%	67%					
T_STI GENIE ELECTRONIQUE	162	22	13%	67%					
TERPRO COMPTABILITE	81	40	49%	64%					
TERPRO ETUD.DEFINITION PRDTS INDUSTRIELS	33	16	49%	62%					
T_STG COMMUNIC.&GEST.RESS. HUMAINES	88	22	25%	57%					
TERPRO MICRO-INFMTQ RESX: INSTALL.MAINT.	31	20	64%	47%					
T_SMS SCIENCES MEDICO-SOCIALES	24	11	44%	43%					
T_STG GESTION SYSTEMES D INFORMATION	65	13	19%	40%					
TERM TECHNO HOTELLERIE	39	11	28%	40%					

L'insertion moyenne des lycéens au niveau BAC est de 67,4 % en 2008. Celle des garçons est de 77,2 % et celle des filles de 56 % soit un écart de 21 points, supérieur à celui constaté au niveau CAP-BEP.

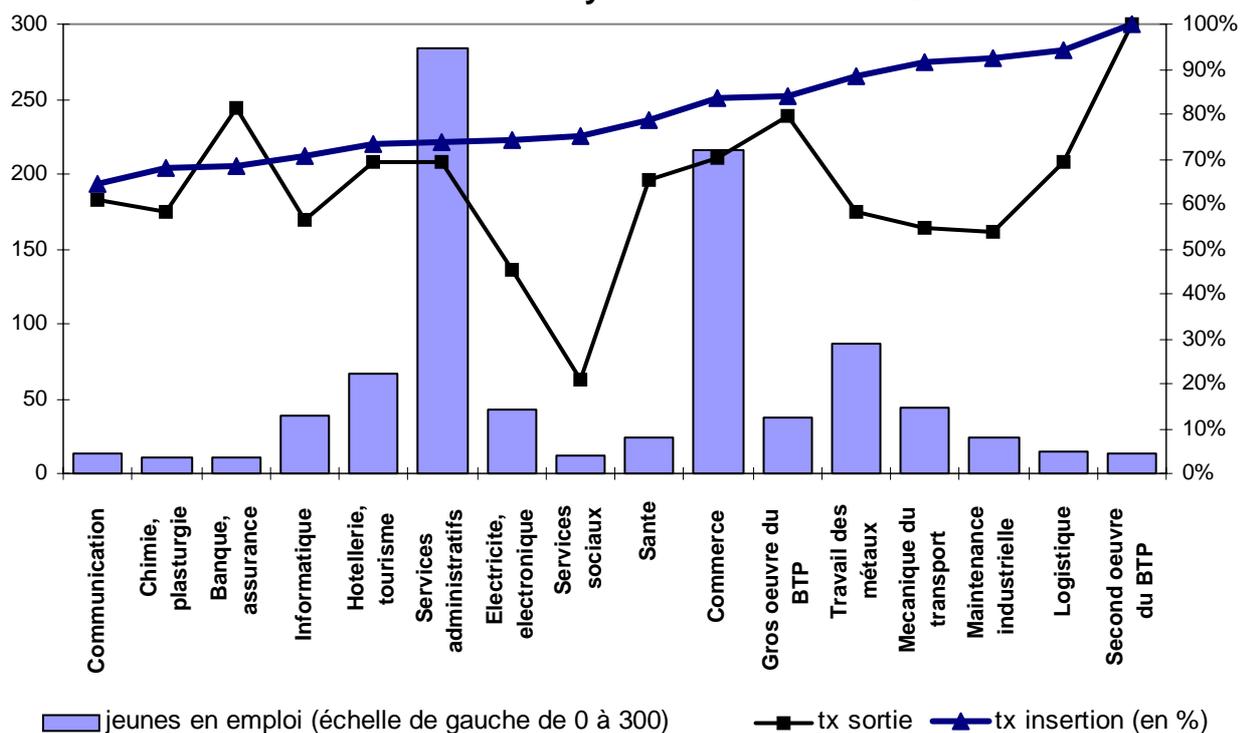
La différence entre garçons et filles se fait d'abord sur le choix des formations avec plus de vingt sortants. Les garçons ont près de trois fois plus de choix de formations que les filles : trente-trois formations pour eux contre treize seulement pour les filles.

Les formations offertes aux garçons insèrent aussi bien mieux que celles proposées aux filles. Les garçons bénéficient de treize forma-

tions qui insèrent à plus de 85 % et de treize autres à plus de 66,6 % alors que les filles ne bénéficient d'aucune formation dans la première catégorie et d'une seulement dans la seconde.

A formation semblable, la différence d'insertion entre filles et garçons n'est pas notable pour les BAC professionnels de *restauration* et de *comptabilité*. En revanche, les filles s'insèrent mieux avec le BAC *Sciences médico-sociales* que les garçons et moins bien avec les BAC *Mercatique, Comptabilité et finances d'entreprises*, et *commerce*.

## L'insertion des lycéens au niveau BTS



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Près de 79 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif avec un niveau BTS se sont insérés en 2008 contre 71 % en 2007.

Ce sont les formations concernant les **Services administratifs** et le **Commerce** qui offrent le plus d'emploi dans la région suivies d'assez loin par celles de **l'Hôtellerie, restauration tourisme** et celle de la **Mécanique générale**.

Au sein du domaine des **Services administratifs**, le BTS d'*Assistant secrétaire trilingue* possède seule une insertion inférieure à 50 % alors qu'elle atteint 70 % pour ceux d'*Assistant de direction* et d'*Assistant de ges-*

*tion PME PMI* et 80 % pour le BTS *Comptabilité et gestion des organisations* et le DECF d'*Etudes comptables et financières*.

Au sein du domaine du **Commerce**, les BTS de *Technico-commercial Génie électrique* ou *Matériaux souples*, de *Professions immobilières*, de *Management des unités commerciales* de *Négociation et relation client* ou de *Commerce international* vont de 75 % à 100 %.

## Les filles devant les garçons en BTS

Garçons niveau BTS	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008	Filles niveau BTS	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008
2BTS2 PRODUCTIQUE MECANIQUE	32	24	79%	100%	2BTS2 COMMERCE INTERNATIONAL	33	13	38%	91%
2BTS2 FLUID.EN.ENV. OP.GENIE CLIMATIQUE	13	13	100%	100%	2BTS2 OPTICIEN LUNETIER	18	11	63%	90%
2BTS2 TRAVAUX PUBLICS	14	12	86%	100%	2BTS2 NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	77	56	73%	82%
2BTS2 MAINT. A-V. ENGIN TP MANUTENTION	18	12	65%	100%	2BTS2 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	100	81	83%	82%
2BTS2 TECHNICO-COMMERC: GENIE ELEC.MECA	11	10	91%	100%	2BTS2 ASSISTANT DE GESTION PME PMI	111	84	78%	79%
2BTS2 HOTEL.REST.OP_B:ART CUL.TABL.SERV	19	10	51%	100%	2BTS2 COMPTA. GESTION DES ORGANISATIONS	146	90	62%	79%
2BTS2 AGRO-EQUIPEMENT	29	17	57%	94%	DECF-2 ETUDES COMPTABLES & FINANCIERES	30	25	82%	78%
2BTS2 MAINTENANCE INDUSTRIELLE	49	26	54%	91%	2BTS2 VENTES PRODUCTIONS TOURISTIQUES	26	23	87%	75%
2BTS2 COMPTA. GESTION DES ORGANISATIONS	63	23	37%	90%	2BTS2 ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE	71	14	20%	75%
2BTS2 CONTROL.INDUST.REGULAT.AUTOMATIQ	18	11	59%	90%	2BTS2 TECHNICO-COMMERC : MATERX SOUPLES	10	10	100%	75%
2BTS2 MECA.ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS	39	22	56%	89%	2BTS2 ASSISTANT DE DIRECTION	151	123	82%	70%
2BTS2 OPTICIEN LUNETIER	14	11	75%	89%	2BTS2 ANIMAT.GESTION TOURISTIQ. LOCALES	35	25	71%	65%
2BTS2 CONCEPTION DE PRODUITS INDUSTRIEL	20	13	65%	88%	2BTS2 COMMUNICATION DES ENTREPRISES	22	13	61%	64%
2BTS2 ETUDES ET ECONOMIE CONSTRUCTION	11	11	100%	86%	2BTS2 BIOANALYSES ET CONTRÔLE (BTS)	18	12	65%	64%
2BTS2 MANAGEMENT UNITES COMMERCIALES	53	39	74%	83%	2BTS2 ASSURANCE	14	11	77%	60%
2BTS2 NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	47	34	74%	81%	2BTS2 DESIGN D ESPACE	12	12	100%	50%
2BTS2 INFQ.GEST:DEVELOPPEUR APPLICATION	14	11	77%	80%	2BTS2 ASSISTANT SECRETAIRE TRILINGUE	24	15	64%	42%
2BTS2 ELECTROTECHNIQUE	72	39	54%	78%					
2BTS2 APRES VENTE AUTO : VEHICUL PARTIC	27	12	46%	73%					
2BTS2 SYSTEMES ELECTRONIQUES	53	17	33%	69%					
2BTS2 INFQ.GEST:ADM.RESX LOCAUX ENTREP	39	24	62%	68%					
2BTS2 INFORMTQ.RESEAUX.POUR IND.SERV.T.	36	14	38%	67%					
2BTS2 CONCEPT. INDUST. MICROTECHNIQUES	17	10	59%	50%					
2BTS2 ASSISTANT DE GESTION PME PMI	15	12	82%	33%					

Source : IVA-IPA 2008

Note : Formations avec plus de 10 sortants, garçons ou filles, par taux d'insertion décroissant

L'insertion moyenne des lycéens au niveau BTS est de 78,8 % en 2008. Celle des garçons est de 84,3 % et celle des filles de 75 % soit un écart de 9 points.

L'écart d'insertion entre garçons et filles se réduit donc par rapport aux niveaux CAP-BEP et BAC, tout comme la différence entre le nombre de formations offertes avec plus de 10 sortants : vingt-quatre pour les garçons et dix-sept pour les filles. Il faut signaler toutefois qu'à ce niveau de formation les filles sont plus nombreuses que les garçons : près d'un millier d'inscrits contre moins de 900. Les filles se regroupent ainsi majoritairement

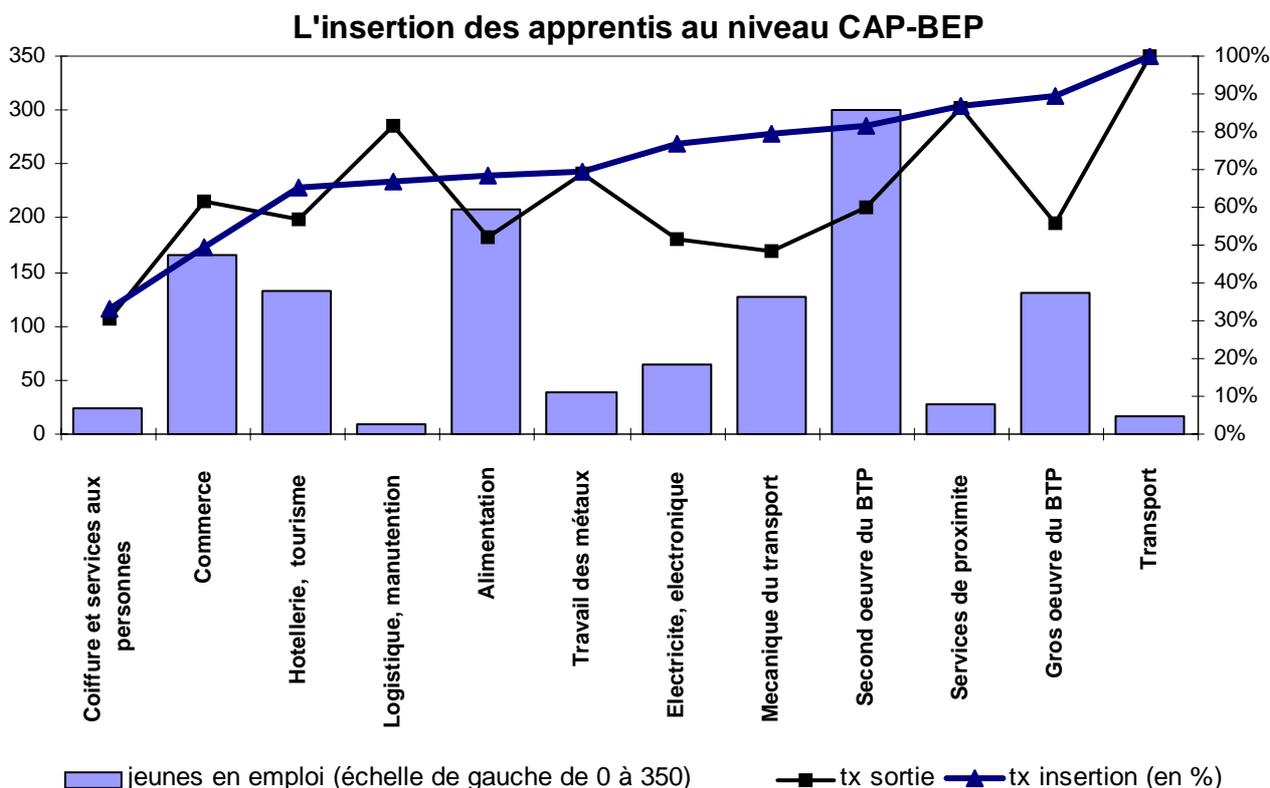
dans quatre formations, *Assistant de direction, Comptabilité et gestion des organisations, Assistant de gestion PME PMI, et Management des unités commerciales*. C'est la relative faiblesse de l'insertion de la formation d'*assistant de direction* (70%) qui tire à la baisse l'insertion des filles. Si les filles s'insèrent un peu moins bien que les garçons avec un BTS de *Comptabilité et gestion des organisations*, elles font mieux avec *Assistant de gestion PME PMI* et le *Management des unités commerciales*.

## 2 - L'insertion des apprentis

L'insertion des apprentis connaît une forte augmentation en 2008. Alors que le total des jeunes en emploi s'élevait à 66,3 % en 2006 et 70,2 % en 2007, il augmente de 4 points en 2008 pour atteindre 74,2 % d'insertion à sept mois.

Les C.D.I. augmentent de 3 points s'élevant, CNE compris, à 45,1 %. Les C.D.D. et l'intérim baissent légèrement alors que les emplois aidés concernent 3,2 % des jeunes soit 1,5 points de plus qu'en 2007.

Les stages concernent dorénavant moins de 2,2 % des jeunes quittant les centres d'apprentissage. Près de 20 % des jeunes restent néanmoins au chômage sept mois après leur début de recherche d'emploi alors que près de 4 % ont renoncé à en chercher un.



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Globalement l'insertion a augmenté depuis 2006 passant de 60,3 % en 2006 à 65,4 % en 2007 et 69,6 % en 2008. Ce bon résultat cache cependant une évolution variable selon les diplômes.

Avec un taux de sortie et un taux d'insertion de 100 %, le CAP *Conduite routière* permet une insertion maximum. En 2008, c'était ainsi 16 jeunes qui avaient trouvé un travail après une formation dans le domaine du **Transport**.

Le domaine du **Coiffure, esthétique et ser-**

**vices aux personnes** n'offre lui qu'une insertion à hauteur de 50 %. Le taux de sortie très faible, de l'ordre de 30 %, indique que la majorité des jeunes inscrits dans ce domaine poursuivent leurs études.

La situation est toutefois très différente entre la Mention Complémentaire (MC) d'*Aide à domicile* qui forme une quarantaine de jeunes et dont les taux de sortie et d'insertion sont supérieurs à 90 % et le CAP *Coiffure* qui forme plus de 200 jeunes par an et dont les taux de sortie et d'insertion sont de 30 % car

la majorité des élèves préfèrent poursuivre vers le Brevet professionnel.

Le domaine du **Commerce** offre une insertion moyenne de 50 % notamment à partir de sa formation la plus nombreuse, la terminale BEP *Vente action marchande* qui forme 230 élèves par an et dont le taux de sortie à ce niveau dépasse les 70 %. L'insertion est du même ordre (50 %) pour le CAP *Employé commerce multi-services*, et plus faible pour le CAP *Employé vente de produits alimentaires* (35 %) ou de *produits d'équipement courants* (25 %). Les CAP de *Fleuriste* en un an ou deux se caractérisent surtout par le très faible nombre de sortants (inférieur à 20 % pour les 80 élèves formés) et un faible taux d'insertion. Le BEP *Vente action marchande* réalisé en formation complémentaire sur un an offre une bonne insertion (66 %) de même que la mention complémentaire (MC) de *Vendeur en spécialité alimentaire*

(80 %).

La formation dans le domaine voisin de la **Logistique et manutention** offre également une insertion de 66 % avec la terminale BEP *Logistique et commercialisation*.

Dans le **Second œuvre du bâtiment** toutes les formations offrent de bonnes ou très bonnes insertions, avec un taux supérieur à 80 % pour le CAP *Couvreur*, le CAP *Menuisier en mobilier d'agencement*, le CAP *Installateur thermique* ou le CAP *Carreleur mosaïque* et même de 100 % pour les formations à petits effectifs en CAP de *Solier-moquettiste* et de *Plâtrier-plaquiste*. Même les formations qui privilégient une poursuite d'études vers le brevet professionnel connaissent, pour ceux qui souhaitent sortir à ce niveau, une bonne insertion : CAP de *Peintre applicateur de revêtement* (75 %) ou *Installateur sanitaire* (67 %).

### Une insertion plus facile pour les garçons

Garçons niveau CAP	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février
TERBEP METIERS RESTAURATION HOTELLERIE	79	24	30%	100%
1CAP1 CONDUITE ROUTIERE	15	15	100%	100%
1CAP1 PEINTURE EN CARROSSERIE	22	14	62%	100%
MC MAINT. SYST. EMBARQUES AUTOMOBILE	26	13	54%	100%
MC MAINT.EQUIPT THERMIQ.INDIV. (MC5)	15	11	85%	100%
1CAP1 SOLIER-MOQUETTISTE	12	10	83%	100%
MC PATIS.GLACE.CHOC.CONFIS.SP. (MC5)	41	18	47%	94%
1CAP1 INSTALLATEUR THERMIQUE	32	17	57%	93%
MC EMPLOYE TRAITEUR (MC5)	22	14	65%	92%
TERBEP MAINTENANCE VEHICULES MATERIELS	93	36	39%	90%
2CAP2 CARRELEUR MOSAISTE	27	20	80%	88%
2CAP2 MACON	159	94	63%	87%
MC BOULANGERIE SPECIALISEE (MC5)	26	18	74%	87%
2CAP2 COUVREUR	92	77	84%	84%
TERBEP METIERS DE L ELECTROTECHNIQUE	29	13	46%	83%
2CAP2 MENUISIER FABRICT MEN MOB AGENCMT	93	54	58%	82%
1BEP1 ALIMENTATION	31	16	57%	82%
TERBEP MAINTENANCE VEHICULES AUTOMOBILES	33	15	50%	82%
2CAP2 INSTALLATEUR THERMIQUE	50	25	49%	80%
2CAP2 PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	101	56	56%	75%
TERBEP LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION	16	13	80%	75%
TERBEP ALIMENTATION	186	65	37%	73%
2CAP2 SERRURIER METALLIER	32	26	82%	72%
2CAP2 SERVICES EN BRASSERIE-CAFE	21	19	95%	72%
TERBEP VENTE - ACTION MARCHANDE	36	24	68%	71%
2CAP2 CHARCUTIER-TRAITEUR	35	18	53%	70%
2CAP2 INSTALLATEUR SANITAIRE	87	39	47%	67%
2CAP2 MENUISIER INSTALLATEUR	24	16	68%	67%
2CAP2 MAINT.MAT. OPT.MAT. PARCS JARDINS	21	14	65%	67%
2CAP2 PREP.& REAL. OUVRAGES ELECTRIQUES	90	49	56%	65%
2CAP2 CUISINE	82	43	55%	65%
2CAP2 PATISSIER GLAC. CHOCOLAT. CONFIS.	63	40	64%	63%
2CAP2 MAINT.VEHIC.AUTO OPT. VEHIC.PART.	63	30	51%	63%
2CAP2 BOULANGER	71	57	81%	59%
TERBEP REALIS.OUV.CHAUDRON. STRUCT.METAL	24	17	71%	56%
TERBEP CARROSSERIE	23	13	58%	50%
2CAP2 RESTAURANT	20	11	56%	50%
2CAP2 PREPARATEUR PRODUITS CARNES	16	13	83%	40%

Filles niveau CAP	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février
MC AIDE A DOMICILE (MC5)	33	29	88%	86%
MC VENDEUR SPEC. ALIMENTAT. (MC5)	38	36	95%	78%
1BEP1 VENTE - ACTION MARCHANDE	23	15	81%	64%
2CAP2 CUISINE	26	13	54%	64%
TERBEP METIERS RESTAURATION HOTELLERIE	52	31	59%	63%
2CAP2 SERVICES EN BRASSERIE-CAFE	14	11	79%	56%
2CAP2 EMPLOYE COMMERCE MULTISPECIALITES	40	23	60%	47%
TERBEP VENTE - ACTION MARCHANDE	196	137	73%	46%
2CAP2 RESTAURANT	41	32	78%	42%
2CAP2 EMPLOY.VENTE : PRDTS ALIMENTAIRES	59	44	75%	39%
2CAP2 COIFFURE	192	60	31%	33%
TERBEP ALIMENTATION	22	10	46%	29%
2CAP2 EMPL.VENTE: PRDTS EQUIP.COURANT	33	19	59%	19%

Source : IVA-IPA 2008

Note : Formations avec plus de 10 sortants, garçons ou filles, par taux d'insertion décroissant

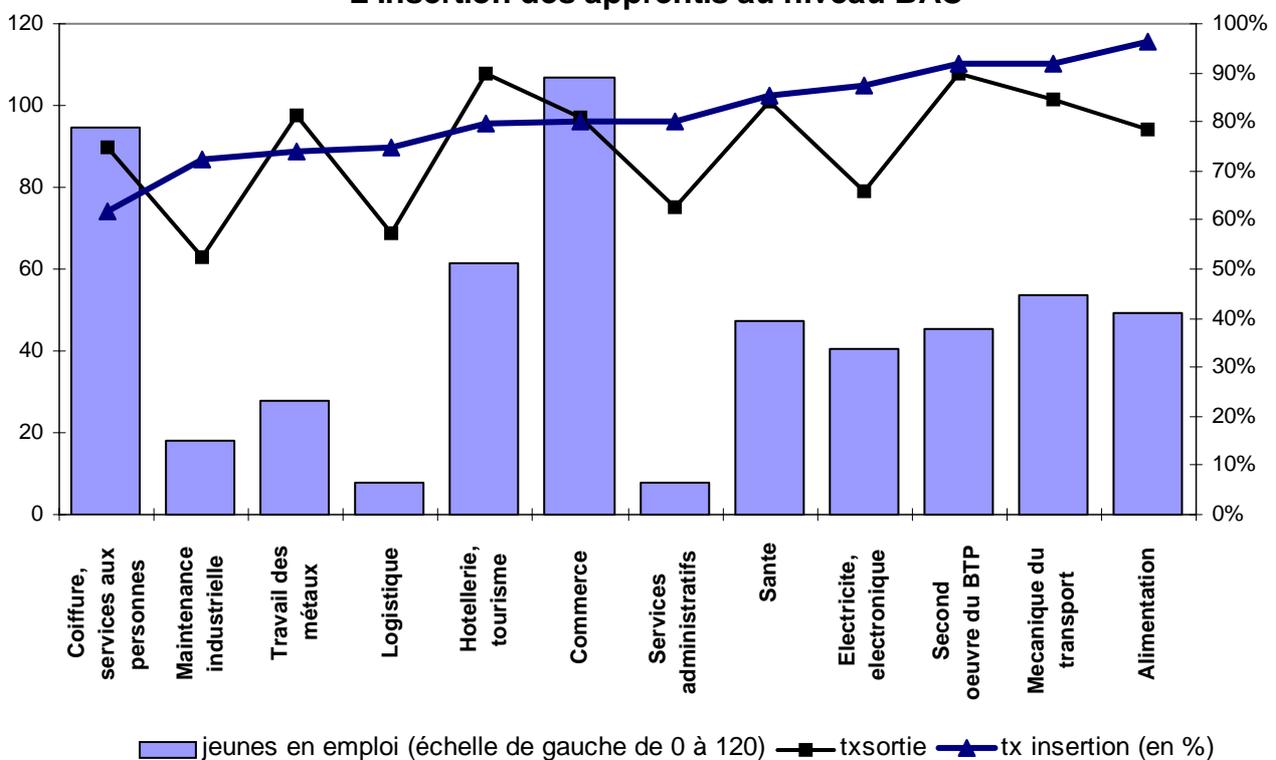
L'insertion moyenne des lycéens au niveau CAP – BEP est de 69,6 % en 2008. les garçons sont près de trois fois plus nombreux que les filles : 2 400 inscrits et 1 300 sortants contre 900 inscrits et 520 sortants. Leur insertion est 77,3 % et celle des filles de 50,7 % soit un écart de plus de 26 points.

Les garçons bénéficient de treize formations qui insèrent à plus de 85 % et de seize autres à plus de 66,6 % alors que les filles ne bénéficient que d'une formation dans chacune de ces deux catégories. C'est donc d'abord dans le

choix des formations offertes que les garçons tirent le plus d'avantages. Alors que les filles trouvent le plus haut niveau d'emploi dans deux formations à forte connotation féminine : *l'aide à domicile* et *vendeur de spécialités alimentaires*.

A formation semblable, les garçons trouvent plus facilement de l'emploi. C'est le cas pour les BEP *Vente action marchande* où les filles s'insèrent à moins de 50 % après sept mois contre 70% pour les garçons.

### L'Insertion des apprentis au niveau BAC



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Près de 80 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif avec un niveau Brevet professionnel ou BAC professionnel se sont insérés en 2008 comme en 2007. Le taux de sortie a dépassé cette année les 75 %, suite sans doute à la bonne conjoncture économique.

Le domaine **Coiffure, esthétique et services aux personnes** offre une insertion de 60 % donc double de celle possible au niveau CAP-BEP et ce, aussi bien avec les deux options du Brevet professionnel (BP) de *Coiffure*,

celle de *styliste visagiste* comme celle de *coloriste permanentiste*.

L'insertion dans le domaine du **Commerce** atteint 80 % principalement grâce aux terminales professionnelles *Commerce* et *Vente*. Le Brevet professionnel de *Fleuriste*, qui forme un peu moins de 40 jeunes par an, permet aussi une bonne insertion, de l'ordre de 70 %.

## Une insertion plus facile pour les garçons

Garçons niveau BAC	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008	Filles niveau BAC	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008
2BP2 BOULANGER	18	15	83%	100%	2BP2 PREPARATEUR EN PHARMACIE	34	29	84%	91%
2BP2 MENUISIER	15	14	92%	100%	2BP2 CUISINIER	14	14	100%	88%
2BTM2 PATISSIER	21	13	69%	100%	TERPRO VENTE (PROSPECT.NEGO.SUIV.CLIENT)	12	11	92%	80%
TERPRO COMMERCE	31	20	72%	92%	TERPRO COMMERCE	70	51	78%	78%
2BTM2 MECANICIEN AGRICOLE	15	12	86%	91%	2BP2 FLEURISTE	37	36	96%	69%
TERPRO MAINT.VEHIC.AUTO : VOIT.PARTICUL.	46	34	82%	90%	2BP2 COIFFURE OPT. STYLISTE VISAGISTE	119	78	65%	63%
2BP2 RESTAURANT	12	12	100%	90%	1BM1 BREVET DE MAITRISE GENERIQUE	19	10	53%	63%
2BP2 MONTEUR INSTALLATIONS GENIE CLIM.	28	27	95%	89%	2BP2 RESTAURANT	17	16	94%	60%
2BP2 INSTALLAT. ET EQUIPMTS ELECTRIQ.	14	13	93%	89%	2BP2 COIFFUR.OPT.COLORIST.PERMANENTIST	77	69	92%	60%
2BP2 CUISINIER	31	25	82%	88%					
TERPRO ELECTROTEC. ENERG. EQUIP.COMMUNIC	56	33	59%	87%					
2BP2 BOUCHER	12	11	92%	83%					
TERPRO TECHNICIEN D USINAGE	10	10	100%	83%					
2BTM2 PROTHESISTE DENTAIRE	10	10	100%	80%					
TERPRO REAL. OUVR.CHAUDRON.STRUCT.METAL.	13	10	77%	75%					
TERM PRO MAINTENANCE EQUIPEMENTS INDUST.	48	24	53%	72%					
TERPRO PILOTAG.SYST.PRODUCTION AUTOMAT.	12	10	83%	70%					

Source : IVA-IPA 2008

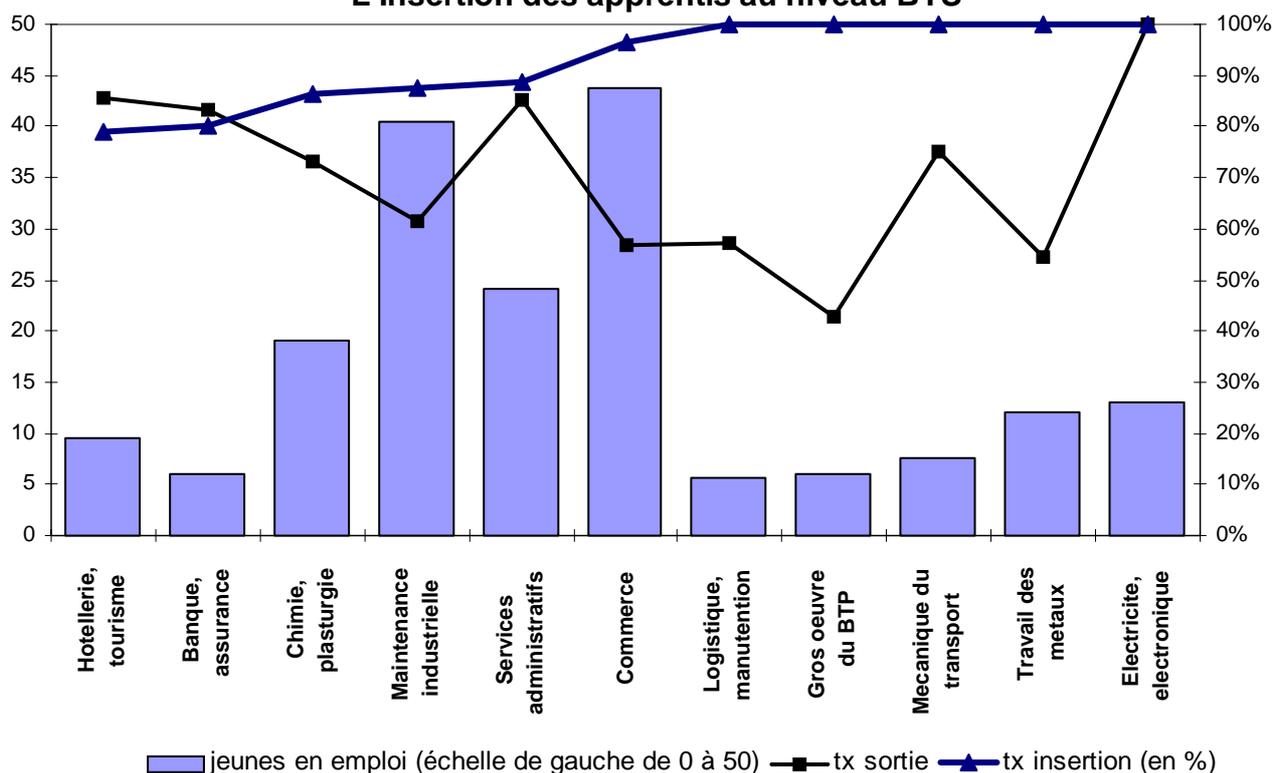
*Note : Formations avec plus de 10 sortants, garçons ou filles, par taux d'insertion décroissant*

L'insertion moyenne des lycéens au niveau BAC est de 79,3 % en 2008. Celle des garçons est de 88 % et celle des filles de 69,5 % soit un écart de 18 points.

C'est la relative faiblesse de l'insertion de la formation de **coiffeuse option styliste visagiste** comme **option coloriste permanen-**

**tiste** qui tire à la baisse l'insertion des filles. Si les filles s'insèrent un peu moins bien que les garçons avec un BAC pro *commerce* ou un Brevet professionnel *restaurant*, elles font aussi bien avec un brevet professionnel de *cuisinier*.

## L'Insertion des apprentis au niveau BTS



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Plus de 90 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif avec un niveau BTS se sont insérés en 2008 contre 80% en 2007.

Ce sont les formations concernant la **Maintenance industrielle**, le **Commerce** et les **Services administratifs** qui offrent le plus d'emploi dans la région, suivies d'assez loin par celles de **Chimie Plasturgie** et celle d'**Electricité électronique**.

Garçons niveau BTS	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008
2BTS2 ELECTROTECHNIQUE	11	11	100%	100%
2BTS2 MAINTENANCE INDUSTRIELLE	73	46	63%	88%
2BTS2 NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	15	10	67%	80%
3ING3 PLASTURGIE INDUSTRIELLE ISPA	11	11	100%	75%

Filles niveau BTS	inscrits sept. 2006	sortants juin 2007	% de sortants	% de jeunes en emploi février 2008
2BTS2 NEGOCIATION ET RELATION CLIENT	23	20	88%	100%
2BTS2 ASSISTANT DE GESTION PME PMI	25	20	81%	85%

Source : IVA-IPA 2008

Note : Formations avec plus de 10 sortants, garçons ou filles, par taux d'insertion décroissant

L'insertion moyenne des lycéens au niveau BTS est de 88,7 % en 2008. Celle des garçons est de 88,7 % et celle des filles de 95 % soit

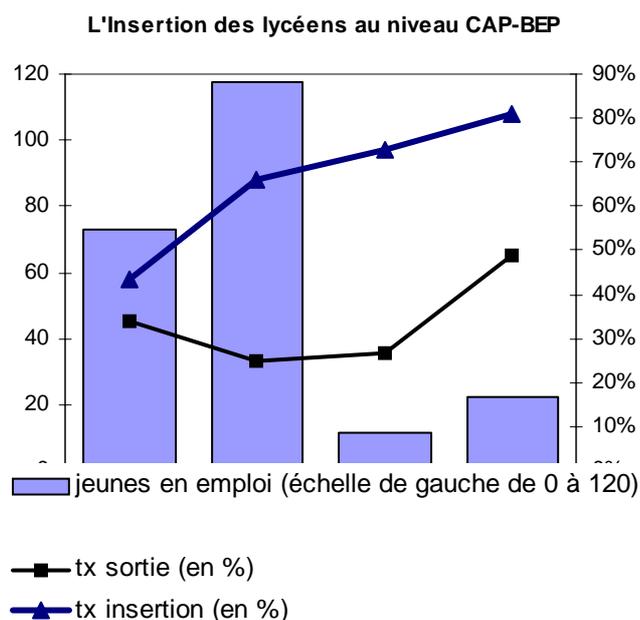
un écart en faveur de celle-ci de plus de 6 points

### 3 - L'insertion des lycéens agricoles

L'insertion des lycéens agricoles connaît une nouvelle augmentation en 2008. Alors que le total des jeunes en emploi s'élevait à 55,3 % en 2006 et 63,8 % en 2007, il augmente encore de près de 4 points en 2008 pour atteindre 67,5 % d'insertion à sept mois.

Les CDI reculent de 1,5 points s'élevant, CNE compris, à 24,1 % alors que les CDD augmentent de plus de 4 points à 26,1 % et les emplois aidés de 2 points à 6,4 %.

Les stages concernent toujours près de 6 % des jeunes quittant les lycées professionnels et technologiques agricoles. Plus de 22 % des jeunes restent néanmoins au chômage sept mois après leur début de recherche d'emploi alors que près de 5 % ont renoncé à en chercher un.



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Les jeunes inscrits en CAP-BEP dans un lycée professionnel agricole cherchent très souvent à poursuivre leurs études. Ils ne sont que 30 % à chercher un travail après ce niveau d'études et leur niveau d'insertion doit donc s'apprécier au vu de leur renoncement à augmenter leur qualification. Globalement l'insertion a augmenté depuis 2006, passant de 39,5 % en 2006 à 42,1 % en 2007 et 48,9% en 2008. Ce bon résultat cache cependant une évolution variable selon les diplômes.

Avec plus de 400 jeunes formés par an, c'est le BEP *Services aux personnes* appartenant au domaine des **Services sociaux de proximité** qui possède les effectifs les plus importants. Suite à cette formation 65 % des élèves pour-

suivent leurs études alors que 35 % sortent à la recherche d'un emploi. A peine un sur deux en a trouvé sept mois plus tard. L'insertion du CAP *Services en milieu rural* est inférieure à 40 %.

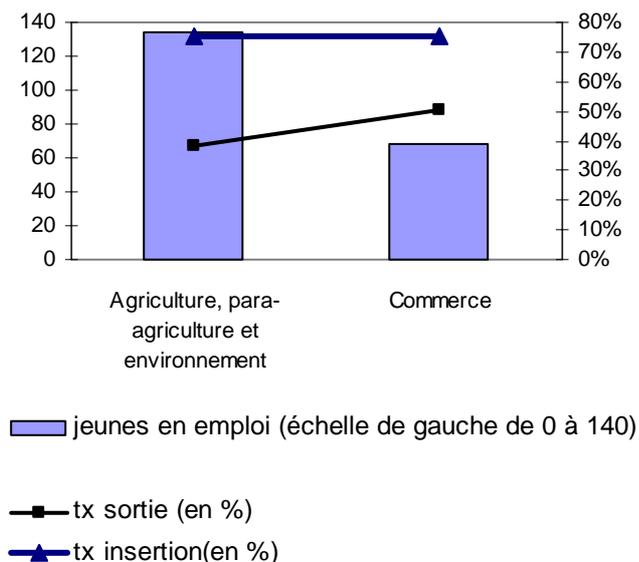
Dans le domaine de **l'Agriculture et de l'environnement** le CAP de *Travaux paysagers* offre une insertion supérieure à 70 % et celui sur les *Produits agricoles et matériels de production végétale* une insertion de 90 %. Le BEP *Elevage canin et félin* offre lui une insertion à sept mois inférieure à 60 %.

Les BEP *d'Aménagement d'espaces et travaux paysagers* et de *Conduite de productions agricoles et animales* sont des formations où la poursuite d'études est encouragée mais où l'insertion à sept mois à ce niveau est possible dans deux cas sur trois.

Le BEP *Agroéquipement* dans le domaine de la **Mécanique et maintenance des moyens de transport** possède un taux de sortie inférieur à 30 % mais une insertion tout de même élevée de l'ordre de 70 %.

Au sein du domaine du **Commerce**, le BEP *Vente de produits frais* possède un faible taux de sortie (40 %) et une insertion supérieure à 85 % alors que le BEP *Vente d'animaux de compagnie*, avec un taux de sortie élevé (70 %) possède une insertion de 75 %.

### L'Insertion des lycéens au niveau BAC



Source : Rectorat, enquête IVA 2008

Plus de 73 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif avec un niveau BAC professionnel ou technologique se sont insérés en 2008 soit légèrement moins qu'en 2007 (75 %). Le taux de sortie s'est maintenu à 40 %, indiquant par là une très nette volonté de poursuivre les études dans le supérieur.

Le Brevet Professionnel (BP) *Agro équipement* a permis à la totalité de ses 14 sortants de trouver du travail sept mois après leur sortie de l'école. L'insertion pour les BP de *Conduite et gestion des exploitations de production animale* et de *Travaux paysagers* permettent également une insertion très élevée, de l'ordre de 85 %. Elle est de 75 % pour le BP de *Production horticole florale et légumière*. Le taux de sorties nettement inférieur (20 % contre 50 %) des terminales que ce soient celles de *Système de production* ou de *Technologie des aménagements* conduit logiquement à des insertions plus faibles à ces niveaux (70 % et 40 %).

Dans le domaine du **Commerce**, le Brevet de Technicien de *Services en milieu rural* offre une insertion de 72 % alors que les Brevets Professionnels de *Services en milieu rural* ou de *Techniciens conseil de vente animalière* permettent des insertions à hauteur de 75 % et 100 %.

## **L'insertion des lycéens agricoles au niveau BTS**

Près de 78 % des jeunes qui ont quitté le système éducatif avec un niveau BTS se sont insérés en 2008 contre 71% en 2007.

L'insertion atteint 80 % aussi bien dans le domaine de l'**Agriculture** que dans celui du **Commerce**. Ce sont les BTS à faibles effectifs de *l'Industrie agroalimentaire* et des *Services en espace rural* que l'insertion est plus faible.

## **L'insertion des apprentis agricoles**

L'insertion des apprentis agricoles connaît une baisse en 2008. Alors que le total des jeunes en emploi s'élevait à 65,5 % en 2006 et 76,3 % en 2007, il revient à une position moyenne en 2008 pour atteindre 72,3 % d'insertion à sept mois.

C'est le très net reflux du CNE qui explique ce recul, ceux-ci passant de 7,5 % des situations à 1,5 %. L'ensemble CDI-CNE recule ainsi de 6,5 points. L'intérim augmente ainsi que les emplois d'indépendants. Mais ce sont les stages en forte baisse en 2007 qui atteignent le niveau record de 7,1 %. Le chômage des jeunes reste donc ainsi à un niveau relativement bas de 17,3 %.

## **L'insertion des apprentis agricoles au niveau CAP ou terminale BEP**

L'emploi à ce niveau passe de 72 % en 2007 à 63,5 % soit une baisse de 8,5 points. Ce sont toujours environ 180 jeunes qui sont sortis du système de formation initiale pour trou-

Dans l'**Agriculture** l'insertion était comprise entre 80 % et 100 % pour les BTS *d'Analyse et conduite de système d'exploitation de gestion* et *Protection de la nature option gestion des espaces naturels*, *Aménagement paysager*, *Production horticole* et *Gestion et maîtrise de l'eau en agriculture*.

Dans le domaine du **Commerce**, les formations comptent de trop faibles effectifs pour évaluer séparément l'insertion de chacun des diplômés.

ver un emploi. Si, en 2007, une soixantaine avait trouvé un CDI, ils ne sont plus que 40 à en avoir trouvé en février 2008. Les quarante emplois en CNE ont également disparu alors que les situations d'intérim ou de stage concernaient une quinzaine de jeunes chacune.

## **L'insertion des apprentis agricoles au niveau Brevet professionnel et BTS**

Au niveau du brevet professionnel, l'insertion a augmenté passant de 72,5 % à 84,8 % car toutes les formations de ce niveau ont connu une meilleure insertion en 2008 qu'en 2007. Ce sont ainsi 85 jeunes qui sont en emploi contre 75 en 2007. En revanche l'insertion a aussi diminué en BTS. En 2008, 120 jeunes contre 90 en 2007 étaient inscrits dans une formation de fin de BTS, le taux de sorties a diminué passant de 80 % à 70 % alors que l'insertion chutait de 92 % à 76 %.

### **Pour en savoir plus :**

Portrait de familles de métier, publication de l'Errefom avec les indicateurs d'insertions 2007 et les principaux indicateurs économiques par famille de métier :  
<http://www.errefom.info/etudes/docsPdfs/pfm.pdf>

Résultats des enquêtes d'insertion 2006, 2007 et 2008 en ligne sur le site du Rectorat de Caen :  
<http://www.ac-caen.fr/sepage/>



Académie  
de  
Clermont-  
Ferrand





**notes de la DESI**

académie de Clermont-Ferrand

# Insertion dans la vie active des lycéens et des apprentis

Les enquêtes IVA-IPA 2008

numéro 05 -09  
novembre 2009

---

Ce document est édité par :

**Rectorat de l'Académie**  
de CLERMONT-FERRAND  
3 avenue Vercingétorix  
63033 CLERMONT-FERRAND CEDEX 1

**Auteur**  
Martine HIRIART-DURRUTY  
  
Secrétariat :  
Marie-José TEIXEIRA

**Service Etudes – Statistiques – Infocentre**  
Tél. : 04 73 99 32 71  
Fax : 04 73 99 32 78  
[Ce.desi@ac-clermont.fr](mailto:Ce.desi@ac-clermont.fr)  
  
Consultation en ligne :  
<http://infocentre.ac-clermont.fr>

# Que deviennent les sortants de formation professionnelle dans l'Académie de Clermont-Ferrand ?

**Les enquêtes nationales IVA-IPA**, menées sept mois après la sortie du système scolaire professionnel et de l'apprentissage, permettent d'identifier les conditions d'entrée des jeunes sur le marché du travail et de comparer leur insertion selon la filière suivie. Elles sont un outil régulier d'évaluation des politiques éducatives en matière d'enseignement professionnel et de connaissance du devenir des élèves et des apprentis.

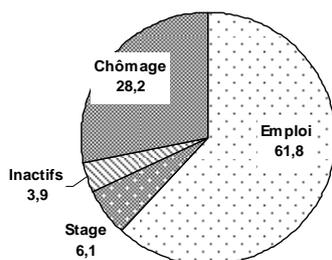
Au 1<sup>er</sup> février 2008, nous avons interrogé les 7231 élèves sortants des filières professionnelles et technologiques jusqu'au BTS dans l'enquête IVA et les 4069 apprentis dans l'enquête IPA, ayant arrêté leur formation, avec ou sans diplôme, à la fin ou au cours de l'année scolaire 2006-2007.

Le taux de réponse de l'enquête IVA est de 51,3 % et celui de l'enquête IPA est de 46,4 %.

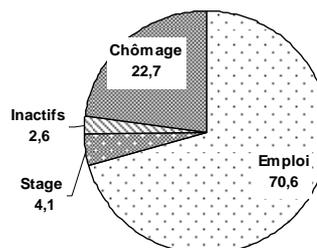
En 2008, le taux d'emploi est de 61,8 % pour les lycéens et de 70,6 % pour les apprentis. Même si le taux d'emploi des filles progresse (plus modérément pour les apprenties) il reste inférieur à celui des garçons.

Un niveau de formation élevé reste toujours le meilleur atout pour s'insérer dans la vie active, que l'on soit sortants de lycées ou de CFA.

Situation des sortants de lycées au 1<sup>er</sup> février 2008  
(en %)



Situation des sortants de CFA au 1<sup>er</sup> février 2008  
(en %)



## Insertion 7 mois après leur sortie de formation professionnelle initiale des jeunes : sensible progression pour les apprentis des niveaux CAP/BEP et BTS

En 2008, les sortants de l'ensemble des formations technologiques ou professionnelles de lycées ont été interrogés<sup>1</sup>. Au 1<sup>er</sup> février 2008, le taux d'emploi des 7231 sortants est de 61,8 % et le taux de chômage est de 22,7%. Compte-tenu du changement de champ de l'enquête (cf. encadré «méthodologie»), il n'est pas possible de comparer ces taux à l'année dernière, mais si on les compare aux taux des 2 dernières années cumulées, le taux d'emploi tend à augmenter légèrement et le taux de chômage à diminuer. L'inactivité (élève n'ayant pas d'emploi et n'en recherchant pas) qui se situait en dessous de 5 % sur la période 2005-2007 atteint 6,1 %. La part des jeunes en stage est en diminution.

Au 1<sup>er</sup> février 2008, le taux d'emploi des sortants de l'apprentissage s'élève à 70,6 %. Il a progressé de 5,6 points par rapport à 2007, de 10 points par rapport à 2006. Le taux de chômage des apprentis est en constante diminution et concerne 22,7 % d'entre eux (25,5 en 2007, 31 % en 2006). L'insertion des apprentis par niveau est plus contrastée. En effet, on observe une nette amélioration des sortants diplômés (ou non diplômés) de CAP/BEP : leur taux d'emploi augmente de 6,8 points tandis que leur taux de chômage diminue de 3,8 points. De même, les sortants de BTS, avec toutefois l'effectif le plus faible de l'apprentissage, voient leur taux d'emploi augmenter de près de 10 points en un an. Bien que le taux d'insertion des niveaux supérieurs (II et I) en apprentissage et du niveau Baccalauréat soit élevés, respectivement 87,5 et 81,7 %, ils sont en 2008 en très légère diminution (-0,4 et -0,3).

<sup>1</sup> Depuis 2003, seule la moitié des formations était enquêtée, le complément étant enquêté l'année suivante.

## Les résultats de l'insertion par niveau de formation

en %	Niveau de formation	Emploi	dont emploi aidé	Stage	Inactifs	Chômage	Effectifs
IVA	III +	74,0	7,6	2,3	20,8	2,9	1142
	IV	65,9	10,4	5,2	3,1	25,8	1856
	V	55,2	9,9	8,5	4,1	32,2	1452
	VBis	15,5	2,7	16,4	12,8	55,3	255
	Total	61,8	9,1	6,1	3,9	28,2	4704
IPA	II et I	87,5	2,3	1,4	1,9	9,2	347
	III	86,4	5,7	2,2	0,0	11,3	151
	IV	81,7	5,8	6,3	3,0	9,0	735
	V	66,9	8,9	3,2	2,2	27,7	1821
	VBis	41,1	6,6	7,6	6,2	45,2	327
	Total	70,6	7,2	4,1	2,6	22,7	3381

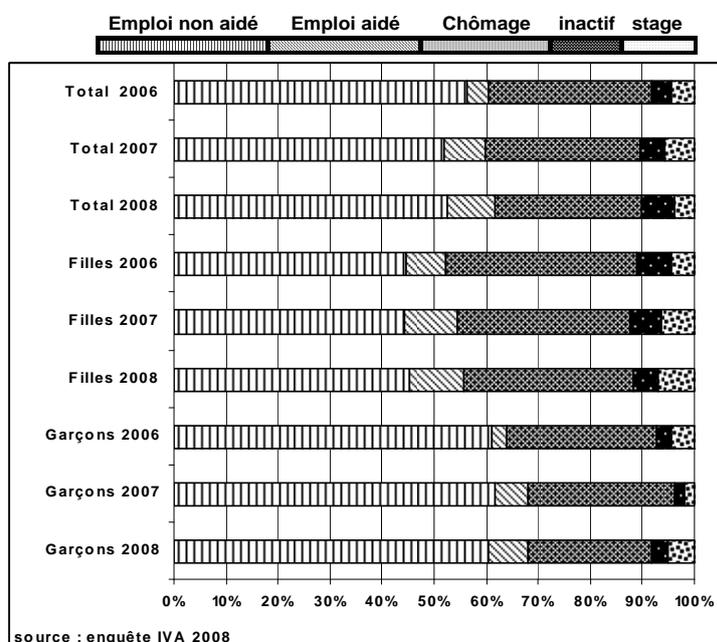
Les effectifs sont pondérés, cf. annexe II

## Des taux d'emploi contrastés entre les filles et les garçons

### Dans IVA :

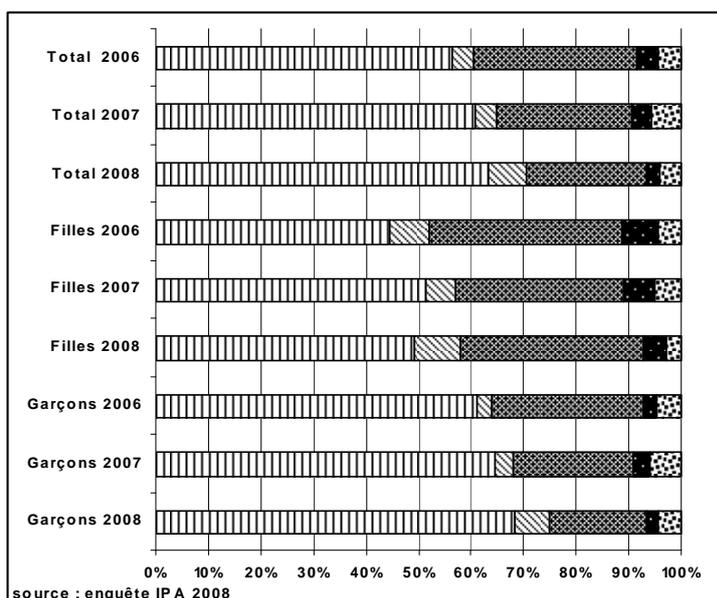
Tandis que le taux d'emploi des filles atteint 55,8 % au 1<sup>er</sup> février 2008, celui des garçons est de 68,2 % soit une différence de 12,4 points. Plus de la moitié des effectifs sortants enquêtés sont des filles et elles sont 68,8 % à être formées dans les métiers des services. Or l'année 2008, année de crise, accuse un très fort ralentissement de l'emploi salarié dans le commerce et les services marchands.

Alors que l'emploi aidé progresse de 2,4 %, il progresse là aussi plutôt en faveur des garçons (+3 %).



### Dans IPA :

Contrairement à l'année dernière, le taux d'emploi des sortants garçons de l'apprentissage a augmenté de près de 7 points alors que celui des filles progresse de moins de 1 point. Là aussi la conjoncture défavorable dans les services où elles sont le plus nombreuses a joué en leur défaveur. Un apprenti sur quatre est une fille, mais ce rapport est de deux sur trois, dans les formations en apprentissage aux métiers dans les services.



## Un taux d'emploi qui s'élève avec le niveau du diplôme...

Les diplômes, déclarés lors de l'enquête par les sortants, sont de plus en plus un facteur déterminant pour trouver un emploi. Dans l'enquête 2008, plus de la moitié (53 %) des lycéens sortants ont un niveau supérieur ou égal au baccalauréat professionnel ou technologique. Chez les apprentis, cette part n'est que de 32,1 % mais en constante augmentation, puisqu'elle était de 30,6 % en 2007 et de 28,4 % en 2006. Cette hausse est surtout le fait des niveaux I et II (License, maîtrise, ingénieur) dont les effectifs progressent fortement sur la période.

Pour les lycéens, le taux d'emploi est d'autant plus fort que le niveau de formation est élevé.

Pour les apprentis, on s'insère mieux dans l'emploi (+4,6 points) avec un baccalauréat professionnel qu'avec un BTS en 2008.

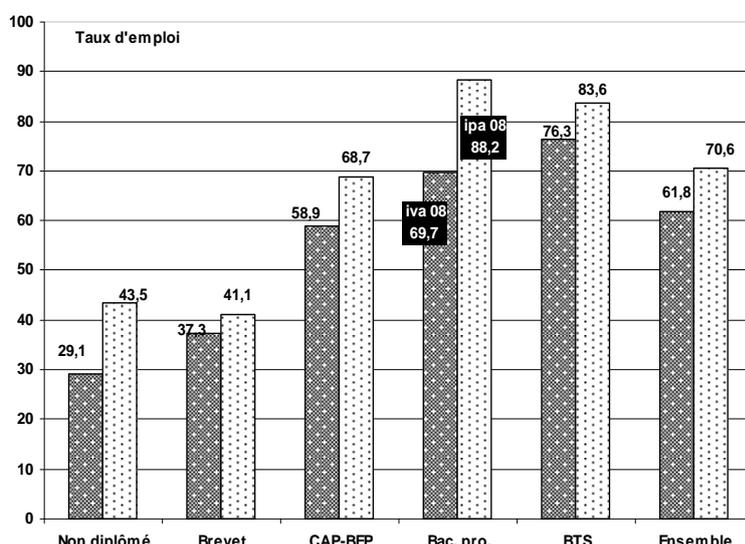
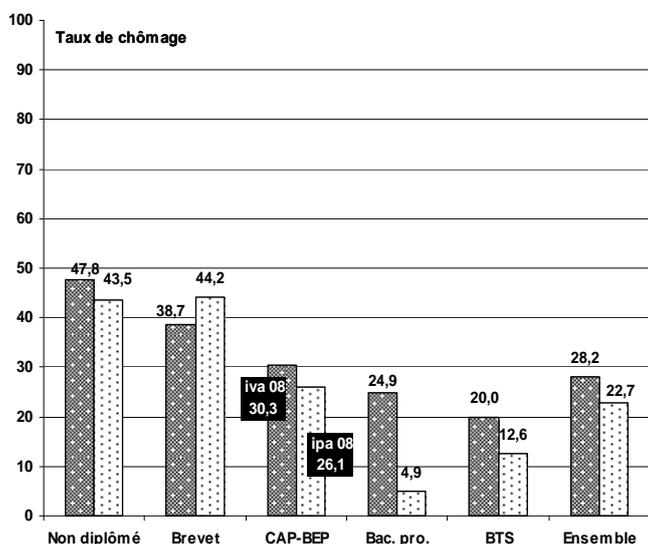
Le taux d'emploi pour un lycéen avec un BTS est supérieur de 14,4 points par rapport à la moyenne, de 13 points pour un apprenti à diplôme équivalent. En évolution annuelle, le taux d'emploi des apprentis sortant avec un BTS diminue par rapport à 2007 de 3,6 points tandis que le taux de chômage augmente de 2,1 points.

### La situation professionnelle des sortants en février 2008 selon le plus haut diplôme obtenu

en %	Diplômes dont	emploi	Stage	Inactif	chômage	effectifs(*)
<b>IVA</b>	BTS	76,3	1,5	2,3	20,0	867
	Baccalauréat professionnel	69,7	3,4	2,0	24,9	1044
	Baccalauréat technologique	65,6	5,8	4,0	24,7	602
	CAP-BEP	58,9	6,9	3,9	30,3	1356
	Brevet de technicien	43,5	5,7	5,5	45,3	77
	Brevet	37,3	15,4	8,5	38,7	450
	Non diplômé	29,1	13,9	9,3	47,8	205
	<b>Total</b>	<b>61,8</b>	<b>6,1</b>	<b>3,9</b>	<b>28,2</b>	<b>4704</b>
<b>IPA</b>	License, maîtrise, ingénieur	88,1	1,7	1,9	8,3	286
	BTS	83,6	2,7	1,1	12,6	126
	Baccalauréat professionnel	88,2	4,1	2,7	4,9	331
	Brevet professionnel	82,7	5,7	1,9	9,7	342
	CAP-BEP	68,7	3,1	2,1	26,1	1595
	Brevet	41,1	8,2	6,5	44,2	249
	Non diplômé	43,5	7,2	5,9	43,5	298
	<b>Total</b>	<b>70,6</b>	<b>4,1</b>	<b>2,6</b>	<b>22,7</b>	<b>3381</b>

(\*) Les effectifs sont pondérés, cf. annexe II

### Les situations d'emploi ou de chômage par diplôme



## En 2008, un recours plus fréquents aux emplois précaires chez les apprentis ...

Au 1<sup>er</sup> février 2008, parmi les jeunes déclarant être en emploi, 42,7 % des lycéens et 31,4 % des apprentis ont des contrats précaires (CDD et intérim). Le poids des contrats précaires pour les apprentis est en augmentation de 3,2 points par rapport à 2007 sous l'effet d'une forte hausse (3 points) des Contrats à durée Déterminée (CDD). La part des contrats à Durée Indéterminée (CDI) diminue de 1,5 point ; elle est supérieure à la moyenne d'au moins 17 points pour les BTS et diplômés supérieurs.

Pour les lycéens, la comparaison n'est pas rigoureuse mais comparée à la structure des emplois des sortants de la moitié des formations en 2006 et de l'autre moitié des formations en 2007, la part des emplois précaires en 2008 est moins forte.

Les lycéens et les apprentis s'insèrent d'autant plus sur un emploi durable(CDI) qu'ils sont plus diplômés (bac professionnel et BTS chez les lycéens, BTS et diplômés supérieurs chez les apprentis).

### Détail des situations d'emploi - février 2008

en %	Diplômes dont	intérim	CDD	CDI	autres emplois (**)	Total(*)
<b>IVA</b>	BTS	13,6	32,8	35,2	18,4	661
	Baccalauréat professionnel	16,0	25,9	38,7	19,3	727
	Baccalauréat technologique	15,8	27,2	23,2	33,8	395
	CAP-BEP	14,3	26,9	30,9	27,9	799
	DNB, CFG	12,9	22,8	23,0	41,3	168
	<b>Total</b>	<b>14,8</b>	<b>27,9</b>	<b>32,5</b>	<b>24,8</b>	<b>2908</b>
<i>rappel(***)</i>	<i>enquête2006</i>	<i>16,0</i>	<i>28,0</i>	<i>31,0</i>	<i>24,0</i>	<i>1380</i>
	<i>enquête2007</i>	<i>16,0</i>	<i>30,0</i>	<i>27,0</i>	<i>26,0</i>	<i>1390</i>
<b>IPA</b>	License, maîtrise, ingénieur	6,1	19,5	67,5	6,9	252
	BTS	8,2	13,2	67,0	11,6	105
	Baccalauréat professionnel	16,7	18,4	50,4	14,5	292
	Baccalauréat autres	8,1	19,7	53,3	19,0	43
	Brevet professionnel	5,8	21,9	50,9	21,3	283
	CAP-BEP	10,9	20,3	46,5	22,2	1096
	Non diplômé	15,0	21,5	42,6	20,9	130
<b>Total</b>	<b>11,5</b>	<b>19,9</b>	<b>50,1</b>	<b>18,5</b>	<b>2388</b>	
<i>rappel</i>	<i>2007</i>	<i>11,4</i>	<i>16,8</i>	<i>51,5</i>	<i>20,3</i>	<i>2067</i>

(\*) Les effectifs sont pondérés, cf. annexe II

(\*\*) cne, fonctionnaire ou agent public, aide familial, à son compte, engagé, emploi aidé

(\*\*\*) le champ de l'enquête en 2006 porte sur la moitié des formations et en 2007 sur l'autre moitié alors que 2008 porte sur les sortants de l'ensemble des formations

### Les niveaux de formation selon une classification interministérielle

- **Niveau Vbis** : années intermédiaires de second cycle court (1<sup>ère</sup> année de CA en 2 ans – 2<sup>ème</sup> année de CAP en 3 ans – 1<sup>ère</sup> année de BEP)
- **Niveau V** : années terminales de second cycle court (CAP ou CAPA, BEP ou BEPA) ; premières années des baccalauréats professionnels et technologiques, des brevets professionnels et titres homologués.
- **Niveau IV** : années terminales de second cycle long : baccalauréats professionnels et technologiques, brevets de technicien, brevets professionnels. 1<sup>ère</sup> année de STS. Titres homologués.
- **Niveau III** : année terminale de STS. Titres homologués.
- **Niveau II,I** : Préparation d'un diplôme de 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> cycle.

## L'insertion selon les spécialités de formation suivies

Les enquêtes IVA et IPA offrent la possibilité de commenter l'insertion selon les filières de formation suivies, lorsque les effectifs répondants à l'enquête le permettent. Cette analyse montre une grande disparité dans l'accès à l'emploi.

En 2008 en Auvergne, un tiers des enquêtés de l'enquête IVA sont issus des filières de formation aux métiers de la production, les deux tiers restant sont issus des filières de formation des métiers des services. Le taux d'emploi des formations du secteur de la production (64,9 %) est de 4,6 points supérieur à celui des services. Trois domaines présentent les taux d'emploi les plus élevés «technologies des commandes de transformations industrielles», «moteurs et mécanique auto» et «électricité et électronique» (respectivement 79,9, 75,7 et 70%). Dans les «services», les domaines de «l'accueil, hôtellerie et tourisme», «transport» et «coiffure, esthétique et autres soins» enregistrent des taux d'emploi supérieurs à la moyenne. Ce n'est pas le cas des sortants de «nettoyage, assainissement et protection de l'environnement» dont seulement un tiers des sortants trouve un emploi ; La plupart d'entre eux ayant des CAP ou BEP. Aussi en dessous de la moyenne, les sortants de formation au «secrétariat, bureautique» ont un taux d'emploi de 48,1 %, bien qu'ils soient plus nombreux à être pourvus du bac ou du BTS que du CAP.

Chez les sortants d'apprentissage, les domaines de formation relevant de la «production» sont également plus porteurs

d'emploi que ceux relevant des services (+8,7%). Les filières «travail du bois et de l'ameublement», «énergie, génie climatique», «bâtiment, construction et couverture» et «technologie industrielles fondamentales» sont de loin les plus porteuses d'emplois en 2008. Dans le domaine des «services» où seuls 31,8% des apprentis vont se former, les filières «transports, manutention et magasinage» et «finances, banque, assurance» ont un taux d'emploi nettement supérieur à la moyenne. Mais ces filières forment peu d'apprentis, plutôt diplômés, comparé aux filières «commerce, vente», «accueil, hôtellerie et tourisme» et «coiffure, esthétique et autres soins».dont les performances en terme d'emplois sont en chute. (cf tableau page suivante)

### abréviations

Agro-alim	: Agro-alimentaire
Elect., Electro.	: Electricité, Electronique
Spec. plu.méca.élec.	: Spécialité pluritechnologique mécanique-électricité
Struct. métal.	: Structures métalliques
Moteurs et Méca.	: Moteurs et Mécanique auto
Travail du Bois	: Travail du Bois et de l'ameublement
Commerce...	: Commerce, vente
Coiffure,...	: Coiffure, esthétique et autres soins
Accueil...	: Accueil, hôtellerie, tourisme
informatique	: informatique, traitement de l'information
transport	: Transport, manuten., magasinage

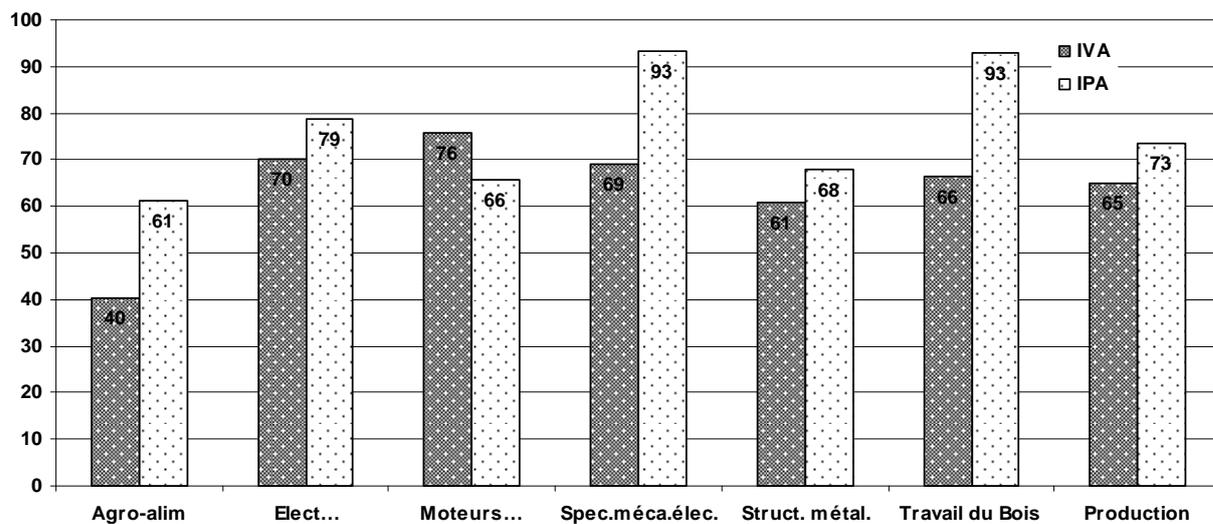
### **A propos de l'insertion**

Les enquêtes IVA et IPA permettent de décrire les conditions d'insertion des jeunes sortis de formation initiale 7 mois auparavant. Seules 2 autres sources donnent des éléments sur ce sujet : l'enquête Emploi de l'INSEE donne les indicateurs d'insertion déclinés seulement au niveau national et les enquêtes Génération du CEREQ mesurent l'insertion 3 ans après la fin de la formation initiale des jeunes.

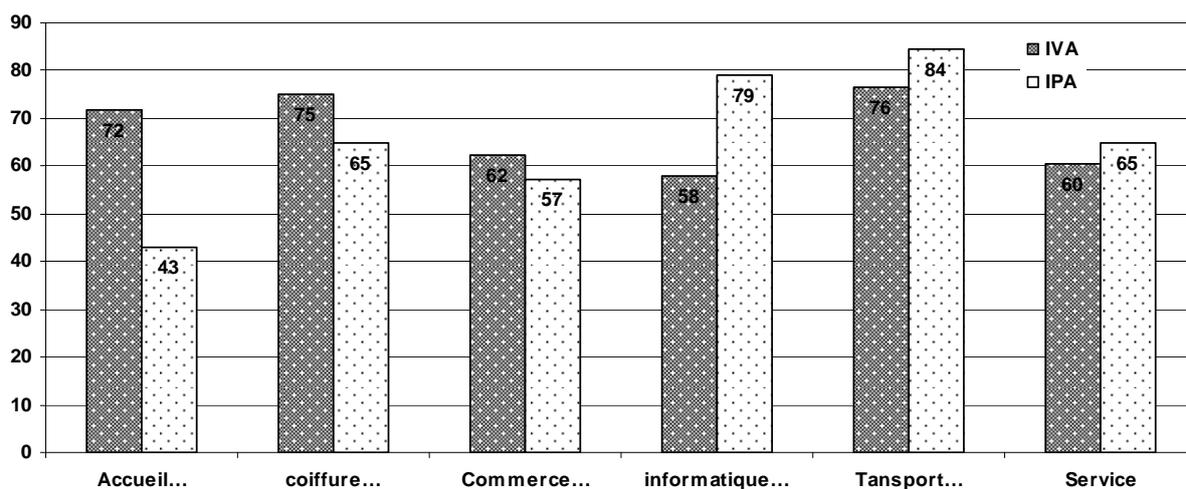
Outre la complexité de mettre en place les outils d'observation concordant, fiables mais également complémentaires, mesurer l'insertion des jeunes est difficile à appréhender car l'analyse porte à un instant donné, alors que l'insertion est souvent plus un parcours d'insertion où les situations rencontrées par les jeunes dépendent du temps qui les sépare de leur sortie de formation initiale mais évidemment aussi de la conjoncture économique rencontrée.

## Comparaison des taux d'emploi dans des spécialités de formation communes aux lycéens et aux apprentis

Taux d'emploi des métiers de la production



Taux d'emploi des métiers des services



## Répartition des sortants par Domaine selon la spécialité de formation suivie

en %	l'insertion selon la spécialité de formation	En emploi	aidé	non aidé	sans emploi	Effectifs 2008
	<b>Domaine de la Production</b>	<b>64,9</b>	<b>5,9</b>	<b>59,0</b>	<b>35,1</b>	<b>1553</b>
	<i>dont</i>					
	Electricité, électronique	70,0	4,9	65,0	30,0	298
	Spécialités pluritech. mécaniques et électriques	69,1	8,3	60,9	30,9	203
	Structures métalliques	60,7	0,0	60,7	39,3	123
	Moteurs et mécanique auto	75,7	7,1	68,6	24,3	119
	Travail du bois et de l'ameubl.	66,3	6,2	60,1	33,7	118
	Agro-alimentaire, Alimentation	40,1	5,0	35,1	59,9	115
	Habillement y compris mode et couture	28,9	0,0	28,9	71,1	73
	Technologie des commandes de transformations industrielles	79,9	7,5	72,4	20,1	70
	<b>Domaine des Services</b>	<b>60,3</b>	<b>10,8</b>	<b>49,5</b>	<b>39,7</b>	<b>3151</b>
	<i>dont</i>					
<b>IVA</b>	Commerce, vente	62,4	11,5	50,9	37,6	596
	Comptabilité et gestion	56,7	9,1	47,6	43,3	586
	Secrétariat, bureautique	48,1	5,9	42,2	51,9	325
	Accueil, hôtellerie, tourisme	71,8	3,9	67,9	28,2	307
	Spécialités pluriv. sanitaires et sociales	51,9	6,3	45,6	48,1	239
	Santé	63,5	14,4	49,0	36,5	236
	Spécialités pluriv. échanges et gestion	56,5	20,9	35,6	43,5	220
	Coiffure, esthétique et autres soins	74,9	33,1	41,8	25,1	173
	Nettoyage, assain., protect. envir.	34,3	3,6	30,7	65,7	104
	Transport, manut, magasinage	76,4	7,2	69,2	23,6	100
	Informatique et traitement de l'information	58,1	5,5	52,6	41,9	75
	<b>Total</b>	<b>61,8</b>	<b>9,1</b>	<b>52,7</b>	<b>38,2</b>	<b>4704</b>
en %	l'insertion selon la spécialité de formation	En emploi	aidé	non aidé	sans emploi	Effectifs 2008
	<b>Domaine de la Production</b>	<b>73,4</b>	<b>6,3</b>	<b>67,1</b>	<b>26,6</b>	<b>2305</b>
	<i>dont</i>					
	Agro-alimentaire, Alimentation	61,1	7,8	53,3	38,9	454
	Batiment : finitions	74,5	9,2	65,2	25,5	254
	Moteurs et mécanique auto	65,5	3,8	61,7	34,5	210
	Spec. pluriv.de l'agronomie agricole	75,8	4,7	71,1	24,2	188
	Electricité, électronique	78,8	14,3	64,5	21,2	171
	Batiment, construction et couverture	89,8	3,2	86,6	10,2	152
	Structures métalliques	68,1	8,7	59,4	31,9	132
	Energie, génie climatique	90,5	4,5	86,1	9,5	118
	Travail du bois et de l'ameublement.	92,9	8,7	84,2	7,1	112
	Techno. industrielles fondamentales	89,7	1,1	88,5	10,3	108
	Prod. animales, élevage spécialisé	44,1	5,1	39,0	55,9	104
<b>IPA</b>	Aménagement paysagé	80,4	5,4	75,0	19,6	91
	Spécialités pluritech. mécaniques et électriques	93,4	0,0	93,4	6,6	71
	Prod. végétales, cultures spécialisée	19,9	0,0	19,9	80,1	40
	Mécanique générale et de précision, usinage	75,1	0,0	75,1	24,9	36
	Forêts, espaces naturels, faune	80,5	0,0	80,5	19,5	34
	<b>Domaine des Services</b>	<b>64,7</b>	<b>9,1</b>	<b>55,6</b>	<b>35,3</b>	<b>1076</b>
	<i>dont</i>					
	Commerce, vente	57,2	6,3	50,9	42,8	444
	Accueil, hôtellerie, tourisme	42,9	9,5	33,4	57,1	150
	Coiffure, esthétique et autres soins	65,0	26,5	38,5	35,0	145
	Transport, manut, magasinage	84,4	2,5	82,0	15,6	95
	Finances, banque, assurances	88,5	4,3	84,2	11,5	74
	<b>Total</b>	<b>70,6</b>	<b>7,2</b>	<b>63,4</b>	<b>29,4</b>	<b>3381</b>

## Données France

Les données France pour l'enquête IVA ne sont pas comparables aux résultats académiques 2008 puisqu'elles portent sur la moitié des formations. Elles sont intéressantes malgré tout pour donner la l'évolution nationale de l'insertion sur le champ restreint. Le taux d'emploi en 2008 est en augmentation de 4 points par rapport 2007 ; la proportion de chômeurs reste néanmoins proche du tiers. (cf. encadré «pour en savoir plus»)

### Situation en 2007 et 2008 des sortants de lycée selon le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM)

Plus haut diplôme obtenu	2005-2006						2007-2008					
	TOTAL en emploi	dont CDI	dont intérim	dont contrats aidés	Chômage	Répartition (1)	TOTAL en emploi	dont CDI	dont intérim	dont contrats aidés	Chômage	Répartition (1)
Non diplômé	26,5	8	2,8	6,1	53,7	6,7	30,9	9,6	7,7	2,7	48,8	6,4
DNB, CFG (2)	38,3	12	4,2	8,2	43,8	7,7	42,5	12,6	8,9	5,1	38,7	8,4
BEP ou CAP	44,3	15,3	3,1	10,6	43,9	30,9	48,7	15,7	8,3	6,8	39,5	29,4
Bac Techno	59,2	15,7	5,8	15,2	28,8	10,7	63,5	15,7	9,5	13,8	23,9	12,2
Bac Pro	61,9	21,4	5,4	15,6	32,3	20,6	65,9	21,6	12	10	27,5	21,1
BTS	69,9	25,8	5,8	11,6	25,9	20,9	75,9	29	10,4	8,5	19,8	19,8
<b>Ensemble (1)</b>	<b>53,6</b>	<b>18,3</b>	<b>4,5</b>	<b>11,8</b>	<b>36,4</b>	<b>100,0</b>	<b>58,4</b>	<b>19,2</b>	<b>9,7</b>	<b>8,3</b>	<b>31,3</b>	<b>100,0</b>

Source : Enquête dite « IVA » menées auprès des sortants de lycée au 1<sup>er</sup> février 2005, 2006, 2007 et 2008.

(1) y compris autres diplômes non significatifs : Brevet de technicien, Bac général, DECF

(2) DNB, CFG : Diplôme national du brevet, certificat de formation générale

NB : autres situation ne figurant pas dans ce tableau : inactivité, stages

### Note explicative des situations observées :

- **Emploi non aidé** : contrat à durée indéterminée, déterminée ou d'intérim, engagés militaires, fonctionnaires, installés à leur compte, aides familiales
- **Contrats aidés** : contrat de qualification, d'adaptation, d'orientation, contrats jeunes.
- **Chômage** : n'ayant pas d'emploi mais en recherchant un.
- **Inactivité** : n'ayant pas d'emploi mais n'en recherchant pas
- **Sans emploi** : chômage + inactivité
- **Stage de formation** : stage rémunéré ou pas

#### Calculs d'indicateurs simples :

Ces enquêtes sur les sortants excluent des calculs les jeunes se déclarant poursuivre études ou apprentissage

Indicateur sur l'emploi (ou taux d'emploi) : 
$$\frac{\text{emploi (aidé et non aidé)}}{\text{emploi (aidé et non aidé) + sans emploi + stage}}$$

Indicateur sur le chômage (ou taux de chômage) : 
$$\frac{\text{chômage}}{\text{emploi (aidé et non aidé) + sans emploi + stage}}$$

## Situation des sortants d'apprentissage au 1er février 2008, selon le plus haut diplôme obtenu (%)

(France métropolitaine + DOM [sauf Guadeloupe])

Plus haut diplôme obtenu	TOTAL EMPLOI	Emploi non aidé								Emploi aidé			Stages	Chômage	Inactivité	Répartition
		CDI	CDD moins de 6 mois	CDD 6 mois et plus	Total CDD	Intérim	CNE	Autres non aidé	Total	C. P.	Autres aidé	Total				
Non diplômé	37,6	16,3	5	4,9	9,9	5,8	1,3	1,5	34,8	2,2	0,6	2,8	6,7	48	7,4	8,5
BEPC, CFG	41,1	15,9	5,8	5,5	11,3	6,6	1,2	1,9	36,9	3	1,2	4,2	8,5	44,1	6,1	6,5
BEP ou CAP	70,8	38,4	7	7,7	14,7	6,7	2,8	2,1	64,7	5,4	0,7	6,1	2,2	24,1	2,7	39,9
BP	85,5	57,6	6,2	8,5	14,7	2,7	3,8	3,2	82	3,2	0,3	3,5	1,3	11	2,3	6,9
Bac Pro	83,9	49,1	5,7	9,1	14,8	8,4	1,9	3,5	77,7	5,9	0,3	6,2	2	12	2,2	11,6
BTS	86,7	53,9	5,9	10,4	16,3	6,1	1,4	1,9	79,6	6,9	0,2	7,1	1,6	9,4	2,2	10,2
Diplôme niv. II&I	86,8	61,7	4,1	11,2	15,3	4	0,8	1,8	83,6	3	0,2	3,2	1,1	10,6	1,5	9,4
<b>Ensemble (1)</b>	<b>72,8</b>	<b>42,2</b>	<b>6,2</b>	<b>8,5</b>	<b>14,7</b>	<b>6</b>	<b>2,1</b>	<b>2,4</b>	<b>67,4</b>	<b>4,8</b>	<b>0,6</b>	<b>5,4</b>	<b>2,7</b>	<b>21,5</b>	<b>3,1</b>	<b>100,0</b>

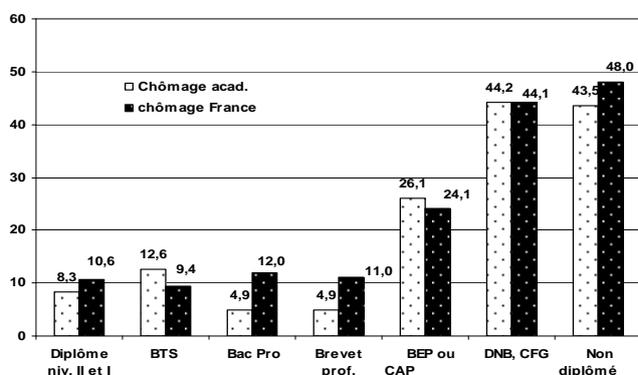
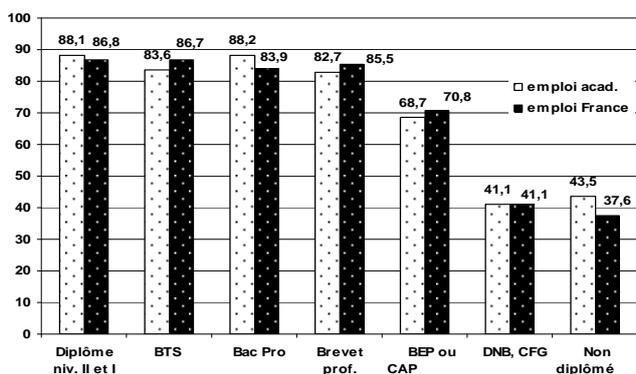
(1) y compris diplômés non significatifs

Formations générales comprises

Source : enquête dite « IPA » menée auprès des sortants d'apprentissage au 1er février 2008.

C.P. : contrat de professionnalisation

## Taux d'emploi et taux de chômage des apprentis par diplôme : comparaison Académie/France en 2008



Le taux d'emploi des jeunes apprentis auvergnats sortants en 2008 est inférieur au taux moyen en France (-2,2 points). Le taux de chômage est supérieur de 1,2 points.

Seuls les taux d'emploi des sortants de l'académie ayant le Bac Professionnel ou un autre diplôme du supérieur sont plus élevés que les taux moyens nationaux. Mais les non diplômés ont aussi plus facilement trouvé un emploi en Auvergne cette année.

Si on compare la structure d'apprentissage en Auvergne à celle France entière, les formations BTS sont beaucoup moins développées (-6,5) tandis que les formations aux CAP/BEP et aux BP sont plus importantes (+7,3 et +3,2).

### Sigles

**BAC PRO** : Baccalauréat professionnel  
**BAC TECHNO** : Baccalauréat technologique  
**BEP** : Brevet d'étude professionnel  
**BEPC** : Brevet d'étude du premier cycle  
**BP** : Brevet professionnel  
**BT** : Brevet de Technicien  
**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur  
**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**DECF** : Diplôme d'Etudes Comptables et Financières

### Pour en savoir plus :

=> «L'année économique et sociale 2008» -- [www.insee.fr/fr/regions/auvergne/](http://www.insee.fr/fr/regions/auvergne/)--  
=> «Marché du travail en Auvergne» -- [www.auvergne.pref.gouv.fr](http://www.auvergne.pref.gouv.fr)--  
=> «des résultats de l'enquête Génération 2004...» juin 2009 – «BREFS» années 2008-2009 CEREQ  
=> «Premières informations et premières synthèses» DARES, 2008-2009  
=> «Repères & Références Statistiques 2009» – «Notes d'information de la DEPP» DEPP (Division de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance)  
=> «Les entreprises en Auvergne - Bilan 2008...»-- [www.banque-france.fr](http://www.banque-france.fr)

## Annexe I : l'insertion selon le niveau et la spécialité de formation

Lorsque l'on regarde les taux d'insertion par spécialité de formation (lorsque les effectifs les permettent), ils augmentent avec un niveau de formation plus élevé et ceci quelle que soit la

filière, Production ou Services, et quel que soit le mode de formation scolaire ou par apprentissage.

	en %	IVA 2008	En emploi		Sans emploi		Effectif
			aidé	non aidé	aidé	non aidé	
Niveau II		les formations des Services	75,5	3,8	71,7	24,5	71
	dont	Comptabilité, gestion	73,7	5,3	68,4	26,3	51
	<b>Total niveau II</b>		<b>75,5</b>	<b>3,8</b>	<b>71,7</b>	<b>24,5</b>	<b>71</b>
Niveau III		les formations de la Production	81,7	10,8	70,9	18,3	259
	dont	Electricité, électronique	80,0	6,7	73,4	20,0	52
		Technologie des commandes de transf. industrielles	77,8	8,3	69,4	22,2	63
	dont	les formations des Services	71,4	6,9	64,5	28,6	812
		Accueil, Hôtellerie, tourisme	84,2	4,2	80,1	15,8	110
niveau IV		les formations des Services	70,5	6,0	64,5	29,5	189
	dont	Comptabilité, gestion	58,9	5,1	53,8	41,1	179
		Secrétariat, bureautique	77,1	3,8	73,3	22,9	96
	<b>Total niveau III</b>		<b>73,9</b>	<b>7,9</b>	<b>66,1</b>	<b>26,1</b>	<b>1071</b>
		les formations de la Production	76,2	5,5	70,7	23,8	592
niveau V	dont	Electricité, électronique	79,3	4,4	74,9	20,7	147
	dont	les formations des Services	61,0	12,7	48,4	39,0	1264
		Accueil, Hôtellerie, tourisme	73,8	2,1	71,7	26,2	132
		Commerce, vente	61,5	13,8	47,6	38,5	277
		Comptabilité, gestion	58,5	15,5	43,0	41,5	237
niveau Vbis		Santé	60,2	9,0	51,2	39,8	143
		Secrétariat, bureautique	46,6	8,6	37,9	53,4	109
		Spécialité plurivalente des échanges et gestion	57,0	22,0	35,0	43,0	190
	<b>Total niveau IV</b>		<b>65,9</b>	<b>10,4</b>	<b>55,5</b>	<b>34,1</b>	<b>1856</b>
		les formations de la Production	56,0	4,4	51,6	44,0	586
niveau V	dont	Agro-alimentaire, alimentation	41,5	2,8	38,7	58,5	75
		Electricité, électronique	55,1	5,4	49,7	44,9	86
		Structures métalliques	63,9	0,0	63,9	36,1	89
	dont	les formations des Services	54,6	13,7	40,9	45,4	866
		Coiffure, Esthétique et autres soins	76,3	49,2	27,2	23,7	106
niveau Vbis		Commerce, vente	61,2	18,8	42,3	38,8	98
		Comptabilité, gestion	51,8	5,8	46,0	48,2	88
		Nettoyage, assain., protection de l'environnement	32,5	3,1	29,3	67,5	66
		Secrétariat, bureautique	30,3	7,1	23,2	69,7	87
		Spécialité plurivalente sanitaires et sociales	53,7	4,9	48,9	46,3	183
<b>Total niveau V</b>		<b>55,2</b>	<b>9,9</b>	<b>45,2</b>	<b>44,8</b>	<b>1452</b>	
niveau Vbis		les formations de la Production	14,5	4,3	10,2	85,5	116
		les formations des Services	16,3	1,3	15,0	83,7	139
<b>Total niveau V bis</b>		<b>15,5</b>	<b>2,7</b>	<b>12,9</b>	<b>84,5</b>	<b>255</b>	
<b>Ensemble des niveaux</b>			<b>61,8</b>	<b>9,1</b>	<b>52,7</b>	<b>38,2</b>	<b>4704</b>

Dont les effectifs répondant à l'enquête permettent d'analyser les résultats

	en %	IPA 2007	En emploi		Sans emploi		Effectif
			aidé	non aidé	aidé	non aidé	
niveau II et I		les formations de la Production	88,9	1,1	87,8	11,1	112
	dont	Technologies industrielle fondamentales	89,7	1,1	88,5	10,3	108
		les formations des Services	86,8	2,9	83,9	13,2	236
	dont	Commerce, vente	88,1	3,0	85,1	11,9	91
		Finances, banque, assurance	88,6	2,3	86,4	11,4	60
<b>Total niveau II et I</b>		<b>87,5</b>	<b>2,3</b>	<b>85,2</b>	<b>12,5</b>	<b>347</b>	
Niveau III		les formations de la Production	90,8	3,7	87,1	9,2	92
		les formations des Services	79,7	8,7	71,0	20,3	60
	<b>Total niveau III</b>		<b>86,4</b>	<b>5,7</b>	<b>80,8</b>	<b>13,6</b>	<b>151</b>
niveau IV		les formations de la Production	83,3	3,3	79,9	16,7	545
	dont	Spécialité plurivalente de l'agronomie agricole	67,5	3,9	63,6	32,5	114
		les formations des Services	77,2	13,2	64,1	22,8	189
	<b>Total niveau IV</b>		<b>81,7</b>	<b>5,8</b>	<b>75,9</b>	<b>18,3</b>	<b>735</b>
		les formations de la Production	71,3	8,0	63,2	28,7	1349
niveau V	dont	Agro-alimentaire, Alimentation	65,0	9,1	55,9	35,0	348
		Batiment : construction et couverture	87,5	2,5	85,0	12,5	106
		Batiment : finitions	73,2	11,3	62,0	26,8	188
		Electricité, électronique	80,5	19,4	61,2	19,5	96
		Moteurs et mécanique auto	62,4	3,6	58,8	37,6	149
niveau Vbis		Structures métalliques	69,4	8,3	61,1	30,6	95
	dont	les formations des Services	54,4	11,2	43,2	45,6	472
		Commerce, vente	41,2	3,7	37,5	58,8	218
		Transport, manut., magasinage	83,3	0,0	83,3	16,7	80
	<b>Total niveau V</b>		<b>66,9</b>	<b>8,9</b>	<b>58,0</b>	<b>33,1</b>	<b>1821</b>
niveau Vbis		les formations de la Production	44,8	6,5	38,3	55,2	207
		les formations des Services	34,7	6,8	28,0	65,3	120
<b>Total niveau V bis</b>		<b>41,1</b>	<b>6,6</b>	<b>34,5</b>	<b>58,9</b>	<b>327</b>	
<b>Ensemble des niveaux</b>			<b>70,6</b>	<b>7,2</b>	<b>63,4</b>	<b>29,4</b>	<b>3381</b>

Ne sont représentées que les spécialités de formation dont les effectifs répondant à l'enquête sont suffisants pour permettre d'analyser les résultats

## Annexe II : les caractéristiques de la population enquêtée en 2008

Au 1<sup>er</sup> février 2008, nous avons interrogé 7231 élèves sortants des filières technologiques ou professionnelles jusqu'au BTS dans l'enquête IVA et 4069 apprentis dans l'enquête IPA ayant arrêté leur formation, avec ou sans diplôme, à la fin ou au cours de l'année scolaire 2006-2007.

Dans l'enquête IVA, 45 % des sortants sont issus des lycées d'enseignements général et technologique et 55 % des lycées professionnels. Tandis que 37,9 % des lycéens interrogés sont issus du niveau IV (Baccalauréat), 32,1 % du niveau V (CAP et BEP) et 19,9 % du niveau III (Bac+2 ans), plus de la moitié des apprentis sortants interrogés ont le niveau V (53,7 %), 19,1 % ont le niveau IV et le niveau III représente 4,2 %. Contrairement à l'enquête IVA où l'enseignement supérieur comprends seulement les diplômes DCESF, DECF les sortants de l'enseignement supérieur par apprentissage (niveau II et plus) sont interrogés exhaustivement et représentent

9,5% de l'effectif en augmentation par rapport à 2007 (+3,1). Enfin près de la moitié des sortants des lycées interrogés sont des filles (49,8 %), elles ne représentent que 26,3 % des apprentis, la formation par apprentissage étant traditionnellement peu féminisée.

Le taux de réponse de l'enquête IVA (51,3 %) est meilleur que celui de l'enquête IPA (46,4) mais en légère baisse cette année.

Afin de tenir compte de la non réponse, les effectifs sont pondérés. Les résultats présentés sont donc des estimations.

Pour procéder à l'analyse des indicateurs d'emploi et de chômage (cf. encadré «Définitions») nous avons exclus des calculs les sortants interrogés qui déclarent être en poursuite d'étude ou en apprentissage en février : ils sont en quelque sorte de «faux sortants». En 2008, ils représentent 34,9 % de l'échantillon dans l'enquête IVA et 16,9 % dans IPA.

Par niveau	IVA 2008				IPA 2008			
	inscrits	interrogés	répondants	Taux de réponse	inscrits	interrogés	répondants	Taux de réponse
II et +	90	80	61	77,5	586	386	294	78,8
III	2127	1441	760	55,1	181	171	107	66,0
IV	7193	2744	1377	53,0	1218	778	358	50,4
V	9760	2321	1024	47,8	4011	2184	822	40,9
VBis	4575	645	250	43,8	2810	550	144	31,0
<b>Total</b>	<b>23745</b>	<b>7231</b>	<b>3472</b>	<b>51,3</b>	<b>8806</b>	<b>4069</b>	<b>1725</b>	<b>46,4</b>

### Les sorties par spécialité de formation :

**Rappel :** Contrairement aux années 2003-2007, l'enquête IVA porte sur l'ensemble des spécialités en 2008. L'enquête IVA interroge chaque année au 1er février les sortants des formations professionnelles et technologiques en lycée (sous tutelle Education nationale uniquement).

La moitié des sortants interrogés dans l'enquête IVA en 2008 est concentrée dans 7 spécialités sur 41 au total : «commerce, vente» (10,7 %), «la comptabilité et gestion» (9,8 %), «Spécialités plurivalentes échanges et gestion» (7,5 %) «électricité, électronique» (7,2 %), «Secrétariat, bureautique» (6 %), «Accueil, hôtellerie, tourisme» (6 %), «Santé» (5,8 %).

Sur les sortants des formations enquêtées de la production, 16,8 % sont des filles ; elles représentent 69 % des sortants des formations enquêtées dans les services.

En 2008 en Auvergne, cinq domaines de formation concentrent la moitié des sortants de

l'apprentissage : «commerce et la vente» (14,4 %), «l'agro-alimentaire» (12,4 %), «bâtiment, finitions» (7,3 %), «moteurs et mécanique auto» (6 %) et «Electricité, électronique» (5,6%).

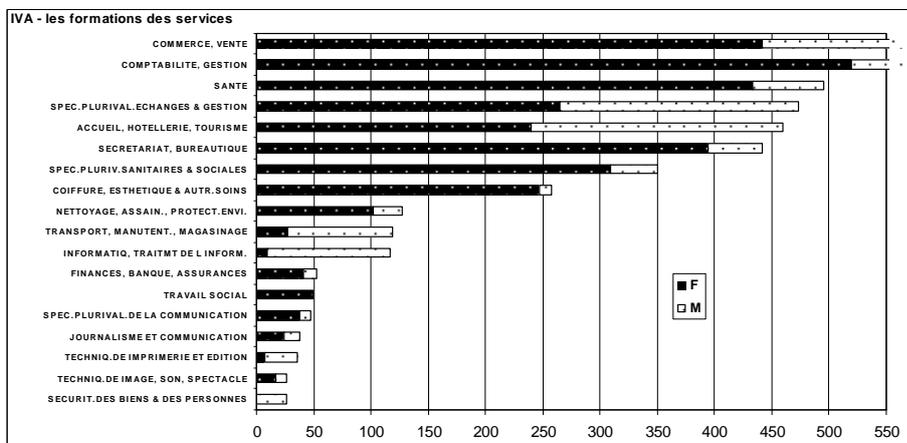
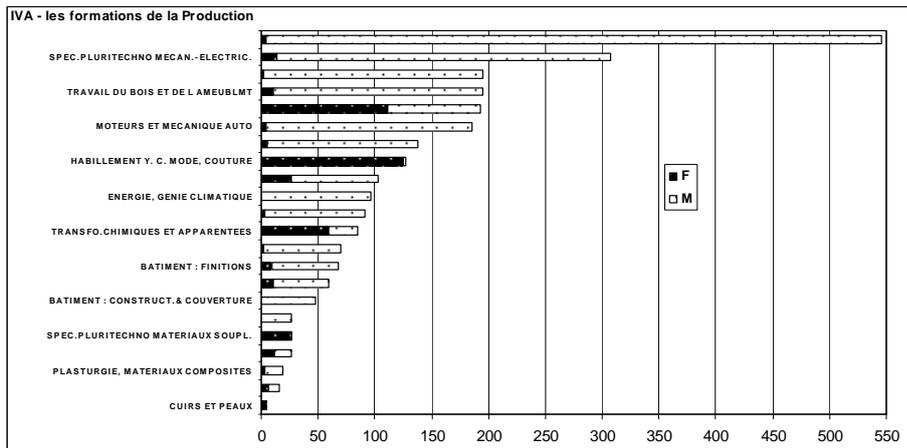
Non seulement les filles sont peu nombreuses en apprentissage (25,8 %) mais concentrées dans les filières des services (65,2 %) ; elles sont 8,7 % dans les métiers de la production.

Ne sont représentées dans cette note que les spécialités où la population de sortants est suffisamment importante.

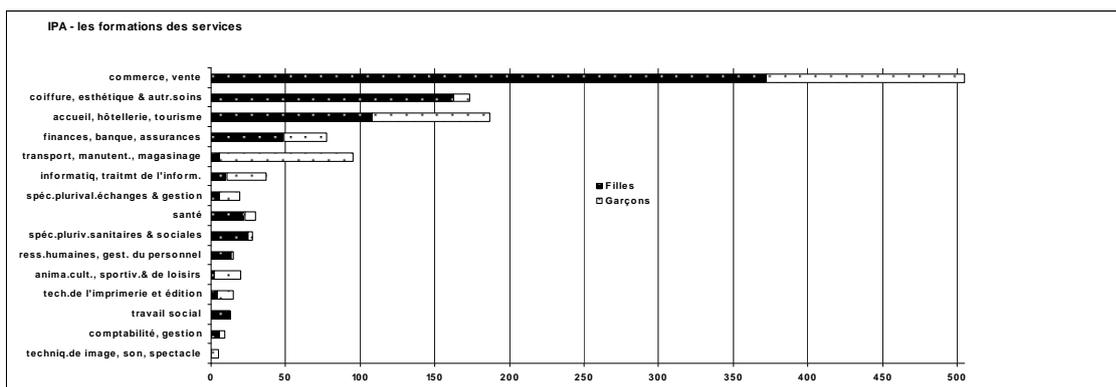
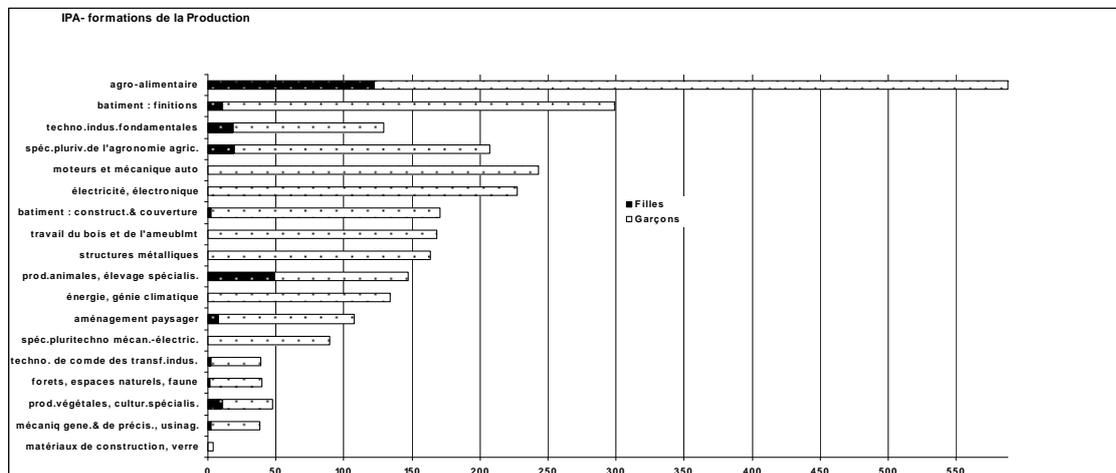
# Les spécialités de formation par genre

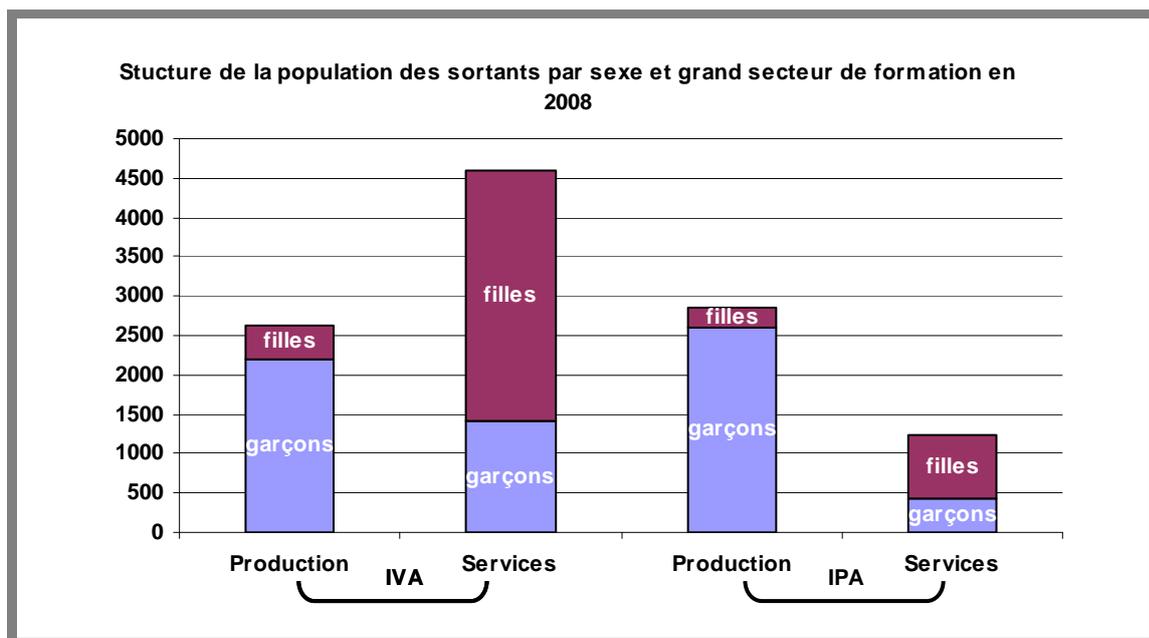
## Répartition des effectifs enquêtés, tous niveaux par sexe

### IVA



### IPA





**Effectifs d'inscrits et de sortants suivant le type d'établissements** (source IVA et IPA 2007, 2008)

## 2008

### Lycées d'enseignement général et technologique

	1ère techno. 1ère BT	Terminales techno, terminales BT	1ère année BTS	2ème année BTS, DPECF, DCESF	Total
Effectifs inscrits	2845	2816	2489	2217	10367
Effectifs sortants	201	1042	488	1521	3252

### Lycées professionnels

	CAP, BEP, bac. pro. 1ère année	CAP, BEP année term. MC5	1ère pro, Bac. pro. années inter.	Bac pro année term., MC4	Total
Effectifs inscrits	4575	4521	2394	1888	13378
Effectifs sortants	645	1710	410	1214	3979

### Centres de formation d'apprentis

	CAP, BEP 1ère année	CAP, BEP 2ème année, MC5, TH5	Bac pro, BP 1ère année	Bac pro, BP 2ème année, MC4, TH4	BTS, DUT, 1ère année	BTS	Diplôme Niv. 2 et +	Total
Effectifs inscrits	2783	3028	1002	974	204	229	586	8806
Effectifs sortants	550	2108	90	735	26	174	386	4069

## 2007

### Lycées d'enseignement général et technologique

	1ère techno. 1ère BT	Terminales techno, terminales BT	1ère année BTS	2ème année BTS, DPECF, DCESF	Total
Effectifs inscrits	1554	668	908	1072	4202
Effectifs sortants	98	223	130	770	1221

### Lycées professionnels

	CAP, BEP, bac. pro. 1ère année	CAP, BEP année term. MC5	1ère pro, Bac. pro. années inter.	Bac pro année term., MC4	Total
Effectifs inscrits	2565	2793	1045	998	7401
Effectifs sortants	355	1010	169	648	2182

### Centres de formation d'apprentis

	CAP, BEP 1ère année	CAP, BEP 2ème année, MC5, TH5	Bac pro, BP 1ère année	Bac pro, BP 2ème année, MC4, TH4	BTS, DUT, 1ère année	BTS et DUT 2ème année Niv. 2 et +	Total
Effectifs inscrits	2638	2980	845	1014	141	440	8058
Effectifs sortants	509	1989	82	816	16	409	3821

## **Méthodologie**

**Les enquêtes nationales Insertion dans la Vie Active (IVA) et Insertion Professionnelle des Apprentis (IPA), pilotées par la Division de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale sont réalisées chaque année au mois de février et ont pour objet l'observation de l'insertion professionnelle des jeunes 7 mois après leur sortie du système éducatif (Lycées d'enseignement technologique, professionnels publics et privés jusqu'au BTS) ou d'une formation d'apprentissage (centres de formation des apprentis, CFA).**

**Ces enquêtes sont réalisées dans toutes les académies avec l'aide des établissements. C'est le seul dispositif qui renseigne tous les ans, l'ensemble des intervenants en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle sur les modalités de passage des élèves de leur formation à la vie active.**

**Même si l'insertion des jeunes est un processus complexe, le calcul d'un taux d'emploi et d'un taux de chômage, tous les ans, 7 mois après la fin de leur formation permet d'étudier l'évolution de leur condition d'emploi au niveau local et national. C'est aussi un instrument d'évaluation de l'efficacité des formations et de leur évolution.**

**Alors que depuis 2003 pour l'enquête IVA, la moitié des formations était enquêtée une année, l'autre moitié l'année suivante, le Rectorat a financé en 2008 l'enquête de l'ensemble des sortants des formations: les résultats de 2008 ne sont donc comparables aux années antérieures. L'enquête IPA est et reste exhaustive, chaque année.**

Académie  
de  
Dijon



# L'ENTRÉE DES JEUNES DANS LA VIE ACTIVE EN BOURGOGNE DÉBUT 2008

**P**our connaître le devenir des jeunes, le ministère de l'Éducation nationale réalise chaque année une enquête avec l'appui des établissements scolaires et des centres de formation publics et privés. Cette note présente les résultats de la dernière interrogation menée en février 2008, et donne un aperçu de la diversité des premiers pas des anciens élèves et apprentis sur le marché du travail. En Bourgogne, 12 500 jeunes âgés de 21 ans en moyenne, ont été interrogés sur leur situation professionnelle à la sortie des formations professionnelles ou technologiques, de lycée ou de centre de formation d'apprentis.

Sept mois après la fin des études, 67 % des garçons et 52 % des filles sont salarié-e-s en février 2008. L'élévation du niveau d'études reste un atout qui facilite l'obtention d'un emploi. Plus du tiers des anciens élèves et la moitié des apprentis avaient déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche, au cours d'un job d'été, stage ou apprentissage. Les petites entreprises et l'artisanat jouent un rôle essentiel. Près de la moitié des sortants d'apprentissage et le quart des jeunes après le lycée sont recrutés dans des établissements de moins de dix salariés. Les trois quarts décrochent leur premier emploi en Bourgogne.

L'insertion, période qui suit la sortie de formation initiale, est un processus structuré par la demande de travail, les stratégies des jeunes, les comportements des employeurs, les mesures mises en place par les pouvoirs publics, le contexte économique. Cette enquête menée sept mois après la fin des études permet d'identifier les modalités d'insertion des anciens élèves et apprentis et reflète les principales tendances du marché du travail. Sous l'effet d'une légère reprise de l'activité économique régionale au cours des deux dernières années, la part de jeunes en emploi continue d'augmenter entraînant ainsi une diminution du chômage, qui profite davantage aux anciens apprentis, filles et garçons.

Mais la fin d'année 2008 est préoccupante. La Bourgogne n'échappe pas à la crise économique internationale, l'activité s'est contractée dans tous les secteurs avec des fermetures d'établissements, des restructurations annoncées, une reprise du chômage. Selon la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, les jeunes de moins de vingt-cinq ans représentent 21 % des 55 300 personnes inscrites - en recherche active, disponibles, sans emploi - à Pôle emploi en février 2009 (soit une augmentation sur une année de 39 %). Ces constats accentuent l'intérêt de connaître les parcours professionnels des jeunes, et plus encore en 2009.



## Après le lycée technologique et professionnel, 56 % de jeunes en emploi

En Bourgogne, 57 800 élèves ont fréquenté les lycées publics et privés au cours de l'année 2006-2007. Près de 4 900 jeunes ont terminé une formation technologique et professionnelle avant d'arriver sur le marché du travail. Au 1<sup>er</sup> février 2008, tous niveaux confondus, 56 % des sortants occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 26 % sont au chômage. D'autres bénéficient de mesures tels les contrats de professionnalisation (9 %), initiative emploi, emploi solidarité (1 %) ou suivent un stage (4 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (4 % se déclarent inactifs).

L'embauche est d'autant plus rapide qu'ils possèdent un niveau d'études élevé. Ainsi, sortir d'une section de BTS garantit un travail pour près de 70 % des jeunes, filles ou garçons, sept mois seulement après la fin des études. *A contrario*, les débuts professionnels pour les 450 jeunes qui terminent une formation de CAP sont plus ardues : elles et ils sont aussi nombreux en emploi qu'à la recherche d'un travail (40 %).

Près de 80 % des entreprises d'embauche sont en Bourgogne : 30 % en Côte-d'Or, 26 % en Saône-et-Loire, 13 % dans l'Yonne et 10 % dans la Nièvre.

### Situation des garçons à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BT-BTn	BTS	Ensemble
Emploi salarié	51	72	53	72	63
Contrat profession.	6	7	13	11	8
Autre mesure	7	2	5	1	4
Chômage	30	17	18	15	21
Inactivité	6	2	11	2	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs sortants	770	690	270	630	2 380

Lecture : parmi les 690 lycéens sortants en juin 2007 d'une formation terminale de Bac Pro, 72 % ont un emploi, 7 % sont en contrat de professionnalisation, 17 % sont au chômage... au 1<sup>er</sup> février 2008.

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

### Situation des filles à la sortie du lycée

(en %)	CAP-BEP	Bac Pro	BT-BTn	BTS	Ensemble
Emploi salarié	34	47	46	69	49
Contrat profession.	5	14	12	8	9
Autre mesure	11	5	9	3	7
Chômage	44	32	26	18	32
Inactivité	6	2	7	2	3
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs sortants	880	600	340	660	2 560

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

Les anciens élèves expriment des opinions plutôt favorables sur la formation reçue au lycée ; celle-ci est estimée satisfaisante, voire très satisfaisante, par 78 % des filles et 75 % des garçons, les sortant-e-s de

BTS formulant des avis davantage positifs. Pour les deux tiers des jeunes, l'orientation suivie correspond à leurs souhaits et à leur choix personnel. Près de 56 % des jeunes filles et 59 % des jeunes gens affirment avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation ; ces proportions sont plus faibles pour les bachelières et bacheliers technologiques.

### ► 85 % des filles sont employées

Parmi les 2 560 filles âgées de 20 ans en moyenne, 8 % quittent le lycée sans diplôme professionnel. Plus de la moitié des lycéennes sortent de deux types de formation, le tertiaire de bureau et le commerce. L'amélioration de la conjoncture économique jusqu'au début 2008 leur profite, et ce, quel que soit le niveau de sortie : une légère progression des emplois salariés (49 % contre 47 % en février 2007), avec en corollaire un faible recul du chômage (32 % contre 34 %). Les entreprises recrutent peu de débutantes directement sur des contrats à durée indéterminée, seulement 17 % des lycéennes. Les postes stables augmentent avec l'élévation du niveau de qualification : de 11 % après un CAP-BEP à 26 % des diplômées de BTS. Les missions d'intérim les concernent rarement (moins de 6 %). En revanche, le travail à temps partiel est une modalité importante d'accès dans la vie active (29 % des filles), notamment après un CAP-BEP (39 %), ou un baccalauréat (le tiers).

Près de 85 % des filles sont embauchées comme employées. Elles sont soit employées de bureau (34 %), ou de commerce (26 %) et, seulement 9 % des titulaires de BTS sont techniciennes. Les activités de secrétariat, gestion et comptabilité se renforcent avec la qualification et concernent 6 % des sortantes de CAP-BEP, le tiers des bachelières et la moitié des titulaires de BTS. Les sortantes de CAP-BEP occupent des fonctions de services aux personnes (18 %), de commerce ou de vente (16 %), ou de nettoyage, entretien ménager (14 %). Près de 30 % des bachelières professionnelles exercent des tâches de commerce et de vente.

Environ 17 % des débutantes trouvent leur première embauche dans le commerce, les autres se dispersent dans divers secteurs d'activité comme l'enseignement et la santé (12 %), l'hôtellerie-restauration (10 %), les services aux particuliers (9 %)... Le salaire net médian déclaré est de 1 100 euros pour février 2008. Le tiers des jeunes filles s'insèrent dans des entreprises de moins de dix salariés.

## ► 40 % des garçons sont ouvriers

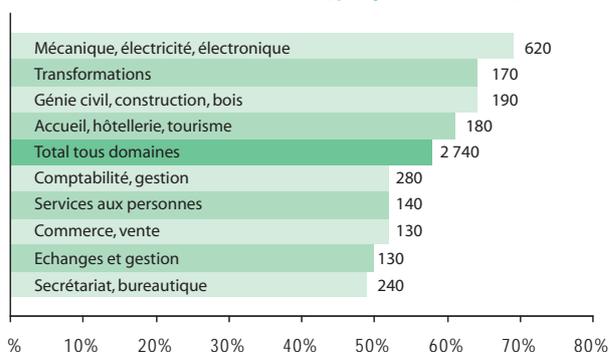
2 380 garçons âgés de 17 à 27 ans ont quitté le lycée, dont 14 % sans diplôme professionnel. La légère amélioration du contexte économique régional n'a pas eu de réelle répercussion sur leur situation professionnelle. L'emploi demeure à hauteur de 63 %, le chômage diminue, les contrats de professionnalisation augmentent. À la sortie d'un baccalauréat technologique, les jeunes gens trouvent plus difficilement une embauche (53 % contre 61 % l'an dernier), dont 16 % à temps partiel, et le chômage s'élève (de six points). Les débuts de vie active restent favorables pour les bacheliers professionnels et les titulaires de BTS avec une embauche pour 72 % d'entre eux dès la fin du lycée.

Près de 40 % des jeunes gens exercent des professions d'ouvriers (25 % manœuvres, 15 % qualifiés). Les postes d'ouvriers non qualifiés et de manœuvres diminuent avec le niveau de formation, allant de 43 % après un CAP-BEP, à 23 % au sortir d'un baccalauréat, 12 % des sortants de BTS. Ces derniers sont principalement techniciens ou agents de maîtrise (41 %). Très peu de jeunes gens travaillent à temps partiel (7 %). Les activités de production et d'exploitation déclinent avec l'élévation de la formation : la moitié des jeunes après un CAP-BEP, le tiers à la sortie d'un baccalauréat, pour 18 % à l'issue d'un BTS. En revanche, les fonctions d'installation et de maintenance se consolident avec la qualification : 10 % des lycéens de sections CAP-BEP pour 24 %

des jeunes de niveaux baccalauréat et plus. Il en est de même pour les activités de commerce et de vente, qui concernent davantage les sortants de BTS et de baccalauréat technologique.

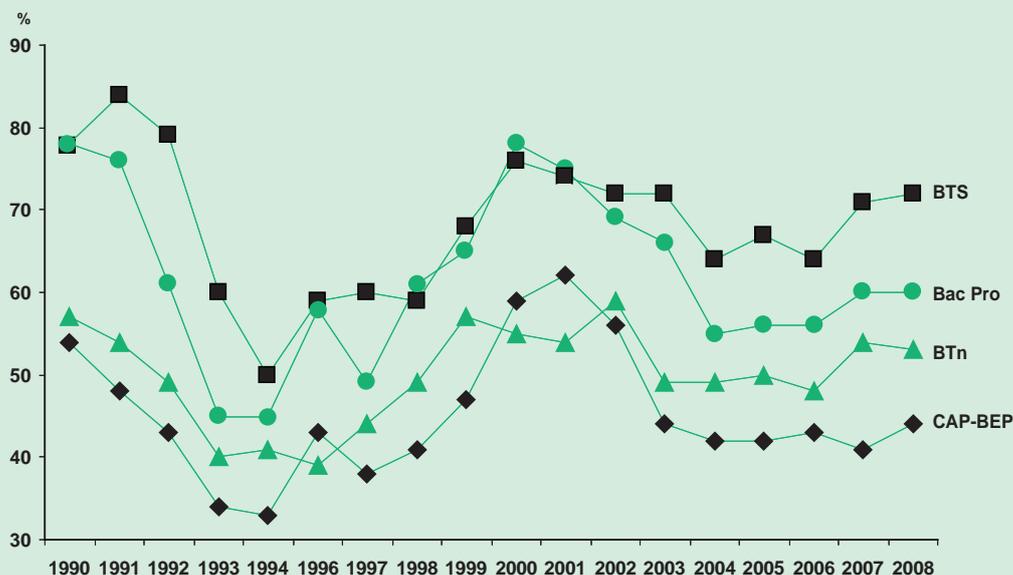
Au moment de l'enquête, le quart des jeunes gens ont un contrat à durée indéterminée, allant de 18 % après un CAP-BEP à 36 % à l'issue du BTS. Les recrutements s'effectuent en premier dans les entreprises de la mécanique, de l'électricité et de la métallurgie (23 %), dans la construction (18 %), quelques-uns dans le commerce et la réparation automobile (11 %), l'hôtellerie (6 %). Près de 40 % des embauches se font dans des établissements de plus de cinquante salariés et le quart dans des entreprises de moins de dix salariés. Pour un temps plein, leur salaire net médian est de 1 200 euros en février 2008.

### Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : le nombre de sortants du domaine mécanique, électricité, électronique tous niveaux confondus est de 620 ; leur taux d'emploi est de 69 % en 2008.

### Évolution des taux d'emploi après le lycée (garçons et filles)



Au fil du temps, la hiérarchie des diplômes n'est pas remise en cause, tant en période de crise que de reprise économique.

## ► Des parcours contrastés

Les débutants ont des modalités d'entrée dans la vie active contrastées selon le niveau et le domaine de formation. Ainsi, des CAP aux BTS, les sortants des spécialités des services ou tertiaires, à prédominance féminine, travaillent davantage à temps partiel, sont souvent embauchés sur des contrats à durée limitée ou recrutés par le biais des mesures. Les jeunes issus des filières de la production industrielle, à prédominance masculine, telles que la mécanique, l'électricité, l'électronique, ont davantage d'opportunités professionnelles.

Après une classe terminale de **CAP** et de **BEP** des domaines **mécanique, électricité, électronique et génie civil, construction, bois**, la moitié des jeunes sont salariés avec de nombreux contrats stables et d'intérim. Les situations d'emploi sont relativement élevées (46 %) après des formations **services aux personnes** (dont sanitaires et sociales), mais souvent à temps partiel. Le devenir des anciens élèves des spécialités **accueil, hôtellerie, tourisme** se rapproche de l'ensemble des jeunes de niveau V, avec un avantage en termes de contrats stables. Il en est de même après le domaine **transformations** (alimentation, cuisine...), mais le travail à temps partiel concerne le tiers des jeunes. *A contrario*, l'horizon professionnel paraît limité à la sortie de **communication, information**, avec le plus faible taux d'emploi associé à un temps partiel conséquent, et un chômage important (58 %). Les débuts de parcours sont difficiles pour les sortants des domaines **échanges, gestion** (commerce, vente) qui se retrouvent plus souvent au chômage qu'en emploi.

À l'issue du **baccalauréat professionnel et technologique**, les jeunes du domaine **mécanique, électricité, électronique** se détachent nettement : 73 % sont salariés avec de nombreux contrats stables et missions d'intérim. À la sortie des formations **santé** (sciences médico-sociales), **échanges, gestion** (sciences et technologies tertiaires), près de la moitié des anciens élèves sont embauchés, fréquemment à durée limitée et à temps partiel, les nombreuses mesures (22 %)

### Situation des jeunes après un BEP, CAP

(en %)	Emploi	CDI	Temps partiel	Mesure	Chômage	Effectifs sortants	Part des filles
Transformations	43	23	31	7	36	120	58 %
Mécanique, électricité, électronique	52	17	4	12	30	330	4 %
Génie civil, construction, bois	51	25	8	18	25	200	7 %
Échanges et gestion	37	9	16	11	46	310	59 %
Communication et information	20	5	38	16	58	120	91 %
Services aux personnes	46	15	36	18	32	480	85 %
Accueil, hôtellerie, tourisme	43	17	20	16	35	140	54 %
<b>Ensemble tous domaines</b>	<b>42</b>	<b>14</b>	<b>23</b>	<b>15</b>	<b>37</b>	<b>1 650</b>	<b>53 %</b>

Lecture : parmi les lycéens sortants en juin 2007 du domaine mécanique, 52 % sont salariés (dont 17 % en CDI, 4 % à temps partiel), 12 % sont en mesure ou contrat aidé, 30 % sont au chômage, au 1<sup>er</sup> février 2008.

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

### Situation des jeunes après un BTn, Bac Pro

(en %)	Emploi	CDI	Temps partiel	Mesure	Chômage	Effectifs sortants	Part des filles
Mécanique, électricité, électronique	73	24	6	8	14	430	4 %
Échanges et gestion (BTn)	47	11	27	22	24	290	49 %
Commerce, vente (Bac pro)	54	22	30	19	26	230	62 %
Comptabilité, gestion (Bac pro)	38	5	21	25	33	120	63 %
Secrétariat, bureautique (Bac pro)	42	13	22	21	36	210	97 %
Santé (BTn)	48	5	31	20	25	140	97 %
<b>Ensemble tous domaines</b>	<b>56</b>	<b>19</b>	<b>18</b>	<b>16</b>	<b>23</b>	<b>1 900</b>	<b>50 %</b>

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

### Situation des jeunes après un BTS

(en %)	Emploi	CDI	Temps partiel	Mesure	Chômage	Effectifs sortants	Part des filles
Mécanique, électricité, électronique	76	43	2	10	10	180	4 %
Commerce, vente	65	32	22	7	24	210	76 %
Comptabilité, gestion	73	26	17	14	12	210	79 %
Secrétariat, bureautique	74	26	14	13	11	170	95 %
<b>Ensemble tous domaines</b>	<b>70</b>	<b>31</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>16</b>	<b>1 290</b>	<b>51 %</b>

Source : enquête IVA 2008, Rectorat.

limitant le chômage. Les situations des bacheliers professionnels **commerce, vente** sont relativement proches de la moyenne régionale avec légèrement plus de chômage et de nombreux postes à temps partiel. Les plus vulnérables demeurent les sortants de Bac Pro **secrétariat, bureautique et comptabilité, gestion** : elles et ils bénéficient de nombreuses mesures (plus de 21 %) et connaissent le plus fort taux de chômage et le plus faible taux d'emploi.

Sortir d'une section de **BTS mécanique, électricité, électronique** garantit une embauche rapide (76 %). L'entrée sur le marché du travail des autres sortants ne se distingue guère, avec les trois quarts en emploi et moins de 12 % au chômage. Toutefois, les jeunes issus des spécialités **commerce, vente**, se différencient légèrement par une part plus importante au chômage (le quart) mais aussi davantage de postes stables à temps partiel. Alors que les sortants des domaines **secrétariat, bureautique ou comptabilité, gestion** commencent leur vie active par de nombreux contrats à durée limitée ou à temps partiel.

## Après le contrat d'apprentissage, 67 % des jeunes en emploi

En vingt ans, l'apprentissage a vu ses effectifs évoluer de 7 000 à 12 600 en Bourgogne. La région se caractérise par un taux d'apprentis de niveaux CAP et BEP supérieur de plus de dix points à la moyenne nationale, et une part plus faible de jeunes préparant un diplôme de l'enseignement supérieur (9 % contre 20 % pour la France). L'apprentissage traditionnel - très masculin, basé sur le CAP et le domaine de la production - demeure et coexiste désormais avec des formations plus féminisées post-baccalauréat davantage centrées sur les spécialités de services.

Plus de 4 400 apprentis ont terminé leur dernière année de formation pour accéder au marché du travail en juin 2007. Tous niveaux confondus, 67 % des jeunes occupent un emploi salarié (CDI, CDD, intérim) et 20 % en recherchent un, sept mois plus tard. Quelques-uns bénéficient de contrats de professionnalisation (7 %), d'autres suivent un stage (2 %) ou une autre mesure (1 %). Les jeunes qui ne recherchent pas immédiatement d'activité professionnelle sont peu nombreux (2 % se déclarent inactifs).

Près de 80 % des entreprises d'embauche sont en Bourgogne : 29 % en Côte-d'Or, 26 % en Saône-et-Loire, 16 % dans l'Yonne et 7 % dans la Nièvre.

### Situation des garçons après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	Bac Pro	BP	BTS	Ensemble
Emploi salarié	62	70	78	90	86	71
Contrat profession.	8	9	5	2	4	7
Autre mesure	3	2	3	3	1	3
Chômage	25	18	12	3	8	17
Inactivité	2	1	2	2	1	2
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs sortants	1 440	460	420	260	250	3 050

Lecture : parmi les 1 440 sortants d'apprentissage en juin 2007 d'une année terminale de CAP, 62 % ont un emploi, 8 % un contrat de professionnalisation, 25 % sont au chômage... au 1<sup>er</sup> février 2008.

Source : enquête IPA 2008, Rectorat.

### Situation des filles après l'apprentissage

(en %)	CAP	BEP	BP	BTS	Ensemble
Emploi salarié	35	42	87	75	57
Contrat profession.	9	4	1	9	6
Autre mesure	7	9	2	-	5
Chômage	43	37	7	14	27
Inactivité	6	8	3	2	4
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Effectifs sortants	480	210	310	140	1 370

Source : enquête IPA 2008, Rectorat.

Les jeunes expriment en général des avis très favorables sur leur formation par apprentissage et leur orientation. Près de neuf jeunes sur dix déclarent

avoir suivi une orientation correspondant à leurs souhaits. De même, la formation reçue est estimée satisfaisante, voire très satisfaisante, par 89 % des jeunes ; les garçons de BEP ou du domaine de l'électricité formulent des opinions légèrement moins positives. Près de 76 % des jeunes filles et 81 % des jeunes gens affirment avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation ; ces proportions sont plus faibles pour les sortantes de l'hôtellerie-restauration et pour les garçons formés dans la métallurgie.

### ► 88 % des filles sont des employées

Représentant le tiers des effectifs des apprentis, les 1 370 jeunes filles sortent essentiellement des formations de la vente, la coiffure, l'hôtellerie-restauration. Âgées en moyenne de 20 ans, 11 % d'entre elles quittent le CFA sans diplôme professionnel. Les résultats de l'enquête soulignent une progression de l'emploi salarié (57 % contre 52 % en février 2007), et un recul du chômage (27 % contre 33 %). Seules les sortantes de BEP ont une situation comparable à celle de la promotion précédente, avec une légère baisse des recrutements et une stabilité du chômage. Les sortantes de CAP demeurent cependant les plus durement touchées par le chômage (43 %). Ces jeunes filles ont des difficultés à trouver leur place : peu recrutées par leur maître d'apprentissage, seulement 35 % sont salariées dont le tiers à temps partiel. À l'opposé, les embauches sont rapides après un brevet professionnel (87 %) ou un BTS (75 %).

En écho de leur formation, les jeunes filles sont principalement vendeuses, serveuses ou coiffeuses. Près de 88 % occupent donc des postes d'employées, 7 % sont ouvrières. Elles sont majoritairement recrutées dans des établissements de moins de dix salariés. Le quart des débutantes se dirigent vers les entreprises du commerce, les autres se dispersent dans divers secteurs : les services aux particuliers (18 %), l'enseignement et la santé (17 %), les hôtels et les restaurants (14 %), les industries agroalimentaires (7 %)... Les sortantes de BTS se distinguent par de nombreuses fonctions occupées, allant de la vente, à la gestion et comptabilité, au secrétariat... Le tiers des filles sont embauchées directement sur des postes stables, du fait du maintien dans l'entreprise formatrice, de manière accentuée après un BP et un BTS. Le travail à temps partiel concerne 19 % d'entre elles, et diminue avec l'élévation du niveau de qualification, du tiers après le CAP à 6 % des titulaires de BTS. Pour un temps plein, leur salaire net médian en février 2008 est de 1 200 euros.

## 6 ► 56 % des garçons sont des ouvriers

Les deux tiers des sortants d'apprentissage sont des jeunes gens fortement représentés dans les spécialités de la construction, de la mécanique, de l'électricité. Plus de 3 000 garçons quittent le centre de formation d'apprentissage à 20 ans en moyenne, dont 15 % sans diplôme professionnel. L'amélioration de la conjoncture économique a bénéficié à l'ensemble des garçons. Le chômage baisse (17 % contre 23 % en 2007) quel que soit le niveau de qualification, lié à la progression des emplois (71 % contre 67 %), et des contrats de professionnalisation. Les embauches sont très rapides après un brevet professionnel (90 %) et un BTS (86 %), le plus souvent sur des contrats à durée indéterminée. Les postes stables concernent 44 % des jeunes gens, dû au maintien dans l'entreprise où s'est déroulé leur apprentissage ; ils augmentent avec l'élévation du niveau de formation (de 36 % après un CAP à 59 % à la sortie d'un BTS). La moitié d'entre eux sont recrutés dans des petites entreprises. Très peu travaillent à temps partiel (3 %).

À la sortie du CFA, les jeunes gens occupent principalement des postes de manœuvres (32 %) et d'ouvriers qualifiés (24 %). Près du tiers sont recrutés comme employés, et 30 % exercent des professions intermédiaires à l'issue du BTS. Les fonctions d'installation et de maintenance augmentent avec l'élévation du diplôme : 19 % des garçons des sections de CAP, pour près de 40 % des sortants de baccalauréat professionnel et de BTS. La construction continue de recruter plus du tiers des débutants, essentiellement à la sortie des CAP-BEP. Puis les industries de la mécanique, de l'électricité ou la métallurgie embauchent 9 % des jeunes de CAP-BEP, 18 % des jeunes de niveaux baccalauréat et plus. D'autres secteurs les attirent également : l'agriculture (10 %), les industries agroalimentaires (10 %), la

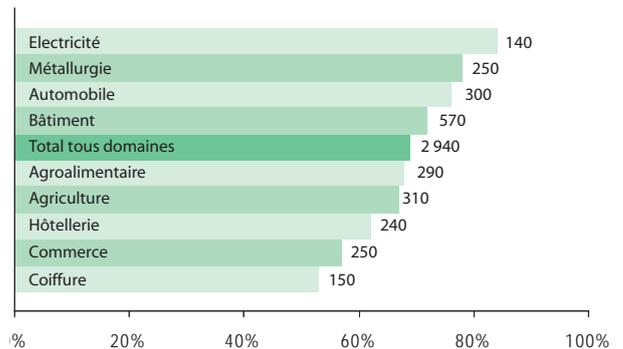
réparation automobile (8 %), les hôtels et restaurants (6 %) ... Pour un temps plein, leur salaire net médian est de 1 277 euros en février 2008.

## ► Des situations différenciées

Une entrée dans la vie active plus favorable pour les sortants des domaines de l'électricité, de la métallurgie et de l'automobile... Une fois l'apprentissage terminé, les jeunes connaissent des itinéraires diversifiés s'expliquant en partie par les formations suivies qui les conduisent vers des espaces professionnels distincts. En effet, plus de cent métiers sont enseignés par l'apprentissage, et chaque spécialité connaît une forte dominante soit masculine, soit féminine.

Le devenir des sortants du domaine de l'**agriculture** est légèrement moins favorable que celui de l'ensemble des apprentis, avec moins d'emplois à durée indéterminée, et un peu plus de chômage. Ils travaillent dans leur secteur de formation, l'agriculture (73 %), principalement dans des petits établissements comme manœuvres (41 %), employés (35 %), ouvriers qualifiés (13 %).

## Taux d'emploi par domaine (garçons et filles)



Lecture : le nombre de sortants du domaine électricité tous niveaux confondus est de 140 ; leur taux d'emploi est de 84 % en 2008.

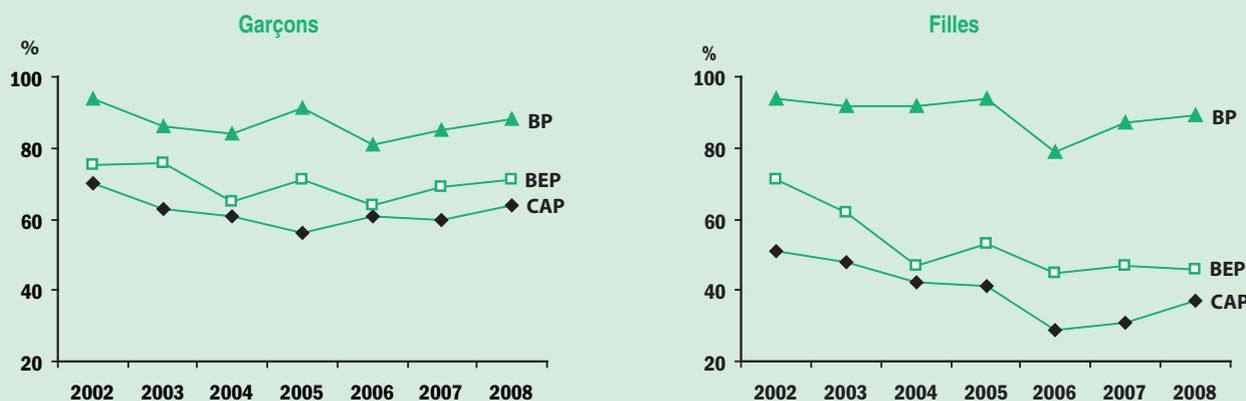
## Comparaison selon divers indicateurs

(en %)	Emploi	Mesure	Chômage	CDI	Intérim	Temps partiel	Salaire net médian	Entreprises de moins de dix salariés	Effectifs sortants	Part des filles
Agriculture	65	8	23	32	9	5	1 250 €	62	470	17 %
Agroalimentaire	66	5	25	41	2	5	1 200 €	47	430	18 %
Automobile	75	10	13	49	10	3	1 282 €	42	400	1 %
Métallurgie	78	10	11	41	17	2	1 400 €	15	330	5 %
Électricité	83	10	6	41	22	3	1 300 €	31	180	-
Bâtiment	70	10	17	50	10	1	1 200 €	51	820	3 %
Commerce	53	12	27	36	5	23	1 080 €	43	470	73 %
Hôtellerie	59	4	33	37	2	13	1 180 €	46	420	51 %
Coiffure	53	20	27	33	3	15	1 150 €	81	290	94 %
<b>Total tous domaines</b>	<b>67</b>	<b>9</b>	<b>20</b>	<b>41</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>1 250 €</b>	<b>49</b>	<b>4 420</b>	<b>31 %</b>

Lecture : après une formation du domaine de l'agriculture tous niveaux confondus, 65 % des garçons et des filles sortants ont un emploi, 8 % suivent une mesure (contrats de professionnalisation, initiative emploi... et stage) et 23 % sont au chômage au 1<sup>er</sup> février 2008. Parmi les jeunes en emploi, 32 % sont en contrat à durée indéterminée, 9 % en intérim, 5 % à temps partiel ; leur salaire est de 1 250 euros nets par mois, 62 % travaillent dans des entreprises de moins de dix salariés.

Source : enquête IPA 2008, Rectorat.

## Évolution des taux d'emploi après l'apprentissage



Au fil des ans, l'insertion reste plus favorable pour les garçons, quel que soit le diplôme, à l'exception du brevet professionnel.

À l'issue des spécialités de l'**agroalimentaire** (boucher, charcutier, pâtissier...), les situations d'emploi des jeunes sont proches de la moyenne régionale (66 %). En revanche, leur chômage est légèrement plus élevé (le quart). Les deux tiers travaillent dans les entreprises artisanales de l'alimentaire comme les boulangeries ou pâtisseries, quelques-uns sont dans l'hôtellerie-restauration (10 %).

Les anciens apprentis de la **réparation automobile** connaissent des modalités d'insertion plus favorables, avec un accès rapide à un emploi, essentiellement sur des fonctions de maintenance ou d'installation. Les trois quarts sont salariés dont la moitié à durée indéterminée, et ils se partagent entre ouvriers qualifiés et manœuvres. La moitié des recrutements s'effectuent dans la réparation automobile, 15 % dans les industries de la mécanique, l'électricité, la métallurgie.

Les jeunes de la filière **métallurgie** se distinguent par des embauches rapides (78 %), de nombreuses missions d'intérim (17 %), des recrutements importants dans des entreprises de grande taille et une meilleure rémunération. Près de 60 % travaillent dans les industries de la mécanique, de l'électricité, de la métallurgie, comme manœuvres (25 %), ouvriers qualifiés (20 %), ou techniciens (23 %).

Les jeunes gens après une formation dans l'**électricité** ont également des opportunités professionnelles. Avec le plus fort taux d'emploi (83 %), constitué de nombreuses missions d'intérim (22 %), la plupart sont ouvriers. Ils exercent principalement des fonctions d'installation et de maintenance dans divers secteurs, notamment la construction (33 %), l'industrie de la mécanique (24 %), la réparation automobile (13 %).

À la sortie des sections du **bâtiment**, les jeunes gens commencent leur vie active par des embauches importantes sur des postes stables (50 %) et un recours non négligeable à l'intérim (10 %). Ils travaillent souvent dans des petites entreprises en tant que manœuvres (50 %), ouvriers qualifiés (37 %), essentiellement dans la construction (88 %).

En revanche, les débuts professionnels continuent d'être peu favorables après une formation de **commerce**, à dominante féminine. Ce sont les seul-e-s qui connaissent une légère diminution des emplois (53 % contre 55 % pour la cohorte précédente). Les deux tiers sont embauché-e-s dans les entreprises du commerce, de l'agroalimentaire (9 %). Elles et ils exercent essentiellement des fonctions de vente et de commerce, et 22 % travaillent à temps partiel. Le risque de chômage concerne 27 % des jeunes.

À l'issue des spécialités de l'**hôtellerie-restauration**, les jeunes connaissent un fort chômage (le tiers). Si le taux d'emploi a nettement augmenté en un an (de 14 points), il demeure toutefois toujours en dessous de la moyenne. Une différenciation sensible apparaît : seulement 30 % des filles pour 46 % des garçons occupent un poste à durée indéterminée, 22 % des salariées travaillent à temps partiel pour 5 % des garçons. Les trois quarts des recrutements s'effectuent dans les hôtels, cafés et restaurants.

Les anciennes apprenties de la **coiffure** présentent une situation particulière. Leur taux d'emploi paraît faible même s'il a augmenté (53 % contre 44 % pour la cohorte précédente). Cette faiblesse s'explique en partie par le recours important aux contrats de professionnalisation (20 %), afin de préparer le brevet professionnel nécessaire pour s'installer à leur compte. Le lien formation emploi est fort, plus de huit sur dix occupent des postes de coiffure, dans des très petites entreprises. Cependant, 27 % des jeunes filles se trouvent sans travail sept mois après la sortie de CFA.

Au final, l'entrée des jeunes dans la vie active favorable en début d'année 2008, n'efface toutefois pas les disparités selon le genre, le niveau ou le domaine de formation. Les contrats temporaires, le travail à temps partiel, le chômage concernent plus fréquemment les jeunes filles, et leur rémunération reste inférieure à celle des jeunes gens, à la sortie du lycée comme à la fin d'un contrat d'apprentissage. En fait, la formation différenciée entre filles et garçons les conduit vers

des métiers et des espaces professionnels distincts. La concentration de la population féminine dans quelques spécialités accentue sans doute la concurrence entre les plus diplômées et accroît les difficultés des jeunes filles faiblement qualifiées. ▲

*Christine Guégnard (Céreq-IREDU/CNRS)*

*Éliane Olin (Service statistique académique)*

### Sigles

Bac Pro	Baccalauréat professionnel
BEP	Brevet d'études professionnelles
BP	Brevet professionnel
BT	Brevet de technicien
BTn	Baccalauréat technologique
BTS	Brevet de technicien supérieur
CAP	Certificat d'aptitude professionnelle
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
Céreq	Centre d'études et de recherches sur les qualifications
CFA	Centre de formation d'apprentis
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
IPA	Insertion professionnelle des apprentis
IREDU	Institut de recherche sur l'éducation, sociologie et économie de l'éducation
IVA	Insertion dans la vie active

### ► Pour en savoir plus

- Céreq, 2008, *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*.
- Demongeot, Leprévost, 2008, "L'apprentissage : une voie de formation attractive, entre tradition et mutation", *Note d'information 08.33*, Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance, ministère de l'Éducation nationale, décembre.
- Insee, 2009, "Une fin d'année préoccupante", *Bourgogne Dimensions*, n° 66, mars, Insee Bourgogne.

### Note technique

Les enquêtes sur l'insertion des jeunes dans la vie active sont pilotées par la Direction de l'évaluation, de la prospective du ministère de l'Éducation nationale. Seul dispositif qui renseigne tous les ans sur la situation professionnelle des jeunes sept mois après leur sortie de formation initiale, ces enquêtes décentralisées sont réalisées avec l'appui des établissements scolaires, des centres de formation d'apprentis y compris agricoles, publics et privés. Au mois de février, un questionnaire est adressé par voie postale à chaque jeune qui a quitté son établissement et qui ne poursuit pas d'études.

Les résultats présentés dans ce document concernent les sortants des classes terminales de l'enseignement technologique et professionnel. Dans l'académie de Dijon, **92 établissements** du second degré (dont 80 lycées) et **35 CFA** (dont 7 de l'agriculture) ont participé à l'enquête de février 2008. Près de 7 560 élèves et 4 900 apprentis ont été interrogés, **3 680 lycéens** et **2 120 apprentis** ont répondu. Le taux de réponse net est de 52 % pour les élèves et 46 % pour les apprentis. Un système de pondération permet de compenser les non-répondants. Les formations sont présentées selon les domaines de spécialités du conseil national de l'information statistique pour les lycéens, avec un regroupement de ces domaines pour les apprentis.

Ces enquêtes ont pu être effectuées grâce à la collaboration des Chefs d'établissement, des Directeurs de centres de formation d'apprentis, du Service statistique académique, et au soutien financier du Centre régional de ressources.

La situation des jeunes diplômés et non diplômés est appréhendée à partir des concepts suivants :

- **sortants** : les anciens élèves et apprentis ne poursuivant pas d'études à temps plein ou un contrat d'apprentissage ;
- **emploi salarié** (emploi non aidé) : les salariés sur des contrats à durée indéterminée, déterminée, d'intérim, nouvelle embauche (CNE), les engagés militaires, les jeunes installés à leur compte, les aides familiaux ;
- **contrat de professionnalisation** : les jeunes embauchés sur un contrat de professionnalisation ;
- **autre mesure** (emploi aidé) : les bénéficiaires d'un contrat initiative emploi, emploi solidarité... et les jeunes en stage ;
- **chômage** : les jeunes déclarant être sans emploi et en rechercher un ;
- **inactivité** : les jeunes déclarant être sans emploi et ne pas en rechercher ;
- **taux d'emploi** : nombre de salariés/actifs (salariés + bénéficiaires des mesures + jeunes au chômage) X 100 ;
- **salaires net mensuel médian** : il est calculé pour les salariés travaillant entre 35 et 45 heures en février 2008, tel que la moitié des jeunes gagnent moins, l'autre moitié des jeunes gagnent plus.

Académie  
de  
Guyane



# L'Insertion dans la Vie Active des jeunes Guyanais

Enquêtes 2006 et 2007



*Photo de H. GRIFFIT*



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



## Editorial

L'enquête « Insertion dans la Vie Active » (IVA) est le seul dispositif national qui renseigne, tous les ans, l'ensemble des partenaires en charge de l'enseignement et de la formation professionnelle (établissements, rectorat, collectivités territoriales, milieux professionnels) sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes, quelques mois après la fin de leur formation.

C'est un outil régulier d'évaluation des résultats des politiques éducatives et de connaissance du devenir des élèves.

Dans le cadre de l'évaluation des politiques régionales en matière de formation professionnelle (mission qui relève du Comité de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation professionnelle continue), les données servent aux calculs d'indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des jeunes.

C'est un dispositif qui réclame la participation des différents services de l'Education nationale ; la lettre du 25 juin 1997 de la Direction des enseignements scolaires rappelle le devoir d'insertion des jeunes qu'il convient de promouvoir « en associant tous ceux qui peuvent y contribuer ».

A ce titre, le Rectorat de la Guyane s'est associé au CARIF-OREF de Guyane pour la collecte des données et les publications qui en résultent car dans un contexte économique particulièrement fragile, il est essentiel de recueillir les éléments permettant d'apprécier et de faire évoluer la politique éducative mise en place.

J'attache donc une grande importance à l'enquête IVA et aux résultats qui vous sont présentés dans cette publication. Tous les acteurs du système éducatif trouveront dans ces articles matière à la réflexion.

Le Recteur de l'Académie de la Guyane



Frédéric WACHEUX

# SOMMAIRE

## Enquête 2006

1. Résultat de la collecte des questionnaires	4
2. Caractéristiques des sortants interrogés	4
3. Situation des sortants au 1 <sup>er</sup> février 2007	5
4. Les sortants sans emploi	7
5. Les sortants en emploi	8

## Enquête 2007

1. Résultat de la collecte des questionnaires	11
2. Caractéristiques des sortants interrogés	11
3. Situation des sortants au 1 <sup>er</sup> février 2007	14
4. Les sortants sans emploi	17
5. Les sortants en emploi	17
Méthodologie	21
Répertoire des sigles	22

## Enquête IVA 2006

Chaque année, une enquête est réalisée auprès des élèves sortants du système éducatif afin de connaître leur devenir sept mois après.

La collecte s'effectue, dans un premier temps, par voie postale puis les non-réponses font l'objet d'une relance téléphonique pour améliorer le nombre de questionnaires à exploiter.

En juin 2005, 2 373 jeunes guyanais sont sortis du système éducatif (première et terminale technologique, des formations professionnelles et du brevet de technicien supérieur) et 932 d'entre eux ont été interrogés au 1<sup>er</sup> février 2006 dans le cadre de l'enquête sur l'insertion dans la vie active.

Au total, 529 questionnaires ont été reçus, dont 527 exploitables, soit un taux de réponse de 56,5%.

### Résultat de la collecte des questionnaires

Niveau	Sortants	Interrogés	Réponses exploitables	Questionnaires inexploitables	Inconnus PTT
1ERE TECHNO	207	26	14	0	8
TERMINALE TECHNO	336	217	124	1	38
CAP	617	259	144	1	51
BEP	785	218	108	0	48
BAC PRO	298	139	92	0	19
BTS	130	73	45	0	5
<b>TOTAL</b>	<b>2373</b>	<b>932</b>	<b>527</b>	<b>2</b>	<b>169</b>

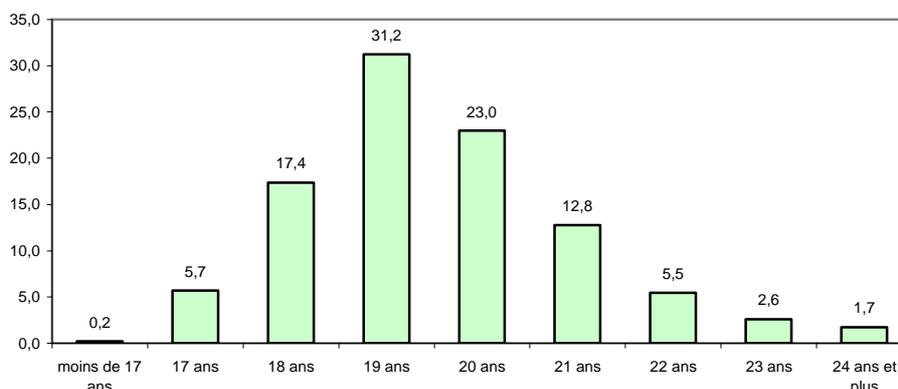
Source : Rectorat de la Guyane

## 2.- CARACTÉRISTIQUES DES SORTANTS INTERROGÉS

Lors de l'enquête IVA 2006, plus de la moitié des sortants interrogés avait 19 et 20 ans. De 18 à 21 ans, les enquêtés représentent plus de 80%.

### Répartition par âge des sortants interrogés

En pourcentage



Source : Rectorat de la Guyane

*L'insertion dans la vie active des jeunes Guyanais*

Trois quarts de ces jeunes interrogés habitent chez leurs parents ou dans la famille alors que 13% ont choisis l'émancipation en louant un logement ou une chambre chez l'habitant.

Parmi l'ensemble des sortants, un tiers poursuit des études pour des motifs divers (plusieurs réponses possibles) :

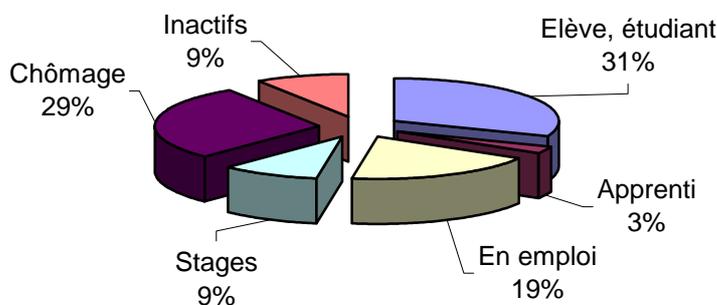
- 97,2% car ils n'ont pas trouvé d'emploi ;
- 86,2% car ils n'ont pas obtenu le diplôme convoité ;
- 63% pour acquérir une qualification supplémentaire.

### 3.- SITUATION DES SORTANTS AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2006

Parmi les situations déclarées par les enquêtés au 1<sup>er</sup> février 2006, on remarque que seulement 19% sont en emploi et 29% au chômage alors que 31% poursuivent des études, 18% sont en stage ou inactifs et 3% se sont dirigés vers l'apprentissage.

Pour les 9% « inactifs », plusieurs raisons motivent la non recherche d'un emploi. La principale est le fait d'être en attente d'une autre formation (stage, reprise d'études) pour 32,7%, ensuite élever son enfant ou être en attente d'un évènement (mariage, naissance d'un enfant) pour 27,5%, puis le changement de ville, de région ou de pays pour 10,3% et enfin les problèmes temporaires de santé pour 8,1%.

Situation des sortants au 1er février 2006



Source : Rectorat de la Guyane

### Le niveau de formation

Au regard de la situation des sortants au 1<sup>er</sup> février 2006 (sauf ceux en études ou en apprentissage), de leur qualification et du plus haut diplôme obtenu, on peut observer qu'en Guyane plus le niveau d'études est élevé, plus on a de chances de trouver un emploi.

Plus de 80% des sortants ayant réalisés des études supérieures (niveau 3) sont en emploi alors que seulement 36% de ceux qui ont atteint le niveau 4 (baccalauréat) et 26% pour ceux qui sortent du niveau 5 (CAP - BEP).

*L'insertion dans la vie active des jeunes Guyanais*

Quant aux sortants du niveau 5bis (1<sup>er</sup> cycle du collège et 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>nd</sup> cycle au lycée), donc sans qualification, seuls 4,5% ont un emploi.

Pour l'ensemble de ces sortants, 43,3% sont au chômage, 28,2% en emploi, 14,2% en stage et 14% sont inactifs.

**Répartition en pourcentage des sortants par niveau et plus haut diplôme obtenu selon leur situation au 1er février 2006**

Niveau	Diplôme obtenu	CDI	CDD	Intérim	Autres non aidés	Contrat de professionnalisation	Autres contrats aidés	Stage	Chômage	Inactifs	Non réponses
3	Bac techno	20,3	29,7						50,0		
	Bac pro	16,7	50,0	16,7					16,7		
	BTS		47,2	17,6			35,2				
	<b>Total</b>	<b>11,2</b>	<b>44,4</b>	<b>13,3</b>			<b>13,3</b>		<b>17,8</b>		
4	BEPC, CFG	9,2	12,8	4,6	4,6		4,1	17,3	38,8	8,7	
	BEP ou CAP	3,3	27,1	3,1	9,8			3,1	49,6	3,9	
	Bac techno		8,6					14,8	51,1	25,5	
	Bac pro	13,3	27,5		7,1	3,3		3,5	41,9	3,3	
	<b>Total</b>	<b>6,6</b>	<b>19,8</b>	<b>2,0</b>	<b>5,7</b>	<b>0,9</b>	<b>1,0</b>	<b>9,1</b>	<b>45,3</b>	<b>9,5</b>	
5	Non diplômé	3,3			9,8			16,1	49,5	21,4	
	BEPC, CFG	4,7	7,3	2,2	17,1			18,8	40,5	6,9	2,6
	BEP ou CAP	4,7	5,7		13,9	1,1	2,9	15,7	43,1	12,9	
	Brevet de technicien						29,7		70,3		
	Non réponse								100,0		
<b>Total</b>	<b>4,3</b>	<b>4,9</b>	<b>0,5</b>	<b>13,5</b>	<b>0,6</b>	<b>2,2</b>	<b>16,0</b>	<b>44,5</b>	<b>12,9</b>	<b>0,6</b>	
5bis	Non diplômé		4,5						47,5	48,0	
	BEPC, CFG						4,8	41,2	38,0	16,0	
	Non réponse									100,0	
<b>Total</b>		<b>2,0</b>				<b>2,5</b>	<b>21,6</b>	<b>42,8</b>	<b>31,1</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4,6</b>	<b>10,3</b>	<b>1,4</b>	<b>8,9</b>	<b>0,6</b>	<b>2,4</b>	<b>14,2</b>	<b>43,3</b>	<b>14,0</b>	<b>0,3</b>
HOMMES		5,3	8,1	2,2	16,1		1,0	14,6	42,6	10,1	
FEMMES		4,0	12,5	0,6	1,7	1,1	3,8	13,7	44,0	17,9	0,7

Source : Rectorat de la Guyane

**Lecture :** 20,3% des sortants, ayant un bac technologique et fait des études supérieures (niveau 3) sans obtenir de diplôme, sont en contrat à durée indéterminée au 1er février 2006.

## 4.- LES SORTANTS SANS EMPLOI

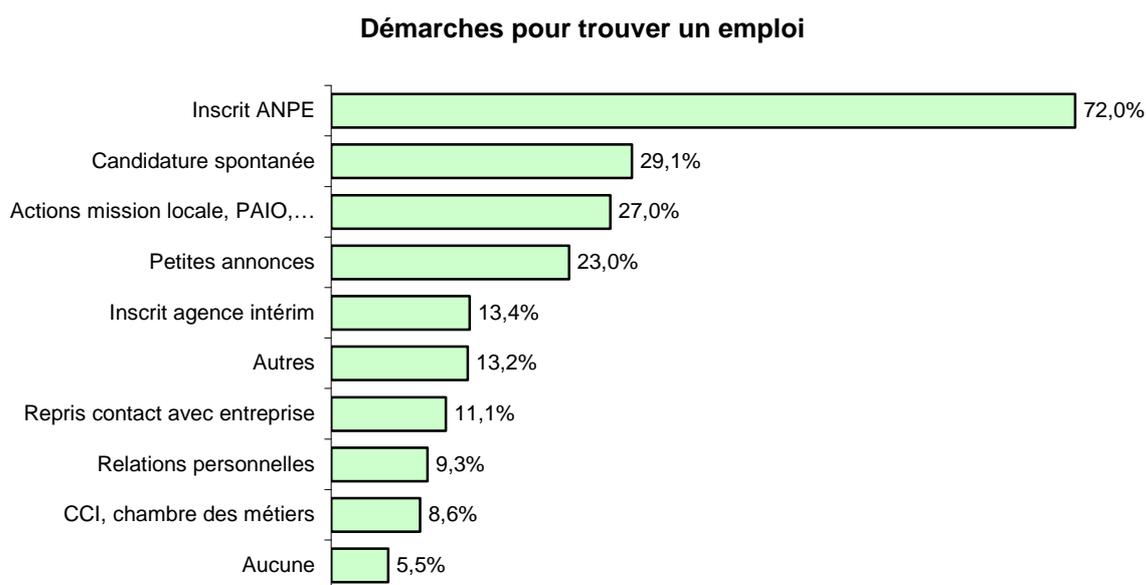
### Les démarches pour trouver un emploi

Les sortants sans emploi ne restent pas inactifs et multiplient les démarches pour trouver un emploi.

Pour 72% d'entre eux, ils sont inscrits à l'Agence Nationale Pour l'Emploi, presque 30% adressent des candidatures spontanées aux employeurs potentiels, 27% participent à des actions de la mission locale et 23% répondent à des petites annonces.

Dans des proportions un peu plus faibles, de 13% à 9%, ils s'inscrivent dans des agences d'intérim, reprennent contact avec des entreprises dans lesquelles ils ont déjà eu un emploi ou effectué un stage, utilisent leurs relations personnelles ou prennent contact avec la chambre de commerce et d'industrie ou la chambre des métiers.

Seuls 5,5% n'effectuent aucune démarche.



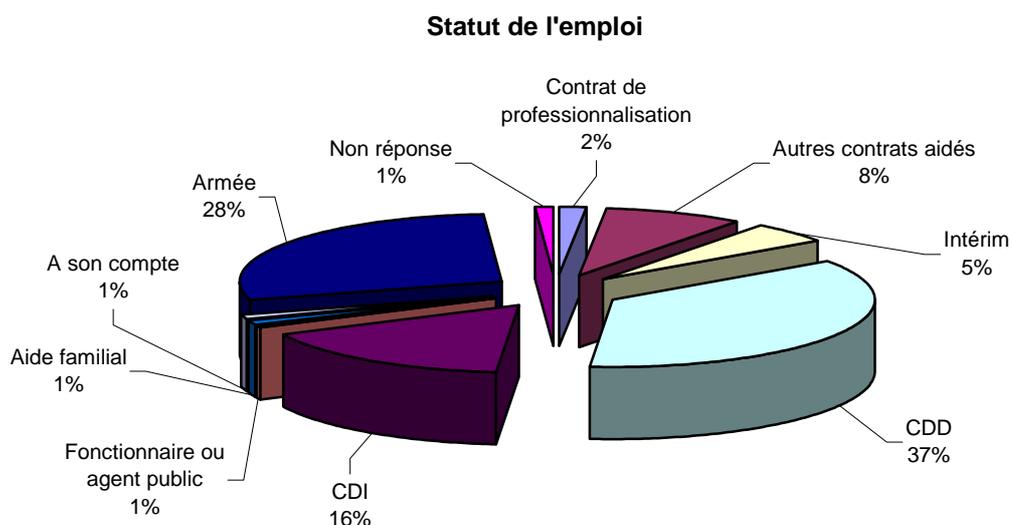
Source : Rectorat de la Guyane

## 5.- LES SORTANTS EN EMPLOI

### Le statut de l'emploi

Parmi les sortants en emploi, plus d'un tiers est en contrat à durée déterminée, 28% à l'armée et 16% en contrat à durée indéterminée.

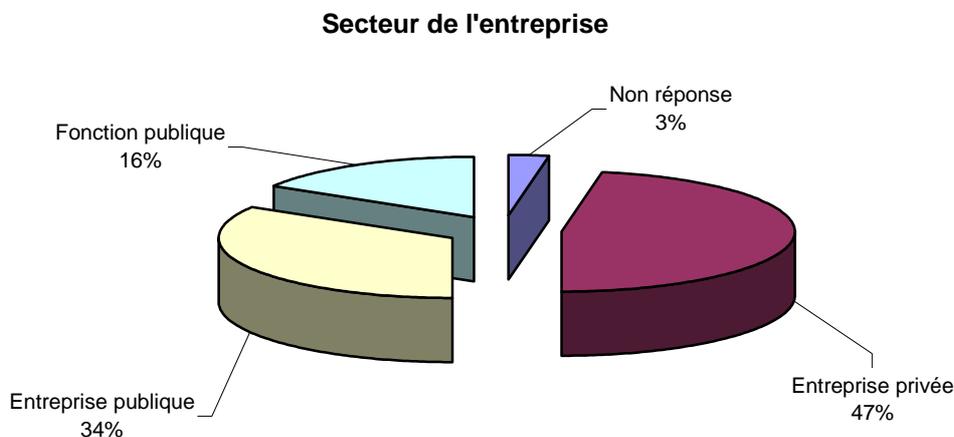
Les autres sortants ayant un emploi se répartissent entre les autres contrats aidés, l'intérim, les contrats de professionnalisation, la fonction publique, les aides familiaux et la mise à son compte.



Source : Rectorat de la Guyane

### Le secteur de l'entreprise

Pour 47%, ce sont dans des entreprises privées que les sortants en emploi occupent un poste, 34% dans des entreprises publiques et 16% dans la fonction publique.

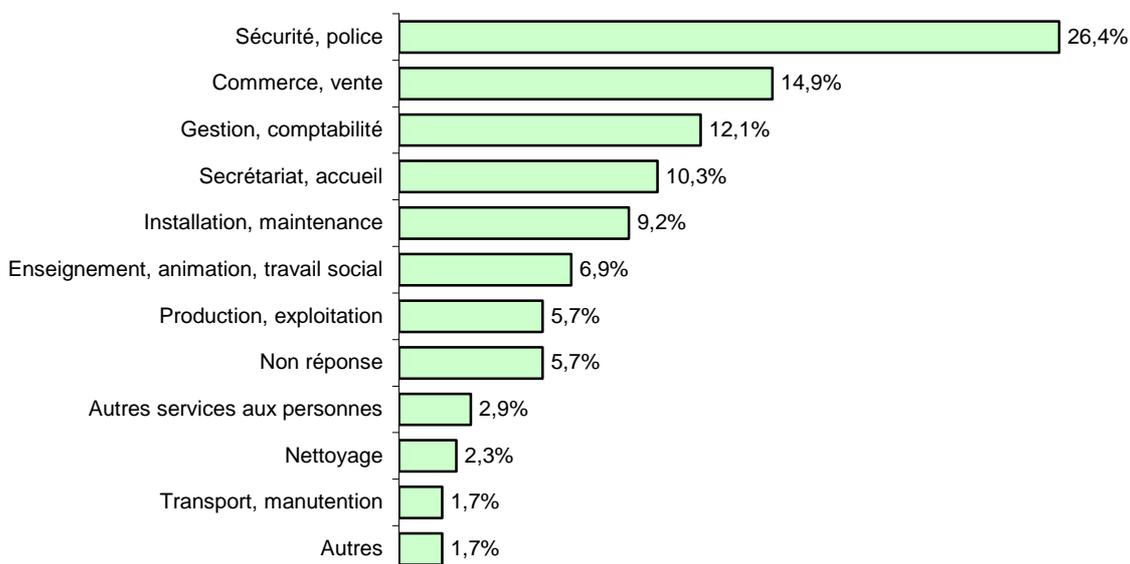


Source : Rectorat de la Guyane

## La fonction principale exercée

Les principales fonctions exercées concernent la « sécurité, police » pour 26,4% des sortants en emploi, 15% dans le « commerce et la vente », 12% dans la « gestion, comptabilité » et 10% pour le « secrétariat, accueil ».

### Fonction principale



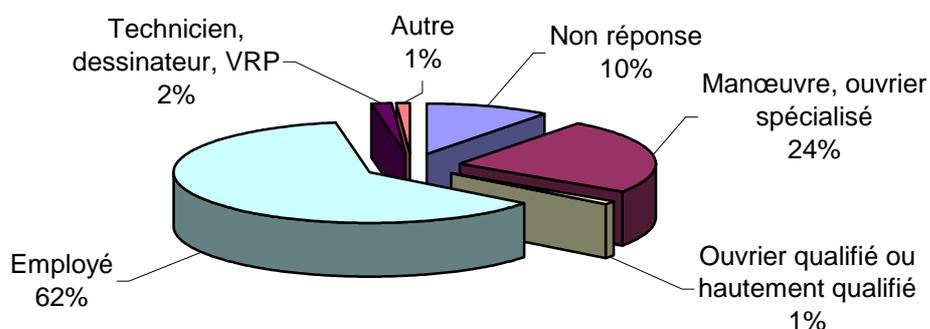
Source : Rectorat de la Guyane

## La classification de l'emploi

Les classifications des emplois sont essentiellement des « employés » pour 62% et 24% de « manœuvres, ouvriers spécialisés ».

Les professions intermédiaires (technicien, ...) ne représentent que 2%.

### Classification de l'emploi

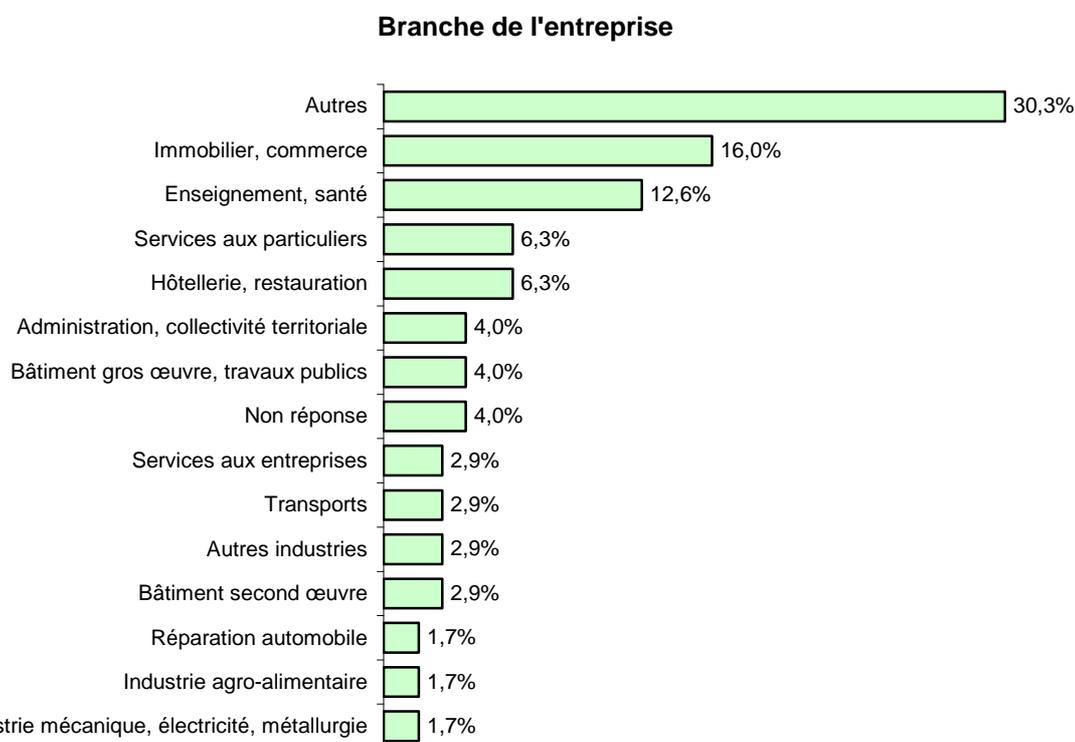


Source : Rectorat de la Guyane

## La branche d'activité des entreprises

Les secteurs d'activité des entreprises sont assez variés mais les principaux sont « l'immobilier, commerce » avec 16%, « l'enseignement, la santé » pour 12,6%, « les services aux particuliers » et « l'hôtellerie, restauration » pour 6,3% chacune.

La branche « autres » regroupe les secteurs non référencés dans le questionnaire.



Source : Rectorat de la Guyane

Claude MICHAUD

Rectorat de la Guyane

## Enquête IVA 2007

Chaque année, le Rectorat de la Guyane, en partenariat avec le CARIF OREF Guyane, réalise une enquête auprès des élèves sortant du système éducatif afin de connaître leur devenir sept mois après. Sont ciblés tous les sortants des lycées d'enseignement général et technologique et d'enseignement professionnel tant publics que privés, au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007.

### 1.- RESULTATS DE LA COLLECTE DES QUESTIONNAIRES

En juin 2006, 2611 élèves ont quitté le système éducatif (soit + 10 % en glissement annuel) dont 418 en technologie, 507 en CAP, 1180 en BEP, 394 en BAC PRO, 11 en MC5<sup>1</sup> et 101 en BTS. Dans le cadre de l'enquête IVA, un échantillon représentatif de 915 élèves a été interrogé au 1<sup>er</sup> février 2007, soit 35 % de cette sous-population. Au total, 497 questionnaires ont été reçus dont 100 % ont été exploitables. Il faut noter que les sortants interrogés ont correctement adhéré à cette enquête dans la mesure où le taux moyen des réponses exploitables correspond à 54,3 % (- 2,2 points par rapport à l'année 2006).

En répartissant le taux de réponses par niveau, on constate que la majorité des sortants était issue de la filière BEP (45,2 %). S'agissant du nombre d'interrogés, les BTS ainsi que les filières technologiques présentent les plus forts taux, soit plus de 71 % et dans une moindre mesure, les CAP, en fin de liste, avoisinent les 37 % des réponses.

#### Résultat de la collecte par niveau

Niveau	Sortants	Interrogés	Réponses exploitables	Coordonnées inconnues
Technologie	418	111	79	8
CAP	507	175	63	35
BEP	1180	378	190	79
Bac pro	394	176	112	23
MC5	11	11	7	1
BTS	101	64	46	4
<b>Total</b>	<b>2611</b>	<b>915</b>	<b>497</b>	<b>150</b>

Source : Rectorat de la Guyane

### 2.- CARACTÉRISTIQUES DES SORTANTS INTERROGÉS

Les motifs de sortie sont nombreux : poursuite des études ou de l'apprentissage dans un autre établissement ou à l'étranger, recherche d'un emploi, stages de formation professionnelle, service national, interruption des études (maladie, évènement ...), départ à l'étranger, etc.

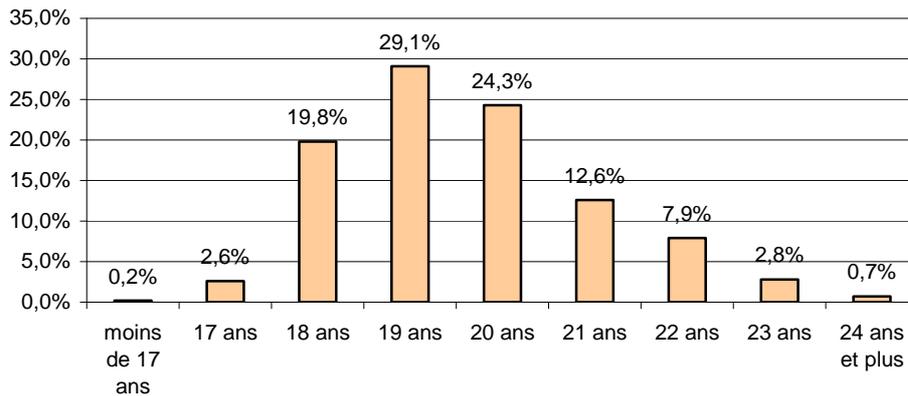
<sup>1</sup> Mention complémentaire niveau V

## Les sortants ventilés par sexe et par âge

D'après l'enquête IVA 2007, plus de la moitié des sortants consultés était de sexe masculin (63,5 % d'hommes contre 36,5 % de femmes).

De même, les jeunes interrogés étaient, en moyenne, âgés entre 18 et 20 ans. Pour l'essentiel, ils sont 136 et 120 à avoir respectivement 19 et 20 ans.

Répartition par âge des interrogés

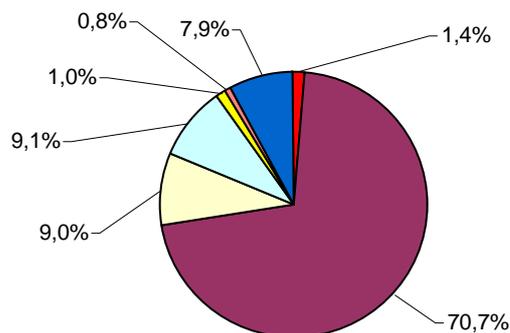


Source : Rectorat de la Guyane

## Le mode d'hébergement

En ce qui concerne le mode d'hébergement, près de 80 % des jeunes interrogés vivent actuellement chez leurs parents ou dans leur famille tandis qu'environ 10 % demeurent dans des logements loués ou dans une chambre chez l'habitant. Une infime part est installée en foyer (0,8 %).

Mode d'hébergement des interrogés

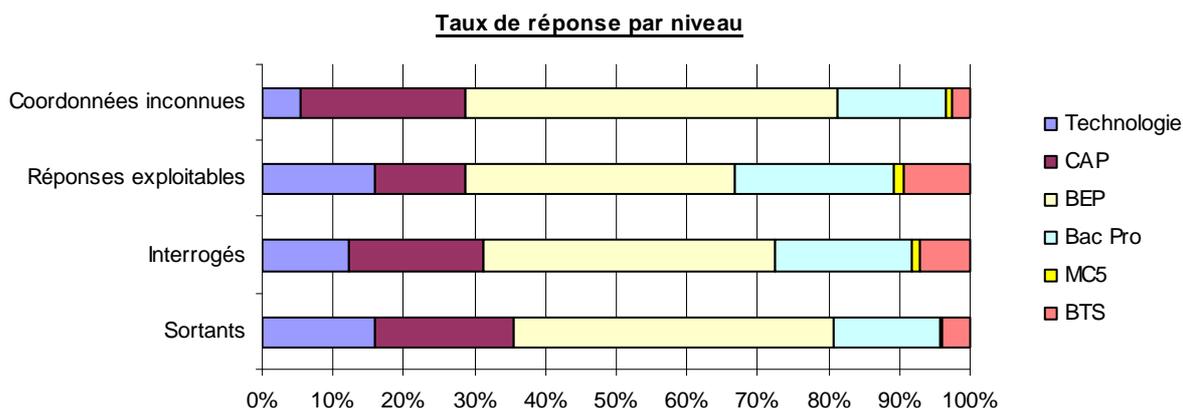


■ non réponse ■ parents □ logement loué □ famille ■ foyer ■ chambre habitant ■ autre

Source : Rectorat de Guyane

## La provenance des élèves interrogés par filière et par niveau

Les élèves consultés proviennent principalement de la filière BEP (41,3 %), dont une part prépondérante était, précisément, issue des classes de terminale BEP, soit 31,8 % de l'effectif total. Par ailleurs, il est aisé de constater que toutes les classes (seconde, première, terminale...) sont représentées par le biais de cette enquête. Ainsi, les élèves sortants du système éducatif ne sont pas obligatoirement issus de la dernière année de formation. Toutefois, il convient d'observer ces chiffres avec prudence dans la mesure où les résultats sont fonction des effectifs retenus par classes et par niveau existant dans la région.



Source : Rectorat de Guyane

## Répartition selon le plus haut diplôme obtenu

Une grande majorité des élèves sortants sont titulaires à plus de 65 % du brevet des collèges. Passer ce niveau, le plus haut diplôme obtenu est le BEP (34 %) suivi par le CAP et le BAC professionnel (respectivement 16 % et 13 %). On enregistre, toutefois, que 14 % des sortants ne possèdent pas de diplôme.

Diplômes	Effectif
Brevet des collèges	616
CAP	144
BEP	312
MC (Mention Complémentaire)	23
BT (Brevet de technicien)	2
BP (Brevet professionnel)-BM (Brevet Maîtrise)	9
Bac techno	105
Bac pro	123
Bac général	1
BTS, DUT	22
Licence,...	0
DECIF (Diplôme d'Etudes Comptables et Financières)	0
FCIL (Formation Complémentaire d'Initiative Locale)	2
Brevet sportif	9
Autres	20
Aucun diplôme	127

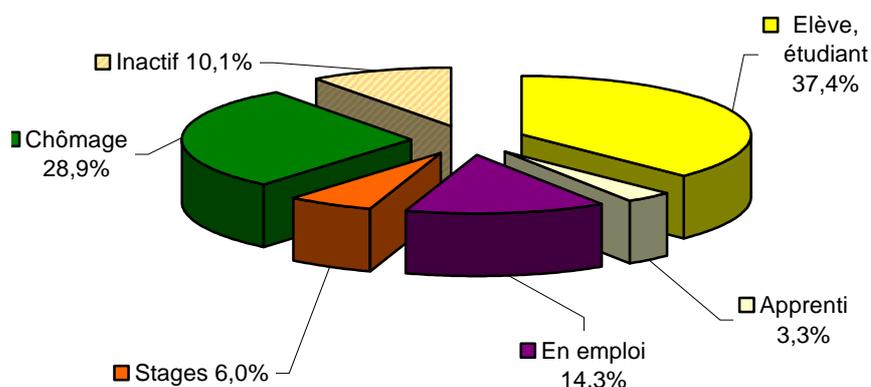
Source : Rectorat de la Guyane

### 3.- SITUATION DES SORTANTS AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2007

L'analyse de l'enquête IVA reflète, au 1<sup>er</sup> février 2007, que 14 % des élèves sortants sont en emploi alors que 29 % demeurent au chômage et 10 % restent sans activité. En outre, 37 % déclaraient poursuivre leurs études, 6 % effectuent des stages et 3 % se sont orientés vers l'apprentissage. En comparaison avec l'exercice 2006, on constate une propension à la baisse de 4 points du taux d'insertion sur le marché du travail.

S'agissant des inactifs, plusieurs raisons motivent la non recherche d'un emploi. En effet, sur 48 inactifs, 24 affirment être en attente d'une autre formation (stage, reprise d'étude...) alors que 12 sont en attente d'un évènement (mariage, naissance d'un enfant...) et un individu est en situation de changement de domicile. Le reste (soit 31,3 %) se partage entre diverses autres éventualités.

#### Situation des sortants au 1er février 2007



Source : Rectorat de la Guyane

Quant aux raisons qui ont encouragé les sortants à se réorienter vers les études ou l'apprentissage, elles sont multiples :

- Par choix ;
- Echec à l'examen ;
- Besoin de qualification supplémentaire ;
- Difficultés liées à la recherche d'un emploi.

Les motifs de sorties	Effectifs
Non renseigné	344
Suite études 2nd degré	116
- <i>public</i>	61
- <i>étranger</i>	30
- <i>sans précision</i>	25
Autres suite études	83
- <i>enseignement supérieur</i>	28
- <i>autre ministère</i>	3
- <i>apprentissage</i>	11
- <i>sans précision</i>	41
fin d'études	290
- <i>emploi</i>	3
- <i>recherche d'emploi</i>	104
- <i>stages de formation professionnelle</i>	8
- <i>service national</i>	3
- <i>sans précision</i>	172
Autres motifs sans précisions	3
Interruption études (maladie...)	13
Départ à l'étranger sans précision	1
Ne s'est pas présenté dans l'établissement	41
Inconnu	55

Source : Rectorat de Guyane

### Le niveau de formation

Au regard de la situation des sortants au 1<sup>er</sup> février 2007 (à l'exception de ceux qui sont en études ou en apprentissage), de leur qualification et du plus haut diplôme obtenu, on peut observer, en Guyane, que plus le niveau d'études est élevé et plus la probabilité d'accéder à un emploi est forte. A cet effet, plus de 65 % des sortants ayant réalisé des études supérieures (niveau 3) ont trouvé un emploi contre seulement 34,5 % de ceux qui ont atteint le niveau 4 (baccalauréat) et 19,4 % pour ceux qui sortent du niveau 5 (CAP, BEP). Quant aux sortants du niveau 5bis (1<sup>er</sup> cycle du collège et 1<sup>ère</sup> année de 2<sup>nd</sup> cycle au lycée) qui sont donc sans qualification, seuls 6,9 % sont dotés d'un emploi.

Dans l'ensemble, 47,7 % sont au chômage alors que 24,7 % sont en emploi. De plus, 9,4 % effectuent un stage et 16,7 % sont inactifs. On remarque que le marché du travail reste saturé et les jeunes diplômés perçoivent de plus en plus de difficultés à s'insérer professionnellement.

**Répartition des sortants par niveau et diplôme obtenu selon leur situation au 1er février 2007 (%)**

Niveau	Diplôme obtenu	CDI	CDD	Intérim	Autres contrats non aidés	Contrats de professionnalisation	Autres contrats aidés	Stage	Chômage	Inactifs	NR (*)
3	Brevet de technicien								100,0		
	Bac techno	16,7			33,3				50,0		
	Bac pro		100,0								
	BTS	50,0	37,5						12,5		
<b>Total</b>		<b>31,3</b>	<b>25,0</b>		<b>12,5</b>				<b>31,3</b>		
4	Non diplômé			36,9					26,3	36,9	
	DNB (1), CFG (2)				20,3			30,4	30,4	18,9	
	BEP ou CAP	4,7	8,0	4,7	17,3		6,7	3,3	37,3	13,3	4,7
	Brevet de technicien	50,0							50,0		
	Bac techno	11,3	22,7					10,9	33,2	21,9	
	Bac pro	5,9	10,8	2,5	6,9		4,9		63,1	5,9	
	Bac général					100,0					
<b>Total</b>		<b>6,0</b>	<b>9,1</b>	<b>3,9</b>	<b>10,4</b>	<b>1,0</b>	<b>4,1</b>	<b>5,4</b>	<b>46,5</b>	<b>12,1</b>	<b>1,4</b>
5	Non diplômé			6,1				14,7	54,2	21,1	3,8
	DNB, CFG	14,5	4,7		5,7			14,6	31,2	22,5	6,8
	BEP ou CAP	1,1	8,0	8,5	1,3	1,8	3,3	14,6	48,9	12,5	
	Brevet de technicien								100,0		
	Non réponse								100,0		
<b>Total</b>		<b>3,7</b>	<b>5,2</b>	<b>6,0</b>	<b>1,9</b>	<b>0,9</b>	<b>1,7</b>	<b>14,4</b>	<b>47,2</b>	<b>16,6</b>	<b>2,4</b>
5bis	Non diplômé							4,1	56,8	39,1	
	DNB, CFG		10,6					10,7	61,0	17,6	
	BEP ou CAP								100,0		
	Bac pro		50,0							50,0	
	Non réponse								100,0		
<b>Total</b>			<b>6,9</b>					<b>6,7</b>	<b>59,0</b>	<b>27,4</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>4,7</b>	<b>7,3</b>	<b>4,0</b>	<b>4,0</b>	<b>0,7</b>	<b>1,9</b>	<b>10,1</b>	<b>48,7</b>	<b>17,0</b>	<b>1,6</b>
HOMMES		5,8	8,8	6,9	4,9	0,8	0,7	10,9	46,9	12,2	2,1
FEMMES		3,1	5,1		2,7	0,6	3,6	9,0	51,3	23,8	0,9

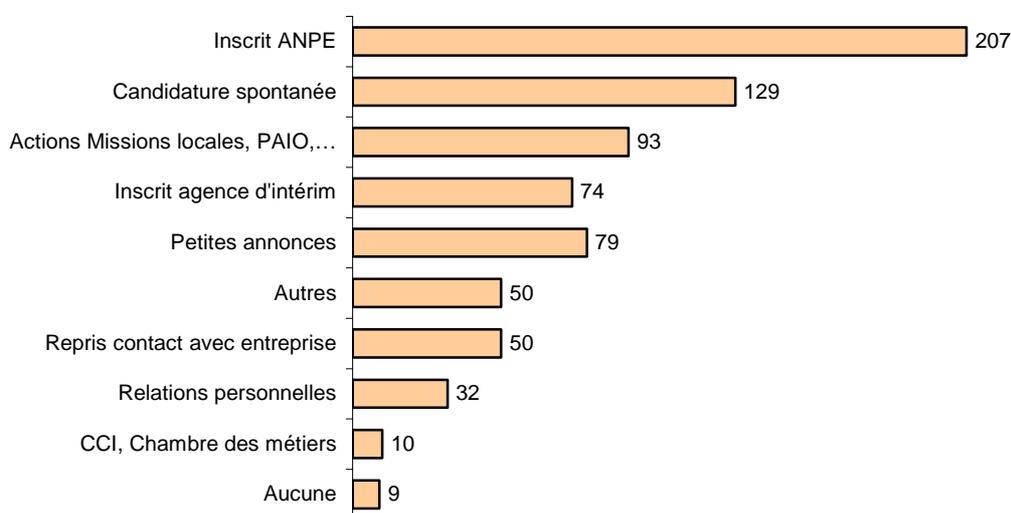
(\*)Non réponse (1) Diplôme National du Brevet (2) Certificat de Formation Générale

Source : Rectorat de Guyane

**Lecture :** 16,7 % des sortants, ayant un bac technologique et faisant des études supérieures (niveau 3) sans obtenir de diplôme, sont en Contrat à Durée Indéterminée au 1<sup>er</sup> février 2007.

#### 4.- LES SORTANTS SANS EMPLOI

Les sortants sans emploi ne restent pas inactifs et multiplient les démarches pour trouver un emploi. Effectivement, environ 67 % et 28 % d'entre eux sont inscrits respectivement à l'ANPE et dans des agences d'intérim, plus de 40 % adressent des candidatures spontanées aux employeurs potentiels, presque 30 % participent à des actions de missions locales et près de 27 % répondent à des petites annonces. Dans des proportions plus faibles, approximativement 10 à 16 % reprennent contact avec des entreprises dans lesquelles ils ont pourvu un poste ou accompli un stage et/ou utilisent leurs relations personnelles. Seuls 3 % d'entre eux déclarent n'effectuer aucune démarche.



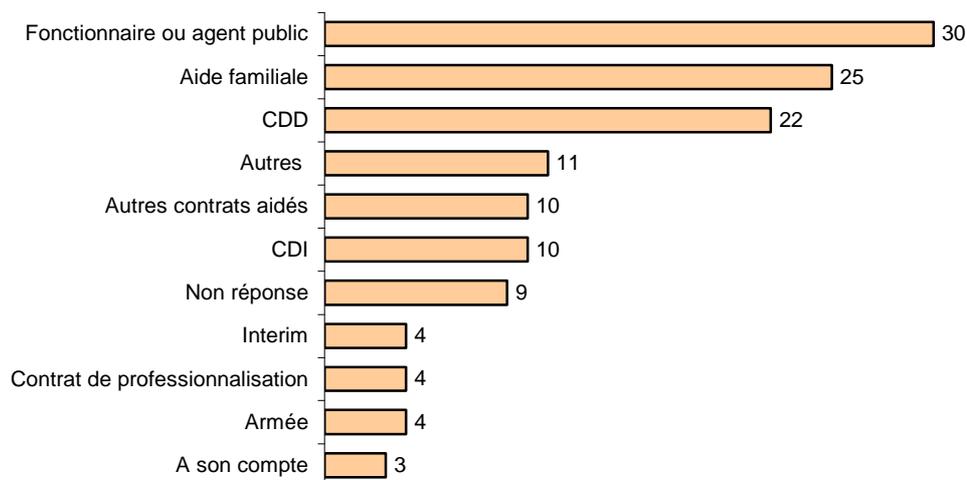
Source : Rectorat de la Guyane

#### 5.- LES SORTANTS EN EMPLOI

##### Statut de l'emploi et secteur d'activité

Parmi les sortants en emploi, 32 % sont fonctionnaires ou agents publics, 21 % perçoivent des aides familiales et 15 % ont un Contrat à Durée Déterminée. Les autres sortants ayant un emploi se répartissent entre les Contrat à Durée Indéterminée, les autres contrats aidés, l'intérim, les contrats de professionnalisation, l'armée et la mise à son compte. Aussi, près de 73 % affirment occuper un emploi à temps plein tandis que 24 % sont à temps partiel (horaire à mi-temps, supérieur ou inférieur à la mi-temps).

### Statut de l'emploi

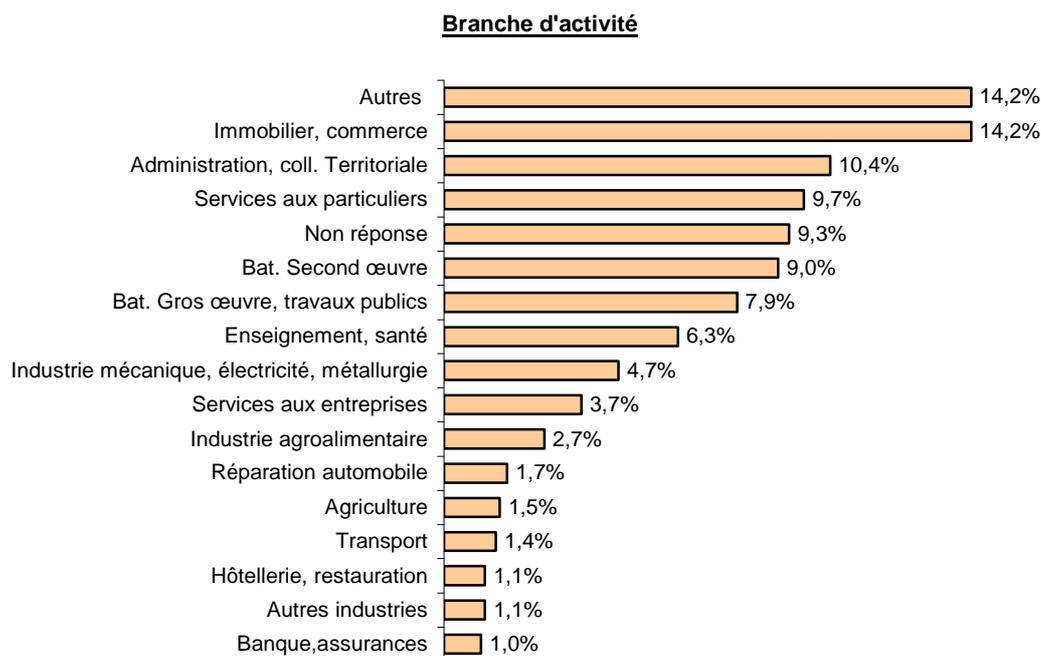


Source : Rectorat de la Guyane

Pour plus de 65 %, ce sont dans des entreprises privées que les sortants en emploi occupent un poste contre 27 % dans la fonction publique et 5 % dans les entreprises publiques.

Au titre de l'année 2006, les résultats de la précédente enquête décrivent des tendances opposées, à savoir que 37 % des sortants interrogés possédaient un emploi en CDD (soit - 22 points) pour 16 % en CDI (- 9 points) et 28 % à l'armée parallèlement à une augmentation significative des emplois à temps plein, soit 18 points. On assiste, donc, à une précarisation et une instabilité de l'emploi eu égard à la situation.

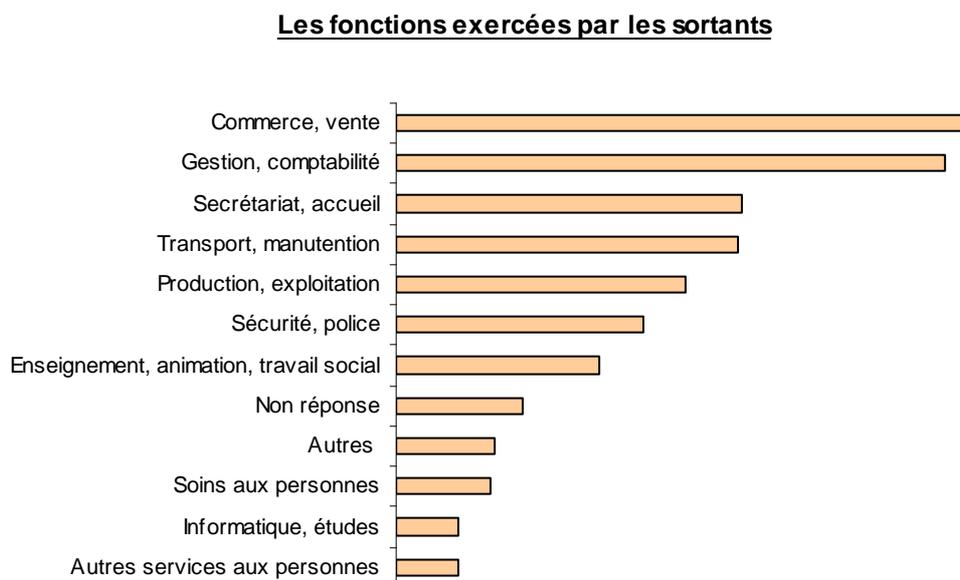
Les branches d'activité des entreprises qui embauchent les élèves sortants sont assez variées mais les principales sont « l'immobilier, commerce » (14,2 %), « l'administration, collectivité territoriale » (10,4 %), les « services aux particuliers » (9,7 %) et « bâtiment » (9 %). A noter que la Branche « autres » regroupe les secteurs non référencés dans le questionnaire. Ici, le secteur tertiaire représente 49 % des emplois occupés par les sortants au détriment des secteurs secondaire et primaire qui mettent en exergue des ratios plus faibles, soient respectivement 25 % et 1 %. Le secteur primaire est, ainsi, très sous-représenté, d'après les résultats de cette enquête.



Source : Rectorat de la Guyane

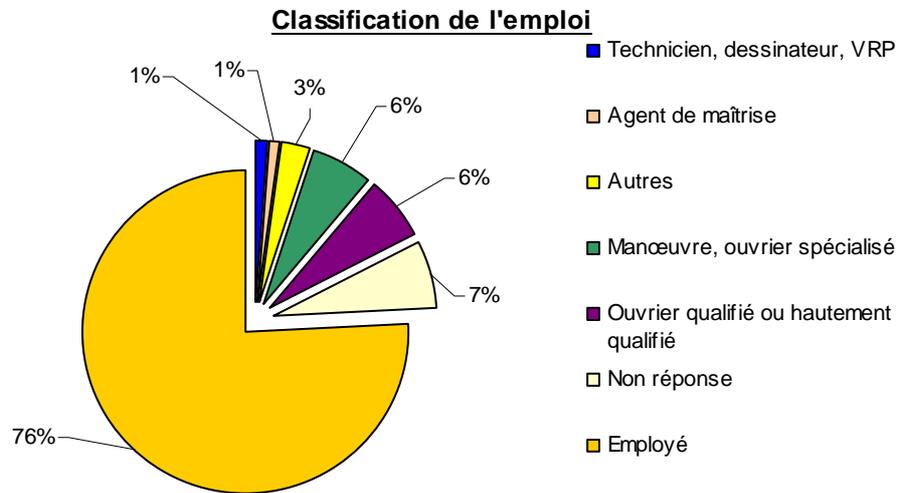
### La fonction exercée et la classification de la profession

Les principales fonctions exercées par les sortants concernent la « gestion, comptabilité », le « commerce, vente », « l'installation, maintenance » et le « secrétariat, accueil ».



Source : Rectorat de la Guyane

Les classifications des emplois sont essentiellement axées vers les catégories suivantes : des « employés » pour 76 %. Les autres CSP ne dépassent pas la barre des 10 %. Il faut ajouter que l'enquête IVA 2006 faisait état d'une classification davantage diversifiée du fait que les CSP « employé » (62 %) et « manœuvre, ouvrier spécialisé » (24 %) y figurent.



Source : Rectorat de la Guyane

Audrey KODADAY  
 CARIF OREF GUYANE

### **Méthodologie**

*Le champ de l'enquête IVA concerne les lycées généraux et technologiques ainsi que les lycées professionnels des secteurs d'enseignement public et privé sous contrat.*

*Un échantillon représentatif de sortants est tiré au sort parmi les filières sélectionnées.*

*L'enquête se déroule en deux étapes :*

*1°- un envoi postal des questionnaires, par les établissements, aux sortants figurant dans l'échantillon ;*

*2°- une relance auprès des non répondants est effectuée par le service statistique académique et le CARIF-OREF.*

### **Définitions**

**Emploi** : sont considérés en emploi les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé ou non.

**Contrats aidés** : contrat de qualification, contrat emploi solidarité, contrat d'orientation et emplois jeunes.

**Contrats non aidés** : contrats à durée déterminée ou indéterminée, l'intérim, les engagés militaires, les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux.

**Chômage** : sont considérés au chômage les jeunes déclarant ne pas occuper d'emploi et en rechercher un au 1<sup>er</sup> février de l'année de l'enquête.

**Inactifs** : cette rubrique rassemble les personnes qui déclarent être sans emploi et ne pas en rechercher au 1<sup>er</sup> février de l'année de l'enquête.

### **Les niveaux de formation**

**V bis** : sorties ou abandons des études dans le second cycle court avant l'année de terminale (1<sup>ère</sup> année de CAP ou de BEP).

**V** : sorties de la classe terminale du second cycle professionnel court (CAP, BEP ou mention complémentaire de niveau V).

**IV** : sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (G&T, professionnel, brevet de technicien, brevet professionnel, mention complémentaire de niveau IV) et abandon des scolarisations post-baccalauréat sans avoir atteint le niveau III.

**III** : sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de niveau IV plus deux ans d'études (BTS, DUT, DEUG...).

## REPertoire des sigles

**ANPE** : Agence Nationale Pour l'Emploi

**BEP** : Brevet d'Etudes Professionnelles

**BEPC** : Brevet d'Etudes du Premier Cycle

**BM** : Brevet de Maîtrise

**BP** : Brevet Professionnel

**BT** : Brevet de Technicien

**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur

**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnel

**CARIF-OREF** : Centre d'Animation et de Ressources de l'Information sur la Formation-  
Observatoire régional de l'Emploi et de la Formation

**CCI** : Chambre de Commerce et de l'Industrie

**CDD** : Contrat à Durée Déterminée

**CDI** : Contrat à Durée Indéterminée

**CFG** : Certificat de Formation Générale

**CSP** : Catégorie Socio Professionnelle

**DECF** : Diplôme d'Etudes Comptables et Financières

**DNB** : Diplôme National du Brevet

**DUT** : Diplôme Universitaire de Technologie

**FCIL** : Formation Complémentaire d'Initiative Locale

**IVA** : Insertion dans la Vie Active

**MC** : Mention Complémentaire

**PAIO** : Permanence d'Accueil, d'Information et d'Orientation

**PTT** : Postes, Télégraphes et Télécommunications

**VRP** : Vendeur, Représentant et Placier



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



---

#### CARIF OREF Guyane

✉ Chemin Grant - Route de Montabo  
BP 742 - 97300 Cayenne Cedex

☎ : 0594.28.29.80

☎ : 0594.29.10.53

💻 : [www.cariforefguy.org](http://www.cariforefguy.org)

#### Rectorat de la Guyane

✉ BP 6011 – 97306 Cayenne Cedex

☎ : 0594.27.20.00

💻 : [www.ac-guyane.fr](http://www.ac-guyane.fr)

---



Région  
Ile-de-France

Académies de  
Créteil, Paris,  
et Versailles



# L'insertion des lycéens franciliens dans la vie active

## Premiers résultats de l'enquête IVA 2008

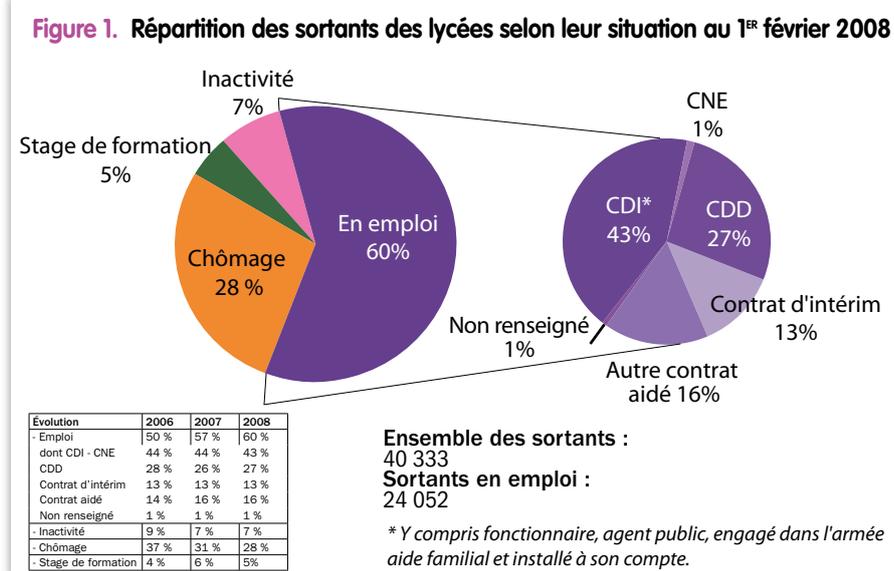
Au 1<sup>er</sup> février 2008, sept mois après leur sortie de formation initiale de lycée, six jeunes sur dix ont trouvé un emploi (aidé ou non) et moins d'un sur trois déclare en rechercher un. Comme en 2006 et 2007, l'insertion professionnelle est liée au niveau de formation et à l'obtention du diplôme. De même, l'accès à l'emploi est également très différencié selon les spécialités de formation suivies par les jeunes.

### Les lycéens ont profité d'une conjoncture favorable

En 2008, sept mois après leur sortie du système scolaire, 60 % des jeunes sont en emploi, soit trois points de plus qu'en 2007 (voir figure 1). En parallèle, la part des jeunes au chômage diminue de trois points, passant de 31 % à 28 %. Ces évolutions favorables s'expliquent par une poursuite de l'amélioration du contexte économique francilien jusqu'au début 2008 (voir encadré page 6). Parmi les jeunes en emploi, 44 % sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée (CDI) ou d'un contrat nouvelle embauche (CNE). La répartition des types de contrats signés s'est peu modifiée depuis 3 ans. La part des contrats aidés est également stable : 16 % en 2007 et 2008.

### Un niveau de formation élevé reste le meilleur atout pour s'insérer dans l'emploi

En 2008, comme les années précédentes, le taux d'emploi augmente avec le niveau de formation (voir figures 2 et 3). Ainsi, au niveau BTS, près de huit sortants sur dix sont en emploi (79 %). C'est le cas des deux tiers des sortants de niveau baccalauréat (68 %), et de moins de la moitié des sortants de niveau CAP ou BEP (47 %). Par ailleurs, ce sont les jeunes abandonnant en première année de CAP ou de BEP qui connaissent toujours, et de loin, la situation la plus difficile : seuls un peu plus d'un quart d'entre eux sont en emploi (28 %). Entre 2007 et 2008, la part des jeunes en emploi augmente à



chaque niveau de formation : de 5 points au niveau BTS (de 74 % à 79 %) comme après un CAP (de 40 % à 45 %). L'amélioration est moindre pour les jeunes qui décrochent en 1<sup>re</sup> année de CAP ou de BEP.

En 2008 comme en 2007, le type de diplôme préparé a un impact sur la nature du contrat de travail obtenu. Ainsi, quand ils ont obtenu un emploi, les jeunes sortis de BTS bénéficient plus souvent de CDI (ou de CNE) que ceux sortis après avoir préparé un baccalauréat professionnel (48 % contre 42 %). Toutefois, malgré leur très faible accès à l'emploi (28 %), les sortants de 1<sup>re</sup> année de CAP-BEP occupent aussi souvent que les autres des CDI ou CNE.

### L'obtention du diplôme améliore encore l'insertion

À tout niveau, les diplômés sont plus fréquemment en emploi que les non-diplômés (voir figure 2) : ainsi, 81 % des diplômés d'un BTS ou d'un diplôme de niveau supérieur obtiennent un emploi, contre 74 % des non-diplômés ; pour les sortants des niveaux CAP-BEP ou bac pro, l'écart entre diplômés et non-diplômés s'élève à 10 points.

### Une amélioration nettement plus marquée pour les formations aux services

En 2008, 61 % des jeunes formés aux spécialités du domaine des services ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie

du système scolaire, contre 56 % pour les jeunes issus du domaine de la production. Cet écart s'explique essentiellement par le niveau de formation plus élevé en moyenne des jeunes issus des services : 62 % ont au moins le niveau bac contre 48 % des jeunes issus de la production. Cependant, à niveau de formation égal, les jeunes issus des formations des services s'insèrent à peine plus facilement que ceux formés à la production : l'écart le plus important n'est que de deux points en faveur des formations des services, aux niveaux BTS et CAP-BEP.

Dans les services, l'accès à l'emploi s'est plus fortement amélioré en l'espace d'un an (+ 4 points, de 57 % à 61 %) que dans la production où l'amélioration a été nettement plus mesurée (+ 1 point, de 55 % à 56 %). Les taux d'emploi diffèrent de cinq points entre les deux domaines en 2008, contre seulement deux points en 2007.

Quel que soit le niveau de formation, les jeunes issus de la production sont plus souvent titulaires d'un CDI ou d'un CNE que ceux issus des services (48 % contre 42 %). Ce constat se vérifie tout particulièrement pour les jeunes ayant préparé un BTS (+ 11 points), un Bac Pro (+ 9 points) ou un CAP (+ 8 points). Par ailleurs, le temps partiel est moins répandu à l'issue des formations de la production qu'après les formations des services : 83 % des emplois sont à temps plein contre 69 % dans les services.

### Une insertion contrastée entre filles et garçons

Les filles sortent de formation initiale en lycée avec un niveau sensiblement plus élevé que celui des garçons. Ainsi, en 2008, 61 % d'entre elles ont un niveau au moins égal au baccalauréat contre 54 % des garçons. Et seules 8 % des filles abandonnent en cours ou à l'issue de la 1<sup>re</sup> année de CAP ou BEP, contre 13 % des garçons. Par ailleurs, les filles réussissent plus souvent à obtenir leur diplôme.

Ces éléments expliquent au moins en partie que, sept mois après leur sortie de formation initiale, 61 % d'entre elles soient en emploi contre 58 % des garçons. Après une formation du domaine des services, les filles accèdent à l'emploi un peu plus fréquemment que les garçons (62 % contre 60 %). En revanche, après une formation de la production, les garçons s'insèrent nettement mieux que les filles (57 % contre 50 %).

Ce constat doit être nuancé selon les niveaux de formation. Ainsi, après une formation aux services, le taux d'emploi des filles n'est supérieur à celui des garçons qu'aux niveaux BTS (+ 2,2 points) et bac techno (+ 2,6 points), tandis qu'aux autres niveaux il n'y a pas de différence significative entre filles et garçons. Après une formation de la production, les garçons accèdent plus fréquemment à l'emploi à l'issue de tous les types de formation sauf après un bac technologique.

### Certaines spécialités ne procurent une bonne insertion qu'au niveau BTS, d'autres dès le niveau CAP-BEP.

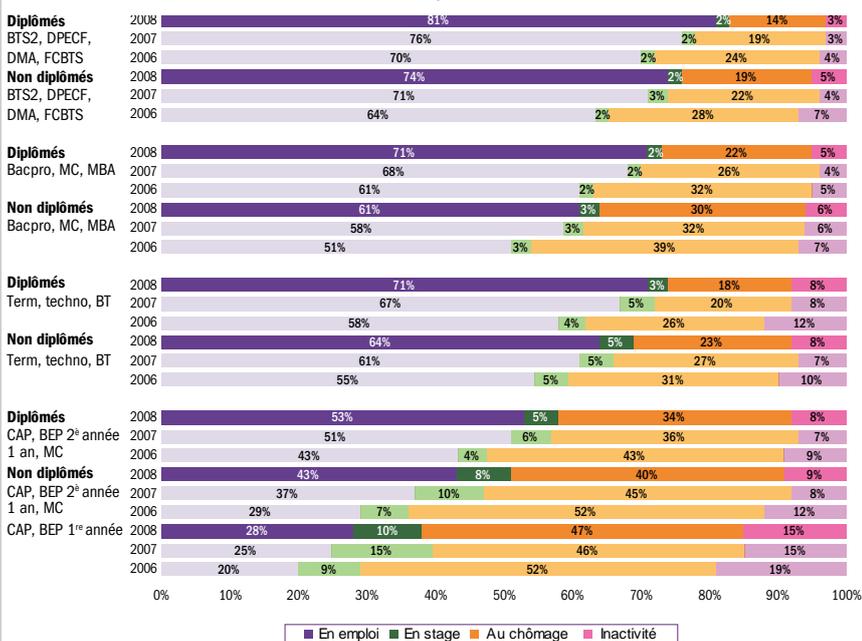
Pour mieux mesurer l'insertion par spécialité et niveau de formation, des taux d'insertion moyens sur les trois dernières années d'enquête ont été calculés.

Selon les spécialités, entre 38 % et 84 % des jeunes sont en emploi (tous niveaux de formation confondus).

Dans une spécialité donnée, l'insertion peut être élevée en raison d'une forte proportion de sortants de niveau de formation élevé ; c'est le cas, par exemple, des spécialités **Finances-banque-assurances** ou **Informatique et traitement de l'information**, au sein desquelles tous les sortants ont un niveau BTS. Cependant, certaines spécialités assurent dès le niveau CAP-BEP des taux d'insertion tout à fait honorables, bien plus élevés que la moyenne pour ce niveau. C'est le cas du **Travail social** (57 %), de la **Coiffure - esthétique - autres soins** (57 %), des **Mines et carrière - génie civil - topographie** (60 %), du **Transport - manutention - magasinage** (62 %) et des **Services aux personnes**, spécialité où 8 jeunes sur 10 sont formés aux diplômes d'Etat d'Aide soignante ou d'Auxiliaire de puériculture (84 %) (voir tableau 1 et fig. 4).

Comme il a été souligné précédemment, détenir un niveau bac améliore nettement les chances d'obtenir un emploi par rapport à la détention d'un niveau CAP-BEP : quasiment toutes les spécialités se conforment à ce schéma. Cependant, le gain obtenu au niveau bac est plus particulièrement sensible pour certaines spécialités : les **Spécialités pluri-technologiques génie civil - construction - bois** (+ 28 points), l'**Accueil - hôtellerie - tou-**

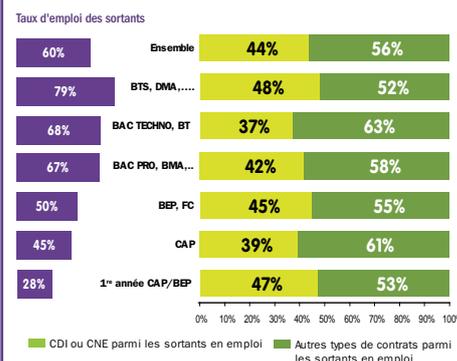
**Figure 2. Situation des sortants en fonction du niveau de formation et de l'obtention du diplôme** (enquêtes IVA de 2006 à 2008)



#### Guide de lecture

en 2008 parmi les jeunes sortant de 2<sup>e</sup> année de CAP ou de BEP qui n'ont pas obtenu leur diplôme, 43% sont en emploi, 8% sont en stage, 40% sont au chômage et 9% sont inactifs.

**Figure 3. Sortants en emploi au 1<sup>er</sup> février : part des CDI et CNE**



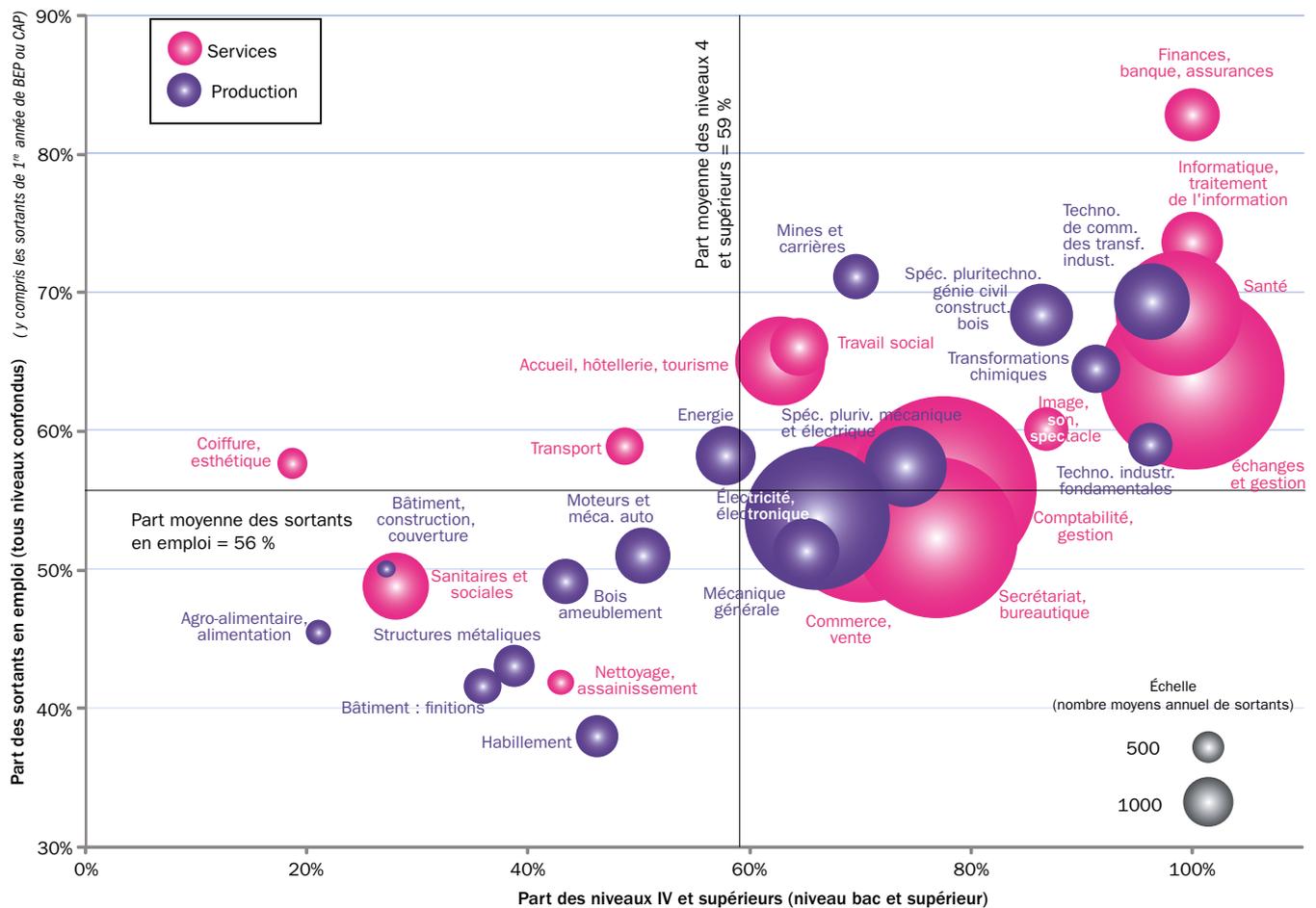
Guide de lecture : 45% des sortants de niveau CAP sont en emploi. Parmi eux 39% ont un CDI ou un CNE et 61% un autre type de contrat (CDD, interim, etc...).

isme (+ 28 points). À l'inverse, pour le **Transport - manutention - magasinage** le gain est faible (+ 3 points), mais dans cette spécialité l'insertion au niveau CAP-BEP est déjà très élevée (62 %).

Entre les niveaux bac et BTS, le gain est moitié moindre que celui constaté entre les niveaux CAP-BEP et bac. La progression est particulièrement sensible pour certaines spécialités : la **Santé**

(+ 25 points) et les **Mines et carrières - génie civil - topographie** (+ 20 points).

**Figure 4. Part des sortants en emploi et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le groupe de spécialité**



Guide de lecture :

La figure 4 indique, sur les 3 dernières enquêtes, la part moyenne des sortants en emploi et le niveau moyen de sortie selon le groupe de spécialité. Elle permet de distinguer des spécialités dont l'insertion est élevée parce que les jeunes sortent à un haut niveau de formation (ex : Finances, banques), de celles qui insèrent malgré de nombreuses sorties au niveau CAP-BEP (ex : Coiffure esthétique).

Sur l'axe horizontal, le niveau moyen de sortie d'une spécialité est représenté par la part des sortants de niveaux baccalauréat et supérieur. La droite verticale représente la part moyenne des jeunes de niveau baccalauréat et supérieur (59 %), toutes spécialités confondues. La part moyenne des jeunes en emploi, quel que soit leur niveau de formation, apparaît quant à elle sur l'axe vertical. Toutes spécialités confondues, cette part est en moyenne de 56 % (droite horizontale). Enfin, le poids de chaque spécialité en terme d'effectifs de sortants s'identifie par la taille du point sur le graphique : plus celui-ci est important, plus le nombre de jeunes sortants de la spécialité est élevé. Ainsi, si l'on s'attarde sur la spécialité Accueil hôtellerie tourisme, on constate que les 1202 jeunes sortis en moyenne chaque année ont eu

un taux d'emploi de 65 % (tous niveaux de formation confondus). Ils étaient 63 % à posséder un niveau de formation égal ou supérieur au baccalauréat.

Plus généralement, on retrouve dans la partie située à droite du graphique les spécialités dont les sortants sont de plus haut niveau de formation et qui se retrouvent donc plus souvent en emploi. Ainsi, la spécialité Finances banque assurances voit la totalité de ses effectifs posséder un niveau de formation de type bac ou supérieur et son taux d'emploi est de 82 %. A contrario, plus le positionnement du point se situe à gauche du graphique, plus la part des jeunes de cette spécialité à des niveaux de formation élevés est faible et moins le taux d'insertion est globalement élevé. C'est le cas pour les jeunes issus des spécialités du Bâtiment : finitions pour lesquels le taux d'emploi se porte à 41% et dont la part des effectifs de niveaux bac ou supérieurs est de 36 %.

Enfin, si l'on considère deux spécialités qui ont des profils par niveau de formation quasi similaires, comme l'Accueil, hôtellerie et tourisme et le Commerce vente, dont les parts de jeunes sortants de niveaux baccalauréat et supérieurs sont de 63 % et 70 %, l'insertion globale de la spécialité peut différer de façon significative (pour ces spécialités, 65 % contre 55 %).

**Tableau 1. Proportion de jeunes en emploi selon le niveau par groupe de spécialité**

FORMATIONS		Part des jeunes en emploi au 1 <sup>er</sup> février (moyenne sur 3 ans : 2006-2007-2008) <sup>(1)</sup>					Nombre annuel moyen de sortants
		Ensemble <sup>(2)</sup>	Niveau post BTS	Niveau BTS	Niveau baccalauréat	Niveau CAP-BEP	
		56%	72%	74%	63%	44%	
<b>Production</b>		53%	69%	72%	65%	43%	11904
200	Technologies industrielles fondamentales	59%	ns	59%	58%	-	214
201	Technologies de commandes des transformation industrielles	69%	-	72%	ns	ns	538
221	Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	45%	-	ns	ns	45%	445
222	Transformations chimiques et apparentées	64%	-	71%	65%	ns	251
227	Energie, génie climatique	57%	-	79%	66%	50%	665
230	Spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	68%	ns	79%	68%	40%	415
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	71%	-	92%	ns	60%	258
232	Bâtiment : construction et couverture	50%	-	ns	ns	53%	161
233	Bâtiment : finitions	41%	-	ns	63%	38%	593
234	Travail du bois et de l'ameublement	49%	-	ns	72%	46%	597
242	Habillement (dont mode, couture)	38%	ns	ns	61%	32%	169
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	57%	-	71%	63%	46%	644
251	Mécanique générale et de précision, usinage	51%	-	-	66%	43%	811
252	Moteurs et mécanique automobile	51%	-	77%	71%	44%	765
254	Structures métalliques	43%	-	ns	64%	39%	636
255	Electricité, électronique	53%	-	70%	64%	43%	3663
<b>Service</b>		57%	73%	75%	62%	44%	24863
310	Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion	63%	-	-	63%	-	3342
311	Transport, manutention, magasinage	59%	-	ns	65%	62%	306
312	Commerce, vente	55%	-	73%	65%	39%	4911
313	Finances, banque, assurances	82%	-	82%	-	-	223
314	Comptabilité, Gestion	55%	75%	74%	60%	39%	4916
320	Spécialités plurivalentes de la communication	70%	-	70%	-	-	108
322	Techniques imprimerie et édition	57%	ns	74%	57%	ns	306
323	Techniques de l'image, son, spectacle	59%	-	63%	65%	ns	236
324	Secrétariat, bureautique	52%	-	74%	58%	35%	4071
326	Informatique, traitement de l'information	73%	-	73%	-	-	321
330	Spécialités plurivalentes sanitaires et sociales	48%	-	-	61%	47%	2073
331	Santé	68%	-	86%	61%	ns	1450
332	Travail social	66%	-	77%	-	57%	228
334	Accueil, hôtellerie, tourisme	65%	-	81%	82%	54%	1202
336	Coiffure, esthétique et autres soins	57%	-	ns	ns	57%	539
339	(Services aux personnes <sup>(3)</sup> )	84%	-	-	-	84%	253
343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	41%	-	ns	ns	35%	224

Légende - : aucun effectif pour le niveau considéré  
ns : donnée non significative

 **taux d'emploi élevé** (supérieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

 **taux d'emploi faible** (inférieur à 5 points) par rapport à la moyenne du niveau considéré (toutes spécialités confondues)

(1) ne sont reportés dans ce tableau que les groupes de spécialité pour lesquels, à un niveau au moins, les effectifs sont considérés comme significatifs (au moins 120 réponses de sortants au total et 35 chaque année).

(2) y compris les sortants de 1<sup>re</sup> année de BEP ou CAP

(3) la spécialité 339 - Services aux personnes rassemble des formations complémentaires du domaine «services aux personnes», correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture

#### Pour en savoir plus

Les résultats de l'analyse détaillée IVA 2008 apporteront des compléments à la synthèse IVA 2008. Ils seront consultables en ligne au second semestre 2009 sur les sites internet des académies franciliennes, de la Région Ile-de-France, de l'ONISEP et de l'OREF :

[www.ac-creteil.fr](http://www.ac-creteil.fr)  
[www.ac-paris.fr](http://www.ac-paris.fr)  
[www.ac-versailles.fr](http://www.ac-versailles.fr)  
<http://lycees.iledefrance.fr>  
[www.onisep.fr/equipeducatives/ile-de-france](http://www.onisep.fr/equipeducatives/ile-de-france)  
<http://www.oref-idf.org/>

**Tableau 2. Formations les plus représentées par groupe de spécialité et par niveau**

Groupe de spécialités		Formation	Groupe de spécialités		Formation
200	Technologie industrielles fondamentales	BTS conception de produits industriels BAC PRO études et définition de produits industriels Term STI genie optique	311	Transport, manutention, magasinage	BTS transport BAC PRO logistique BEP conduite & service dans transp.rout. BEP logistique et commercialisation
201	Technologie de commande des transformations industrielles	BTS inform. Réseaux pour l'industrie et les services technologiques BTS maintenance industrielle BTS mécanique et automatisme industriels BAC PRO pilotage syst.production automat. BEP Maintenance équipements de commande des S.I.	312	Commerce, vente	BTS management unites commerciales BEP vente - action marchande BAC PRO commerce
221	Ago-alimentation, alimentaire	BTS Biotechnologie BAC PRO metiers de l'alimentation CAP agent polyvalent de restauration BEP alimentation	313	Finance, banque, assurance	BTS banque opt A: marché des particuliers BTS professions immobilières
222	Transformations chimiques et apparentées	BTS bioanalyses et contrôles Term STI biochimie genie biologique Term STI chimie de labo et procédés industriels BEP métiers des industries de procédés	314	Comptabilité, gestion	BTS assistant de gestion pme pmi BTS compta. gestion des organisations BAC PRO comptabilité BEP métiers de la comptabilité
227	Energie, génie climatique	BTS Fluide en environnement BAC PRO Energetique OP_ BEP Techniq. install. sanit.thermiq.	320	Spécialités plurivalente de la communication	BTS communication des entreprises
230	Specialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois	BTS batiment DMA habitat : décors et mobiliers BEP techniques architecture habitat	322	Techniques d'imprimerie et de l'édition	BTS communication et industrie graphique opt étude et réalis des prod. graph BAC PRO production graphique BEP Communication et industries graphiques
231	Mines et carrières, génie civil, topographie	BTS geometre topographe BTS travaux public Term STI genie civil BEP techniques geometre topographie	323	Techniques de l'image, du son, du spectacle	BTS communication visuelle BTS metier de l'audiovisuel BAC PRO photographie CAP photographe
232	Bâtiment : construction et couverture	BTS enveloppe bâtiment : façade, étanchéité BAC PRO Construction CAP maçon BEP techniques gros oeuvre bâtiment	324	Secrétariat, Bureautique	BTS Assistante de direction BAC PRO Secrétariat BEP Métiers du secrétariat
233	Bâtiment : finitions	BTS Agencement environnement architectural BAC PRO Aménagement Finition BEP finition CAP installateur	326	Informatique, traitement de l'information	BTS informatique de gest opt:développeur application
234	Travail du bois et de l'ameublement	BTS systm.constructifs bois & habitat BAC PRO technicien menuisier agenceur CAP menuisier fabricant de menuiserie mobilier, agencement	330	Spécialité plurivalentes sanitaires et sociales	Bac PRO services accueil MC aide a domicile BEP carrières sanitaires et sociales
242	Habillement (dont mode, couture)	BTS des modes textiles et environnement : opt A mode BAC PRO artis.& met.art : vêtement accessoires de-mode BEP métiers mode	331	Santé	BTS diététique Term SMS Sciences médicales CAP prothésiste-orthésiste
250	Spécialités pluritechnologiques mécanique électricité	BTS concept. indust. Microtechniques BAC PRO maintenance équipements industriels BEP Maintenance des systèmes mécaniques automatisés	332	Travail social	BTS économie sociale et familiale DCEFS conseiller en économie sociale et familiale CAP petite enfance
251	Mécanique générale et de précision, usinage	Term STI génie mécanique BEP metiers de la production mecanique informatisée BAC PRO technicien d'usinage	334	Accueil, hôtellerie, tourisme	BTS vente et productions touristiques BAC PRO restauration BEP métiers restauration
252	Moteurs et mécanique automobile	BTS Mainten. et après-vente des engins de tr. publics et de manutention BAC PRO maintenance véhicules automobiles BEP maintenace véhicules automobiles	336	Coiffure, esthétique et autres soins	BTS esthétique cosmétique BAC PRO esthétique CAP Coiffure
254	Structures métalliques	BTS concept.& realisat.de carrosserie TERM STI génie mécanique: structures métallique BEP carrosserie BEP réalisation ouvrages chaudron. et struct.métal	339	Services aux personnes	formations complémentaires du domaine "services aux personnes", correspondant dans 8 cas sur 10 à la préparation des diplômes d'Etat d'Aide soignant ou d'Auxiliaire de puériculture
255	Electricité, électronique	BTS systèmes électroniques BEP métiers de l'électrotechnique BAC PRO électrotechnique, énergie, équipements communicants	343	Nettoyage, assainissement, protection de l'environnement	BTS Hygiène Propreté BAC PRO hygiène environnement CAP maintenance et hygiène des locaux
310	Spécialité plurivalentes des échanges et gestion	Term STG communication & gestion ressources Humaines Term STG comptabilité & finance d'entreprises Term STG mercatique (marketing)	<p>Au sein de chaque spécialité et pour chaque niveau publié, sont listés dans ce tableau les diplômes pour lesquels il y a eu le plus de sortants. Par exemple : pour la spécialité 200 et le niveau BTS , c'est la formation «conception de produits industriels» qui a induit le plus de sortants.</p>		

## Les lycéens sortis de formation en 2008 ont profité d'un contexte économique favorable

Les jeunes franciliens sortants du système scolaire, interrogés en février 2008, ont un taux d'emploi supérieur à ceux interrogés en février 2007, eux-mêmes plus souvent en emploi qu'en 2006. En effet, les mouvements de la conjoncture ont un impact particulièrement fort sur le taux d'emploi des jeunes : « cette très forte sensibilité à la conjoncture des conditions d'insertion s'explique par le fait que, en tant qu'entrants sur le marché du travail, ils sont surreprésentés parmi les candidats à l'embauche » (Fondeur et Minni, 2004). Le contexte économique pèse fortement sur la nature, la durée et le nombre d'emplois créés ; en période de croissance, le taux d'insertion des jeunes augmente, et la qualité des emplois occupés progresse. Or les analyses conjoncturelles disponibles montrent que, entre mars 2006 et mars 2008, le contexte économique francilien s'est amélioré.

La plupart des indicateurs conjoncturels restent au vert jusqu'à la fin du premier trimestre 2008. Les créations d'entreprises sont restées élevées : encore 19 600 au premier trimestre 2008, sensiblement plus qu'au premier trimestre 2007. Fin mars 2008, l'Ile-de-France compte 4,1 millions de salariés dans le secteur concurrentiel, soit 15 600 emplois de plus que fin 2007.

L'emploi salarié a continué sa croissance dans les domaines de la construction et du tertiaire. Cependant, les emplois salariés dans l'industrie ont continué à diminuer, en particulier à cause des destructions d'emplois dans l'automobile. Cette évolution négative de l'emploi industriel n'a pas empêché la progression du taux d'emploi des jeunes sortants de spécialités du domaine de la production. L'emploi intérimaire est resté dynamique, recrutant principalement des moins de 30 ans.

Tous ces indicateurs reflètent une situation du marché du travail favorable en Ile-de-France pour l'insertion des jeunes au cours des trois dernières enquêtes IVA (février 2006 à 2008). Pourtant, pour la première fois depuis 2005, la demande d'emploi globale n'a pas diminué au premier trimestre 2008, et le nombre de jeunes demandeurs d'emploi a progressé de 3,8 %. Ainsi, si les premiers signes d'un ralentissement économique apparaissent dès janvier, ils ne se font pas encore sentir sur l'insertion des jeunes franciliens de l'enquête IVA 2008.

**Sources :** Fondeur Y., Minni C., 2004, L'emploi des jeunes au cœur des dynamiques du marché du travail, Economie et Statistique, n°378-379.

BREF Ile-de-France, Bulletin trimestriel d'information sur le marché du travail, DRTEFP, n°43, août 2008.

Insee Ile-de-France 2008, Regards sur... l'année économique et sociale 2007, Les secteurs de la construction et du tertiaire dynamisent l'économie francilienne.

Insee « Ile-de-France à la page », l'intérim reste concentré dans l'industrie mais tend à se diffuser dans les services, n°307, novembre 2008.

Insee « Ile-de-France à la page », Après un bon début d'année, les perspectives s'assombrissent pour l'économie francilienne, n°302, juillet 2008.

## Note méthodologique

### L'enquête IVA en Ile-de-France

L'enquête sur l'insertion professionnelle dans la vie active (IVA) s'appuie sur un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du ministère de l'Éducation nationale. L'enquête IVA 2008 porte sur la situation au 1<sup>er</sup> février 2008 des jeunes ayant quitté la formation initiale après être sortis des classes terminales des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées professionnels des secteurs public et privé au cours ou la fin de l'année scolaire 2006-2007. Sont donc exclus du champ de l'analyse les sortants de lycées déclarant poursuivre des études dans un établissement du second degré ou à l'université, ainsi que ceux ayant signé un contrat d'apprentissage.

Une convention entre la région Ile-de-France et les trois académies de Paris, Créteil et Versailles a institué l'interrogation annuelle de tous les jeunes quelle que soit leur spécialité de formation (alors que l'enquête nationale prévoit d'interroger les sortants d'une spécialité sur deux seulement) et a étendu le champ de l'enquête aux sortants de lycées n'ayant suivi qu'une 1<sup>re</sup> année de CAP ou BEP. La convention francilienne prévoit également le financement par la Région de relances téléphoniques auprès des non-répondants. Ce dispositif a permis d'obtenir un taux de réponse convenable à l'enquête IVA 2008 : ainsi, parmi les 59 582 franciliens interrogés, 32 436 ont répondu à l'enquête. Le taux de réponse (54 %) permet de

comparer les conditions d'insertion à l'issue des différents diplômes préparés en lycée dans la région.

Un système de pondération permet de compenser les non-réponses qui subsistent et d'obtenir des données représentatives au plan académique. Les données présentées et analysées ici portent sur des effectifs pondérés.

Pour établir des données les plus robustes possibles par spécialité, les résultats apparaissant dans le tableau 1 et la figure 4 ont été obtenus par moyenne sur les 3 dernières enquêtes.

### Emploi

Parmi les jeunes en emploi, on distingue les jeunes titulaires d'un contrat de travail non aidé et les jeunes bénéficiant d'un contrat de travail aidé (contrat de professionnalisation, Contrat Initiative Emploi, contrat d'Accompagnement à l'Emploi). Les contrats non aidés comprennent les contrats à durée déterminée (CDD), les contrats d'intérim, les contrats nouvelle embauche (CNE) et les contrats à durée indéterminée (CDI). Les fonctionnaires ou agents publics, les engagés militaires ainsi que les personnes travaillant à leur compte et les aides familiaux sont considérés dans cette étude comme bénéficiaires d'un CDI. Le taux d'emploi est ici calculé en rapportant le nombre de jeunes en emploi au nombre total de jeunes sortis, quelle que soit leur situation. Aucun rapprochement entre le métier exercé et la formation suivie n'est effectué dans cette synthèse.

### Chômage

Dans l'enquête IVA, le chômage correspond à la déclaration par le jeune d'une situation de re-

cherche d'emploi. La définition du chômage dans IVA n'est donc pas celle du chômage au sens du bureau international du travail (BIT). Le taux de chômage au sens du BIT, qui représente la part des chômeurs parmi les actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs BIT), n'est pas calculé ici. De même, l'inactivité est une situation de « non-emploi », non déclarée comme du chômage mais qui peut aussi correspondre à une situation d'attente d'un contrat d'intérim.

### Pour information

La population des jeunes sortants répondant à l'enquête 2008 se ventile comme suit : 11 % sortent en 1<sup>re</sup> année de CAP ou BEP, 32 % à l'issue de ce second cycle professionnel court, 36 % à l'issue des classes terminales de niveau bac, 21 % avec un niveau bac + 2 (BTS) ou d'un niveau de 2<sup>e</sup> cycle universitaire. Cette répartition est stable d'une enquête sur l'autre.

Cette analyse de l'enquête IVA 2008 a été menée par une équipe pilotée par le Service Statistique Académique (SSA) du Rectorat de Paris. Elle a associé des représentants des trois académies franciliennes (Paris, Créteil, Versailles), de l'Observatoire Régional de l'Emploi et de la Formation (OREF), de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP Ile-de-France) et de la Région Ile-de-France.

Rédaction :

Ravi Baktavatsalou, Jean-Luc Morvan, Raymond Rasolomampandra (Rectorat de Paris - SSA)  
PAO : Sylvie Geoffroy, Patricia Cestor (Onisep Île-de-France)

Impression :

Diffusion : Région Ile-de-France  
Avril 2009



## Insertion des apprentis franciliens en 2008 : 78% sont en emploi, dont 71% en CDI

La Région Île-de-France, les trois rectorats franciliens et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'éducation nationale se sont associés pour exploiter au niveau régional l'enquête d'insertion professionnelle des apprentis (IPA). Cette enquête interroge sept mois après la fin de leur formation, l'ensemble des jeunes sortis d'apprentissage (diplômés ou non) sur leur situation au regard de l'emploi. Près de 4 jeunes sur 10 ont répondu à l'enquête 2008. Si le taux de réponse reste assez important pour développer des résultats significatifs au niveau régional, il n'est cependant pas toujours suffisant pour étudier l'insertion à un niveau plus fin (spécialités de formation par exemple).

La dernière enquête disponible révèle qu'en février 2008, presque huit sortants d'apprentissage franciliens sur dix sont en emploi (78% contre 74% l'année précédente). L'insertion professionnelle des apprentis est donc en progression. Si ce constat s'explique pour partie par un contexte économique favorable, il faut noter que ces chiffres restent légèrement meilleurs en Île-de-France que dans les autres régions.

Néanmoins, cette situation au regard de l'emploi n'est pas vraiment homogène pour les 25 000 apprentis sortis en 2007. La part des jeunes en emploi est en effet très souvent liée au domaine de formation, à l'obtention du diplôme préparé, mais aussi et surtout aux niveaux de formation. En effet, on observe un écart de 13 points entre les niveaux V et l'ensemble des autres niveaux.

La part des emplois stables (71%) et des postes à temps plein (92,5%) témoigne de la qualité des emplois occupés (équivalente à l'année précédente). Notons néanmoins que, quelques mois après leur arrivée sur le marché du travail, 50% des jeunes de niveaux I et II n'accèdent pas au poste qui correspond à leur niveau de qualification. Cette part d'apprentis "déclassés" a légèrement augmenté depuis la dernière enquête pour atteindre le même niveau qu'en 2006. Ces constats sur la « qualité » des emplois occupés sont à relativiser là encore selon le niveau ou le domaine de formation. Mais force est de constater que la qualité de l'emploi est d'autant meilleure que le diplôme préparé est élevé.

Quant aux employeurs, ils sont toujours très largement représentés par des entreprises privées (90%), dont la taille est assez diversifiée. Il est intéressant d'observer que la moitié des jeunes demeurent dans leur entreprise d'accueil suite à leur contrat d'apprentissage.

Un sortant d'apprentissage à temps plein gagne en moyenne 1 519€ nets par mois (+ 22 € depuis 2007). Ce salaire dissimule toutefois des disparités importantes selon le sexe, le niveau et, dans une moindre mesure, le domaine de formation.

Enfin, notons que les femmes s'insèrent moins bien que les hommes. A niveau, spécialité et diplôme équivalents, elles sont moins fréquemment en emploi et les emplois qu'elles occupent sont plus précaires.

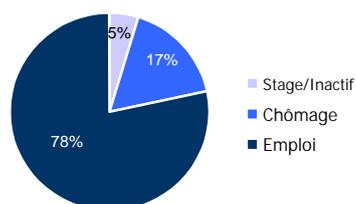
# 1. Quel accès à l'emploi pour ces apprentis ?

- > 78% des sortants d'apprentissage sont en emploi, une progression de 4 points par rapport à 2007, dans un contexte économique plus favorable.
- > Des différences marquées entre les niveaux de formation : l'insertion est meilleure pour les niveaux IV et plus.
- > L'insertion est meilleure en Île-de-France que dans les autres régions notamment grâce à la part importante de niveaux I et II.
- > L'obtention du diplôme favorise l'insertion, et ce à tous les niveaux.
- > Le taux d'emploi est légèrement plus élevé dans les services grâce aux niveaux I et II.

> 78% des sortants d'apprentissage sont en emploi, soit une progression de 4 points par rapport à 2007, dans un contexte économique plus favorable (au moment de l'enquête).

Sept mois après la fin de leur formation, 78% des apprentis se déclarent en emploi (contre 74% en 2007), 17% au chômage, et 5% en stage ou inactivité. De manière générale, l'insertion professionnelle des apprentis d'Île-de-France s'est améliorée depuis 2007. Cependant, il faut replacer cette progression dans un contexte économique favorable à l'emploi. En effet, le taux de chômage de la région a baissé de 1,3 points entre le premier trimestre 2007 et le premier trimestre 2008, passant de 7,9% à 6,6%.

Répartition des apprentis sortis en 2007 en fonction de leur situation en 2008 (en %)  
Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région



> Des différences marquées entre les niveaux de formation : l'insertion est meilleure pour les niveaux IV et plus.

Lorsque l'on regarde la part d'apprentis en emploi en fonction du niveau de formation, une rupture apparaît entre le niveau V et les niveaux supérieurs (13 points d'écart), pour lesquels le taux d'emploi est équivalent.

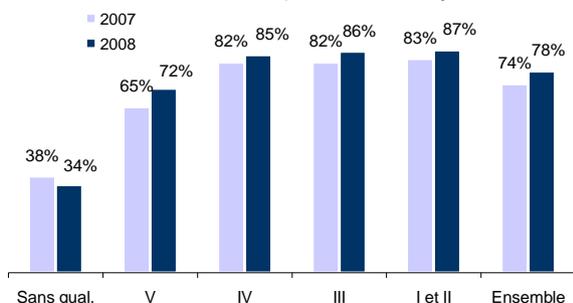
L'écart est également important entre les sortants sans qualification et les niveaux V (presque 40 points d'écart !). L'insertion professionnelle a progressé à tous les niveaux entre 2007 et 2008, sauf pour les sans qualification.

> L'insertion est meilleure en Île-de-France que dans les autres régions notamment grâce à la part importante de niveaux I et II.

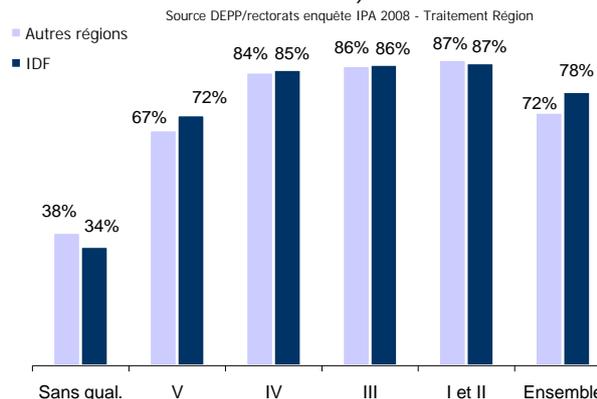
Globalement, l'insertion est meilleure en Île-de-France que dans les autres régions (respectivement 78% en emploi contre 72%). Mais une analyse plus détaillée des taux d'emploi par niveau de formation montre qu'il y a en fait très peu d'écart entre l'Île-de-France et les autres régions.

C'est essentiellement parce que les niveaux I et II (qui ont un fort taux d'insertion) y sont sur-représentés et que les niveaux V (qui ont un faible taux d'insertion) sous-représentés, que l'Île-de-France a un meilleur taux d'insertion dans l'emploi.

IDF - Part en emploi par niveau en 2007/2008 (en %)  
Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région



Part en emploi par niveau IDF/Autres régions (en %)  
Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région



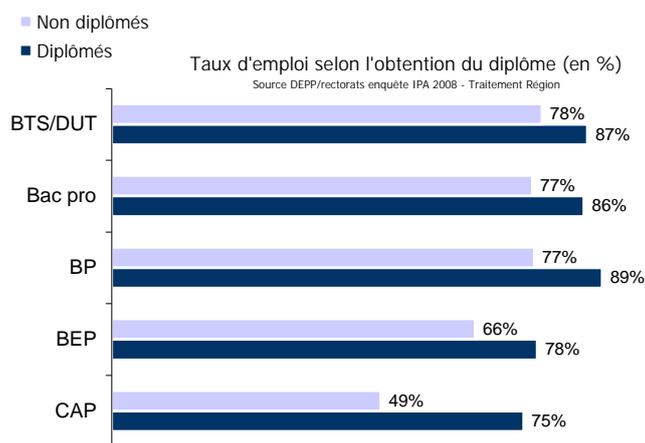
### Précisions méthodologiques

L'enquête sur l'insertion professionnelle des apprentis (IPA) est un dispositif national piloté par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'éducation nationale. Elle est réalisée chaque année par les services statistiques académiques avec le concours des centres de formations des apprentis pour la collecte des données. L'ensemble des 25 000 apprentis sortis de formation en 2006/2007 et n'ayant pas repris les études ont été interrogés par questionnaire sept mois après la sortie (soit en février 2008) sur leur situation au regard de l'emploi. 38% d'entre eux ont répondu (45% au niveau national). Les résultats ont été extrapolés - à l'aide de coefficients de pondération - à l'ensemble des apprentis sortants. Le niveau de formation a été déterminé en fonction de l'année de passage du diplôme (ex : un apprenti sortant en BTS 2ème année, diplômé ou non, est classé en niveau III alors qu'un BTS sorti en 1ère année est classé en niveau IV). L'exploitation régionale a été réalisée par la Région, en partenariat avec les rectorats et la DEPP.

### Définition des niveaux de formation

Niveaux I et II : 2ème ou troisième cycle universitaire ou grande école.  
Niveaux III : BTS, DUT et autres diplômes de niveau III.  
Niveaux IV : Bac et brevet professionnel.  
Niveaux V : CAP, BEP et autres diplômes de 2d cycle court professionnel.  
Sans qualification : 1ère année de CAP ou BEP.

> L'obtention du diplôme favorise l'insertion, et ce à tous les niveaux de formation.



L'écart entre les diplômés et les non diplômés tend à se réduire à mesure que le niveau de formation s'élève. En effet, les apprentis de niveaux plus élevés s'appuient sur leurs diplômes précédemment acquis pour s'insérer.

Cependant, l'obtention du diplôme est déterminante pour l'insertion professionnelle à tous les niveaux, surtout pour les CAP (26 points d'écart entre les diplômés et les non diplômés).

A noter toutefois que, même si l'obtention du diplôme favorise l'insertion, l'écart entre diplômés et non diplômés tend globalement à se réduire par rapport à l'année précédente (à l'exception des bac pro), ce qui peut s'expliquer là aussi par une conjoncture plus favorable.

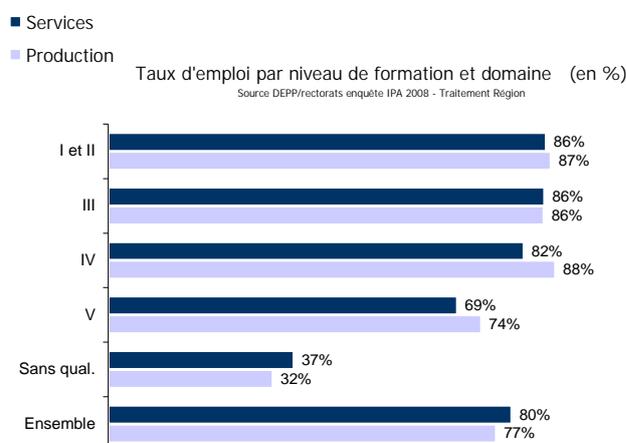
NB : cette comparaison est faite pour les années terminales de chaque diplôme ; elle n'a pas pu être établie pour les diplômes de niveaux I et II, faute d'information suffisamment détaillée pour ces niveaux de formation dans le questionnaire

> Le taux d'emploi est légèrement plus élevé dans les services grâce aux niveaux I et II.

Lorsque l'on observe le taux d'emploi par domaine de formation au niveau agrégé (production *versus* services), on obtient des taux d'insertion professionnelle très proches (80% des sortants des services contre 77% dans la production). Or, si l'on décompose par domaine et niveau, les sortants de la production affichent toujours des résultats supérieurs ou égaux à ceux des services (excepté pour les sortants sans qualification). Cette règle se vérifie même désormais pour les niveaux I et II, contrairement à 2007.

Ainsi, la meilleure insertion globale des services s'explique par un effet de structure dû à la plus forte présence des niveaux I et II dans les services, sachant que ce sont ces niveaux de formation qui s'insèrent le mieux...

Il convient toutefois de noter que, par rapport à 2007, l'écart de taux d'insertion entre production et services s'est réduit pour les niveaux III (pour atteindre une insertion équivalente dans les deux domaines) et les niveaux V (5 points d'écart seulement contre 12 en 2007). Ainsi, l'insertion dans les services a progressé un peu plus que dans la production.



**Les caractéristiques des apprentis sortis de formation en 2007 et interrogés en 2008**

> 25 000 jeunes sont sortis d'une formation en apprentissage en 2006/2007 et n'ont pas repris d'études l'année suivante.

Répartition des sortants par niveau de formation  
Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région

Niveau de formation		Île de France	Autres régions
Niv I et II	2ème ou troisième cycle univ. Ou grande école	29%	7%
Niv III	BTS, DUT et autres dip. de niveau III	14%	11%
Niv IV	Bac et brevet professionnel	20%	25%
Niv V	CAP, BEP et autre dip. de 2d cycle court prof.	32%	48%
Sans qual.	1ère année de CAP ou BEP	6%	9%
Ensemble		100%	100%

> Comparativement aux autres régions, l'Île-de-France est surreprésentée en niveaux I et II (29% contre 7%), alors qu'elle est sous-représentée en niveaux V (32% contre 48%).

Les écarts entre l'Île-de-France et les autres régions sont les mêmes qu'en 2007 pour ces deux niveaux.

> Dans la région, 57% des apprentis sortants ont suivi une formation dans les services, 43% dans la production.

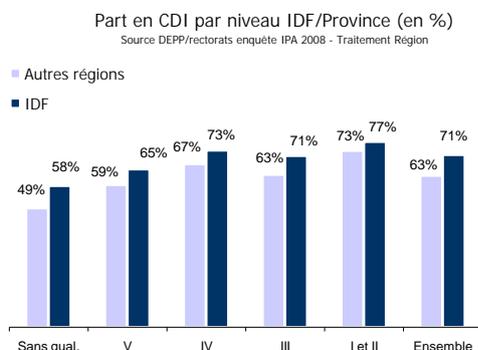
> Les niveaux I et II sont principalement dans les services (36,6% contre 16% dans la production) alors que les niveaux V se retrouvent plus dans la production (46% contre 22% dans les services). On assiste d'ailleurs à une forte augmentation des niveaux I et II dans les services puisqu'on est passé de 27% en 2006 à 37% en 2008. Cette part reste à peu près la même qu'en 2007 (36%).

> 39% des sortants sont des femmes, avec des différences importantes selon le domaine et le niveau de formation. La part des femmes est la plus importante dans les niveaux supérieurs (entre 46% et 48% dans les niveaux I à III alors qu'elles ne sont qu'à 28% dans les niveaux V) et dans les services (59% contre 12% dans la production), mais leur surreprésentation dans ce domaine de formation a diminué depuis 2006 et s'est stabilisée cette dernière année.

## 2. Quelle est la qualité de ces emplois ?

- > 71% des emplois occupés sont des CDI avec des disparités notables selon le niveau de formation.
- > 92,5% des emplois sont à temps plein, là encore avec des disparités importantes selon le niveau de formation.
- > La qualité des emplois occupés varie en fonction du niveau et du domaine de formation.
- > On observe une assez bonne adéquation entre le niveau de formation et la qualification de l'emploi occupé.

> 71% des emplois occupés sont des CDI avec des disparités notables selon le niveau de formation.



Parmi les 78% d'apprentis en emploi, 71% d'entre eux déclarent que cet emploi est un CDI, 23% un CDD ou un intérim, 6% un contrat aidé (les deux dernières informations sont hors graphique). La progression de l'insertion professionnelle s'est donc effectuée au prix du développement des contrats aidés dont la part a monté de deux points cette année. La situation en Île-de-France est encore une fois légèrement meilleure que dans les autres régions où seulement 63% des apprentis en emploi occupent des emplois stables. Ce constat s'applique à tous les niveaux de formation et ne peut donc s'expliquer par la surreprésentation des niveaux supérieurs en Île-de-France. On repère donc une spécificité francilienne qui se marque par l'accès à des emplois plus stables qu'ailleurs.

La stabilité des emplois augmente à mesure que le niveau s'élève, sauf pour les niveaux III pour lesquels la part des emplois stables est légèrement plus basse que pour les niveaux IV. Depuis 2007, la stabilité des emplois a augmenté pour les niveaux IV et supérieurs en Île-de-France, alors qu'elle a baissé de 3 points pour le niveau V.

En 2008, l'écart entre l'Île-de-France et les autres régions en ce qui concerne la part de CDI est d'autant plus faible que le niveau de formation est élevé, à l'exception des niveaux III.

Par ailleurs, si on compare avec l'année précédente, les écarts entre l'Île-de-France et les autres régions ont augmenté à tous les niveaux sauf pour les niveaux V où il s'est réduit du fait d'une baisse de trois points de la part en CDI des apprentis d'Île-de-France de ce niveau de formation.

> 92,5% des emplois sont à temps plein, là encore avec des disparités importantes selon le niveau de formation.

La durée de travail constitue un autre indicateur de la qualité de l'emploi. Or, la quasi-totalité des emplois occupés sont des emplois à temps plein (92,5%), soit une augmentation de 0,5 point depuis 2007. Malgré ce résultat satisfaisant, des inégalités peuvent apparaître selon le niveau de formation : la proportion d'emplois à temps partiel diminue à mesure que le niveau de formation augmente : elle passe de 10,5% pour les niveaux V à 3% pour les niveaux I et II. Enfin, les inégalités sont également marquées selon le sexe (voir partie 7 pages 8-9).

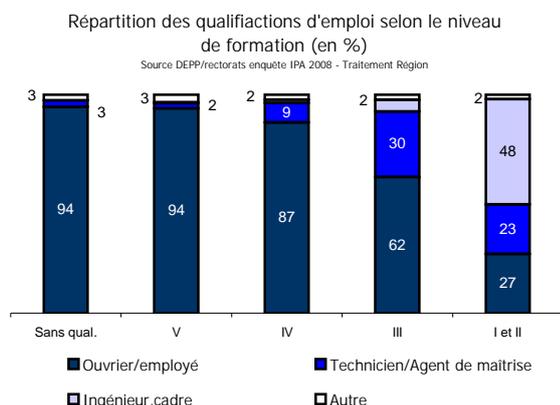
> La qualité des emplois occupés varie en fonction du niveau et du domaine de formation.

Si l'on s'intéresse au temps de travail (temps plein ou temps partiel), production et services font jeu égal aux niveaux I et II (respectivement 99% et 97% d'emplois à temps plein). Cependant, à partir du niveau III, les écarts se renforcent entre les deux domaines de formation à mesure que le niveau diminue, toujours au profit de la production.

Ensuite, en termes d'emplois stables, les services sont en tête pour les niveaux supérieurs (niveaux I et II), mais la production garde l'avantage aux niveaux inférieurs (niveaux III et moins).

--> Ainsi, en termes de qualité de l'emploi (stabilité de l'emploi et temps de travail), les services sont mieux placés aux niveaux les plus élevés (niveaux I et II), mais la production prend l'avantage aux niveaux inférieurs (niveaux III à sans qualification).

> On observe une assez bonne adéquation entre le niveau de formation et la qualification de l'emploi occupé.



Globalement, on observe, comme en 2007, que la part des ouvriers et employés diminue quand le niveau de formation augmente, alors que la proportion de cadres s'accroît.

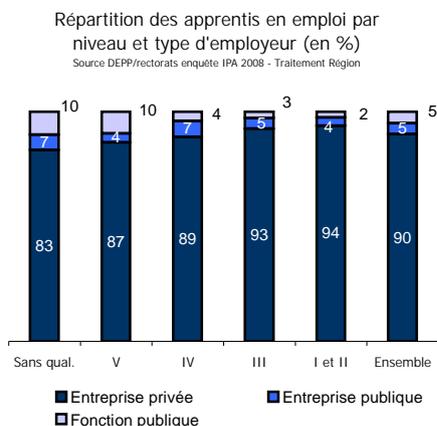
Cependant, on remarque que 62% des apprentis de niveau III se déclarent ouvriers ou employés. On observe également que 27% (contre 25% en 2007) des apprentis de niveaux I et II se déclarent ouvriers ou employés : tous ces apprentis sont en emploi, mais a priori à des postes sous-qualifiés au regard de leur niveau de formation. Même si on peut penser que cette situation est susceptible d'évoluer puisque l'on interroge les apprentis seulement 7 mois après leur sortie de formation, il faut noter que cette proportion d'apprentis "déclassés" a tout de même augmenté de 2 points en un an.

Notons cependant que le terme « employé » peut être parfois compris au sens de « salarié », ce qui incite à manier les résultats précédents avec prudence.

### 3. Qui sont les employeurs ?

- > 90% des apprentis en emploi travaillent dans le privé.
- > 42% des apprentis sortants en emploi travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés. Plus le niveau de formation s'élève, plus les apprentis travaillent dans les grandes entreprises.
- > Qualité des emplois et taille des employeurs : les petites entreprises embauchent plus de CDI mais moins de temps plein.

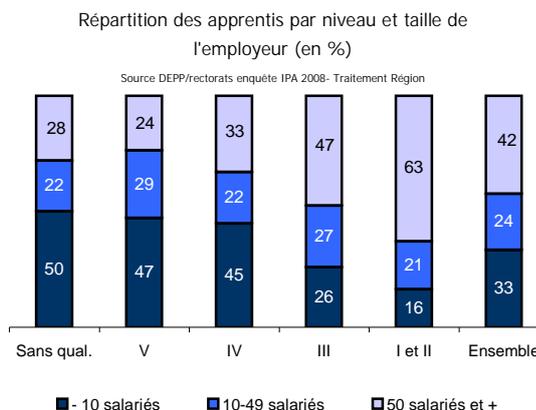
> 90% des apprentis en emploi travaillent dans le privé.



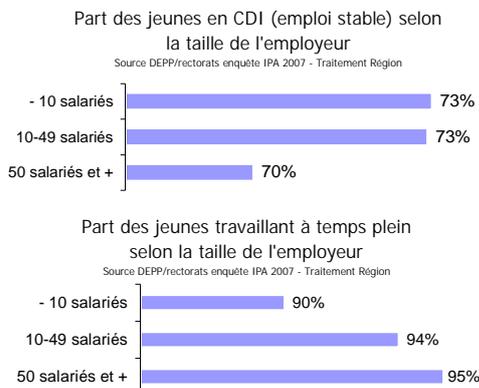
Les entreprises privées regroupent 90% des apprentis en emploi (soit un point de plus qu'en 2007), les 10% restants étant employés par le secteur public ce qui est relativement peu quand on sait qu'un emploi sur cinq est public en IDF. La performance francilienne en ce domaine est toutefois légèrement meilleure qu'à l'échelle nationale où seulement 8% des apprentis sortants travaillent dans le secteur public. La part des entreprises privées augmente quand le niveau de formation s'élève. Pour les niveaux III, la part d'entreprises privées a augmenté de 4 points en un an. Les différences entre niveaux de formation demeurent toutefois assez modestes. La part du secteur public (fonction publique + entreprises publiques) est plus importante dans les services, sauf pour les niveaux supérieurs (niveaux I à III).

> 42% des apprentis sortants en emploi travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés. Plus le niveau de formation s'élève, plus les apprentis travaillent dans les grandes entreprises.

Globalement, la part des entreprises de plus de 50 salariés est comparable à celle de 2007 (42% contre 41%), celle des petites entreprises restant stable également (33% comme en 2007). On observe une corrélation positive entre le niveau de formation et la taille de l'entreprise. Enfin, à niveau de formation égal, le domaine de formation joue également : 38% des apprentis de la production sont dans de grandes entreprises contre 44% des apprentis des services.



> Qualité des emplois et taille des employeurs : les petites entreprises embauchent plus de CDI mais moins de temps plein.

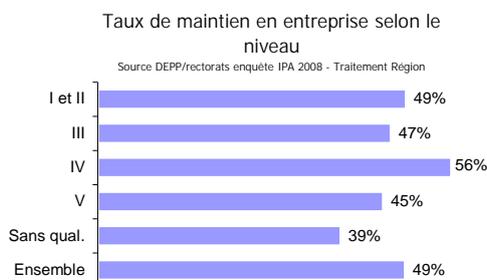


La part des emplois stables (CDI) diminue à mesure que la taille de l'employeur augmente. A l'inverse, la part des emplois à temps plein augmente à mesure que la taille de l'employeur augmente. Enfin, la qualité des emplois est également liée au maintien dans l'entreprise d'accueil.

## 4. Quel maintien en emploi dans l'entreprise d'accueil ?

- > 49% des jeunes en emploi le sont dans leur entreprise d'accueil.
- > Des disparités apparaissent selon la spécialité de formation.
- > Le maintien dans l'entreprise d'accueil est plutôt synonyme d'emploi stable.

> 49% des jeunes en emploi le sont dans leur entreprise d'accueil.



Un jeune sur deux est en emploi dans une entreprise dans laquelle il a déjà travaillé lors de son contrat d'apprentissage. Ce taux de maintien dans l'entreprise en Île-de-France est voisin de celui observé dans les autres régions (51%) et reste le même qu'en 2007. Il varie peu selon le niveau de formation à l'exception du niveau IV qui se démarque cette année. Le sexe (46% pour les femmes et 51% pour les hommes) ou la taille de l'entreprise (de 48% à 53%) n'ont pas vraiment d'impact sur le maintien en emploi dans l'entreprise d'accueil. Les différences sont beaucoup plus marquées par spécialités de formation.

> Des disparités apparaissent selon la spécialité de formation.

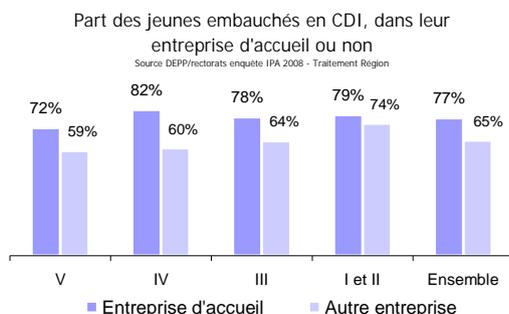
Comme en 2007, le taux de maintien dans l'entreprise d'accueil est plus important chez les jeunes formés dans les domaines de la production que dans ceux des services. En effet, 52% des apprentis en emploi issus du domaine de la production le sont dans leur entreprise d'accueil contre 46% pour les apprentis des services.

Principales spécialités de formation (NSF)	Taux de maintien
227 - Energie, génie climatique	62%
313 - Finances, banque, assurances	59%
255 - Electricité, électronique	59%
331 - Santé	57%
233 - Bâtiment : finitions	55%
252 - Moteurs et mécaniques auto	55%
250 - Spec.Pluritechnologique, mécanique, électricité	53%
232 - Bâtiment : construction et couverture	51%
311 - Transports, manutention, magasinage	50%
200 - Technologies industrielles fondamentales	49%
222 - Transformations chimiques	47%
314 - Comptabilité, gestion	46%
254 - Structures métalliques	45%
326 - Informatique, traitement de l'info, réseaux	45%
334 - Accueil, hôtellerie, tourisme	45%
336 - Coiffure, esthétique	44%
312 - Commerce, vente	44%
221 - Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	44%
310 - Spéc.Plurivalente des échanges et de la gestion	40%
324 - Secrétariat, bureautique	40%

Mais les écarts sont encore plus marqués selon les spécialités de formation. Parmi les 20 principales spécialités (en termes d'effectifs), le taux de maintien dans l'entreprise peut varier de 40% à 62%.

La comparaison avec l'année 2007 semble indiquer qu'il n'y ait pas une réelle "tradition" de maintien pour un secteur donné. Cependant, on peut remarquer que la spécialité du bâtiment et du génie climatique garde le meilleur taux de maintien alors que la spécialité du secrétariat et de la bureautique se maintient en dernière position (même si le taux de maintien dans l'entreprise est passé de 33% en 2007 à 40% cette année)

> Le maintien dans l'entreprise d'accueil est plutôt synonyme d'emploi stable.



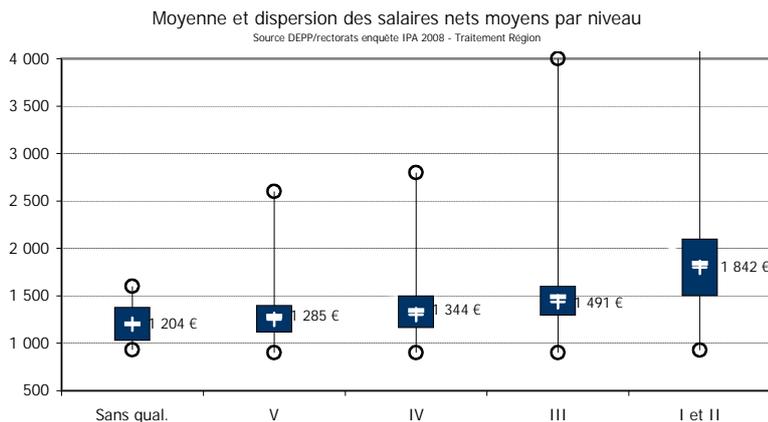
77% des sortants d'apprentissage qui sont en emploi dans leur entreprise d'accueil sont en CDI (contre 65% pour ceux qui ne sont pas dans leur entreprise d'accueil).

Ainsi, un jeune qui n'est pas embauché dans son entreprise d'accueil a moins de chances d'être en emploi stable, et cela est vrai pour tous les niveaux de formation, quoique de façon plus atténuée pour les niveaux I et II (où l'écart n'est que de cinq points). On trouve ainsi des écarts de la part en CDI allant de 13 points pour les niveaux III et V à 21 points pour les niveaux IV, entre les jeunes qui sont dans leur entreprise d'accueil et ceux qui ne le sont pas.

## 5. Quel salaire pour les sortants d'apprentissage travaillant à temps plein?

- > Sept mois après sa sortie de formation, un apprenti travaillant à temps plein gagne en moyenne 1 519 € nets par mois. Mais ce salaire moyen cache des disparités importantes selon le niveau de formation.
- > A niveau égal, des disparités de salaire existent aussi selon le domaine de formation.

> Sept mois après sa sortie de formation, un apprenti travaillant à temps plein gagne en moyenne 1 519 € nets par mois. Mais ce salaire moyen cache des disparités importantes selon le niveau de formation.



**Lecture du graphique :** ce graphique dit "box plot" présente pour chaque niveau :

- le salaire moyen représenté par la valeur affichée à côté de la boîte et par le petit trait à l'intérieur,
  - la médiane (salaire qui partage la population en 2) représentée par la croix à l'intérieur de la boîte,
  - la boîte dont la base représente le 1er quartile et le sommet le 3ème quartile. Cet intervalle regroupe 50% des effectifs.
- L'intérêt de ce type de graphique est de visualiser la moyenne, la médiane mais aussi la dispersion des salaires.

Nb : le salaire net maximum pour les niveaux I

Globalement, le salaire net mensuel moyen des apprentis en emploi à temps plein augmente à mesure que le niveau de formation s'élève. Il se situe autour de 1 200-1 350 € pour les sans qualification, jusqu'aux niveaux IV. Il passe ensuite à près de 1 500 € pour les apprentis de niveaux III et atteint 1 842 € pour les niveaux I et II.

Par rapport à 2007, le salaire net moyen tous niveaux confondus a augmenté de 1,5%. Il a augmenté pour chaque niveau de formation entre 2007 et 2008. Mais cette augmentation est plus marquée pour les niveaux V, puis les niveaux IV et les jeunes sans qualification.

C'est pour les niveaux I et II que l'on observe la plus grande dispersion des salaires : la moitié des apprentis de ces niveaux ont un salaire compris entre 1 500 € et 2 100 €.

> A niveau égal, des disparités de salaire existent aussi selon le domaine de formation.

Salaire net mensuel moyen en fonction du niveau et du domaine de formation

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région

Niveau	Domaine	Salaire moyen (€)	Ecart de salaire prod/services (en %)
I et II	Production	1 830	-1
	Services	1 846	
III	Production	1 598	9
	Services	1 450	
IV	Production	1 413	10
	Services	1 273	
V	Production	1 286	0
	Services	1 281	
Sans qual.	Production	1 230	6
	Services	1 158	
Ensemble	Production	1 458	-7
	Services	1 567	

A niveau de formation égal, les salaires des apprentis de la production sont supérieurs à ceux de leurs homologues des services, à l'exception des niveaux I et II où les apprentis des services sont légèrement mieux rémunérés, ainsi que pour les niveaux V où il n'y a pas d'écart de salaire entre les deux domaines de formation. L'écart entre domaine est très variable selon les niveaux sans qu'aucune corrélation ne puisse être établie.

*Remarques méthodologiques sur les salaires*

Les salaires sont présentés uniquement pour les apprentis à temps plein (hors emplois aidés) afin d'éviter de comparer des quotités de travail différentes (la quotité n'est pas disponible dans l'enquête). Rappelons que 92,5% des emplois sont à temps plein sur 78% d'apprentis sortants en emploi.

☞ Pour en savoir plus

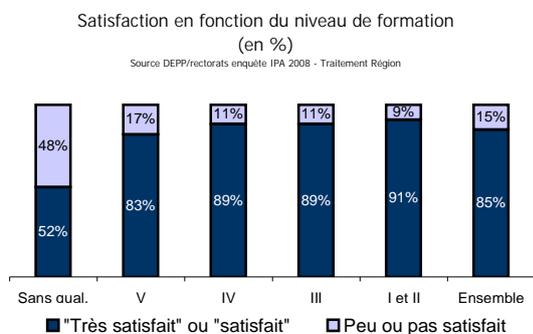
- *Repères et références statistiques* - édition 2008 - DEPP - Ministère de l'éducation nationale.

- *Comment les lycéens franciliens s'insèrent dans la vie active. Premiers résultats de l'enquête IVA 2008* Mai 2009 - OREF / Académies de Créteil, Paris, Versailles / Onisep / Région IDF.

## 6. Quel degré de satisfaction de la formation suivie ?

- > Presque 9 apprentis sur 10 estiment être "satisfaits" ou "très satisfaits" de leur formation, et ce à tous les niveaux.
- > Les apprentis en emploi sont plus souvent satisfaits de leur formation que ceux qui ne travaillent pas.

> Presque 9 apprentis sur 10 estiment être "satisfaits" ou "très satisfaits" de leur formation, et ce à tous les niveaux.

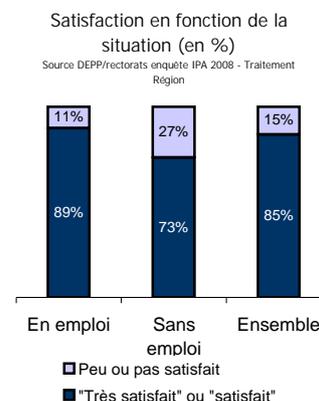


Dans l'ensemble, 85% des apprentis s'estiment satisfaits de leur formation.

Le niveau de formation n'a que très peu d'influence sur la satisfaction de la formation. En effet, entre 83% pour les niveaux V et 91% pour les niveaux I et II des apprentis interrogés estiment être satisfaits de leur formation. Cependant, les apprentis sans qualification sont moins souvent satisfaits que les autres. Ils ne sont que 52% à s'estimer satisfaits de leur formation.

> Les apprentis en emploi sont plus souvent satisfaits de leur formation que ceux qui ne travaillent pas.

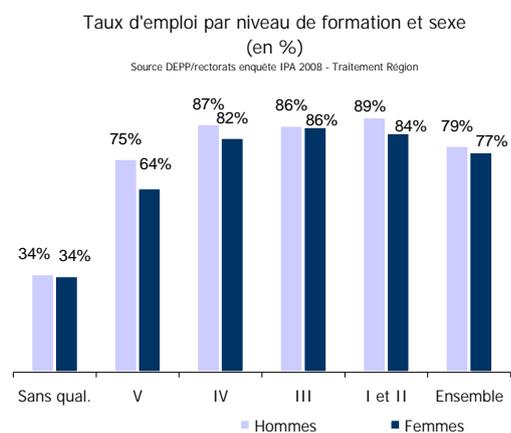
Lorsque l'on regarde l'influence de la situation sur la satisfaction, on s'aperçoit que les apprentis qui sont en emploi 7 mois après leur formation sont plus souvent satisfaits que ceux qui ne le sont pas (89% contre 73%). L'écart de satisfaction entre les apprentis en emploi et sans emploi s'est creusé de 5 points cette année. A tous les niveaux d'études, les apprentis en emploi sont toujours plus satisfaits que ceux qui ne le sont pas. Mais l'écart de satisfaction entre les personnes en emploi et celles sans emploi s'accroît lorsque le niveau de formation diminue : de 3 points pour les niveaux I et II (92% des personnes en emploi sont satisfaites contre 89% des personnes sans emploi) à 11 points pour les niveaux V (86% des personnes en emploi sont satisfaites contre 75% des personnes sans emploi).



## 7. Peut-on parler d'une égalité homme/femme en matière d'insertion ?

- > Globalement les femmes s'insèrent moins bien que les hommes, bien qu'elles soient proportionnellement plus nombreuses dans les niveaux supérieurs.
- > De plus, les emplois occupés par les femmes sont plus souvent de moins bonne qualité.
- > A niveau et domaine de formation équivalents, les hommes gagnent toujours plus que les femmes.
- > Les femmes sont plus souvent en situation de déclassement.

> Globalement les femmes s'insèrent moins bien que les hommes, bien qu'elles soient proportionnellement plus nombreuses dans les niveaux supérieurs.



Comme en 2007, les femmes s'insèrent moins bien que les hommes, mais l'écart entre les deux sexes s'est réduit en un an (il est passé de 4 points en 2007 à 2 points seulement cette année : 79% des hommes et 77% des femmes sont en emploi). Ainsi, l'amélioration de la conjoncture profiterait davantage aux femmes cette année, bien qu'elles soient moins nombreuses à être en emploi, une tendance observée à tous les niveaux, sauf pour les sans qualification ou pour les niveaux III. Cette tendance générale est encore vérifiée quand on croise niveau et domaine de formation (voir le tableau page 9).

Ces différences d'insertion selon le sexe sont toutefois à nuancer par le fait qu'hommes et femmes ne choisissent pas les mêmes spécialités de formation. Certaines sont très largement féminines (comme la coiffure, le secrétariat/bureautique ou le travail social). D'autres comme la mécanique, le bâtiment ou l'énergie sont quasi exclusivement ciblées par des hommes. Donc, dans certains cas, les écarts observés en matière d'insertion sont plus liés à la spécialité de formation choisie qu'au sexe. (Les analyses en page 11 tentent de mesurer ces effets, "toutes choses égales par ailleurs").

> Les emplois occupés par les femmes sont plus souvent de moins bonne qualité.

- Concernant la part d'emplois stables, 67% des emplois occupés par les femmes sont des CDI contre 74% pour les hommes. La part des emplois en CDI restant identique à 2007 au niveau global, l'écart entre les hommes et les femmes a tout de même diminué de deux points en un an. A niveau de formation égal, la stabilité des emplois est systématiquement meilleure pour les hommes, à l'exception des sans qualification, des niveaux IV dans les services et des niveaux III de la production.

- Concernant la part d'emplois à temps plein, les proportions de femmes et d'hommes à temps plein sont identiques à l'année précédente. Cependant, les femmes travaillent toujours deux fois plus souvent que les hommes à temps partiel (11% d'entre elles sont à temps partiel contre 5% pour les hommes).

Par contre, la différence se concentre sur les bas niveaux de qualification: aux niveaux les plus élevés, la part des hommes et des femmes à temps plein est équivalente. Les écarts entre hommes et femmes se creusent à mesure que le niveau de formation diminue, un phénomène particulièrement marqué pour les niveaux V et sans qualification.

- Enfin, il n'y a que pour les niveaux III et IV dans les services que le taux d'emploi des femmes est supérieur à celui des hommes.

Niveau et domaine	Sexe	Effectif	% en emploi	dont % en CDI	dont % à tps plein	Salaire net moyen (des temps plein)
I et II Production	Hommes	1 238	90%	84%	100%	1 882 €
	Femmes	478	81%	50%	97%	1 672 €
I et II Services	Hommes	2 535	88%	82%	97%	1 938 €
	Femmes	2 703	84%	73%	96%	1 757 €
III Production	Hommes	804	87%	77%	97%	1 616 €
	Femmes	73	77%	79%	92%	1 370 €
III Services	Hommes	1 062	86%	72%	89%	1 490 €
	Femmes	1 614	86%	67%	93%	1 426 €
IV Production	Hommes	2 035	89%	78%	98%	1 425 €
	Femmes	269	81%	61%	91%	1 309 €
IV Services	Hommes	779	81%	62%	84%	1 380 €
	Femmes	1 857	82%	74%	88%	1 231 €
V Production	Hommes	4 539	74%	70%	96%	1 291 €
	Femmes	388	64%	63%	83%	1 208 €
V Services	Hommes	1 272	75%	66%	89%	1 346 €
	Femmes	1 898	65%	54%	75%	1 214 €
Sans qual. Production	Hommes	789	33%	65%	82%	1 237 €
	Femmes	100	28%	19%	58%	1 000 €
Sans qual. Services	Hommes	230	39%	47%	69%	1 234 €
	Femmes	362	35%	61%	54%	1 083 €
ENSEMBLE	Hommes	15 283	79%	74%	95%	1 541 €
	Femmes	9 743	77%	67%	89%	1 480 €

> A niveau et domaine de formation équivalents, les hommes gagnent toujours plus que les femmes.

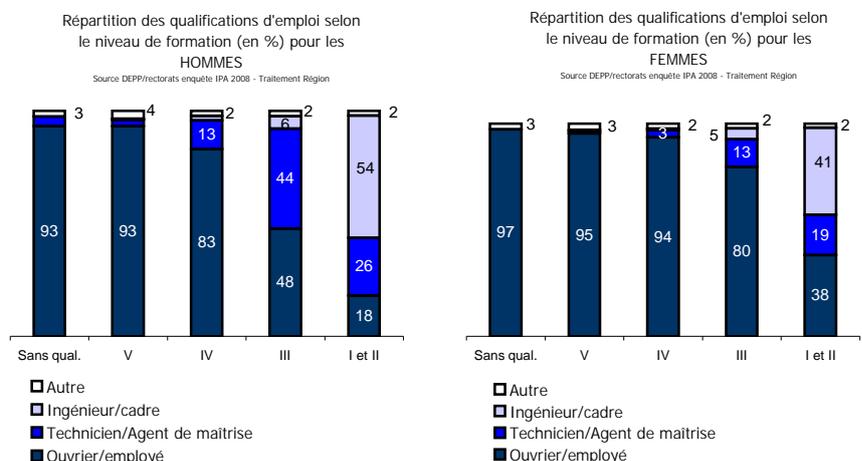
La différence de salaire entre les hommes et les femmes est toujours plus élevée dans la production que dans les services, sauf pour les niveaux IV et V où ce sont dans les services que l'on trouve les plus grands écarts. Ce sont également à ces deux niveaux de formation (IV et V) que les écarts de salaire entre homme et femme sont les plus bas dans la production (entre 6 et 8% d'écarts).

> Les femmes sont plus souvent en situation de déclassement.

Enfin, la part des femmes "déclassées" par rapport à leur niveau de formation est nettement plus élevée que celle des hommes.

Ainsi, aux niveaux I et II, 38% d'entre elles se déclarent "Ouvrier/employé" contre seulement 18% des hommes. Sur la base de ce critère, la part des hommes déclassés aux niveaux I et II n'a augmenté que de 2 points en une année alors que celle des femmes a monté de 3 points. Que ce soit en niveau ou en tendance, les femmes sont donc davantage pénalisées en termes de déclassement.

Indépendamment des erreurs d'interprétation possibles, notamment à travers l'usage du terme "employé", l'écart est suffisamment important pour être significatif.

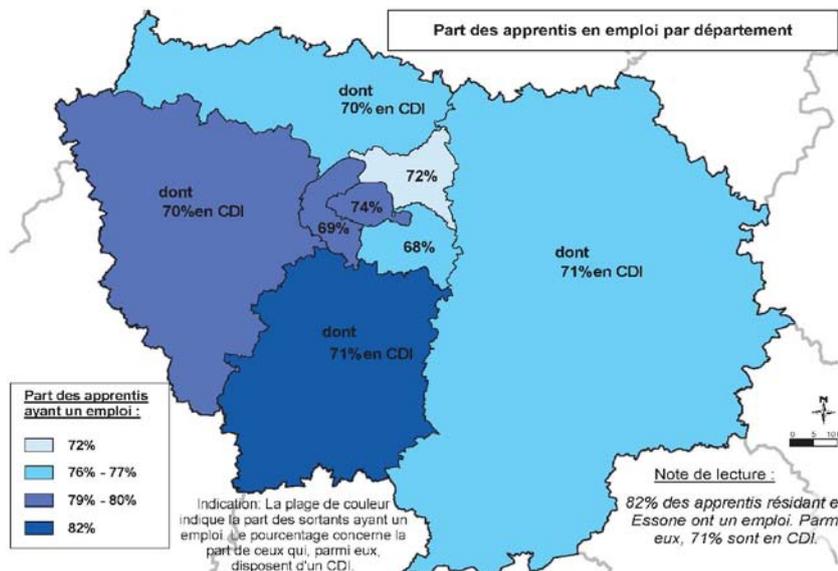


## 8. Quelle insertion infra-régionale ?

- > L'Essonne a la plus grande part d'apprentis en emploi. L'insertion professionnelle est moins bonne pour les résidents de la Seine-Saint-Denis.
- > Les écarts territoriaux en matière d'emploi ont tendance à se réduire à mesure que le niveau s'élève.

Le critère géographique analysé dans cette partie est le département de résidence de l'individu au moment de l'enquête.

> L'Essonne a la plus grande part d'apprentis en emploi. L'insertion professionnelle est moins bonne pour les résidents de la Seine-Saint-Denis.



- Sept mois après leur sortie de formation, les apprentis résidant en Essonne sont le plus souvent en emploi (82% contre 78% en moyenne). Cependant, la part d'apprentis en emploi stable dans ce département équivaut à la moyenne régionale (71%).

- Le département où l'on trouve le moins d'apprentis en emploi est la Seine-Saint-Denis avec seulement 72% de ses apprentis. Cependant, la part d'apprentis en emploi stable dans ce département est équivalente à la moyenne régionale (72% contre 71% pour la moyenne régionale).

Département	Répartition des sortants par département	
	Effectifs	%
Paris (75)	2 653	10%
Hauts-de-Seine (92)	2 153	8%
Seine-Saint-Denis (93)	2 361	9%
Val-de-Marne (94)	2 166	9%
Seine-et-Marne (77)	3 212	13%
Yvelines (78)	3 409	13%
Essonne (91)	2 438	10%
Val d'Oise (95)	3 288	13%
Hors IDF	3 679	15%
Ensemble	25 360	100%

- Dans les autres départements, la part d'apprentis en emploi et en emploi stable se situe autour de la moyenne. Quelques spécificités méritent toutefois d'être soulignées :

- Paris, qui a déjà une part d'apprentis en emploi élevée (80%), a également une part d'apprentis en CDI au dessus de la moyenne (75%).
- Le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine ont une part d'apprentis en CDI en dessous de la moyenne (respectivement 68% et 69% contre 71% pour la moyenne régionale).
- Bien que les Yvelines aient une part d'apprentis en emploi supérieure à la moyenne (80%), la part d'apprentis en CDI reste équivalente à la moyenne régionale (71%).

> Les écarts territoriaux en matière d'emploi ont tendance à se réduire à mesure que le niveau s'élève.

Lorsque l'on s'intéresse à la part d'apprentis en emploi par niveau de formation et par département de résidence, on s'aperçoit que globalement, plus le niveau s'élève, moins les écarts entre les départements sont importants.

Ainsi, la Seine-Saint-Denis présente un taux d'emploi inférieur à la moyenne régionale, et même le plus bas de la région (72%). Mais cette insertion si basse s'explique en partie par le fait que ce département possède une part de niveaux V et de jeunes sans qualification sensiblement supérieure à la moyenne et que, de surcroît, ces publics s'insèrent plus mal que dans les autres départements.

A l'opposé, l'Essonne présente une part d'apprentis en emploi supérieure à la moyenne régionale (82%). Ce bon résultat ne s'explique pas par une part de niveaux I et II supérieure à la moyenne mais par le fait que ce département est aussi celui qui a la part la plus basse de sans qualifications (seulement 2%).

Les analyses présentées page 11 tentent de mesurer ces effets de territoire, "toutes choses égales par ailleurs".

Part d'apprentis en emploi par niveau et département (en %)

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région

Département	Niv I et II	Niv III	Niv IV	Niv V	Sans qual.	Ensemble
75	87%	86%	77%	72%	26%	80%
92	86%	87%	85%	69%	28%	79%
93	86%	83%	84%	61%	35%	72%
94	87%	86%	86%	71%	38%	77%
77	88%	88%	87%	71%	27%	77%
78	87%	87%	87%	74%	35%	80%
91	86%	89%	89%	75%	50%	82%
95	88%	83%	84%	74%	39%	76%
Hors IDF	86%	85%	82%	76%	30%	81%
Ensemble	87%	86%	85%	72%	34%	78%

Mode de lecture : 87% des apprentis de niveaux I et II et habitant Paris sont en emploi.

Répartition des apprentis par niveau et département (en %)

Source DEPP/rectorats enquête IPA 2008 - Traitement Région

Département	Niv I et II	Niv III	Niv IV	Niv V	Sans qual.	Total
75	50%	12%	14%	20%	4%	100%
92	39%	17%	16%	23%	4%	100%
93	21%	15%	18%	37%	9%	100%
94	28%	12%	17%	34%	9%	100%
77	20%	13%	20%	41%	7%	100%
78	25%	16%	21%	32%	6%	100%
91	25%	14%	22%	36%	2%	100%
95	16%	12%	25%	37%	9%	100%
Hors IDF	37%	15%	20%	26%	3%	100%
Ensemble	29%	14%	20%	32%	6%	100%

Mode de lecture : 50% des apprentis résidant à Paris sont de niveaux I et II.

## 9. Quels sont les facteurs déterminants de l'insertion ?

> Le niveau de formation et dans une moindre mesure le sexe, sont les facteurs les plus déterminants de l'accès à l'emploi.

> Le niveau de formation, le sexe et les caractéristiques de l'employeur sont les facteurs les plus déterminants de l'accès à un emploi stable.

Les résultats précédents ont mis en évidence qu'un certain nombre de facteurs (niveau et domaine de formation, sexe...) avaient une incidence sur l'insertion professionnelle des sortants d'apprentissage. Les méthodes statistiques utilisées jusqu'à présent ne permettent toutefois pas de bien identifier le rôle "exact" de chaque variable en l'isolant des autres. En utilisant des méthodes statistiques empruntées à l'économétrie (modèle de régression log-linéaire), il est possible de raisonner "toutes choses égales par ailleurs" et de mesurer ainsi l'incidence réelle de chacun des facteurs sur l'insertion.

> Le niveau de formation et dans une moindre mesure le sexe, sont les facteurs les plus déterminants de l'accès à l'emploi.

Probabilité d'occuper un emploi (en %)	
Personne de référence	78%
SEXE	
Homme	ref.
Femme	-7
NIVEAU de formation	
I et II	14
III	14
IV	12
V	ref.
Sans qual.	-37
DOMAINE de formation	
Production	-
Services	ref.
DEPARTEMENT de résidence	
Paris	-3
Hauts-de-Seine	-3
Seine-Saint-Denis	-7
Val-de-Marne	-
Essonne	-
Yvelines	ref.
Val d'Oise	-
Seine-et-Marne	-
Hors IDF	-2

### Lecture du tableau :

La probabilité d'être en emploi pour la personne de référence est de 78 % .  
Par rapport aux modalités de références ("ref."), toutes choses (niveau, domaine, département de résidence) étant égales par ailleurs, les autres modalités s'ajoutent ou se retranchent.  
Par exemple, le fait d'être une femme plutôt qu'un homme, toutes choses égales par ailleurs, diminue de 7 points la probabilité d'être en emploi, montrant ainsi que la faiblesse de l'écart observé a priori (deux points) entre le taux d'insertion des hommes et des femmes est minoré par d'autres variables (comme la sur-représentation des femmes dans les niveaux de formation supérieurs). Une fois ces différents aspects neutralisés, l'impact du genre apparaît pleinement . Par contre, le fait d'être de niveau I ou II augmente de 14 points la probabilité d'être en emploi.  
Une case vide signifie que l'effet de la modalité (par exemple, "résider dans le Val de-Marne") n'a pas d'incidence, toutes choses égales par ailleurs, sur la probabilité d'être en emploi.

Parmi les facteurs, niveau de formation préparée, domaine, sexe, département de résidence, il apparaît clairement que le niveau de la formation est le facteur qui pèse le plus sur la probabilité d'être en emploi. Comparativement au niveau V (situation de référence choisie pour la modélisation), la probabilité d'être en emploi augmente de 12 points pour les niveaux IV, de 14 points pour les niveaux I à III. Elle diminue de 37 points pour les sans qualification.

Après le niveau, on observe un "effet sexe" sur l'insertion puisque, toutes choses égales par ailleurs, le fait d'être une femme plutôt qu'un homme diminue de 7 points la probabilité d'être en emploi.

Comme l'année précédente, le domaine de formation n'a pas d'influence sur le fait d'être en emploi.

Enfin, on observe un léger effet du département de résidence. En effet, le fait de vivre à Paris, dans les Hauts-de-Seine, ou en Seine-Saint-Denis plutôt que dans les Yvelines diminue respectivement de 3 points et 7 points la probabilité d'être en emploi.

> Le niveau de formation, le sexe et les caractéristiques de l'employeur sont les facteurs les plus déterminants de l'accès à un emploi stable.

Le niveau de formation, le sexe et les caractéristiques de l'employeur sont les facteurs les plus déterminants de l'accès à un emploi stable. Cependant, l'influence de certains a diminué par rapport à l'année précédente. C'est le cas du sexe, et du type d'employeur.

- Comparativement au niveau V, la probabilité d'être en emploi stable est plus importante pour les niveaux supérieurs. Elle a même augmenté de 5 points pour les niveaux I et II depuis l'année dernière. A l'inverse, le fait d'être sans qualification diminue de 3 points cette probabilité.

- A la différence de l'accès à l'emploi où il jouait un rôle moins important, le sexe constitue un élément plus déterminant pour l'accès à un emploi stable. En effet, le fait d'être une femme plutôt qu'un homme diminue de 9 points la probabilité d'occuper un CDI, toutes choses égales par ailleurs. Son impact a tout de même diminué de 3 points en un an.

- Ensuite, le fait de travailler dans son entreprise d'accueil augmente de 9 points la probabilité d'être en emploi stable. L'influence de ce facteur sur l'accès à l'emploi stable a augmenté par rapport à l'année précédente.

- Enfin, « toutes choses égales par ailleurs », le fait d'être dans le secteur public plutôt que dans le privé, diminue de 9 points la probabilité d'être en emploi stable. Notons cependant que l'accès à l'emploi stable dans la fonction publique se fait essentiellement par concours. De même, plus l'entreprise est grande, plus l'on diminue la probabilité d'être en emploi stable.

### Lecture du tableau:

Par rapport aux modalités de références ("ref."), toutes choses (niveau, domaine, département de résidence...) étant égales par ailleurs, les autres modalités s'ajoutent ou se retranchent.  
Par exemple, le fait d'être une femme plutôt qu'un homme, toutes choses égales par ailleurs, diminue de 9 points la probabilité d'être en emploi stable. Par contre, le fait d'être de niveau I ou II l'augmente de 12 points.  
Une case vide signifie que l'effet de la modalité (par exemple, "résider à Paris") n'a pas d'incidence, toutes choses égales par ailleurs, sur la probabilité d'être en emploi stable.

Probabilité d'occuper un emploi stable (en %)	
SEXE	
Homme	ref.
Femme	-9
NIVEAU de formation	
I et II	12
III	6
IV	7
V	ref.
Sans qual.	-3
DOMAINE de formation	
Production	-
Services	ref.
DEPARTEMENT de résidence	
Paris	-
Hauts-de-Seine	-3
Seine-Saint-Denis	-
Val-de-Marne	-5
Essonne	-
Yvelines	ref.
Val d'Oise	-
Seine-et-Marne	-
Hors IDF	-
TYPE d'employeur	
Privé	ref.
Public	-9
TAILLE de l'employeur	
Moins de 10 salariés	ref.
10 à 50 salariés	-
Plus de 50 salariés	-8
MAINTIEN dans l'entreprise	
oui	9
non	ref.

IPA 2008 - Effectif d'apprentis sortants et part en emploi selon la spécialité de formation (NSF) et le diplôme préparé

Ce tableau présente pour les spécialités de formation et diplômes les effectifs d'apprentis sortants de formation en 2006/2007 (et ne poursuivant pas d'études l'année suivante) et la part d'entre eux se déclarant en emploi 7 mois après la fin de formation. "ns" signale que le taux d'emploi n'est pas significatif (le taux de réponse à l'enquête pour la spécialité et le diplôme concerné n'est pas suffisant). Les spécialités de formation pour lesquelles les réponses à l'enquête ne sont pas suffisamment nombreuses ont été regroupées en "autres spécialités".

Spécialité de formation	Niveaux V			Niveaux IV			Niveaux III			Niveaux II		Niveaux I		Total
	a.5 CAP	b.5 BEP	c.5 Autres niv V	d.4 BP	f.4 BAC PRO	g.4 Autres niv IV	h.3 BTS	i.3 DUT	j.3 Autres niv. III	k.2 LIC PRO	l.2 Autres niv II.	m.1 DESS/MP	n.1 ING	
200 - TECHNO.INDUSTRIELL.FONDAIMENTALES							19 ns	10 ns		165 86%	21 ns	17 ns	160 86%	392 85%
201 - TECHNO DE COMDE DES TRANSF.INDUST					28 ns		171 81%			109 88%				307 84%
214 - AMENAGEMENT PAYSAGER (PARCS, ...)	72 79%	40 86%			52 88%		7 ns		25 ns	29 ns				224 86%
221 - AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION	1166 63%	303 ns	91 77%	79 ns	71 78%	21 ns			9 ns	42 77%	13 ns			1795 70%
222 - TRANSFO.CHIMIQUES ET APPARENTEES						41 ns	26 ns			243 83%		85 58%	58 ns	453 80%
227 - ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	182	24	35	104	151	48 ns	78 ns	13 ns		6 ns				641 85%
232 - BATIMENT : CONSTRUCT.& COUVERTURE	397 74%	17 ns		48 ns	9 ns				22 ns	49 ns				543 76%
233 - BATIMENT : FINITIONS	813 ns	5 ns	9 ns	103 ns		36 ns								965 64%
234 - TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLMT	218 75%	42 ns	9 ns	87 79%		8 ns								364 74%
250 - SPEC.PLURITECHNO MECAN.-ELECTRIC.		18 ns			125 ns	45 ns	138 ns		85 95%				29 ns	440 86%
251 - MECANIQ GENE.& DE PRECIS., USINAG		30 ns			82 ns			12 ns		13 ns			91 ns	227 88%
252 - MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	264 ns	268 67%			345 91%		58 ns			50 ns				985 75%
254 - STRUCTURES METALLIQUES	369 ns	138 75%	7 ns	17 ns	113 90%		31 ns							675 71%
255 - ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	310 ns	290 73%	35 ns	82 84%	297 87%	74 ns	82 84%	23 ns		74 89%		33 ns	96 ns	1397 79%
Autres spécialités de la production (210, 211, 212, 223, 225, 230, 231, 240, 241, 242, 243, 253)	316 71%	56 ns	60 ns	53 ns	212 90%	172 87%	70 87%		36 ns	96 92%	76 92%	20 ns	140 90%	1306 81%
<b>Ensemble des spécialités de la PRODUCTION</b>	<b>4107 64%</b>	<b>1231 ns</b>	<b>244 ns</b>	<b>574 ns</b>	<b>1486 88%</b>	<b>444 90%</b>	<b>679 ns</b>	<b>57 ns</b>	<b>177 92%</b>	<b>877 88%</b>	<b>111 91%</b>	<b>155 69%</b>	<b>574 91%</b>	<b>10714 77%</b>
310 - SPEC.PLURIVAL.ECHANGES & GESTION								41 ns		185 ns	401 82%	296 ns	12 ns	934 79%
311 - TRANSPORT, MANUTENT., MAGASINAGE	269 79%	84 ns	27 ns		94 ns	61 ns	23 ns	5 ns	32 ns	22 ns	29 ns	24 ns		670 84%
312 - COMMERCE, VENTE	451 52%	334 68%		163 ns	353 74%		528 ns	103 71%	222 90%	186 ns	298 85%	304 83%	55 ns	2996 77%
313 - FINANCES, BANQUE, ASSURANCES							155 90%		50 ns	432 88%		123 76%		761 87%
314 - COMPTABILITE, GESTION					71 ns		530 86%				490 89%	191 ns		1282 86%
315 - RESS.HUMAINES, GESTION DU PERSONL								15 ns	47 ns	76 ns	24 ns	273 79%	43 ns	477 82%
320 - SPEC.PLURIVAL.DE LA COMMUNICATION							30 ns	13 ns		106 ns	26 ns	70 79%		244 82%
324 - SECRETARIAT, BUREAUTIQUE		23 ns	39 ns		139 75%		245 83%		47 ns					493 78%
326 - INFORMATIQ, TRAITMT DE L'INFORM.							64 ns	20 ns	146 ns	187 ns	113 ns	397 ns	41 ns	1152 93%
330 - SPEC.PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES		236 54%	6 ns		209 81%						6 ns	2 ns		460 67%
331 - SANTE	31 ns		107 95%	278 ns		11 ns	74 ns		57 ns					556 90%
334 - ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	207 58%	325 ns	32 ns	3 ns	158 91%	28 ns	129 ns			104 ns		22 ns	12 ns	1022 74%
335 - ANIMA.CULT., SPORTIV.& DE LOISIRS	27 ns	9 ns	177 ns			198 83%						3 ns		414 78%
336 - COIFFURE, ESTHETIQUE & AUTR.SOINS	683 52%		17 ns	675 84%			13 ns		51 ns					1439 69%
Autres spécialités des services ( 300, 321, 322, 323, 332, 340, 341, 343, 344, 345)	409 65%	5 ns		74 86%	145 71%	34 ns	178 ns	22 ns	45 ns	268 ns	19 ns	200 ns	15 ns	1414 77%
<b>Ensemble des spécialités des SERVICES</b>	<b>2077 59%</b>	<b>1017 66%</b>	<b>405 74%</b>	<b>1193 85%</b>	<b>1169 78%</b>	<b>332 85%</b>	<b>1967 84%</b>	<b>218 73%</b>	<b>696 92%</b>	<b>1567 89%</b>	<b>1405 87%</b>	<b>1904 82%</b>	<b>41 100%</b>	<b>14312 80%</b>
Autres spécialités de formation hors production et services								21 ns	16 ns		46 ns	216 88%	35 ns	334 87%
<b>ENSEMBLE</b>	<b>6183 62%</b>	<b>2248 71%</b>	<b>649 73%</b>	<b>1767 85%</b>	<b>2655 84%</b>	<b>775 88%</b>	<b>2646 84%</b>	<b>297 76%</b>	<b>888 91%</b>	<b>2443 89%</b>	<b>1561 87%</b>	<b>2274 82%</b>	<b>650 91%</b>	<b>25360 78%</b>

Lecture du tableau : 1 166 apprentis sont du CAP Agro-Alimentaire, Alimentation (code nsf 221). 63% d'entre eux sont en emploi.

Académie  
de  
Lille



## L'Entrée dans la vie active des jeunes du Nord-Pas de Calais

(Enquête IVA menée au 1er février 2008

auprès des jeunes sortis à l'issue de l'année scolaire 2006-2007)

L'enquête IVA, « Insertion des jeunes dans la vie active », renseigne sur le devenir des jeunes sept mois après leur sortie de formation. Son champ couvre l'ensemble des sortants des filières technologiques et professionnelles des lycées. Les élèves poursuivant des études sous statut scolaire ou sous statut d'apprenti ne sont pas concernés.

Pilotée par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale, elle est réalisée par le Rectorat de Lille avec le concours financier de l'OREF Nord - Pas de Calais.

Elle est annuelle. Le rectorat la réalise en plusieurs étapes : 1) -envoi à tous les sortants, 2) -envoi à tous les non répondants, 3)- relance téléphonique pour augmenter le taux de réponse (57 % pour l'enquête IVA 2008).

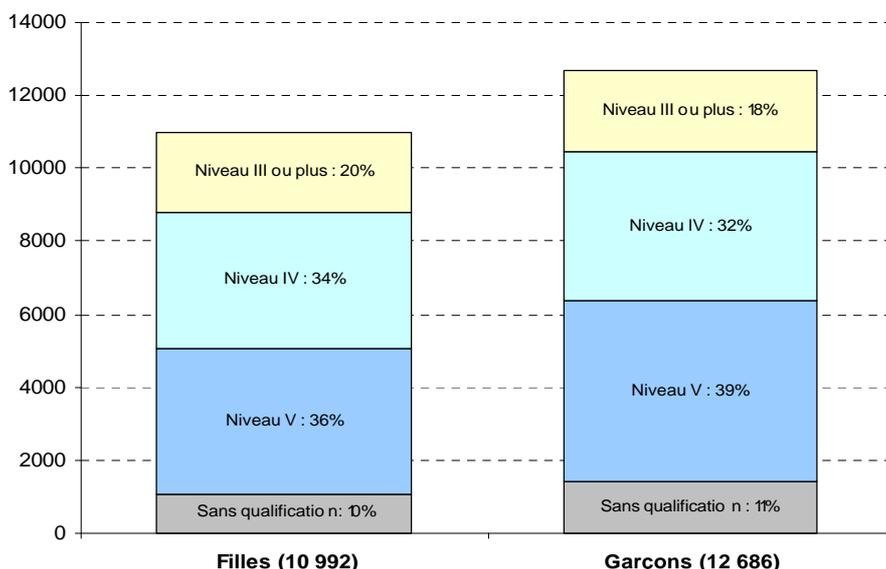
Afin d'obtenir des données représentatives au plan académique, un système de pondération permet de compenser les non-réponses..

Comme toutes les observations à court terme, l'enquête IVA est révélatrice de la conjoncture et de son impact sur la situation des jeunes.

Au 1er février 2008, 32 616 élèves scolarisés en 2006-2007 ont été interrogés. Parmi eux, 23 678 sortants correspondaient au champ de l'enquête. Ils ont servi de base aux indicateurs présentés ci-dessous.

### QUI SONT LES SORTANTS DE FORMATION ? REPARTITION SELON LE SEXE

Répartition des sortants 2006-2007 selon le sexe



Plus d'un sortant sur deux est un garçon.

Les garçons, moins souvent en poursuites d'études, représentent 54% des sortants.

---

## QUI SONT LES SORTANTS DE FORMATION ? PANORAMA DES SORTANTS SELON LE NIVEAU DE FORMATION ET LA CLASSE ATTEINTE

---

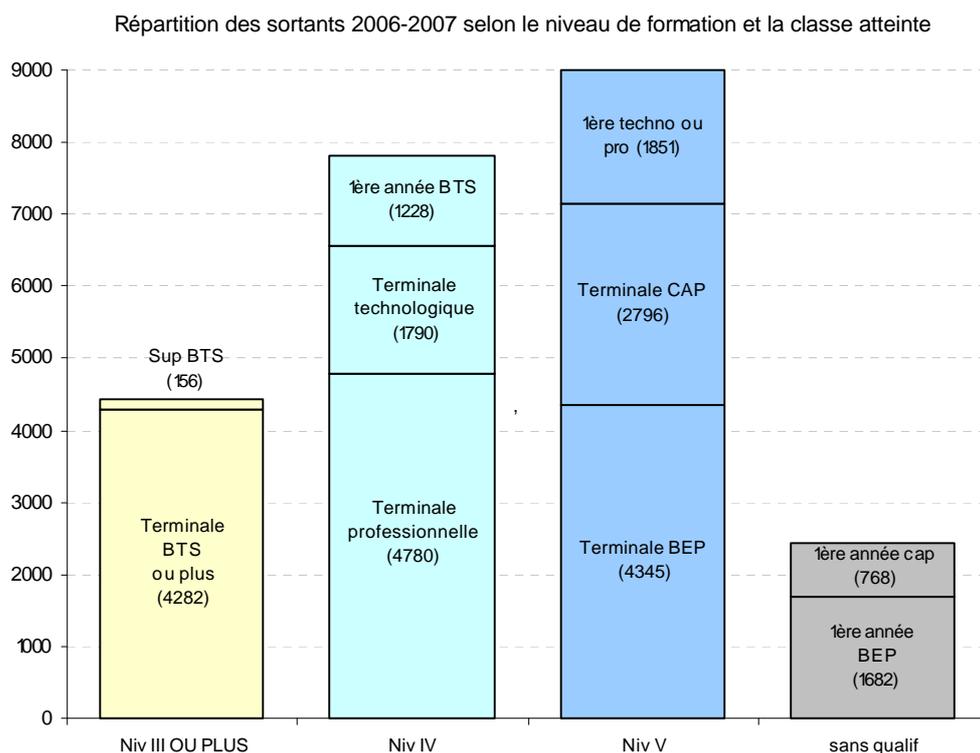
La classification interministérielle des niveaux de formation prend en compte la dernière classe fréquentée et non le niveau de diplôme. Les niveaux de sortie représentés dans l'enquête IVA sont les suivants :

- Sans qualification : - Première année de CAP ou BEP
- Niveau V : - Année terminale des CAP ou BEP
  - Années intermédiaires du second cycle long : secondes et premières technologiques, premières professionnelles
- Niveau IV : - Année terminale des bacs technologiques ou professionnels, de BT et les années intermédiaires de BTS
- Niveau III ou plus : - Année terminale de BTS
  - Formations supérieures à bac+2 : DECF, DCESF, DSAA

Plus d'un sortant sur deux a atteint le niveau IV de formation.

52% des sortants ont atteint au moins un niveau IV de formation (54% des filles et 50% des garçons).

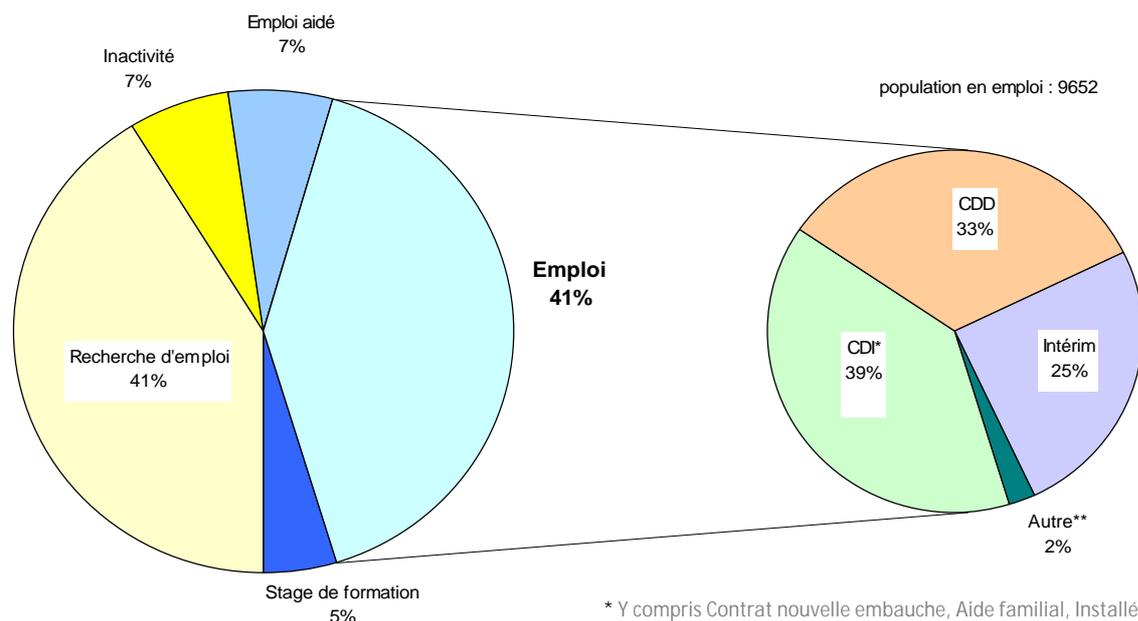
10% sortent sans qualification



## QUELLE EST LA SITUATION DES SORTANTS AU 1<sup>ER</sup> FEVRIER 2008 ?

Au 1er février 2008, 41% des sortants se trouvent en emploi et 41% au chômage, 11% sont en contrat aidé (contrat de professionnalisation et autres contrats aidés) ou en stage de formation et 7% déclarent ne pas rechercher d'emploi.

Répartition des sortants 2006-2007 selon la situation au 1er février 2008  
(population totale : 23 678)



Sept mois après leur sortie de formation, quatre jeunes sur dix sont en emploi.

\* Y compris Contrat nouvelle embauche, Aide familial, Installé à son compte, Engagé dans l'armée, Fonctionnaire ou Agent public

\*\* Statut de l'emploi non renseigné

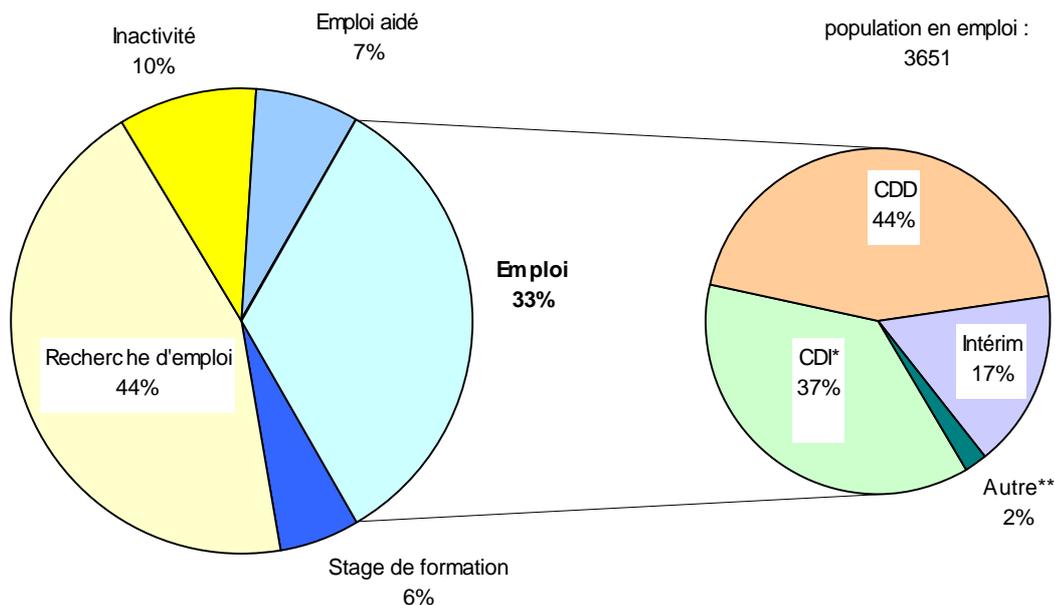
La répartition des 9 652 jeunes qui se trouvent en situation d'emploi (hors contrats aidés) est la suivante :

Sur dix jeunes en situation d'emploi, quatre sont en contrat stable.

Type d'emploi obtenu	%
Contrat à durée indéterminée	31,2
Contrat nouvelle embauche	1,6
Aide familial	0,2
Installé à son compte	0,6
Engagé dans l'armée	2,8
Fonctionnaire ou agent public	2,8
<b>Total C.D.I. et assimilés</b>	<b>39,2</b>
Contrat à durée déterminée 6-	14,8
Contrat à durée déterminée 6+	18,4
<b>Total Contrats à durée déterminée</b>	<b>33,1</b>
Contrat d'intérim	25,3
Emploi non renseigné	2,3
<b>Total</b>	<b>100,0</b>

## QUELLE EST LA SITUATION DES SORTANTS SELON LE SEXE ?

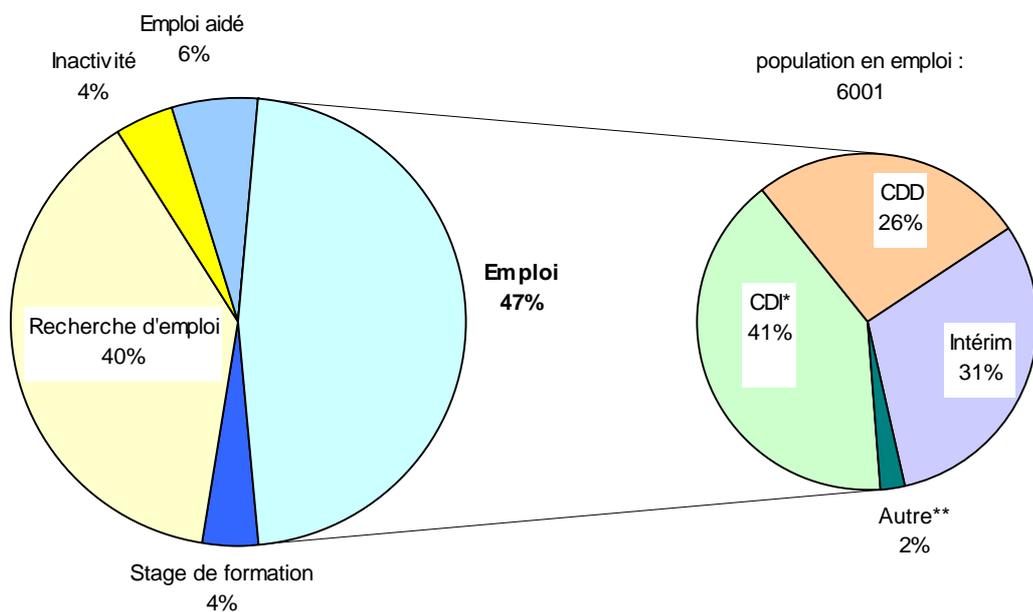
REPARTITION DES SORTANTS 2006-2007 : SITUATION DES FILLES  
(population totale : 10 992)



La situation des garçon est plus favorable :

47% des garçons occupent un emploi contre 33% de filles.

REPARTITION DES SORTANTS 2006-2007 : SITUATION DES GARÇONS  
(population totale : 12 686)



La part du chômage et celle de l'inactivité (non recherche d'emploi) sont plus fortes chez les filles : respectivement +4 points et +6 points.

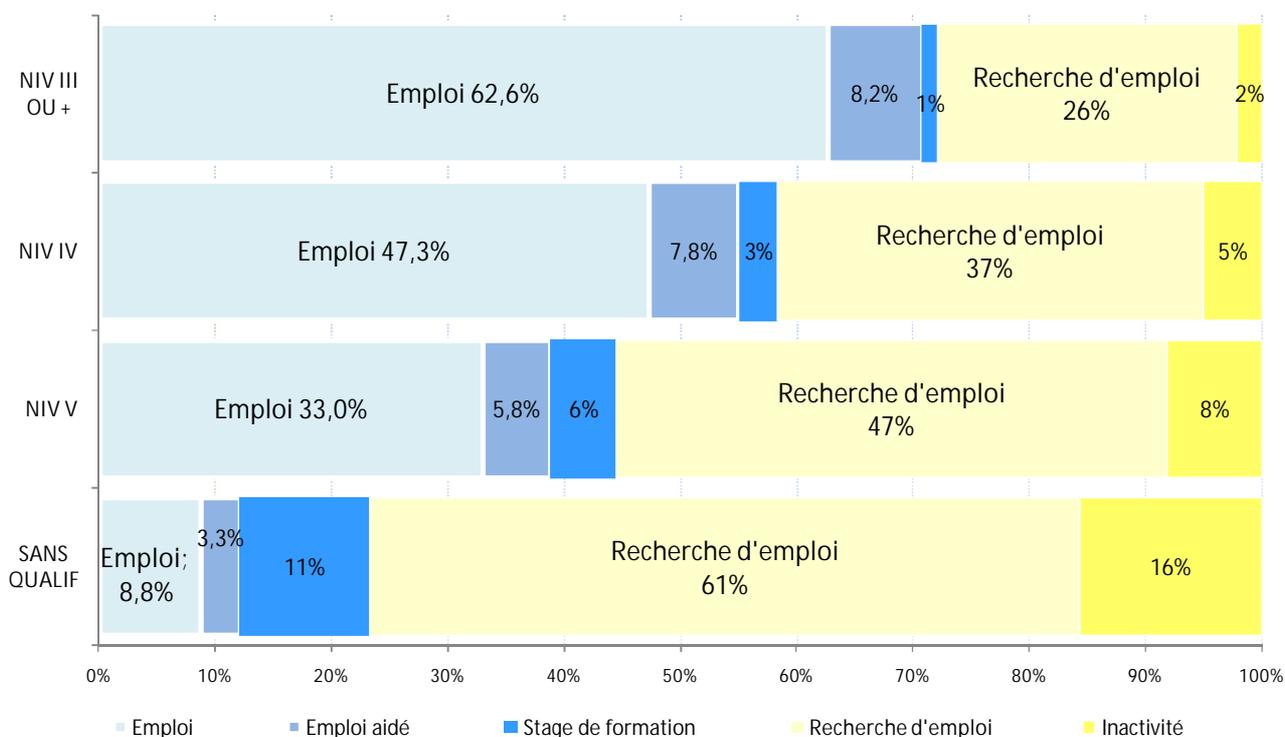
## QUELLE EST LA SITUATION DES SORTANTS SELON LE NIVEAU DE FORMATION ?

La situation des sortants au 1<sup>er</sup> février 2008 est d'autant plus favorable que le niveau de formation s'élève.

63% des jeunes ayant au moins un niveau III de formation se trouvent en emploi, alors qu'ils sont 47% au niveau IV, 33% au niveau V, et seulement 9% dans le cas des jeunes sortis sans qualification.

Paradoxalement, ce sont aussi les jeunes ayant au moins un niveau III ou IV de formation qui se trouvent le plus souvent en contrat aidé : ils sont 8% à avoir obtenu ce type de contrat contre seulement 6% au niveau V et 3% dans le cas des jeunes sortis sans qualification.

Part relative des différentes situations au 1er février 2008 selon le niveau de formation (%)  
(total par niveau = 100%)



Le pourcentage de chômeurs et d'inactifs est inversement proportionnel au niveau de formation.

61% des jeunes sortis sans qualification se trouvent en recherche d'emploi contre 26% seulement des jeunes de niveau III ou plus.

Aux niveaux de formation les plus bas, c'est non seulement la part du chômage qui augmente, mais aussi celle de l'inactivité (non recherche d'emploi) : 16% des jeunes sortis sans qualification ne recherchent pas d'emploi, contre seulement 2% au niveau BTS.

## PART DES JEUNES EN EMPLOI OU EN CONTRAT AIDE : VARIATION SELON LA CLASSE ATTEINTE

L'entrée en classe supérieure s'accompagne d'une meilleure insertion, même lorsque le cycle entrepris n'est pas terminé.

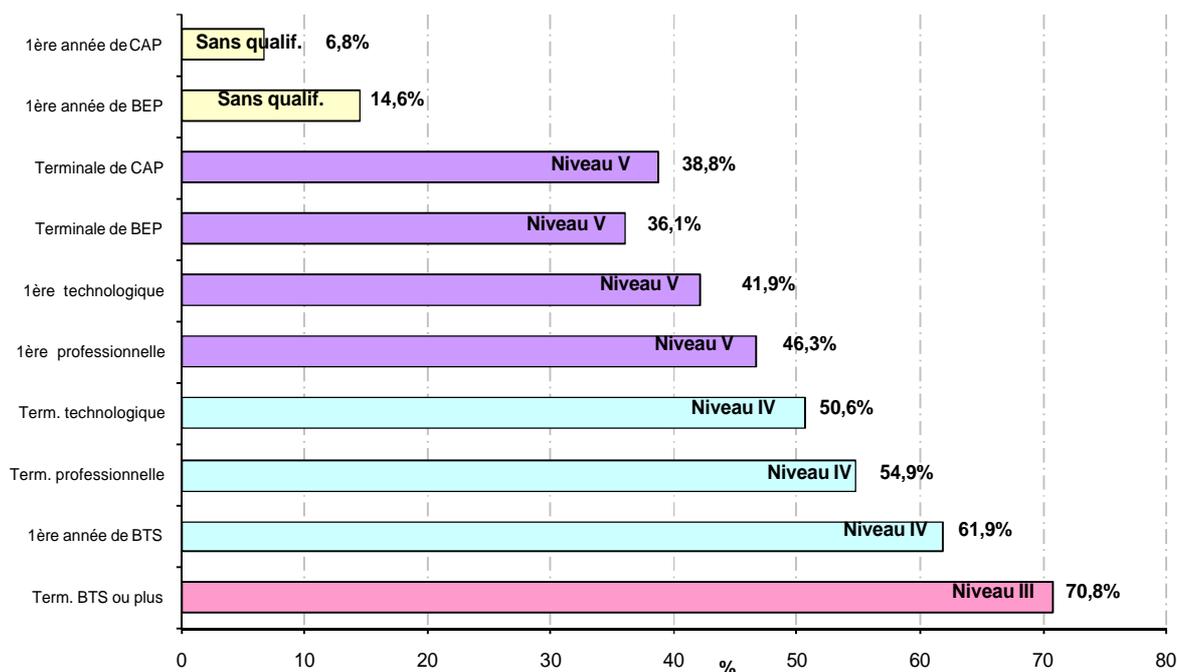
Parmi les 23 678 jeunes sortis en 2006-2007, 11 219 se trouvaient en emploi ou en contrat aidé au 1er Février 2008, soit 47,4%. Comme le montrent les précédents graphiques, cette part est d'autant plus forte que le niveau de formation est élevé (71% au niveau III contre 12% en moyenne pour les jeunes sortis sans qualification).

Mais, elle varie également avec la classe suivie en 2006-2007.

Au niveau IV de formation, l'insertion est meilleure après une première année de B.T.S. (62% de jeunes en emploi ou en contrat aidé) qu'après un simple baccalauréat (53% en moyenne).

Au niveau V elle est plus favorable après une première technologique ou professionnelle (45,1% en moyenne), qu'à la suite d'une terminale de B.E.P. ou de C.A.P. (37,2% en moyenne)

Part des sortants en emploi ou en contrat aidé au 1er février 2008 selon la classe atteinte



Au niveau V de formation, l'insertion est légèrement plus favorable dans le cas d'une classe terminale de C.A.P. (38,8%), qu'à l'issue d'une terminale de B.E.P. (36,1%), qui débouche sur un baccalauréat professionnel.

De même, au niveau IV de formation, l'insertion est meilleure après une terminale professionnelle (54,7%), qui prépare à l'entrée dans la vie active, qu'après une terminale technologique (50,6%), à vocation de poursuite d'études.

---

## PART DES JEUNES EN EMPLOI OU EN CONTRAT AIDE : VARIATION SELON LE DOMAINE PROFESSIONNEL DE LA FORMATION ( Voir Annexe I page 8 )

---

Le graphique de la page 8 renseigne sur plusieurs données :

- l'importance de chaque domaine de formation (taille des bulles).
- le niveau de formation des sortants : les domaines qui se situent à droite de l'axe des ordonnées, tels « Santé, Commerce, Chimie etc.» ont une part de jeunes ayant atteint le niveau IV supérieur à la moyenne des sortants.
- la part des jeunes en emploi ou en contrat aidé : des domaines qui se situent au dessus de l'axe des abscisses, tels que « Gros œuvre du B.T.P ».ou « Logistique » ont une insertion plus favorable que la moyenne des sortants.

La part de jeunes bénéficiant d'une insertion favorable au 1<sup>er</sup> février 2008 n'est pas toujours en corrélation avec un niveau de formation élevé.

Des domaines tels que « Sécurité » ou « Transport » présentent une insertion très favorable en dépit du faible niveau de formation de leurs sortants. Les domaines « Banque- assurance », « Industrie de process » ou « Informatique », cumulent formation élevée de leurs sortants et insertion supérieure à la moyenne.

Les deux plus gros domaines de formation « Services Administratifs » (21,2% des sortants) et « Commerce » (14,6%) ont une part de jeunes en emploi ou en contrat aidé légèrement en retrait par rapport à la moyenne des sortants malgré un niveau de formation globalement supérieur.

Le troisième gros domaine, « Electricité – Electronique » (10,1% des sortants) insère légèrement mieux que la moyenne, malgré un niveau de formation légèrement supérieur à celle-ci.

---

## PART DES JEUNES EN EMPLOI OU EN CONTRAT AIDE : VARIATION SELON LE BASSIN D'EDUCATION DE LA FORMATION ( Voir Annexe II page 9 )

---

Lille et Roubaix-Tourcoing ont plus de 50% des sortants en emploi ou en contrat aidé au 1<sup>er</sup> février 2008.

Les trois bassins d'éducation de Lille, regroupés sur la carte, ainsi que celui de Roubaix-Tourcoing, représentent 26% des sortants de formation et obtiennent les meilleurs résultats en matière d'insertion : respectivement 56% et 54% de jeunes en emploi ou en contrats aidés.

Viennent ensuite cinq bassins, qui réunissent 39% des sortants et s'avèrent assez homogènes quant à l'insertion : de 47 à 48% de jeunes en emploi ou en contrats aidés. Il s'agit des bassins d'Artois-Ternois, Dunkerque-Flandres, Boulogne-Montreuil, Sambre-Avesnois et Béthune-Bruay.

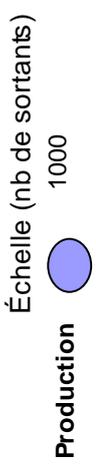
Lens et Douai connaissent la situation la plus défavorable.

Dans les bassins du Cambrésis, du Valenciennois et de l'Audomarois-Calais, qui constituent 20% de la population des sortants, 44% des jeunes sont en situation d'insertion.

Enfin, les bassins du Douaisis et de Lens-Hénin-Liévin qui regroupent 16% des sortants connaissent une part de l'emploi et des contrats aidés de seulement 39%.

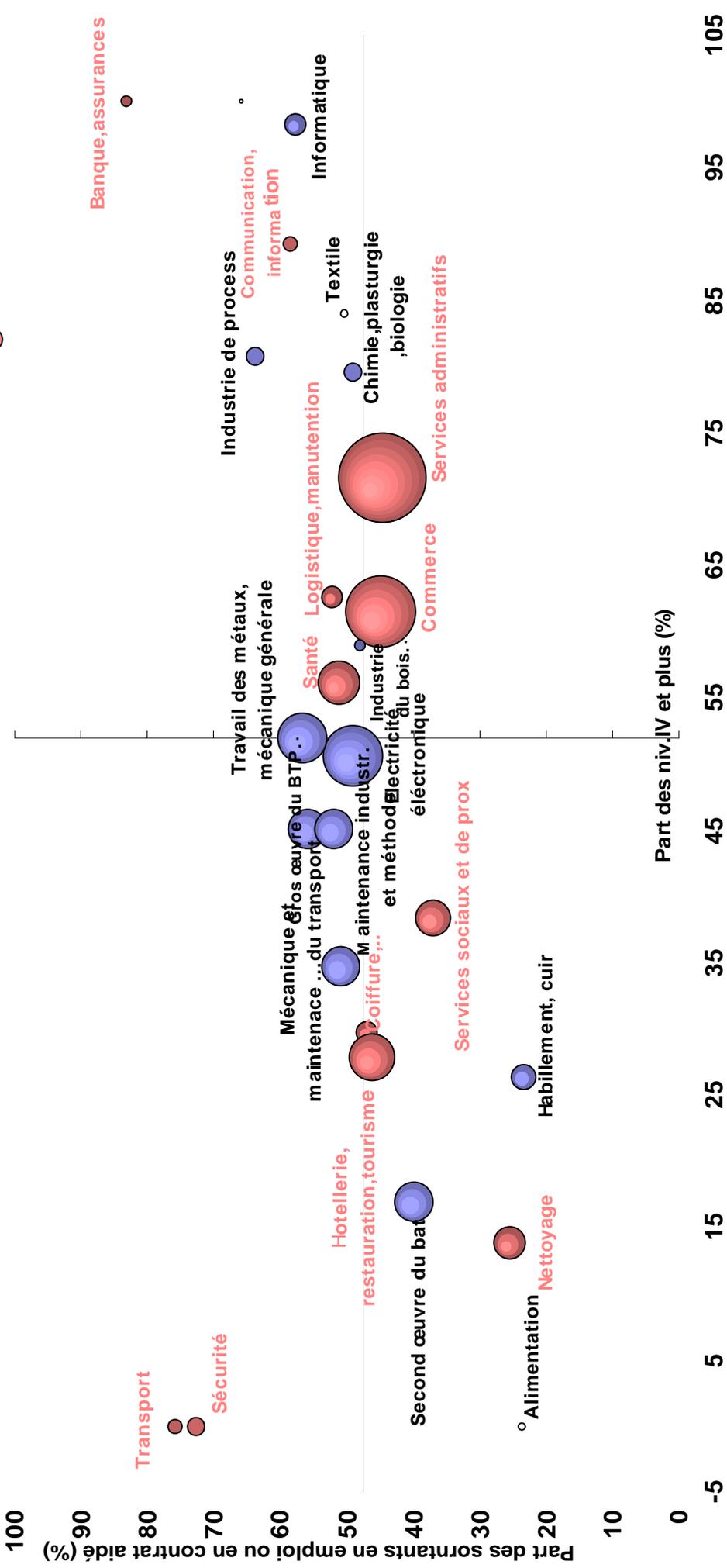
## ANNEXE I

### Part des sortants en emploi ou en contrat aidé et part des sortants de niveau IV et supérieurs selon le domaine professionnel de formation



Part moyenne des niv.IV et plus = 52%

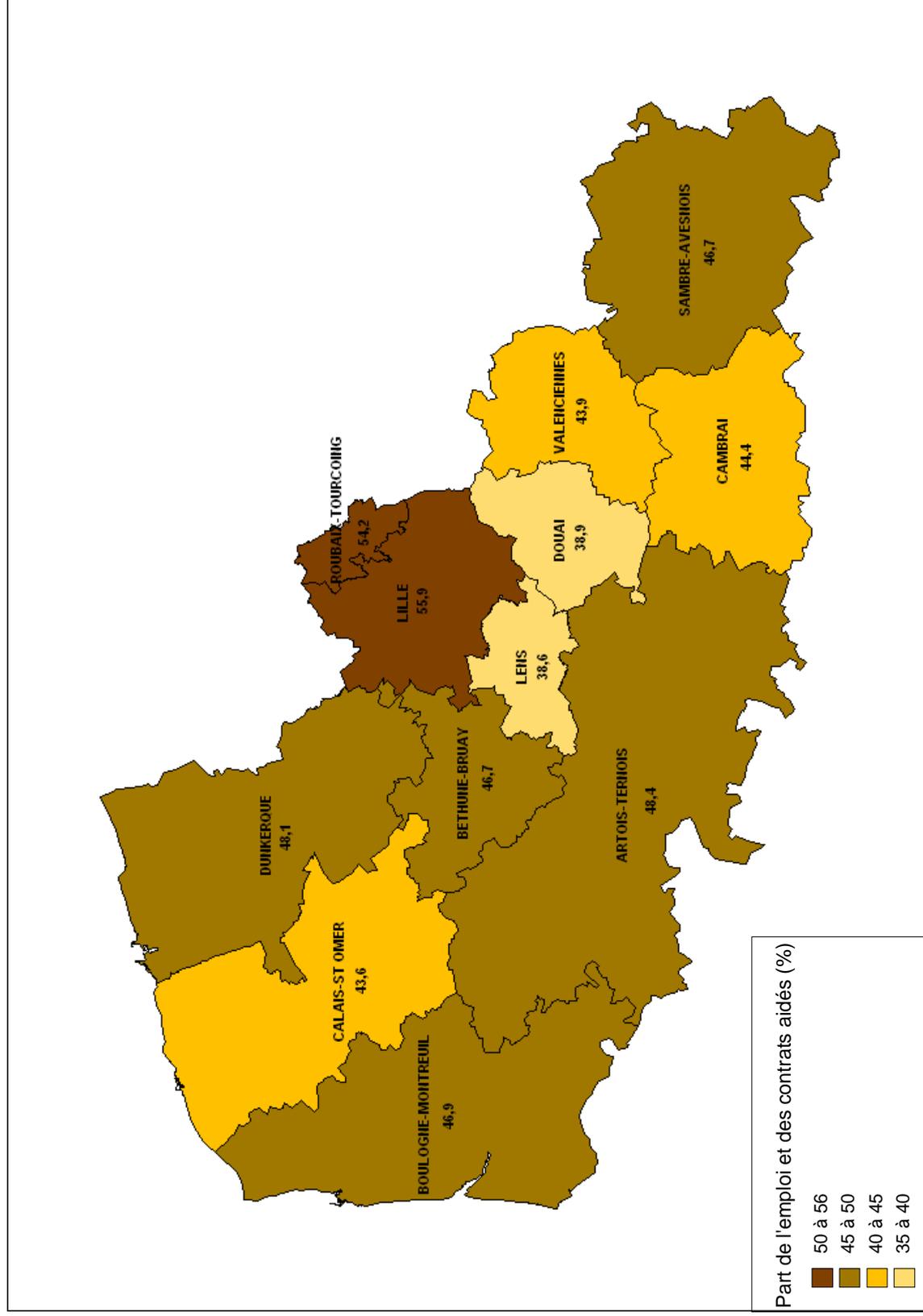
Part moyenne des sortants en emploi ou en contrat aidé = 47,4%



Note de lecture : parmi les sortants des spécialités services administratifs : 44,7% sont en emploi ou contrat aidé, soit une proportion inférieure à la moyenne des sortants et 72% ont un niveau égal ou supérieur au bac, soit une proportion supérieure à la moyenne des sortants

## ANNEXE II

Part de sortants en emploi ou en contrat aidé au 1<sup>er</sup> février 2008 selon le bassin d'éducation de la formation





Académie  
de  
Lyon



# dossier 02

SERVICE PROSPECTIVE ET STATISTIQUE DE L'ACADÉMIE DE LYON

## Insertion dans la vie active des jeunes issus des formations professionnelles et technologiques de l'académie de Lyon

### Sortants de juin 2007



# Sommaire

---

- L'enquête «Insertion dans la Vie Active» *page 3*
- Quelle conjoncture économique en Rhône-Alpes en février 2008 ? *page 3*
- Qui sont les sortants ? *page 4*
- La situation des sortants sept mois après leur sortie du système éducatif
  - 1) Quel accès à l'emploi ? *page 6*
  - 2) Quelle stabilité dans l'emploi ? *page 8*
  - 3) Les sans-emploi *page 10*
- Les déterminants de l'insertion dans l'emploi :  
modèle «toutes choses égales par ailleurs» *page 12*

# L'enquête « Insertion dans la Vie Active »

---

↳ 27074 élèves étaient scolarisés dans une classe de terminale de sections professionnelles ou technologiques (CAP, BEP, Mention Complémentaire, terminale technologique, Bac Professionnel, BTS) en juin 2007 dans l'académie de Lyon\*.

8632 d'entre eux - soit près de 32% - sont sortis du système éducatif à l'issue de cette année de terminale et ont été interrogés, 7 mois plus tard, en février 2008, dans le cadre de l'enquête nationale « Insertion dans la Vie Active ».

## Quelle conjoncture économique en Rhône-Alpes en février 2008 ?

---

↳ Selon l'INSEE, 2008 se caractérise par un retournement conjoncturel marqué, l'activité économique se dégradant fortement au second semestre sous l'effet conjugué des crises financière et immobilière. La baisse d'activité induit une forte hausse du chômage à partir du quatrième trimestre. L'année 2008 est pourtant une année de contraste pour le taux de chômage. Depuis 25 ans, il connaît en effet son plus faible niveau en début d'année en Rhône-Alpes (6,3%) comme au niveau national (7,2%). Et il enregistre les trois derniers mois de l'année sa plus forte progression depuis 1984, pour atteindre respectivement 7% et 7,8%.

Les sortants issus des formations professionnelles et technologiques interrogés en février 2008 sont donc entrés sur un marché du travail favorable et ont été interrogés avant la dégradation brutale de l'économie. Nombre d'entre eux ont pu perdre leur emploi au cours des mois qui ont suivi en particulier ceux occupant des emplois précaires. A cet égard, le chapitre consacré à la stabilité de l'emploi revêt cette année une importance particulière.

\* Etablissements publics ou privés sous contrat hors formations par apprentissage

# Qui sont les sortants ?

---

↳ Le profil de la population sortante est fonction à la fois de la structure des inscrits et du taux de sortie\* par filière de formation et diplôme.

La part des sortants varie logiquement selon la finalité du diplôme (cf graphique 1) : études ou insertion professionnelle. Ainsi, 15,2% des élèves de terminales technologiques et 21,1% des terminales BEP sont sortants contre 53% des élèves de terminales professionnelles et des secondes années de BTS. Les flux de sortants les plus importants sont ainsi issus de ces deux dernières formations (respectivement 27% et 25% de l'ensemble des sortants).

La part des sortants varie également selon le domaine de spécialité (cf. graphique 2).

Bien que représentant un effectif moindre parmi les inscrits (respectivement 1,6% et 1,2% des inscrits), deux domaines se distinguent de la moyenne avec un taux de sortants autour de 53% : le domaine 20-Spécialités pluritechnologiques de Production dont 80% des inscrits ont un niveau BTS et le domaine 34-Services à la collectivité, plus atypique, puisque composé à 68% d'inscrits en BEP.

Les sortants des domaines 25-Mécanique, Electricité, Electronique et 31-Echanges et Gestion représentent près de 53% de la population sortante compte tenu de leur poids dans les inscrits (plus de 58%), et ce malgré des taux de sortie légèrement en deçà de la moyenne : respectivement 28,5% et 30%. Au total, les sortants les plus nombreux (plus de 60%) sont toutefois issus du domaine des services.

4

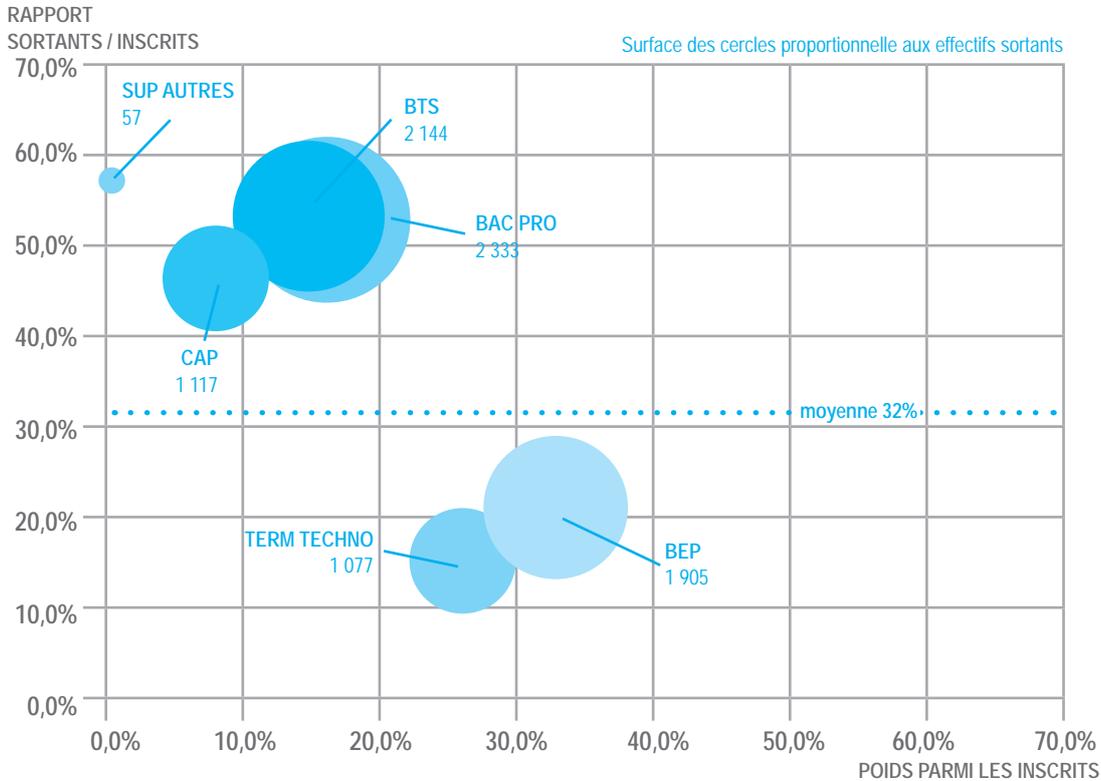
Enfin, la population des sortants compte 52% de garçons pour 48% de filles, part tout à fait comparable à celle observée dans la population des inscrits. Les filles représentent cependant 68,2% des sortants du domaine des services et les garçons près de 83% des sortants du domaine de la production.

Près de 40% des garçons sortants sont issus du domaine 25-Mécanique, Electricité, Electronique tandis qu'une proportion comparable de filles est issue du domaine 31-Echanges et Gestion.

\* Le taux de sortie est le rapport du nombre de sortants sur le nombre d'inscrits

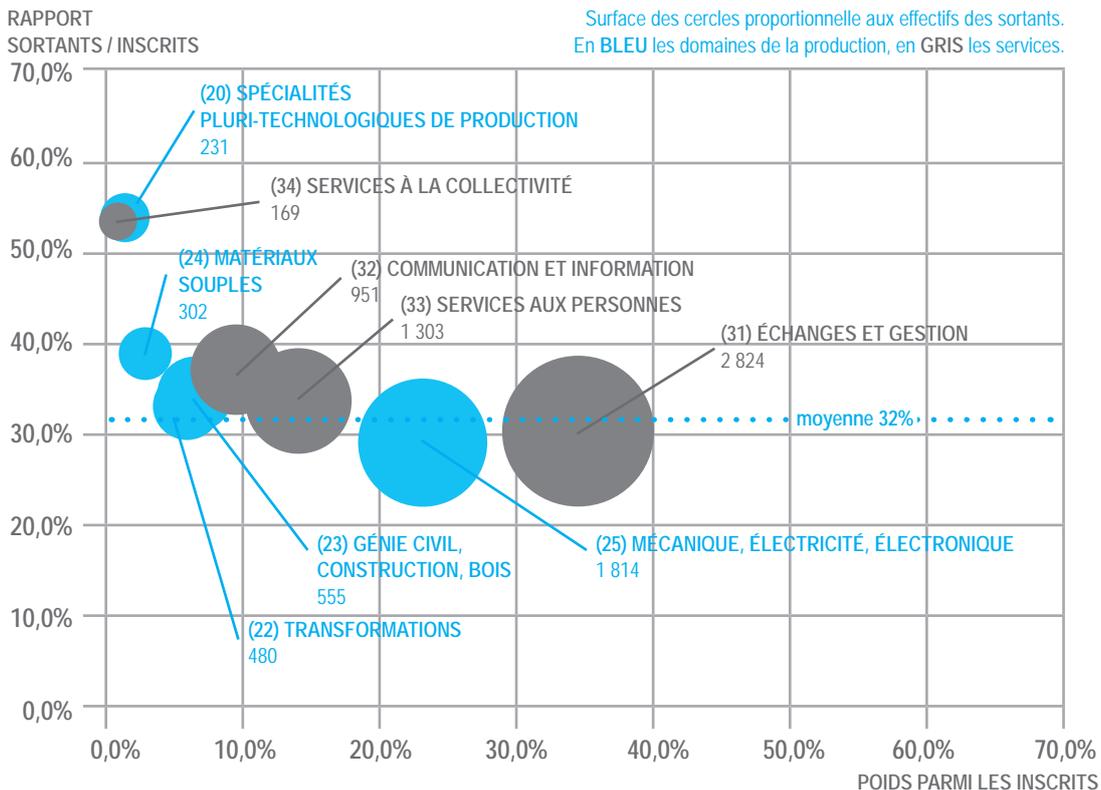
GRAPHIQUE 1

## Effectifs sortants selon le niveau de diplôme



GRAPHIQUE 2

## Effectifs sortants selon le domaine professionnel



# La situation des sortants 7 mois après leur sortie du système éducatif

## 1) Quel accès à l'emploi ?

↳ En moyenne, 68% des sortants de l'année scolaire 2006-2007 occupent un emploi 7 mois après leur sortie du système éducatif soit une progression de 6 points par rapport aux sortants de 2004-2005\*. L'insertion semble toutefois toujours se structurer autour des mêmes invariants. Ainsi, le taux d'emploi\*\* augmente avec le niveau du diplôme atteint (cf. graphique 3) : de 52% et 54 % pour les niveaux 5 - CAP et BEP - jusqu'à 75% pour le niveau bac professionnel et près de 82% pour le niveau BTS.

Le taux d'emploi des sortants du domaine de formation de la production est également globalement meilleur que celui des sortants des formations des services et ce quelque soit le niveau du diplôme observé (cf. tableau 1). L'écart le plus significatif s'observe en particulier pour les formations du niveau 4 : baccalauréats technologique et professionnel (+ 8 points pour le premier et près de 13 points pour le second au bénéfice des formations de la production). Notons que le domaine 23-Génie civil, Construction, Bois se distingue avec le taux d'insertion le plus élevé, supérieur de 5 points à la moyenne du domaine de la production et ce quel que soit le niveau du diplôme observé.

A l'opposé, le domaine 24-Matériaux souples a le taux d'insertion le plus faible (55,1%). En particulier, les sortants du niveau BEP ont des difficultés nettes : seuls 40% exercent une activité professionnelle 7 mois après leur sortie.

6

Du côté des services, les taux d'insertion des CAP et BEP du domaine 33-Services aux personnes sont bien au dessus de la moyenne des formations des services (+ 10 points). Le domaine 32-Communication et Information a par ailleurs un taux d'insertion moyen de 62% contre 68% pour l'ensemble des services, avec en particulier un taux d'insertion très en deçà de la moyenne pour le niveau CAP : seulement 35% des sortants sont en emploi contre 52% en moyenne. Notons également le faible taux d'insertion des CAP du domaine 31-Echanges et gestion (35%), les autres niveaux de formation présentant des taux dans la moyenne des services.

Enfin, l'accès à l'emploi s'avère plus difficile pour les filles que pour les garçons et ce quel que soit le niveau de qualification et le domaine de formation : 65% des filles sont en emploi contre 72% des garçons (cf. graphique 4). Le modèle « toutes choses égales par ailleurs » proposé en page 12 montre qu'il existe un effet « sexe » dans l'accès à l'emploi des sortants 2007 qui n'est pas réductible aux différences liées aux choix de spécialités professionnelles entre filles et garçons.

TABLEAU 1

### Taux d'emploi\*\* selon le domaine de spécialité professionnelle et le niveau de diplôme

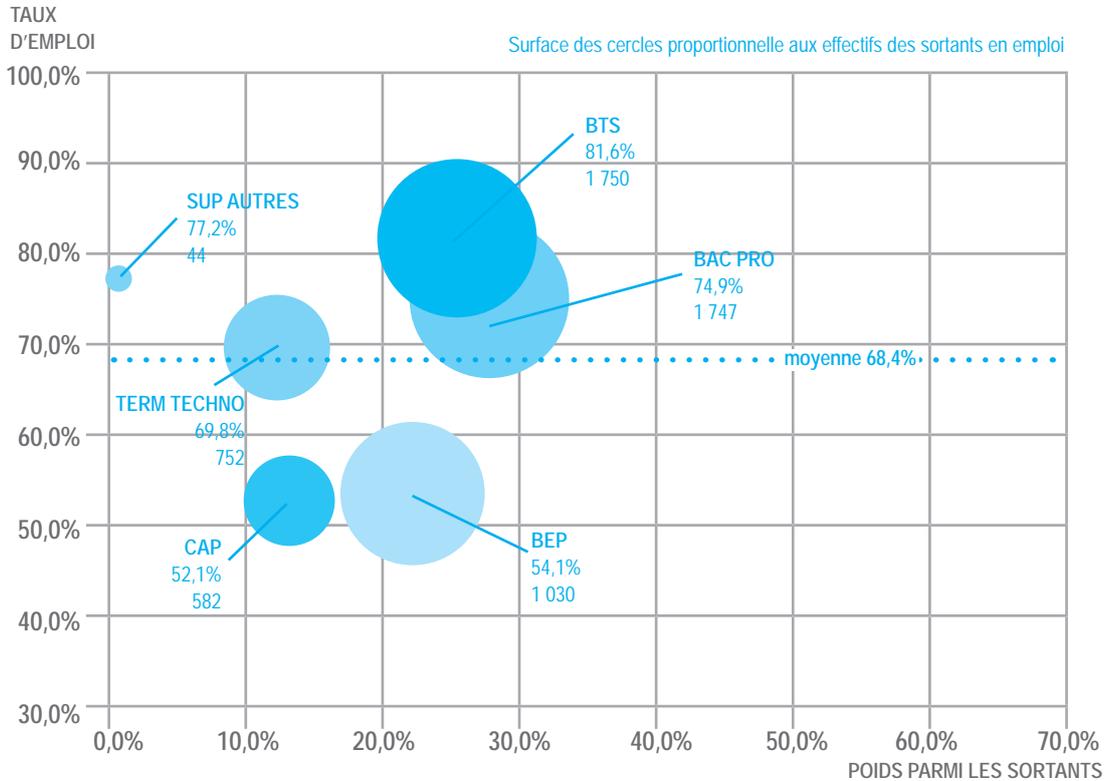
DOMAINE DE SPÉCIALITÉ	CAP	BEP	2CYGT	BAC PRO	BTS	Ensemble
20 Spécialités pluri-technologiques de Production	-	NS	NS	NS	82,9%	81,0%
22 Transformations	43,8%	61,9%	NS	79,4%	81,8%	63,8%
23 Génie civil, Construction, Bois	65,3%	68,2%	NS	90,9%	94,1%	75,6%
24 Matériaux souples	45,3%	39,8%	-	73,7%	NS	55,1%
25 Mécanique, Électricité, Électronique	52,8%	55,4%	76,0%	82,7%	85,5%	71,7%
<b>Production</b>	<b>53,0%</b>	<b>56,4%</b>	<b>76,6%</b>	<b>82,6%</b>	<b>84,3%</b>	<b>70,4%</b>
31 Échanges et Gestion	35,3%	52,7%	69,1%	71,6%	80,7%	68,2%
32 Communication et Information	NS	35,2%	-	62,8%	76,5%	61,9%
33 Services aux personnes	62,2%	64,1%	66,4%	75,4%	82,1%	70,5%
34 Services à la collectivité	NS	43,4%	-	NS	NS	55,4%
<b>Services</b>	<b>51,0%</b>	<b>52,3%</b>	<b>68,5%</b>	<b>69,8%</b>	<b>80,2%</b>	<b>67,2%</b>
<b>total</b>	<b>52,1%</b>	<b>54,1%</b>	<b>69,8%</b>	<b>74,9%</b>	<b>81,6%</b>	<b>68,4%</b>

\* Voir « Insertion professionnelle des jeunes dans l'académie de Lyon. De la formation à l'emploi...Enquête de février 2006 » SPS Rectorat de Lyon

\*\* Le taux d'emploi est le rapport du nombre de sortants occupant un emploi sur le nombre total de sortants

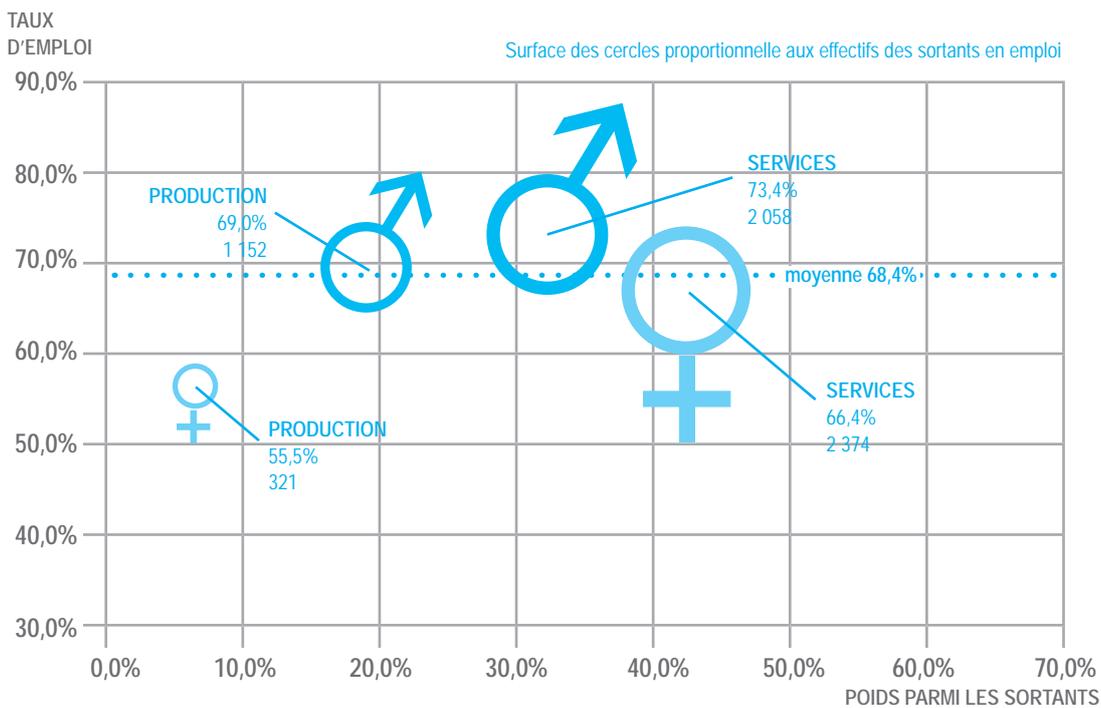
GRAPHIQUE 3

### Taux d'emploi selon le niveau de diplôme atteint



GRAPHIQUE 4

### Taux d'emploi selon le sexe et le domaine de formation (production ou services)



# La situation des sortants 7 mois après leur sortie du système éducatif

## 2) Quelle stabilité dans l'emploi ?

↳ En moyenne, parmi les sortants en emploi, 35% occupent un emploi stable<sup>1</sup> au moment de l'enquête en février 2008.

Le niveau du diplôme atteint semble avoir peu d'influence sur la part des emplois stables (cf. graphique 5) exception faite des sortants du niveau terminale technologique dont seulement 27% ont un emploi stable. La part des emplois précaires<sup>2</sup> et aidés<sup>3</sup> varie par contre sensiblement selon le niveau de qualification : les sortants du niveau 4<sup>4</sup> ont plus souvent recours aux emplois aidés et en particulier aux contrats de professionnalisation que les niveaux 5<sup>4</sup>, lesquels occupent par conséquent plus souvent un emploi précaire. Cela concerne 56% des sortants en emploi du niveau CAP et 52% des sortants en emploi du niveau BEP.

La part des emplois précaires est comparable entre les sortants du domaine de la production et des services. Ces derniers sont toutefois plus souvent en emplois aidés (17% contre 11%) alors que les sortants de la production occupent un peu plus souvent un emploi stable (37% contre 34%).

Pour la production, les sortants du domaine de spécialité 25-Mécanique, Electricité, Electronique se démarquent avec une proportion d'emplois précaires occupés supérieure à la moyenne (+ 3 points) alors même qu'ils constituent le deuxième groupe de sortants le plus nombreux (1814 sortants cf. pages 4-5) (cf. graphique 6).

Du côté des services, les sortants des domaines 31-Echanges et gestion et 32-Communication et Information - également nombreux - occupent plus souvent un emploi aidé (respectivement 19% et 20% contre 17% en moyenne pour les services) et en particulier un emploi avec un contrat de professionnalisation, qui rappelons-le permet de continuer à se qualifier tout en travaillant.

Enfin, quelque soit le niveau de diplôme atteint, les filles sont en moyenne plus souvent en emplois aidés que les garçons (17% contre 13%) et moins souvent en emplois stables (33% contre 37%). Ce constat s'inverse toutefois pour les sortants en emploi de la production. Il faut néanmoins prendre ce constat avec prudence : les filles sont en effet peu nombreuses dans le domaine de la production et concentrées dans le domaine 24-Matériaux souples dont le taux d'emploi est faible (cf. page 4). Les sortants en emploi y sont donc peu nombreux.

Le sexe joue ainsi également un rôle sur le type d'emploi occupé (cf. analyse page 12) pour nos sortants 2007.

TABLEAU 2

### Stabilité dans l'emploi selon le sexe et le niveau de diplôme atteint

	FILLES			GARÇONS		
	part emploi stables	part emploi précaires	part emploi aidés	part emploi stables	part emploi précaires	part emploi aidés
CAP	34,1%	50,8%	15,1%	36,6%	59,9%	3,5%
BEP	33,4%	53,2%	13,4%	37,1%	51,2%	11,7%
2CYGT	24,2%	55,2%	20,6%	29,3%	52,3%	18,4%
BAC PRO	33,2%	43,7%	23,2%	38,1%	50,6%	11,2%
BTS	35,8%	52,3%	11,9%	38,3%	45,0%	16,7%
ensemble	33,4%	50,0%	16,6%	36,8%	50,3%	12,9%

<sup>1</sup> emplois stables : contrat à durée indéterminée (CDI), fonctionnaire ou agent public, installé(e) à son compte, engagé(e) dans l'armée

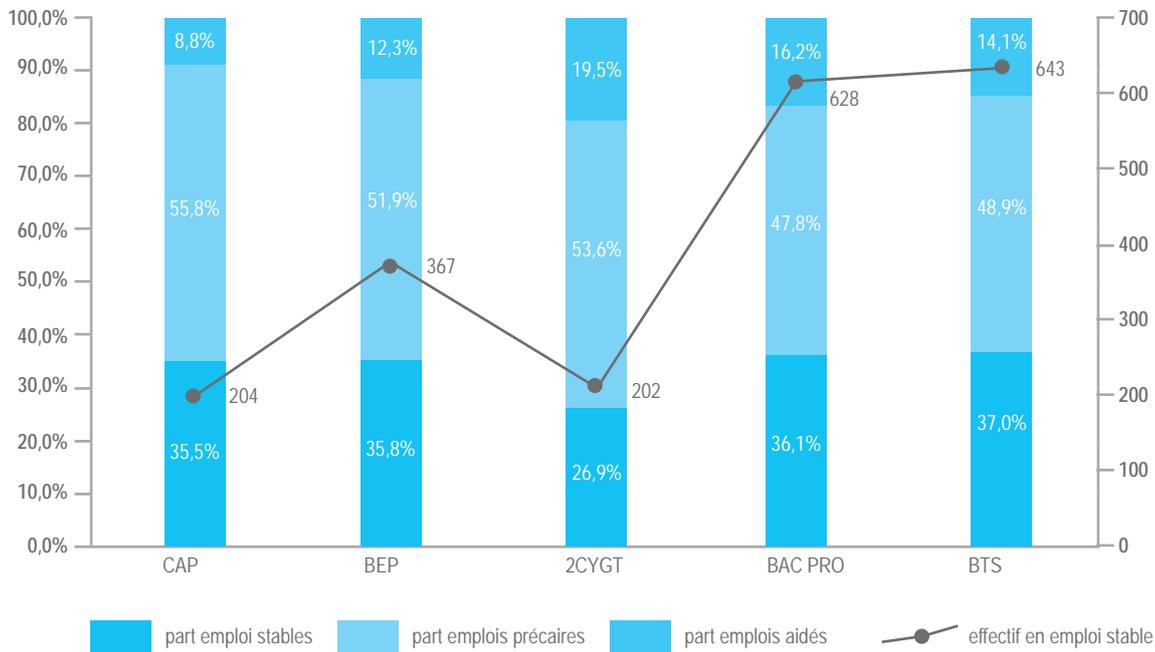
<sup>2</sup> emplois précaires : intérim, contrat à durée déterminée, aide familial

<sup>3</sup> emplois aidés : contrat de professionnalisation, autres contrats aidés

<sup>4</sup> diplômes de niveau 5 : CAP et BEP ; diplômes de niveau 4 : baccalauréats technologique et professionnel ; diplôme de niveau 3 : BTS

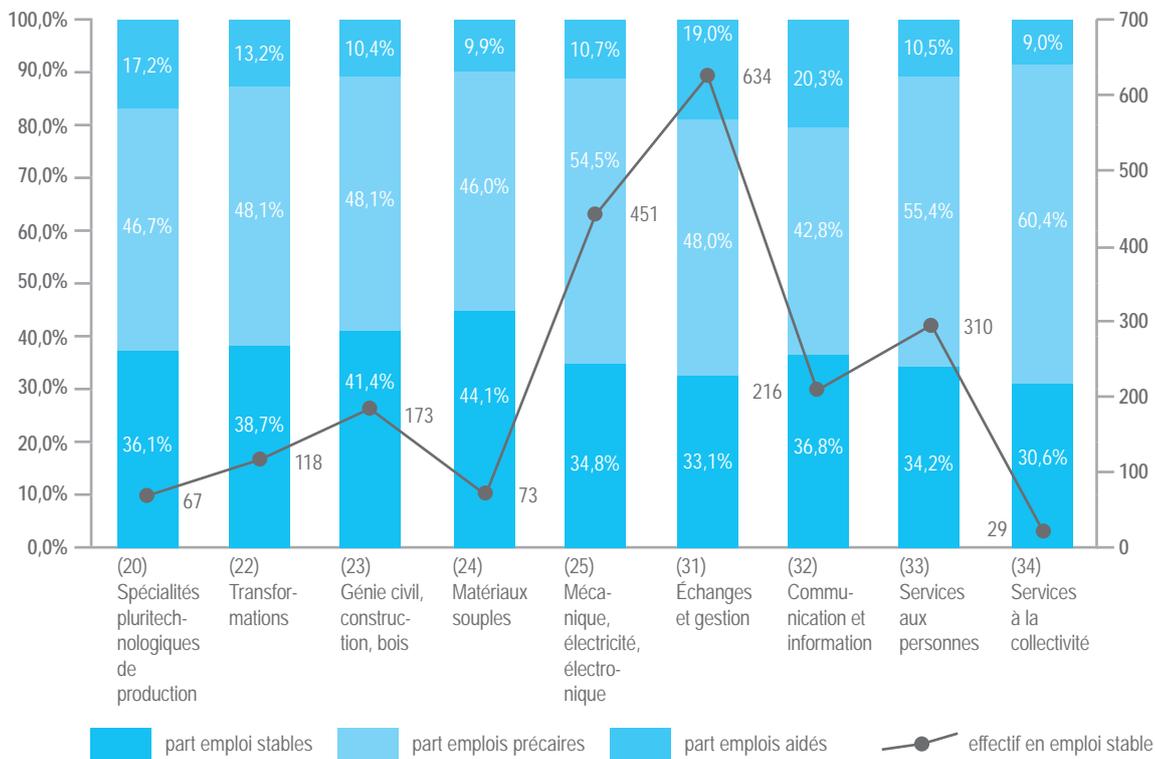
GRAPHIQUE 5

Stabilité dans l'emploi selon le niveau de diplôme atteint



GRAPHIQUE 6

Stabilité dans l'emploi selon le domaine de formation



# La situation des sortants 7 mois après leur sortie du système éducatif

## 3) Les sans-emplois

↳ 2728 soit 32 % des sortants de l'année scolaire 2006-2007 sont sans emploi 7 mois après leur sortie du système éducatif. Parmi eux, les 3/4 déclarent être à la recherche d'un emploi, 15 % sont inactifs\* et enfin près de 12 % sont en stage de formation.

Les sortants des niveaux CAP, Bac Pro et BTS sont dans des situations comparables quand ils n'occupent pas d'emploi : près de huit sur dix sont en recherche d'emploi, un est inactif et un est en stage de formation (cf. graphique 8). Les sortants sans emploi du niveau BEP sont en revanche plus souvent en stage de formation (+ 4 points) et moins souvent en recherche d'emploi (- 5 points) qu'en moyenne. Ils représentent également le groupe le plus nombreux : plus de 30 % des sortants sans emploi. Seuls, les sortants de terminales technologiques sans emploi sont dans une situation réellement atypique : 30 % sont en effet inactifs (2 fois plus qu'en moyenne) et seulement 58% sont en recherche d'emploi (- 16 points). A la question « Si vous êtes sans emploi et que vous n'en cherchez pas, est-ce parce que... », une majorité d'entre eux répond être dans l'attente d'une reprise de formation ou d'étude. Cette réponse est en cohérence avec la finalité du baccalauréat technologique, plus tourné vers la poursuite d'études que vers l'insertion professionnelle et explique donc - in fine - la place de l'inactivité chez ces sortants.

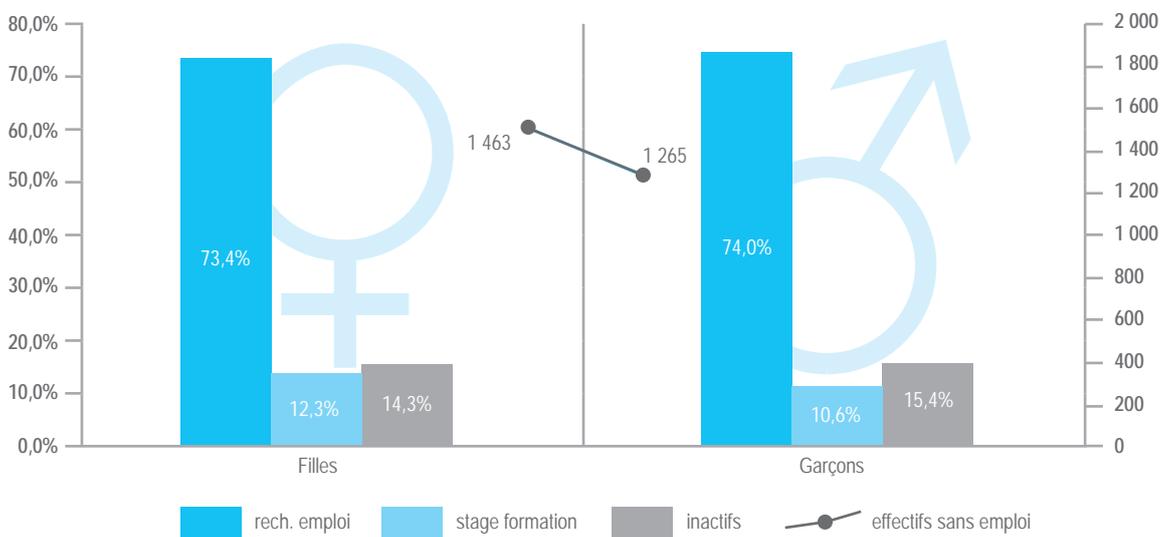
10

Les filles sont plus nombreuses à être sans emploi que les garçons : elles représentent près de 54 % des sans emploi. Par contre, peu de différences quant à leur situation : les 3/4 sont en recherche d'emploi, c'est-à-dire dans une situation de non emploi largement subie (cf. graphique 7).

Enfin, la situation des sortants sans emploi des domaines de spécialité 24 - Matériaux souples et 23 - Génie civil, constructions, bois mérite d'être soulignée (cf. graphique 8) : 22 % des sortants du domaine 24 - qui sont essentiellement des filles rappelons-le - sont en stage de formation (+ 10 points par rapport à la moyenne) et 18 % des sortants du domaine 23 ne recherchent pas d'emploi (+ 3 points par rapport à la moyenne). Cela semble en cohérence avec leur taux d'emploi respectif : faible pour le premier - les sortants cherchent dans un contexte difficile face à l'emploi à continuer à se former, fort pour le second : les jeunes en situation de non-emploi le sont de manière volontaire.

GRAPHIQUE 7

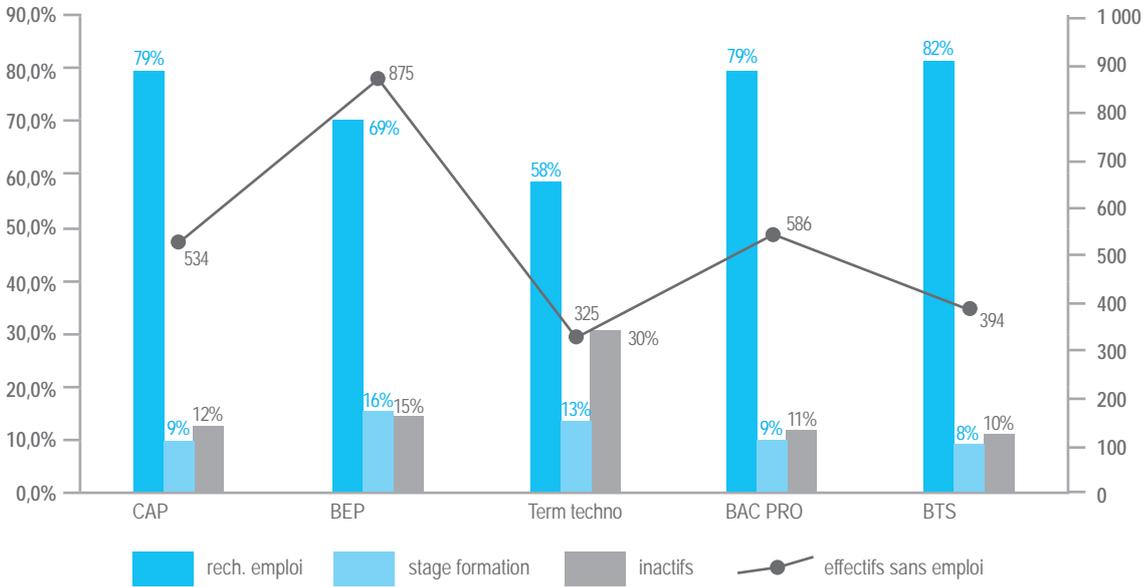
### Situation des sortants sans emploi selon leur sexe



\* Selon la définition de l'INSEE, est inactif toute personne qui n'occupe pas d'emploi et qui n'en cherche pas.

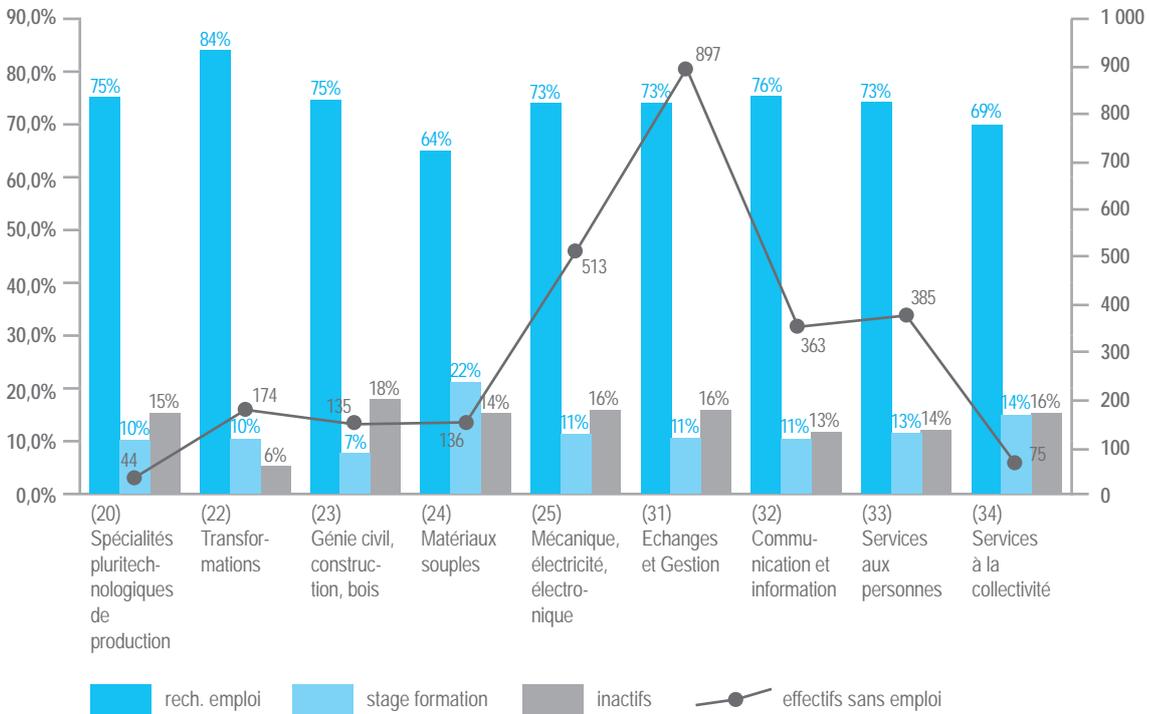
GRAPHIQUE 8

Situation des sortants sans emploi selon leur niveau de diplôme



GRAPHIQUE 9

Situation des sortants sans emploi selon le domaine de formation



# Les déterminants de l'insertion dans l'emploi : analyse toutes choses égales par ailleurs

↳ Différents facteurs sont susceptibles d'influer sur l'insertion professionnelle des jeunes. On peut citer sans être exhaustif : le niveau du diplôme atteint, son obtention ou non, la spécialité professionnelle, le sexe, le lieu d'habitation, le fait de posséder un permis de conduire ou non, la conjoncture économique... Il est toutefois bien difficile de donner a priori une mesure de l'influence de chacun d'entre eux. Le recours à une analyse « toutes choses égales par ailleurs » permet à contrario de quantifier et de hiérarchiser ces facteurs.

Le tableau 3 présente les caractéristiques influençant l'insertion dans l'emploi à 7 mois\* des sortants 2007 « toutes choses égales par ailleurs ». Cette analyse confirme la place prépondérante du diplôme dans l'insertion professionnelle des jeunes : à autres caractéristiques identiques, le niveau de diplôme atteint a le plus fort impact sur le fait d'occuper un emploi ou non 7 mois après la sortie de formation. Par rapport aux chances que procure la situation de référence, être détenteur d'un diplôme de niveau 4 divise par 2 les chances d'être en emploi 7 mois après la sortie de formation, être détenteur d'un niveau BEP par 4,2 et jusqu'à 5,4 pour le niveau CAP. En sus, l'obtention du diplôme préparé joue également un rôle dans l'insertion : sa non obtention divise par 1,7 les chances d'occuper un emploi 7 mois après la sortie de formation.

Après le diplôme, le facteur le plus influent est la possession d'un permis de conduire : ne pas en détenir divise par 2 les chances d'insertion professionnelle. L'obtention d'un permis de conduire favorise logiquement la mobilité des jeunes, laquelle est essentielle pour trouver un emploi.

Toutes choses égales par ailleurs, être sortant du domaine de spécialité 23-Génie civil, construction, bois procure un avantage en terme d'insertion : par rapport à la situation de référence, les chances d'occuper un emploi dans les mois suivant la sortie sont multipliées par 1,7 tandis que les sortants des domaines 22-Transformations, 31-Echanges et gestion et 32-Communication et information sont au contraire désavantagés en particulier ces derniers avec 1,9 fois moins de chance d'être en emploi que les chances offertes par la situation de référence.

On mesure également un effet « territoire de formation » à autres caractéristiques identiques. En effet, les sortants des territoires Bresse Revermont - Bassin de vie de Bourg en Bresse ; Dombes, Saint Etienne métropole et Roannais voient leur chance d'insertion professionnelle amputée (autour de 1,5 fois moins de chance) par rapport à la situation de référence.

Enfin, bien qu'ayant un impact faible sur l'insertion professionnelle des sortants 2007, il existe un effet du sexe indépendamment de l'influence des autres facteurs : les filles ont en effet 1,2 fois moins de chance d'accéder à l'emploi dans les 7 mois suivant leur sortie de formation que leurs homologues masculins.

Les mêmes facteurs ont été testés pour mesurer cette fois leur influence sur la stabilité dans l'emploi occupé en février 2008 (tableau 4). Parmi ces derniers, seuls trois facteurs ont un impact significatif. Contrairement aux résultats de l'analyse précédente, le niveau de diplôme des sortants n'a pas d'effet sur la stabilité dans l'emploi (cf. page 6). Il semble que ce soit plutôt la nature du diplôme qui en ait une. Ainsi, les sortants des formations de terminales technologiques voient leur chance d'occuper un emploi stable divisées par 1,6 par rapport à la situation de référence tandis que les diplômés du supérieur (DECF, DSAA\*\*) voient leur chance multipliées par 2,7.

\* les sortants inactifs n'ont pas été pris en compte dans cette analyse

\*\* DECF : Diplôme d'Etudes Comptables et Financières ; DSAA : Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués

Le territoire de formation a également un impact sur la stabilité dans l'emploi. Les territoires mis en exergue sont toutefois différents de l'analyse précédente : ainsi les jeunes formés dans le territoire de l'Ouest Lyonnais ; Grand Lyon Sud-Ouest ont de meilleures chances d'occuper un emploi stable (1,6 fois plus) tandis que ceux issus de « Pays beaujolais » de moins bonnes (1,4 fois moins).

Enfin, le sexe a également un impact sur la stabilité dans l'emploi (1,2 fois moins de chance) toutes choses égales par ailleurs. Les filles sortantes de formation en 2007 représentent donc doublement une population « à risque » face à l'emploi.

TABLEAU 3

### Occuper un emploi 7 mois après la sortie de formation pour les sortants 2007

Analyse toutes choses égales par ailleurs

	SITUATION DE RÉFÉRENCE	Variable active	Coefficient	Significativité	Octroi de chances
Sexe	Garçon	Fille	- 0,20	* < 0,05	1,2
Domaine professionnel	(25) Mécanique, électricité, électronique	(20) Spécialités pluri-technologiques de production	- 0,27	NS	
		(22) Transformations	- 0,35	* < 0,05	1,4
		(23) Génie civil, construction, bois	0,54	** < 0,01	1,7
		(24) Matériaux souples	- 0,37	NS	
		(31) Echanges et gestion	- 0,35	** < 0,01	1,4
		(32) Communication et information	- 0,64	*** < 0,001	1,9
		(33) Services aux personnes	0,01	NS	
		(34) Services à la collectivité	- 0,11	NS	
		Obtention diplôme	Oui	Non	- 0,51
Permis de conduire	Oui	Non	- 0,71	*** < 0,001	2,0
Diplôme	BTS	Term technologique	- 0,68	*** < 0,001	2,0
		BAC PRO	- 0,69	*** < 0,001	2,0
		BEP	- 1,44	*** < 0,001	4,2
		CAP	- 1,69	*** < 0,001	5,4
		Autres Dip. sup.	- 0,75	NS	2,1
Territoire d'origine	(CT9C) Lyon grand centre	(CT1A) Pays de Gex-Bassin Bellegardien; Haut Bugey	- 0,30	NS	
		(CT1B) Bresse Revermont-Bassin de vie de Bourg-en-Bresse; Dombes Val-de-Saône Sud	- 0,45	** < 0,01	1,6
		(CT1C) Plaine de l'Ain Cotière; Bugey	- 0,13	NS	
		(CT2A) Saint-Etienne Métropole	- 0,30	** < 0,01	1,3
		(CT2B) Forez	- 0,21	NS	
		(CT2C) Roannais	- 0,41	** < 0,01	1,5
		(CT9A) Pays Beaujolais	- 0,18	NS	
		(CT9B) Grand Lyon Est	- 0,19	NS	
		(CT9D) Ouest lyonnais; Grand Lyon Sud-Ouest	0,09	NS	

NS : Non significatif

↳ Situation de référence : être un garçon, ayant obtenu un BTS du domaine de formation 25 dans le territoire Lyon Grand Centre et possédant un permis de conduire.

Par rapport à la situation de référence, un coefficient négatif et significatif (traduit par une ou plusieurs astérisques selon son degré) signifie une influence négative sur l'insertion professionnelle, un coefficient positif a une influence inverse. Un coefficient non significatif traduit une absence d'influence.

L'octroi de chances rend compte de l'importance de l'influence d'un facteur ; par rapport à la situation de référence les chances d'insertion professionnelle sont soit multipliées (coefficient positif) soit divisées (coefficient négatif) par l'octroi de chances.

TABLEAU 4

### Occuper un emploi stable 7 mois après la sortie de formation pour les sortants 2007

Analyse toutes choses égales par ailleurs

	SITUATION DE RÉFÉRENCE	Variable active	Coefficient	Significativité	Octroi de chances
Sexe	Garçon	Fille	- 0,16	* < 0,05	1,2
Diplôme	BTS	Term technologique	- 0,45	*** < 0,001	1,6
		BAC PRO	- 0,03	NS	
		BEP	- 0,07	NS	
		CAP	- 0,10	NS	
		Autres Dip. sup.	1,00	** < 0,01	2,7
Territoire d'origine	(CT9C) Lyon grand centre	(CT1A) Pays de Gex-Bassin Bellegardien; Haut Bugey	- 0,17	NS	
		(CT1B) Bresse Revermont-Bassin de vie de Bourg-en-Bresse; Dombes Val-de-Saône Sud	0,04	NS	
		(CT1C) Plaine de l'Ain Côtière; Bugey	- 0,21	NS	
		(CT2A) Saint-Etienne Métropole	0,00	NS	
		(CT2B) Forez	- 0,25	NS	
		(CT2C) Roannais	- 0,30	NS	
		(CT9A) Pays Beaujolais	- 0,35	* < 0,05	1,4
		(CT9B) Grand Lyon Est	0,07	NS	
		(CT9D) Ouest lyonnais; Grand Lyon Sud-Ouest	0,49	*** < 0,001	1,6

↳ Situation de référence : être un garçon, ayant obtenu un BTS dans le territoire Lyon Grand Centre



ACADÉMIE DE LYON  
RECTORAT/SPS  
92 rue de Marseille  
BP 7227  
69354 Lyon CEDEX 07  
T 04 72 80 63 73  
F 04 78 58 54 78  
[www.ac-lyon.fr](http://www.ac-lyon.fr)

## LES DOSSIERS

### direction

→ PASCAL ARROS

### conception, rédaction et traitement informatique des données

→ KARINE PIETROPAOLI

### mise en page

→ TIM BLANCK



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Académie  
de  
Montpellier



# L'insertion des jeunes dans la vie active en février 2008

Note d'information

n° 08-10

avril 2009

**A**u 1<sup>er</sup> février 2008, plus d'un jeune sur deux a trouvé un emploi, sept mois après avoir quitté le système éducatif (56,7 %). Ce taux d'emploi, en constante augmentation depuis quatre années consécutives, évolue différemment selon le sexe et le niveau de formation.

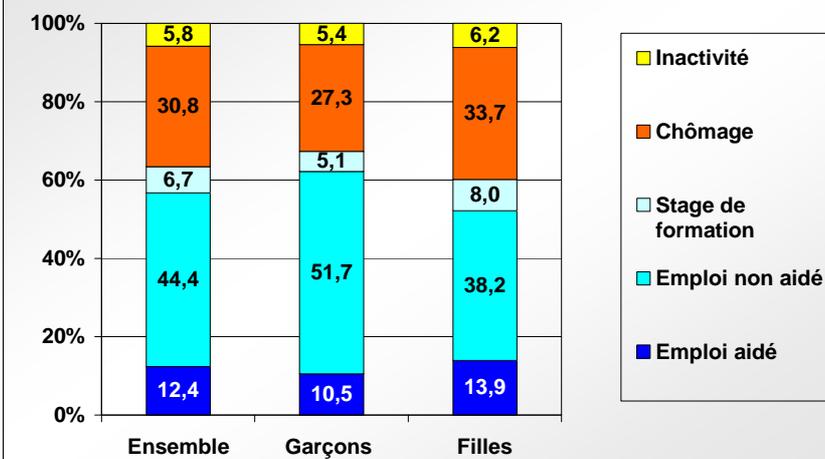
La part des emplois aidés, en légère progression, a évolué de façon très différente selon le niveau de formation : les jeunes les plus qualifiés en ont principalement bénéficié. Parmi les jeunes en emploi non aidé, beaucoup sont en situation précaire avec une part de CDD en constante augmentation. Malgré cela, ceux qui ont obtenu un CDI restent les plus nombreux.

En léger recul depuis 2006, le taux de chômage ou d'inactivité enregistre une baisse notable (- 4,6 %). Cependant, quasiment un tiers des jeunes est encore à la recherche d'un emploi sept mois après la sortie du système éducatif.

## Une nette amélioration de l'insertion des jeunes ...

Les résultats de l'enquête au 1<sup>er</sup> février 2008, sur l'insertion des jeunes, montrent que leur situation vis-à-vis de l'emploi sept mois après leur sortie du système éducatif, s'est nettement améliorée. En effet, par rapport à 2007, la proportion de jeunes en emploi ou en stage a augmenté de presque 5 points pour atteindre 63,4 %. Contrairement à l'année précédente, cette amélioration est plus nette chez les garçons. Leur taux d'emploi ou de stage passe de 60,5 % à 67,4 %, tandis que celui des filles, en progression plus modeste (+ 3,2 points), atteint 60,2 %. Les garçons sont également plus nombreux que les filles à obtenir un CDI. Leur part a augmenté de 2,6 points tandis que celle des filles est restée stable. Après une augmentation plus accentuée chez les garçons, la part des CDD est, comme pour les filles, d'un peu plus de 17 %. Cependant, les filles sont plus nombreuses à décrocher des CDD supérieurs à 6 mois.

Situation des élèves au 01/02/2008 7 mois après leur sortie du système éducatif selon le sexe



### Qu'appelle-t-on "sortants" ?

Sont considérés comme sortants vers la vie active, les **élèves ayant quitté le système éducatif, avec ou sans diplôme**. Les élèves qui partent en apprentissage ne sont pas considérés comme sortants.



## ... mais le niveau de formation fait la différence

Cette année, confirme à nouveau qu'un niveau de formation élevé facilite l'insertion. Les élèves ayant atteint le niveau 3 ou plus sont 72 % à avoir trouvé un emploi ou stage ; issus des niveaux V et V bis, ils ne sont que 44,7 % dans ce cas. Ces derniers comptent aussi une proportion de plus en plus grande de chômeurs ou d'inactifs (+ 2,5 % par rapport à 2007) : ils sont ainsi plus de 55 % dans cette situation et ce taux a augmenté de plus de 10 points depuis 2003.

En 2008, les sortants de niveau 4 connaissent une amélioration spectaculaire de leur situation. En effet, ils sont plus de 70 % en emploi ou stage contre 61,2 % en 2007.

## L'insertion diffère selon le niveau de qualification

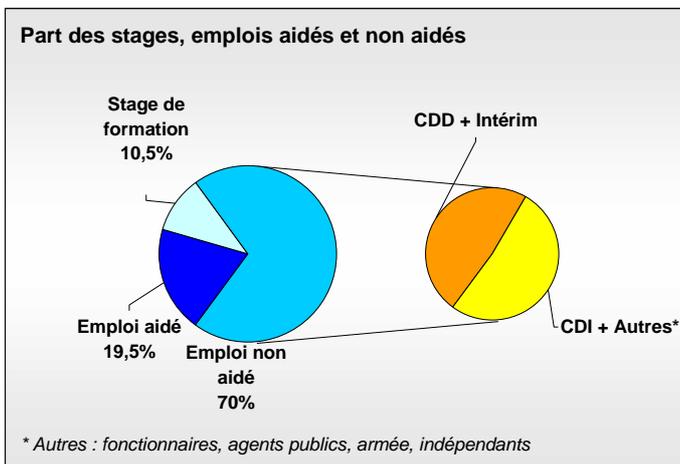
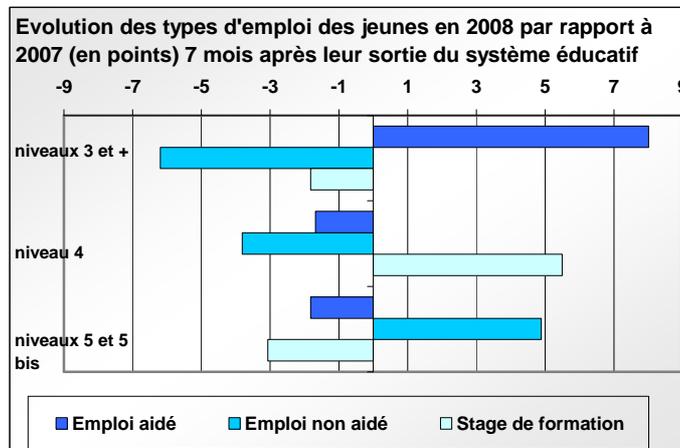
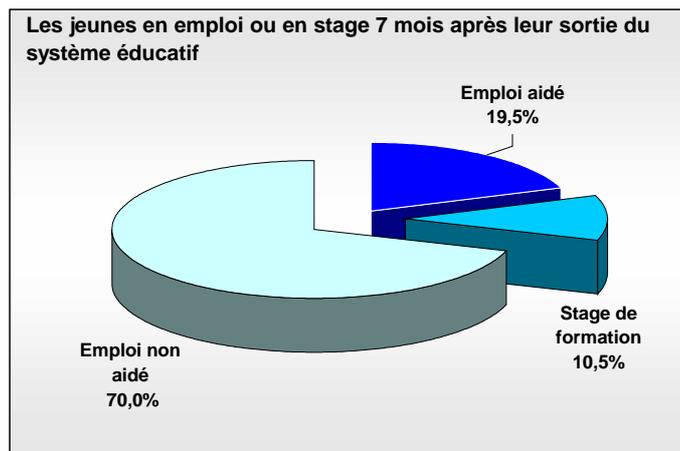
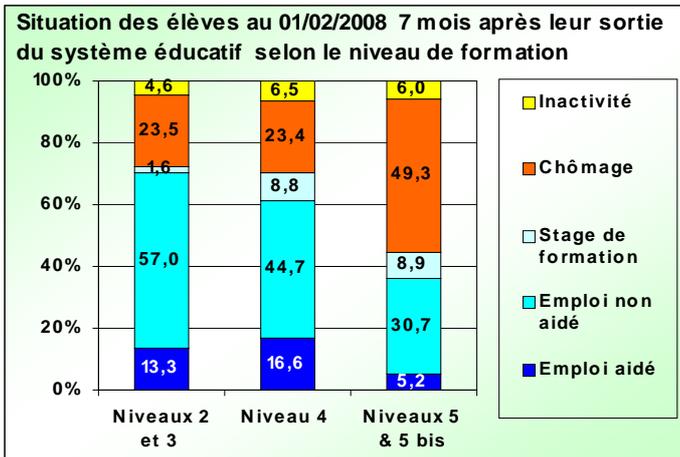
Parmi les jeunes qui travaillent, la part des grands types d'emploi varie peu d'une année sur l'autre. Cependant, selon leur niveau de formation, ils ne s'insèrent pas de la même façon dans la vie active. Ce sont les jeunes des niveaux IV et plus qui ont le plus bénéficié des mesures de l'emploi aidé. Ces types d'emploi ont également augmenté pour les niveaux III et plus (+ 8 points) au détriment des emplois non aidés et des stages. Par contre, la part des stagiaires a presque doublé chez les jeunes de niveau IV. A l'inverse, la part des emplois aidés et des stages diminue pour les niveaux V et V bis, au bénéfice des emplois non aidés (+ 4,9 points).

Chaque année, l'enquête confirme qu'un niveau de qualification élevé augmente les chances de trouver un emploi. Pour autant, cela ne permet pas aux jeunes d'éviter les emplois précaires selon les types de contrat auxquels ils accèdent.

Les jeunes moins qualifiés décrochent moins facilement un emploi, mais ceux qui en trouvent ont une situation relativement stable.

Chez les jeunes qui travaillent, le recours aux contrats précaires (CDD et intérim) pèse toujours lourdement mais cette part est globalement en baisse par rapport à l'année précédente :

- 51,1 % de l'emploi non aidé pour les sortants de niveau IV (- 8,3 points)
- 48,3 % de l'emploi non aidé pour les sortants de niveau V et V bis (- 3,2 points)
- 45,3 % de l'emploi non aidé pour les sortants de niveaux III et plus (+ 0,7 point)



## Le diplôme reste une arme contre le chômage

Globalement, le taux de chômage ou d'inactivité diminue en même temps que le niveau du diplôme s'élève. Ainsi, les jeunes sortants titulaires d'un BTS sont les plus nombreux à avoir trouvé un emploi. En effet, 73 % d'entre eux sont dans ce cas. Par contre, les titulaires d'un baccalauréat professionnel tirent mieux leur épingle du jeu que ceux qui détiennent un BTS. Leur taux de chômage est plus faible (20,9 % contre 25,3 %) et leur taux d'emploi a grimpé de 9 points par rapport à l'année précédente. Parmi les titulaires des diplômes de niveaux inférieurs, ceux qui ont obtenu un BEP ou un CAP sont davantage en emploi que les titulaires du DNB ou CFG, mais 17,7 % de ces derniers sont en stage, ce qui diminue sensiblement leur taux de chômage.

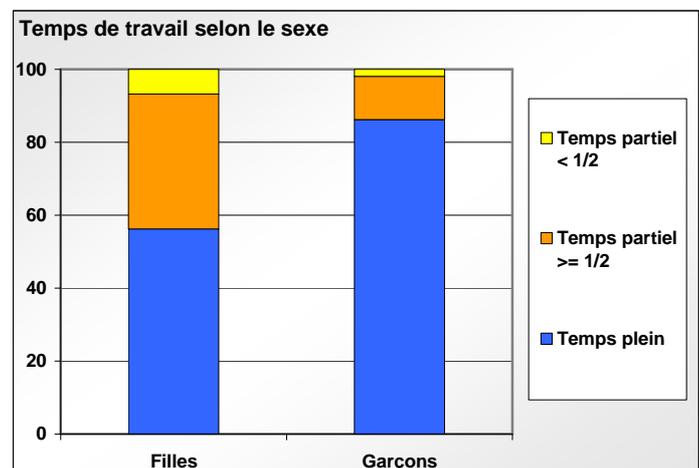
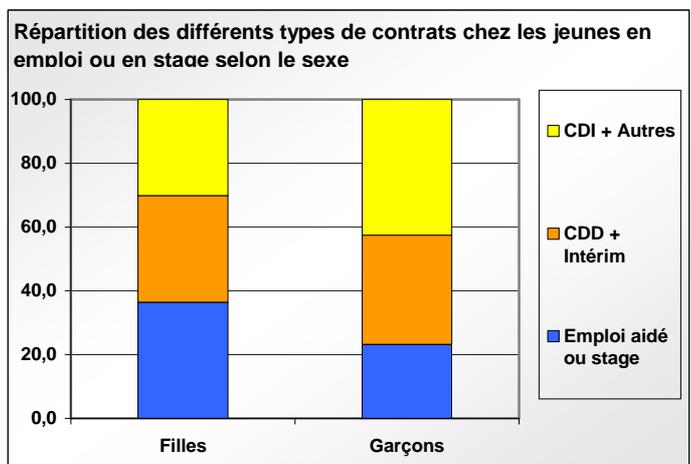
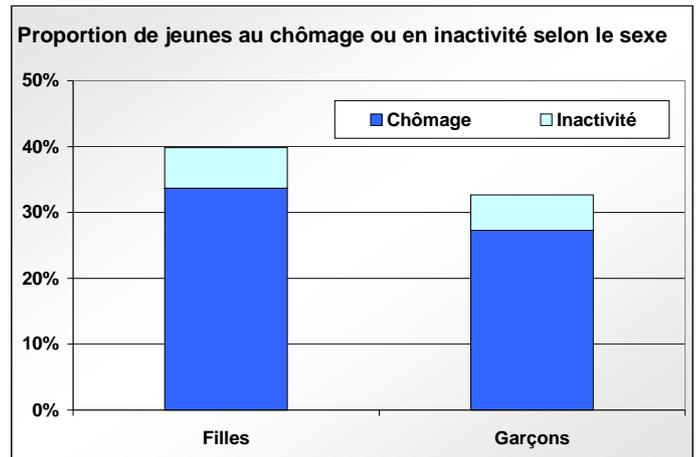
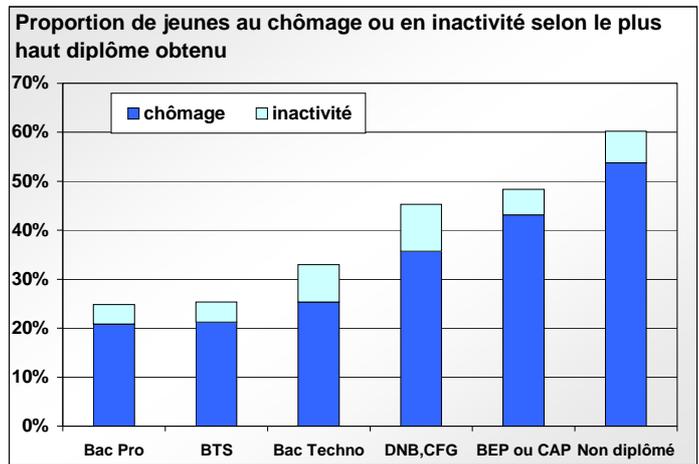
En revanche, le chômage touche toujours plus durement les jeunes non diplômés : 53,8 % d'entre eux sont dans cette situation (+ 1,8 point par rapport à 2007) alors que cette proportion est ramenée à 21,2 % pour les titulaires d'un BTS. La part des jeunes sans emploi et n'en cherchant pas reste stable. L'attente d'une autre formation ou d'un événement familial sont les raisons le plus fréquemment invoquées dans ces situations d'inactivité.

## Les filles : une insertion plus difficile

La part des filles au chômage est supérieure de plus de 6 points à celle des garçons. Elles sont également en plus grande proportion en inactivité (1,2 fois plus que les garçons). Les situations d'inactivité (personnes sans emploi et n'en cherchant pas) ont des causes différentes selon le sexe : la principale raison citée par les jeunes inactifs est l'attente d'une formation, pour les filles comme pour les garçons. Par contre, en seconde position, les garçons se déclarent en attente d'un poste, tandis que les filles mettent en avant une situation personnelle (mariage, naissance).

Parmi les jeunes en emploi ou en stage, la proportion de filles en contrats aidés ou stagiaires est nettement supérieure à celle des garçons (36,4 % contre 23,2 %). De plus, seulement 30 % d'entre elles sont en CDI ou dans une autre situation (fonctionnaire, agent public, armée, indépendant) contre 42,5 % pour les garçons.

L'insertion des filles est également moins bonne au regard du temps de travail : seulement 56 % des filles sont employées à temps plein contre 86 % chez les garçons. Il est vrai que les filles sont souvent employées dans des activités de services qui ont fréquemment recours au temps partiel.



### Qu'est ce qu'un "chômeur" ?

Est considéré comme chômeur, une personne sans emploi et qui déclare en chercher un.

### Qu'est-ce qu'un "inactif" ?

C'est une personne sans emploi et qui n'en recherche pas.

### Qu'est ce qu'un "emploi aidé" ?

L'emploi aidé comprend les **contrats aidés du Plan de Cohésion Sociale** :

- Contrats initiative emploi (CIE)
- Contrats insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA)
- Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- Contrats d'avenir

Ainsi que :

- Contrats de professionnalisation

### Qu'est-ce un "emploi non aidé" ?

L'emploi non aidé regroupe les **emplois salariés, des secteurs public ou privé, et les indépendants** :

- Contrats à durée déterminée (CDD)
- Contrats à durée indéterminée (CDI) (hors fonctionnaires, engagés dans l'armée, personnes à leur compte.)
- Emplois en intérim
- Emplois de fonctionnaire
- Emplois militaires (engagés)
- Personnes installées à leur compte.

### Champ de l'enquête et méthode

L'enquête sur l'insertion dans la vie active (IVA) relève du dispositif d'observation de l'insertion professionnelle des jeunes sortis du système éducatif.

Ce dispositif a été mis en place par la Direction de l'Évaluation de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du Centre d'Études et de Recherche sur les emplois et les Qualifications (Cereq).

Cette enquête par voie postale a lieu en février de l'année suivant la sortie du système éducatif. Elle est directement effectuée auprès des élèves par le chef d'établissement où se trouvaient ceux-ci.

Sont concernés tous les établissements secondaires publics et privés relevant du Ministère de l'Éducation Nationale et tous les élèves ayant quitté le système scolaire.

L'enquête renseigne sur la situation professionnelle au 1er février, des jeunes ayant achevé sept mois auparavant leur formation initiale en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel. Elle ne s'intéresse pas aux poursuites d'études.

En 2003, l'enquête a été remaniée. Le questionnaire a été allégé et une nouvelle application informatique a été mise en place. L'enquête auparavant exhaustive a été réalisée sur un échantillon d'environ une spécialité de formation sur deux. Pour cette raison, la comparaison des résultats de cette enquête avec ceux des précédentes est risquée et déconseillée. Le fait que les groupes de spécialités ne soient pas représentatifs au niveau académique (c'est également le cas au niveau national ou seules les spécialités le sont) empêche la publication des résultats plus fins.

Rectorat de l'Académie de Montpellier  
31 rue de l'Université - CS 39004  
34064 Montpellier Cedex 2

DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DES MOYENS ET DES  
ENSEIGNEMENTS

DIVISION DE LA PROSPECTIVE, DES ETUDES ET DES  
STATISTIQUES

☎ 04.67.91.48.65

☎ 04.67.91.50.56

✉ ce.recdives@ac-montpellier.fr



Nous sommes sur le Web !

Retrouvez toutes nos publications  
sur le site Internet de l'académie, à  
l'adresse :

<http://www.ac-montpellier.fr/academie-en-chiffres/>

Directeur de la Publication : Christian NIQUE  
Rédacteur en Chef : Gérald CARANDANTE  
Rédacteur : Christine BENESE  
Mise en forme : Philippe BARASCUT

Rectorat de l'Académie de Montpellier  
DIVISION DE LA PROSPECTIVE, DES ETUDES ET DES  
STATISTIQUES

☎ 04.67.91.48.65

Toute reproduction de ce document doit faire mention de la source.

# Insertion dans la vie active de 2004 à 2008

## L'amélioration se poursuit

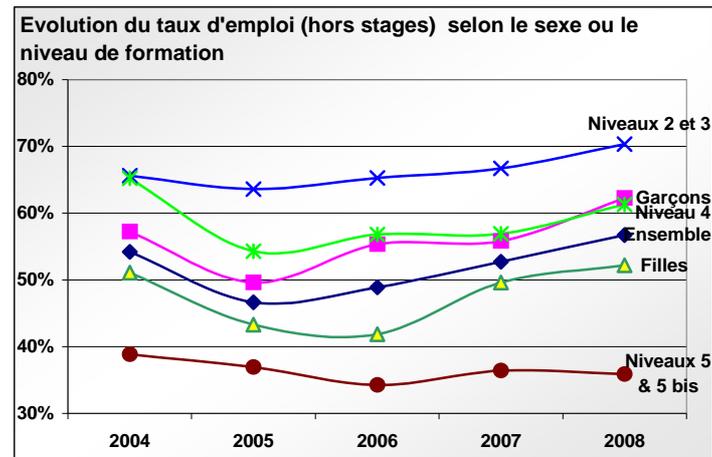
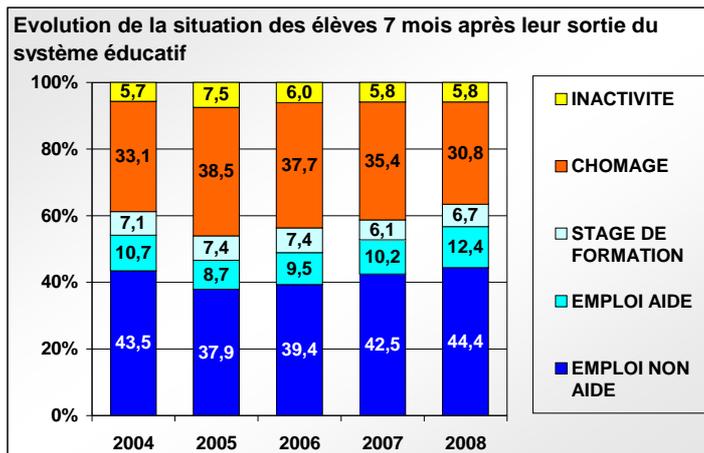
Depuis 2006, on observe une amélioration constante du taux d'emploi des jeunes lors de leur insertion dans la vie active. L'amélioration de la situation de l'ensemble des jeunes se poursuit en 2008, mais si elle diffère selon le sexe, le niveau de formation est encore plus discriminant. Les garçons sont plus nombreux à trouver un emploi mais l'écart avec les filles se réduit : leur taux d'emploi a progressé de plus de 10 points depuis 2006, mais seulement de 7 points chez les garçons.

L'insertion devient moins difficile, quel que soit le niveau de formation, mais les jeunes des niveaux V et V bis restent défavorisés.

De plus, l'insertion des filles et des jeunes de niveau IV est plus précaire car elle se fait de plus en plus en effectuant des stages.

Parmi les jeunes en emploi non aidé, depuis 2004, la proportion de CDI a peu fluctué mais elle se répartit différemment selon les années. En 2007, ces contrats ont été en hausse pour les filles et les jeunes de niveau III et plus, tandis qu'en 2008, ils ont surtout bénéficié aux garçons et aux jeunes de niveau IV, V et V bis.

Le taux d'emploi reste fortement lié au niveau de diplôme même s'il a progressé en 2008, quel que soit le diplôme obtenu ou non. Cette année, il dépasse d'ailleurs de 1,2 points le niveau le plus haut constaté depuis 2003 et 2004, pour atteindre 55,4 %.



**Situation des sortants 7 mois après la sortie du système éducatif selon le plus haut diplôme obtenu (en %)**

	Année	Emploi aidé	Emploi non aidé	Stage de formation	Chômage	Inactivité	Ensemble des sortants	Taux d'emploi	Taux d'emploi ou Stage	Taux de chômage ou Inactivité
BTS	2004	9,1	56,5	2,0	30,6	1,8	100,0	65,6	67,6	32,4
	2005	5,4	58,0	3,8	30,3	2,5	100,0	63,4	67,2	32,8
	2006	11,0	56,1	1,8	29,9	1,2	100,0	67,1	68,8	31,2
	2007	7,0	59,4	2,3	28,2	3,0	99,9	66,4	68,7	31,2
	2008	12,8	60,4	1,4	21,2	4,1	100,0	73,2	74,6	25,4
Bac Techno	2004	19,0	45,9	5,1	22,2	7,8	100,0	64,9	70,1	29,9
	2005	14,9	41,9	5,7	29,5	7,9	100,0	56,8	62,5	37,4
	2006	23,3	33,9	6,6	27,7	8,5	100,0	57,2	63,8	36,2
	2007	16,6	40,6	5,9	27,6	9,2	99,9	57,2	63,1	36,8
	2008	22,2	36,2	8,6	25,3	7,7	100,0	58,4	67,0	33,0
Bac Pro	2004	18,5	51,5	3,0	23,6	3,4	100,0	70,0	73,0	27,0
	2005	13,3	41,9	3,2	36,0	5,5	100,0	55,2	58,4	41,5
	2006	5,6	47,5	11,3	30,0	5,6	100,0	53,1	64,4	35,6
	2007	16,1	44,6	3,6	30,9	4,8	100,0	60,7	64,3	35,7
	2008	12,1	57,6	5,4	20,9	4,0	100,0	69,7	75,1	24,9
BEP ou CAP	2004	8,4	44,0	7,7	35,5	4,4	100,0	52,4	60,1	39,9
	2005	7,0	36,9	7,3	41,2	7,6	100,0	43,9	51,2	48,8
	2006	5,9	40,4	8,7	38,5	6,5	100,0	46,3	55,1	44,9
	2007	7,8	32,5	7,9	44,6	7,1	99,9	40,3	48,2	51,7
	2008	5,9	39,6	6,1	43,1	5,2	100,0	45,5	51,7	48,3
DNB, CFG	2004	4,1	27,8	13,5	43,1	11,5	100,0	31,9	45,5	54,5
	2005	8,0	23,2	15,0	43,8	10,0	100,0	31,2	46,2	53,8
	2006	4,4	21,3	12,4	51,7	10,1	100,0	25,8	38,2	61,8
	2007	2,9	32,3	15,5	42,1	7,1	99,9	35,2	50,7	49,2
	2008	8,8	28,2	17,7	35,7	9,6	100,0	37,0	54,7	45,3
Non diplômé	2004	5,3	15,6	18,1	50,6	10,4	100,0	20,9	39,0	61,0
	2005	6,0	21,1	12,7	46,6	13,6	100,0	27,1	39,8	60,2
	2006	1,0	19,4	15,6	56,2	7,9	100,0	20,3	35,9	64,1
	2007	3,0	25,8	10,7	52,0	8,4	99,9	28,8	39,5	60,4
	2008	6,2	23,6	10,0	53,8	6,4	100,0	29,8	39,8	60,2
Ensemble des sortants (yc autres diplômes)	2004	10,7	43,5	7,1	33,1	5,7	100,0	54,2	61,3	38,7
	2005	8,7	37,9	7,4	38,5	7,5	100,0	46,6	54,0	46,0
	2006	9,5	39,4	7,4	37,7	6,0	100,0	48,9	56,4	43,6
	2007	9,8	41,4	6,4	36,5	5,9	100,0	51,2	57,6	42,4
	2008	12,0	43,4	7,0	31,8	5,8	100,0	55,4	62,4	37,6

**Situation des sortants 7 mois après la sortie du système éducatif**

		EMPLOI AIDE			EMPLOI NON AIDE																
		Contrat de qualification	Contrat de professionnalisation	Autres contrats aidés	Employé par société Intérim	Fonctionnaire ou agent public	Engagé armée	Salariés sur CDI	Salariés sur CDD	CDD < 6 mois	CDD 6 mois ou plus	SALARIES	Installé à son compte	Aide familial	INDEPENDANTS	EMPLOI NON AIDE	STAGE DE FORMATION	CHOMAGE	INACTIVITE	ENSEMBLE DES SORTANTS	
ENSEMBLE DES SORTANTS	2004	8,4		2,3	10,7	4,1	1,1	2,7	18,9	16,1			43,0	0,4	0,1	0,5	43,5	7,1	33,1	5,7	100,0
	2005	6,2		2,5	8,7	5,3	0,6	1,2	15,4	15,0			37,5	0,2	0,2	0,5	37,9	7,4	38,5	7,5	100,0
	2006		5,5	4,1	9,5	3,6	1,4	1,4	17,8	14,4			38,6	0,6	0,2	0,8	39,4	7,4	37,7	6,0	100,0
	2007		7,7	2,5	10,2	6,5	0,9	0,8	18,4	15,5			42,1	0,1	0,3	0,4	42,5	6,1	35,4	5,8	100,0
	2008		9,0	3,4	12,4	4,0	1,1	1,7	19,4	17,4	8,9	8,6	43,7	0,4	0,3	0,7	44,4	6,7	30,8	5,8	100,0
Garçons	2004	6,7		2,2	8,9	6,2	1,7	4,7	21,5	13,5			47,6	0,6	0,1	0,7	48,4	5,0	32,7	5,1	100,0
	2005	5,0		2,2	7,3	8,3	0,8	2,1	16,6	14,0			41,7	0,4	0,2	0,6	42,3	6,7	36,5	7,2	100,0
	2006		4,4	2,9	7,3	6,3	1,9	2,2	22,6	13,9			47,0	1,0	0,1	1,1	48,0	4,9	35,3	4,5	100,0
	2007		6,0	1,3	7,3	10,6	1,1	1,4	20,8	14,2			48,1	0,1	0,3	0,4	48,5	4,7	34,7	4,8	100,0
	2008		9,4	1,2	10,5	5,4	1,2	3,3	23,4	17,7			51,0	0,5	0,3	0,8	51,7	5,1	27,3	5,4	100,1
Filles	2004	10,1		2,5	12,6	2,0	0,5	0,7	16,2	18,8			38,2	0,2	0,1	0,3	38,5	9,2	33,5	6,3	100,0
	2005	7,4		2,9	10,3	1,9	0,3	0,2	14,0	16,2			32,7		0,3	0,3	33,0	8,2	40,7	7,9	100,1
	2006		6,6	5,4	12,0	0,7	0,8	0,5	12,6	14,8			29,4	0,2	0,2	0,5	29,9	10,3	40,2	7,6	100,0
	2007		9,3	3,7	13,0	2,6	0,6	0,1	16,1	16,9			36,3	0,1	0,2	0,3	36,6	7,4	36,2	6,8	100,0
	2008		8,6	5,3	13,9	2,9	1,1	0,3	16,1	17,2	9,2	8,0	37,6	0,3	0,3	0,6	38,2	8,0	33,7	6,2	100,0
Niveaux 2 et 3 de formation	2004	5,8		2,1	7,9	5,8	2,1	1,3	22,7	25,3			57,3	0,4	0,0	0,4	57,7	2,2	30,3	1,9	100,0
	2005	3,6		2,5	6,1	8,0	1,0	0,5	24,2	23,7			57,3	0,2	0,0	0,2	57,5	2,9	30,3	3,2	100,0
	2006		3,1	7,2	10,3	5,4	0,8	1,4	26,6	20,0			54,2	0,8		0,8	55,0	1,9	30,6	2,3	100,0
	2007		4,0	3,3	7,3	7,7	0,7	0,7	31,3	18,8			59,2	0,0	0,2	0,2	59,4	2,8	26,5	4,0	100,0
	2008		10,3	3,0	13,3	5,2	1,0	1,2	28,0	20,7	10,1	10,5	56,0	0,6	0,4	1,0	57,0	1,6	23,5	4,6	100,0
Niveau 4 de formation	2004	15,1		1,9	17,0	3,4	0,6	3,6	20,9	19,0			47,5	0,6	0,1	0,7	48,2	4,6	24,2	5,9	100,0
	2005	10,7		2,0	12,7	5,9	0,7	1,3	16,1	17,3			41,2	0,3	0,1	0,4	41,6	4,7	34,8	6,2	100,0
	2006		11,6	4,8	16,4	4,6	2,3	1,2	16,6	14,8			39,6	0,4	0,5	0,9	40,4	6,3	30,5	6,3	100,0
	2007		13,4	2,1	15,5	7,5	1,1	0,3	15,0	17,1			41,0	0,2	0,2	0,4	41,4	4,3	33,4	5,4	100,0
	2008		12,5	4,0	16,6	4,0	1,5	2,6	17,3	18,8	9,3	9,5	44,3	0,3	0,1	0,4	44,7	8,8	23,4	6,5	100,0
Niveaux 5 et 5 bis de formation	2004	4,2		2,8	7,0	3,8	1,0	2,7	15,0	8,9			31,5	0,2	0,1	0,4	31,9	11,7	42,0	7,5	100,0
	2005	4,4		2,8	7,3	4,1	0,4	1,4	12,2	11,0			29,1	0,2	0,3	0,6	29,6	10,4	43,1	9,6	100,0
	2006		1,7	1,9	3,6	1,9	1,0	1,5	14,3	11,2			29,9	0,7		0,7	30,6	11,2	47,0	7,6	100,0
	2007		3,9	2,4	6,3	4,5	0,7	1,3	12,0	11,0			29,5	0,2	0,4	0,6	30,1	10,8	44,9	7,9	100,0
	2008		2,3	2,9	5,2	2,9	0,6	0,8	13,6	12,0	6,8	5,2	29,9	0,4	0,4	0,8	30,7	8,9	49,3	6,0	100,0

**Répartition des emplois aidés et non aidés**

		EMPLOI AIDE				EMPLOI NON AIDE															
		Contrat de qualification	Contrat de professionnalisation	Autres contrats aidés	TOTAL	Employé par société Intérim	Fonctionnaire ou agent public	Engagé armée	Salariés sur CDI	Salariés sur CDD	CDD < 6 mois	CDD 6 mois ou plus	SALARIES	Installé à son compte	Aide familial	Indépendants	TOTAL				
ENSEMBLE DES SORTANTS	2004	78,3		21,7	100,0	9,5	2,5	6,3	43,4	37,1			98,9	0,9	0,2	1,1	100,0				
	2005	71,1		28,9	100,0	14,0	1,5	3,1	40,6	39,6			98,8	0,6	0,6	1,2	100,0				
	2006		57,2	42,8	100,0	9,2	3,6	3,5	45,3	36,5			98,0	1,6	0,4	2,0	100,0				
	2007		75,5	24,5	100,0	15,3	2,1	1,9	43,3	36,5			99,1	0,2	0,7	0,9	100,0				
	2008		72,5	27,5	100,0	9,1	2,5	3,8	43,7	39,2	19,9	19,3	98,4	0,9	0,7	1,6	100,0				
Garçons	2003	67,9		32,1	100,0	15,1	4,6	10,6	42,9	24,6			97,7	0,8	1,6	2,3	100,0				
	2004	75,6		24,4	100,0	12,8	3,6	9,7	44,5	27,9			98,5	1,2	0,2	1,5	100,0				
	2005	69,6		30,4	100,0	19,6	1,9	4,9	39,2	33,0			98,5	1,0	0,4	1,5	100,0				
	2006		60,3	39,7	100,0	13,1	4,0	4,6	47,0	29,0			97,7	2,0	0,3	2,3	100,0				
	2007		82,2	17,8	100,0	21,9	2,3	2,9	42,9	29,3			99,2	0,2	0,6	0,8	100,0				
2008		89,0	11,0	100,0	10,4	2,2	6,4	45,2	34,2	16,4	17,8	98,5	1,0	0,5	1,5	100,0					
Filles	2004	80,3		19,7	100,0	5,3	1,2	1,9	42,0	48,9			99,3	0,5	0,2	0,7	100,0				
	2005	72,2		27,8	100,0	5,8	1,0	0,6	42,5	49,1			99,1	0,0	0,9	0,9	100,0				
	2006		55,0	45,0	100,0	2,2	2,8	1,6	42,2	49,6			98,5	0,8	0,8	1,5	100,0				
	2007		71,5	28,5	100,0	7,1	1,6	0,3	44,0	46,2			99,2	0,3	0,5	0,8	100,0				
	2008		62,0	38,0	100,0	7,6	2,8	0,8	42,1	44,9	24,0	20,9	98,3	0,8	0,8	1,7	100,0				
Niveaux 2 et 3 de formation	2004	73,8		26,2	100,0	10,1	3,6	2,3	39,4	43,9			99,3	0,7	0,0	0,7	100,0				
	2005	59,8		40,2	100,0	13,9	1,7	0,8	42,0	41,1			99,6	0,4	0,0	0,4	100,0				
	2006		29,7	70,3	100,0	9,8	1,5	2,5	48,4	36,3			98,5	1,5	0,0	1,5	100,0				
	2007		54,8	45,2	100,0	13,0	1,2	1,2	52,7	31,6			99,7	0,0	0,3	0,3	100,0				
	2008		77,6	22,4	100,0	9,1	1,7	2,1	49,1	36,3	17,8	18,5	98,3	1,0	0,7	1,7	100,0				
Niveau 4 de formation	2004	88,6		11,4	100,0	7,1	1,2	7,5	43,4	39,3			98,5	1,2	0,3	1,5	100,0				
	2005	84,5		15,5	100,0	14,1	1,8	3,1	38,6	41,4			99,0	0,7	0,3	1,0	100,0				
	2006		70,7	29,3	100,0	11,5	5,7	3,0	41,1	36,5			97,8	0,9	1,2	2,2	100,0				
	2007		86,5	13,5	100,0	18,1	2,7	0,7	36,2	41,3			99,0	0,5	0,5	1,0	100,0				
	2008		75,6	24,4	100,0	9,0	3,4	5,9	38,7	42,0	20,9	21,2	99,1	0,6	0,3	0,9	100,0				
Niveaux 5 et 5 bis de formation	2004	60,0		40,0	100,0	12,0	3,2	8,5	47,2	27,8			98,8	0,8	0,4	1,2	100,0				
	2005	61,0		39,0	100,0	13,9	1,2	4,6	41,2	37,2			98,1	0,7	1,2	1,9	100,0				
	2006		47,4	52,6	100,0	6,0	3,2	4,9	46,9	36,7			97,7	2,3	0,0	2,3	100,0				
	2007		61,9	38,1	100,0	15,0	2,3	4,3	39,9	36,5			98,0	0,7	1,3	2,0	100,0				
	2008		44,0	56,0	100,0	9,4	2,0	2,7	44,3	38,9	22,2	16,8	97,3	1,3	1,3	2,7	100,0				

# Insertion dans la vie active des années 2007 et 2008

## L'insertion selon les spécialités de formation

Chaque année, l'enquête sur l'insertion dans la vie active (IVA), renseigne sur le devenir des jeunes sept mois après leur sortie du système scolaire. **L'échantillon utilisé dans l'académie de Montpellier est constitué des années terminales des différents niveaux de formation, pour la moitié des spécialités de formations enseignées.**

En regroupant les résultats de deux années consécutives, **il est donc possible d'observer les résultats de l'enquête selon le type de formation suivie.** Toutefois, les résultats des taux d'emploi publiés sont des taux moyens et correspondent de ce fait à la moyenne des deux années étudiées séparément.

Ont été retenues pour les deux tableaux suivants, les formations qui présentaient les effectifs de sortants les plus importants afin de respecter au maximum la fiabilité des résultats annoncés.

Répartition (%) des sortants selon ...

	Ensemble des sortants	SITUATION						SEXE		NIVEAU DE FORMATION		
		Emploi aidé	Emploi non aidé			Chômage	Inactivité	Filles	Garçons	Niveaux 3 et +	Niveau 4	Niveaux 5 et 5bis
			Total	Dont CDD intérim	Stage de formation							
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>11,2</b>	<b>42,5</b>	<b>21,2</b>	<b>6,6</b>	<b>33,8</b>	<b>6,0</b>	<b>48,7</b>	<b>51,3</b>	<b>22,7</b>	<b>44,9</b>	<b>32,4</b>
<b>PRODUCTION</b>	<b>100%</b>	<b>7,6</b>	<b>49,8</b>	<b>24,0</b>	<b>5,0</b>	<b>31,9</b>	<b>5,7</b>	<b>14,1</b>	<b>85,9</b>	<b>19,4</b>	<b>40,3</b>	<b>40,3</b>
dont <b>TRANSFORMATIONS</b>	<b>100%</b>	<b>4,8</b>	<b>48,5</b>	<b>24,2</b>	<b>5,1</b>	<b>37,2</b>	<b>4,4</b>	<b>27,4</b>	<b>72,6</b>	<b>7,2</b>	<b>42,3</b>	<b>50,5</b>
dont Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	100%	3,8	42,8	16,3	8,6	39,0	5,8	37,7	62,3	0,0	12,1	87,9
dont Energie, Génie Climatique	100%	6,0	50,9	28,1	3,0	35,8	4,4	0,6	99,4	10,2	36,3	53,5
dont <b>GENIE CIVIL, CONSTRUCTION,BOIS</b>	<b>100%</b>	<b>8,8</b>	<b>50,1</b>	<b>21,1</b>	<b>4,9</b>	<b>31,4</b>	<b>4,7</b>	<b>8,9</b>	<b>91,1</b>	<b>20,2</b>	<b>32,0</b>	<b>47,9</b>
dont Mines et carrières, génie civil, topogr.	100%	8,9	71,8	23,7	3,4	14,4	1,6	6,0	94,0	32,3	49,0	18,7
dont travail du bois et de l'ameublement	100%	8,0	32,9	15,1	6,7	44,2	8,2	7,3	92,7	7,2	17,5	75,3
dont <b>MECANIQUE, ELECTRICITE,ELECTRONIQUE</b>	<b>100%</b>	<b>8,8</b>	<b>50,4</b>	<b>24,8</b>	<b>4,0</b>	<b>30,1</b>	<b>6,7</b>	<b>2,6</b>	<b>97,4</b>	<b>14,4</b>	<b>48,3</b>	<b>37,2</b>
dont moteurs et mécanique auto	100%	8,1	47,9	20,0	5,5	28,0	10,4	1,3	98,7	10,8	37,6	51,7
dont Electricité électronique	100%	11,7	48,5	23,7	5,1	29,3	5,5	2,2	97,8	17,5	56,4	26,1
<b>SERVICES</b>	<b>100%</b>	<b>13,2</b>	<b>38,4</b>	<b>19,7</b>	<b>7,5</b>	<b>34,8</b>	<b>6,1</b>	<b>67,2</b>	<b>32,8</b>	<b>24,4</b>	<b>47,3</b>	<b>28,2</b>
dont <b>ECHANGES ET GESTION</b>	<b>100%</b>	<b>13,8</b>	<b>37,8</b>	<b>19,5</b>	<b>6,3</b>	<b>36,2</b>	<b>5,9</b>	<b>54,8</b>	<b>45,2</b>	<b>40,4</b>	<b>30,0</b>	<b>29,6</b>
dont Commerce, ventes	100%	13,0	35,1	16,5	6,4	38,1	7,4	55,3	44,7	34,7	31,7	33,6
dont Comptabilité gestion	100%	16,7	38,5	19,9	7,5	32,6	4,7	61,9	38,1	47,2	31,6	21,2
dont <b>COMMUNICATION ET INFORMATION</b>	<b>100%</b>	<b>12,8</b>	<b>32,9</b>	<b>18,1</b>	<b>6,7</b>	<b>42,2</b>	<b>5,4</b>	<b>80,8</b>	<b>19,2</b>	<b>37,2</b>	<b>34,0</b>	<b>28,8</b>
dont Secrétariat, bureautique	100%	12,9	32,3	19,0	6,4	42,9	5,5	93,2	6,8	27,3	41,8	30,9
dont <b>SERVICE AUX PERSONNES</b>	<b>100%</b>	<b>8,2</b>	<b>47,0</b>	<b>23,5</b>	<b>8,5</b>	<b>30,4</b>	<b>5,8</b>	<b>78,4</b>	<b>21,6</b>	<b>17,0</b>	<b>44,0</b>	<b>39,0</b>
dont Santé	100%	13,3	53,6	32,9	11,1	15,5	6,5	88,1	11,9	6,6	90,7	2,7
dont Accueil, hôtellerie, tourisme	100%	4,2	56,9	23,2	4,6	30,2	4,1	49,8	50,2	28,7	24,2	47,1

Les jeunes qui sont entrés dans la vie active au cours de ces deux dernières années s'y insèrent à peu près de la même façon que leurs prédécesseurs : **le domaine de la production absorbe une forte majorité de garçons tandis que les deux tiers des filles sont dans le domaine des services.**

Dans la plupart des secteurs, **le taux d'emploi est supérieur chez les garçons.** Seuls, la "santé" le "secrétariat, bureautique" et la "comptabilité, gestion" recrutent plutôt du personnel féminin.

**Les emplois précaires (CDD + Intérim) sont aussi présents dans le domaine de la production que dans celui des services où ils représentent à peu près la moitié des emplois non aidés.**

Taux d'emploi moyen 2007-2008 (%) selon ...

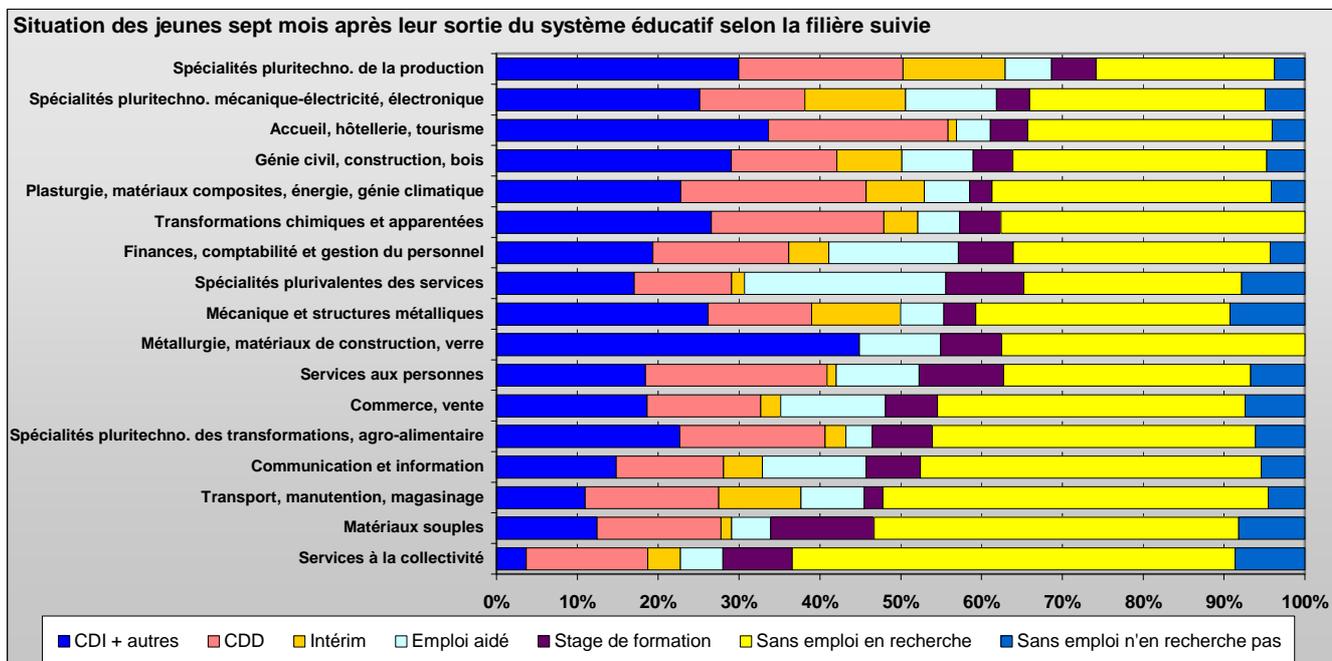
	Ensemble des sortants	SEXE		NIVEAU DE FORMATION		
		Filles	Garçons	Niveaux 3 et +	Niveau 4	Niveaux 5 et 5bis
<b>Total</b>	<b>53,7</b>	<b>49,8</b>	<b>57,3</b>	<b>70,6</b>	<b>59,5</b>	<b>37,1</b>
<b>PRODUCTION</b>	<b>57,4</b>	<b>40,6</b>	<b>59,9</b>	<b>79,1</b>	<b>63,4</b>	<b>42,4</b>
dont <b>TRANSFORMATIONS</b>	<b>53,3</b>	<b>37,8</b>	<b>57,3</b>	<b>84,3</b>	<b>61,6</b>	<b>44,7</b>
dont Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	46,6	31,6	58,1	--	--	42,3
dont Energie, Génie Climatique	56,9	--	56,9	--	72,2	41,9
dont <b>GENIE CIVIL, CONSTRUCTION,BOIS</b>	<b>59,0</b>	<b>--</b>	<b>59,1</b>	<b>91,7</b>	<b>60,8</b>	<b>41,7</b>
dont Mines et carrières, génie civil, topogr.	80,7	--	80,7	42,1	70,1	66,7
dont travail du bois et de l'ameublement	40,9	--	41,1	--	--	30,3
dont <b>MECANIQUE, ELECTRICITE,ELECTRONIQUE</b>	<b>59,2</b>	<b>--</b>	<b>59,5</b>	<b>74,7</b>	<b>65,4</b>	<b>45,9</b>
dont moteurs et mécanique auto	56,0	--	56,1	--	72,2	45,3
dont Electricité électronique	60,1	--	61,2	70,0	65,6	42,6
<b>SERVICES</b>	<b>51,6</b>	<b>50,7</b>	<b>53,3</b>	<b>66,5</b>	<b>57,7</b>	<b>33,2</b>
dont <b>ECHANGES ET GESTION</b>	<b>51,7</b>	<b>52,7</b>	<b>50,3</b>	<b>64,1</b>	<b>58,0</b>	<b>31,8</b>
dont Commerce, ventes	48,1	47,1	49,5	64,6	58,5	26,4
dont Comptabilité gestion	55,3	59,5	47,3	63,1	57,5	34,8
dont <b>COMMUNICATION ET INFORMATION</b>	<b>45,7</b>	<b>45,4</b>	<b>47,1</b>	<b>65,4</b>	<b>46,6</b>	<b>25,0</b>
dont Secrétariat, bureautique	45,3	45,1	--	65,6	48,0	24,0
dont <b>SERVICE AUX PERSONNES</b>	<b>55,2</b>	<b>52,4</b>	<b>64,2</b>	<b>74,2</b>	<b>65,1</b>	<b>40,0</b>
dont Santé	66,9	66,9	--	84,2	65,4	--
dont Accueil, hôtellerie, tourisme	61,1	55,4	66,8	77,6	76,8	46,1

Les cases marquées "--" ne sont pas renseignées en raison d'un effectif trop faible pour diffuser un taux d'emploi

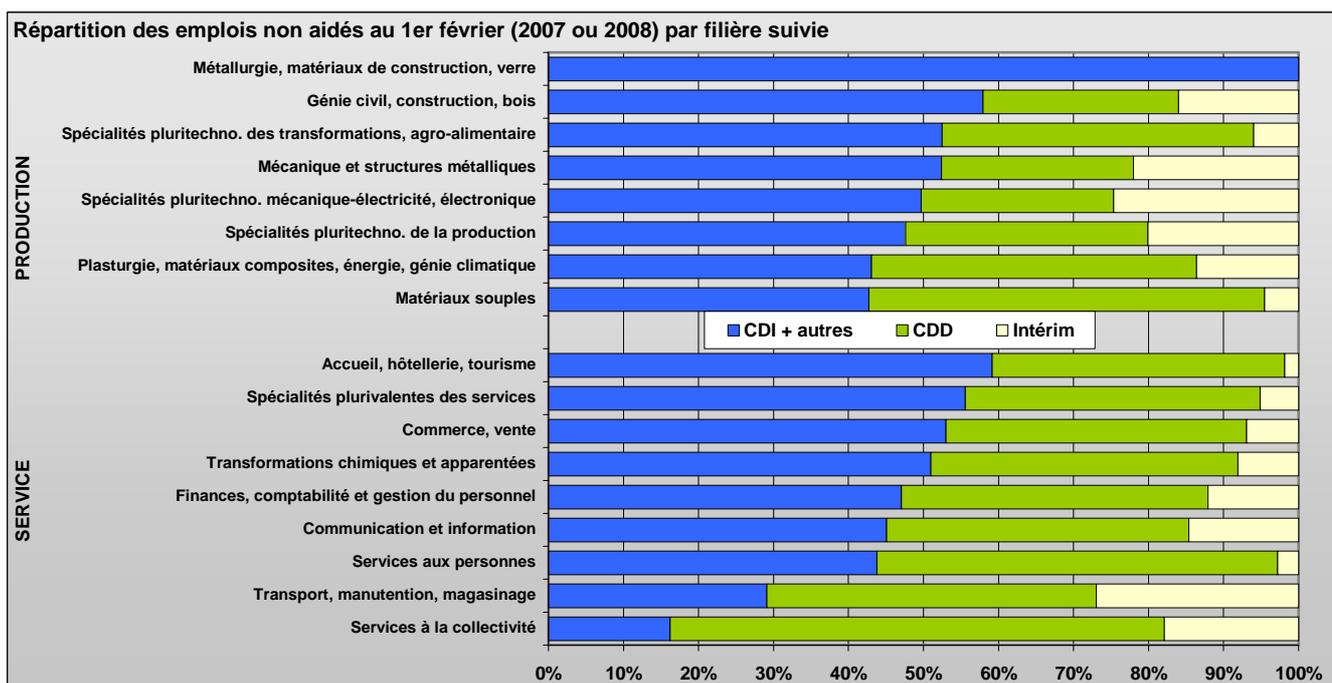
Les formations "**communication et information**" présentent un pourcentage élevé (42,2 %) de jeunes au chômage. Mais c'est dans le secteur du "**travail du bois et de l'ameublement**" que cette proportion est la plus forte (44,2 %). Ce chiffre peut s'expliquer par l'influence forte des niveaux V et V bis, très présents dans cette filière (les trois-quarts), dont la qualification est peut être jugée insuffisante. En revanche, c'est dans la filière "**Santé**" que l'on trouve la plus faible proportion de chômeurs.

Bien qu'en légère hausse (+ 0,7 point), le taux d'emploi chez les sortants de niveaux V et V bis est toujours plus faible que pour les autres niveaux de formation : le domaine "**mécanique, électricité, électronique**" est celui pour lequel le taux d'emploi est le plus important : 45,9 %.

**Le taux d'emploi moyen sur 2007-2008 varie de 28 % à 61,7 % selon les filières** suivies par les jeunes sortants. Les principaux bénéficiaires des emplois aidés sont les sortants de formations "Echanges et gestion", "Commerce, vente" et "Communication, information". Les stages de formation concernent davantage les jeunes sortants de "Habillage, matériaux souples".



**Parmi les emplois non aidés**, les contrats de travail diffèrent de moins en moins selon que les jeunes sortent de formations du domaine de la production ou des services. Cependant, globalement, le recours aux CDD et à l'intérim est plus fréquent dans le domaine des services tandis que dans le domaine de la production, la proportion de CDD est légèrement supérieure aux autres types de contrat.



# L'insertion des apprentis dans la vie active en 2008

Note d'information

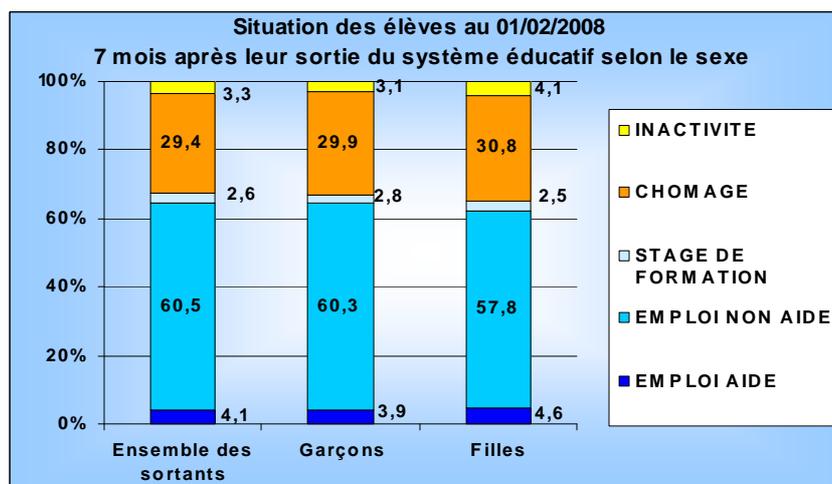
n° 09-01

septembre 2009

Selon les résultats de l'enquête au 1<sup>er</sup> février 2008, l'insertion dans la vie active par l'apprentissage (IPA), est plutôt satisfaisante. En effet, sept mois après la fin de leur formation, on constate que plus de six apprentis sur dix (64,6 %) ont décroché un emploi. Pour plus d'un tiers d'entre eux (38,4 %), il s'agit d'un emploi en CDI tandis que 14 % ont signé un contrat à durée déterminée. Il est à noter que la moitié de ces contrats sont d'une durée inférieure à 6 mois. Ceux qui bénéficient d'un emploi aidé ne sont que 4 %, et les trois-quarts d'entre eux détiennent un contrat de professionnalisation. Cependant, leur apprentissage terminé, 29 % d'entre-eux sont toujours à la recherche d'un emploi sept mois plus tard, et 3 % se déclarent sans emploi mais n'en recherchent pas.

## Peu de différences selon le sexe ...

La situation des apprentis varie peu selon le sexe. Le pourcentage de filles en emploi est légèrement plus faible que celui des garçons et la part des CDD est plus importante chez les filles. Cependant, elles sont plus nombreuses à obtenir des CDD d'une durée de 6 mois et plus. Le temps de travail diffère davantage selon le sexe : 92 % des garçons qui ont un emploi travaillent à temps plein, les autres occupant des temps partiels supérieurs à un mi-temps. Les filles en emploi ne sont que 80 % à temps plein et seulement 5 % travaillent à temps partiel inférieur à un mi-temps. Les filles sont également un peu plus nombreuses à être touchées par le chômage ou en situation d'inactivité. Dans ce dernier cas, la principale raison invoquée est l'attente d'une formation pour les garçons alors qu'il s'agit souvent d'un événement familial pour les filles (mariage, naissance).



## Qu'appelle-t-on sortant ?

Sont considérés comme sortants vers la vie active, **les jeunes ayant quitté un centre de formation d'apprentis (CFA) ou une section d'apprentissage**, en cours ou en fin d'année, avec ou sans diplôme.



## ... mais le niveau de formation est discriminant

Le niveau de formation est un facteur déterminant de l'insertion des apprentis dans la vie active. En effet, lorsqu'ils ont une formation de niveau III et plus, ils sont plus de 82 % à avoir un emploi. Issus des niveaux V et V bis, ils ne sont que 55 % dans ce cas. Ces derniers comptent également la plus grande proportion de chômeurs (37,4 %), proportion qui est de 22,9 % pour les sortants de niveau IV et 14,5 % pour les niveaux supérieurs.

## Le mode d'insertion varie avec le niveau de qualification

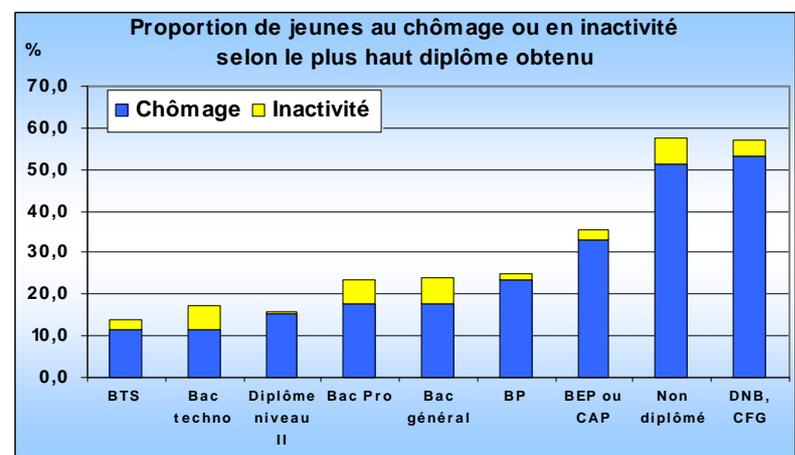
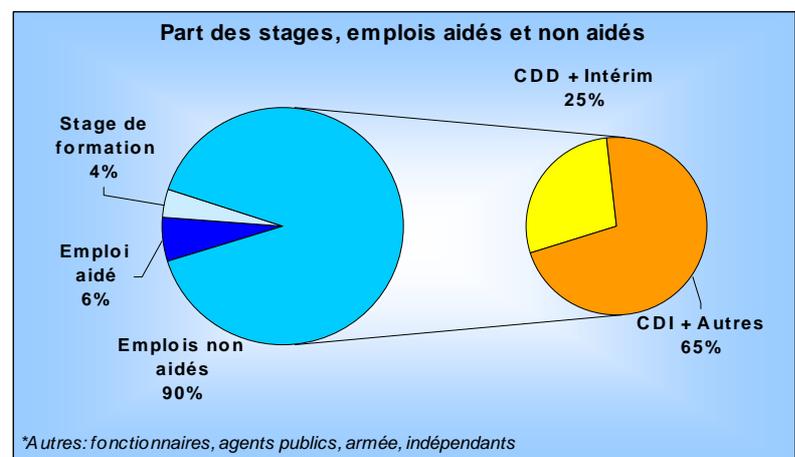
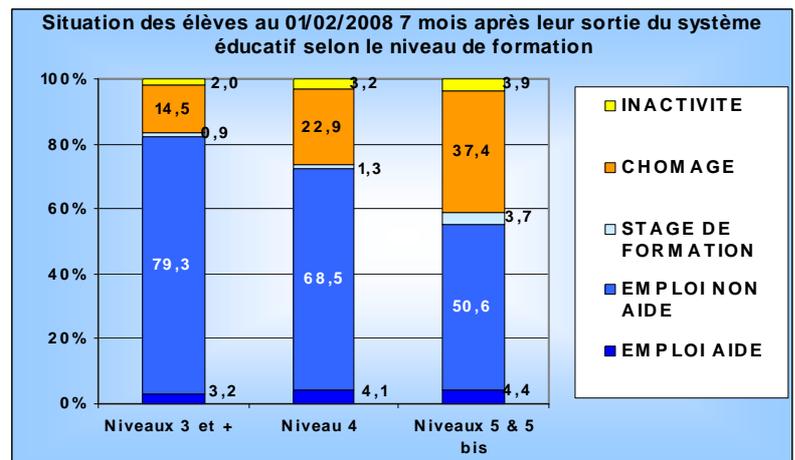
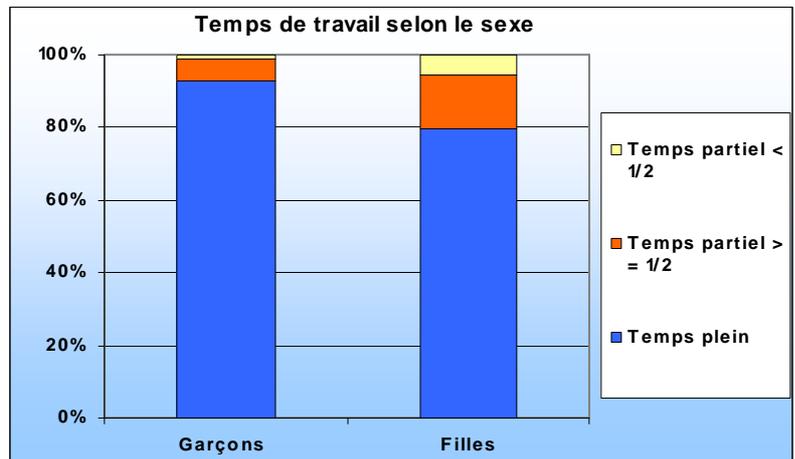
Selon le niveau de formation, les apprentis ne s'insèrent pas de la même façon dans la vie active. Ainsi, ces niveaux V et V bis bénéficient davantage des mesures de l'emploi aidé. De plus, un niveau de qualification élevé donne plus de chances d'accéder à un emploi stable : les sortants de niveau III et plus bénéficient d'un CDI pour 59 % d'entre eux alors que cette proportion n'est que de 29 % pour les sortants des niveaux V.

Les emplois précaires (CDD + Intérim) restent tout de même fréquents et représentent une part non négligeable des emplois non aidés :

- 22,8 % de l'emploi non aidé pour les sortants de niveau III et plus
- 27 % de l'emploi non aidé pour les sortants de niveau IV
- 32,3 % de l'emploi non aidé pour les sortants de niveau V et V bis

## Le diplôme : passeport pour l'insertion

D'une manière générale, un niveau de diplôme élevé augmente les chances d'obtenir un emploi. Parmi ces apprentis, les titulaires d'un BTS sont plus de 85 % à avoir trouvé du travail. L'insertion est également plutôt facile pour les détenteurs d'un bac technologique ou d'un diplôme de niveau II (licence, maîtrise). La proportion de ceux qui ont un emploi diminue en même temps que baisse le niveau de diplôme, et n'est plus que de 37,9 % pour ceux qui détiennent seulement le DNB, et 36,9 % pour ceux qui n'ont aucun diplôme. De fait, ces derniers sont également les plus durement touchés par le chômage.



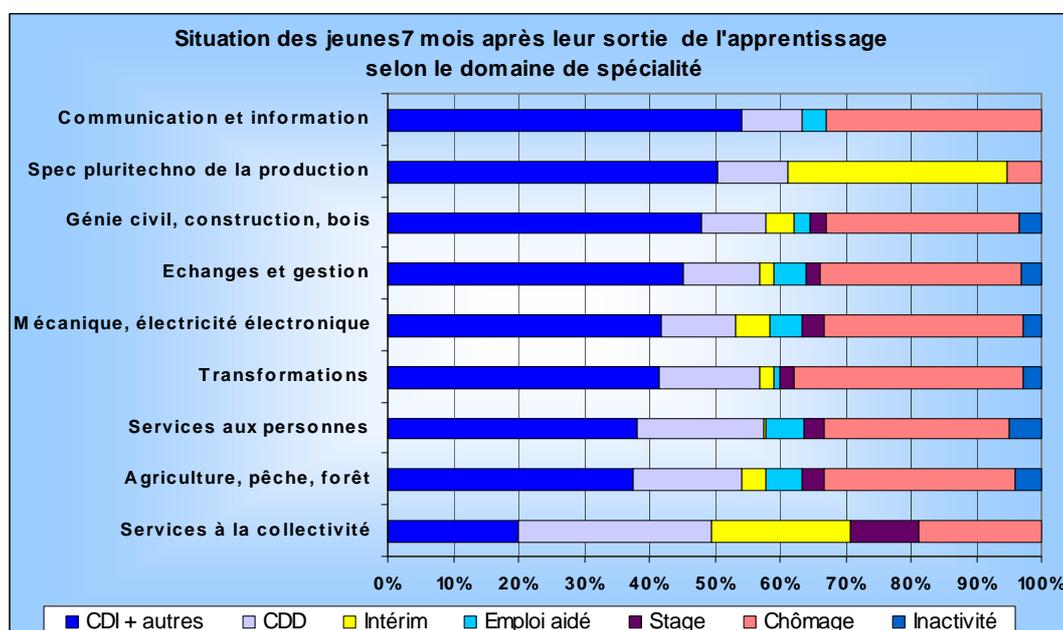
## L'insertion selon les spécialités de formation

Afin de présenter des résultats les plus fiables possible, seules ont été retenues dans les tableaux suivants, les formations qui regroupent les effectifs de sortants les plus importants.

Globalement, on observe que le domaine de la production est presque essentiellement masculin, tandis que le domaine des services emploie à peu près deux tiers de filles pour un tiers de garçons. Mais les formations "Energie, génie climatique" tout comme celles du "Bâtiment, construction et couverture" sont exclusivement masculines. En revanche, les formations les plus féminisées sont celles de la santé.

### Répartition (%) des sortants selon ...

	Ensemble des sortants	SITUATION						SEXE		NIVEAU DE FORMATION		
		Emploi aidé	Emploi non aidé		Stage de formation	Chômage	Inactivité	Filles	Garçons	Niveaux 3 et +	Niveau 4	Niveaux 5 et 5bis
			Total	Dont CDD intérim								
<b>TOTAL</b>	100%	4,1	59,5	17,1	2,7	30,3	3,4	29,7	70,3	18,2	18,6	63,3
<b>PRODUCTION</b>	100%	3,3	60,1	17,0	2,8	30,7	3,1	5,7	94,3	8,4	13,1	78,5
dont <b>TRANSFORMATIONS</b>	100%	1,0	59,0	17,4	2,0	35,0	2,9	12,0	88,0	4,9	10,2	84,9
dont Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	100%	0,7	55,9	19,0	2,6	37,5	3,2	13,6	86,4	2,5	5,7	91,8
dont Energie, Génie Climatique	100%	2,1	69,0	11,0	0,0	28,8	0,0	0,0	100,0	14,2	27,5	58,4
dont <b>GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS</b>	100%	2,4	62,3	14,2	2,4	29,6	3,3	1,9	98,1	9,6	7,1	83,3
dont Bâtiment : construction & couverture	100%	1,4	68,6	22,5	1,4	25,9	2,8	0,0	100,0	4,9	9,2	85,9
dont Bâtiment : finitions	100%	2,2	50,3	9,6	4,4	37,6	5,5	2,4	97,6	0,0	5,4	94,6
dont <b>MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE</b>	100%	4,8	58,4	16,6	3,6	30,4	2,8	1,6	98,4	8,6	14,0	77,4
dont moteurs et mécanique auto	100%	3,9	59,2	14,0	4,3	30,8	1,8	1,8	98,2	4,1	13,0	82,9
dont Electricité électronique	100%	3,8	52,0	20,3	3,3	36,6	4,3	0,8	99,2	4,9	10,3	84,7
<b>SERVICES</b>	100%	5,3	58,7	17,2	2,5	29,6	3,8	63,3	36,7	31,6	26,2	42,2
dont <b>ECHANGES ET GESTION</b>	100%	4,8	59,2	14,0	2,1	30,8	3,0	54,9	45,1	46,1	10,8	43,1
dont Transport, manutention, magasinage	100%	4,2	71,3	21,4	0,0	20,3	4,2	7,6	92,4	12,7	23,6	63,7
dont Commerce, ventes	100%	6,2	47,5	12,9	3,4	39,3	3,6	61,0	39,0	34,4	11,6	54,0
dont <b>COMMUNICATION ET INFORMATION</b>	100%	3,5	63,5	9,4	0,0	33,0	0,0	36,6	63,4	53,4	12,1	34,4
dont Informatique, traitement de l'information	100%	0,0	87,5	11,8	0,0	12,5	0,0	28,6	71,4	100,0	0,0	0,0
dont <b>SERVICE AUX PERSONNES</b>	100%	5,9	57,8	19,6	2,9	28,6	4,8	75,0	25,0	13,9	42,5	43,6
dont Santé	100%	2,5	83,6	26,5	0,0	12,1	1,8	86,4	13,6	31,2	66,5	2,3
dont Accueil, hôtellerie, tourisme	100%	6,6	46,0	17,6	6,7	32,4	8,3	55,8	44,2	7,0	15,5	77,5



Les apprentis bénéficiant des mesures de l'emploi aidé sont peu nombreux quelle que soit la filière, alors que des emplois précaires (CDD + Intérim) représentent environ 28 % des emplois non aidés.

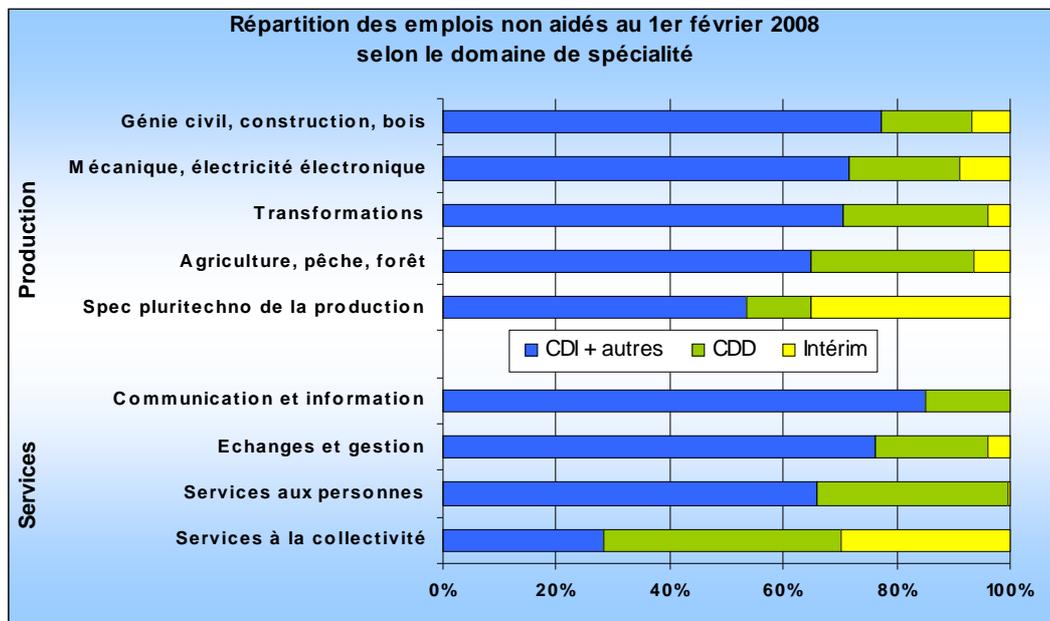
Les formations "finitions du bâtiment" et "agro-alimentaire, alimentation, cuisine" présentent une part élevée de chômeurs, au-delà de 37 %. Ceci pourrait s'expliquer par une forte proportion des niveaux V et V bis, majoritaires dans ces filières. Cependant, le taux de chômage le plus élevé s'observe dans les formations "commerce, ventes" (39,3 %) où les apprentis de niveau III et plus représentent pourtant un tiers des sortants.

Taux d'emploi 2008 (%) selon ...

	Ensemble des sortants	SEXE		NIVEAU DE FORMATION		
		Filles	Garçons	Niveaux 3 et -	Niveau 4	Niveaux 5 et 5bis
<b>Total</b>	<b>63,6</b>	<b>62,6</b>	<b>64,6</b>	<b>82,5</b>	<b>72,7</b>	<b>55,5</b>
<b>PRODUCTION</b>	<b>63,4</b>	<b>49,6</b>	<b>64,7</b>	<b>91,6</b>	<b>78,2</b>	<b>57,7</b>
dont <b>TRANSFORMATIONS</b>	<b>60,1</b>	<b>48,3</b>	<b>62,4</b>	<b>89,6</b>	<b>73,1</b>	<b>56,3</b>
dont Agro-alimentaire, alimentation, cuisine	56,7	46,6	59,3	-	-	53,7
dont Energie, Génie Climatique	71,2	-	71,2	-	60,9	70,9
dont <b>GENIE CIVIL, CONSTRUCTION, BOIS</b>	<b>64,7</b>	-	<b>65,5</b>	<b>95,2</b>	<b>86,6</b>	<b>59,5</b>
dont Bâtiment : construction & couverture	70,0	-	70,4	-	-	67,3
dont Bâtiment : finitions	52,5	-	54,5	-	-	51,7
dont <b>MECANIQUE, ELECTRICITE, ELECTRONIQUE</b>	<b>63,2</b>	-	<b>63,5</b>	<b>89,3</b>	<b>85,9</b>	<b>56,0</b>
dont moteurs et mécanique auto	63,1	-	63,3	-	90,5	56,3
dont Electricité électronique	55,8	-	56,8	-	-	51,4
<b>SERVICES</b>	<b>64,0</b>	<b>64,1</b>	<b>64,2</b>	<b>78,4</b>	<b>69,1</b>	<b>49,7</b>
dont <b>ECHANGES ET GESTION</b>	<b>64,0</b>	<b>60,9</b>	<b>68,4</b>	<b>77,4</b>	<b>53,8</b>	<b>52,3</b>
dont Transport, manutention, magasinage	75,5	-	77,7	-	-	81,3
dont Commerce, ventes	53,7	50,2	58,9	68,2	55,0	44,8
dont <b>COMMUNICATION ET INFORMATION</b>	<b>67,0</b>	-	<b>61,6</b>	-	-	-
dont Informatique, traitement de l'information	87,5	-	-	-	-	-
dont <b>SERVICE AUX PERSONNES</b>	<b>63,7</b>	<b>65,7</b>	<b>57,2</b>	<b>80,7</b>	<b>72,0</b>	<b>48,5</b>
dont Santé	86,1	86,4	-	95,9	83,8	-
dont Accueil, hôtellerie, tourisme	52,6	51,3	54,3	-	40,1	54,0

Les cases marquées "- -" ne sont pas renseignées en raison d'un effectif trop faible pour diffuser un taux d'emploi.

Le taux d'emploi des apprentis est plutôt satisfaisant : parmi les filières dont les effectifs sont suffisamment représentatifs, il varie de 52,5 % à 87,5 %. Les principaux bénéficiaires des emplois aidés sont les sortants des formations "Commerce, ventes" et "Accueil, hôtellerie, tourisme". Ces derniers sont aussi majoritairement concernés par les stages de formations tout comme les apprentis des formations "finitions du bâtiment" et "moteurs et mécanique auto".



Parmi les emplois non aidés les types de contrats se répartissent globalement dans les mêmes proportions, que ce soit dans le domaine de la production ou des services. Les CDI sont toujours majoritaires, exception faite des services à la collectivité. Le recours aux CDD est moins fréquent dans les spécialités pluri-technologiques de la production tandis que l'intérim est inexistant dans les filières de la "communication et information" et dans les "services aux personnes".

**Rectorat de l'Académie de Montpellier**  
 31 rue de l'Université - CS 39004  
 34064 Montpellier Cedex 2  
 DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DES MOYENS ET DES ENSEIGNEMENTS  
 DIVISION DE LA PROSPECTIVE, DES ETUDES ET DES STATISTIQUES  
 ☎ 04.67.91.48.65  
 📠 04.67.91.50.56  
 ✉ ce.recipes@ac-montpellier.fr  
 Nous sommes sur le Web !  
 Retrouvez toutes nos publications sur le site Internet de l'académie, à l'adresse :  
<http://www.ac-montpellier.fr/academie-en-chiffres/>

Directeur de la Publication : Christian PHILIP  
 Rédacteur en Chef : Gérald CARANDANTE  
 Rédactrice : Christine BENESE  
 Mise en forme : Philippe BARASCUT  
**Rectorat de l'Académie de Montpellier**  
 DIVISION DE LA PROSPECTIVE, DES ETUDES ET DES STATISTIQUES  
 ☎ 04.67.91.48.65

Toute reproduction de ce document doit faire mention de la source.

### Qu'est ce qu'un chômeur ?

Est considéré comme chômeur, une personne sans emploi et qui déclare en chercher un.

### Qu'est ce qu'un inactif ?

C'est une personne sans emploi et qui n'en cherche pas.

### Qu'est ce qu'un emploi aidé ?

L'emploi aidé est défini par les **contrats aidés du Plan de Cohésion Sociale** :

- Contrats initiative emploi (CIE)
- Contrats insertion dans la vie sociale (CIVIS)
- Contrats jeune en entreprise
- Contrats insertion-revenu minimum d'activité (CI-RMA)
- Contrats d'accompagnement dans l'emploi (CAE)
- Contrats d'avenir

Ainsi que :

- Contrats de professionnalisation

### Qu'est ce qu'un emploi non aidé ?

L'emploi non aidé regroupe les **emplois salariés des secteurs public ou privé ainsi que les indépendants** :

- Contrats à durée déterminée (CDD)
- Contrats à durée indéterminée (CDI) (hors fonctionnaires, engagés dans l'armée, personnes à leur compte)
- Emplois en intérim
- Emplois militaires (engagés)
- Personnes installées à leur compte

### Champ de l'enquête et méthode

L'enquête sur l'insertion dans la vie active par l'apprentissage (IPA) relève du dispositif d'observation de l'insertion professionnelle des jeunes mis en place par la Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Education Nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Cette enquête par voie postale a lieu en février de l'année suivant la sortie de l'apprentissage. Elle est directement effectuée auprès des apprentis par le chef d'établissement ou de CFA où se trouvaient ceux-ci.

Sont concernés les apprentis ayant quitté l'apprentissage au cours ou à la fin de l'année N-1. Les apprentis sont âgés de 16 ans au moins (ou 15 ans si dérogation) et préparent un diplôme de l'enseignement professionnel ou technologique (ou un titre homologué) dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise – sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage – et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis (CFA) ou d'une section d'apprentissage en lycée.

Les CFA relevant du ministère de l'Agriculture et de la Pêche sont également concernés par cette enquête, au même titre que ceux qui dépendent du ministère de la Santé.

L'enquête renseigne sur la situation professionnelle au 1<sup>er</sup> février, des apprentis ayant achevé sept mois auparavant leur formation par l'apprentissage. Elle ne s'intéresse pas aux poursuites d'études ou d'apprentissage.



Académie  
de  
Nancy-Metz

# Lycéens et apprentis en Lorraine

## De la formation au marché du travail

La politique européenne fait de l'élévation des niveaux de formation un enjeu majeur. En France, cette politique se traduit par trois objectifs : l'accès à une qualification minimale (le CAP comme diplôme minimum), le niveau baccalauréat pour 80 % d'une classe d'âge et la sortie au niveau de la licence pour un jeune sur deux.

Dans ce contexte, la Région Lorraine a signé en 2005 un protocole d'accord sur la modernisation et le développement de l'apprentissage. Le nombre de jeunes formés a ainsi augmenté de 22 % en trois ans. Par ailleurs, sous l'effet du développement des filières accessibles par l'apprentissage (Loi Séguin de 1987), la part des niveaux IV et plus est passée en Lorraine, comme en France, de moins de 10 % des formés en 1991 à plus de 40 % en 2007.

Côté Éducation Nationale, la rénovation de la voie professionnelle engagée au début des années 2000 répond elle aussi à ces objectifs en conduisant le plus grand nombre de jeunes au niveau du baccalauréat, mais aussi en facilitant la poursuite d'étude vers les niveaux supérieurs. C'est toute la notion de parcours de formation qui est mise en évidence. De nombreux exemples illustrent cette politique volontariste comme la généralisation des Baccalauréats Professionnels en trois ans à partir de la rentrée 2009 et le développement des Licences Professionnelles, qui sont notamment, pour les titulaires d'un BTS, le moyen d'accéder à une qualification de niveau Bac + 3.

Entre voie scolaire et apprentissage, le choix peut être difficile. Chacune de ces filières répond à une logique de formation spécifique et porte des représentations et des enjeux particuliers, aussi bien pour le jeune et sa famille que pour le corps enseignant. La voie scolaire est plutôt associée à l'idée d'un parcours de formation initiale sans encombre, qui permet l'accès à un éventail large de formations courtes ou longues. L'apprentissage, lui, est perçu comme une filière courte, dont on sort avec un métier « clef en mains », mais il reste trop souvent associé à l'image de l'échec scolaire. Ces représentations caricaturales ne reflètent pas une réalité qui est plus complexe.

Au-delà des représentations, des différences de structure existent également. L'apprentissage est un univers majoritairement masculin alors que la voie scolaire se caractérise par une relative mixité. Par ailleurs, certains diplômes ne se préparent que dans l'une ou l'autre de ces voies : pour exemple, le Brevet Professionnel est spécifique à l'apprentissage alors que le Baccalauréat Technologique ne concerne que les lycéens.

A travers les résultats de deux enquêtes parallèles menées en Lorraine, ce dossier présente les principales caractéristiques de la situation de ces jeunes quand ils abordent la vie active.



Les enquêtes IVA (Insertion Vie Active) et IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) mesurent les conditions générales de l'entrée dans la vie active 7 mois après la sortie de formation. La première concerne les lycéens issus de la voie professionnelle et technologique et la seconde les sortants d'apprentissage. La mise en regard de ces deux populations a rendu nécessaire une délimitation du champ d'enquête aux jeunes sortis des années terminales des niveaux V à III en juin 2007 : 4 940 jeunes apprentis et 8 990 jeunes lycéens.

L'apprentissage est plutôt masculin : 68 % des sortants de CFA sont des garçons contre 51 % des sortants de lycée. Il est par ailleurs fortement marqué par une sortie au niveau V, particulièrement chez les garçons : 61 % sont concernés contre 42 % pour les filles. A l'inverse, 21 % des filles sont sorties d'un niveau III contre 11 % des garçons. Les apprenties présentent un profil qui se rapproche de celui des lycéen(ne)s.

A la sortie du lycée, 18 % des jeunes ont suivi une formation dans le domaine du *Transport, de la finance et de la comptabilité*<sup>(1)</sup>, 14 % dans le *Commerce et la vente* et 11 % dans la *Communication et l'information*<sup>(2)</sup>. A la sortie de l'apprentissage, 13 % des jeunes proviennent du domaine du *Commerce et de la vente*, autant du *Bâtiment* et 12 % de l'*Agroalimentaire*.

Quelle que soit la voie d'enseignement, les spécialités de formation sont particulièrement sexuées et il existe une forte concentration des filles dans un nombre limité de filières. Globalement, les filles ne représentent que 7 % des formés dans le domaine de la *Production* par l'apprentissage et 14 % par la voie scolaire, alors qu'elles sont respectivement 73 et 71 % dans le domaine des *Services*.

À l'issue de l'apprentissage comme de la voie scolaire, 4 domaines de formation sur 21 concentrent les trois-quarts des jeunes filles. En tête de liste des formations préparées par les apprenties, 30 % sont originaires du domaine du *Commerce et de la vente* et 18 % du domaine de la *Coiffure et de l'esthétique* au sein desquels les jeunes filles représentent respectivement 74 et 95 % des sortants. Chez les lycéennes, 21 % ont suivi une formation dans le domaine du *Transport, la finance et la comptabilité* et 20 %, à part égale, dans les domaines du *Commerce et de la vente* et de la *Communication et de l'information*. Respectivement 56, 69 et 90 % des sortants étaient des jeunes filles.

## >>> Tableau n° 1 >>>

Répartition des sortants selon le niveau de formation et le genre

	Apprentis			Lycéens		
	%	Part des hommes	Part des femmes	%	Part des hommes	Part des femmes
Niveau III, dont :	14	11	21	22	20	24
<i>BTS</i>	12	11	16	22	20	23
Niveau IV, dont :	31	28	37	42	45	40
<i>Bac Pro</i>	14	17	7	30	32	27
<i>BP</i>	15	10	27	-	-	-
<i>Bac Techno</i>	-	-	-	12	11	12
Niveau V, dont :	55	61	42	36	35	36
<i>CAP</i>	44	50	33	12	10	13
Ensemble	100	100	100	100	100	100
Effectif	4 940	3 359	1 581	8 990	4 585	4 405

Source : Enquêtes IVA et IPA, février 2008

## >>> Tableau n° 2 >>>

Répartition des effectifs par domaine de formation et par genre

(Valeurs exprimées en pourcentages)

	Apprentis			Lycéens			
	Répartition domaines	Part des filles dans la filière	Part des filles dans l'ensemble	Répartition domaines	Part des filles dans la filière	Part des filles dans l'ensemble	
Production	Agroalimentaire	12	20	8	3	56	3
	Bâtiment	13	1		2	13	1
	Bois, ameublement	4	1		2	2	
	Chimie, plasturgie, papier, carton, énergie	4	6	1	4	14	1
	Electricité, électronique	4			8	2	
	Forêts, aménagements paysagers	5	5	1			
	Matériaux souples		50		1	95	2
	Mécanique générale	4	4	1	8	5	1
	Mines, carrières, génie civil	2	6		2	16	1
	Moteurs, mécanique automobile	5			3	6	
	Productions végétales, animales et cultures	3	23	2			
	Structures métalliques	5	1		2	3	
	Technologies industrielles et de commande	2	3		3	5	
<b>Total Production</b>	<b>62</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>39</b>	<b>14</b>	<b>11</b>	
Services	Accueil, hôtellerie, tourisme	3	53	5	5	43	4
	Coiffure, esthétique	6	95	18	3	92	6
	Commerce, vente	13	74	30	14	69	20
	Communication, information	1	81	3	11	90	20
	Santé	5	85	13	2	90	4
	Services à la collectivité	1	29	1	2	70	3
	Transport, finances, comptabilité	7	50	11	18	56	21
	Travail sanitaire et social, animation	2	92	6	6	98	12
	<b>Total Services</b>	<b>38</b>	<b>73</b>	<b>87</b>	<b>61</b>	<b>71</b>	<b>89</b>
	<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>32</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>49</b>	<b>100</b>

Source : Enquêtes IVA et IPA, février 2008

- (1) Pour les sortants de lycée, la dominante est celle des formations en comptabilité au niveau IV ; à l'issue de l'apprentissage, il s'agit plutôt de jeunes formés au niveau III en banque-finances.
- (2) Dont la composante principale est le secrétariat.

Les enquêtes IVA et IPA appréhendent la situation des jeunes face au marché du travail selon quatre grandes catégories : emploi (aidé\* et non aidé), stage, chômage et inactivité. D'autres questions permettent de mieux connaître la nature des emplois occupés : contrat de travail, type d'entreprise, secteur d'activité, classification professionnelle, rémunération, etc.

**L'apprentissage joue un rôle protecteur face au chômage :** 2 apprentis sur 3 occupent un emploi non aidé en février 2008, contre 1 sur 2 issus d'un lycée technologique ou professionnel.

**L'apprentissage n'atténue pas les écarts entre garçons et filles :** 57 % des apprenties et 44 % des lycéennes occupent un emploi non aidé contre respectivement 68 et 59 % de leurs homologues masculins.

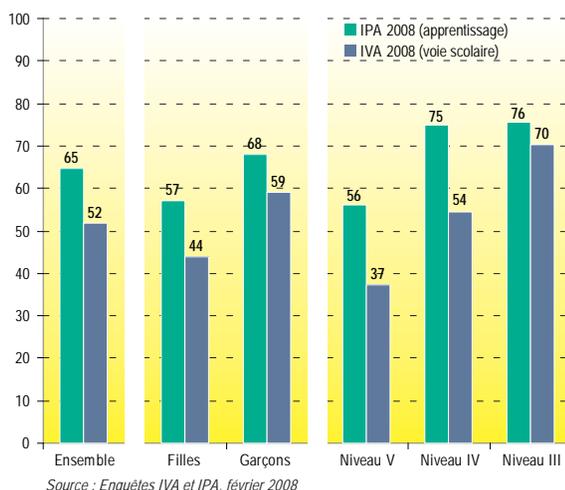
Quelle que soit la voie suivie, **la part des jeunes en emploi non aidé s'élève avec le niveau de formation.** Ce lien se manifeste toutefois différemment à la sortie de l'apprentissage, au sein duquel le niveau IV constitue une ligne de rupture : à partir de celle-ci, 3 apprentis sur 4 sont en emploi non aidé contre un peu plus d'1 sur 2 au niveau V.

**L'accès à l'emploi se fait de manière différenciée selon le grand domaine de la formation.** Les sortants du domaine de la *Production* accèdent davantage à l'emploi que leurs homologues issus des *Services*. Cet écart s'observe pour chaque niveau de sortie, avec des différences plus faibles au niveau III où les situations sont plus proches. L'apprentissage garde son rôle protecteur dans chacun de ces domaines de formation : 67 % des apprentis formés en *Production* et 61 % de leurs homologues des *Services* sont en situation d'emploi non aidé 7 mois après la sortie contre respectivement 57 et 48 % des sortants de lycée.

\*Un contrat aidé est un contrat de travail dérogatoire au droit commun, pour lequel l'employeur bénéficie d'aides (subventions à l'embauche, exonérations de certaines cotisations sociales, aides à la formation).

## >>>Graphique n° 1 >>>

Emploi non aidé selon le sexe et le niveau de sortie (en %) - Situation au 1er février 2008



## >>>Tableau n° 3 >>>

Situation des sortants selon le niveau et le domaine de formation

en %		Apprentissage		Voie scolaire	
		Emploi non aidé	Chômage	Emploi non aidé	Chômage
III	Production	77	9	74	14
	Services	74	13	69	20
IV	Production	80	11	66	20
	Services	69	17	47	33
V	Production	60	31	41	42
	Services	46	40	34	47
Ensemble	Production	67	23	57	28
	Services	61	25	48	34

Source : Enquêtes IVA et IPA, février 2008

## LES CONDITIONS D'EMPLOI

**Les sortants d'apprentissage bénéficient plus souvent d'emplois à durée indéterminée** que les sortants de la voie scolaire (63 % contre 42 %), cet écart existant à tous les niveaux de sortie.

**Le poids de l'intérim est important,** particulièrement pour les sortants du domaine de la production et au sein de la population lycéenne (32 % des emplois contre 17 % chez les apprentis). Les domaines étant fortement sexués, les écarts s'observent également entre garçons et filles.

**Le temps partiel concerne avant tout les filles** (20 % de leurs emplois quand elles sont apprenties contre 3 % chez les garçons ; respectivement 34 et 8 % pour les sortants de la voie scolaire). La part du temps partiel

diminue avec l'élévation du niveau de sortie, après l'apprentissage comme après le lycée.

**Le salaire médian des sortants d'apprentissage est de 1200 € ; il s'établit à 1250 € pour les sortants de la voie scolaire.**

Dans le détail, il existe des écarts notables, par exemple chez les apprentis, entre le niveau III (1340 €) et les autres (1200 €) ; de même, dans la *Production* où le poids de l'intérim oriente les salaires à la hausse, les rémunérations sont plus élevées que dans les *Services*. On retrouve un écart de l'ordre de 100 € entre les rémunérations des garçons et celles des filles.

**Plus de la moitié des sortants d'apprentissage occupe un emploi d'ouvrier,** conformément au niveau de diplôme des apprentis (majoritairement de niveau V).

Les garçons, principalement formés dans la *Production*, sont nombreux à occuper des emplois d'ouvriers alors que les filles, formées avant tout dans les *Services*, occupent un poste d'employé.

Il faut parvenir au niveau III pour voir la part des techniciens et qualifications supérieures occuper une place significative (plus de 20 % des emplois). A ce niveau, les profils de qualification des apprentis et des sortants de la voie scolaire sont proches, montrant **qu'au-delà du baccalauréat, l'apprentissage marque une ligne de césure importante à partir de laquelle la nature du contrat de travail et les rémunérations sont plus favorables.**

>>>Tableau n° 4 >>>

Informations sur les emplois occupés : contrats de travail, salaires, qualifications, ...

Niveau	Apprentissage			Voie scolaire				Apprentissage			Voie scolaire			
	% Emploi à durée indé.	% Intérim	Salaire médian (€)	% Emploi à temps partiel	% Emploi à durée indé.	% Intérim	Salaire médian (€)	% Emploi à temps partiel	% Ouvrier	% Employé	% Technic. et +	% Ouvrier	% Employé	% Technic. et +
III	71	9	1 340	3	47	18	1 265	12	18	59	22	11	63	22
IV	63	12	1 200	7	39	28	1 250	18	49	47	4	36	55	4
V	60	15	1 200	9	39	22	1 200	20	69	30	1	38	55	1
Production	60	17	1 260	3	38	32	1 300	5	74	20	6	48	31	15
Services	69	5	1 200	15	44	16	1 200	26	13	83	4	11	78	5
Garçons	63	16	1 270	3	42	30	1 300	8	68	25	6	43	39	12
Filles	67	6	1 150	20	43	15	1 170	34	12	85	3	8	83	4
<b>Total</b>	<b>63</b>	<b>13</b>	<b>1 200</b>	<b>8</b>	<b>42</b>	<b>23</b>	<b>1 250</b>	<b>17</b>	<b>52</b>	<b>42</b>	<b>5</b>	<b>26</b>	<b>59</b>	<b>9</b>

Source : Enquêtes IVA et IPA, février 2008

## LA RELATION FORMATION - EMPLOI

A l'exception de quelques diplômés pour lesquels les métiers visés sont en nombre restreint et pour lesquels on peut parler d'une « adéquation », **bon nombre de formations permettent d'exercer un éventail large de métiers.**

Pour certains domaines, la relation formation - emploi est relativement fine. Par exemple, plus des 3/4 des jeunes en emploi formés dans le domaine de l'*Hôtellerie Restauration* ont trouvé du travail dans l'hôtellerie-restauration. Ce constat est également valable pour les jeunes sortant d'une formation du *BTP* ou de *Coiffure - Esthétique*.

La voie d'enseignement renforce parfois cette relation. Pour exemple, dans le domaine de la *Santé*, 6 sortants sur 10 exercent dans le secteur correspondant. Mais c'est à l'issue de l'apprentissage que cette relation est la plus forte, du fait de la bonne correspondance entre le Brevet Professionnel de Préparateur en pharmacie et les emplois occupés (9 jeunes sur 10 sont concernés).

D'autres formations, dont les compétences acquises sont plus transversales, permettent d'occuper des emplois dans un grand nombre de domaines, comme celles qui concernent la *Gestion*, la *comptabilité* ou le *secrétariat*.

A l'issue de ces formations, aucun secteur d'activité ne prédomine : une formation en *Comptabilité* peut déboucher sur des emplois dans le commerce, la banque mais aussi dans l'industrie, les transports, l'agroalimentaire, etc.

*Pour simplifier la lecture des données, nous avons additionné l'ensemble des emplois des sortants (apprentissage et voie scolaire) et nous n'avons reporté dans le tableau que les pourcentages dont la valeur est supérieure ou égale à 5 %. Par conséquent, le total des valeurs en ligne est inférieur à 100 %.*

>>>Tableau n° 5 >>>

Secteurs d'activité des emplois occupés selon le domaine de formation

Ensemble des emplois non aidés, en % (apprentissage et voie scolaire)	Branches des emplois occupés par les sortants														
	Agriculture	Hôtellerie - restauration	Administrat. ou collectivité territoriale	Santé	Services aux particuliers	Services aux entreprises	Banque, assurance	Bâtiment du gros oeuvre, travaux publics	Bâtiment du second oeuvre	Industrie mécanique, électricité, métallurgie	Agroalimentaire	Autres industries	Transports	Immobilier, commerce	Réparation automobile
Accueil, hôtellerie, tourisme		77													
Agroalimentaire		33													
Bois, ameublement							19	45	8			11		12	6
Bâtiment							44	40							
Chimie, plasturgie, papier, carton, énergie							8	46	10		13				
Coiffure, esthétique					55									29	
Commerce, vente					5									43	
Communication, information			10	7	9	12			6	7	10			8	
Electricité, électronique							7	22	30	5	10				
Forêts, aménagements paysagers	50		14		6		13							7	
Mines, carrières, génie civil							65		5						
Moteurs, mécanique automobile						5		7	14						39
Mécanique générale									9	56		6			
Santé				60	9									6	
Structures métalliques									10	33		5		6	25
Technologies industrielles et de commande									6	41		16			
Transport, finances, comptabilité					5	8			6				14	14	
Travail sanitaire et social, animation		6	8	39	22					6	6				

Source : Enquêtes IVA et IPA, février 2008. Les plus fortes relations formation-emploi sont notées en rouge.

7 mois après la sortie du système éducatif, l'apprentissage préserve du chômage et de l'emploi précaire (plus d'emplois à durée indéterminée, moins de temps partiel). Mais qu'en est-il au fil du temps ? Les enquêtes IVA et IPA ne permettent pas de répondre à cette question et le recours aux enquêtes générationnelles du Centre d'Étude et de Recherche sur l'Emploi et les Qualifications (Céreq) est précieux pour analyser les trajectoires.

La dernière enquête disponible interrogeait au printemps 2007 les jeunes sortis de l'appareil de formation en 2004 (enquête *Génération 2004*), en s'appuyant sur un calendrier décrivant mois après mois les situations rencontrées au cours des trois années écoulées (chômage, emploi, inactivité, reprise d'études et formation).

Attention toutefois, car les données ne sont pas comparables directement avec celles des enquêtes IVA et IPA, en raison d'une part, de l'année de sortie de l'appareil de formation des jeunes (2007 pour IVA et IPA, 2004 pour Génération) et d'autre part, du périmètre de la population « hors apprentissage » qui comprend dans Génération les sortants des lycées professionnels et technologiques mais également les sortants de l'enseignement général (collège compris). Cette population sera désignée sous l'appellation des sortants de la voie scolaire. Toutefois, pour éliminer les effets liés à la structure des niveaux de formation, seuls les niveaux V, IV et III ont été retenus dans cette synthèse des résultats lorrains.

Les données présentées dans le tableau n°6 confirment le rôle protecteur de l'apprentissage face au chômage : au printemps 2007, 87 % des apprentis sont en emploi contre 77 % de leurs homologues issus de la voie scolaire. **On peut parler d'un « effet métier » qui s'observe au cours des premières années de l'insertion.** En d'autres termes, la première expérience professionnelle qui caractérise la formation par apprentissage, et qui fait défaut aux formations de la voie scolaire, est un véritable atout dans l'accès à l'emploi.

**Trois années après la sortie de formation (au printemps 2007), les conditions d'emploi tendent à converger :** l'emploi à durée indéterminée se généralise et les proportions se rapprochent sans toutefois s'égaliser (73 % pour

les apprentis et 66 % pour la voie scolaire), les salaires médians sont comparables (1 300 €) et la part du temps partiel est en diminution : - 2 points pour l'apprentissage et - 5 points pour la voie scolaire.

Si l'effet métier de l'apprentissage procure d'abord une qualification professionnelle, en contrepartie, **il délimite un périmètre de mobilité professionnelle restreint** : la part des ouvriers chez les apprentis se maintient à plus de 50 % sur l'ensemble de la période alors qu'elle se réduit pour les sortants de la voie scolaire au profit des professions intermédiaires et supérieures.

Soulignons enfin que **l'apprentissage forme avant tout des ouvriers pour le tissu**

**productif local** composé de très petites et petites entreprises : 2 apprentis sur 3 travaillent dans une entreprise de moins de 50 salariés contre 1 sortant de la voie scolaire sur 2. A un niveau plus fin, 4 apprentis sur 10 travaillent dans une entreprise de moins de 10 salariés contre 2 jeunes sortis de la voie scolaire sur 10. Ce constat nous rappelle que les apprentis sont sujets à une moindre mobilité géographique que leurs homologues sortis de la voie scolaire : l'entreprise de formation est le plus souvent recherchée à proximité du lieu de résidence et des travaux anciens (enquêtes IPA de 2001 à 2005) montrent que près d'un jeune apprenti sur deux occupe son premier emploi dans l'entreprise de formation.

## >>>Tableau n° 6 >>>

Situation des jeunes lorrains sur le marché du travail trois années après la sortie de formation, selon la voie d'enseignement

%	Apprentissage		Voie scolaire	
	Premier emploi	Printemps 2007	Premier emploi	Printemps 2007
En emploi en janvier 2005	76		69	
En emploi en janvier 2006	83		74	
En emploi au printemps 2007	87		77	
Conditions d'emploi des jeunes				
Emploi à durée indéterminée	41	73	24	66
Part du temps partiel	10	8	21	16
Salaires net mensuel médian	1 100 €	1 300 €	1 130 €	1 300 €
Ouvrier(ère)	57	54	38	27
Employé(e)	20	19	31	30
Prof. intermédiaire et supérieure	24	28	31	43
En emploi dans le secteur privé...	92	91	77	70
... dans une entrep. < 50 salariés	68	65	48	53

Source : Céreq, Génération 2004 - Exploitation Orefq

Les résultats des enquêtes IVA - IPA présentés dans ce dossier sont antérieurs à la crise financière du deuxième semestre de l'année 2008. Quels seront les effets de cette crise sur l'insertion des jeunes sortis en juin 2008 et en juin 2009 ? Difficile de se prononcer précisément.

Cependant, on sait qu'en période de hausse du chômage, les jeunes, et notamment les moins diplômés, sont les premiers touchés par la précarité et la rarefaction des emplois.

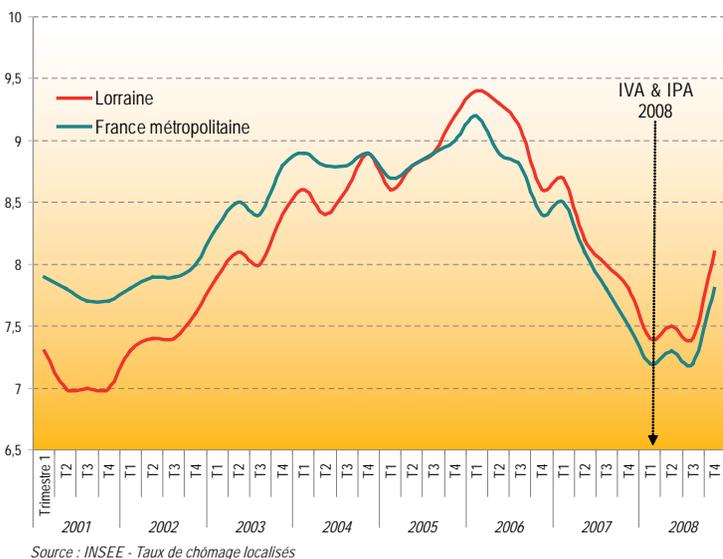
Les données d'ores et déjà disponibles montrent qu'après deux années de baisse régulière du taux de chômage en Lorraine et en France métropolitaine, on observe un retournement marqué de la tendance.

Rappelons, en guise de conclusion, que l'élévation des niveaux de formation et le rapprochement entre l'école et l'entreprise (alternance, stages en entreprise) jouent un rôle précieux dans la prévention et la lutte contre le chômage.

Les mesures mises en œuvre par la puissance publique pour développer l'apprentissage et améliorer les conditions de la formation professionnelle et de l'insertion des jeunes (rémunération des élèves et étudiants stagiaires dès le troisième mois de stage, prime aux entreprises qui recrutent en alternance, aide financière à l'embauche des jeunes, etc.) vont bien dans ce sens.

## >>>Graphique n° 2 >>>

Evolution du taux de chômage trimestriel en Lorraine et en France métropolitaine



Source : INSEE - Taux de chômage localisés

### DÉFINITIONS : LES NIVEAUX DE SORTIE

**Niveau V** : sorties de la dernière année d'un second cycle professionnel court (CAP, BEP,...) ;

**Niveau IV** : sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (Baccalauréat Technologique, Baccalauréat Professionnel, Brevet de Technicien, Brevet Professionnel) et abandons des scolarisations post baccalauréat sans avoir atteint le niveau III ;

**Niveau III** : sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme de type Baccalauréat plus deux années d'études (BTS, DUT,...).

### Pour aller plus loin...

Dossiers IPA et IVA (Onisep - OREFQ), disponibles à l'adresse : [www.onisep.fr/nancy](http://www.onisep.fr/nancy)

Enquêtes Génération en Lorraine (Grée - OREFQ), disponibles à l'adresse : [www.orefq.fr](http://www.orefq.fr)

Le monde apprenti, Gilles MOREAU, éd. La Dispute, 2003.

Directeur de la publication :  
Pascal CHARVET (Directeur de l'Onisep)  
Directrice déléguée :  
Laurence NAERT (Déléguée régionale de l'Onisep)  
Rédaction :  
Denis DESASSIS (Onisep)  
Alexandre PARMENT (OREFQ)  
Impression : Saint Jacques - Lunéville



# Académie de Nantes

Les pages qui suivent sont un extrait de la publication 2009 de l'Observatoire de l'insertion professionnelle des Pays de la Loire, et concernent uniquement l'insertion à court terme des sortants de lycée et d'apprentissage.

Cette publication est disponible dans son intégralité sur le site [www.cariforef-pdl.org](http://www.cariforef-pdl.org)



# Apprentis, lycéens, étudiants, stagiaires de la formation des Pays de la Loire : quelle insertion professionnelle ?

édition 2009



# Observatoire de l'insertion professionnelle des Pays de la Loire



**Créé conjointement par le Rectorat et la Région des Pays de la Loire en 2004, cet observatoire vise à :**

- Produire une connaissance annuelle de l'insertion professionnelle à court terme des sortants de la formation initiale.
- Développer la culture de l'insertion dans les établissements.
- Diffuser des indicateurs concernant l'insertion, notamment les taux d'insertion par diplôme et une mesure du rapport entre formation suivie et emploi occupé.
- Disposer d'un outil d'aide à la décision concernant l'évolution de la carte des formations, voire l'évolution du contenu des formations, les référentiels nationaux permettant des ajustements.
- Éclairer les choix des jeunes pour leur orientation.
- Aider les acteurs de la formation initiale dans leur mission d'éducation à l'orientation.

Les résultats exposés dans ce document sont en grande partie le fruit d'une exploitation de l'enquête d'insertion dans la vie active (IVA) auprès des lycéens et de l'enquête d'insertion professionnelle des apprentis (IPA) réalisées auprès des jeunes ayant quitté le système de formation initiale en fin d'année scolaire 2006-2007 et interrogés sept mois après leur sortie donc en février 2008.

Dans cette brochure, sont présentées également les exploitations d'autres travaux d'observation de l'insertion professionnelle réalisés auprès des jeunes issus de formations agricoles, des diplômés de l'enseignement supérieur (DUT et licences professionnelles), des jeunes en difficultés d'insertion, des stagiaires de la formation continue, des sortants de formation du domaine sanitaire et social.

## **Ce dossier a été rédigé par :**

- Sonia Dehier, Rectorat de l'académie de Nantes ; Service de l'évaluation, de la prospective et de la performance,
- Gisèle Le Marec, Rectorat de l'académie de Nantes - Délégation académique à la formation professionnelle initiale et continue,
- Thierry Furet, rectorat de l'académie de Nantes ; Division de l'enseignement supérieur
- Jean-Marie Fouilleul, Direction Régionale de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt des Pays de la Loire - Service régional de la formation et du développement.
- Hervé Blanchetière, Guillaume Laurent et Véronique Melquiond, Carif-Oref des Pays de la Loire

## **Avec la collaboration de :**

- Marie-Laure Genevois et Jean-Pierre Nedelec (Région des Pays de la Loire), Bernard Greffe (Rectorat) et Arnaud Lepage (Carif-Oref).

## **Mise en page par :**

- Pierre Gaignard et Véronique Sachot (Carif-Oref)



Rectorat de l'académie de  
Nantes  
Division de l'Analyse de Gestion  
et des études  
SAIO 32 rue du Fresche Blanc  
BP 92217 - 44322 Nantes Cedex 03  
Tél.: 02 40 14 64 93  
sonia.dehier@ac-nantes.fr  
www.ac-nantes.fr



Centre d'Animation et de Ressources  
pour l'Information sur la Formation -  
Observatoire Régional de l'Emploi et  
de la Formation  
Espace Horizons  
2 square de la délivrance - 2<sup>e</sup> étage  
44 265 NANTES cedex 2  
Tél.: 02 40 20 21 31  
Fax: 02 40 20 52 40  
info@cariforef-pdl.org  
www.cariforef-pdl.org

# I - Que sont devenus les lycéens et les apprentis sortis de formation en 2007 ?

Fin 2007 début 2008 l'activité économique n'est pas encore sensiblement impactée par la crise économique qui s'amorce. Les jeunes sortant de formation initiale trouvent un marché du travail dynamique leur permettant d'améliorer leur taux d'insertion en hausse de 6 points pour les lycéens et de 4 points pour les apprentis.

Les femmes trouvent moins facilement un emploi que les hommes mais la bonne tenue du marché du travail leur a mieux profité. Le taux d'insertion des sortantes de lycée progresse de 6 points contre 5 points pour leurs homologues masculins. Celui des jeunes femmes venant de l'apprentissage progresse de 4 points contre 2 points pour les hommes. La part des contrats à durée indéterminée a augmenté de même que le contrat de professionnalisation notamment pour les lycéens. Si les autres types de contrats sont restés stables (contrats à durée déterminée, intérim pour l'essentiel) on note un léger fléchissement de l'intérim (- 1 point) pour les sortants d'apprentissage. Sortir d'une formation de la production reste toujours plus avantageux. Mais l'embellie a profité un peu plus aux formations des services qu'à celles de la production.

## Les jeunes sortant du lycée

Avant que la crise financière n'ait pris de l'ampleur quelques mois plus tard, le taux d'insertion des jeunes sortant de formation initiale enregistre encore une hausse entre février 2007 et février 2008, tant pour les hommes que pour les femmes.

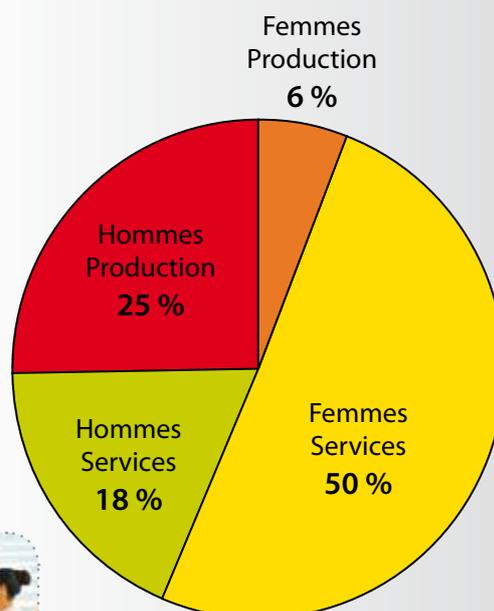
### Qui sont les jeunes sortants du lycée ?

Les jeunes répondants sont en majorité des femmes : 56 % pour 43 % de jeunes hommes.

69 % des répondants sont issus d'une formation relevant du secteur des services et 31 % d'une formation relevant du secteur de la production.

Les hommes sont répartis entre les formations de la production pour 60 % d'entre eux et celles des services (40 %). La population féminine est pour sa part en très grande majorité, 90 %, issue de formation de services.

Répartition des sortants

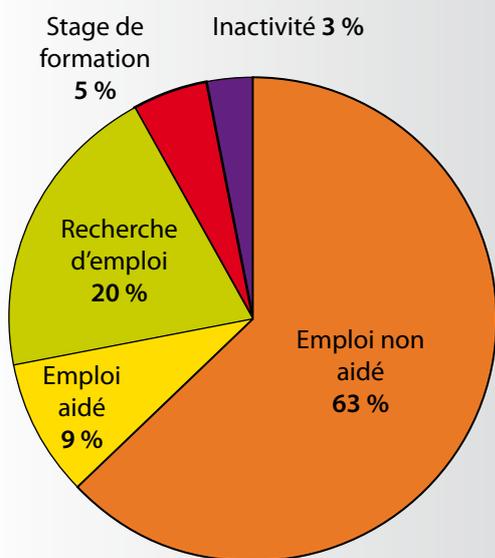


## Une situation qui a continué à s'améliorer

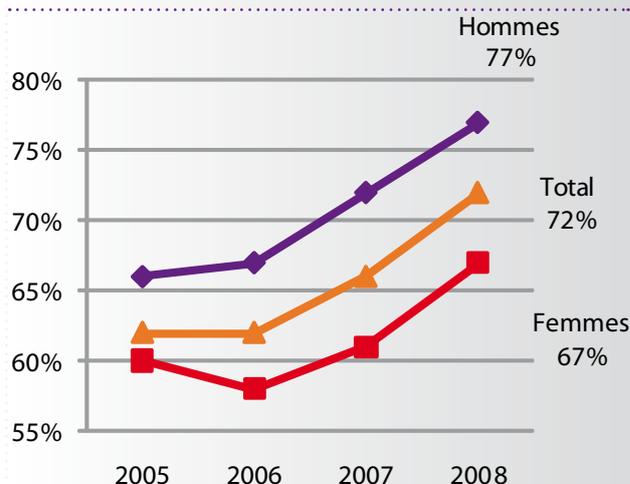
Ainsi, sept mois après leur sortie de formation, les jeunes lycéens ont bénéficié début 2008 d'un marché du travail favorable à leur insertion professionnelle : 72 % se déclarent en emploi contre 66 % en 2007, soit 6 points de mieux pour les femmes et 5 points pour les hommes.

Au moment de l'enquête, 63 % des jeunes lycéens ont un emploi non aidé et 9 % ont un emploi aidé, essentiellement des contrats de professionnalisation. 20 % d'entre eux sont en recherche d'emploi, contre 26 % en 2007. Enfin, 5 % sont en stage de formation et 3 % en situation d'inactivité (attente d'une réponse pour un emploi, d'un engagement dans l'armée, d'un concours, en maladie...).

Situation des sortants



Évolution des taux d'insertion

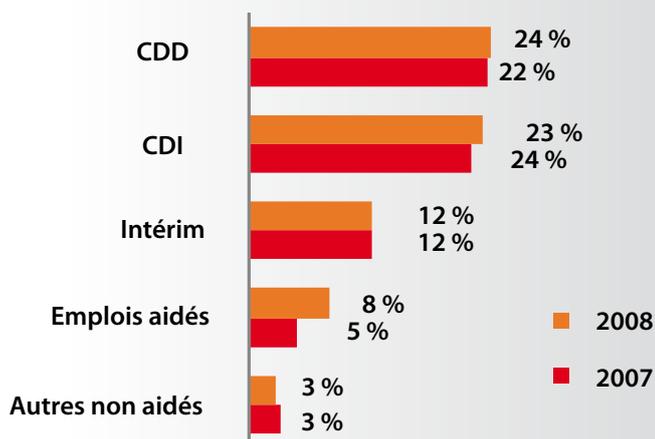


Source : Rectorat - IVA



## À la fois, plus de contrats à durée indéterminée et plus de contrats de professionnalisation

Nature des contrats



Source : Rectorat - IVA

L'augmentation de l'emploi conjugue une part plus importante de l'emploi non aidé (+1 point) avec une part également plus importante de l'emploi aidé (+ 2 points) porté par les contrats de professionnalisation.

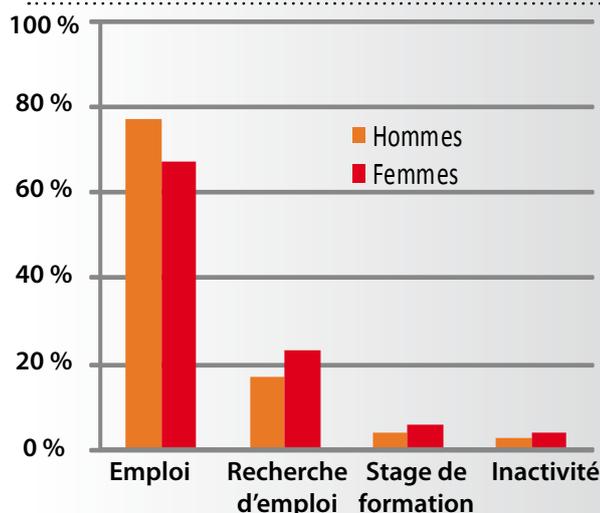
Par rapport à l'an dernier, la part des CDI a augmenté de 22 % à 23 % et celle des contrats de professionnalisation de 5 % à 8 %. La part des autres types de contrat est stable : les contrats à durée déterminée (CDD) sont les contrats le plus souvent signés (la moitié est d'une durée inférieure à 6 mois), l'intérim représente 12 % des situations, les autres emplois ordinaires (agent public, fonctionnaire, engagé(e) dans l'armée, à son compte...) comptent pour 3 % des situations.

## Un écart d'insertion encore important au profit des hommes

L'insertion des hommes et des femmes a un taux différentiel de 10 points. Les femmes sont 23 % à rechercher un emploi pour 17 % des hommes et elles sont plus souvent en situation de stage ou d'inactivité.

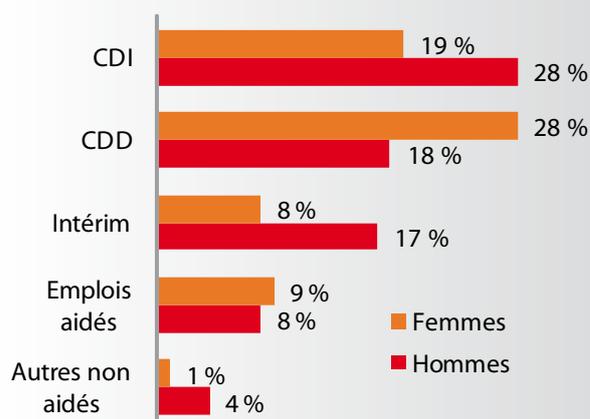
Par ailleurs, elles ne bénéficient pas autant que leurs homologues masculins d'un contrat à durée indéterminée : 19 % des femmes pour 28 % des hommes

Situation selon le sexe



Source : Rectorat - IVA08

Nature des contrats selon le sexe



Source : Rectorat - IVA08



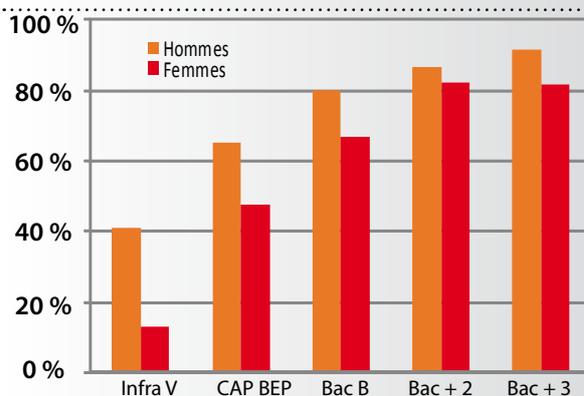
## La formation est un gage d'amélioration de l'insertion

Hommes et femmes voient leur possibilité d'être en emploi augmenter avec l'élévation de leur niveau de formation.

Sans diplôme ni formation, les femmes n'ont pratiquement aucune chance de trouver un emploi. Seulement 13 % d'entre elles sont embauchées comme agent d'entretien, vendeuse, serveuse en restauration, agent d'accueil...

Les hommes sont moins pénalisés et 41 % ont un emploi comme par exemple agent de manutention, ouvrier aux abattoirs, ouvrier du bâtiment ou encore serveur dans la restauration...

Taux d'insertion selon le niveau de formation



Source : Rectorat - IVA08

Au-delà du baccalauréat technologique ou professionnel, mais surtout au-delà de bac +2, les taux d'insertion sont toujours supérieurs à la moyenne pour les hommes comme pour les femmes.

On note cependant que certains diplômes de niveaux V, tel le CAP maintenance des véhicules automobiles ou encore le BEP conduite et services dans le transport routier ont des taux d'insertion très élevés : 97 % pour le premier, 85 % pour le second.

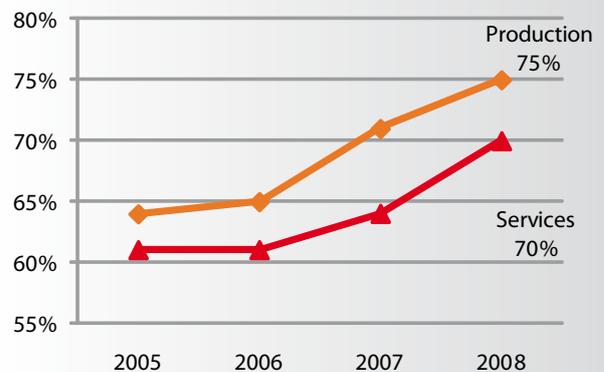
## Les formations du secteur de la production facilitent encore l'insertion

Comme on a pu l'observer les années antérieures, le taux d'insertion est meilleur pour les sortants des formations du secteur de la production, fréquentées majoritairement par les hommes, que pour celles du secteur des services essentiellement féminin.

Entre 2007 et 2008, on note un léger fléchissement de la courbe de l'emploi des sortants de la production qui ne gagne que 4 points contre 6 points pour le taux d'insertion des sortants des services.

Cependant, certains diplômés du domaine des services, exclusivement présentés par des femmes, offrent des opportunités d'insertion intéressantes: la mention complémentaire « aide à domicile » assure une insertion à 80 % et le BTS économie sociale et familiale à 77 %.

Évolution des taux d'insertion selon le domaine de formation



Source: Rectorat - IVA

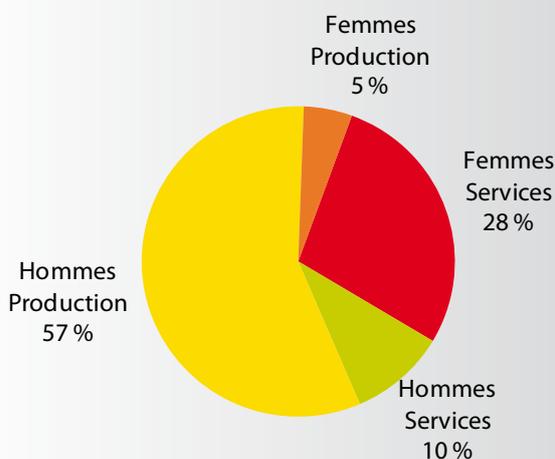


## Les jeunes sortant d'apprentissage

Début 2008 la conjoncture est encore favorable pour l'insertion des jeunes sortants d'une formation en apprentissage et 8 sur 10 sont en emploi à l'issue de leur formation.

### Qui sont les sortants d'apprentissage ?

Répartition des sortants



Source: Rectorat - IPA08

Les jeunes répondant à l'enquête d'insertion en février 2008 sont représentatifs de la population en apprentissage.

Les femmes ne représentent qu'un tiers des sortants de l'apprentissage.

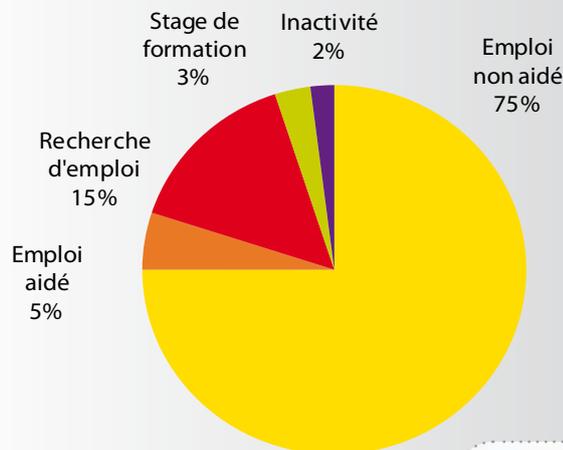
Les formations relèvent majoritairement du secteur de la production : 62 % des sortants en sont issus contre 38 % issus des formations du secteur des services.

Enfin, les hommes sont très largement formés dans la production, 85 % d'entre eux alors que pour leur part, les femmes sont pour les trois quarts issues de formation du domaine des services.

## Une conjoncture encore favorable

Au 1<sup>er</sup> février 2008, 7 mois environ après la fin de leur formation, 81 % des jeunes sortants d'apprentissage déclarent être en emploi. La grande majorité (75 %) est en contrats non aidés et 5 % en contrats de professionnalisation. 15 % d'entre eux sont à la recherche d'un emploi (17 % en 2007). Les autres sont soit en stage de formation (3 %) soit en inactivité (2 %).

### Situation de sortants



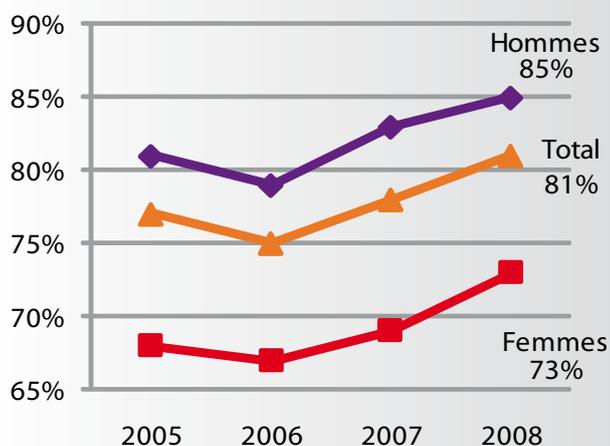
Source: Rectorat - IPA08



## Une augmentation des taux d'insertion

Le taux d'insertion gagne trois points entre 2007 et 2008. Cependant, si l'écart d'insertion est important entre les hommes et les femmes (12 points au profit des hommes) c'est le taux d'insertion des femmes qui progresse le plus (4 points contre 2 points pour les hommes).

### Évolution des taux d'insertion

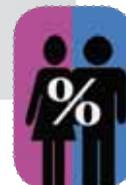
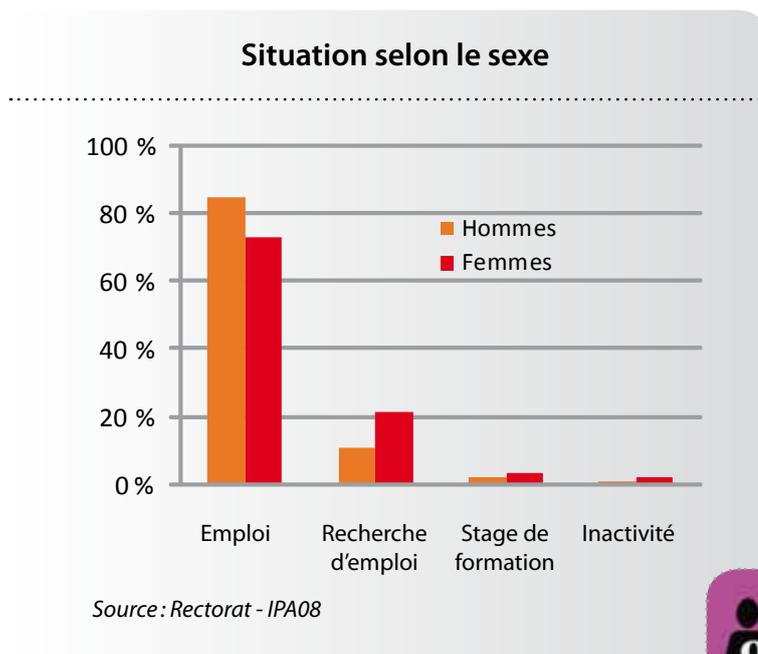


Source: Rectorat

## Hommes et femmes ont des situations contrastées

Les femmes sont nettement moins souvent en emploi. Trois quarts d'entre elles ont trouvé un emploi 7 mois après la fin de leur apprentissage. Alors que les hommes sont à 85 % en emploi.

Elles sont, de fait, quasiment deux fois plus souvent en recherche d'emploi que les hommes : 21 % contre 11 %. L'inactivité ou les stages de formation sont des situations rarement rencontrées (moins de 5 % des cas).

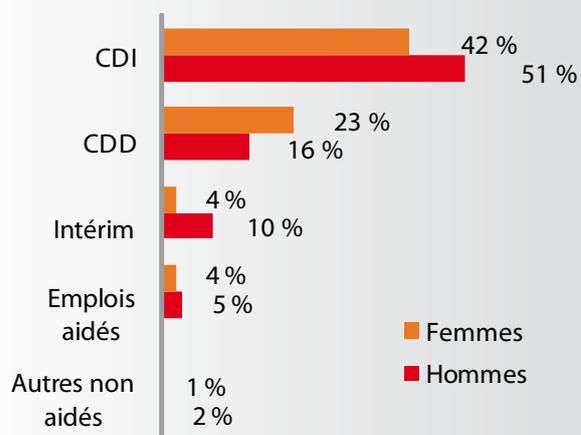


## Près de la moitié des apprentis sont en CDI

48 % des apprentis sortants déclarent bénéficier d'un contrat à durée indéterminée (CDI) à l'issue de leur formation.

L'augmentation globale du taux d'insertion se reporte fortement sur les contrats à durée indéterminée. Cela représente une augmentation de 3 points de mieux qu'en 2007. C'est le mode d'entrée dans l'emploi pour 51 % des hommes et 42 % des femmes. L'intérim est encore cette année une modalité plus fréquente pour les hommes que pour les femmes qui bénéficient plutôt de contrats à durée déterminée (CDD).

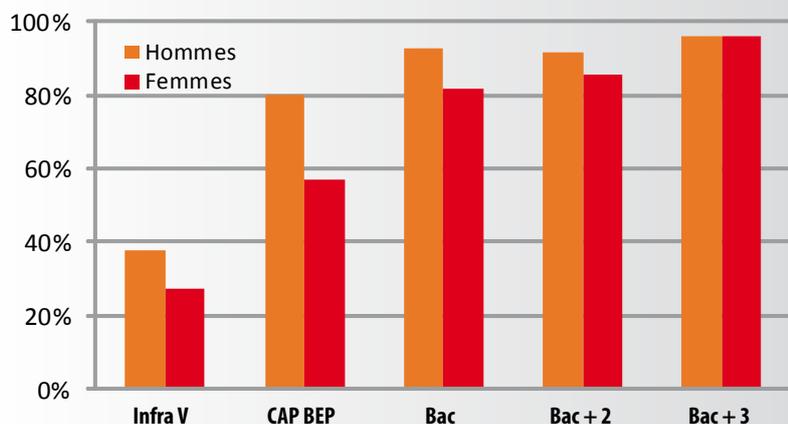
### Nature des contrats selon le sexe



Source : Rectorat - IPA08

## La formation joue un rôle moteur pour l'insertion professionnelle des apprentis

Taux d'insertion selon le niveau de formation



Source : Rectorat - IPA08

Les jeunes qui se présentent sur le marché du travail avant la fin de leur formation sont peu nombreux en emploi : 27 % des femmes et 38 % des hommes.

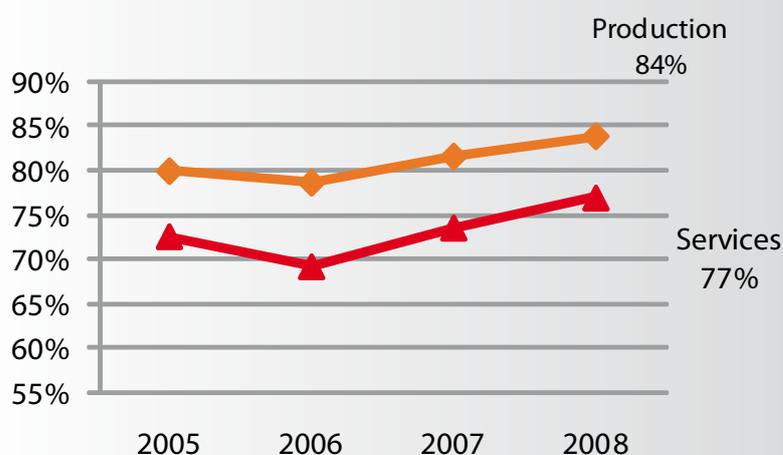
Le taux d'insertion des hommes est élevé, supérieur à la moyenne dès le premier niveau de formation (CAP/BEP) tandis que celui des femmes augmente progressivement avec le niveau de formation et rejoint celui des hommes au niveau le plus élevé.

## Des taux d'insertion supérieurs parmi les sortants des formations de la production

La vocation industrielle de la région des Pays de la Loire favorise encore l'insertion des jeunes formés aux métiers de la production, ce qui est le cas de la majorité des hommes sortant de l'apprentissage. On remarque cependant que, comme pour les lycéens, le taux d'insertion des sortants issus des formations du secteur de la production a moins progressé cette année (+ 2 points) que celui du secteur des services (+3,5 points).

Par ailleurs, les femmes issues des niveaux bac + 2 et plus, dans les domaines des services, ont une insertion très bonne dans les secteurs financiers et de services aux entreprises en forte expansion dans la région et qui recrutent à ces niveaux.

Évolution des taux d'insertion selon le domaine de formation



Source : Rectorat - IPA08



## Méthode

Les enquêtes IVA et IPA sont pilotées par la direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'éducation nationale. Elles sont réalisées chaque année dans toutes les académies.

En février 2008 :

- 12 668 jeunes sortant d'apprentissage ont été interrogés par leur CFA et 60 % ont répondu
- 18 570 jeunes sortant des formations technologiques et professionnelles des lycées publics et privés ont été interrogés et 42 % ont répondu.

Le champ des enquêtes couvre toutes les spécialités de formation du niveau V (CAP/BEP) au niveau III (BTS/DUT) et II (Diplômes divers, licences professionnelles...). Seule la situation des jeunes sortant vers la vie active est analysée : les jeunes se déclarant en poursuite d'études sont exclus des calculs.

### Définitions :

Emploi ordinaire non aidé : situation de salarié en CDI (contrat à durée indéterminée), en CDD (contrat à durée déterminée), intérimaire, fonctionnaire, engagé militaire, indépendant, aide familial.

Emploi aidé : contrat de professionnalisation, CIE, CAE...

En emploi : emploi non aidé + emploi aidé

Chômeur : sans emploi et en recherche un

Autres situations : inactif (sans emploi et n'en recherche pas), stage

Taux d'insertion : emploi non aidé + emploi aidé/effectifs total (en emploi + chômeur + autres situations).

### Niveaux de formation :

II : sorties Bac +3 et plus

III : sorties de l'enseignement supérieur à Bac + 2 (BTS, DUT)

IV : sorties des classes terminales de niveau Bac (Bac pro, BT, BP, Mention complémentaire) et abandon des scolarités post-Bac avant d'atteindre le niveau III

V : sorties de l'année terminale des cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention Complémentaire) et abandon de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale

V bis : sorties du second cycle court avant l'année terminale (1<sup>re</sup> année de CAP ou de BEP)



# II - Les spécialités de formation du commerce et de la vente

---

La population des sortants des formations des spécialités du commerce et de la vente (cf. méthode) est à dominante féminine que la formation soit à temps plein au lycée ou en alternance en apprentissage.

Les niveaux de qualification sont plutôt élevés et une part des sortants, plus importante que la moyenne, est issue d'une formation supérieure au baccalauréat, notamment à la sortie du lycée d'où 48 % des sortants viennent de BTS. Cette caractéristique n'empêche pas le taux d'insertion du domaine commerce-vente d'être globalement inférieur à la moyenne, les spécialités de CAP et BEP s'insérant mal dans le marché du travail. Quels que soit le niveau du diplôme de sortie et les modalités de formation, les hommes s'insèrent mieux que les femmes et dans de meilleures conditions : taux d'emploi plus élevé, souvent en CDI à plein temps, et si les salaires augmentent pour tous avec la qualification, ceux des femmes sont en moyenne inférieurs à ceux des hommes.

L'emploi correspond le plus souvent à la formation et s'exerce dans des entreprises diversifiées, bien que les branches d'activité qui absorbent le plus de sortants sont celles qui relèvent du commerce et de l'immobilier, des banques et des assurances.

Les petites et moyennes entreprises sont les employeurs les plus fréquents pour tous, à l'exception des sortants de licence professionnelle dont 58 % ont rejoint une grande entreprise. Les apprentis, quel que soit leur diplôme, sont plus nombreux que les lycéens à avoir déjà travaillé pour l'entreprise qui les a embauchés.

Lorsqu'ils n'ont pas trouvé d'emploi, qu'ils sont soit en stage soit en recherche d'emploi, les jeunes sortants, apprentis ou lycéens, optent pour les mêmes démarches pour trouver un emploi : ils se tournent vers l'ANPE (aujourd'hui Pôle emploi), épluchent les petites annonces, démarchent les entreprises avec des candidatures spontanées, ou encore s'adressent à une agence d'intérim.

Pour ceux qui ont trouvé un emploi, le plus payant a été, pour les lycéens, la candidature spontanée puis l'inscription dans une agence d'intérim et pour les apprentis, la candidature spontanée mais aussi le contact avec l'entreprise d'apprentissage. Qu'ils soient en emploi ou au chômage, apprentis et lycéens sont plutôt satisfaits ou très satisfaits de leur formation. C'est un choix personnel pour lequel la grande majorité estime avoir eu les informations nécessaires à leur orientation.

## Un nombre important de jeunes issus des formations commerce-vente, et notamment des femmes

Les jeunes issus des formations du groupe de spécialités « Commerce, Vente » représentent 16 % des lycéens soit 774 jeunes et 14 % des apprentis soit 896 jeunes. Ce sont donc 1 670 jeunes sortants de formation qui ont répondu aux enquêtes.

Un zoom sur les caractéristiques de l'entrée dans la vie active de ces jeunes femmes et ces jeunes hommes, qui chaque année se présentent en nombre sur le marché du travail, présente donc un intérêt certain.

	Nbre total de répondants	Dont femmes
CAP Employé de commerce multi-spécialités	45	62 %
CAP Employé de vente spécialisé option A : produits alimentaires	85	91 %
CAP Employé de vente spécialisé option B : produits d'équipement courant	48	83 %
CAP Fleuriste	16	100 %
CAP Poissonnier	7	43 %
BEP Optique lunetterie	6	67 %
BEP Vente action marchande	297	79 %
Bac pro Commerce	464	72 %
Bac pro Vente	42	55 %
BP Fleuriste	51	88 %
BTS Commerce international	20	65 %
BTS Management des unités commerciales	313	66 %
BTS Négociation et relation clientèle	232	49 %
BTS Technico-commercial	9	0 %
DUT Techniques de commercialisation	6	67 %
Licence pro Commerce distribution mention management et gestion de rayon	17	24 %
Licence pro Commerce management de rayon de produits agricoles, horticoles ou alimentaires	9	44 %
MC Assistance, conseil, vente à distance	3	100 %
<b>Total</b>	<b>1 670</b>	<b>69 %</b>

Source : Rectorat – IVA-IPA08

Les femmes sont fortement majoritaires parmi les sortants du Commerce-Vente : 66 % des scolaires, 72 % des apprentis. Quelques formations sont à majorité masculine : les deux licences professionnelles, le BTS Technico-commercial, le CAP Poissonnier.

## Un équilibre entre voie scolaire et apprentissage

Quelques diplômes communs aux deux modes de formation rassemblent la part la plus importante des sortants : BEP Vente action marchande, Bac pro Commerce, BTS Management des unités commerciales et BTS Négociation et relation clientèle. Ces quatre diplômes représentent à eux seuls près de 80 % des répondants.

	Lycéens	Apprentis
BEP Vente action marchande	110	187
Bac pro Commerce	218	246
BTS Management des unités commerciales	228	85
BTS Négociation et relation clientèle	114	118

Source: Rectorat – IVA-IPA08

Cependant, les formations représentées par les sortants ne sont pas toutes communes entre les scolaires et les apprentis. Certains CAP (fleuriste, poissonnier), le BP Fleuriste, les diplômes de l'enseignement supérieur autres que les BTS (DUT, Licence Professionnelle) sont propres aux sortants d'apprentissage alors que le BTS Commerce International n'est représenté que par les sortants de la voie scolaire.

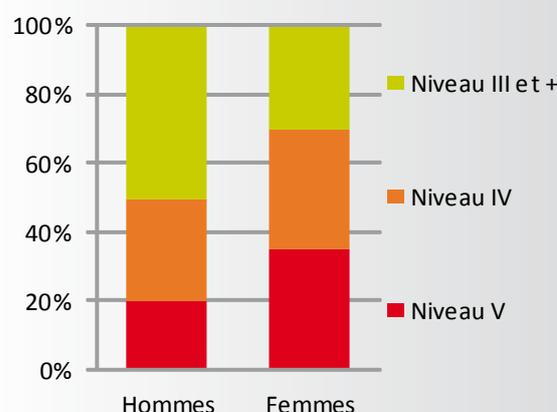
## Importance de l'enseignement supérieur, notamment pour les hommes

La part des jeunes du commerce-vente issue d'un enseignement du supérieur représente 48 % des sortants du système scolaire (exclusivement des formations en BTS) et 27 % des sortants de l'apprentissage (BTS, DUT, Licence pro). Dans l'un et l'autre cas, cette part est supérieure à la moyenne des sortants (35 % pour IVA et 19 % pour IPA)

La part des sortants d'apprentissage de niveau V est encore importante et représente 40 % des effectifs contre 19 % pour les sortants de lycée.

Les femmes sortent avec un niveau de qualification plus faible que les hommes. Alors que les deux enquêtes IVA et IPA montrent que, toutes formations confondues, les femmes sortent globalement avec un niveau de qualification supérieur aux hommes, dans le domaine du commerce et de la vente, c'est l'inverse: les hommes ont un niveau de qualification supérieur à celui des femmes. Après une formation par la voie scolaire, 55 % des hommes ont au moins un diplôme de niveau III contre 44 % des femmes. Après l'apprentissage c'est le cas de 45 % des hommes et de 19 % des femmes.

Répartition des sortants selon le niveau et le sexe



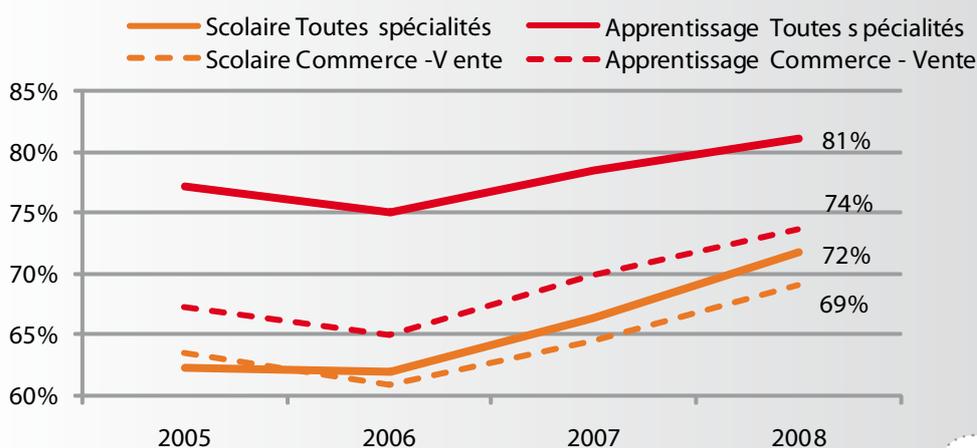
Source: Rectorat - IVA-IPA08



## Un taux d'insertion plus faible que la moyenne

Que ce soit après un apprentissage ou en sortant de la voie scolaire, le taux d'insertion du domaine est moins bon que le taux moyen des sortants depuis ces quatre dernières années. On enregistre 7 points d'écart en 2008 chez les apprentis et 3 points chez les lycéens dont la tendance s'est renversée en 2006.

### Évolution des taux d'insertion



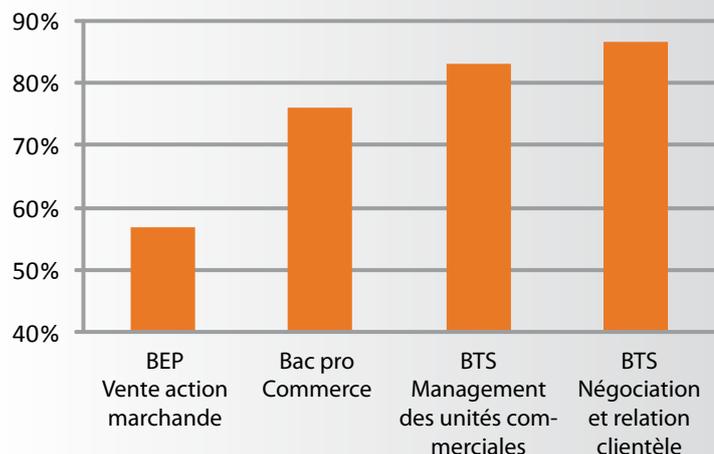
Source : Rectorat - IVA-IPA08



## L'insertion est d'autant plus facile que le niveau d'études est élevé

Si l'on regarde plus spécifiquement les taux d'insertion des principaux diplômes, on observe les grandes difficultés d'insertion des sortants du BEP Vente action marchande, qu'il soit préparé au lycée ou en apprentissage. C'est un des diplômes toutes spécialités confondus qui offre le moins de possibilité d'insertion. En revanche, la poursuite d'étude en bac pro commerce améliore considérablement les chances de trouver un emploi. Ce sont cependant les diplômes supérieurs au baccalauréat qui donnent les meilleures chances d'insertion: les deux BTS retenus pour l'observation en raison du nombre conséquent de sortants ont des taux qui progressent nettement au-dessus de la moyenne.

### Taux d'insertion par diplôme



Source : Rectorat - IVA-IPA08

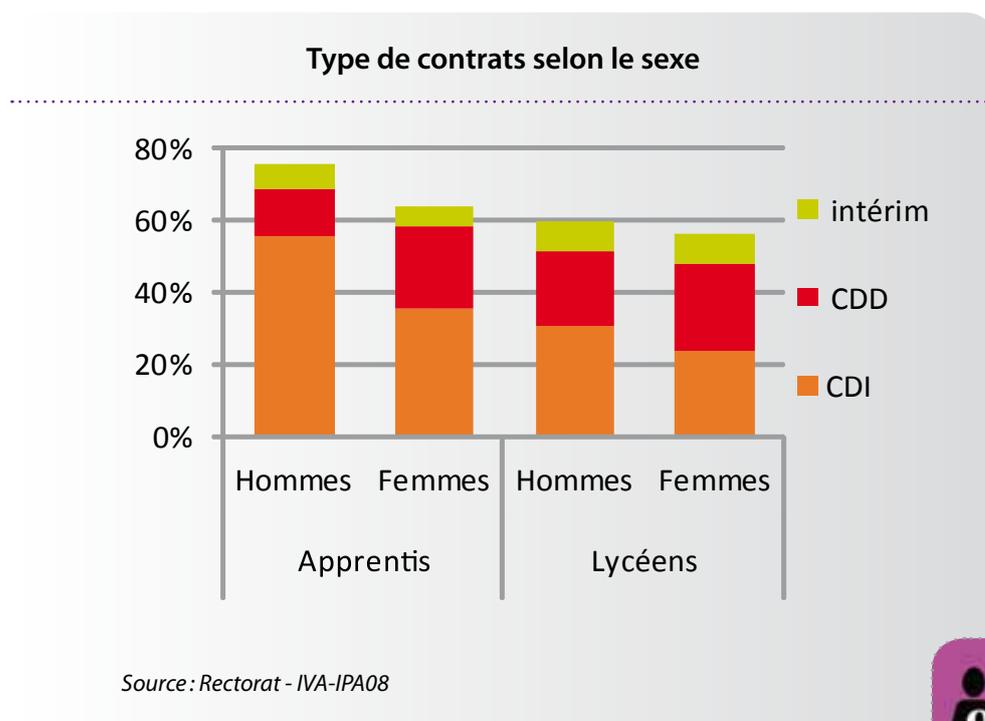
## L'insertion est de meilleure qualité pour les hommes que pour les femmes

Le taux d'emploi est plus élevé chez les hommes. Entre les taux d'insertion les hommes et les femmes, l'écart est de 15 points chez les apprentis et de 6 points chez les lycéens au profit des hommes.

En emploi aidé, le contrat de professionnalisation est plus souvent signé par les femmes (9 % contre 8 % des hommes) sortant de la voie scolaire tandis que ce sont plutôt les hommes (7 % pour 5 % des femmes) pour les sortants de l'apprentissage.

Au-delà du niveau d'insertion, la qualité de celle-ci est variable entre hommes et femmes. La proportion de contrats à durée indéterminée est particulièrement importante chez les hommes.

Les apprentis des formations Commerce-Vente ne sont que 41 % à bénéficier d'un CDI pour une moyenne des sortants d'apprentissage de 48 %. Cependant hommes et femmes ne sont pas logés à la même enseigne : les hommes sont 55 % en CDI pour 36 % des femmes.

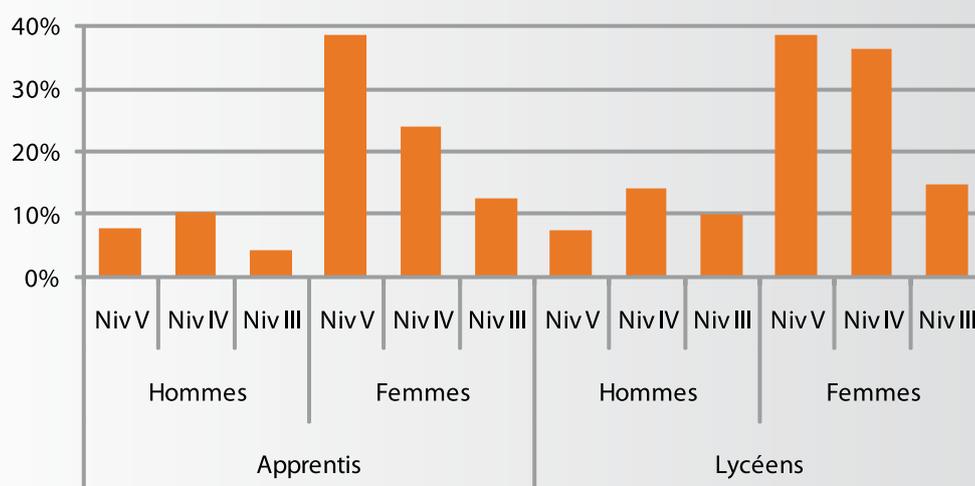


Le contrat à durée déterminée concerne 23 % des femmes et 13 % des hommes. Pour ce type de contrat, la moyenne des sortants du Commerce-vente (20 %) est supérieure à celle de l'ensemble des sortants de l'apprentissage (18 %). La pratique de l'intérim n'est pas très développée pour les sortants de ces spécialités tertiaires.

Pour les sortants de la voie scolaire : la part des CDI est plus élevée que la moyenne (26 % pour 23 %) au bénéfice des hommes (30 % pour 23 % des femmes).

La part des CDD est conforme à la moyenne et l'intérim, comme pour les apprentis, est peu utilisé comme mode d'entrée dans l'emploi pour les sortants du Commerce et de la vente.

## Taux de temps partiel selon le niveau de formation et le sexe



Source : Rectorat - IVA-IPA08



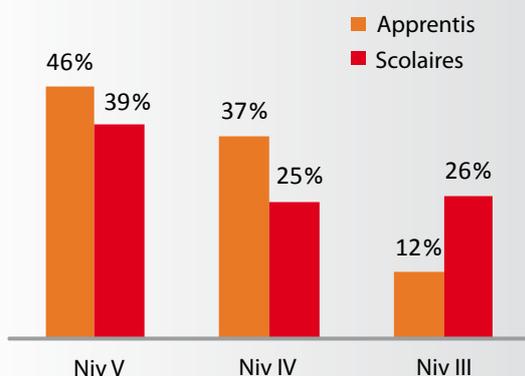
Le début dans la vie active est souvent à temps partiel pour les femmes. Avec un CAP ou un BEP, mais aussi avec un bac professionnel, les jeunes lycéennes débutent dans la vie active, trois fois plus souvent que leurs homologues masculins par des emplois à mi-temps voire inférieurs à un mi-temps.

En sortant d'apprentissage, malgré l'alternance en entreprise qui leur a donné l'expérience du monde du travail, les jeunes femmes sortant de CAP/BEP ne sont

pas mieux loties : 38 % sont à temps partiel, comme les jeunes lycéennes contre 8 % des hommes. En sortant au niveau bac, elles sont encore 24 % à mi-temps suite à un contrat d'apprentissage et 36 % après la sortie du lycée.

En sortant avec un niveau de qualification supérieur, l'emploi des femmes est moins souvent à temps partiel, mais l'écart avec les hommes reste fort, de 5 à 8 points suivant l'origine scolaire.

## Part des salaires inférieurs à 1 000 €

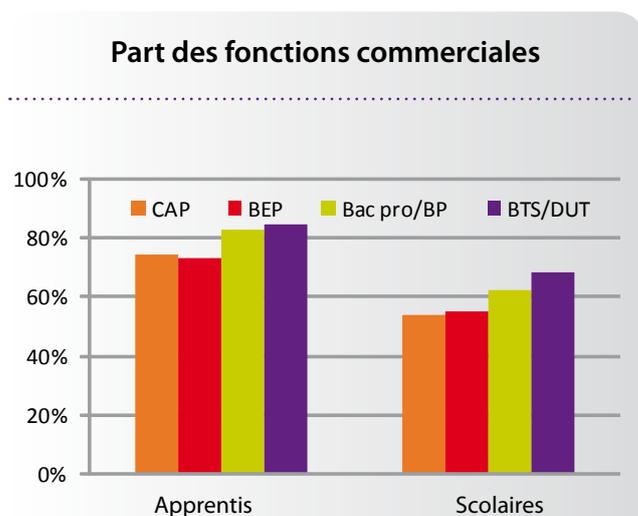


Source : Rectorat - IVA-IPA08

Calculés sur les déclarations des jeunes en emploi à temps plein, les salaires augmentent avec la qualification et sont plus élevés pour les hommes que pour les femmes. En prenant le SMIC mensuel comme repère, environ 1 000 €, la proportion de jeunes qui déclarent un salaire égal ou inférieur varie de 46 % pour les apprentis de niveau V à 12 % pour les apprentis diplômés du supérieur. Jusqu'au niveau bac, les sortants du lycée sont en moindre proportion que les sortants d'apprentissage à déclarer des salaires inférieurs ou égaux à 1 000 €, mais plus du quart est concerné après le BTS.



## Une relation formation/emploi qui se renforce avec un meilleur niveau de qualification :



Source : Rectorat - IVA-IPA08



Après un diplôme du commerce et de la vente, quelle est la fonction principale de l'emploi déclarée par les jeunes sortants des formations du commerce et de la vente ? À cette question, 80 % des apprentis en emploi répondent être dans une fonction dans le commerce, la vente ou le technico-commercial. Ce lien est d'autant plus étroit que le niveau est élevé : 85 % des sortants de BTS/DUT sont dans ce cas contre 73 % des BEP. Pour les jeunes sortants des formations scolaires, la relation est moins forte : 64 % seulement des emplois ont une fonction de vente, commerce ou technico-commercial. Les niveaux de qualification moins élevés ne sont qu'un sur deux à avoir une fonction en relation avec leur formation : 54 % des CAP et 55 % des BEP. Mais cette relation augmente également avec le niveau de qualification.

Les anciens apprentis qui n'occupent pas une fonction commerciale sont répartis dans de nombreuses fonctions avec une dominante pour les métiers liés à la production et à la manutention.

Fonction principale de l'emploi	Apprentis	Scolaires
Commerce, vente, technico-commercial	80 %	64 %
Production, fabrication, chantier, exploitation	7 %	10 %
Transport, manutention, magasinage, logistique	4 %	6 %
Gestion, comptabilité, fonction administrative	2 %	3 %
Autres services aux personnes, garde d'enfants	1 %	
Nettoyage, entretien ménager	1 %	3 %
Sécurité, gardiennage, police, armée	1 %	
Secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil	1 %	11 %
Installation, réglage, réparation, maintenance	1 %	
Autres	2 %	3 %

En ce qui concerne les sortants de la voie scolaire, 15 % des BTS assurent, en deuxième position, des fonctions de secrétariat et d'accueil. Par ailleurs, les plus faibles niveaux de qualification sont nombreux à trouver une fonction de production, fabrication, chantier et exploitation : 23 % des CAP, 21 % des BEP et 15 % des bacs professionnels. Les sortants de CAP sont 15 % à avoir une fonction de nettoyage ou d'entretien ménager.

## Une insertion professionnelle diversifiée dans de nombreux secteurs

---

Les fonctions du commerce et de la vente sont par nature transversales aux secteurs d'activité. Il est donc logique que les formations de ce domaine permettent de travailler pour une palette étendue de branches professionnelles. Les lycéens sont recrutés principalement par les secteurs du commerce et de l'immobilier (41 %), de la banque et des assurances (11 %) et des industries agroalimentaires (notamment les boulangeries 9 %). Ces trois secteurs assurent près de 80 % des

recrutements sur des fonctions ayant trait à la vente et au commerce. Les apprentis, quant à eux, sont en emploi dans des entreprises du commerce et de l'immobilier pour la majorité (62 %) et dans les entreprises classées dans l'agroalimentaire (boulangerie, boucherie, pour 9 %). Ces emplois représentent 79 % des recrutements sur des fonctions en adéquation avec la formation.

## Les apprentis ont plus souvent que les lycéens, déjà travaillé dans l'entreprise d'embauche

---

Les apprentis sont environ 40 % à avoir déjà travaillé pour l'entreprise dans laquelle ils ont été embauchés. Cette situation n'est vraie que pour un tiers des lycéens en moyenne, et ne se rencontre que pour moins de 20 % des bacs professionnels.

Par ailleurs, les emplois se trouvent pour une part non négligeable dans des entreprises de moins de 10 salariés, 40 % pour les apprentis en moyenne et jusqu'à 46 % pour les sortants de bac pro, et 36 % pour les sortants de la voie scolaire. L'embauche dans une entreprise de plus de 50 salariés est moins fréquente, 32 % pour les lycéens et 29 % pour les apprentis, à l'exception des sortants de licence professionnelle (58 %).

## La majorité des emplois sont classés au niveau « Employé »

---

À la question « Si vous êtes salariés d'entreprise, quelle est votre classification professionnelle? », 88 % des sortants de la voie scolaire et 79 % des sortants de l'apprentissage déclarent être « employés ». Les hommes en général et les apprentis plus spécifiquement sont également plus souvent « ouvriers » quand ils ont un emploi dans une activité sans relation avec leur formation (agent de conditionnement, peintre, sérigraphie...). Les hommes bénéficient d'une meilleure valorisation de leur niveau de qualification quelle que soit la filière de formation : 16 % des scolaires et 20 % des apprentis se déclarent technicien ou cadre contre respectivement 4 % et 3 % des femmes.

## L'inscription à Pôle emploi est la première démarche en terme de recherche d'emploi

Aux jeunes en stage de formation ou en recherche d'emploi, le questionnaire pose la question : « Quelles sont les démarches que vous avez entreprises pour chercher un emploi? » Les lycéens et les apprentis ont globalement le même comportement dans leur recherche d'emploi. Ils privilégient en premier lieu l'inscription à l'ANPE, puis à parts égales, ils ont recours aux petites annonces et à des candidatures spontanées. Très utilisée également l'inscription dans une agence d'intérim.

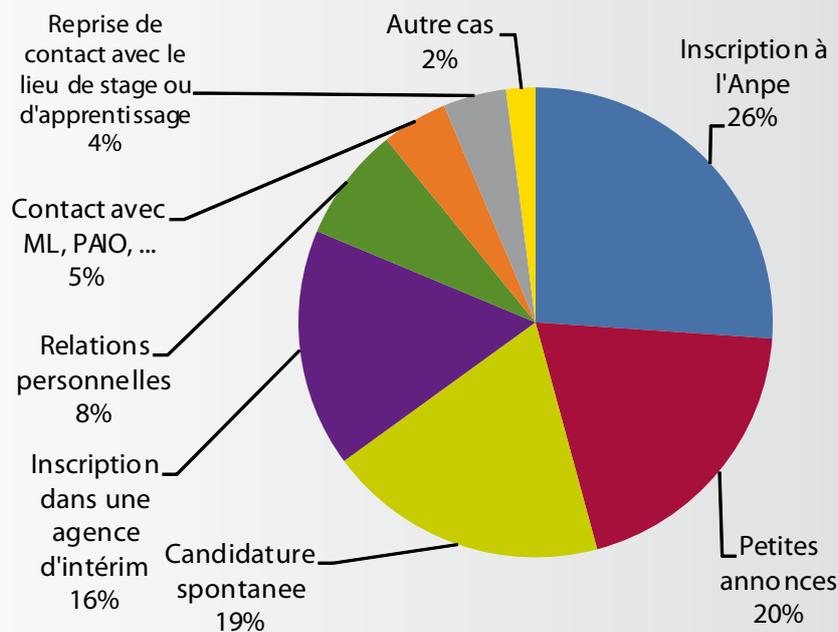
La reprise de contact avec l'entreprise du stage n'est pas très fréquente chez les lycéens et semble être une démarche moins porteuse que le recours aux relations personnelles. Les sortants de CAP se sont tournés plus souvent que les sortants des autres niveaux vers les Missions locales ou les PAIO. Les apprentis semblent compter encore plus que les lycéens sur leurs relations personnelles en particulier les sortants de niveau IV et III. Étonnamment, le recours à l'entreprise d'apprentissage n'est cité que par 2 % d'entre eux.

Au-delà des démarches entreprises, la question des résultats obtenus est posée aux jeunes. Pour les lycéens qui ont trouvé un emploi, le plus payant a été la candidature spontanée et l'inscription dans une agence d'intérim. La reprise de contact avec l'entreprise du stage, citée en 3<sup>e</sup> position, a été positive notamment pour les lycéens sortants de CAP et de bac pro. L'ANPE arrive en 5<sup>e</sup> position en termes d'efficacité dans l'obtention de l'emploi.

Pour les apprentis qui ont trouvé un emploi, c'est la candidature spontanée qui a été la plus efficace mais aussi le contact avec l'entreprise d'apprentissage. C'est la première raison de l'obtention de l'emploi citée par 28 % des BEP, 25 % des BTS, et la deuxième démarche citée par 20 % des Bac pro et 21 % des BP.

Cette démarche est moins payante pour les sortants de CAP qui ne la citent qu'en 4<sup>e</sup> position après la candidature spontanée, l'ANPE et les relations personnelles qui, dans l'ordre, leur ont permis de trouver leur emploi.

### Démarches entreprises par les sortants



Source : Rectorat - IVA-IPA08

## Des jeunes satisfaits de leur formation

Près de 90 % des sortants, lycéens ou apprentis, sont satisfaits ou très satisfaits de leur formation. Leur situation au moment du questionnement a une légère incidence sur leur opinion : si environ 10 % des jeunes ne sont que peu ou pas satisfaits de leur formation, ce pourcentage s'élève à environ 15 % pour les jeunes sans emploi. Seuls 1 % à 2 % se déclarent pas satisfaits de leur formation.

La satisfaction globale de la formation est sans doute à mettre en relation avec le fait que pour la majorité des jeunes l'orientation suivie correspond bien à ce qu'ils voulaient faire (72 % des lycéens et 83 % des apprentis) et que pour eux il s'agissait d'un choix personnel. En revanche si 78 % des apprentis estiment avoir bénéficié d'informations suffisantes pour choisir cette orientation, ils ne sont que 63 % des lycéens dans ce cas. À noter que pour 9 jeunes sur 10 les stages ou la formation en entreprise sont considérés comme utiles.

### Méthode

Les formations relevant du champ « Commerce – vente » sont celles identifiées dans la Nomenclature des Spécialités de Formation (NSF) par le code 312.

Cette nomenclature élaborée par le Conseil national de l'information statistique (CNIS) est utilisée par tous les acteurs de la formation. Elle permet un repérage des qualités dispensées aux individus, en relation avec les cursus de formation et les champs d'activités professionnelles. Les spécialités technico-professionnelles sont regroupées en deux grands domaines de formation : d'une part les spécialités qui relèvent des services, dont commerce et vente, et d'autre part celles de la production.



Académie  
d'Orléans-  
Tours



## L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours (IVA 2007)

### L'insertion à 7 mois des lycéens s'améliore : baisse de la proportion de jeunes à la recherche d'un emploi

A la fin de l'année scolaire 2005-2006, environ 7 370 lycéens des classes de terminales de l'enseignement professionnel et technologique sortent du système éducatif. Au 1er février 2007, sept mois après leur sortie, 62% d'entre eux ont un contrat de travail, soit 3 points de plus par rapport à l'année 2006. Cette amélioration s'explique par l'augmentation de la proportion des contrats non aidés (+3 points). Par ailleurs, les contrats de professionnalisation sont plus nombreux et représentent 87% de l'ensemble des contrats aidés contre 45% l'année précédente.

En conséquence, la proportion de jeunes à la recherche d'un emploi diminue de 4 points et concerne 31% des anciens lycéens. Ce pourcentage retrouve le niveau enregistré en 2004.

#### En bref...

En 2007, la situation professionnelle des anciens lycéens, sept mois après la fin de leur études, s'améliore. Toutefois, la proportion de CDI parmi les contrats de travail non aidés diminue de 2 points au profit des CDD et des contrats intérimaires.

L'insertion reste plus favorable chez les garçons et dans les départements de l'axe ligérien. Le niveau de diplôme demeure essentiel dans l'obtention d'un emploi.

L'insertion est plus avantageuse pour les lycéens formés dans cinq domaines : l'hôtellerie-restauration-tourisme, la réparation automobile, le travail des métaux-mécanique, le bâtiment-travaux publics et la santé.

Le temps partiel concerne toujours plus les filles que les garçons (26% contre 7%) et il reste le plus souvent supérieur ou égal à un mi-temps. La mobilité entre les départements de formation et de travail est peu importante dans Loiret. Elle est plus fréquente dans le Cher et le Loir-et-Cher.

# L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

La baisse du chômage est générale. En effet, fin 2006, la région a le taux de chômage (7.5% contre 8.6% au niveau national) le plus faible après le Limousin, la Bretagne et les Pays de la Loire. Elle gagne trois places par rapport à 2005. Ce faible taux de chômage s'observe dans tous les départements de l'académie et plus particulièrement le Loiret. Les inscriptions des jeunes à l'ANPE ont diminué de 10%. (source : bilan économique et social de la région centre 2006)

**Parmi les sortants en emploi salarié, 38% ont signé un CDI (sont compris dans les CDI, les contrats nouvelle embauche).** Cette proportion diminue de 2 points par rapport à 2006. En revanche, la part des contrats à durée limitée augmente de 4 points entre 2006 et 2007 avec 59% (35% de CDD et 24% d'intérim).

## L'insertion reste toujours plus difficile pour les filles.

La proportion de jeunes filles à la recherche d'un emploi, malgré une baisse de 2 points par rapport à 2006, reste très supérieure à celle des garçons : 35% pour 26%. De plus, la part des contrats aidés progresse de 5 points chez les garçons avec 8% contre une augmentation de 1 point chez les filles avec 7%.

Seul l'écart entre les pourcentages d'emplois salariés se réduit entre 2006 et 2007, il passe de 11 points à 8 points en faveur des garçons. Ainsi 51% des filles ont un contrat non aidé contre 59% des garçons.

## L'insertion des anciens lycéens est plus favorable dans les départements de l'axe ligérien et en particulier dans le Loiret où

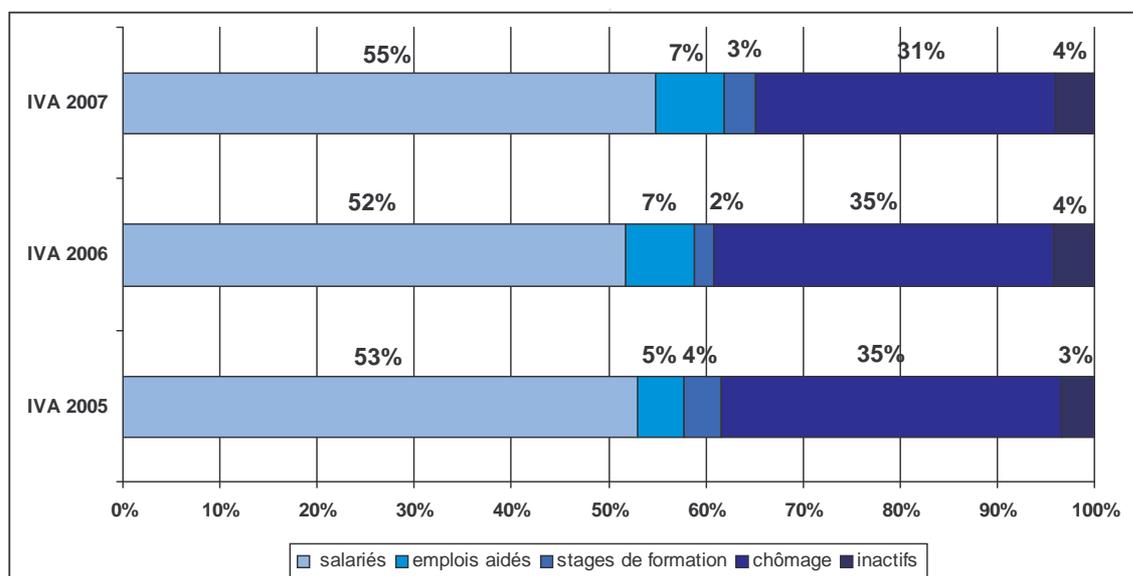
67% des sortants ont un contrat de travail et 27% sont au chômage. L'emploi salarié représente 60% des sortants.

Les jeunes formés dans l'Indre-et-Loire ont connu une forte amélioration de leur insertion professionnelle, 64% d'entre eux ont un contrat de travail (+8 points entre 2006 et 2007) et la part de ces jeunes à la recherche d'un emploi a diminué de 9 points par rapport à l'an dernier avec 29%. Ce résultat peut être lié à l'évolution particulièrement favorable de l'emploi salarié dans ce département (+1.4% entre 2005 et 2006 — source : bilan économique et social de la région centre 2006).

La situation s'améliore également dans l'Eure-et-Loir : le chômage a reculé de 8 points (32% en 2007) et 59% des sortants ont un contrat de travail.

Dans l'Indre, la tendance s'inverse par rapport à l'année passée. L'insertion se dégrade : la part de l'emploi non aidé a diminué de 4 points avec 51%. En outre l'emploi aidé est peu fréquent dans ce département et le chômage concerne 38% des sortants ; le taux le plus élevé de l'académie. Enfin dans le Cher, les emplois aidés diminuent et le chômage progresse de 4 points (35%). La situation professionnelle des sortants formés dans ce département est moins favorable que celle de l'ensemble des sortants.

**Graphique 1** : évolution de la situation professionnelle des sortants de lycées depuis 2007



# L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

## Le diplôme reste incontestablement un atout essentiel dans l'insertion des jeunes.

Ainsi les sortants diplômés du BTS s'insèrent beaucoup mieux que les sortants de niveau IV (bac technologique et professionnel) et niveau V (BEP, CAP et MC) de formation. La part d'anciens lycéens au chômage a cependant baissé chez tous les sortants diplômés ou non diplômés. C'est d'ailleurs chez ces derniers que la diminution est l'une des plus importantes (-9 points). Les bacheliers technologiques bénéficient de la meilleure amélioration de l'insertion : la proportion des sortants en emploi non aidé a progressé de 7 points et le chômage a diminué de 10 points.

La proportion de CDI parmi les contrats de travail non aidés croît avec le niveau de formation : 47% des diplômés de BTS signent un CDI contre 42% des bacheliers professionnels et 34% des diplômés de niveau V. Les CDD sont plus nombreux chez les sortants bacheliers technologiques avec 41% (35% chez les titulaires de BTS). L'intérim concerne plus les jeunes non diplômés (37%) ou ceux diplômés de niveau V (28%) alors qu'il représente 17% des contrats de travail salariés chez les sortants titulaires d'un BTS.

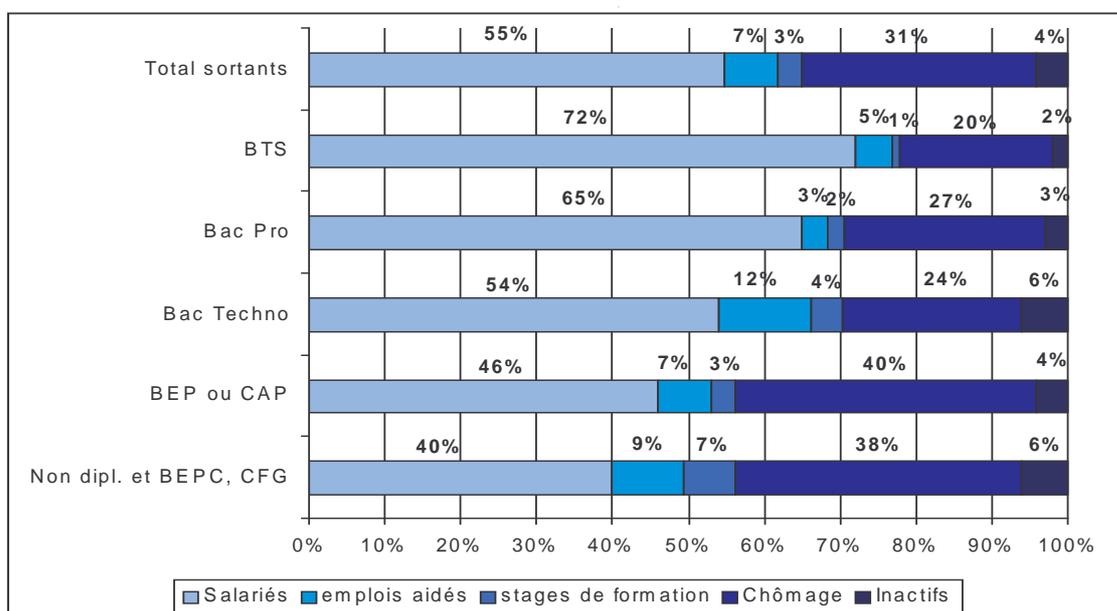
## L'insertion professionnelle demeure plus favorable dans les mêmes domaines de formation que l'année dernière.

Tout d'abord, dans l'hôtellerie-restauration-tourisme, où la proportion de l'emploi salarié progresse de 11 points et atteint 69%, le taux le plus élevé observé parmi l'ensemble des filières de formation.

L'insertion des jeunes issus de la réparation automobile et du travail des métaux-mécanique est également très favorable dans ces deux domaines et en progression. Par ailleurs, il est important de souligner que les anciens lycéens spécialisés dans la réparation automobile ne travaillent pas le plus souvent dans une entreprise du secteur de leur spécialité. En effet, les résultats de l'enquête IVA montrent, depuis plusieurs années, qu'environ 40% des jeunes salariés sont embauchés dans le secteur industriel.

Le domaine de formation bâtiment-travaux publics continue d'être porteur d'emploi et enregistre une diminution importante de la proportion de jeunes au chômage (-7 points pour - 4 points en moyenne). Enfin, la filière de la santé connaît une amélioration en 2007 et fait maintenant partie des domaines de formation les plus favorables. 6 anciens lycéens sur 10 issus de cette spécialité ont un emploi salarié et 2 anciens lycéens sur 10 sont à la recherche d'un emploi.

**Graphique 2** : situation professionnelle des anciens lycéens au 1er février 2007 selon le plus haut diplôme possédé



# L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

**Tableau 1** : situation professionnelle des anciens lycéens au 1er février 2007  
selon les principales filières de formation

Filières de formation	Salariés	Emplois aidés	Stages de formation	Chômage	Inactifs	Effectifs
Propreté, sécurité et autres services aux collectivités	36%	3%	0%	60%	1%	148
Cuir, textile, habillement	42%	6%	6%	40%	6%	128
Industries de transformation	43%	7%	5%	34%	10%	119
Services sociaux, autres services aux particuliers	44%	8%	5%	39%	3%	616
Alimentation	46%	3%	3%	46%	2%	154
Administration, gestion et finances	51%	8%	4%	33%	4%	2 059
Bois et matériaux associés	56%	4%	0%	37%	3%	168
Électricité, électronique	57%	9%	3%	25%	6%	797
Transports, logistique	57%	5%	3%	29%	6%	165
Commerce, vente	58%	6%	2%	31%	3%	905
Santé	60%	6%	6%	22%	6%	284
Bâtiment, travaux publics	62%	9%	3%	22%	4%	309
Réparation automobile	63%	7%	4%	22%	4%	230
Travail des métaux, mécanique	64%	7%	3%	23%	3%	798
Hôtellerie, restauration, tourisme	69%	5%	2%	19%	3%	393
<b>Total</b>	<b>55%</b>	<b>7%</b>	<b>3%</b>	<b>31%</b>	<b>4%</b>	<b>7 273</b>

Les anciens lycéens spécialisés dans le commerce et la vente ont une insertion plus favorable qu'en moyenne au niveau de l'emploi. Ces jeunes ne travaillent pas uniquement dans le secteur commercial, ils sont également nombreux dans la banque, les assurances, l'immobilier et les services.

Pour les jeunes formés dans la filière électricité-électronique la situation professionnelle est aussi plus avantageuse qu'en moyenne. L'emploi a progressé de 7 points entre 2006 et 2007.

A l'opposé, la filière de l'industrie des transformations (chimie, filière STL, céramique, plasturgie) connaît des difficultés. Alors qu'elle se situait au niveau de la moyenne de l'ensemble des filières en 2006, l'insertion se dégrade en 2007 : l'emploi salarié a perdu 10 points et le chômage a gagné 6 points. Dans les domaines du bois-matériaux associés, de l'alimentation, des services sociaux-autres services aux particuliers, du cuir-textile-habillement et de la propreté-sécurité-autres services à la collectivité, la situation professionnelle des anciens lycéens demeure délicate.

Le chômage représente jusqu'à 60% des sortants dans la filière de la propreté-sécurité-autres services à la collectivité.

Enfin, dans les domaines de l'administration-gestion-finances et des transports-logistique, la situation est relativement proche de la moyenne.

Les emplois aidés apparaissent dans certaines filières : le bâtiment-travaux publics, l'électricité-électronique, la réparation automobile. Ils restent présents dans le domaine de l'administration-gestion-finances et diminuent dans la propreté-sécurité-autres services aux collectivités et les services sociaux et autres services aux particuliers.

Le pourcentage de salariés déclarant avoir déjà travaillé chez leur employeur, lors de stage ou de job d'été, est légèrement plus faible qu'en 2006 avec 34%. Il reste plus élevé chez les sortants bacheliers professionnels (38%) et augmente chez les sortants diplômés de niveau V (38%). Ce taux diminue chez les titulaires du bac technologique (-10 points avec 32%). Enfin, il progresse chez les sortants titulaires du BTS mais demeure inférieur à la moyenne de 2 points.

# L'entrée dans la vie active des jeunes lycéens de l'académie d'Orléans-Tours

Ce ratio atteint 43% dans le domaine de la santé et 39% dans la filière commerce-vente. A l'opposé, il n'est que de 24% dans le domaine de l'électricité-électronique et de 21% dans la filière alimentation.

Le temps partiel concerne 16% des sortants salariés (+1 point par rapport à 2006) et ce sont les filles qui sont le plus touchées avec 26%. Le temps partiel est le plus souvent supérieur à un mi-temps.

38% des salariés déclarent travailler dans une entreprise de 50 salariés et plus, 34% dans une entreprise de 10 à 49 salariés et 28% dans une entreprise de moins de 10 salariés.

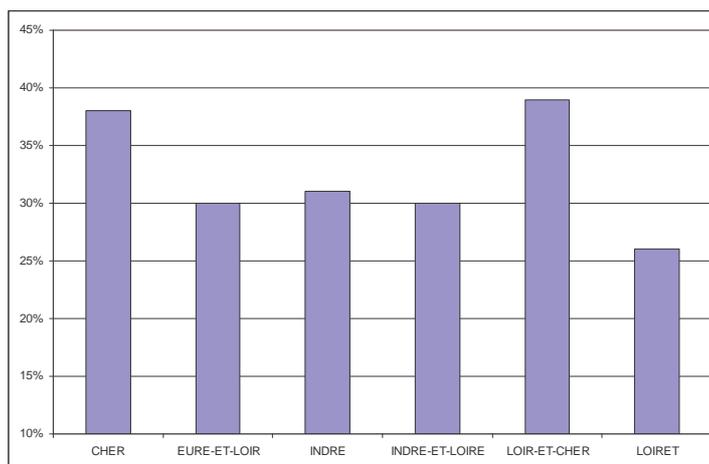
65% des salariés issus du domaine de l'industrie des transformations déclarent exercer leur métier dans des entreprises de plus de 50 salariés. Dans la filière de l'électricité-électronique, ce pourcentage est de 49%. Enfin, dans les domaines de l'administration-gestion-finances et le travail des métaux-mécanique, il est de 45%. Chez les jeunes salariés issus des filières commerce-vente et réparation automobile, la majorité indique qu'ils travaillent dans des entreprises de moins de 10 salariés. Pour ceux venant de l'hôtellerie-restauration-tourisme, ce sont les entreprises de 10 à 49 salariés qui sont les plus fréquentes.

La mobilité entre le département de formation et le département de l'entreprise d'accueil parmi les sortants salariés est peu importante chez les jeunes formés dans le Loiret. Près des trois quarts d'entre eux n'ont pas quitté le département. Ce pourcentage est un peu plus faible dans les départements de l'Indre-et-Loire, l'Eure-et-Loir et l'Indre avec 70%.

En revanche, les jeunes formés dans le Cher et le Loir-et-Cher sont plus mobiles, seulement un peu plus de 60% d'entre eux restent dans leur département de formation. Un grand nombre de ces jeunes partent travailler dans d'autres départements de l'académie : pour les sortants du Loir-et-Cher, plutôt vers les deux autres départements de l'axe ligérien, pour les sortants du Cher, plutôt vers le Loiret, l'Indre-et-Loire et l'Eure-et-Loir. L'île de France est la destination la plus fréquente hors académie, en particulier pour les

jeunes de l'Eure-et-Loir (18%) et du Loir-et-cher (10%). La région des Pays de Loire, attire les sortants de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher ; la région Rhône Alpes, les anciens lycéens du Cher et du Loir-et-Cher ; enfin, le Limousin, les jeunes de l'Indre.

**Graphique 3 :** Part des jeunes travaillant dans un autre département que celui de leur formation au 1er février 2007



## Définition des niveaux de formation pour l'enquête IVA

**Niveau V :** années terminales des CAP/BEP, mention complémentaire, première année des baccalauréats et brevets professionnels, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> années du baccalauréat professionnel préparé en 3 ans.

**Niveau IV :** années terminales des baccalauréats professionnels et technologiques. Formations de l'enseignement supérieur d'où l'individu sort sans diplôme.

**Niveau III :** diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur (BTS et DTS).

Stats'études est une publication de la division du budget académique, de l'évaluation et de la performance du rectorat de l'académie d'Orléans-Tours.

Stats'études n°2, juin 2008.

Directeur de publication : Ali Bencheneb.

Rédaction : Céline LEDUC.

Imprimé au rectorat.

Rectorat de l'académie  
d'Orléans-Tours  
21 rue Saint-Etienne,  
45043 Orléans Cédex 1



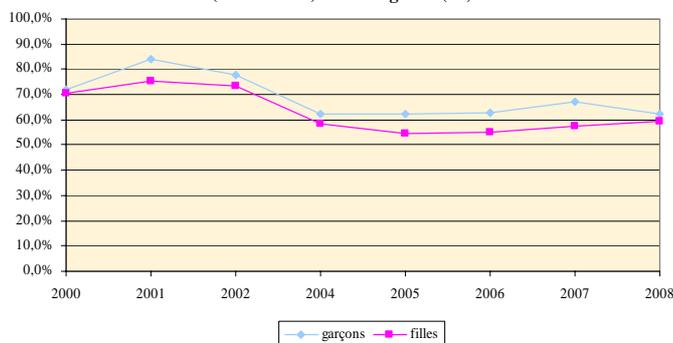
# L'insertion des filles après un BTS

Les conditions d'entrée dans la vie active des jeunes diffèrent selon le genre, le niveau de diplôme et la spécialité préparée. De fait, le marché du travail est en général moins favorable pour les jeunes filles quelque soit le mode de formation (scolaire ou apprentissage). Par comparaison avec la population masculine, leur risque de chômage est plus grand, leur salaire inférieur et les contrats à temps partiel plus fréquents. Pour autant, ces écarts s'estompent avec l'élévation du niveau de diplôme. Ainsi avec un niveau III de formation (le plus souvent titulaires du BTS) à la sortie du lycée, garçons et filles connaissent une insertion professionnelle relativement proche. Chez les apprentis, les comparaisons sont plus délicates car les jeunes filles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons (38%) et l'offre de formation est concentrée au niveau V. Néanmoins, le même constat peut être fait pour le niveau III de formation où les jeunes filles sont plus représentées (55% des sortants). Les conditions de travail des diplômées de niveau III restent toutefois encore à améliorer (salaire).

## 1. Des conditions d'insertion plus difficiles pour les filles qui s'atténuent avec l'augmentation du niveau de formation

Depuis 2000, la proportion des jeunes filles en emploi (aidé ou non), 7 mois après leur sortie du système éducatif, reste toujours inférieure à celle des garçons. Par ailleurs, l'écart diminue en période de conjoncture économique favorable (2002-2004) alors qu'il augmente en période défavorable (2006-2007).

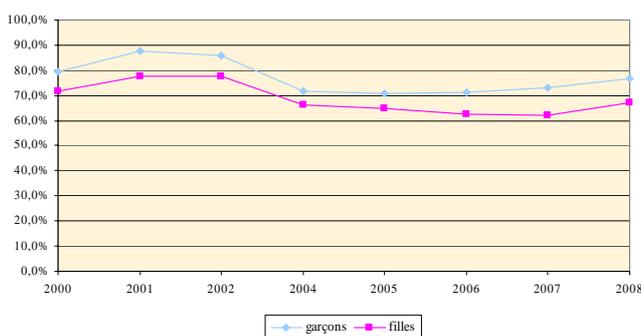
Evolution de la proportion d'anciens lycéens en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)



Source : Rectorat - enquête IVA

L'axe des abscisses correspond aux années d'observations de l'enquête, par exemple l'année 2001 signifie qu'il s'agit du résultat de la situation des anciens lycéens au 1<sup>er</sup> février 2001, ces derniers étant sortis en juin 2000.

Evolution de la proportion d'anciens apprentis en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)

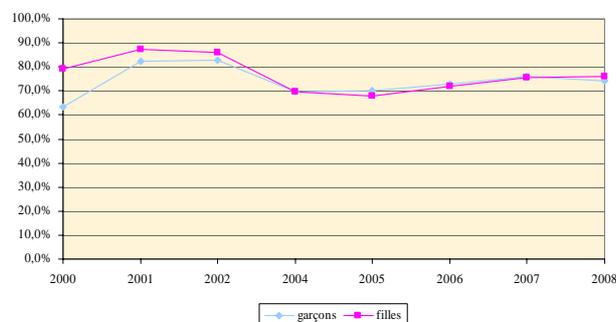


Source : Rectorat - enquête IPA

L'axe des abscisses correspond aux années d'observations de l'enquête, par exemple l'année 2001 signifie qu'il s'agit du résultat de la situation des anciens apprentis au 1<sup>er</sup> février 2001, ces derniers étant sortis en juin 2000.

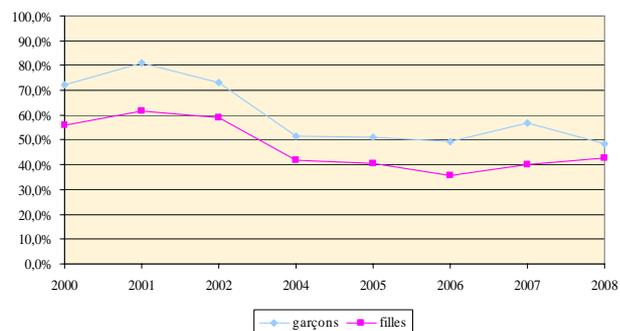
Toutefois les différences entre les filles et les garçons s'estompent avec l'élévation du diplôme.

Evolution de la proportion des anciens lycéens de niveau III de formation en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)



Source : Rectorat - enquête IVA

Evolution de la proportion des anciens lycéens de niveau V de formation en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)

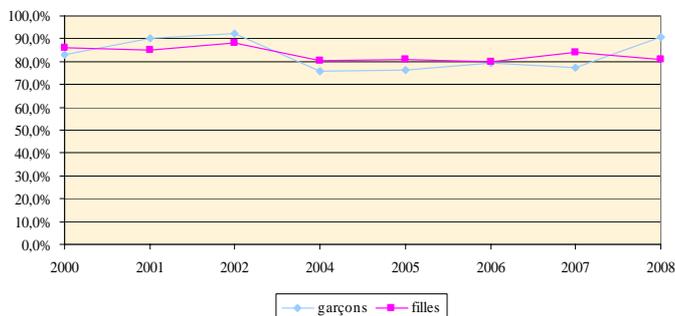


Source : Rectorat - enquête IVA

Les écarts chez les sortants de niveau V de formation peuvent atteindre jusqu'à 19 points pour les anciens lycéens et 28 points pour les anciens apprentis. Chez les sortants de niveau III de formation, la plus grande différence est de 2 points pour les anciens lycéens, et le plus souvent cette différence est à l'avantage des filles, et de 9 points chez les apprentis. Toutefois pour ces derniers, l'historique montre des variations qui ne sont pas très stables d'une année à l'autre, du fait que l'effectif des sortants concernés soit inférieur (les sortants de niveau III représentent 18,5% de l'ensemble de l'effectif des sortants). Par ailleurs, ce même

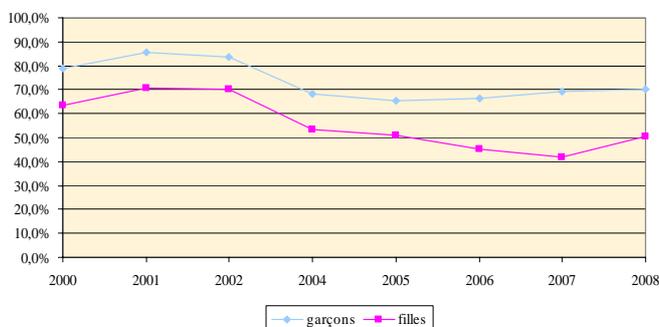
résultat est décrit dans les enquêtes de cheminement (voir article sur le devenir des femmes sorties de formation professionnelle en région Centre en 2001).

Evolution de la proportion des anciens apprentis de niveau III de formation en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)



Source : Rectorat - enquête IPA

Evolution de la proportion des anciens apprentis de niveau V de formation en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)



Source : Rectorat - enquête IPA

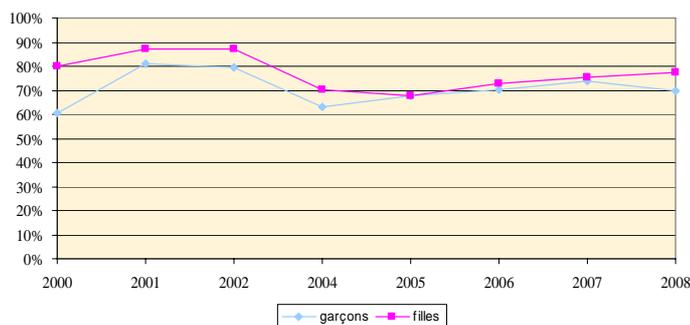
## 2. A diplôme égal, les filles titulaires d'un BTS du secteur des services s'insèrent mieux que les garçons

Les filles recherchent un emploi dans un champ plus restreint que celui des garçons. En effet, les anciennes lycéennes viennent principalement de 5 filières du secteur des services, en particulier l'administration, la gestion et les finances ainsi que le commerce et la vente. Les anciens lycéens viennent en grande majorité de 6 filières dont 4 de la production, avec en particulier l'électricité et l'électronique, le travail des métaux et le bâtiment. D'autre part dans les secteurs concernés la concurrence est parfois rude entre les diplômées et les employeurs favorisent en premier les sortantes les plus qualifiées. Les garçons choisissent plus souvent des secteurs pour lesquels le bac professionnel est déjà un bon passeport pour l'insertion comme dans le bâtiment par exemple. Comme les anciennes lycéennes, les anciennes apprenties sont spécialisées dans moins de domaines que les anciens apprentis et recherchent aussi un emploi dans moins de

secteurs. Trois domaines prédominent, uniquement dans le secteur des services, contre 6 domaines chez les garçons. Une seule filière est commune, il s'agit du commerce et de la vente. Les filles sont issues également du domaine de l'administration, de la gestion et des finances ainsi que de la santé. Les garçons ont suivi une formation dans l'agriculture, l'électricité et l'électronique, la propreté et la sécurité, la réparation automobile et le travail des métaux.

Cependant, à niveau de formation égal, les anciennes lycéennes s'insèrent mieux que les garçons lorsqu'elles sont diplômées d'un BTS du secteur des services. A noter que l'emploi aidé représente environ 8% de l'emploi chez les filles et les garçons contre 20% chez les filles de niveau V et 16% chez les garçons de niveau IV issus du secteur des services.

Evolution de la proportion des anciens lycéens de niveau III de formation du secteur des services en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)

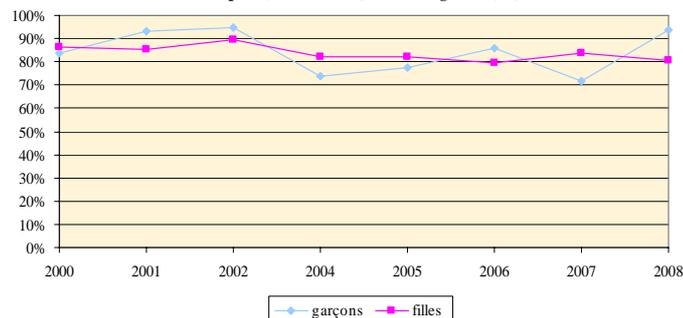


Source : Rectorat - enquête IVA

Dans le secteur de la production, c'est l'inverse, mais ce résultat est à relativiser au vu du faible nombre de filles sortantes (en moyenne une centaine).

Chez les apprentis, la tendance observée est moins nette (toujours en raison des effectifs), toutefois sur les dix années observées les filles diplômées d'un BTS des services ont plus souvent un meilleur accès à l'emploi que les garçons.

Evolution de la proportion des anciens apprentis de niveau III de formation du secteur des services en emploi (aidé ou non) selon le genre (%)



Source : Rectorat - enquête IPA

L'emploi aidé représente en moyenne 4% des emplois chez les filles et 6% des emplois chez les garçons contre respectivement 16% et 12% chez les sortants de niveau V de ce même secteur de formation.

Dans le secteur de la production, il est beaucoup plus difficile d'analyser car les filles sont encore moins nombreuses (parfois moins de 50 sortants selon les années).

Au 1<sup>er</sup> février 2008, les principales activités exercées dans le premier emploi sont concentrées sur 3 domaines : le commerce, la vente et le technico-commercial (plus fréquent chez les garçons), la comptabilité, la gestion et la fonction administrative, et le secrétariat, le standard et l'accueil (plus souvent chez les filles). Certains lycéens (10% des sortants de niveau 3 du secteur tertiaire) exercent un emploi spécialisé dans l'informatique, les études et les méthodes et certains apprentis (8%) ont un travail spécialisé dans l'agriculture.

Parmi les métiers les plus cités figurent :

- les assistant(e)s commerciaux,
- les assistant(e)s administratifs(ves),
- les comptables,
- les vendeurs(euses),
- les chargé(e)s de clientèle
- les manipulateurs radio,
- les technicien(ne)s de laboratoire,
- les administrateurs de bases de données ou de réseau,
- les réceptionnistes,
- les chefs de cuisine, chefs de rang ou de partie,
- les paysagistes.

Il y a également des métiers qui sont plus fréquents chez les sortants de niveau V et qui sont parfois dans les réponses des sortants de niveau III en emploi, comme les manutentionnaires et les employé(e)s de libre-service.

Près d'un sortant de lycée ou de Centre de formation d'apprentis sur cinq travaille dans le secteur de l'immobilier et du commerce. Les autres sortants sont employés le plus souvent dans le secteur de la banque et des assurances, dans les services aux particuliers et les services aux entreprises. Par ailleurs, les filles sont également employées dans les secteurs de l'enseignement et de la santé, de l'administration et des collectivités territoriales, et les anciennes apprenties travaillent plus particulièrement dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie mécanique, électricité, métallurgie. Les anciens lycéens sont aussi employés dans les secteurs de l'hôtellerie et la restauration et les anciens apprentis, dans le bâtiment (2<sup>nd</sup> œuvre) et dans l'industrie mécanique, électricité et métallurgie.

### 3. Même à ce niveau de qualification, les conditions d'emploi restent plus précaires pour les filles

En effet, les garçons signent plus souvent un CDI que les filles. En 2007, 48% des anciens lycéens sont dans ce cas contre 40% chez des anciennes lycéennes et en 2008, l'écart augmente : 58% contre 38%. En moyenne, sur les dix dernières années, 39% des anciennes lycéennes ont obtenu un emploi stable contre 51% des garçons. Même constat parmi les sortants de l'apprentissage : en 2007, 73% des garçons ont un CDI contre 56% des filles et en 2008 l'écart se creuse également (79% contre 56%). En moyenne, sur les dix dernières années, un peu plus de la moitié des anciennes apprenties ont obtenu un emploi stable contre presque les trois quarts des anciens apprentis.

Principales branches d'activité des entreprises qui emploient les jeunes sortants de niveau III (%)

	anciens lycéens			anciens apprentis		
	filles	garçons	Ensemble	filles	garçons	Ensemble
Immobilier, commerce	20,9	17,0	19,7	19,8	19,5	19,7
Banques, assurances	10,9	9,8	10,6	18,6	15,6	17,5
Enseignement, santé	10,4	4,6	8,7	8,7	1,3	5,9
Services aux entreprises	10,0	8,5	9,5	5,8	16,9	10,0
Services aux particuliers	9,7	7,8	9,2	5,8	14,3	9,0
Administration ou collectivité territoriale (mairie...)	6,4	3,9	5,7	5,2	1,3	3,8
hôtellerie, restauration	6,2	15,0	8,7	1,7	1,3	1,6
Bâtiment du second œuvre (menuiserie, chauffage, élect.)	2,8	1,3	2,4	5,8	5,2	5,6
Industrie mécanique, électricité, métallurgie	1,9	3,3	2,3	8,1	5,2	7,0
Agriculture	1,0	0,7	0,9	7,6	2,6	5,7

lecture : 20,9% des anciennes lycéennes travaillent dans le secteur de l'immobilier et du commerce. Ce taux est de 19,8% chez les anciennes apprenties.

il s'agit ici, de l'activité de l'entreprise qui emploie le jeune et non de la fonction principale de l'emploi occupé par le jeune.

Ainsi une ancienne apprenties de niveau III peut être assistante de direction ou comptable dans une entreprise du bâtiment

Sources : Rectorat - enquêtes IVA et IPA

Concernant le salaire horaire net moyen, il est de 7,80€ pour l'ensemble des sortants des lycées et 7,75€ pour l'ensemble des sortants des CFA en 2008. Il y a peu de différence entre les niveaux de formation, il varie chez les anciens lycéens entre 7,45€ pour un sortant de niveau V et 7,94€ pour un sortant de niveau IV (7,82€ pour un sortant de niveau III). Chez les anciens apprentis, il est compris entre 7,40€ pour un sortant de niveau V et 8,20€ pour un sortant de niveau III. Il est plus élevé chez les garçons même chez les sortants diplômés de BTS (8,20€ contre 7,53€ chez les anciennes lycéennes et 8,50€ contre 7,91€ chez les anciennes apprenties). Les différences sont légèrement plus importantes entre les filières. En effet, dans le domaine de l'hôtellerie et la restauration, le salaire horaire net moyen est proche de 7€ et dans l'administration et l'électricité, il est supérieur à 8€. De même pour la filière du BTP chez les anciens apprentis.

Une des raisons qui peut expliquer cet écart entre filles et garçons, est le temps partiel. Même s'il diminue de façon importante avec l'augmentation du niveau de formation, il reste plus fréquent chez les filles. Pour donner un ordre de grandeur, en 2008, le temps partiel (le plus souvent supérieur à un mi-temps) représente 27% des emplois chez les anciennes lycéennes et 17% chez les anciennes apprenties contre respectivement 7,4% et 3,7% chez les garçons. Ces pourcentages baissent chez les sortantes de niveau III de formation (respectivement 14,6% et 9,4%). Il est à noter que les données dont nous disposons ne nous permettent pas d'analyser si le temps partiel est choisi ou subi.

**Rectorat  
(Division de l'Organisation Scolaire, de la  
Prospective, de l'Evaluation et de la  
Performance)**

**Définition : niveaux de formation de l'Education nationale**

Vbis : Années terminales du premier cycle (troisièmes), sections terminales de l'enseignement spécial. Années intermédiaires du second cycle court (première année des CAP et BEP en 2 ans).

V : Années terminales du second cycle court (année terminales des CAP, BEP), 2<sup>nd</sup>e et 1<sup>ère</sup> générales et technologiques, première année des baccalauréats et brevets professionnels, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années du baccalauréat professionnel préparé en 3 ans.

IV : Années terminales des seconds cycles longs. Formations de l'enseignement supérieur d'où l'individu sort sans diplôme.

III : Diplômés des cycles courts de l'enseignement supérieur : brevets de techniciens supérieurs (BTS), diplômes universitaires de technologie (DUT), 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années de licence, diplômes paramédicaux et sociaux, diplômes des cycles courts des écoles de commerce ; d'art, etc....

I et II : Diplômés des cycles longs de l'enseignement supérieur : Licences, Masters, Doctorats, diplômes des écoles d'ingénieurs et des cycles longs des écoles de commerce, d'art, etc....



Académie  
de  
Poitiers



# AC-études

IVA2008 : L'insertion professionnelle atteint 62 %.

# SSA - SAIO



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Service statistique académique  
depssa@ac-poitiers.fr

Service académique d'information et d'orientation  
saio@ac-poitiers.fr

Conception graphique : cellule communication

L'insertion professionnelle des jeunes en sortie d'études du second degré s'est nettement améliorée en un an. Elle est d'autant meilleure que le diplôme est élevé, mais pour certains métiers, un accès peut se faire dans des bonnes conditions dès le CAP ou le BEP. Pour d'autres, le baccalauréat professionnel ou le niveau bac +2 sont plus adaptés. Les élèves sont de plus en plus nombreux à poursuivre ou compléter leur formation par le biais de l'apprentissage ou de la formation initiale. Les sortants de BTS se portent plus souvent sur le marché du travail que les années précédentes. Quant aux filles, concentrées dans un nombre de filières restreintes, elles s'insèrent bien avec le niveau BTS.

Parmi les élèves de l'académie de Poitiers se portant sur le marché du travail, 62% occupent un emploi sept mois après la fin de leurs études (soit en février 2008). Ce taux d'insertion s'est nettement amélioré par rapport à l'année dernière : + 5 points.

Cette hausse est nette pour les sortants de STS et de BAC PRO et faible pour les sortants de CAP ou BEP pour lesquels le taux d'insertion ne dépasse pas la barre des 50 %. Les taux d'insertion des STS et des BAC PRO, comparables, dépassent cette année 70 % : 72 % pour les STS et 71 % pour les BAC PRO. Cette amélioration de l'insertion des jeunes actifs observée en février 2008 est à mettre en regard avec les bons résultats de l'économie en 2007 : hausse de l'emploi salarié global de 2 % et baisse du nombre de demandeurs d'emploi de 10 % en Poitou-Charentes.

Les élèves sont moins nombreux à se porter sur le marché du travail. D'une part ils sont moins nombreux en formation : 13 926 élèves étaient inscrits en formation l'année précédente l'enquête (2006-2007), c'est moins que l'année d'avant.

D'autre part, la proportion des sortants baisse depuis 3 ans, sauf au niveau des STS. Les STS sont plus enclins à se présenter sur le marché du travail, avec plus de succès. Ils sont autant que l'année précédente malgré la baisse des élèves en formation. Pour les élèves sortants de BAC PRO, la part des sortants passe de 42 % en 2006 à 34 % en 2008. Dans ces formations, les élèves font plus souvent le choix de poursuivre ou de compléter leur formation soit par un apprentissage soit par une formation initiale. Les diplômés du supérieur sont en effet devenus de plus en plus nécessaires pour faire face aux difficultés croissantes que rencontrent les jeunes à leur entrée sur le marché du travail.

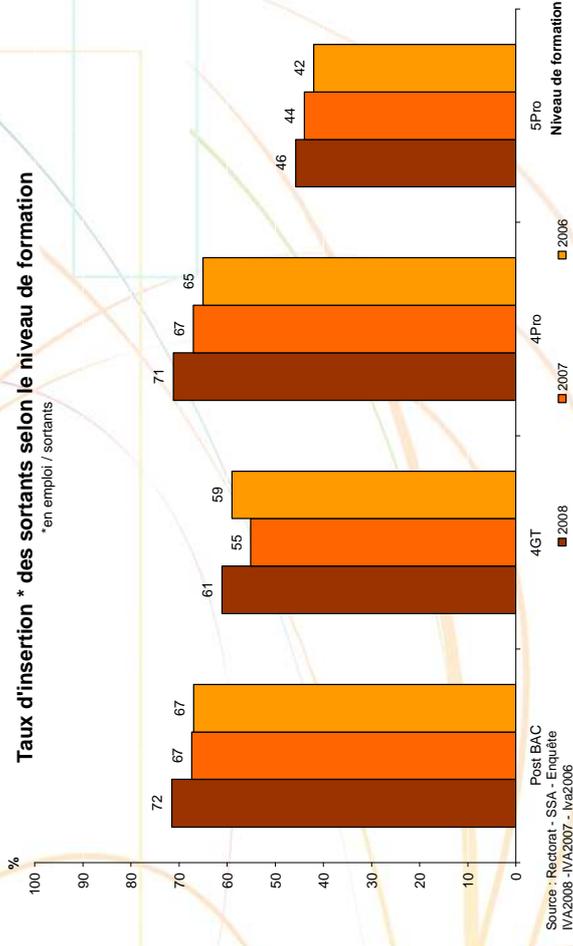
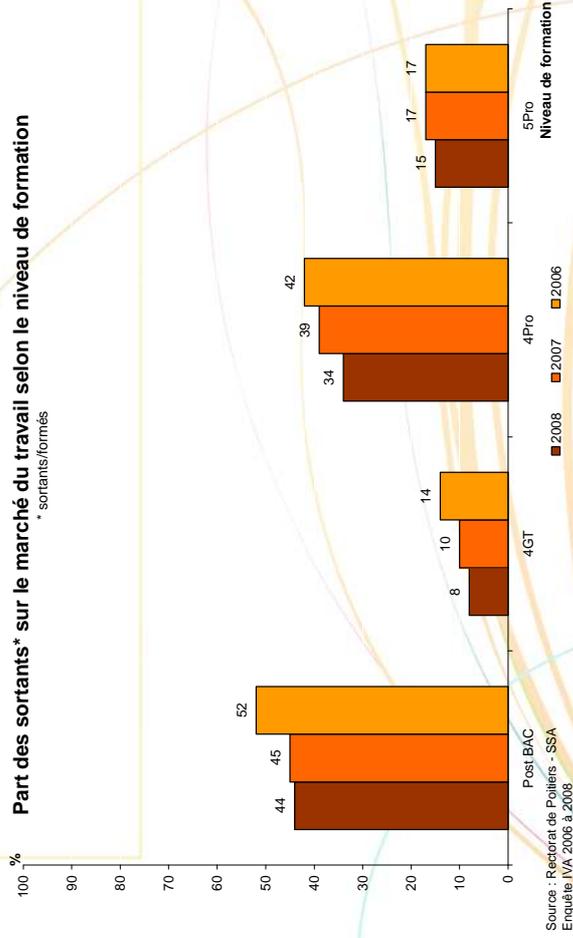
Niveau de formation	2006					2007					2008				
	Post BAC	4 GT	4 PRO	5 PRO	Total	Post BAC	4 GT	4 PRO	5 PRO	Total	Post BAC	4 GT	4 PRO	5 PRO	Total
Inscrits en formation l'année précédente l'enquête	2 350	4 221	1 924	5 866	<b>14 361</b>	2 276	4 237	2 017	5 786	<b>14 316</b>	2 195	3 938	2 039	5 754	<b>13 926</b>
Effectifs estimés de sortants	1 445	669	954	1 238	<b>4 306</b>	1 230	493	947	1 278	<b>3 948</b>	1 238	425	908	1 173	<b>3 743</b>
<b>Situation des sortants au 1er février de l'année de l'enquête</b>															
Jeunes en emploi	974	394	619	526	<b>2 513</b>	829	272	635	562	<b>2 297</b>	886	260	646	537	<b>2 329</b>
Jeunes au chômage	401	205	296	576	<b>1 477</b>	326	169	268	582	<b>836</b>	284	119	222	502	<b>1 128</b>
Jeunes en stage ou inactifs	70	69	40	136	<b>316</b>	75	53	45	135	<b>307</b>	68	46	39	133	<b>286</b>
<b>Taux d'insertion 7 mois après la sortie de formation</b>	<b>67%</b>	<b>59%</b>	<b>65%</b>	<b>42%</b>	<b>58%</b>	<b>67%</b>	<b>55%</b>	<b>67%</b>	<b>44%</b>	<b>58%</b>	<b>72%</b>	<b>61%</b>	<b>71%</b>	<b>46%</b>	<b>62%</b>

Source : Rectorat - SSA - IVA2006-2007-2008

## Le niveau de formation élevé augmente les chances d'insertion

De 46 % d'accès à l'emploi pour les sortants de niveau 5PRO, le taux passe à 72 % pour les sortants de formations post baccalauréat. Dans les formations dispensées dans le domaine du tertiaire (secrétariat, comptabilité, gestion, communication, assurance, banque), ce constat est indéniable : le niveau BEP n'est plus le niveau requis recherché par les employeurs. Le BEP « métiers du secrétariat » affiche un taux d'insertion de 16 %, et le BEP « métiers de la comptabilité » 36 %. En revanche, le BTS « assistant gestion PME PMI » affiche 82 %, celui d'« assistant de direction » 73 %.

La diffusion généralisée de la micro-informatique a modifié les profils de recrutements. Ces métiers évoluent et s'enrichissent de fonctions plus diverses. Le profil de la « secrétaire » ou de l'« employé » évolue vers un métier d'assistant spécialisé avec un élargissement des domaines de connaissance : commerce, ressources humaines, communication, tourisme, immobilier.... La plupart des BTS du domaine du tertiaire affichent cette année un taux d'insertion en hausse depuis la précédente enquête pendant que les taux d'insertion des BEP du même domaine sont en retrait.



# SSA - SAIO

## L'insertion des BTS varie selon la spécialité et le secteur d'activité

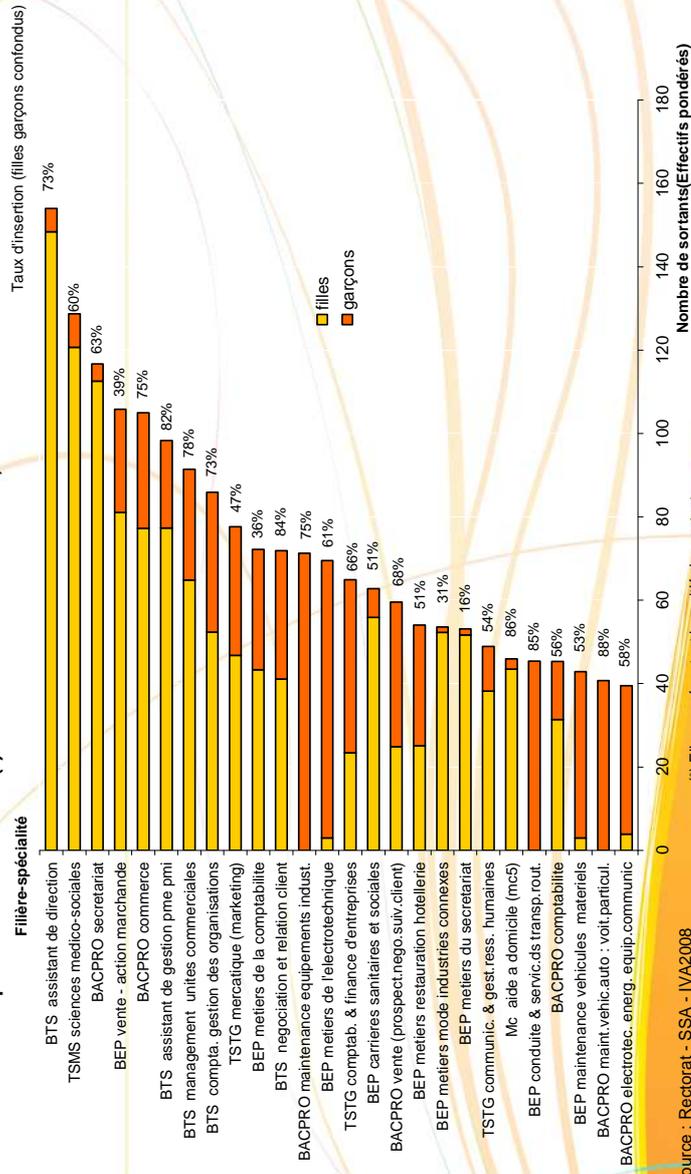
Dans la plupart des spécialités, le BTS est un bon niveau de formation pour se présenter sur le marché du travail. C'est vrai pour les spécialités du tertiaire, les plus nombreuses en effectif : les taux d'insertion dépassent souvent la moyenne des BTS. C'est vrai par exemple dans le secteur banque assurance, la formation en STS est une formation qui permet de s'insérer assez rapidement à court terme : les taux d'insertion des élèves sortants de BTS assurance et banque marchés particuliers se situent autour de 80 %, le plus souvent en CDI.

C'est également vrai dans de nombreux autres domaines tels que le transport, l'hôtellerie, l'après vente auto, l'électrotechnique ou encore de la maintenance industrielle. Les taux d'insertion sont pour tous au-delà de la moyenne des STS. Cependant, dans ces spécialités, la faiblesse des effectifs, liée à la diversité de l'offre de formation, empêche de détailler leurs résultats à l'insertion.

En revanche, trouver un premier emploi avec une formation dans le domaine de l'informatique paraît un peu plus difficile. Les sortants de BTS « informatique gestion développeur applications », certes assez peu nombreux à se présenter sur le marché du travail, s'insèrent à hauteur de 50 %. C'est moins que la moyenne. Le « BTS administration réseaux » affiche un taux d'insertion également inférieur à la moyenne des BTS.

De même, dans le secteur de l'audiovisuel ou du tourisme, les sortants sans doute confrontés à la saisonnalité des emplois semblent s'insérer un peu plus difficilement : l'enquête est réalisée en février, période creuse dans ces métiers. Moins de la moitié des jeunes sortis en juin n'ont pas de travail en février de l'année qui suit.

Principales filières de sortie (\*) selon le nombre de sortants, leur sexe et leur taux d'insertion



Sources : Rectorat - SSA - IVA2008

(\*) Elles représentent la moitié des sortants

## Le BAC PRO : un bon niveau de formation pour accéder à l'emploi à court terme

Le BAC professionnel est un bon niveau pour s'insérer, en particulier dans le secteur de la production. Dans l'ensemble, les jeunes exercent plus souvent en intérim mais déclarent plus souvent occuper un emploi de « technicien ».

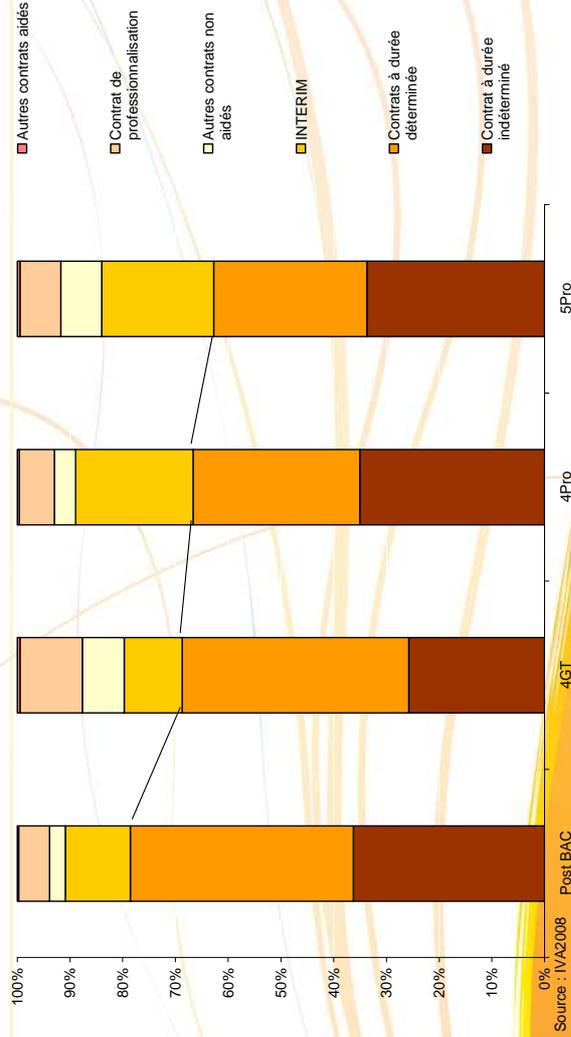
Les élèves de BAC PRO sont moins nombreux à se présenter sur le marché du travail que ceux de STS, mais ceux qui sortent s'insèrent aussi bien que les STS. Les poursuites d'études sont encouragées pour les élèves les plus motivés et l'apprentissage est également courant après le baccalauréat.

Dans une majorité de formations de type industriel, production, électronique, ou encore bâtiment, restauration ou commerce, l'accès à l'emploi dépasse souvent 70 % voire 80 %. Quelques spécialités, à faibles effectifs, des secteurs de la production surtout, offrent de très bonnes perspectives d'emploi.

Certains BAC PRO de type tertiaire ont une insertion plus médiocre : Le BAC PRO « comptabilité » affiche un taux d'insertion de 54 % contre 71 % pour la moyenne des BAC PRO. Le BAC PRO « micro informatique, réseaux installation » affiche un taux également en dessous de la moyenne. Pour ces formations, le niveau requis par les employeurs se situe souvent bien au-delà du BAC professionnel, surtout en informatique.

Quant aux anciens élèves de terminal technologique, ils sont majoritairement en poursuite d'études. Ceux qui se portent sur le marché du travail s'insèrent à hauteur de 61 %. C'est moins bien que les sortants de niveau BAC et plus, en filière professionnelle. Pour ces sortants, la part des emplois aidés est plus importante, en particulier le contrat de professionnalisation.

Type d'emploi occupé selon le niveau de formation



Source : IVA2008

## Le niveau V, très souvent insuffisant, est le niveau requis pour certains métiers

Globalement, l'insertion professionnelle est d'autant meilleure que le diplôme est élevé. Mais pour certains métiers, un accès peut se faire dans des bonnes conditions dès le CAP ou le BEP. Pour quelques spécialités de niveau V, l'insertion est élevée. Les formations de barman (mention complémentaire), aide à domicile, peintre en bâtiment, conduite, cuisinier, soudage ont un taux d'insertion qui se situent bien au-delà de 70 % et peut même

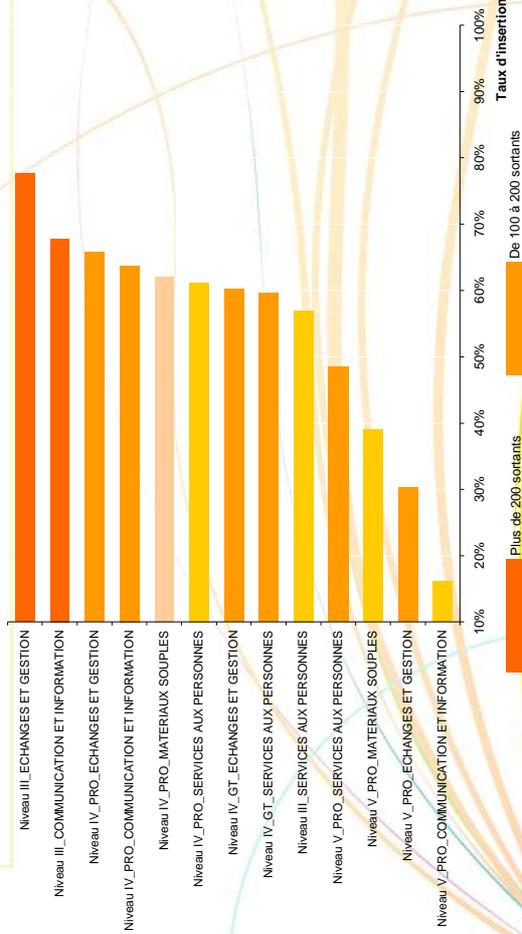
dépasser 80 %. Ces taux sont largement au dessus de la moyenne du niveau V professionnel (inférieur à 50 % d'insertion).

Dans le domaine du tertiaire (secrétariat, comptabilité), le BEP n'est plus le niveau requis. Les taux d'insertion des formations « matériaux souples » comme celle du « BEP métiers de la mode et industries connexes » est également en dessous de la moyenne du niveau V.

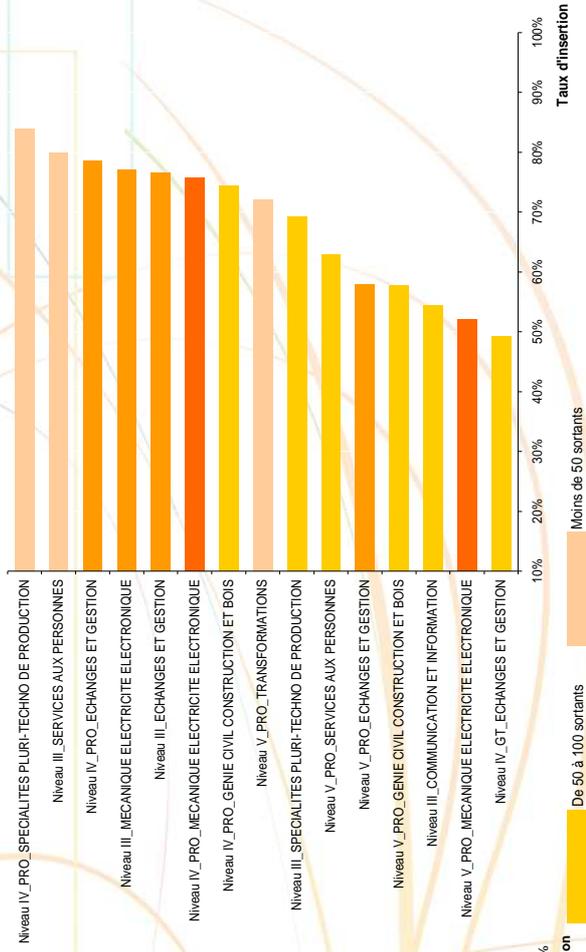
## Les filles s'insèrent bien au niveau BTS

Pour les jeunes filles, le choix de formation est souvent restreint aux métiers du tertiaire, services aux personnes, matériaux souples. Lorsqu'elles choisissent les métiers du tertiaire elles s'insèrent bien au niveau BTS mais elles sortent très souvent avec le niveau V qui les conduit plus souvent au chômage que les garçons.

L'insertion des filles (91% des sortantes)



L'insertion des garçons (90% de sortants)



## METHODOLOGIE et DEFINITIONS

Les **enquêtes IVA** (Insertion dans la Vie Active) permettent de décrire la situation sur le marché du travail à court terme des jeunes sortis des filières technologiques et professionnelles des lycées. Les jeunes sortants de formation technologique et professionnelle en lycée et ne poursuivant pas leurs études sont interrogés sur leur situation au 1<sup>er</sup> février de l'année suivant leur sortie de formation. L'enquête menée par voie postale par les établissements puis par relance postale et

téléphonique est réalisée dans l'académie de Poitiers par le service statistique en partenariat avec l'ONISEP. Le taux de réponse global atteint 80 % en 2008.

Tous les sortants et toutes les spécialités des classes terminales technologiques et professionnelles de lycée sont interrogés. Sont concernés, les sortants de CAP, BEP, BT, terminales technologiques et professionnelles, les sortants de BTS et assimilés.

Données de cadrage

Niveau de formation	2006				2007				2008						
	Post BAC	4 GT	4 PRO	Total	Post BAC	4 GT	4 PRO	Total	Post BAC	4 GT	4 PRO	Total			
Inscrits en formation l'année précédant l'enquête	2 350	4 221	1 924	5 866	14 361	2 276	4 237	2 017	5 786	14 316	2 195	3 938	2 039	5 754	13 926
Interrogés en février l'année de l'enquête*	1 919	1 978	1 192	1 936	7 025	1 597	1 278	1 171	2 037	6 083	1 670	972	1 154	1 889	5 685
Réponses obtenues	1 636	1 701	1 011	1 555	5 903	1 315	1 068	968	1 539	4 890	1 304	763	887	1 380	4 334
Taux de réponse	90%	90%	89%	85%	88%	87%	87%	87%	81%	85%	81%	81%	79%	78%	80%
Efficacités estimées de sortants	1 445	669	954	1 238	4 306	1 230	493	947	1 278	3 948	1 238	425	908	1 173	3 743

Source : Rectorat - SSA - enquêtes IVA2006-2007-2008

\* car susceptibles d'être sortants

**CDI** : Contrat à durée indéterminé.

**Contrats non aidés** : CDD, intérim, fonctionnaire, engagé militaire, indépendant, aide familial

**Contrats courts aidés** : contrat de professionnalisation, CIE, CAE, CES...

**Chômage** : sans emploi et en recherche d'emploi.

**Autres situations** : inactivité (sans emploi et sans recherche), stage.

**Les formés** : élèves susceptibles de sortir du système scolaire, en classe terminale professionnelle de lycées (hors lycées agricoles). Le champ est complet, toutes les spécialités ont été interrogées.

**Les sortants** sont les élèves formés qui se trouvent sur le marché du travail en février 2008. Ils sont en emploi ou à la recherche d'un emploi. Les formés qui ne sont pas des sortants sont pour l'essentiel en poursuite d'études.

**Les sortants en emploi** sont ceux qui à la date de l'enquête (février 2008) occupent effectivement un emploi.

**Le taux d'insertion** : nombre de jeunes en emploi rapporté au nombre de jeunes sortants sur le marché du travail. Il est calculé sur le champ IVA exclusivement, hors formation agricole, apprentissage et privé hors contrat

**Niveaux de formation** :

**Niveau I, II** : Année préparant à un diplôme équivalent au niveau L universitaire (cas du DECF2)

**Niveau III** : Année terminale de STS. Titres homologués.

**Niveau IV GT** : Année terminale du second cycle long technologique : STI, STG, SMS...

**Niveau IV PRO** : Année terminale du second cycle long professionnel : BAC PRO, BT, MC4, BMA.

**Niveau V PRO** : Année terminale du second cycle court professionnel : BEP, CAP, MC5.

**BTS** : brevet de technicien supérieur, **STS** : section de technicien supérieur.

# SSA - SAIO

## IVA MODE D'EMPLOI

L'enquête nationale «insertion dans la vie active» (IVA), pilotée par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation Nationale, est réalisée chaque année dans toutes les académies. Elle comporte une enquête suivie d'une relance par courrier.

Il s'agit de connaître, au 1<sup>er</sup> février de chaque année d'enquête, la situation professionnelle des jeunes qui étaient sortis de formation initiale au cours ou à la fin de l'année scolaire précédente.

## LE CHAMP DE L'ENQUETE

Les élèves des lycées publics et privés sous contrat, sortants de :

- classes terminales technologiques,
- classes terminales professionnelles : CAP, BEP, BT, Bac Pro, BTS,
- formations complémentaires post niveaux V, IV et III,
- formations aux métiers d'art (BMA, DMA, DSAA)
- DPECF et DCESF (niveau III), DECF2 (niveau II).

## L'ENQUETE ACADEMIQUE

Dans l'académie de Poitiers, le dispositif a été renforcé pour les trois dernières enquêtes menées en 2006, 2007, et 2008 :

- le dispositif a concerné la totalité des filières ;
- une relance téléphonique a été conduite auprès des jeunes non répondants.

Ces mesures ont permis d'obtenir un taux de réponse supérieur à 80%.

Dans notre académie, à la fin de l'année scolaire 2006-2007, 13 926 jeunes parvenaient au terme d'un cycle de formation professionnelle initiale. L'année suivante, 10 183 d'entre eux poursuivaient leurs études, en tant qu'élève, étudiant, ou apprenti.

Les autres, 3 743 jeunes, sortaient du système scolaire et faisaient leur entrée sur le marché du travail. Ce sont ces derniers qui ont été interrogés sur leur situation professionnelle en février 2008, dans le cadre de l'enquête nationale IVA, 7 mois après la fin de leur dernière année de formation. Ce document en présente les principales conclusions.

### Formés en 2006-2007,

**62% des jeunes sortants sont en emploi en février 2008,**

**30% sont à la recherche d'un emploi,**

**8% sont en stage, ou sans emploi et n'en recherchent pas.**

## D'une année à l'autre

Avec 62% de jeunes en emploi, l'enquête 2008 marque une amélioration de l'insertion «à 7 mois» des jeunes sortants de formation initiale, les enquêtes précédentes, en 2006 et en 2007, affichant 58% de jeunes en emploi. Dans le même temps, le taux de chômage montre une diminution du même ordre, de 34 à 30 %.

Cette amélioration concerne tous les niveaux et diplômes, mais à des degrés divers : moindre pour les sortants de niveaux V, dans la moyenne pour les sortants de Bac pro et de BTS, et plus marquée pour les sortants de Bac techno (évolution de 53% à 61 % de jeunes en emploi, de 2007 à 2008).

## IVA 2008 : les principaux résultats par niveau

Niveaux de sortie	V	IV Pro	IV Techno	III	II	Tous niveaux et diplômes pour IVA
Diplômes préparés en 2006-2007	CAP MC5 BEP	Bac Pro BT, MC4 BMA	Bac Techno	BTS DMA DCESF	DECF	
Formés en 06-07	5 754	2 146	3 831	2 158	37	13 926
Sortants	1 172	937	395	1 222	15	3 743
Taux de sortants	20%	44%	10%	57%	40%	27%
En emploi en fév. 08	536	665	240	871	14	2 328
Taux d'emploi	46%	71%	61%	71%	93%	62%
Taux de chômage	43%	24%	28%	23%	0	30%
En stage ou inactifs	11%	4%	10%	5%	7%	8%

## D'un diplôme à l'autre

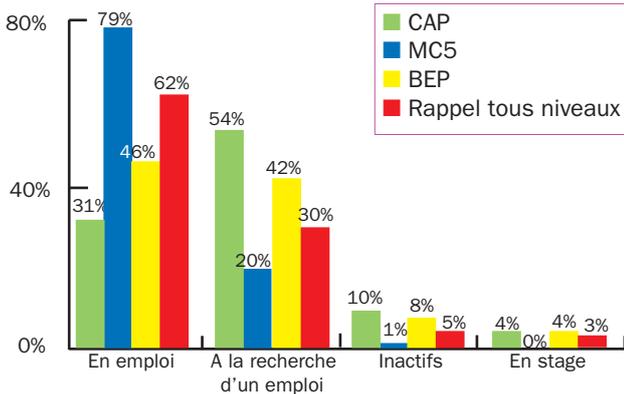
Comme les années précédentes, les meilleurs taux d'emploi (71%) concernent les sortants des niveaux III, et IV de la voie professionnelle ; deux voies pour lesquelles la part de jeunes sortants est la plus élevée et qui justifient ici pleinement leur finalité professionnelle.

Le niveau IV Technologique est plutôt destiné à la poursuite d'études vers la préparation des BTS, et affiche seulement 10% de sortants. Cependant, ce niveau de formation permet lui aussi une insertion directe dans l'emploi à 61% de ces jeunes.

Ce n'est pas le cas des sortants de niveau V qui sont très majoritairement sans emploi : au chômage (43%), inactifs (8%), ou en stage (3%). Le niveau V recouvre cependant des filières de formation initiale aux finalités différentes, et qui produisent des logiques d'insertion différenciées dont la description fera l'objet de la première partie de ce document.

## Insertion comparée des sortants de niveau V : CAP, MC5, BEP

### Situation des sortants de niveau V en février 2008



### Sortants de niveau V : un accès à l'emploi hétérogène

#### Après une «MC5»

Les mentions complémentaires de niveau V apportent une spécialisation professionnelle dans un nombre de domaines réduit. En 2006-2007, 168 jeunes ont préparé un tel diplôme, dans la spécialité «Aide à domicile» ou dans l'une des spécialités de la restauration (Cuisinier desserts de restaurant, Sommellerie, Employé barman), ou encore en «Soudage», pour les plus nombreux.

Ils sont massivement sortis de formation (73% de sortants), pour trouver un emploi dans 79% des cas. C'est le meilleur taux d'emploi observé entre tous les diplômes préparés.

En emploi, les jeunes sortants sont moins souvent des ouvriers et moins souvent en CDI que les CAP ou les BEP. Comme les CAP, ils sont moins souvent à temps plein, et exercent plus souvent dans la fonction publique. Leur niveau de salaire se trouve à mi-chemin entre celui des CAP et des BEP, avec le SMIC comme salaire moyen.

Ils assurent leur fonction principale dans les soins aux personnes, la production fabrication, le commerce, le nettoyage, dans des entreprises ou collectivités qu'ils connaissaient fréquemment avant l'embauche par leurs stages en cours de formation.

Les emplois occupés sont concentrés sur moins de branches d'activité que pour les CAP. L'hôtellerie restauration, la santé, les services aux particuliers, l'industrie mécanique, emploient 74% des sortants de MC5.

#### Après un CAP

En préparant un CAP en 2006-2007, 880 jeunes se sont destinés très directement à l'exercice d'un métier de l'artisanat (menuiserie, serrurerie, coiffure), ou des services (agents de restauration, de sécurité, de collectivité, d'entretien, employés de la vente). Cependant, seulement 30% d'entre eux sont sortis de formation en février 2008.

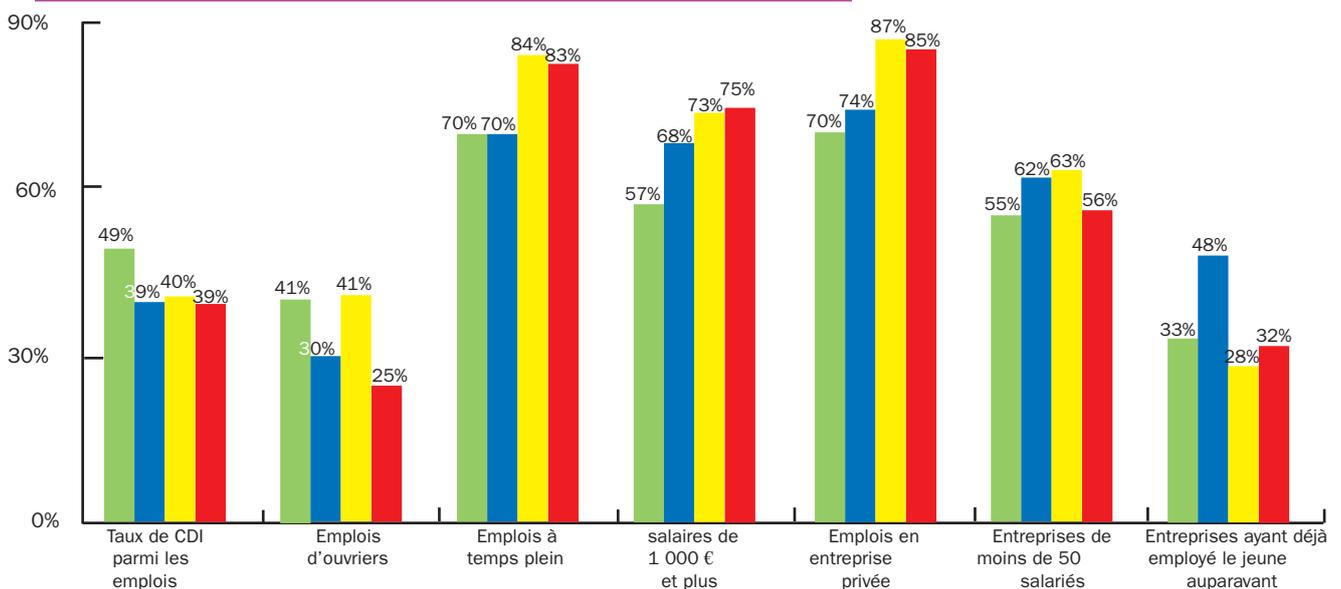
Avec le plus faible taux d'emploi, le plus fort taux de chômage, le plus fort taux d'inactifs, ils témoignent d'une difficulté d'insertion professionnelle.

Lorsqu'ils sont en emploi, les jeunes sortants de CAP se distinguent des sortants de tous les autres diplômes par une plus grande fréquence d'emplois publics, un plus fort taux de CDI, un plus grand nombre de postes d'ouvriers.

Ils assurent leur fonction principale dans la production, le nettoyage, la sécurité, ou le commerce. Les branches d'activité des entreprises qui les emploient sont nombreuses : le BTP, l'hôtellerie restauration, les administrations et collectivités territoriales, les industries, les services aux particuliers...

Ils travaillent plus fréquemment à mi-temps ou moins, et sont donc moins nombreux que les autres à toucher le salaire mensuel minimum.

### Description des emplois occupés en sortant du niveau V



## Après un BEP

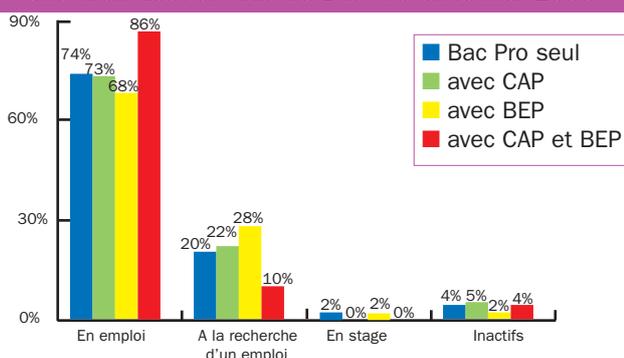
Les jeunes préparant ce diplôme sont destinés à poursuivre leur formation vers un baccalauréat professionnel (niveau IV). En 2006-2007, ils étaient 4 709 dans les classes terminales préparatoires au BEP. 16% sont pourtant sortis de formation dès le niveau V, et une minorité d'entre eux a trouvé un emploi en février 2008.

Dans l'emploi, les sortants de BEP sont moins souvent en CDI, le plus souvent en intérim et en contrat aidé. Comme les CAP, ils sont souvent ouvriers, mais on trouve aussi parmi eux quelques techniciens et agents de maîtrise. Leurs emplois sont plus fréquemment des temps pleins, ce qui a une incidence sur leur niveau de salaire : ils sont un peu plus nombreux à percevoir le SMIC ou plus du SMIC que les sortants de CAP ou de MC5.

Ils exercent plus souvent dans le secteur privé, dans des entreprises de plus petite taille. Les fonctions qu'ils occupent le plus souvent sont : production fabrication, transport manutention, commerce vente, installation réglage, dans des entreprises appartenant à un grand nombre de branches : hôtellerie restauration, bâtiment (finitions, et BTP), immobilier commerce, industrie mécanique ou autres industries, transports...

## Incidence des diplômes de niveau V chez les sortants de Bac Pro

Situation des sortants de Bac Pro en février 2008



Parmi les 937 sortants ayant préparé en 2006-2007 un Bac pro, le parcours antérieur (CAP, BEP ou les deux, ou aucun des deux) semble avoir un effet sur leur mode d'entrée dans l'emploi.

### Sortants de Bac Pro

Bac Pro seul	119
Avec un CAP	72
Avec un BEP	640
Avec un CAP et un BEP	104

Même si dans tous les cas avoir préparé un Bac pro favorise une entrée rapide dans l'emploi, avoir obtenu au préalable un CAP et un BEP semble un atout supplémentaire par rapport à ceux qui n'ont pas cette caractéristique. Le taux d'emploi des premiers est supérieur de 12 à 18 points à celui des jeunes sans diplôme professionnel antérieur (Bac Pro seul).

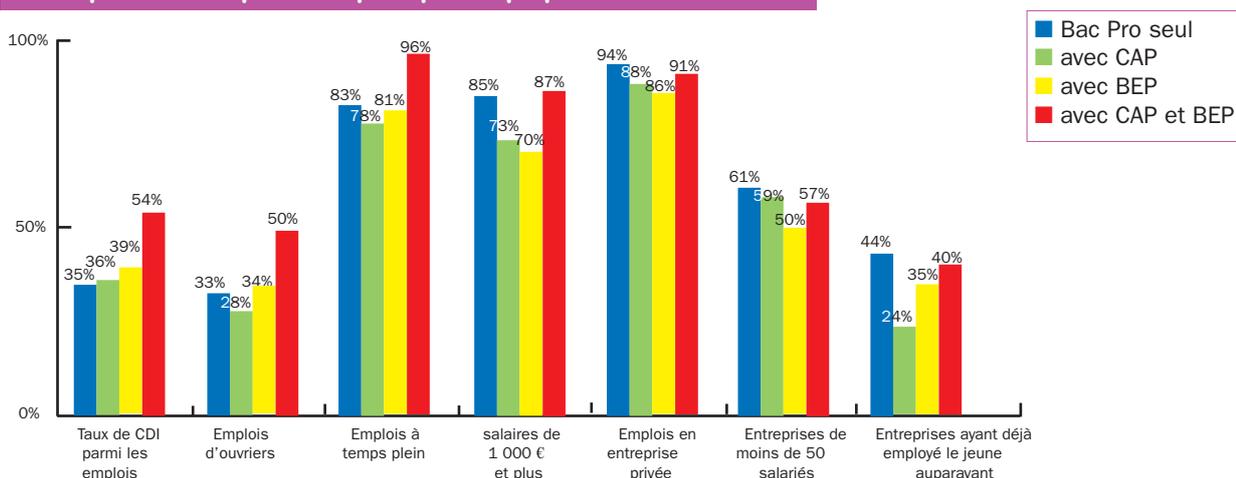
Les jeunes qui en plus d'avoir préparé un Bac pro, détiennent aussi un CAP et un BEP, et qui sont en emploi, sont plus souvent en CDI que les autres, et plus souvent à temps plein mais aussi plus souvent en intérim. La moitié d'entre eux sont ouvriers, autant sont employés. Ils peuvent aussi être techniciens pour 5% d'entre eux, et perçoivent souvent des salaires plus élevés.

A 70%, ils sortent des filières de la Production, essentiellement formés aux activités de maintenance (61 sortants de ces 8 filières, dont 55 en emploi, soit un taux d'emploi de 90%). On compte aussi parmi eux des sortants formés en transport ou en logistique, qui sont à 88% en emploi.

Cependant, à l'intérieur même de ces filières, on peut trouver des jeunes sortants qui détiennent un BEP, mais pas de CAP : ceux-là sont à 68% en emploi, pour ceux de la maintenance (soit 22 points d'écart avec les précédents), ou à 75% en emploi, pour le transport ou la logistique (soit 13 points d'écart).

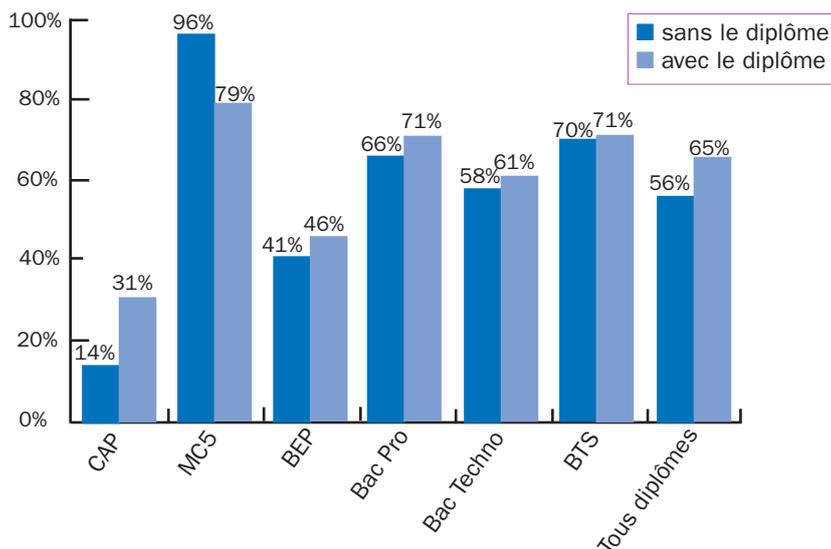
**Sortir d'une filière de formation porteuse d'emploi est bien le premier atout pour l'insertion, mais l'obtention des diplômes semble également jouer un rôle non négligeable.**

Description des emplois occupés après la préparation d'un Bac Pro



# Réussir son diplôme, augmenter son niveau de qualification, se rendre mobile : 3 atouts pour aller vers l'emploi

## Le taux d'emploi selon l'obtention du diplôme et le niveau de formation



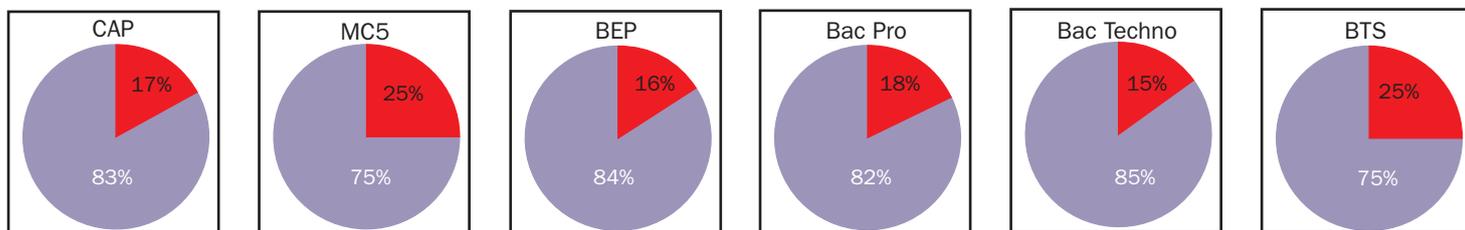
Les jeunes qui ont obtenu leur diplôme sont plus nombreux à occuper un emploi que ceux qui ont échoué à l'examen.

Plus le niveau de qualification est élevé, plus l'écart entre les taux d'emploi des diplômés et des non diplômés se réduit : 1 point pour les sortants de BTS, de 3 à 5 points à l'issue d'une préparation à un baccalauréat, jusqu'à 17 points chez les sortants de CAP.

**Pour les jeunes préparant un CAP, l'obtention du diplôme semble être un enjeu majeur pour accéder à l'emploi.**

*Lecture* : 14% des jeunes sortants qui avaient préparé un CAP et ont échoué à l'examen, occupent un emploi en février 2008, contre 31% de ceux qui sont titulaires du CAP.

## Lieu d'emploi des jeunes sortants en février 2008



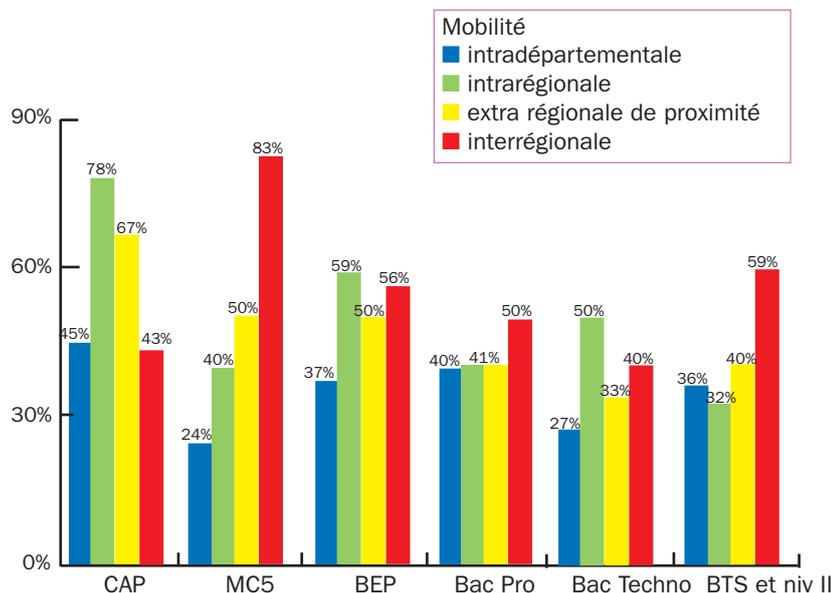
■ En emploi en région Poitou-Charentes ■ En emploi hors de la région

Le plus souvent, les jeunes ont pu rester en région pour occuper leur emploi (75 à 85% d'entre eux selon le diplôme), alors que c'est une minorité qui a trouvé un emploi hors de la région Poitou-Charentes (15 à 25%). On note que ce sont les sortants de MC5 et de BTS qui ont quitté plus fréquemment la région que les autres.

Pour les sortants de MC5 et de BTS, plus mobiles que les autres, la part des emplois en CDI augmente nettement avec l'éloignement du lieu d'origine : **se déplacer permet de trouver plus de stabilité dans l'emploi**. Cela ne semble pas aussi vrai pour les autres diplômes.

*Lecture* : parmi les jeunes sortants de CAP, ceux qui travaillent dans le département où ils se sont formés (mobilité intra départementale) sont 45% à occuper un CDI. Ceux qui ont trouvé leur emploi dans un autre département de la région (mobilité intra régionale) sont 78% à occuper un CDI.

## Taux de CDI selon la mobilité, par diplôme





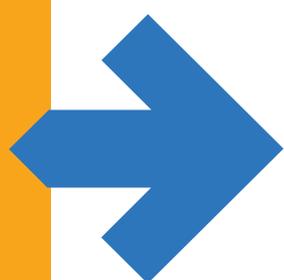
Académie  
de  
Rennes



# Zoom sur...

les dossiers *thématiques* de l'académie de Rennes

novembre 2009



# IVA

enquête 2008

## Insertion dans la vie active

des sortants de **BTS,**  
de **terminales technologiques**  
et **professionnelles,**  
de **BEP** et de **CAP**



Répartition  
par niveau de formation

p2

Situation des sortants

p3

Insertion  
par domaine  
de formation

p4

Statut de l'emploi  
et niveau de formation

p5

www.ac-rennes.fr

académie  
Rennes

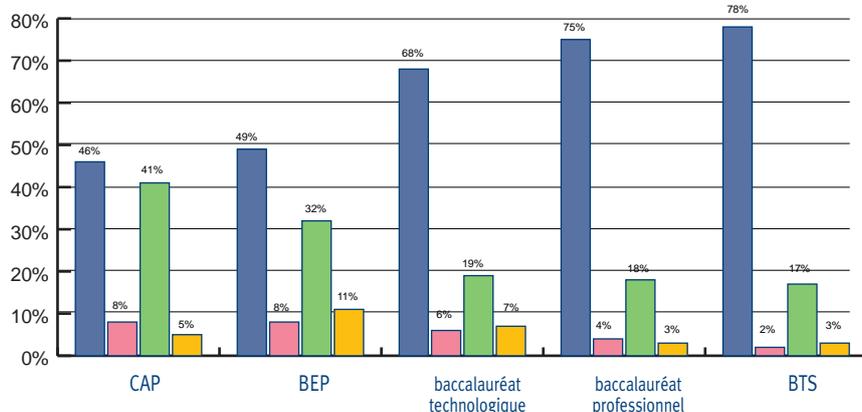
MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

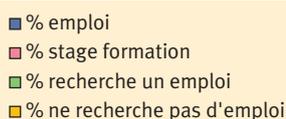


# ➔ La répartition par niveau de formation

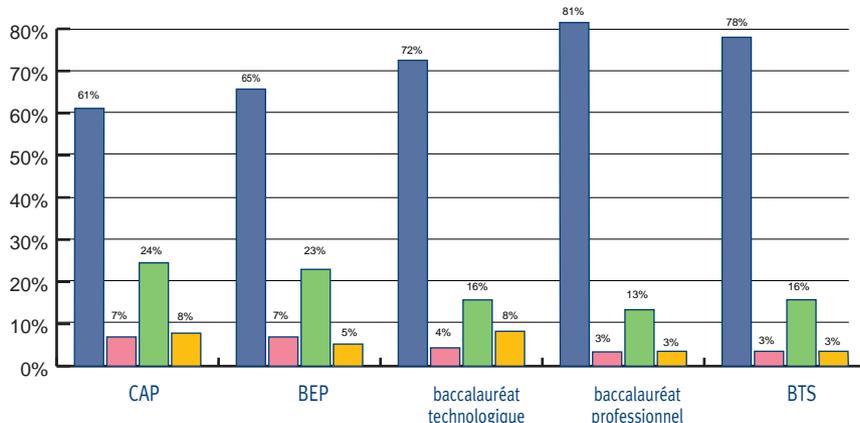
situation des sortants selon le niveau de formation  
au 1er février 2008



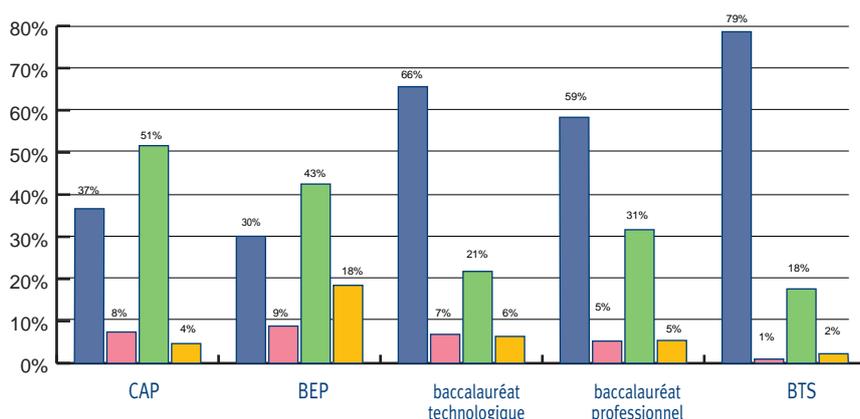
Le domaine de formation influence les conditions d'insertion comme l'illustre l'analyse p. 3.



situation des sortants garçons selon le niveau de formation  
au 1er février 2008



situation des sortantes filles selon le niveau de formation  
au 1er février 2008



Plus le niveau de formation des jeunes est élevé, plus le taux d'emploi 7 mois après la sortie du système éducatif est élevé.

Par rapport aux résultats de l'enquête 2006 (même champ de spécialités retenu), le taux d'emploi des sortants est plus élevé quel que soit le niveau de formation. Cependant les écarts avec les résultats de l'enquête 2006 sont plus ou moins sensibles selon le type de diplôme préparé. Ainsi, pour le CAP petite enfance, le taux d'emploi est de 50% et pour le BTS comptabilité et gestion des organisations, il est de 78%.

Les écarts entre les taux d'emploi selon le sexe s'accroissent pour les sortants de CAP BEP et baccalauréat professionnel.

Au niveau du baccalauréat professionnel par exemple 81% des garçons sont en emploi alors que les filles sont seulement 59% dans cette situation. Mais la part des filles qui sortent après un baccalauréat professionnel ne représente que moins du quart des répondants pour ce niveau de formation.

L'écart entre les taux d'emploi selon le sexe est moins marqué pour les sortants de baccalauréat technologique (6 points). Pour les sortants de BTS le taux d'emploi des filles est supérieur d'un point à celui des garçons.

### Définition des niveaux de formation

Le niveau de formation s'apprécie en fonction de la dernière classe fréquentée :

- **en cours niveau V** : années non terminales d'un cycle de préparation au CAP ou au BEP.

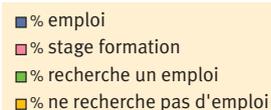
- **terminale niveau V** : classes terminales de formation au CAP ou BEP (3<sup>e</sup> année de CAP en 3 ans, 2<sup>e</sup> année du BEP et du CAP en 2 ans, mentions et formations complémentaires au CAP et au BEP), première professionnelle.

- **en cours niveau IV** : classes non terminales de formation conduisant au niveau 4 général et technologique (classes de 2<sup>nd</sup>, 1<sup>ère</sup> générale, 1<sup>ère</sup> technologique, 1<sup>ère</sup> d'adaptation au BT).

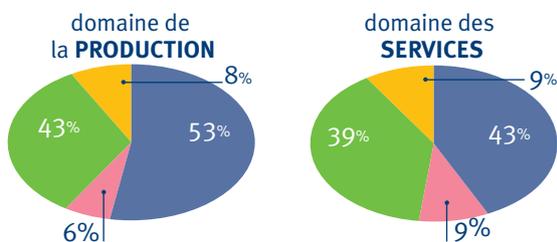
- **terminale niveau IV** : classes terminales de niveau 4 professionnel, général et technologique et première année de section de technicien supérieur.

- **niveau III** : année terminale de section de technicien supérieur (BTS en 1 an, 2<sup>e</sup> année de STS en 2 ans, 3<sup>e</sup> année de STS en 3 ans) et formations complémentaires post BTS.

# ➔ Situation des sortants



### situation des sortants de **BEP et CAP**



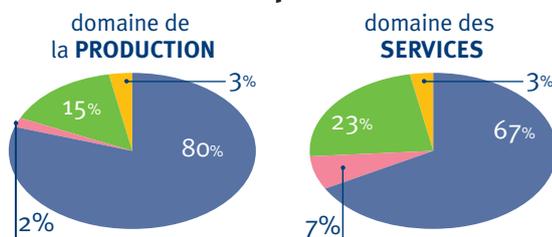
répartition des effectifs par domaine de spécialité



Sur, les 663 jeunes sortis au niveau V et ayant participé à l'enquête 49% ont été formés dans une spécialité relevant du domaine de la production et 51% dans une spécialité relevant du domaine des services.

Par rapport aux résultats de l'enquête 2006, le taux d'emploi pour les formations relevant de la production progresse de 17 points et se rapproche du taux observé en 2004. Mais les effectifs concernés étant faibles il faut être prudent dans l'interprétation de cette tendance.

### situation des sortants de **baccalauréat professionnel**



répartition des effectifs par domaine de spécialité

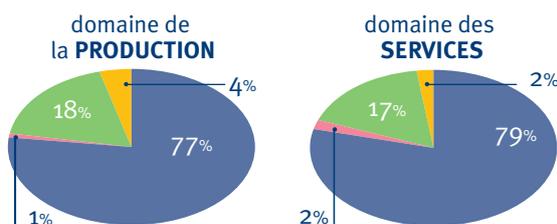


Sur les 698 jeunes sortis de formation de niveau IV, baccalauréat professionnel, 69% sont originaires d'une formation du domaine de la production et 31% du domaine des services.

Le taux d'emploi des jeunes issus du domaine de la production (80%) est supérieur de 13 points à celui de ceux formés dans le domaine des services (67%). Cet écart est du même ordre que celui observé pour l'enquête 2004.

Le taux d'emploi des sortants formés dans le domaine des services a diminué de 3 points par rapport à l'enquête 2006 alors que la part des répondants de ce domaine est stable.

### situation des sortants de **BTS**



répartition des effectifs par domaine de spécialité

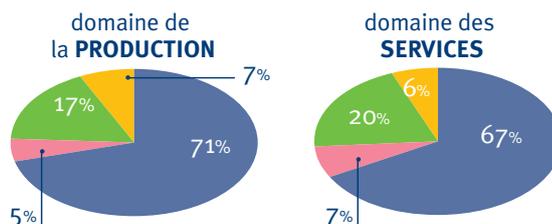


Au niveau III, 1306 jeunes ont répondu à l'enquête, 19% ont été formés dans une spécialité relevant du domaine de la production et 81% dans une spécialité du domaine des services.

L'écart observé entre les taux d'insertion des deux domaines se réduit par rapport à 2006.

Les taux d'emploi sont élevés pour les sortants de ce niveau mais l'effectif de répondants a diminué de plus d'un tiers par rapport à l'enquête 2006.

### situation des sortants de **baccalauréat technologique**



répartition des effectifs par domaine de spécialité



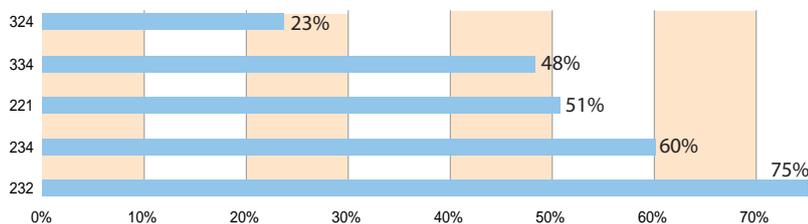
Sur les 1213 jeunes sortis de préparation au baccalauréat technologique, plus de 66% d'entre eux ont été formés dans une spécialité relevant du domaine des services.

Le taux d'emploi est de 67% pour les jeunes formés dans le domaine des services et de 71% pour ceux formés dans le domaine de la production.

Par rapport à l'enquête 2006, le taux d'emploi dans le domaine des services a progressé de 11 points, mais la part des sortants de ce domaine a baissé de 5 points.

# ➔ Insertion par domaine de formation\*

taux d'emploi par domaine pour les diplômés de **CAP et BEP**

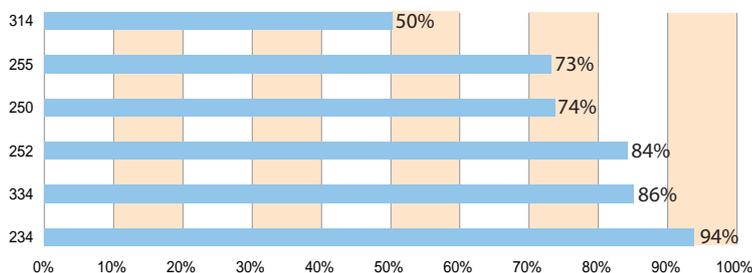


Au niveau V de formation les Taux d'Emploi (TE) varient de 23% à 75% selon le domaine.

Dans les domaines présentés, quelques exemples de résultats par diplômes pour lesquels l'effectif est suffisant pour être significatif.

- 221 CAP2 agent polyvalent de restauration TE=38%  
CAP2 cuisine TE=38%
- 232 BEP techniques du gros œuvre bâtiment TE=75%
- 234 CAP2 menuiserie fabrication mobilier agencement TE=60%
- 324 BEP métier du secrétariat TE=23%
- 334 mention complémentaire sommelier TE=100%  
mention complémentaire employé barman TE=67%

taux d'emploi par domaine pour les diplômés de **baccalauréat professionnel**



Les Taux d'Emploi varient de 50% à 94% selon le domaine. Quelques résultats par diplôme pour des formations présentant un effectif exploitable :

- 234 bac pro technicien menuisier agenceur TE=94%
- 250 bac pro maintenance équipement industriel TE=81%
- 252 bac pro maintenance véhicules automobiles option voitures particulières TE=89%
- 255 bac pro micro informatique - réseau TE=79%
- 334 bac pro restauration TE=85%
- 314 bac pro comptabilité TE=50%

Les taux les plus élevés concernent le domaine de la production à l'exception du secteur de la restauration.

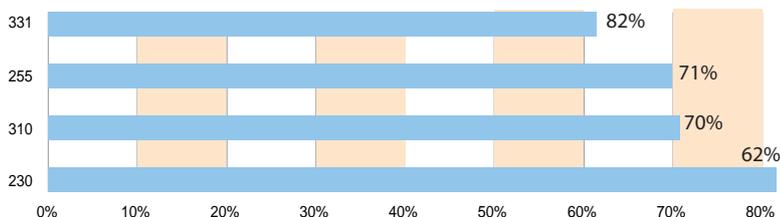
taux d'emploi par domaine pour les diplômés de **BTS**



Les Taux d'Emploi sont compris entre 57% et 96%.

- 230 BTS bâtiment TE=92%
- 231 BTS Travaux publics TE=96%
- 255 BTS systèmes électroniques TE=57%
- 312 BTS commerce international TE=69%  
BTS négociation relation client TE=80%
- 314 BTS comptabilité et gestion des organisations TE=78%
- 324 BTS assistant de direction TE=75%
- 326 BTS informatique - Gestion TE=80%
- 334 BTS vente et produits touristiques TE=76%

taux d'emploi par domaine pour les diplômés de **baccalauréat technologique**



Les Taux d'Emploi varient de 62% à 82%

- 230 BT Encadrement de chantier - études et économie de la construction TE=82%
- 255 baccalauréat technologique STI génie électronique TE=76%
- 310 baccalauréat technologique STG mercatique TE=73%
- 310 baccalauréat technologique STG communication et graphisme TE=66%
- 331 baccalauréat technologique SMS TE=62%

**221** agro alimentaire, alimentation, cuisine  
**230** spécialités pluritechnologiques, génie civil, construction, bois  
**232** bâtiment, construction et couverture  
**234** travail du bois et de l'ameublement  
**242** habillement y.c. mode couture

**250** spécialités pluritechnologiques mécanique électricité  
**252** moteur et mécanique automobile  
**255** électricité électronique  
**310** spécialités polyvalentes des échanges et de la gestion

**312** commerce vente  
**314** comptabilité, gestion  
**324** secrétariat, bureautique  
**326** informatique, traitement de l'information  
**331** santé  
**334** accueil, hôtellerie, tourisme

\* Seuls sont traités les domaines de spécialité pour lesquels on dispose d'au moins 30 questionnaires exploitables

# Statut de l'emploi et niveau de formation

Au delà du taux d'emploi, le statut de l'emploi donne une information sur la plus ou moins grande stabilité de l'emploi obtenu.

Si 42% des sortants de baccalauréat professionnel ont obtenu un CDI, les sortants de baccalauréat technologique ne sont que 19% à avoir obtenu ce type de contrat.

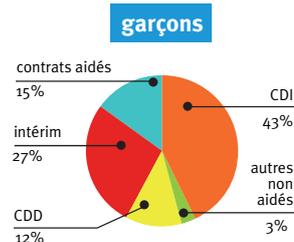
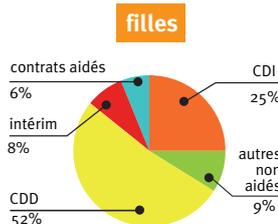
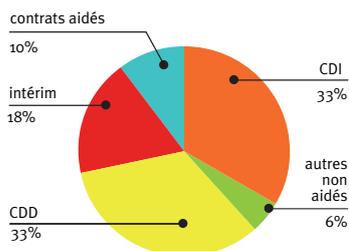
Le statut de l'emploi est aussi différent selon le sexe du jeune :

Au niveau baccalauréat professionnel 43% des garçons ont obtenu un emploi en CDI.

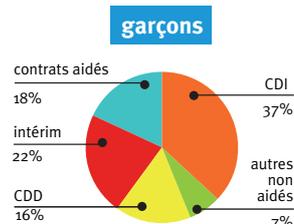
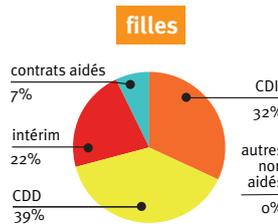
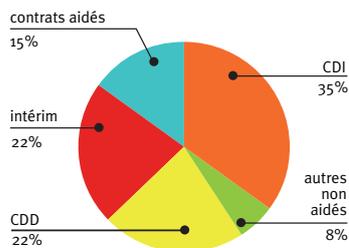
Les filles sorties au même niveau ne sont que 37% à avoir obtenu un CDI.



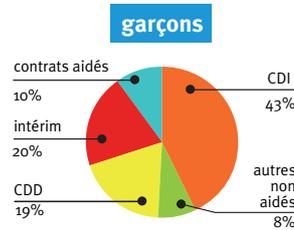
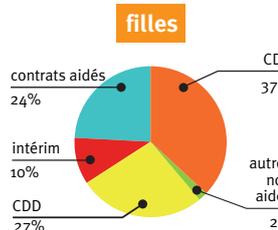
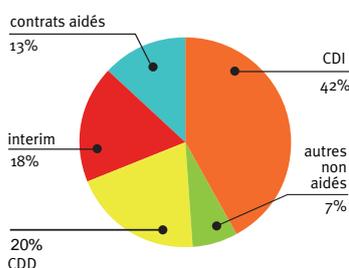
### Statut de l'emploi des sortants de CAP



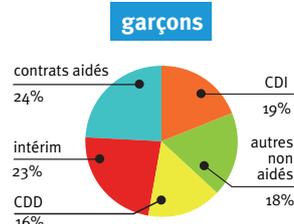
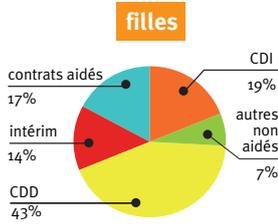
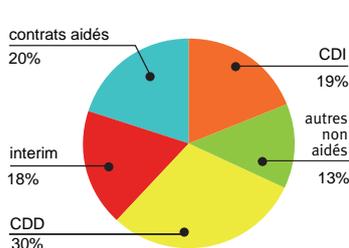
### Statut de l'emploi des sortants de BEP



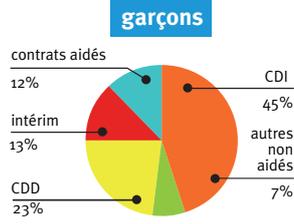
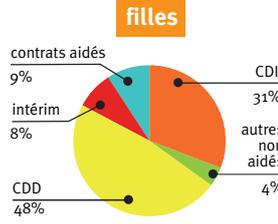
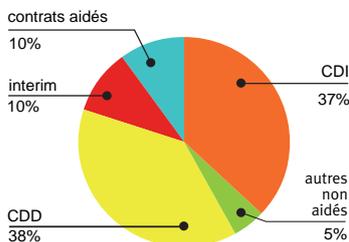
### Statut de l'emploi des sortants de Baccalauréat Professionnel



### Statut de l'emploi des sortants de Baccalauréat technologique

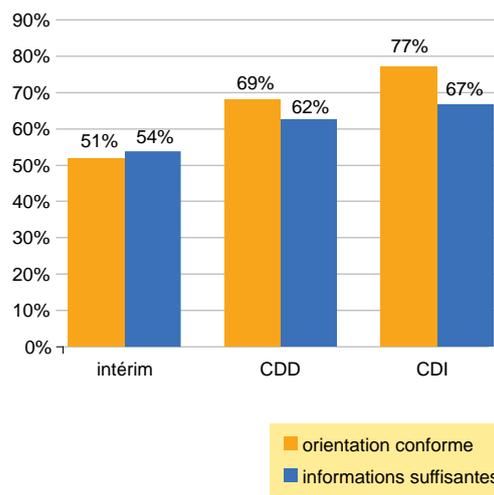


### Statut de l'emploi des sortants de BTS



## ➔ Réponses aux questions sur l'orientation et l'information

- 71% des jeunes ayant retourné le questionnaire déclarent que leur orientation correspond à ce qu'ils voulaient faire, 23% déclarent l'inverse, 6% n'ont pas répondu à la question.
- 60% déclarent avoir disposé d'informations suffisantes pour choisir leur orientation et 32% considèrent au contraire ces informations insuffisantes, les autres n'ont pas renseigné l'item.
- La satisfaction par rapport à l'orientation et l'information est plus forte pour les jeunes qui ont accès à un emploi stable.



### Fiche technique sur l'enquête

Cette enquête concerne les jeunes sortis des établissements du second degré (lycées et lycées professionnels) en juin 2007 et les interroge sur leur situation au 1er février 2008.

Dans l'académie de Rennes,

- 165 établissements entrent dans le champ de l'enquête (lycées publics, privés et EREA).

- 8759 jeunes ont été interrogés
- 4503 ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 51,5%. Les taux de réponse étaient de : 61% en 2006 et 55% en 2007.

Depuis 2003, une sélection est opérée à partir des spécialités de formation.

Chaque année sont retenus, comme sortants potentiels, les jeunes sortis de la moitié des spécialités de formation. De sorte que l'ensemble des spécialités est couvert par deux enquêtes successives.



Pour accéder aux dossiers thématiques ou statistiques de l'académie

**www.ac-rennes.fr**  
rubrique "outils"  
cliquez sur "documents"

thématique  
statistiques

directeur de la publication  
Alain Miossec

rédactrice en chef  
Claire Joubioux

éditeur  
SE3P

contact  
Catherine Champion

accès internet  
www.ac-rennes.fr

date de parution  
octobre 2009

conception réalisation  
service communication

photographie  
service communication

ISSN 1259-1092

Académie  
de  
la Réunion



# Note d'information

N° 178  
Juin 2009

Pour connaître le devenir des lycéens et analyser les modalités de leur insertion professionnelle, le ministère de l'Éducation nationale réalise une enquête annuelle sur la situation professionnelle des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif.

L'enquête Insertion Vie Active (IVA) de 2008 a été menée auprès des lycéens qui ont interrompu leurs études en fin de cycle de formation à l'issue de l'année scolaire 2006-2007 (années terminales de CAP, BEP, de la mention complémentaire, du baccalauréat professionnel, du baccalauréat technologique et du BTS).

## L'insertion professionnelle des lycéens Situation au 1er février 2008 des jeunes sortis de fin de cycle

### Légère amélioration de l'insertion par rapport à 2007

Au 1<sup>er</sup> février 2008, sept mois après leur sortie du lycée, 55 % des lycéens recherchaient encore un emploi, 23 % occupaient un emploi, les autres se déclaraient inactifs (13 %) ou en stage de formation (9 %).

Par rapport à 2007, le taux de recherche d'emploi a reculé d'un point tandis que dans le même temps le taux d'emploi a gagné deux points. Parmi les sortants diplômés, ce sont les titulaires d'un baccalauréat professionnel qui ont *a priori* plus bénéficié de l'amélioration de la conjoncture économique : ainsi 37 % d'entre eux se déclarent en emploi au 1<sup>er</sup> février 2008 alors qu'ils étaient 31 % en 2007 (*Graphique 2*).

### Un accès à l'emploi toujours moins aisé à La Réunion que dans l'hexagone

A niveau de diplôme égal, le taux d'emploi des lycéens sortis de fin de cycle de lycée est toujours plus faible à La Réunion que dans l'hexagone.

L'écart de taux d'emploi varie de -40 points pour les titulaires d'un baccalauréat technologique à -18 points pour les titulaires d'un BTS.

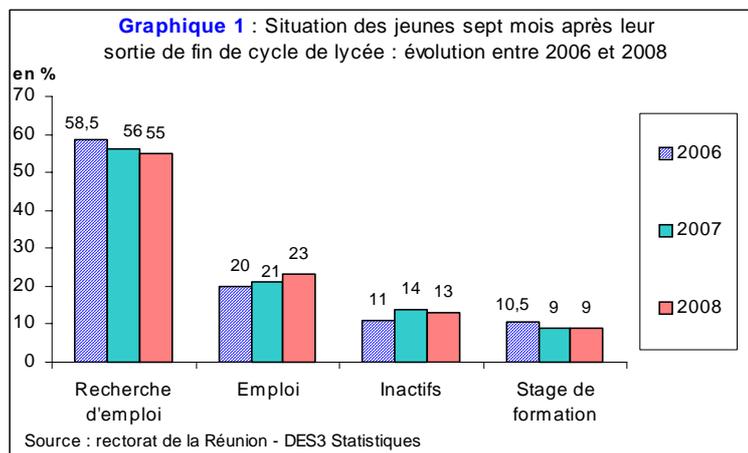
Plusieurs facteurs rendent l'accès immédiat des lycéens à l'emploi plus difficile à La Réunion qu'en métropole. Malgré son dynamisme, le marché du travail local ne permet pas d'absorber l'afflux de nouveaux actifs toujours plus important chaque année. L'allongement de la file d'attente sur un marché déjà très limité renforce la concurrence avec les jeunes sortis de la formation en apprentissage, pour qui la formation en entreprise favorise l'entrée dans la vie active.

### Le niveau de formation est toujours déterminant mais le diplôme reste le meilleur atout

Dans un contexte de chômage particulièrement élevé à La Réunion, l'insertion professionnelle des lycéens est, certes, toujours très difficile mais le niveau de formation atteint à la sortie du lycée joue toujours un rôle déterminant. L'accès à l'emploi est



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE  
  
MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



d'autant meilleur que le niveau de formation est élevé. Le taux d'emploi passe de 12% pour les jeunes issus de terminale de niveau V (terminale de CAP ou BEP, diplômés ou non diplômés) à 52 % pour les jeunes sortant de fin de cycle de niveau III (BTS essentiellement).

A l'issue de l'année terminale du diplôme, les jeunes qui quittent le lycée en ayant obtenu leur diplôme ont plus de chances d'accéder à un emploi que les jeunes qui sortent sans diplôme (Tableau 1). C'est au niveau III que l'écart de taux d'emploi entre les diplômés et les non diplômés est le plus accentué : ainsi, à l'issue d'une année terminale de niveau III (BTS essentiellement), 57 % des jeunes qui sortent diplômés se déclarent en emploi, contre 35 % pour les jeunes non diplômés.

**Les garçons sont plus souvent en emploi que les filles**

Les filles qui ont quitté le lycée à l'issue de l'année terminale 2006-2007 sont plus diplômées que les garçons : 45 % d'entre elles déclarent détenir un diplôme de niveau supérieur ou égal au baccalauréat contre 35 % des garçons. Cependant la situation des filles vis-à-vis de l'emploi est moins favorable que celle des garçons. C'est pour le baccalauréat professionnel que l'écart de taux d'emploi entre les filles et les garçons est le plus accentué : titulaires d'un baccalauréat professionnel, 42% des garçons se déclarent en emploi au en 2008 contre 31% des filles. Mais cet écart se réduit au BTS.

**Le rôle du domaine de formation dans l'insertion professionnelle des lycéens**

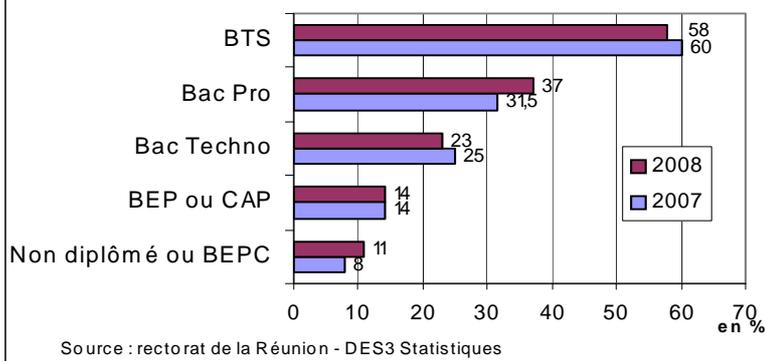
Pour les jeunes diplômés d'un baccalauréat professionnel, ou d'un BTS, les formations du secteur de la production affichent des taux d'emploi supérieurs à ceux des formations relevant des spécialités des services. Ainsi 41 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel industriel se déclarent en emploi

Tableau 1: Situation des diplômés et des non diplômés sept mois après leur

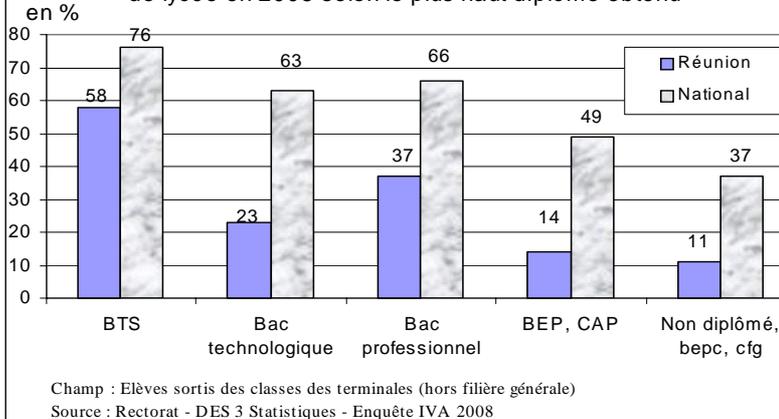
Niveau de formation à la sortie du lycée		Emploi	Stages	Recherche d'emploi	Inactifs	TOTAL
Terminale de niveau III (BTS essentiellement)	Diplômé	57	8	31	4	100
	Non diplômé	35	11	46	8	100
	<b>Ensemble</b>	<b>52</b>	<b>9</b>	<b>34</b>	<b>5</b>	<b>100</b>
Terminale de niveau IV (bac professionnel)	Diplômé	35	6	46	13	100
	Non diplômé	31	5	53	11	100
	<b>Ensemble</b>	<b>34</b>	<b>6</b>	<b>48</b>	<b>12</b>	<b>100</b>
Terminale de niveau IV (bac techno)	Diplômé	20	11	46	22	100
	Non diplômé	23	15	48	14	100
	<b>Ensemble</b>	<b>21</b>	<b>12</b>	<b>47</b>	<b>20</b>	<b>100</b>
Terminale de niveau V (CAP, BEP, MC)	Diplômé	13	8	64	15	100
	Non diplômé	10	13	65	12	100
	<b>Ensemble</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>65</b>	<b>13</b>	<b>100</b>

Lecture : A l'issue de l'année terminale du baccalauréat professionnel, 35% des lycéens qui sortent diplômés se déclarent en emploi ; les lycéens qui sont sortis sans avoir obtenu leur diplôme sont pour 31% en emploi.

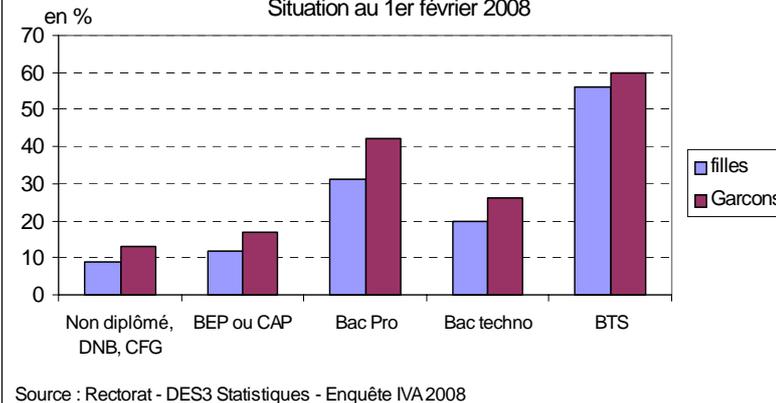
Graphique 2 : Taux d'emploi selon le plus haut diplôme obtenu - 2007, 2008



Graphique 3 : Taux d'emploi des sortants de terminale de lycée en 2008 selon le plus haut diplôme obtenu



Graphique 4 : Taux d'emploi des filles et des garçons par diplôme Situation au 1er février 2008



contre 32 % des titulaires d'un baccalauréat professionnel relevant des services soit un écart de 9 points.

A l'intérieur de chaque grand secteur de formation, l'accès à l'emploi dépend aussi du domaine de formation. Comme en 2007, les domaines « mécanique, électricité, électronique » du secteur de la production et le domaine « échanges et gestion » relevant des services affichent un taux d'emploi supérieur à la moyenne (23 %). Mais le taux d'emploi peut encore varier selon la spécialité du diplôme préparé.

### Sept contrats sur dix sont de type CDD-CDI

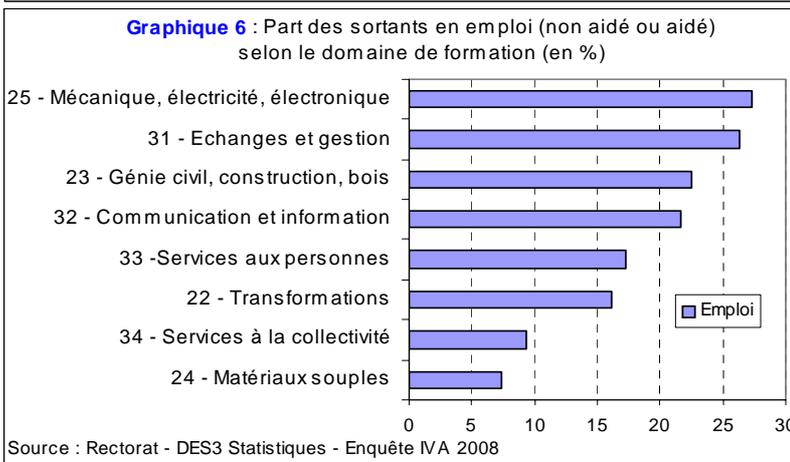
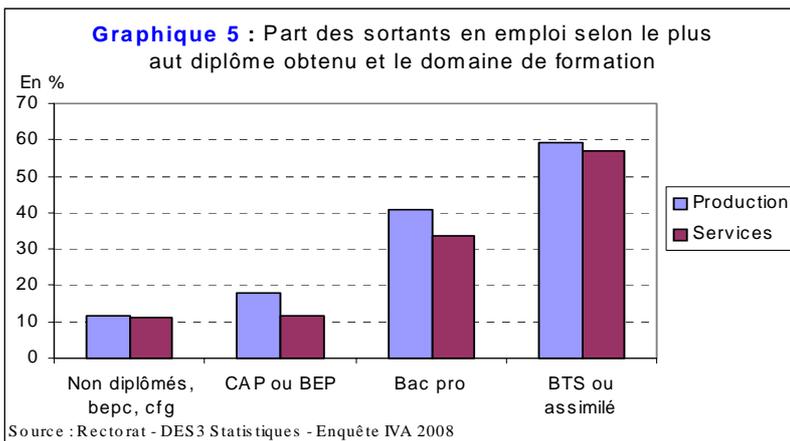
Sept contrats sur dix signés par les ex-lycéens sont des emplois dits ordinaires (CDI, CDD, Intérim, agent public), les autres sont des contrats dits aidés (contrat de professionnalisation, contrat « nouvelles embauches » CNE!).

Quel que soit le niveau de diplôme, les contrats à durée déterminée (CDD) servent plus fréquemment de support d'emploi (34 % en 2008 dont 19% pour une durée de contrat de plus de six mois). Les contrats à durée indéterminée concernent 28% des jeunes actifs occupés. Ce sont les diplômés du BTS qui se déclarent le plus souvent en CDI (32 % contre 26 % en moyenne).

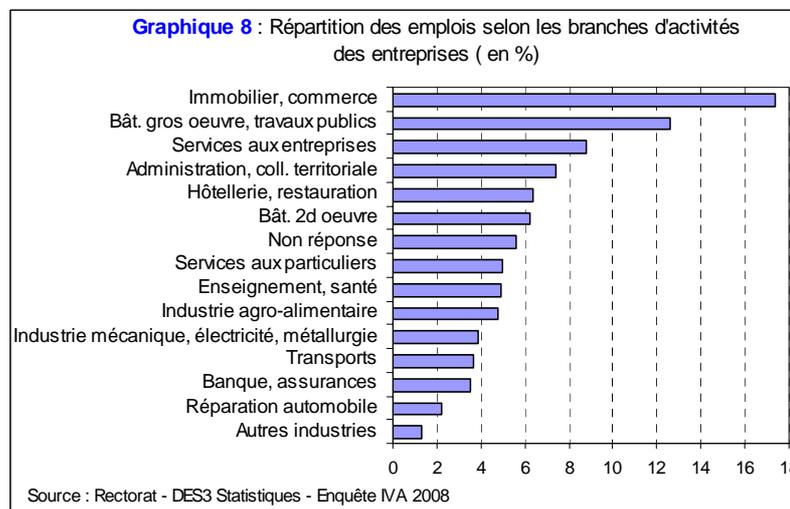
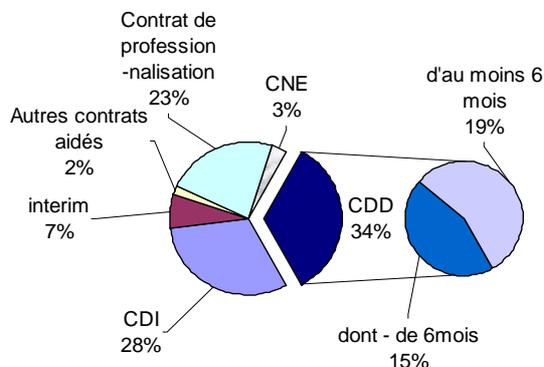
Le contrat de professionnalisation concerne 23 % des ex-lycéens en emploi en 2008 (contre 19% en 2007). Ce sont les non diplômés et les bacheliers technologiques qui utilisent plus fréquemment cette voie d'insertion professionnelle (respectivement 28 % et 35 % des emplois déclarés).

### L'immobilier, le commerce et le bâtiment sont les principaux employeurs des jeunes

La répartition des emplois selon les secteurs d'activités montre que les anciens lycéens travaillent surtout dans les activités connexes à «l'immobilier, le commerce » (17% des emplois), au bâtiment (19%,



**Graphique 7 : Les contrats des jeunes**



dont 13 % pour le gros œuvre), et aux « services aux entreprises » (9%). Ces trois branches constituent 45 % des emplois.

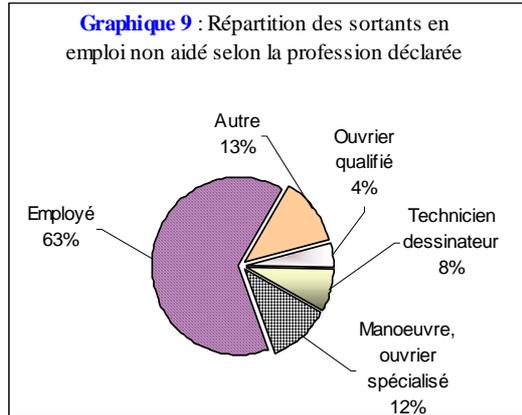
64 % des jeunes en emploi dans l'immobilier et le commerce sont issus d'une formation spécialisée dans le domaine « échanges et gestion » (*essentiellement le commerce, la comptabilité et la gestion*) ; la grande majorité d'entre eux (90 % des cas) sont diplômés : 27% d'entre eux ont un BTS, 37% un bac professionnel, 22% un bac technologique et les autres (14 %) sont titulaires d'un BEP ou d'un CAP.

La plupart des jeunes qui travaillent dans le bâtiment ont suivi une formation liée au domaine d'activité : 38 % viennent d'une formation à dominante « génie civil, construc-

tion, bois », 24 % d'une formation en électricité, ou en structures métalliques ; les autres (38 %) sont issus d'une formation liée aux activités annexes du bâtiment (secrétariat, gestion). Plus de huit jeunes sur dix employés dans le bâtiment sont diplômés : 29% des diplômés ont un BTS, 28 % un bac professionnel, 10 % un bac technologique.

**Six jeunes sur dix en emploi non aidé ont le statut d'employé**

Les jeunes qui se déclarent en emploi ordinaire ont le plus souvent été



embauchés comme avec le statut d'employé (63 % des emplois non aidés). Deux tiers d'entre eux ont au minimum un diplôme de niveau IV (baccalauréat) : 36 % détiennent un baccalauréat technologique ou professionnel et 35 % un BTS.

**Tableau 2** : Situation des filles et des garçons au 1er février 2008 selon le plus haut diplôme obtenu

**Filles**

Plus haut diplôme obtenu au lycée	En emploi	Stages	Chômage	Inactifs	Ensemble	Structure (en %)
Non diplômé, DNB, CFG	9	14	57	20	100	22
BEP ou CAP	12	6	65	17	100	33
Bac Pro	31	4	51	14	100	16
Bac techno	20	14	50	16	100	16
BTS	56	8	33	3	100	13
<b>Ensemble</b>	<b>21</b>	<b>9</b>	<b>55</b>	<b>15</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Garçons**

Plus haut diplôme obtenu au lycée	En emploi	Stages	Chômage	Inactifs	Ensemble	Structure (en %)
Non diplômé, DNB, CFG	13	13	67	7	100	30
BEP ou CAP	17	9	62	12	100	35
Bac Pro	42	9	39	10	100	17
Bac techno	26	9	39	26	100	10
BTS	60	8	27	5	100	8
<b>Ensemble</b>	<b>25</b>	<b>10</b>	<b>54</b>	<b>11</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Précisions méthodologiques**

Pilotée au plan national par la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Performance et de la Prospective) au ministère de l'Éducation nationale, l'enquête IVA, réalisée chaque année au mois de février, donne une photographie de la situation des lycéens devant l'emploi sept mois après leur sortie du lycée (salariés, emplois aidés, recherche d'emploi, inactifs...). Depuis trois ans, l'enquête est menée auprès des jeunes sortis de fin cycle professionnel (années terminales de CAP, BEP, MC, bac professionnel, bac technologique, BTS, DCG). Les élèves de terminales d'enseignement général ne font pas partie du champ de l'enquête puisque la grande majorité d'entre eux poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur.

7 420 élèves de terminales des lycées publics et privés ont été interrogés en 2008 et 2 890 questionnaires sont exploitables. Le taux de réponse net atteint 40,3 %, il était de 54,1 % en 2007. Les non-réponses ont été redressées selon une méthode statistique de stratification et de pondération identique pour toutes les académies. Les données fournies ici sont donc des estimations.

**Note 1** : Le contrat « nouvelles embauche », plus communément appelé CNE, était un contrat de travail sans limitation de durée pour les entreprises de 20 salariés au plus. Les deux principales particularités de ce contrat (licenciement sans motif communiqué préalablement et période de consolidation de deux ans) avaient été déclarées contraire au droit international par l'Organisation internationale du travail le 14 novembre 2007. Le CNE a finalement été abrogé par la loi n° 2008-596 du 25 juin 2008 « portant modernisation du marché du travail », publiée au JO du 26 juin 2008[1]. Aucun CNE ne peut donc plus être conclu à compter de cette date. Les CNE en cours sont requalifiés en CDI de droit commun, dont la période d'essai est fixée par convention, ou à défaut, par les dispositions de l'article L. 1221-19 du code du travail.

DIVISION DES ELEVES  
ET DE LA SCOLARITE  
DES 3 – Service Statistique

Directeur de publication : Mostafa FOURAR  
Rédacteur en chef : Yvon CHEUNG-CHIN-TUN  
Rédacteurs : Fabrice PAYET, Jérôme PLANTE  
Impression : Atelier de reprographie du rectorat

Rectorat 24 avenue Georges Brassens  
97702 Saint-Denis Messag Cedex 9  
sdeva@ac-reunion.fr  
Tél : 0262 48 13 78 / Fax : 0262 48 13 83  
SSN 0987-9392

# Note d'information

n° 164  
Février 2009

## L'insertion professionnelle des apprentis Situation au 1er février 2008

L'insertion des apprentis sortis d'apprentissage au cours ou à la fin de l'année 2006-2007 s'inscrit dans un contexte d'amélioration du marché du travail. Au 1er février 2008 sept mois après leur sortie du centre de formation, 44% des apprentis se déclaraient en emploi (aidé ou non aidé) alors qu'ils étaient 39 % en début 2007. Les autres n'ont toujours pas trouvé d'emploi (46%), sont en stage (3 %) ou inactifs (7 %). Pour la deuxième fois depuis la mise en place de l'enquête, le taux de recherche d'emploi descend en dessous de la barre des 50 %. Cependant les situations varient selon plusieurs facteurs, notamment le niveau de diplôme, la spécialité de formation et le sexe.

Ce sont essentiellement les garçons, les jeunes sortis avant d'atteindre le niveau IV, et les formations à dominante industrielle qui ont profité de l'évolution favorable du marché de l'emploi.

### Nette amélioration de l'insertion des apprentis en février 2008

L'entrée dans la vie active des jeunes sortants d'apprentissage est, en février 2008, nettement plus favorable qu'un an auparavant. Le taux d'emploi (aidé ou non aidé) s'élève à 44 %, il gagne 5 points par rapport à février 2007. C'est le meilleur taux jamais atteint depuis la mise en place de l'enquête. En deux ans, le taux d'emploi des jeunes sortis de centres de formation d'apprentis (CFA) a progressé de 7 points. Contrairement à 2007, la hausse du taux d'emploi en 2008 s'accompagne d'une baisse du taux de recherche d'emploi. Ainsi, au 1er février 2008, 46 % des apprentis recherchaient encore un emploi sept mois après avoir quitté le CFA. Ils étaient 52 % dans ce cas

un an plus tôt, soit un différentiel de -6 points.

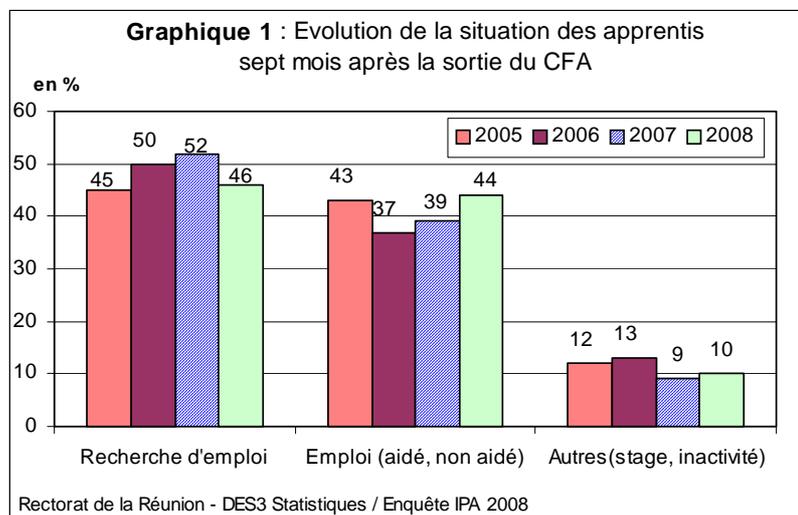
### Les emplois de type CDD- CDI un peu plus accessibles qu'en 2007

L'amélioration de l'insertion des apprentis entre 2007 et 2008 a pour composante principale une progression de 7 points de la proportion de jeunes ayant décroché un contrat à durée indéterminée (CDI) ou un contrat à durée déterminée (CDD). Le CDI a bénéficié à 22 % des jeunes en 2008 contre 19% en 2007. Cette hausse de la part des CDI concerne surtout les sortants de niveau IV (baccalauréat professionnel, brevet professionnel), dont 30 % avaient décroché un CDI en 2007 et qui sont 37 % dans ce cas en 2008. En revanche, les sortants de niveau BTS sont moins souvent en CDI qu'en 2007.



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



**Tableau 1 : Evolution de la situation des sortants d'apprentissage selon le niveau de formation entre début 2007 et début 2008**

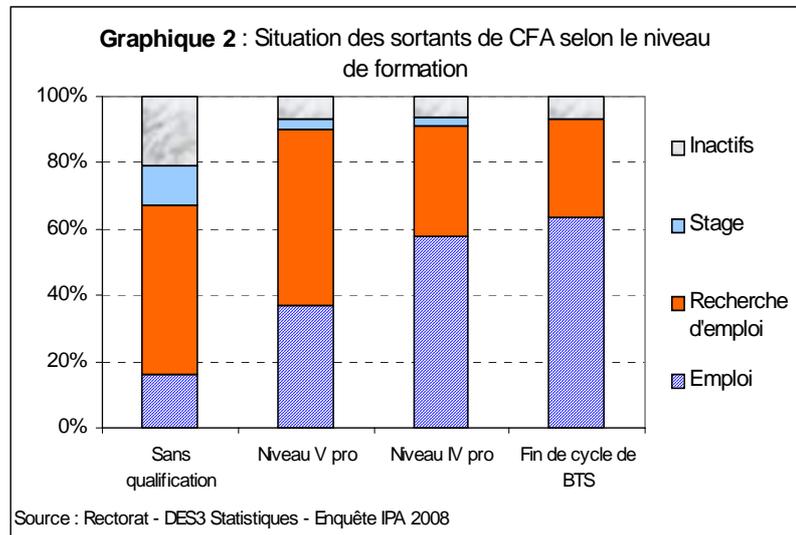
Au 1er février 2008	En Emploi	dont Emploi non aidé				dont Emploi aidé			Stage	Recherche d'emploi	Inactifs	Total
		CDI	CDD	Autres	Total	Contrat de prof.	Autres	Total				
Sans qualification	16	4	10	2	16	0	0	0	12	51	21	100
Niveau V (CAP,BEP)	38	17	15	4	35,5	2	0	2	3	53	6,5	100
Niveau IV pro	58	37	12	3	52	5	0,5	5,5	3	33,5	6	100
Niveau BTS	64	27	23	7	57	7	0	7	0	29	7	100
<b>Ensemble</b>	<b>44</b>	<b>22</b>	<b>14</b>	<b>5</b>	<b>41</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>46</b>	<b>7</b>	<b>100</b>
<b>Au 1er février 2007</b>												
Sans qualification	6	2	2	0	4	0	2	2	8	72	14	100
Niveau V (CAP,BEP)	31	15	10	5	30	1	0	1	5	60	5	100
Niveau IV pro	58	30	11	9	50	8	1	8	5	34	3	100
Niveau BTS	73	36	14	18	68	5	0	5	0	23	5	100
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>52</b>	<b>5</b>	<b>100</b>

Source : Rectorat de la Réunion - DES3 Statistiques / Enquête IPA, 2008

En effet 36 % d'entre eux avaient décroché un CDI en février 2007, ils ne sont plus que 27 % en février 2008. Les sortants de BTS sont toutefois ceux pour qui la part des CDD a le plus progressé (+9 points contre +4 points pour l'ensemble des sortants). En dépit de cette hausse, les sortants de BTS sont les seuls touchés par une baisse globale de l'emploi ordinaire : ainsi 57 % d'entre eux ont décroché un contrat non aidé en 2008 alors qu'ils étaient 68 % en 2007. Tous niveaux confondus, l'emploi non aidé a progressé de 5 points passant de 36 % en février 2007 à 41 % en février 2008.

### Resserrement des écarts de taux d'emploi entre les sortants les plus qualifiés et les moins qualifiés...

Les jeunes qui ont quitté les CFA en 2007-2008 avec au plus un niveau V de formation sont ceux qui ont le plus profité de l'évolution favorable de la situation sur le marché du travail. Cette amélioration s'est matérialisée par une hausse de 10 points du taux d'emploi des sortants de première année de CAP ou de BEP (sans qualification) pour atteindre 16 %



en 2008 ; et de 7 points chez les sortants de fin de cycle de niveau V (BEP-CAP), passant de 31 % à 38 %. En revanche, le taux d'emploi a chuté de 9 points pour les sortants de niveau BTS pour descendre à 64 %. Pour les sortants de niveau IV (baccalauréat professionnel essentiellement), le taux d'emploi s'est maintenu au niveau de 2007 (58 %). Les écarts de taux d'emploi entre les sortants les plus qualifiés et les moins qualifiés se sont donc resserrés entre 2007 et 2008 : l'écart s'est réduit de 9 points entre les sortants de niveau BTS et les sortants de niveau IV (bac professionnel), de 7 points entre les sortants de niveau IV et ceux de niveau V.

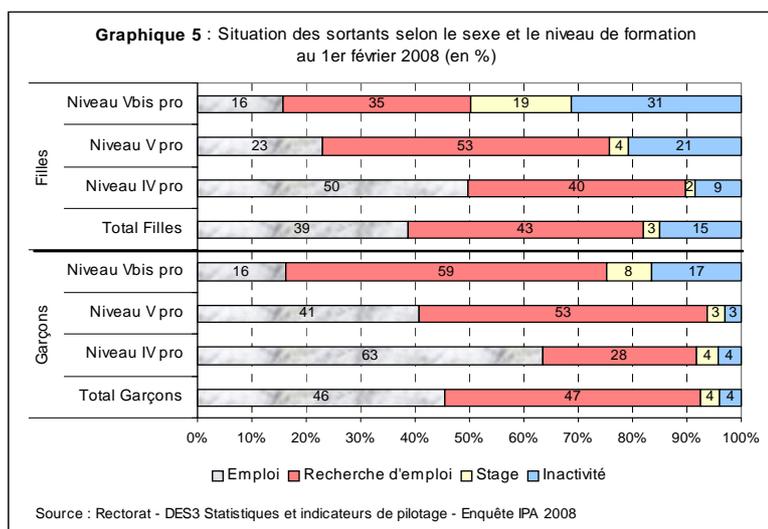
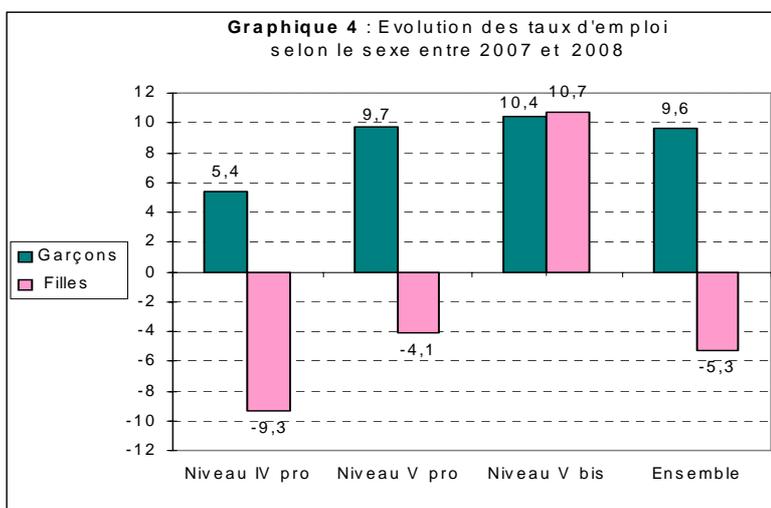
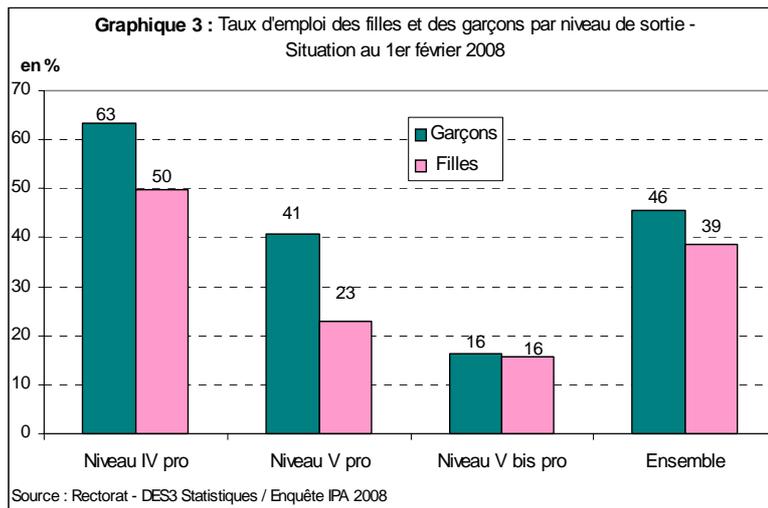
### Mais les sortants les plus qualifiés s'insèrent toujours mieux.

Le resserrement des écarts de taux d'emploi entre les plus qualifiés et les moins qualifiés ne remet pas en cause la hiérarchie des niveaux de qualification dans l'entrée dans la vie active : l'accès à l'emploi est d'autant plus aisé que le niveau de formation est élevé (graphique 2). Quel que soit le domaine de formation, le taux d'emploi des jeunes sortant avec au moins le niveau IV de formation est systématiquement supérieur à 50 % tandis qu'il ne dépasse que très rarement les 40 %

pour les moins qualifiés. La dégradation de l'emploi en 2008 chez les sortants plus qualifiés pourrait être liée au fait que la majorité d'entre eux ont suivi une formation dans le secteur des services - notamment les sortants de niveau BTS, dans 84% des cas - et nous verrons que la plupart de ces formations présentent en 2008 des taux d'emploi en repli par rapport à 2007.

**L'insertion s'est améliorée pour les garçons tandis que la situation des filles s'est dégradée**

L'amélioration de la situation sur le marché du travail semble avoir profité essentiellement aux garçons. Entre 2007 et 2008, le taux d'emploi des garçons a gagné près de 10 points tandis que le taux d'emploi des filles a chuté de 5 points. Globalement les garçons s'insèrent mieux que les filles en 2008 (44 % des garçons en emploi contre 39 % pour les filles) alors que c'était l'inverse en 2007. L'accès à l'emploi des garçons en février 2008 est meilleur à tous les niveaux de formation. Plus représentés dans l'un des principaux pôles d'activités économiques de la Réunion (la construction), les garçons ont sans doute été favorisés par une conjoncture favorable dans ce secteur, notamment dans les travaux publics. La dégradation de l'insertion des filles en 2008 est plus marquée pour celles qui sont sorties à l'issue d'une formation de niveau IV (baisse de 9 points du taux d'emploi) que pour celles sorties au niveau V. En revanche, la situation des filles ayant quitté le CFA avant l'année de fin de cycle de BEP ou CAP (niveau Vbis) s'est considérablement améliorée par rapport celle de leurs aînées sorties un an plus tôt. Chez les filles comme chez les



garçons, le taux d'emploi des jeunes sortis sans qualification a progressé de 10 points entre 2007 et 2008. En dépit de cette évolution favorable, les jeunes quittant la formation en alternance avant l'année terminale de CAP ou de

BEP sont les plus concernés par le chômage. Seulement 16 % d'entre eux ont trouvé un emploi sept mois après la sortie du CFA contre 44 % en moyenne pour l'ensemble des sortants.

**Tableau 2 : Taux d'emploi non aidé (en %) des sortants de CFA selon les niveau et domaine de formation**

Domaines de formation	Niveaux de formation					Rappel 2007
	BTS	IV	V	Vbis	Total 2008	
<b>Agriculture, pêche, forêts et espaces verts</b>	-	ns	21	ns	21	29
<i>dont Productions végétales, animales et cultures</i>	-	ns	26	ns	21	37
<b>Transformations</b>	-	39	38	ns	38	42
<i>dont Agro-alimentaire, alimentation, cuisine</i>	-	ns	40	ns	38	40
<b>Génie civil, construction, bois</b>	-	63	38	ns	41	32
<i>dont Bâtiment</i>	-	68	39	ns	42	30
<i>dont Travail du bois et ameublement</i>	-	ns	38	ns	38	35
<b>Mécanique, électricité, électronique</b>	ns	58	55	-	58	28
<i>dont Moteurs et mécanique auto</i>	-	ns	45	-	42	25
<i>dont Structures métalliques</i>	-	ns	61	-	57	16
<i>dont Electricité, électronique</i>	ns	75	62	-	71	66
<b>Ensemble des domaines de la production</b>	<b>ns</b>	<b>53</b>	<b>41</b>	<b>17</b>	<b>43</b>	<b>33</b>
<b>Echanges et gestion</b>	46	38	23	ns	31	35
<i>dont Transport, comptabilité</i>	ns	ns	29	-	39	49
<i>dont Commerce, vente</i>	38	37	19	ns	27	28
<b>Communication, information</b>	ns	ns	12	-	26	50
<b>Services aux personnes</b>	-	64	32	ns	51	43
<i>dont Santé</i>	-	70	ns	-	67	64
<i>dont Coiffure, esthétique</i>	-	62	27	ns	46	33
<b>Ensemble des domaines des services</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>23</b>	<b>ns</b>	<b>37</b>	<b>40</b>
<b>Tous domaines de formation confondus</b>	<b>57</b>	<b>52</b>	<b>35</b>	<b>16</b>	<b>41</b>	<b>35</b>

Source : Rectorat - Direction des statistiques académiques - Enquête IPA 2008. ns : Indicateur non significatif (faible effectif).

### Repli de l'emploi ordinaire pour la plupart des formations relevant des services, progression pour le secteur de la production

Entre 2007 et 2008, le taux d'emploi non aidé a progressé de 10 points pour les formations relevant de la production tandis qu'il a reculé de 3 points pour les formations du secteur des services. Avec 43 % des sortants en emploi non aidé, les formations de la production offrent, tous domaines confondus, un taux moyen d'insertion supérieur à celui des services (37 %) en 2008, alors que c'était l'inverse en 2007.

Dans le secteur de la production, la progression de l'emploi ordinaire a été particulièrement forte pour les ex-apprentis formés dans le domaine « mécanique, électricité, électronique » (+30 points), notamment pour les spécialités « structures métalliques » (+41 points) et « moteurs et mécanique

automobile » (+17 points).

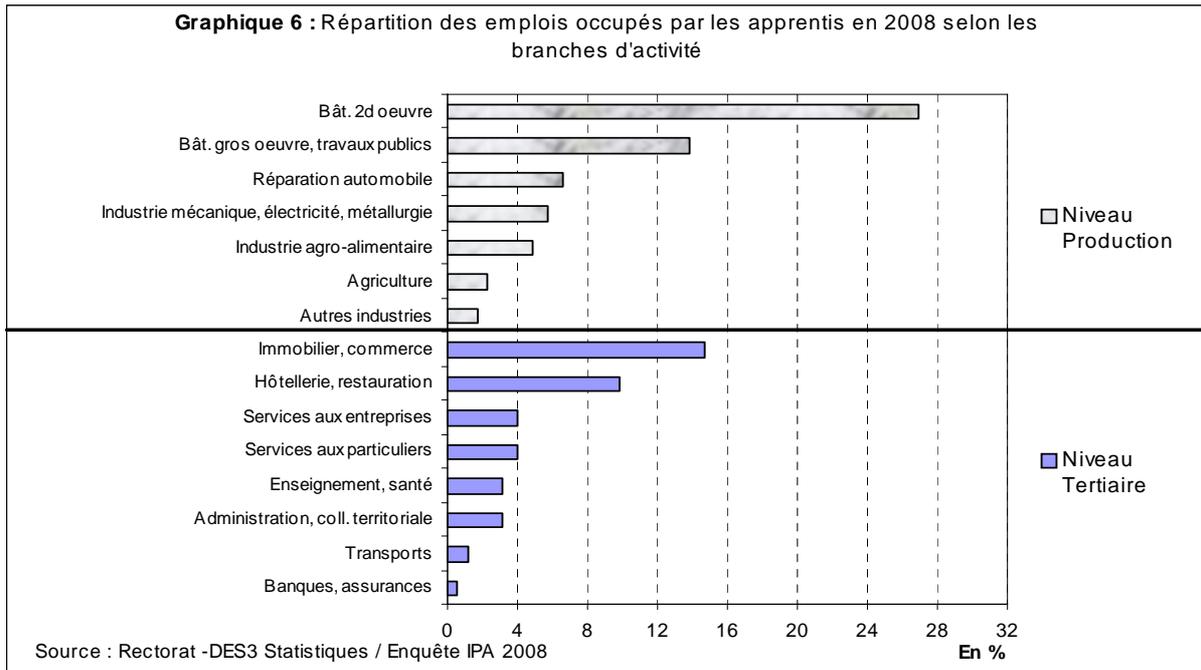
Dans le secteur des services, le taux d'emploi non aidé des formations liées au domaine « communication, information » a chuté de 24 points en passant de 50 % en 2007 à 26 % en 2008. Ce domaine de formation ne rassemble que 15 % des sortants issus des formations relevant des services, en majorité des jeunes quittant le CFA avec un niveau V (CAP ou BEP).

Le domaine « échanges et gestion » - qui regroupe près d'un sortant sur deux issu d'une formation spécialisée dans les services et dont 46 % ont au moins un niveau IV - affiche un taux d'emploi non aidé en baisse de 4 points en moyenne par rapport à 2007 ; ce sont les spécialités « transport et comptabilité » qui enregistrent la plus forte baisse (-10 points). En revanche le domaine « services aux personnes » se distingue avec une hausse de 3 points du taux d'emploi ordinaire. C'est aussi l'un des rares domaines de for-

mation qui offre un taux d'insertion supérieur à 50 % : ainsi le taux d'emploi culmine à 67 % pour les spécialités du domaine de la santé.

### La construction reste le principal employeur des apprentis

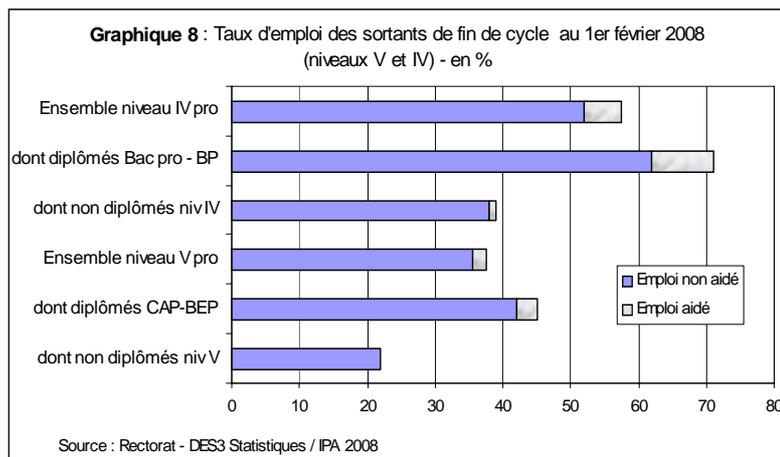
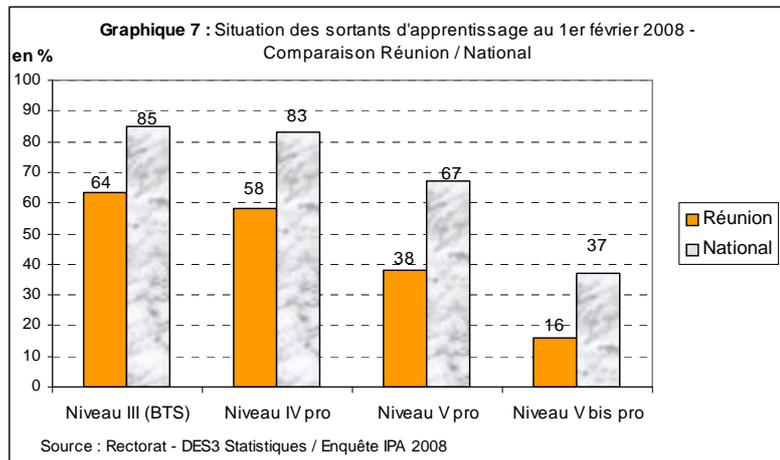
Selon la répartition des emplois occupés par branches d'activités des entreprises, on retrouve plus fréquemment les ex-apprentis occupant un emploi dans les activités connexes au « bâtiment (second œuvre et gros œuvre) », à « l'immobilier, au commerce » et à « l'hôtellerie, restauration ». Ces trois branches regroupent un peu plus des deux-tiers des emplois occupés par les apprentis sept mois après leur sortie du CFA. Le secteur du bâtiment rassemble à lui seul 40 % des emplois et la plupart des apprentis qui y travaillent ont suivi une formation liée au domaine d'activité.



**L'insertion des apprentis est toujours plus difficile à la Réunion qu'au niveau national**

Malgré une amélioration notable en 2008, le taux d'insertion des apprentis demeure toujours plus bas à la Réunion que dans l'hexagone. Sept mois après la sortie du CFA, 44 % des apprentis ont trouvé un emploi à la Réunion en 2008 contre une moyenne nationale de 73 %, soit un écart de -29 points. Les formations de niveau supérieur au baccalauréat sont aussi moins développées dans l'académie. En 2006-2007 ces formations concernaient 8 % des apprentis à la Réunion contre 20% en moyenne au niveau national. Le marché du travail local crée pourtant beaucoup d'emplois mais pas suffisamment pour absorber l'afflux de nouveaux actifs.

A niveau de formation égal, l'écart de taux d'emploi par rapport à la moyenne nationale est moins accentué lorsque le niveau de qualification est plus élevé : il est de -23 points pour le niveau IV professionnel et de -10 points pour le niveau III (Fin de cycle de BTS ou niveau équivalent).



**Le diplôme et le stage en apprentissage sont toujours des atouts**

A l'enquête 2008, 59 % des sortants étaient en fin de cycle de

niveau V professionnel (CAP, BEP ou MC). Qu'ils sortent diplômés ou non diplômés, ils sont tous considérés comme qualifiés de niveau V professionnel. Cependant à l'entrée sur le marché du travail,

les diplômés sont largement avantagés. A l'issue d'une formation de niveau V (CAP,BEP), les jeunes qui sortent diplômés ont deux fois plus de chances que les non-diplômés de décrocher un emploi dans les sept mois qui suivent leur sortie. Ainsi 45 % des sortants

diplômés de niveau V (CAP,BEP) se déclaraient en emploi au 1<sup>er</sup> février 2008 contre 22 % chez les non-diplômés.

A la sortie d'une fin de cycle de niveau IV professionnel (bac professionnel, BP), le taux d'emploi est de 39 % pour les sortants

non-diplômés tandis qu'il s'élève à 71 % pour les diplômés.

Le stage en entreprise est sans doute aussi un facteur favorisant.

Parmi les apprentis qui se déclarent en emploi en 2008, 42 % ont signé un contrat avec leur ancien maître d'apprentissage.

## NOTE MÉTHODOLOGIQUE

L'enquête IPA est un dispositif national piloté par la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance) au ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée chaque année par le service statistique académique en collaboration avec les Centres de Formation d'Apprentis (y.c. les CFA agricoles). Les CFA interrogent par voie postale tous les apprentis ayant quitté l'apprentissage l'année précédente sur leur situation professionnelle au 1<sup>er</sup> février. Sont considérés comme sortants, les apprentis diplômés ou non qui ne signent pas un autre contrat d'apprentissage, ou qui ne reprennent pas des études.

L'enquête de février 2008 concernait les apprentis sortis de la formation au cours ou à la fin de l'année 2006-2007. Au total, 1 947 apprentis ont été interrogés et 1 223 questionnaires ont été déclarés exploitables (981 hors poursuites d'études ou apprentissage).

Grâce à la collaboration des CFA, le taux de réponse a atteint 64,5 %. Il a progressé de 4 points par rapport à l'enquête de 2007 (60,6 %).

Afin de tenir compte des non-répondants, les réponses ont été redressées selon une méthode statistique de stratification et de pondération identique pour toutes les académies. Les données fournies dans ce document sont donc des estimations.

### Incidences de la stratification et de la pondération sur les résultats :

	Résultats avant pondération		Résultats après pondération	
	Effectif	%	Effectif	%
<b>Répondants</b>	1223	100	1947	100
dont Elève	13	1,1	24	1,2
dont Apprenti	226	18,5	347	17,8
dont situation non renseignée	3	0,2	5	0,3
<b>Sortie vie active+inactifs</b>	981	100	1571	100
Niveau III (BTS)	45	4,6	106	6,7
Niveau IV pro	258	26,3	404	28
Niveau V pro	625	63,7	978	61,3
Niveau Vbis	53	5,4	83	5,8

### DEFINITIONS :

**Emploi non aidé (ordinaire)** : regroupe les contrats à durée indéterminée (CDI) et déterminée (CDD), les intérimaires, les fonctionnaires, les aides familiaux, les personnes installés à leur compte et les engagés dans l'armée.

**Emploi aidé** : regroupe les contrats emploi-solidarité, les contrats de professionnalisation.

**Recherche d'emploi (chômage)** : les jeunes qui se déclarent être sans emploi et qui en recherchent un.

**Inactifs** : les jeunes qui se déclarent sans emploi et qui n'en recherchent pas un.

DIVISION DES ELEVES  
ET DE LA SCOLARITE  
DES 3 – Service Statistique  
Directeur de publication : Mostafa FOURAR

Rédacteur en chef : Yvon CHEUNG-CHIN-TUN  
Rédacteur : Fabrice PAYET  
Impression : Atelier de reprographie du rectorat

Rectorat 24 avenue Georges Brassens  
97702 Saint-Denis Messag Cedex 9  
sdeva@ac-reunion.fr  
Tél : 0262 48 13 78 / Fax : 0262 48 13 83

Académie  
de  
Rouen



# Note d'information

## *L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES LYCÉENS, DANS L'ACADÉMIE DE ROUEN, 7 MOIS APRÈS LEUR SORTIE DU SYSTÈME ÉDUCATIF : CONSTAT AU 1ER FÉVRIER 2007*

L'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) est un dispositif national qui fait état de la situation professionnelle des lycéens sept mois après leur sortie du système éducatif.

Dans l'Académie de Rouen, 9 439 jeunes supposés sortis du système éducatif au cours ou à la fin de l'année scolaire 2005-2006, ont été interrogés. 4 813 questionnaires ont été collectés, ainsi le taux de réponse net est de 54,3%. Parmi ces répondants, 1 332 sont hors champs de l'étude car ils poursuivent des études ou sont en apprentissage.

### **Sept mois après leur sortie du système éducatif :**

- 52,6% des jeunes exercent une activité professionnelle ;
- 37,7% sont en recherche active d'emploi ;
- 5,0% sont en stage de formation ;
- 4,7% sont sans emploi et n'en cherchent pas.

Parmi les jeunes en emploi, 28,9% ont un CDD, 28,0% ont un CDI et 23,7% sont en intérim. De plus, 79,9% travaillent à temps plein. Les jeunes en emploi à temps plein ont un salaire net mensuel moyen de 1 219 €.

Des disparités importantes existent notamment selon le niveau d'études, la formation suivie, le genre et les zones d'emploi

L'enquête IVA effectuée à la date du 1er février 2007, a été réalisée dans le contexte économique suivant : en Haute-Normandie, le taux de chômage s'établissait, fin décembre 2006, à 9,4%<sup>1</sup> de la population active et le taux de chômage national était de 8,6%. A la fin du mois de février 2007, en Haute-Normandie, le nombre de demandeur d'emploi de catégorie 1<sup>2</sup> est de 65 770. La tendance est à la baisse sur 1 an (-8,8%). La part des femmes est de 48,5% et celle des jeunes de moins de 25 ans est de 22,6%.

<sup>1</sup> Source : D.R.T.E.F.P. T En Flash n°157

<sup>2</sup> Demandeur d'emploi de catégorie 1 : Personne sans emploi, inscrit à l'ANPE, immédiatement disponible, à la recherche d'un emploi à durée indéterminée et à temps plein

✓ **Caractéristiques des enquêtés et des répondants**

**Les enquêtés**

Durant l'année scolaire 2005-2006, 19 771 élèves étaient scolarisés en année terminale. Parmi ces élèves, 9 439 ont quitté le système éducatif en cours ou à la fin de cette année scolaire (présumés sortants).

Au niveau V, les élèves de BEP sont plus nombreux à poursuivre leurs études que les élèves de CAP ou de MC. La grande majorité des élèves (82,9%) de MC ne poursuivent pas leurs études. En effet, la MC est un diplôme complémentaire au CAP ou au BEP, qui permet ainsi de se spécialiser pour mieux appréhender le monde du travail.

Au niveau IV, les élèves de baccalauréat technologique poursuivent davantage leurs études que les élèves de baccalauréat professionnel, respectivement 68,2% et 26,9%.

Au niveau II et III, le taux de sortie atteint 78,5%. Ainsi moins d'un élève sur quatre poursuit ses études après avoir suivi une formation supérieure en lycée.

*Nombre d'élèves scolarisés en année terminale, nombre de presumed sortants et taux de sortie par diplôme*

Diplômes	Inscrits retenus	Interrogés	Répondants	% répondants
BEP	7 068	2 705	1 190	44,0
CAP	947	546	290	53,1
MC	216	179	98	54,7
<b>Niveau V</b>	<b>8 231</b>	<b>3 430</b>	<b>1 578</b>	<b>46,0</b>
BAC PRO	2 832	2 070	1 112	53,7
BAC TECHNO	6 191	1 968	995	50,6
BT, MC	22	13	6	46,2
<b>Niveau IV</b>	<b>9 045</b>	<b>4 051</b>	<b>2 113</b>	<b>52,2</b>
STS	2 362	1 858	1 071	57,6
Autres formations*	133	100	51	51,0
<b>Niveaux III et II</b>	<b>2 495</b>	<b>1 958</b>	<b>1 122</b>	<b>57,3</b>
<b>Total</b>	<b>19 771</b>	<b>9 439</b>	<b>4 813</b>	<b>51,0</b>

\*DTS, DPECF, DNTS, DECF, DCESE  
Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

**Les répondants**

9 439 élèves sortis en cours ou à la fin de l'année scolaire 2005-2006 ont été enquêtés en janvier 2007. Après une relance postale et une relance téléphonique, 4 813 questionnaires ont été collectés. En écartant les 570 questionnaires retournés pour des adresses erronées (NPAI), le taux de réponses net est de 54,3%<sup>3</sup>.

*Répartition des inscrits, des enquêtés, des répondants et taux de réponses par type de formation*

Diplômes	Inscrits retenus	Interrogés	Répondants	% répondants
BEP	7 068	2 705	1 190	44,0
CAP	947	546	290	53,1
MC	216	179	98	54,7
<b>Niveau V</b>	<b>8 231</b>	<b>3 430</b>	<b>1 578</b>	<b>46,0</b>
BAC PRO	2 832	2 070	1 112	53,7
BAC TECHNO	6 191	1 968	995	50,6
BT, MC	22	13	6	46,2
<b>Niveau IV</b>	<b>9 045</b>	<b>4 051</b>	<b>2 113</b>	<b>52,2</b>
STS	2 362	1 858	1 071	57,6
Autres formations*	133	100	51	51,0
<b>Niveaux III et II</b>	<b>2 495</b>	<b>1 958</b>	<b>1 122</b>	<b>57,3</b>
<b>Total</b>	<b>19 771</b>	<b>9 439</b>	<b>4 813</b>	<b>51,0</b>

\* DTS, DPECF, DNTS, DECF, DCESE  
Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Les taux de réponses sont croissants par niveau de formation. Seulement 46,0% des sortants de niveau V ont répondu au questionnaire contre 57,6% des jeunes au niveau III et II. Néanmoins, l'écart maximum est de seulement 11,6%.

*Répartition des inscrits, des enquêtés, des répondants et taux de réponses par domaine de spécialité*

Domaines de spécialités	Inscrits retenus	Interrogés	Répondants	% répondants
Communication et information	2 046	1 016	584	57,5
Echanges et gestion	7 237	3 071	1 607	52,3
Génie civil, construction, bois	834	488	210	43,0
Lettres et arts	41	6	2	33,3
Matériaux souples	290	160	78	48,8
Mécanique, électricité, électronique	5 113	2 470	1 136	46,0
Services à la collectivité	388	226	130	57,5
Services aux personnes	2 353	1 203	657	54,6
Spé. pluri-techno. de la production	417	295	139	47,1
Transformation	1 052	504	270	53,6
<b>Total</b>	<b>19 771</b>	<b>9 439</b>	<b>4 813</b>	<b>51,0</b>

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Les taux de réponses sont homogènes entre domaine de spécialité. Le faible taux de réponse dans le domaine des lettres et des arts (33,3%) est à relativiser en raison du faible effectif des interrogés et des répondants. Si l'on écarte ce domaine, l'écart maximum est de 14,5% entre les différents domaines de spécialités.

<sup>3</sup> Taux de réponse net = répondants / (interrogés - NPAI)\*100 = 4 813 / (9 439-570)\*100 = 54,3%  
Taux de réponse brut = répondants / interrogés\*100 = 4 813 / 9 439\*100 = 51,0%

Que ce soit en fonction du type de formation, du domaine de spécialité ou du genre, les taux de réponses sont relativement homogènes. Cette situation assure une conformité entre la répartition des interrogés et des répondants (échantillon représentatif).

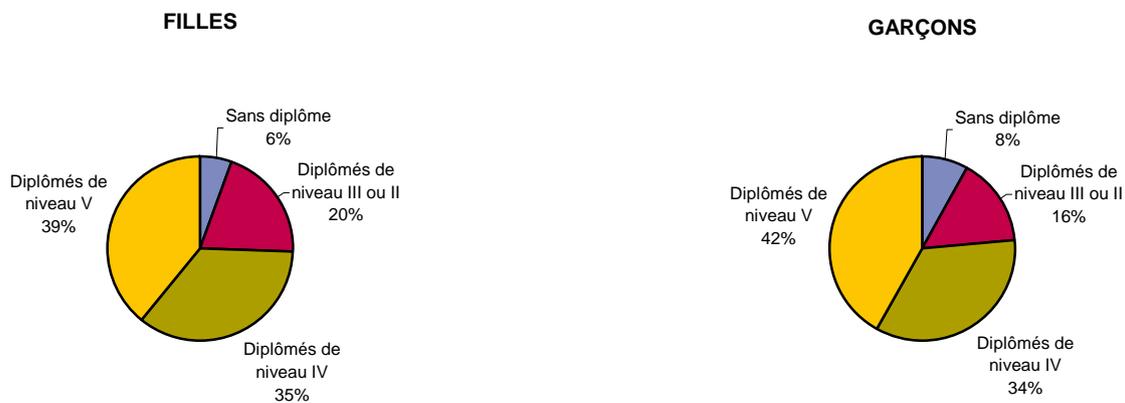
Parmi les répondants, 668 sont en poursuites d'études et 664 en contrat d'apprentissage. Ces 1 332 jeunes sont des " faux-sortants " et de ce fait ne rentrent pas dans le cadre de cette étude. Ainsi, seulement 3 481 questionnaires sont exploitables. Afin d'obtenir des données comparables, chaque questionnaire a été affecté d'un coefficient de pondération, l'analyse porte donc sur 6 771 individus.

## ✓ Qui sont les jeunes sortants au 1er février 2007 ?

### Les filles sortent plus diplômées que les garçons...

Les filles, qui représentent 49,4% de l'ensemble des sortants, **sortent du système éducatif plus diplômées que les garçons**. En effet, 55,1% des filles ont obtenu un baccalauréat ou un diplôme supérieur alors que les garçons ne sont que 49,8%. Les garçons sont plus nombreux à ne posséder aucun diplôme, 8,1% contre 5,6% des filles.

#### Répartition des sortants par sexe et par diplôme obtenu



Source : Rectorat SPPréSER IVA 2007

La répartition des filles et des garçons diffère selon le secteur d'activité de la formation suivie. **Les filles sont nettement plus nombreuses à avoir reçu une formation du domaine des services que les garçons**, respectivement 90,9% et 29,2%.

De plus, **quatre groupes de spécialités à eux seuls regroupent 60,9% des filles** ("secrétariat, bureautique", "commerce, vente", "comptabilité, gestion" et "spécialité plurivalente sanitaires et sociales") alors que les garçons se répartissent davantage entre les groupes de spécialités puisque **les quatre principaux groupes ne concentrent que 42,6% des garçons** ("électricité, électronique", "spécialité pluritechnologique mécanique électricité", "mécanique générale et de précision, usinage" et "spécialité plurivalente des échanges et gestion").

### L'âge moyen des sortants est de 20 ans...

87,7% des jeunes sortants ont entre 18 et 21 ans. Pour la grande majorité, ils ont au moins redoublé une fois quelque soit le diplôme. Seul 16,1% des répondants n'ont aucun retard scolaire. Plus le diplôme est élevé, plus la part des redoublants est faible.

### Niveau scolaire des répondants...

Le diplôme de plus haut niveau acquis est pour 30,2% des jeunes sortants un BEP, un CAP ou une MC (niveau V), pour 21,7% un baccalauréat professionnel (niveau IV), pour 16,8% un BTS (niveau III), pour 12,7% un baccalauréat technologique (niveau IV) et pour 10,2% un DNB (niveau V bis). Pour moins de 1% des répondants, le plus haut diplôme obtenu est un BT ou un bac général ou une licence/DECF. **6,9% des répondants ont déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme.**

La répartition par niveau de diplôme de la population Haut-Normande est différente de celle des jeunes sortants au 1er février 2007. En effet, lors de l'enquête annuelle de recensements 2004 et 2005, en Haute-Normandie, 37,2% des ménages ne possédaient aucun diplôme ou le Certificat d'Études Primaire contre seulement 6,9% des jeunes sortants. Mais, au sein de la population Haut-Normande, des disparités existent entre générations : alors que 69% des plus de 65 ans ont au plus un Certificat d'Études Primaire, seulement 12,5% des 25-29 ans ne possèdent aucun diplôme. Les populations comparées (recensement et enquête IVA) sont différentes en terme de génération, cette différence de structure explique les écarts importants par niveau de diplôme.

Niveau scolaire des répondants d'IVA 2007 et de la population Haut-Normande

Diplômes	Population 1999		Population 2004		Répondants IVA 2007	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Aucun diplôme ou CEP	509 258	42,0	469 668	37,2	467	6,9
BEPC	86 752	7,1	75 661	6,0	687	10,2
CAP ou BEP	331 119	27,3	342 177	27,1	2 071	30,7
Baccalauréat	126 577	10,4	164 173	13,0	2 353	34,9
Diplôme enseignement supérieur	159 707	13,2	210 178	16,7	1 160	17,2
<b>Total</b>	<b>1 213 413</b>	<b>100,0</b>	<b>1 261 857</b>	<b>100,0</b>	<b>6 738</b>	<b>100,0</b>

Source : INSEE – enquêtes annuelles de recensement 2004 et 2005, recensement de la population 1999 – Champs : population des ménages, personnes de 15 ans ou plus ayant terminé leurs études- Rectorat SPréSER IVA 2007

Les conditions de vie des jeunes...

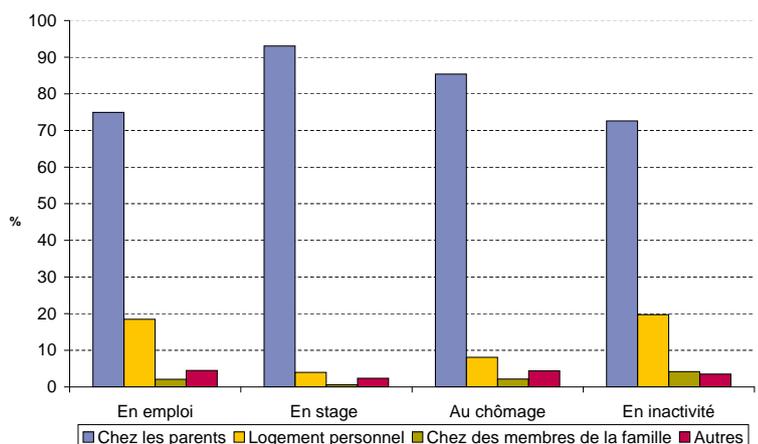
Type de logement : plus de trois jeunes sur quatre habitent chez leurs parents...

Sept mois après leur sortie du système éducatif, **81,8% des jeunes déclarent habiter avec leur famille dont 79,7% chez leurs parents**. Seul 13,9% des jeunes vivent dans leur propre appartement et 4,3% dans un autre type de logement (foyer, chez l'habitant, chez leur ami(e)...).

Le type de logement varie selon la situation professionnelle, le genre ainsi que l'âge du jeune.

Seulement 8,1% des jeunes en recherche d'emploi ont un logement personnel contre 19,5% des inactifs (essentiellement des femmes qui élèvent un enfant ou qui sont dans l'attente d'un heureux événement) et 18,5% des jeunes en emploi. Quelle que soit la situation du jeune, les garçons sont toujours plus nombreux que les filles à vivre chez leurs parents ainsi que les plus jeunes.

Type de logement selon la situation professionnelle



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Localisation des répondants : les jeunes quittent peu la région...

**94,4% des répondants, sept mois après leur sortie du système éducatif, habitent la Haute-Normandie** (69,6% en Seine-Maritime et 24,8% dans l'Eure). 4,2% des jeunes habitent dans une région limitrophe de la Haute-Normandie (1,7% en Picardie, 1,4% en Ile-de-France, 0,7% en Basse-Normandie et 0,3% en Région Centre).

Les jeunes en recherche d'emploi sont les plus nombreux à habiter la région Haute-Normandie (97,6%) mais sont aussi ceux qui habitent le plus chez leurs parents. Une question se pose alors : est-ce que c'est parce qu'ils ne veulent pas quitter la région qu'ils n'ont pas de travail ou parce qu'ils n'ont pas de travail qu'ils ne veulent pas quitter la région ?..

✓ Situation des jeunes sortants au 1er février 2007

Quatre situations se présentent aux jeunes à la fin de leur parcours scolaire, soit ils sont en emploi, soit en stage de formation, soit au chômage ou soit en inactivité.

Au moment de l'enquête, un jeune sur deux est en emploi, plus d'un jeune sur trois est en recherche d'emploi, 5% sont en stage de formation et moins de 5% des jeunes déclarent être sans emploi et ne pas en chercher.

Ces situations peuvent varier selon le niveau d'études, le genre, le secteur d'activité, le domaine de spécialité de la formation reçue...

Situation des jeunes en Haute-Normandie par niveau scolaire et par diplôme

Diplômes	Effectifs pondérés	En emploi	En stage	Au chômage	Inactif	Total
BEP	1 890	35,7	7,5	49,8	6,9	100,0
CAP	451	31,3	6,4	56,4	5,8	100,0
MC	148	64,0	1,2	31,9	2,9	100,0
<b>Niveau V</b>	<b>2 489</b>	<b>36,6</b>	<b>7,0</b>	<b>49,9</b>	<b>6,5</b>	<b>100,0</b>
BAC PRO	1 726	62,5	2,9	30,9	3,8	100,0
BAC TECHNO	1 101	51,2	8,3	33,9	6,6	100,0
BT, MC**	8	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
<b>Niveau IV</b>	<b>2 836</b>	<b>58,2</b>	<b>5,0</b>	<b>32,0</b>	<b>4,9</b>	<b>100,0</b>
STS	1 365	67,9	1,5	29,1	1,5	100,0
Autres formations*	80	88,1	0,0	9,6	2,4	100,0
<b>Niveaux III et II</b>	<b>1 445</b>	<b>69,0</b>	<b>1,4</b>	<b>28,1</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Total Haute-Normandie</b>	<b>6 771</b>	<b>52,6</b>	<b>5,0</b>	<b>37,7</b>	<b>4,7</b>	<b>100,0</b>
<b>Total niveau national</b>	<b>187 214</b>	<b>55,2</b>	<b>4,6</b>	<b>34,5</b>	<b>5,6</b>	<b>100,0</b>

\*\* DTS, DPECF, DNTS, DECF, DCESEF

\*\*Effectif faible

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

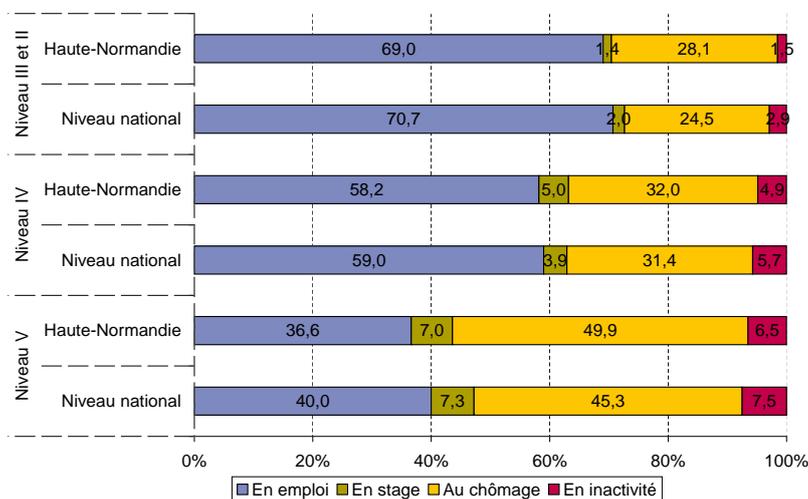
L'insertion professionnelle des jeunes au niveau national est un peu plus favorable qu'en Haute-Normandie (+2,6 points). Ainsi, le pourcentage de jeunes en recherche d'emploi est supérieur en Haute-Normandie qu'au niveau national (37,7% contre 34,5%). Néanmoins, le taux de jeunes sans emploi et qui n'en cherchent pas est plus important au niveau national (5,6% contre seulement 4,7% en Haute-Normandie).

✓ Qui sont les jeunes en emploi ?

Au 1er février 2007, le taux d'emploi des sortants de formation en cours ou à la fin de l'année scolaire 2005-2006 atteint 52,6%.

L'insertion selon le niveau d'études...

Situation professionnelle des jeunes par niveau d'études – Comparaison avec le niveau national



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Plus le niveau d'études est élevé, plus la part des jeunes en emploi augmente. L'accès à l'emploi est favorable dès le niveau IV (plus de 50% des jeunes sont en emploi). Ce constat s'observe aussi au niveau national.

Le niveau V regroupe trois diplômes dont la MC est la plus favorable à l'emploi (spécialisation après un BEP ou un CAP). En effet, environ deux jeunes sur trois sortis de MC sont en emploi alors qu'en BEP et en CAP seulement un jeune sur trois est en emploi.

En niveau IV, les jeunes sortants d'un baccalauréat technologique ont plus de difficulté à s'insérer (51,2%) que ceux issus d'un baccalauréat professionnel (62,5%). Le baccalauréat technologique a plus une logique de poursuites d'études.

En niveau III, 67,9% des jeunes sortants de BTS sont en emploi et 100% des assimilés BTS (DTS imagerie, DPECF et DNTS, effectif plus faible).

L'insertion selon le secteur de spécialité, le domaine de spécialité et le domaine de formation...

Les jeunes sortants de formation du secteur de la production s'insèrent mieux que ceux sortants du secteur des services. Quel que soit le domaine de spécialité suivi, plus le niveau d'études est élevé plus le taux d'insertion est favorable.

Dans les différents domaines de spécialité suivis en cours de scolarité, les taux d'insertion varient énormément selon le niveau d'études. Dans le secteur de la production, les jeunes sortants de formation de niveau III ou II dans le domaine "du génie civil, de la construction, du bois " ont un taux d'emploi supérieur de 50 points par rapport aux jeunes sortants de niveau V du même domaine. Dans le secteur des services, la différence la plus significative, se trouve en "échanges et gestion " où 38 points séparent le taux d'insertion des jeunes de niveau V et ceux de niveau III ou II.

Part des jeunes en emploi par niveau d'études, par secteur et domaine de spécialité

Secteurs	Domaines de spécialité	Niveaux de formation			% en emploi
		V	IV	II et III	
Secteur de la production	Génie civil, construction, bois	28,9	64,4	79,6	47,5
	Matériaux souples*	9,3	38,9	80,0	24,9
	Mécanique, électricité, électronique	45,6	67,4	68,0	57,6
	Pluri-technologies de la production	-	66,7	66,4	65,7
	Transformations	38,0	59,3	76,9	52,0
<b>% en emploi secteur de la production</b>		<b>39,8</b>	<b>64,8</b>	<b>69,9</b>	<b>54,8</b>
Secteur des services	Communication et information	27,8	53,1	65,6	52,1
	Echanges et gestion	30,5	53,4	68,6	51,6
	Services à la collectivité	15,3	66,0	-	25,9
	Services aux personnes	47,8	56,9	76,0	55,2
<b>% en emploi secteur des services</b>		<b>33,7</b>	<b>54,3</b>	<b>68,6</b>	<b>51,1</b>
<b>% en emploi total</b>		<b>36,6</b>	<b>58,2</b>	<b>69,0</b>	<b>52,6</b>

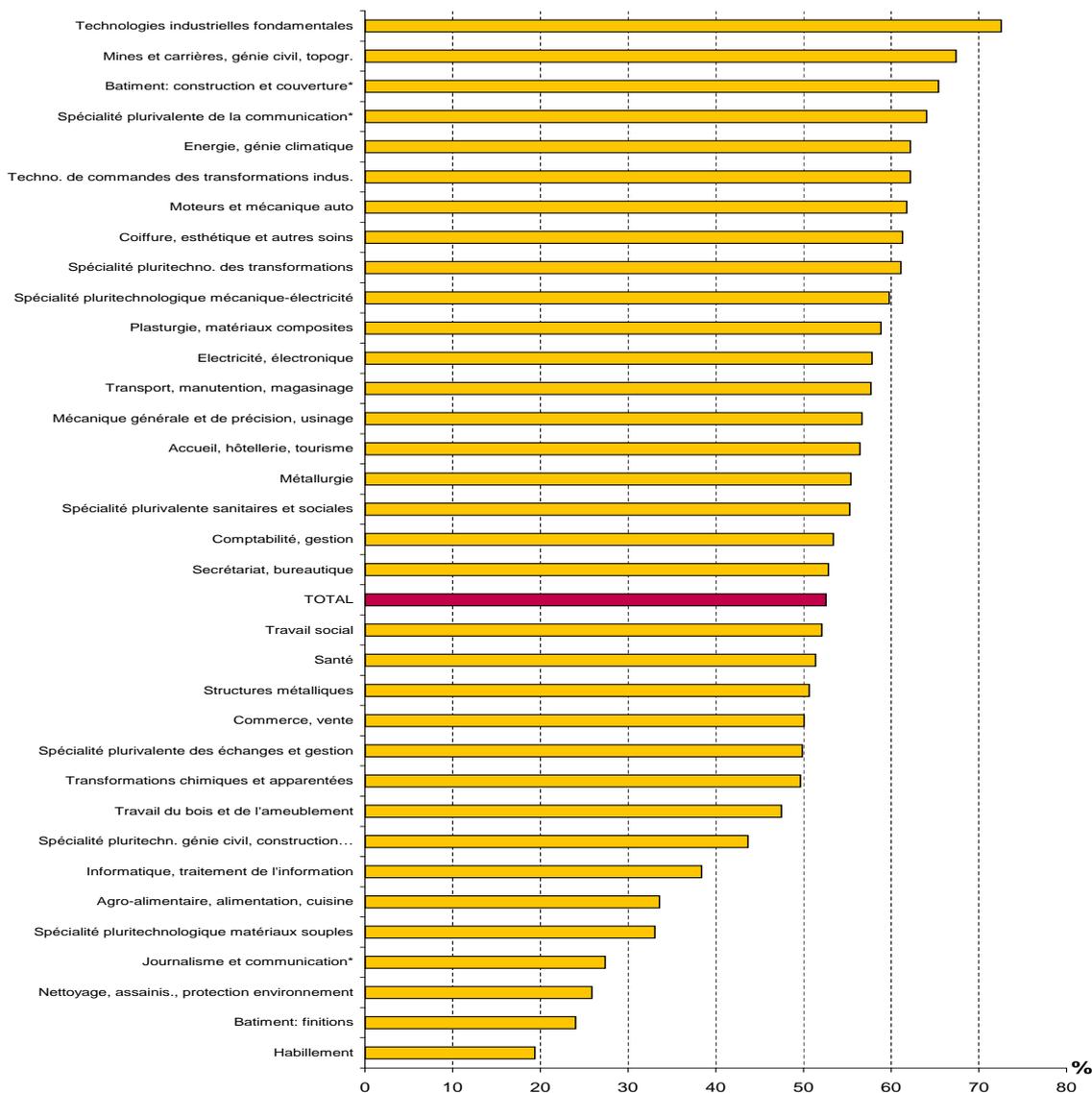
Selon le niveau d'études suivi, des domaines de spécialité sont plus favorable que d'autres à l'insertion professionnelle. En niveau V, l'emploi est le plus favorable dans les domaines de spécialité "mécanique, électricité, électronique " et "services aux personnes ", en niveau IV, les taux d'insertion les plus élevés sont en "mécanique, électricité, électronique " et en "spécialités plurivalentes technologie de la production ", alors qu'en niveau III ou II, les domaines "génie civil, construction, bois", "transformation" et "services aux personnes " sont les plus favorables à l'emploi.

\* faibles effectifs

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Part des jeunes en emploi selon les domaines de formation

Le taux d'insertion varie selon les domaines de formations suivis en 2005-2006. 72,5% des jeunes sortants d'une formation du domaine des "Technologies industrielles fondamentales" sont en emploi, sept mois après leur sortie du système scolaire, contre seulement 19,4% des jeunes en "Habillage". Onze domaines de formation ne sont pas favorables à l'emploi (taux d'insertion inférieur à 50%).



\*Effectifs faibles (compris entre 19 et 27)

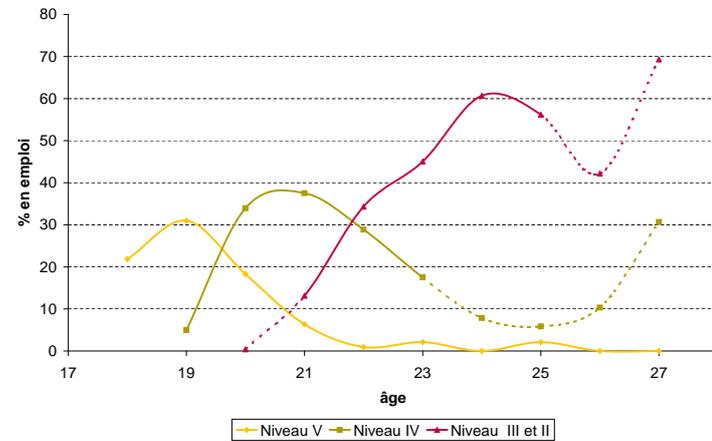
Les domaines de formation dont les effectifs sont inférieurs à 19 ne sont pas indiqués : "finances, banque, assurances", "technique de l'image, du son, spectacle" et "technique de l'imprimerie et de l'édition"

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

## L'insertion selon l'âge...

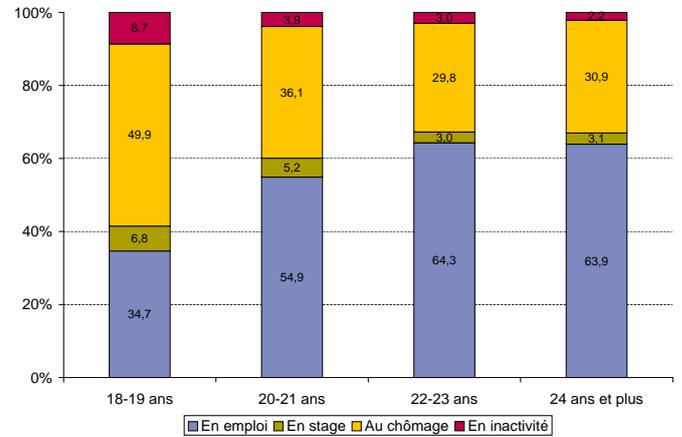
Plus les sortants sont âgés, plus l'insertion professionnelle leur est favorable. Ce constat est en relation directe avec le niveau d'études. Des tranches d'âge favorable à l'emploi selon le niveau d'études peuvent être distinguées. L'insertion professionnelle est favorable au moins de 20 ans en niveau V, aux jeunes de 20-21 ans en niveau IV et aux jeunes de 22 ans et plus en niveau II et III.

Part des jeunes en emploi selon leur niveau d'études et par âge



Traits en pointillés : les évolutions se basent sur des effectifs inférieurs à 30 jeunes d'où la fragilité des résultats.  
Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Situation professionnelle des jeunes par âge



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

## L'insertion selon les types de contrat...

32,1% des jeunes en activité occupent un emploi stable : 28,0% ont un CDI, 2,2% sont engagés dans l'armée, 1,4% sont fonctionnaires ou agents publics et 0,5% sont installés à leur compte.

Plus le niveau de formation est élevé, plus les jeunes sont en CDI : 33,3% des jeunes de niveau III ou II sont en CDI contre 25,9 % des jeunes de niveaux IV et V.

29,0% des jeunes sont en CDD et 23,7% en contrat d'intérim.

Près d'un jeune sur trois de niveau V est en contrat d'intérim (30,3%) alors qu'en niveau IV ils ne sont que 21,9% et en niveau III ou II 20,3%.

Les emplois aidés représentent 14,9% des emplois occupés : 9,2% des jeunes sont en contrat de professionnalisation, 3,4% en contrat aidés (CIE, CAE, CES...) et 2,3% en CNE.

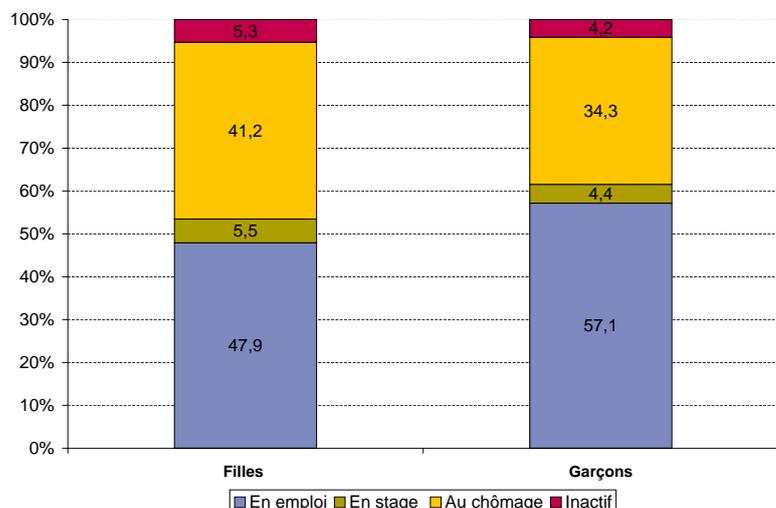
Types de contrat des jeunes en emploi par diplômes

Diplômes	Effectifs pondérés	% EMPLOIS AIDES				% EMPLOIS NON AIDES						Total
		Contrat de prof	Autres contrats aidés (CIE, CAE, CES...)	CNE	CDI	Armée	CDD > 6 mois	CDD < 6 mois	Intérim	Autres		
BEP	652	5,6	2,5	2,1	24,3	4,7	14,9	9,4	33,3	3,2	100,0	
CAP	137	9,1	3,7	1,2	25,0	1,6	12,4	17,9	27,8	1,2	100,0	
MC	95	16,3	7,2	0,0	38,4	0,0	11,3	10,0	16,8	0,0	100,0	
<b>Niveau V</b>	<b>883</b>	<b>7,3</b>	<b>3,2</b>	<b>1,7</b>	<b>25,9</b>	<b>3,7</b>	<b>14,1</b>	<b>10,8</b>	<b>30,7</b>	<b>2,5</b>	<b>100,0</b>	
BAC PRO	1061	10,0	4,3	3,0	26,9	1,3	14,8	13,9	23,9	1,9	100,0	
BAC TECHNO	559	15,7	5,6	2,9	23,8	3,5	13,5	14,0	18,6	2,3	100,0	
BT, MC	8	0,0	19,8	0,0	39,6	0,0	0,0	40,6	0,0	0,0	100,0	
<b>Niveau IV</b>	<b>1629</b>	<b>11,9</b>	<b>4,8</b>	<b>2,9</b>	<b>25,9</b>	<b>2,1</b>	<b>14,3</b>	<b>14,1</b>	<b>21,9</b>	<b>2,0</b>	<b>100,0</b>	
STS	918	6,3	1,4	1,8	32,9	0,8	17,7	16,0	21,2	2,0	100,0	
Autres formations*	69	11,2	0,0	0,0	39,0	2,8	20,2	14,0	8,3	4,5	100,0	
<b>Niveaux III et II</b>	<b>987</b>	<b>6,6</b>	<b>1,3</b>	<b>1,6</b>	<b>33,3</b>	<b>0,9</b>	<b>17,8</b>	<b>15,8</b>	<b>20,3</b>	<b>2,3</b>	<b>100,1</b>	
<b>Total</b>	<b>3499</b>	<b>9,2</b>	<b>3,4</b>	<b>2,3</b>	<b>28,0</b>	<b>2,2</b>	<b>15,2</b>	<b>13,7</b>	<b>23,7</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>	

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

## L'insertion selon le genre...

### Situation des jeunes par sexe



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

L'insertion professionnelle est plus favorable aux garçons qu'aux filles. En effet, un peu plus d'un garçon sur deux est en emploi contre un peu moins d'une fille sur deux. Toutefois, les garçons sont plus nombreux à avoir suivi une formation dans le secteur de la production que les filles, secteur dont le taux d'insertion est plus élevé que dans le secteur des services. La question suivante peut alors être posée : cette différence d'insertion est-elle due au genre ou au choix de formation ?

## Une classification socioprofessionnelle différente selon le genre...

Près de deux jeunes sur trois en emploi se sont classés dans la catégorie "employé". 15,7% des jeunes se sont classés dans la catégorie "manœuvre, ouvrier spécialisé", 9,0% en "ouvrier qualifié ou hautement qualifié" et 8,2% en "Technicien, dessinateur, VRP".

Les filles et les garçons n'occupent pas le même type d'emploi. Bien que majoritaire pour les filles et les garçons, la catégorie "employé" affiche des proportions différentes selon le sexe (83,3% des filles contre seulement 42,2% des garçons).

38,4% des garçons se sont classés en tant qu' "ouvrier" et 12,7% en tant que "technicien".

La part de la classification dans la catégorie "technicien, dessinateur, VRP" est plus importante en niveaux III et II, que ce soit chez les filles ou les garçons.

### Classification socioprofessionnelle des filles par niveau d'études

PCS	Niveau V	Niveau IV	Niveaux III et II	Total
Manœuvre, ouvrier spécialisé	8,1	3,5	1,6	3,8
Ouvrier qualifié ou hautement qualifié	4,7	4,6	2,9	4,0
Employé	77,3	85,8	83,4	83,3
Technicien, dessinateur, VRP	-	1,4	6,6	3,0
Agent de maîtrise	-	0,3	1,7	0,7
Ingénieur, cadre	-	-	0,6	0,2
Autres	10,0	4,4	3,2	5,1
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

### Classification socioprofessionnelle des garçons par niveau d'études

PCS	Niveau V	Niveau IV	Niveaux III et II	Total
Manœuvre, ouvrier spécialisé	34,6	26,6	11,7	25,4
Ouvrier qualifié ou hautement qualifié	12,6	15,8	7,8	13,0
Employé	44,7	45,3	32,7	42,2
Technicien, dessinateur, VRP	0,9	5,3	41,3	12,4
Agent de maîtrise	-	0,8	2,9	1,1
Ingénieur, cadre	-	-	1,1	0,2
Autres	7,2	6,2	2,5	5,6
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

## La fonction principale de l'emploi est souvent en relation avec la formation suivie...

Pour 27,8% des jeunes en activité professionnelle, leur emploi implique principalement des missions de production, de fabrication, de chantier ou d'exploitation et pour 11,4% des missions d'installation, de réglage, de réparation ou de maintenance. 15,9% des jeunes ont un emploi dont les missions sont liées au commerce, à la vente, au technico-commercial.

Les fonctions administratives – secrétariat, guichet, saisie, standard, accueil, gestion, comptabilité – concernent 16,7% des jeunes.

28,2% des jeunes se répartissent sur l'ensemble des fonctions suivantes : sécurité, gardiennage, nettoyage, entretien, transport, logistique, informatique, travail social, coiffure, garde d'enfants...

**La fonction principale de l'emploi est souvent en relation avec le domaine de spécialité de la formation reçue.**

72,0% des jeunes sortants d'une formation du génie civil, de la construction et du bois ont pour mission principale de la production, de la fabrication, du chantier ou de l'exploitation ainsi que 63,2% des jeunes sortants de formation dans le domaine de la transformation et 46,7% des jeunes sortants de mécanique, électricité, électronique. 36,8% des jeunes issus d'une formation de la communication et de l'information ont un emploi dont la fonction principale est du secrétariat, du guichet, de la saisie, du standard ou de l'accueil. 32,8% des jeunes sortants de formation dans les échanges et la gestion ont pour fonction principale du commerce, de la vente ou des fonctions technico-commerciales. 43,3% des jeunes issus d'une formation des services aux personnes travaillent dans des missions de services aux personnes (soins, travail social, coiffure, garde d'enfants...). 63,0% des jeunes sortants de formation du domaine des pluri-technologies de la production ont un emploi dont la fonction principale est de la réparation, de l'installation ou de la production.

Bien que la fonction principale de l'emploi soit souvent en relation avec le domaine de spécialité de la formation, il n'est pas possible de la mesurer globalement. En effet, il n'existe pas de nomenclature officielle permettant de faire le lien automatique entre la fonction principale de l'emploi et le domaine de spécialité de la formation. Par exemple, 36,8% des jeunes sortants de formation du domaine de la communication et de l'information ont un emploi dont la fonction principale est du secrétariat, du guichet, de la saisie, du standard ou de l'accueil, 14,0% de la gestion, de la comptabilité ou des fonctions administrative, 13,4% du commerce, de la vente ou du technico-commercial et 13,4% de la production, de la fabrication, du chantier ou de l'exploitation. Mais pouvons-nous considérer que ce dernier domaine est en lien avec la formation ?

**Le salaire moyen déclaré par les filles est de 1 140 € contre 1 232 € pour les garçons...**

Sept mois après leur sortie du système éducatif, les jeunes en emploi à temps plein (hors contrat de professionnalisation) ont déclaré un salaire net mensuel moyen de 1 219 € (primes incluses).

Le niveau d'études des jeunes influe sur la rémunération. En effet, les jeunes sortants de niveau V ont un salaire net mensuel de 1 162 € contre 1 260 € pour les sortants de niveau III et plus. Pour un même niveau de formation, il existe aussi des différences de salaire selon le diplôme. En niveau IV, par exemple, une différence de salaire de 84 € est constatée entre les jeunes sortants de baccalauréat professionnel et ceux sortants de baccalauréat technologique, les salaires moyens étant respectivement de 1 235 € et 1 151 €.

*Salaire moyen par secteur d'activité, domaine de spécialité et niveau de formation*

Secteurs	Domaines de spécialité	Niveaux de formation			Salaire moyen
		V	IV	II et III	
Secteur de la production	Génie civil, construction, bois	1 268	1 195	1 399	1 267
	Matériaux souples	(*)	(*)	(*)	946
	Mécanique, électricité, électronique	1 205	1 258	1 373	1 266
	Pluri-technologies de la production	(**)	1 273	1 376	1 352
	Transformations	1 196	1 421	1 448	1 363
<b>Salaire moyen secteur de la production</b>		<b>1 209</b>	<b>1 267</b>	<b>1 379</b>	<b>1 285</b>
Secteur des services	Communication et information	1 065	1 084	1 164	1 132
	Echanges et gestion	1 170	1 165	1 166	1 166
	Services à la collectivité	(*)	(*)	(**)	1 128
	Services aux personnes	1 057	1 138	1 324	1 169
<b>Salaire moyen secteur des services</b>		<b>1 101</b>	<b>1 148</b>	<b>1 189</b>	<b>1 158</b>
<b>Salaire moyen</b>		<b>1 162</b>	<b>1 212</b>	<b>1 260</b>	<b>1 219</b>

Les jeunes en emploi sortants du secteur de la production perçoivent un salaire moyen plus élevé que les jeunes sortants du secteur des services (différence de 127 €). De plus, selon le domaine de spécialité, dans le secteur de la production le salaire moyen varie jusqu'à 417 € alors que dans le secteur des services, le salaire reste homogène selon le domaine de spécialité suivi.

(\*) effectifs insuffisants pour calculer une moyenne

(\*\*) pas de données

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

Les filles perçoivent en moyenne un salaire inférieur à celui des garçons. De fait, les garçons perçoivent un salaire moyen de 1 274 € alors que les filles seulement un salaire de 1 140 € pour un emploi à temps plein. Cette différence de salaire de 134 € s'explique en partie par des différences de structure entre l'emploi masculin et l'emploi féminin. Les filles sont plus présentes dans les professions où les salaires sont plus faibles : 73,5% des filles travaillent dans le secteur des services alors que les garçons ne sont que 21,2% ; 83,8% des filles sont employées contre seulement 40,5% des garçons – les salaires dans cette catégorie socioprofessionnelle sont particulièrement peu élevés.

*Salaire moyen par secteur d'activité, niveau de formation et par sexe*

Secteur	Niveau	Filles	Garçons	Salaire moyen
Secteur de la production	Niveau V	1 243	1 208	1 209
	Niveau IV	1 068	1 277	1 267
	Niveau III et II	1 410	1 375	1 379
<b>Salaire moyen secteur de la production</b>		<b>1 265</b>	<b>1 287</b>	<b>1 285</b>
Secteur des services	Niveau V	1 031	1 263	1 101
	Niveau IV	1 114	1 213	1 148
	Niveau III et II	1 177	1 239	1 189
<b>Salaire moyen secteur des services</b>		<b>1 131</b>	<b>1 232</b>	<b>1 158</b>
<b>Salaire moyen</b>		<b>1 140</b>	<b>1 274</b>	<b>1 219</b>

(\*) effectifs insuffisants pour calculer une moyenne

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

A niveau d'études et groupe de spécialité de formation identiques, les garçons ont un salaire supérieur aux filles, sauf les sortants de niveau III ou II du secteur de la production. Par ailleurs, plus le niveau d'études est élevé, moins la différence de salaire entre les filles et les garçons est forte.

## Quatre jeunes sur cinq sont embauchés à temps plein...

### Quotité de temps de travail par sexe

80,4% des jeunes salariés (hors contrat de professionnalisation) sont embauchés à temps plein, 15,5% à temps partiel supérieur à un mi-temps et seulement 4,1% à temps partiel inférieur à un mi-temps. **Il existe des disparités selon le niveau d'études, le secteur d'activité de la formation et le sexe.**

	Filles	Garçons	Ensemble
Temps plein	64,9	92,5	80,4
Temps partiel >= 20h	26,9	6,6	15,5
Temps partiel < 20h	8,2	0,9	4,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : Rectorat SPPréSER IVA 2007

En effet, plus le niveau d'études est élevé plus les jeunes travaillent à temps complet : 88,3% des jeunes de niveaux III et II sont à temps plein contre 75,7% en niveau IV et 79,9% en niveau V. Les jeunes sortants du secteur des services sont plus souvent en emploi à temps partiel que ceux sortants du secteur de la production, respectivement 30,2% et 5,9%. De plus, 35,2% des filles ont un emploi à temps partiel contre seulement 7,8% des garçons.

## L'entreprise d'accueil...

Pour plus de quatre jeunes en activité professionnelle sur cinq, l'entreprise d'accueil se situe dans le secteur privé. Seuls, 7,8% des jeunes travaillent dans des entreprises publiques (EDF, SNCF, Air France...) et 11,8% dans la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux publics...). Néanmoins, seul 1,4% des jeunes en emploi se sont déclaré "fonctionnaire ou agent publique".

La branche d'activité qui embauche le plus, 7 mois après la sortie du système éducatif, est l'industrie mécanique, de l'électricité, de la métallurgie (14,3%) suivi par l'immobilier, le commerce (10,9%) et l'hôtellerie, la restauration (8,7%).

Pour 37,9% des jeunes, l'entreprise d'accueil emploie 50 salariés et plus, pour 28,4% 10 à 49 salariés et pour 22,7% moins de 10 salariés. 11% des jeunes ne savent pas combien de salariés travaillent dans leur entreprise.

Enfin, un jeune sur trois a déjà travaillé dans l'entreprise qui l'embauche, soit durant un stage de formation soit durant un emploi saisonnier. Le diplôme et la formation sont des critères d'embauche, mais connaître le futur employé semble aussi jouer un rôle favorable pour l'embauche...

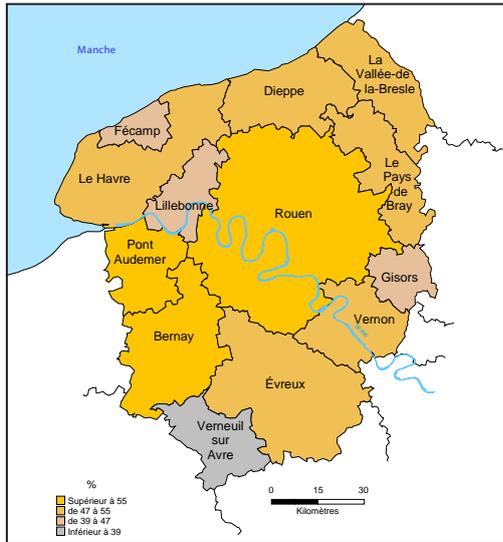
## La mobilité des jeunes...

La Haute-Normandie est constituée de treize zones d'emploi. Selon la définition de l'Insee, une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base de détermination du zonage.

Sept mois après leur sortie du système éducatif, 83,8% des jeunes en emploi exercent leur activité professionnelle en Haute-Normandie. Hors académie, 5,8% des jeunes travaillent en Ile de France, 2,9% en Picardie, 1,8% en Basse-Normandie, 1,5% en Rhône-Alpes. Les jeunes restants (4,1%) se répartissent dans seize autres régions de France.

Les jeunes en emploi en Haute-Normandie se concentrent essentiellement dans les zones d'emploi de Rouen et du Havre, respectivement 41,4% et 24,4%. Les zones d'emploi les moins attractives sont Gisors et Verneuil-sur-Avre.

Taux d'emploi par zone d'emploi selon la localisation du dernier établissement fréquenté



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007  
Exemple de lecture: 52,8% des jeunes sortants de formation en 2005-2006 dans la zone d'emploi d'Evreux sont en emploi au 1er février 2007.

Selon la zone d'emploi du dernier établissement fréquenté, l'insertion professionnelle varie. Seules cinq zones d'emploi sur treize sont favorables à l'emploi des jeunes (taux d'emploi supérieur à 50%) : Bernay, Pont-Audemer, Rouen, Evreux et Le Havre.

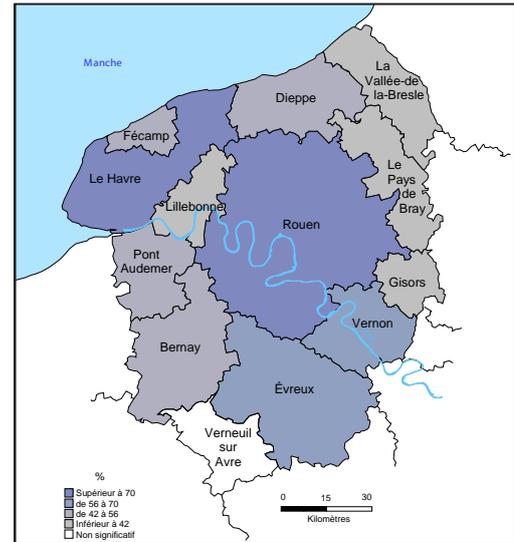
Part des jeunes qui à la fois habitent et travaillent dans la même zone d'emploi



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007  
Exemple de lecture: 74,6% des jeunes en emploi qui habitent la zone d'emploi d'Evreux travaillent aussi dans cette zone.

75,6% des jeunes en emploi habitent et travaillent dans la même zone d'emploi. Néanmoins, selon les zones, la mobilité des jeunes est plus ou moins importante. En effet, par exemple, les jeunes qui habitent la zone d'emploi de Gisors sont plus mobiles que les autres car ils ne sont que 17,3% à travailler dans la zone de Gisors. La proximité de la région parisienne favorise les déplacements puisque 39,2% des jeunes qui habitent Gisors travaillent en Ile-de-France.

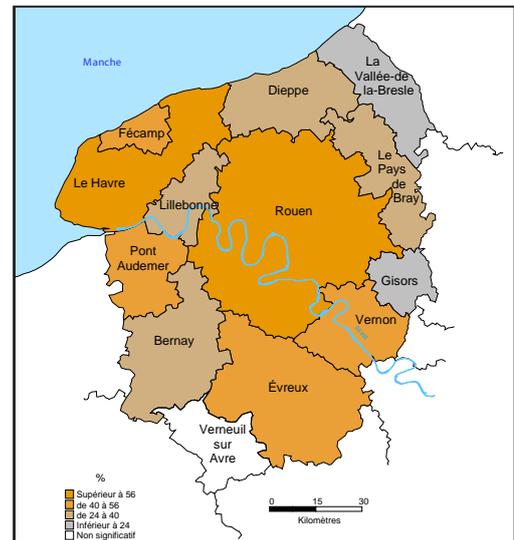
Taux de jeunes en emploi qui habitent la même zone d'emploi que leur dernier établissement fréquenté



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007  
Exemple de lecture: 57,5% des jeunes en emploi sortants de formation en 2005-2006 de la zone d'Evreux habitent toujours Evreux.

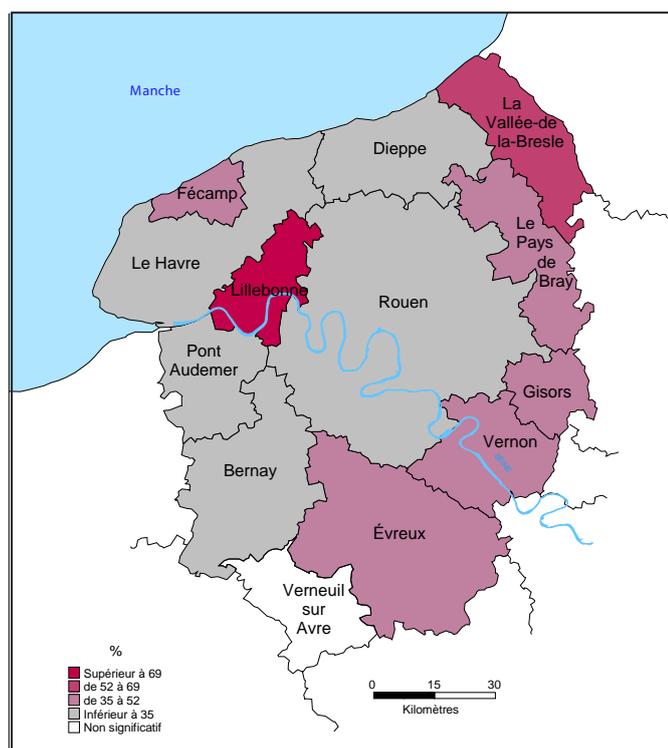
68,8% des jeunes en emploi habitent la même zone d'emploi que leur dernier établissement scolaire fréquenté. Toutefois, des écarts importants existent entre les différentes zones. En effet, 81,9% des jeunes en emploi inscrits en 2005-2006 dans un établissement de la zone d'emploi du Havre habitent toujours la même zone d'emploi, alors qu'ils ne sont que 28,3% en formation dans la zone d'emploi de Lillebonne à résider toujours dans cette zone.

Taux de rétention par zone d'emploi selon le dernier établissement fréquenté en 2005-2006



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007  
Exemple de lecture: 52,5% des jeunes en emploi sortants de formation en 2005-2006 de la zone d'Evreux ont trouvé un emploi dans cette zone

Le taux de rétention indique la part des jeunes qui ont trouvé un emploi et qui ont été formés en 2005-2006 dans la même zone d'emploi. Seuls les jeunes qui ont suivi leur formation en 2005-2006 dans les zones de Rouen, du Havre et d'Evreux arrivent à trouver leur emploi dans cette même zone (50% et plus). Les autres jeunes sont beaucoup plus mobiles.



Le taux d'attraction indique la part des jeunes qui travaillent dans une zone d'emploi mais qui n'ont pas été formé en 2005-2006 dans cette zone.

Les zones d'emploi qui attirent le plus de jeunes sont Lillebonne suivie par la Vallée de la Bresle.

Source : Rectorat SPPrSER IVA 2007

Exemple de lecture : 46,2% des jeunes en emploi dans la zone d'Evreux ont suivi leur dernière formation dans une autre zone d'emploi

## Démarches effectuées par les jeunes pour obtenir leur emploi...

Pour trouver un emploi, chaque jeune peut effectuer plusieurs démarches. La somme des démarches déclarées est ainsi supérieure à 100%.

69,1% des jeunes ont déclaré qu'une seule démarche leur a été nécessaire pour trouver un emploi.

Démarches effectuées par les jeunes pour trouver leur emploi actuel par niveau d'études

Démarches pour l'obtention de l'emploi	Niveaux de formation			Total
	Niveau V	Niveau IV	Niveaux II et III	
Candidature spontanée	31,8	34,5	36,7	34,4
Agence intérim	32,9	29,3	31,6	30,9
Relations	29,3	29,1	17,8	25,9
ANPE	17,8	19,1	29,3	21,7
Entreprise de stage	11,8	13,0	14,6	13,2
Autres démarches	11,4	11,0	10,7	11,0
Petites annonces	5,3	8,3	19,9	10,8
Missions locales, PAIO...	6,1	5,0	4,5	5,1
Chambres consulaires	1,1	1,1	1,1	1,1

Rouge : 1<sup>er</sup> choix, Orange : deuxième choix, Vert : troisième choix

Source : Rectorat SPPrSER IVA 2007

Quel que soit le niveau d'études, la candidature spontanée et l'inscription en agence d'intérim sont les deux démarches les plus décisives à l'obtention d'un emploi.

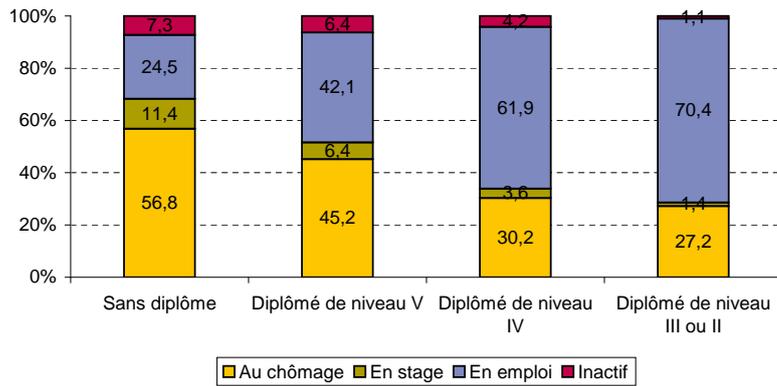
L'intervention des relations personnelles fut déterminante pour obtenir un emploi pour environ 30% des jeunes sortants de niveau V et IV et pour seulement moins de 20% des sortants de niveau II ou III. Pour ces derniers, l'inscription en ANPE apparaît comme étant la troisième démarche la plus efficace.

Un jeune sur quatre sortant de niveau II ou III a trouvé un emploi par le biais des petites annonces alors que seuls 8,3% des sortants de niveau IV et 5,3% des sortants de niveau V.

La démarche "Autres démarches" renvoie pour la plupart des répondants à des réponses proposées dans le questionnaire et qui ne furent pas reconnues comme telle par les enquêtés.

## ✓ Qui sont les jeunes en recherche d'emploi ?

### Situation des jeunes selon le diplôme obtenu



Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

37,7% des jeunes qui ont quitté le système éducatif en cours ou à la fin de l'année scolaire 2005-2006 sont en recherche d'emploi. Pour indication, au 1er trimestre 2007, le taux de chômage de la population active s'établit à 9,1% en Haute-Normandie et 8,3% au plan national<sup>4</sup>.

Entre secteur d'activité, la proportion de jeunes au chômage est relativement stable. De fait, 39,0% des jeunes sortants de formation du secteur des services sont au chômage et 35,8% des jeunes sortants de formation du secteur de la production.

Les filles sont plus nombreuses que les garçons en recherche d'emploi, respectivement 54,0% et 46,0%. Les jeunes sans diplôme sont les plus touchés par le chômage, plus d'un jeune sur deux. Plus le diplôme obtenu est élevé, plus la part des jeunes au chômage est faible.

Neuf jeunes sur dix en recherche d'emploi sont en contact avec au moins une structure d'accueil. L'ANPE est la structure la plus souvent consultée par les jeunes, quelque soit le niveau d'études.

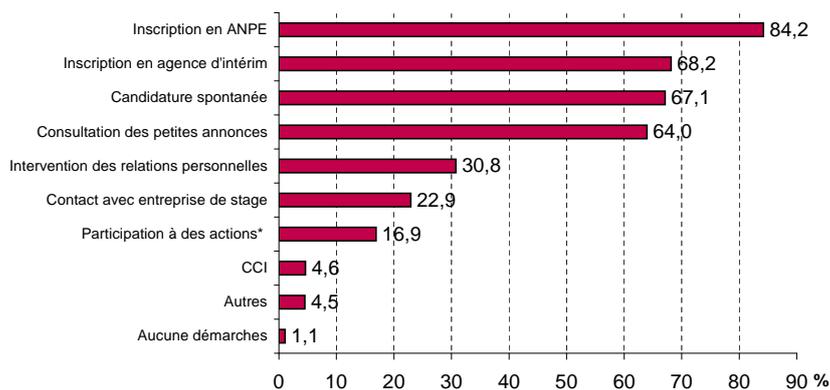
Plus le niveau d'études est élevé plus les jeunes se dirigent vers l'ANPE. Inversement, les moins diplômés se dirigent plus vers les missions locales ou les PAIO, même si l'ANPE reste la structure la plus consultée.

Diplômé	Effectifs pondérés	ANPE	Mission locale	PAIO	Autre structure	Aucun contact
Sans diplôme	265	75,6	49,3	16,3	11,1	8,7
Diplômé de niveau V	1247	79,8	47,8	15,8	11,7	9,4
Diplômé de niveau IV	712	84,3	35,0	12,7	14,6	7,2
Diplômé de niveau III ou II	315	90,8	19,8	5,3	16,8	6,1
<b>Total</b>	<b>2539</b>	<b>82,1</b>	<b>41,0</b>	<b>13,8</b>	<b>13,2</b>	<b>8,3</b>

Total supérieur à 100% car les jeunes pouvaient cocher plusieurs réponses

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

### Démarches entreprises par les jeunes en recherche d'emploi pour trouver un travail



La quasi intégralité des jeunes en recherche d'emploi (98,9%) ont déclaré avoir réalisé au moins une démarche de recherche d'emploi. Les démarches entreprises par les jeunes au chômage pour chercher un emploi sont diverses. L'inscription en ANPE ou en agence d'intérim, l'envoi d'une candidature spontanée et la consultation des petites annonces sont les quatre démarches les plus souvent utilisées, plus de deux jeunes sur trois ont eu recours à au moins une de ces méthodes.

Total supérieur à 100% car les jeunes pouvaient répondre plusieurs réponses

Source : Rectorat SPréSER IVA 2007

<sup>4</sup> Source : [http://www.insee.fr/fr/insee\\_regions/haute-normandie/rfc/chifcle\\_fiche.asp?nat=1&ref\\_id=CMRSOS03311&tab\\_id=476](http://www.insee.fr/fr/insee_regions/haute-normandie/rfc/chifcle_fiche.asp?nat=1&ref_id=CMRSOS03311&tab_id=476)

## ✓ Qui sont les jeunes sans emploi et qui n'en cherchent pas ?

Sept mois après leur sortie du système éducatif, **4,7% des jeunes sortants sont sans emploi et n'en cherchent pas**. Les filles sont un peu plus nombreuses que les garçons à être dans cette situation (55,5% contre 44,5%).

Près d'une fille sur deux est en inactivité car elle élève son enfant ou est dans l'attente d'un heureux événement (mariage, naissance...). 29,6% des garçons sont dans l'attente d'une formation et ils sont 29,9% à être dans l'attente du permis de conduire, de la majorité ou d'un engagement dans l'armée, chez les sapeurs pompiers...

**Plus le diplôme obtenu est élevé, plus la part des jeunes en inactivité est faible.** 7,3% des jeunes sans diplôme sont en inactivité contre 4,2% des diplômés de niveau IV.

## ✓ Avis sur la formation et l'orientation

*Avis sur la formation reçue selon l'orientation (choix ou non) et la situation professionnelle du jeune*

**80,9% des jeunes sortants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la formation reçue** au cours de leur année scolaire 2005-2006. Plus le niveau d'études des jeunes est élevé plus ces derniers sont satisfaits de leur formation. Seul 77,0% des sortants de niveau V se disent satisfaits contre 87,5% des sortants de niveau III ou II. Les jeunes sortants de niveau III ou II sont les plus nombreux à déclarer que leur orientation correspond à un choix.

Orientation	Situation au 1er février	Satisfait ou très satisfait	Peu ou pas satisfait	Total
Par choix	En emploi	90,4	9,6	100,0
	En stage de formation	89,6	10,4	100,0
	Au chômage	87,5	12,5	100,0
	Inactif	88,2	11,8	100,0
<b>Total orientation par choix</b>		<b>89,3</b>	<b>10,7</b>	<b>100,0</b>
Par défaut	En emploi	70,0	30,0	100,0
	En stage de formation	76,1	23,9	100,0
	Au chômage	60,1	39,9	100,0
	Inactif	48,8	51,2	100,0
<b>Total orientation par défaut</b>		<b>65,3</b>	<b>34,7</b>	<b>100,0</b>
<b>Total</b>		<b>80,9</b>	<b>19,1</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPReSER IVA 2007

Le domaine de spécialité de la formation influence les opinions. Ainsi, pour un effectif de répondant supérieur ou égal à 30, le pourcentage de jeunes qui se déclarent satisfaits varie entre 64,0% (mécanique générale et de précision, usinage) et 97,5% (coiffure, esthétique et autres soins) selon les domaines de spécialité.

**La situation des jeunes au 1er février influence aussi le degré de satisfaction.** Ainsi, 83,9% des jeunes en emploi se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la formation reçue contre seulement 70,7% des jeunes sans emploi et qui n'en cherche pas.

Plus d'un jeune sur trois ont déclaré que leur formation reçue ne correspondait pas à ce qu'il souhaitait faire. Lorsque l'orientation suivie n'est pas un choix, 65,3% des jeunes se déclarent satisfaits ou très satisfaits de la formation reçue. Ils sont toutefois beaucoup plus nombreux (89,3%) à être satisfaits de leur formation lorsque celle-ci provient d'un choix personnel.

45,4% des jeunes sortants font l'état d'un manque d'information suffisante pour pouvoir choisir leur orientation.

## Présentation de l'enquête

L'enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance du Ministère de l'Éducation nationale (DEPP). Elle est réalisée chaque année dans toutes les Académies de métropole et d'outre-mer.

**L'enquête IVA s'intéresse au devenir professionnel des jeunes 7 mois après leur sortie du système éducatif (au 1er février de l'année suivante).**

Cette enquête est réalisée auprès des élèves "présumés" sortants du système éducatif au cours ou à la fin de l'année scolaire. Ces jeunes n'apparaissent donc pas en poursuite d'études à la connaissance des établissements et des services académiques.

Toutes les formations dispensées dans l'Académie ne sont pas concernées par cette enquête. Ainsi seuls les élèves inscrits, en formation initiale dans les classes de terminale (hors enseignement général), dans les années terminales des diplômes professionnelles et/ou technologiques (CAP, BEP, BP, BT, BTS...), dans les diplômes préparant aux métiers d'art et dans les formations complémentaires post niveaux V à II sont interrogés.

## Méthodologie

Au courant du mois de janvier, les établissements, publics et privés sous contrat, de l'Académie envoient ce questionnaire, par voie postale, à tous leurs jeunes concernés par l'enquête (**enquête exhaustive**). Après une saisie informatique des données collectées, un deuxième envoi postal est réalisé par les services académiques, fin mars, auprès des élèves non répondants. Une relance téléphonique est effectuée au courant du mois de mai afin d'obtenir le plus grand nombre de réponses.

## Nomenclature

**Nomenclature nationale des niveaux** fixée par la Commission statistique nationale de la formation professionnelle et de la promotion sociale ;  
**Niveau V** : sorties de l'année terminale des cycles courts professionnels et abandons de la scolarité du second cycle long avant la classe terminale ;  
**Niveau IV** : sorties des classes terminales du second cycle long et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III ;  
**Niveau III** : sorties avec un diplôme de niveau bac+2 ;  
**Niveau II et I** : sorties avec un diplôme de second ou troisième cycle universitaire ou un diplôme de grande école.

N.B : Les jeunes en année terminale sont réputés qualifiés même s'ils ne sont pas diplômés alors que les jeunes non qualifiés sont ceux sortis en collège/lycée en 1ère année de formation professionnelle.

## Table des sigles

**ANPE** : Agence Nationale Pour l'Emploi  
**Bac Pro** : Baccalauréat Professionnel  
**Bac Techno** : Baccalauréat Technologique  
**BEP** : Brevet d'Etudes Professionnelles  
**BT** : Brevet de Technicien  
**BTS** : Brevet de Technicien Supérieur  
**CAE** : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi  
**CAP** : Certificat d'Aptitude Professionnelle  
**CCI** : Chambre de Commerce et d'Industrie  
**CDD** : Contrat à Durée Déterminée  
**CDI** : Contrat à Durée Indéterminée  
**CEP** : Certificat d'Etudes Professionnelles  
**CES** : Contrat Emploi Solidarité  
**CIE** : Contrat Initiative Emploi  
**CNE** : Contrat Nouvelle Embauche  
**DCESF** : Diplôme de Conseiller en Economie Sociale et Familiale  
**DECF** : Diplôme d'Etudes Comptables et Financières  
**DNB** : Diplôme National du Brevet  
**DNTS** : Diplôme nationale de technologie spécialisée  
**DPECF** : Diplôme Préparatoire aux Etudes Comptables et Financières  
**DTS** : Diplôme de Technicien Supérieur  
**IVA** : Insertion dans la Vie Active  
**MC** : Mention Complémentaire  
**NPAI** : N'habite Pas à l'Adresse Indiquée  
**PAIO** : Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation  
**STS** : Sections de Techniciens Supérieurs



## Note d'information

**Directeur de publication** : Jean-Jacques Pollet

**Auteur** : Elsa Dupont

**Mise en page** : Anita Locqueneaux

**Impression** : Rectorat de Rouen - 500 exemplaires

**Référence** : NI 02/08

**Dépôt légal** : décembre 2004

**ISSN 1760-4168**

**Prix** : 2,60 Euros



# Note d'information

## 68% DES APPRENTIS ONT UN EMPLOI SEPT MOIS APRÈS LEUR SORTIE DU CFA

L'enquête IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) s'intéresse au devenir professionnel des apprentis sept mois après leur sortie du CFA. Ainsi, au 1er février 2007 :

- 68,0% des jeunes sortants exercent une activité professionnelle ;
- 25,5% sont en recherche active d'emploi ;
- 4,3% sont en stage de formation ;
- 2,2% sont sans emploi et n'en cherchent pas.

L'accès à l'emploi est favorable dès le niveau V, seuls les jeunes ayant quitté le CFA avant leur année terminale ont un faible taux d'insertion. Les garçons s'insèrent mieux que les filles.

Parmi les jeunes en emploi, 51,9% ont un CDI, 21,1% un CDD et 11,4% sont en intérim. 90,5% des jeunes travaillent à temps plein pour un salaire moyen de 1 271 €. Des disparités importantes d'embauche existent selon le genre et selon les formations reçues.

L'insertion des apprentis sortis au cours ou à la fin de l'année scolaire 2005-2006 s'inscrit dans le contexte économique suivant : en Haute-Normandie le taux de chômage s'établissait, fin décembre 2006, à 9,4%<sup>1</sup> de la population active et le taux de chômage national était de 8,6%. L'estimation d'emplois salariés et non salariés est d'environ 700 000 au 31 décembre 2006. L'industrie continue à perdre des emplois en particulier dans le secteur de l'automobile et l'activité est toujours soutenue dans la construction. L'intérim continue à progresser en 2006, 57 000 contrats<sup>2</sup> ont été conclus en moyenne chaque mois contre 56 100 en 2005.

*Les apprentis de CFA Agricole ont fait l'objet d'une étude séparée afin de pouvoir comparer l'insertion des apprentis issus de l'Éducation nationale aux jeunes sortants de lycées sur des champs identiques. En effet, l'enquête IVA des lycéens ne prend pas en compte les formations agricoles.*

<sup>1</sup> Source : D.R.T.E.F.P. T En Flash n°157

<sup>2</sup> Source : CAHIER D'AVANT n° 75 - Juin 2007

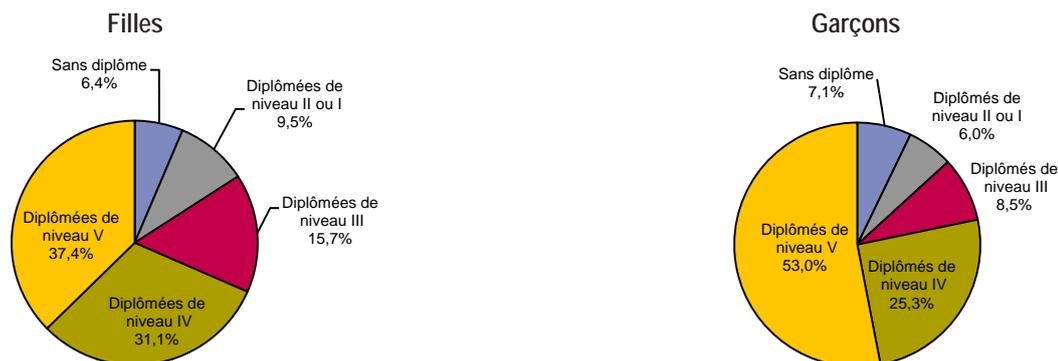
## ✓ Qui sont les jeunes sortants ?

Les garçons sont majoritaires, les filles sortent plus diplômées et les formations suivies diffèrent selon le sexe...

Au 1<sup>er</sup> février 2007, l'âge moyen des sortants est de 20 ans. Seuls 9,6% des jeunes n'ont aucun retard scolaire. Plus le diplôme est élevé, plus la part des redoublants est faible.

Deux apprentis sur trois, se présentant sur le marché du travail, sont des garçons. Les filles sortent toutefois plus diplômées : 56,3% des filles ont obtenu un baccalauréat ou un diplôme supérieur alors que les garçons ne sont que 39,9%. Les garçons sont plus nombreux à ne posséder aucun diplôme, 7,1% contre 6,4% des filles.

### Répartition des sortants par sexe et par diplôme obtenu



Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

Pour près d'un apprenti sortant sur deux, le diplôme de plus haut niveau obtenu est un diplôme de niveau V. 6,9% des répondants ont déclaré n'avoir obtenu aucun diplôme. Les sortants sous statut scolaire sont plus diplômés, 26,8% ont au moins un diplôme de niveau III, ce qui n'est le cas que pour 18,1% des apprentis.

Les filles sont plus nombreuses à avoir suivi une formation dans le secteur des services que les garçons, respectivement 90,4% et 14,4%, et elles se concentrent davantage dans quelques groupes de spécialités. En effet, deux groupes de spécialités à eux seuls regroupent 51,3% des filles ("commerce, vente" et "coiffure, esthétique et autres soins") alors que les garçons se répartissent davantage entre les groupes de spécialités puisque les quatre principaux groupes ne concentrent que 46,4% des garçons ("agro-alimentaire, alimentation, cuisine", "moteurs et mécanique auto", "bâtiment : construction et couverture" et "travail du bois et de l'ameublement").

De part leurs formations différentes (niveaux d'études et choix de formation), les emplois ciblés par les filles et les garçons, ainsi que les chances d'insertion, ne sont donc pas les mêmes à leur sortie du CFA.

Les conditions de vie : les jeunes quittent très peu la région et deux jeunes sur trois habitent encore chez leurs parents...

65,5% des jeunes, sept mois après leur sortie du CFA et quelle que soit leur situation (en emploi, au chômage...), habitent chez leurs parents et 28,6% vivent dans leur propre appartement.

Ainsi les jeunes sortants d'apprentissage prennent plus rapidement leur indépendance que les jeunes sortants de lycée. En effet, ces derniers sont 79,7% à habiter chez leurs parents, soit 14,2% de plus que les apprentis.

89,3% des jeunes sortants d'apprentissage habitent la Haute-Normandie (59,9% en Seine-Maritime et 29,4% dans l'Eure). 7,3% des jeunes habitent une région limitrophe de la Haute-Normandie (2,3% en Basse-Normandie, 2,0% en Picardie, 2,0% en Ile-de-France et 1,0% en région Centre Val de Loire).

## ✓ Situation des jeunes sortants au 1er février 2007

68,0% des apprentis sortis des CFA sont en emploi au 1er février 2007, 25,5% des apprentis sont en recherche active d'emploi, 4,3% sont en stage de formation et 2,2% sont sans emploi et n'en cherchent pas.

Sur la même période, les jeunes sortants sous statut scolaire ne sont que 52,6% à travailler.

Situation des jeunes en Haute-Normandie par niveau scolaire et par diplôme

Diplômes	Effectifs pondérés	En emploi	En stage	Au chômage	En inactivité	Total
<b>Niveau V bis</b>	<b>284</b>	<b>35,6</b>	<b>15,9</b>	<b>47,2</b>	<b>1,3</b>	<b>100,0</b>
BEP	278	51,7	3,6	41,3	3,4	100,0
CAP	1 474	54,5	4,9	37,4	3,2	100,0
MC5	169	80,7	7,0	8,8	3,5	100,0
Autres*	55	69,9	3,8	22,6	3,7	100,0
<b>Niveau V</b>	<b>1 976</b>	<b>56,8</b>	<b>4,8</b>	<b>35,1</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>
BAC PRO	428	81,3	4,1	12,6	1,9	100,0
BP	589	87,1	0,7	11,5	0,7	100,0
TH4	77	100,0	0,0	0,0	0,0	100,0
Autres**	29	79,5	13,4	7,1	0,0	100,0
<b>Niveau IV</b>	<b>1 123</b>	<b>85,6</b>	<b>2,3</b>	<b>11,0</b>	<b>1,1</b>	<b>100,0</b>
BTS	400	84,3	1,8	12,9	0,9	100,0
Autres***	51	85,5	0,0	14,5	0,0	100,0
<b>Niveau III</b>	<b>451</b>	<b>84,5</b>	<b>1,6</b>	<b>13,1</b>	<b>0,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau II et I</b>	<b>297</b>	<b>81,6</b>	<b>1,7</b>	<b>14,4</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Total Haute-Normandie</b>	<b>4 130</b>	<b>68,0</b>	<b>4,3</b>	<b>25,5</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Total niveau national</b>	<b>123 369</b>	<b>69,6</b>	<b>2,8</b>	<b>24,4</b>	<b>3,1</b>	<b>100,0</b>

\* Bac Pro, BP, BTM, TH5-T

\*\* BSC, BTM, BTS, MC4

\*\*\* BSC, DIV-3, DUT, TH3-C

Source : DEPP - Rectorat SPPrSER IPA 2007

L'insertion professionnelle des jeunes au niveau national est un peu plus favorable qu'en Haute-Normandie (+1,6 point). Mais la part des jeunes en stage de formation en Haute-Normandie est supérieure à celle du niveau national. De plus, dans l'Académie, les jeunes sont moins souvent inactifs qu'au niveau national.

Comparaison avec le niveau national des situations des jeunes par niveau scolaire

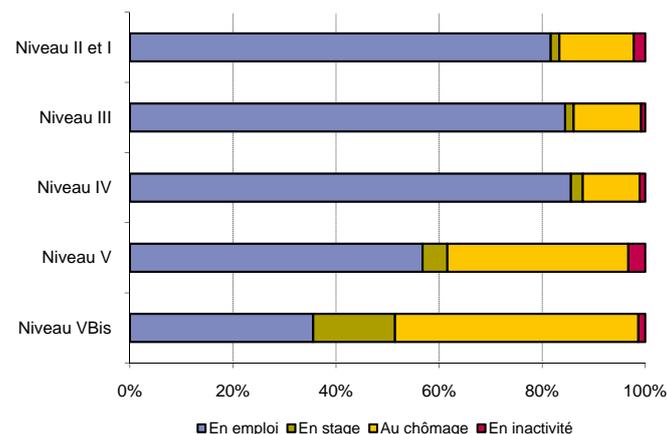
Situation	Niveau Vbis		Niveau V		Niveau IV		Niveau III		Niveau II et I	
	Haute-Normandie	Niveau national								
En emploi	35,6	32,8	56,8	63,1	85,6	82,3	84,5	83,3	81,6	83,8
En stage	15,9	10,8	4,8	2,8	2,3	1,5	1,6	1,5	1,7	1,2
Au chômage	47,2	47,8	35,1	30,9	11,0	13,7	13,1	13,1	14,1	13,2
En inactivité	1,3	8,6	3,3	3,1	1,1	2,4	0,8	2,1	2,2	1,8
<b>Total</b>	<b>100,0</b>									

En orange, taux académiques supérieurs à ceux du niveau national

Source : DEPP - Rectorat SPPrSER IPA 2007

Du niveau IV au niveau I, les situations des jeunes de l'Académie sont relativement comparables à celles du niveau national. A l'inverse, les sortants d'apprentissage en niveau V en Haute-Normandie s'insèrent moins bien qu'au niveau national, seuls 56,8% des jeunes formés en Haute-Normandie ont un emploi contre 63,1% au niveau national. Au niveau Vbis, bien que près d'un jeune sur deux soit au chômage, en Haute-Normandie la part des jeunes en inactivité est huit fois moins importantes qu'au niveau national, respectivement 1,3% contre 8,6%.

Situation professionnelle des jeunes par niveau d'études dans l'Académie de Rouen



Source : Rectorat SPPrSER IPA 2007

Dans l'Académie de Rouen, l'accès à l'emploi est favorable dès le niveau V (plus de 50% des jeunes concernés sont en emploi). Plus de quatre jeunes sur cinq sont en emploi aux niveaux IV, III, II et I. Mais, par niveau d'études, le taux d'insertion varie selon les diplômes préparés.

Le taux d'insertion est fortement lié au niveau d'étude des jeunes sortants<sup>3</sup>. L'insertion au niveau Vbis, qui regroupe des jeunes sortis de BEP ou CAP avant l'année terminale, est très difficile. Seul un jeune sur trois est en emploi sept mois après la sortie du système scolaire. Néanmoins, leur part en stage de formation (15,9%) est plus importante que dans les autres niveaux.

Le niveau V regroupe plusieurs diplômes, dont la MC est la plus favorable à l'emploi. En effet, quatre jeunes sur cinq sortis de MC sont en emploi alors qu'en BEP et CAP, cela n'est le cas que pour un jeune sur deux. La MC est un diplôme complémentaire au CAP ou au BEP, qui permet ainsi de se spécialiser pour mieux appréhender le monde du travail.

Au niveau IV, l'insertion professionnelle est très favorable quel que soit le diplôme préparé en 2005-2006.

Au-dessus du niveau III, quel que soit le diplôme, le taux d'insertion est supérieur à 70%.

## ✓ Qui sont les jeunes en emploi ?

### Un jeune sur deux en emploi est en CDI...

Au 1<sup>er</sup> février 2007, 68,0% des jeunes sortis d'apprentissage travaillent sept mois après leur sortie du CFA. L'insertion à court terme est donc assez favorable. Néanmoins, seule la moitié d'entre eux est en CDI.

Plus le niveau d'études est élevé plus la chance d'obtenir un CDI est importante : 44,7% des jeunes de niveau V sont en CDI contre 66,4% des jeunes de niveaux II et I.

Les emplois aidés représentent 12,8% des emplois occupés. La part des emplois aidés en Haute-Normandie est deux fois plus importante qu'au niveau national.

### Type de contrat des jeunes en emploi par diplôme

Diplômes	Effectifs pondérés	% EMPLOIS AIDES		% EMPLOIS NON AIDES				Total
		Contrat de prof	Autres (CNE, CIE, CAE, CES...)	CDI	CDD	Intérim	Autres	
Niveau V bis	98	8,1	12,8	37,2	20,5	13,1	8,1	100,0
<b>Niveau national</b>	<b>3 137</b>	<b>6,9</b>	<b>4,6</b>	<b>40,2</b>	<b>23,7</b>	<b>13,4</b>	<b>11,2</b>	<b>100,0</b>
BEP	141	3,6	7,1	50,1	26,6	10,7	1,8	100,0
CAP	791	7,9	11,3	41,4	23,3	15,0	1,1	100,0
MC5	134	4,5	15,6	60,0	13,3	4,4	2,2	100,0
Autres	38	0,0	0,0	41,0	29,4	24,2	5,5	100,0
<b>Niveau V</b>	<b>1 104</b>	<b>6,7</b>	<b>10,9</b>	<b>44,7</b>	<b>22,7</b>	<b>13,5</b>	<b>1,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau national</b>	<b>37 048</b>	<b>6,9</b>	<b>1,0</b>	<b>50,7</b>	<b>19,6</b>	<b>10,4</b>	<b>11,4</b>	<b>100,0</b>
BAC PRO	343	4,3	6,1	50,7	14,4	19,1	5,3	100,0
BP	509	1,6	9,7	57,9	24,2	4,1	2,4	100,0
TH4-X	77	0,0	0,0	81,1	16,2	2,7	0,0	100,0
Autres	23	8,7	8,9	44,2	17,9	0,0	20,2	100,0
<b>Niveau IV</b>	<b>953</b>	<b>2,7</b>	<b>7,6</b>	<b>56,9</b>	<b>19,9</b>	<b>9,3</b>	<b>3,7</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau national</b>	<b>23 474</b>	<b>4,8</b>	<b>0,6</b>	<b>57,4</b>	<b>18,7</b>	<b>7,2</b>	<b>11,3</b>	<b>100,0</b>
BTS	337	6,4	3,3	53,1	20,0	13,4	3,8	100,0
Autres	43	0,0	0,0	65,8	24,2	10,0	0,0	100,0
<b>Niveau III</b>	<b>381</b>	<b>5,7</b>	<b>2,9</b>	<b>54,5</b>	<b>20,5</b>	<b>13,1</b>	<b>3,4</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau national</b>	<b>10 877</b>	<b>4,8</b>	<b>0,4</b>	<b>57,8</b>	<b>20,2</b>	<b>9,6</b>	<b>7,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau II et I</b>	<b>242</b>	<b>2,5</b>	<b>2,7</b>	<b>66,4</b>	<b>19,6</b>	<b>6,9</b>	<b>1,8</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau national</b>	<b>11 361</b>	<b>1,9</b>	<b>0,2</b>	<b>70,1</b>	<b>18,9</b>	<b>5,0</b>	<b>4,0</b>	<b>100,0</b>
Total Haute-Normandie	2 779	4,8	8,0	51,9	21,1	11,4	2,8	100,0
<b>Niveau national</b>	<b>85 896</b>	<b>5,4</b>	<b>0,8</b>	<b>55,6</b>	<b>19,5</b>	<b>8,8</b>	<b>9,9</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPPrSER IPA 2007

<sup>3</sup> Avec un risque d'erreur de 5%, le test du Chi2 confirme la dépendance des variables "en emploi" et "niveau d'études"

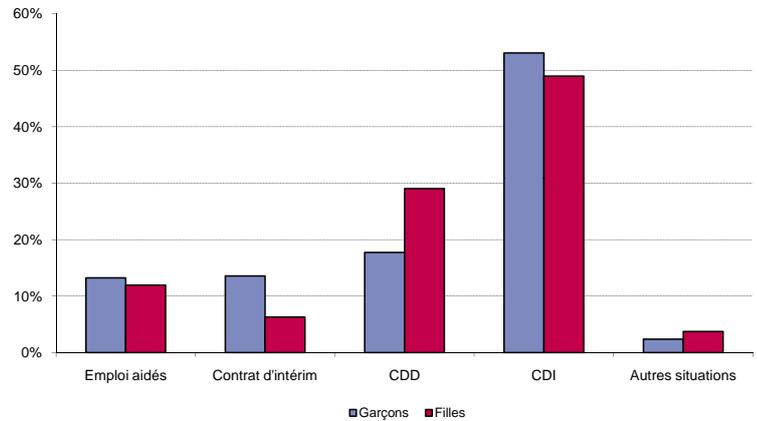
## Les garçons s'insèrent mieux que les filles...

L'insertion professionnelle est fortement liée au sexe des sortants<sup>4</sup>. 69,9% des garçons sont en emploi contre seulement 59,2% des filles.

Par ailleurs, les garçons sont plus souvent en intérim que les filles. Mais les emplois intérimaires se concentrent aussi essentiellement dans le secteur de la production où les garçons sont majoritaires. 28,9% des emplois intérimaires proviennent de la branche "Industrie mécanique, électricité, métallurgie" où 87,4% des employés sont des garçons.

Les CDD concernent davantage les filles que les garçons : 29,1% des filles sont en CDD contre 17,7% des garçons et ces derniers sont un peu plus souvent en CDI.

Type de contrat par genre

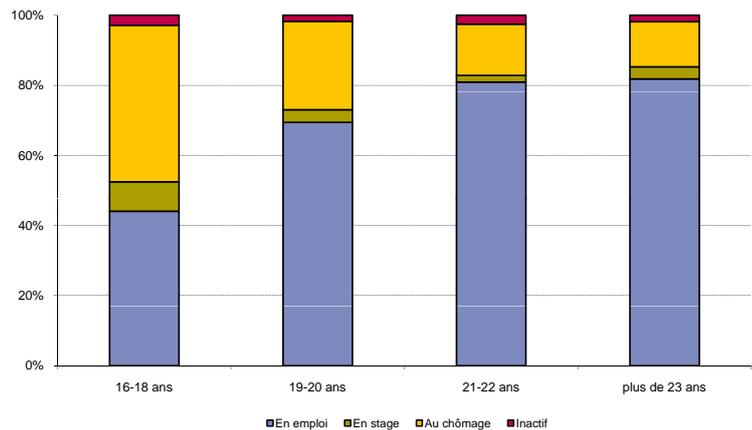


Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

## Plus les sortants sont âgés, plus l'insertion professionnelle leur est favorable...

Ce constat est en relation directe avec le niveau d'études. A âge identique, l'insertion professionnelle des jeunes de niveau IV et plus est relativement semblable.

Situation professionnelle des jeunes par âge



Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

## Les formations du secteur de la production sont plus favorables à l'emploi....

Les apprentis sortants d'une formation du secteur de la production s'insèrent mieux que les apprentis sortants du secteur des services<sup>5</sup>. Ce constat est identique sous statut scolaire.

Quel que soit le domaine de spécialité suivi, plus le niveau d'études est élevé plus le taux d'insertion est important.

Des écarts importants existent donc dans les domaines de formation selon le niveau d'études. Par exemple, en "mécanique, électricité, électronique", le taux d'emploi varie de 11,1% au niveau Vbis à 100,0% aux niveaux II et I, soit un écart de 88,9 points.

Selon le niveau d'études suivi, des domaines de spécialité sont plus favorables que d'autres à l'insertion professionnelle.

Le domaine de spécialité du "génie civil, construction, bois" est le plus favorable à l'emploi aux niveaux Vbis, V et IV. Le domaine "mécanique, électricité, électronique" offre un taux d'insertion le plus élevé au niveau V et aux niveaux III et plus. Le domaine des "transformations" est le plus favorable à l'emploi aux niveaux IV, II et I.

Dans le secteur des services, le domaine de la "communication et de l'information" fait partie des deux domaines les plus favorables à l'emploi au niveau III.

<sup>4</sup> Avec un risque d'erreur de 5%, le test du Chi2 confirme la dépendance des variables "sexe" et "en emploi"

<sup>5</sup> Avec un risque d'erreur de 5%, le test du Chi2 confirme la dépendance des variables "secteur d'activité de la formation" et "insertion professionnelle"

Secteur	Domaine de spécialité	Niveau de formation					% en emploi
		Vbis	V	IV	III	II et I	
Secteur de la production	Génie civil, construction, bois	47,1	67,4	94,0	-	-	70,4
	Matériaux souples	-	(*)	-	-	-	50,0
	Mécanique, électricité, électronique	11,1	68,3	85,5	94,2	100,0	73,5
	Pluri-technologies de la production	-	-	(*)	84,5	73,3	80,7
	Transformations	36,8	51,1	89,7	(*)	100,0	63,4
<b>% en emploi secteur de la production</b>		<b>34,5</b>	<b>62,7</b>	<b>88,8</b>	<b>89,5</b>	<b>89,2</b>	<b>69,8</b>
Secteur des services	Communication et information	-	(*)	68,2	86,8	76,0	76,4
	Echanges et gestion	39,5	41,7	77,3	80,4	76,8	63,2
	Services à la collectivité	-	(*)	-	-	-	(*)
	Services aux personnes	37,5	41,0	84,1	(*)	-	64,7
<b>% en emploi secteur des services</b>		<b>38,1</b>	<b>42,2</b>	<b>81,4</b>	<b>82,2</b>	<b>76,6</b>	<b>65,0</b>
<b>% en emploi total</b>		<b>35,6</b>	<b>56,8</b>	<b>85,6</b>	<b>84,5</b>	<b>81,6</b>	<b>68,0</b>

- : pas de sortants en emploi

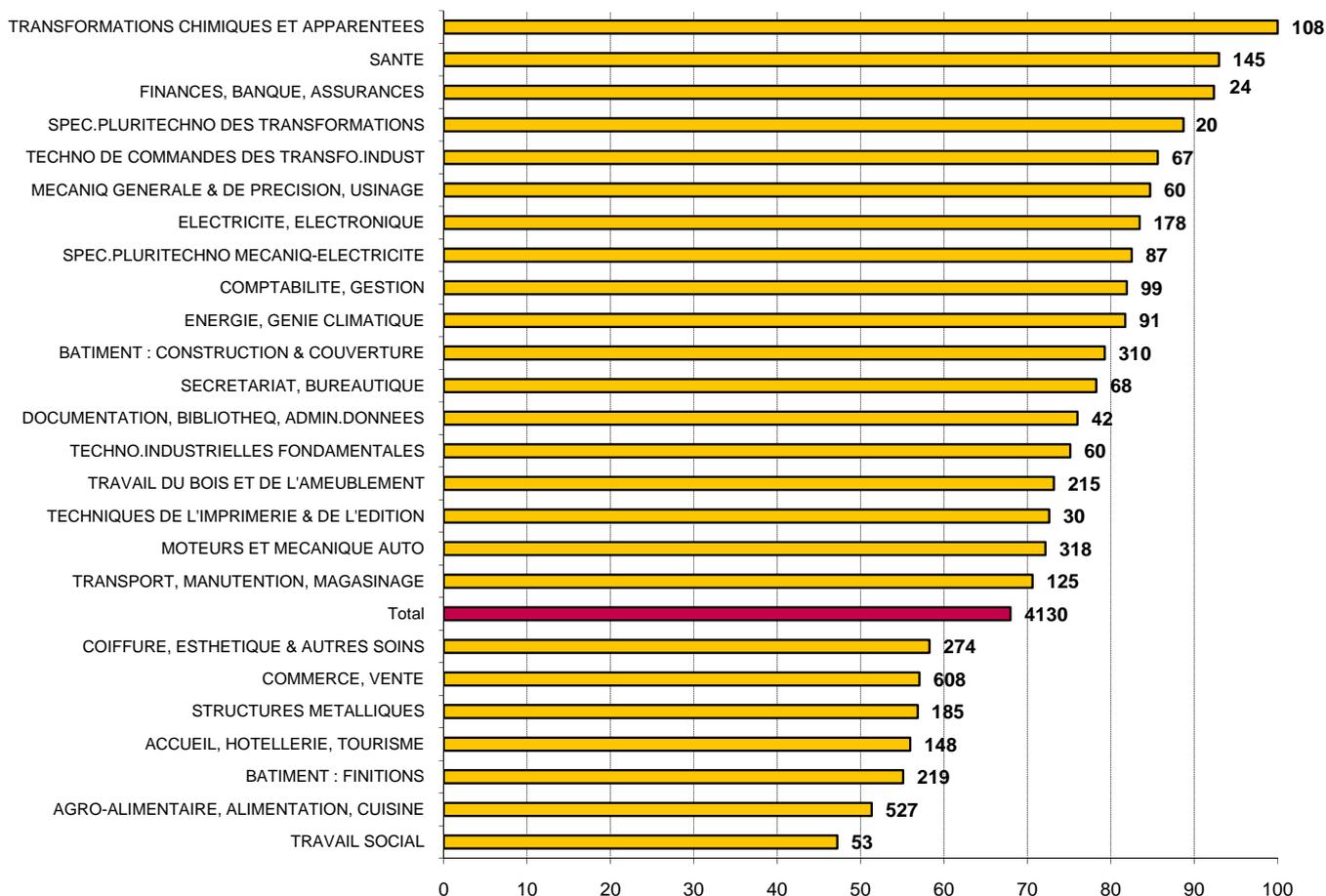
(\*) : effectifs pondérés inférieurs à 20

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

## Le taux d'insertion varie de 52,8 points selon le groupe de spécialité...

Le taux d'insertion varie selon le groupe de spécialité de la formation reçue au cours de l'année scolaire 2005-2006. 100% des jeunes sortants de formation "transformations chimiques et apparentées" sont en emploi contre seulement 47,2% des jeunes provenant de formation du domaine du "travail social". Ce dernier groupe est le seul à ne pas être favorable à l'emploi c'est-à-dire dont le taux d'insertion est inférieur à 50%. Les sept groupes de spécialités les moins porteurs en emploi, concentrent 50% des apprentis.

Taux d'insertion par groupe de spécialité et nombre de jeunes sortants pondérés toutes situations confondues



Les groupes de spécialité dont les effectifs pondérés sont inférieurs à 20 ne sont pas indiqués

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

Les sortants en emploi travaillent majoritairement dans une entreprise privée, de moins de 10 salariés et à temps plein...

90,5% des jeunes salariés (hors contrat de professionnalisation) sont embauchés à temps plein. Les filles sont plus souvent embauchées à temps partiels, ainsi que les jeunes sortants d'une formation du secteur des services. De plus, plus le niveau d'études est élevé, plus la part du travail à temps partiel est faible.

*Quotité de temps de travail par niveau scolaire*

Quotité	Niveau de formation					Total
	Vbis	V	IV	III	II et I	
Temps plein	78,3	88,1	90,2	92,6	98,3	90,5
Temps partiel supérieur ou égal à un mi-temps	13,0	10,5	8,7	5,7	1,7	8,1
Temps partiel inférieur à un mi-temps	8,7	1,4	1,1	1,7	0,0	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

*Quotité de temps de travail par sexe*

Quotité	Garçons	Filles	Total
Temps plein	95,3	81,2	90,5
Temps partiel supérieur ou égal à un mi-temps	3,8	16,7	8,1
Temps partiel inférieur à un mi-temps	0,9	2,2	1,4
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

91,6% des jeunes en emploi travaillent dans une entreprise privée.

Pour 44,3% des jeunes en emploi, l'entreprise d'accueil emploie moins de 10 salariés, pour 24,1% de 10 à 49 salariés et pour 26,5% plus de 50 salariés. 5,1% des jeunes ne savent pas combien de salariés travaillent dans l'entreprise. Les PME et TPE recrutent facilement des jeunes sortis d'apprentissage car, de part leur formation, leur adaptation à l'entreprise se fait plus rapidement. Sous statut scolaire, ce sont les entreprises de plus de 50 salariés qui recrutent le plus.

Plus d'un jeune sur deux a déjà travaillé dans l'entreprise qui l'embauche, soit durant son apprentissage, soit lors d'un stage ou un job d'été. Sous statut scolaire, cela n'est le cas que pour un jeune sur trois.

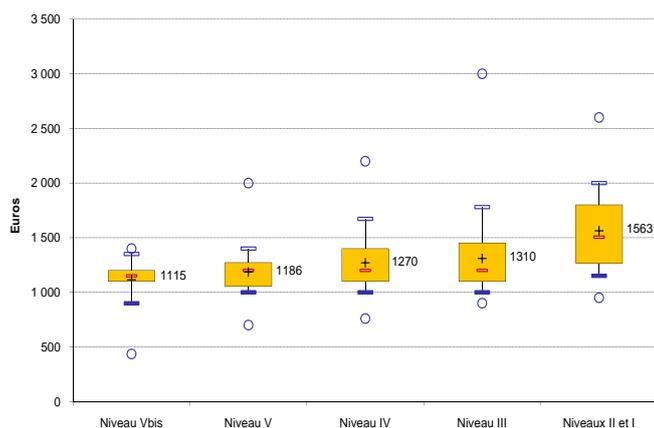
Les filles gagnent en moyenne 123 € de moins que les garçons...

Les jeunes en emploi à temps plein (hors contrat de professionnalisation) ont déclaré un salaire net mensuel moyen de 1 271 € (primes incluses), soit environ 50 € de plus que les jeunes sortants de lycée. Le salaire médian<sup>6</sup> est de 1 180 €.

Les garçons perçoivent un salaire moyen de 1 305 € contre seulement 1 182 € pour les filles. Cette différence de salaire de 123 € s'explique en partie par des différences de structure entre l'emploi masculin et l'emploi féminin.

<sup>6</sup> le salaire médian séparent la population en deux groupes égaux en nombre : la moitié est au-dessus de la médiane et la moitié est au-dessous

Salaires moyens, médians et dispersions par niveaux d'études



Note de lecture : Ce graphique dit "box plot" ou "boîte à moustache" permet de connaître par niveau d'études :

- Le salaire médian (trait horizontal rouge) qui sépare la population en deux groupes égaux en nombre, la moitié est en dessous de la médiane et l'autre moitié au dessus
- Le salaire moyen (croix noire et valeur affichée à côté)
- Les valeurs minimales et maximales (représentées par les cercles)
- La boîte orange, dont la base représente le 1er quartile et le sommet le 3ème quartile, regroupe 50% des sortants
- Le trait vertical délimité par les 1<sup>er</sup> et 9<sup>ème</sup> déciles (traits bleus) regroupe 80% des sortants et ainsi permet d'écarter les valeurs les moins fréquentes

Exemple de lecture : Les jeunes sortants de niveau IV en emploi à temps plein ont un salaire moyen de 1 270 €. Celui-ci peut varier de 760 € à 2 200 € net (hors prime), néanmoins 80% des sortants ont un salaire qui se concentre entre 1 000 € et 1 672 €. De plus, la moitié des sortants de formation de niveau IV ont un salaire net mensuel compris entre 1 100 € et 1 400 €.

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

Plus les sortants d'apprentissage ont un niveau d'études élevé, plus le salaire perçu est important.

Les jeunes en emploi sortants du secteur de la production perçoivent un salaire moyen plus élevé que les jeunes sortants du secteur des services (différence de 68 €). De plus, selon le domaine de spécialité, dans le secteur de la production, l'écart de salaire peut aller jusqu'à 651 € alors que dans le secteur des services, le salaire reste plus homogène selon le domaine de spécialité suivi (différence de 273 € au maximum).

Salaires moyens par secteur d'activité, domaine de spécialité et niveau de formation

Secteur	Domaine de spécialité	Niveau de formation					Salaire moyen
		Vbis	V	IV	III	II et I	
Secteur de la production	Génie civil, construction, bois	1 053	1 208	1 257	-	-	1 211
	Mécanique, électricité, électronique	(*)	1 147	1 292	1 396	1 798	1 262
	Pluri-technologies de la production	-	-	(*)	1 622	1 835	1 653
	Transformations	1 238	1 212	1 484	(*)	1 489	1 369
<b>Salaire moyen secteur de la production</b>		<b>1 131</b>	<b>1 187</b>	<b>1 354</b>	<b>1 511</b>	<b>1 703</b>	<b>1 298</b>
Secteur des services	Communication et information	-	(*)	(*)	1 131	1 319	1 216
	Echanges et gestion	(*)	1 226	1 129	1 234	1 499	1 284
	Services à la collectivité	-	(*)	-	-	-	(*)
	Services aux personnes	(*)	1 125	1 120	(*)	-	1 129
<b>Salaire moyen secteur des services</b>		<b>(*)</b>	<b>1 189</b>	<b>1 128</b>	<b>1 224</b>	<b>1 464</b>	<b>1 220</b>
<b>Salaire moyen</b>		<b>1 115</b>	<b>1 187</b>	<b>1 270</b>	<b>1 311</b>	<b>1 564</b>	<b>1 272</b>

- : pas de sortants en emploi

(\*) : effectifs pondérés inférieurs à 20

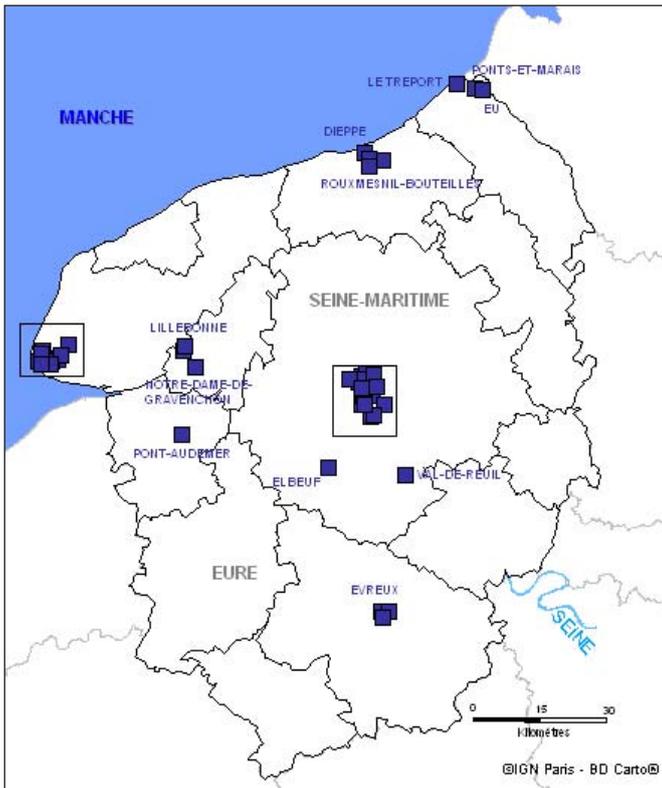
Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

Les jeunes sont assez peu mobiles...

Sept mois après leur sortie du système éducatif, 83,8% des jeunes en emploi exercent leur activité professionnelle en Haute-Normandie dont 59,1% en Seine-Maritime. Hors académie, 3,9% des jeunes travaillent en Ile de France, 3,4% en Basse-Normandie et 2,7% en Picardie. Les jeunes restants (6,2%) se répartissent dans seize autres régions ainsi que dans les DOM-TOM.

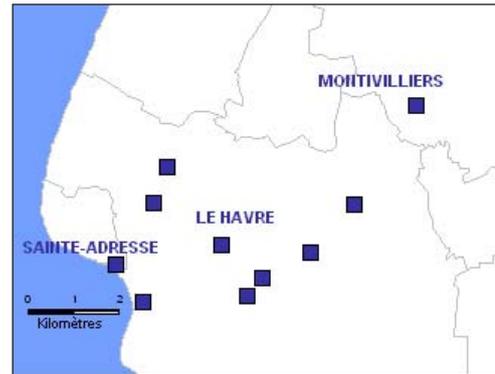
La Haute-Normandie est constituée de treize zones d'emploi. Selon la définition de l'Insee, une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile-travail constituent la variable de base de détermination du zonage. Les CFA de l'Académie se concentrent dans sept zones d'emploi (Le Havre, Dieppe, La Vallée-de-la-Bresle, Lillebonne, Rouen, Pont-Audemer et Evreux).

Localisation des CFA par zone d'emploi



Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

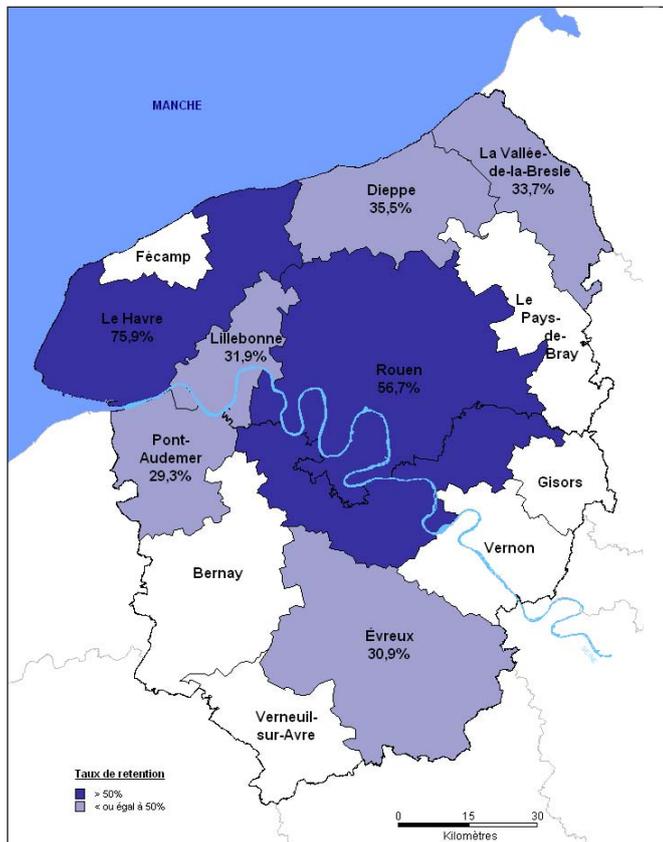
Agglomération Havraise



Agglomération Rouennaise



Taux de rétention par zone d'emploi selon le dernier CFA fréquenté en 2005-2006



Les jeunes en emploi en Haute-Normandie se concentrent essentiellement dans les zones d'emploi de Rouen, du Havre et d'Evreux, respectivement 35,6%, 24,0% et 10,7%. Les zones d'emploi les moins attractives sont Gisors et Verneuil-sur-Avre.

Le taux de rétention indique la part des jeunes qui ont trouvé un emploi et qui ont été formés en 2005-2006 dans la même zone d'emploi.

Seuls les jeunes qui ont suivi une formation dans les zones du Havre et de Rouen ont un taux d'insertion favorable dans cette même zone.

Les zones d'emploi blanches ne sont pas concernées par le taux de rétention car ces zones n'accueillent pas de CFA.

Note de lecture : 75,9% des jeunes en emploi formés dans la zone d'emploi du Havre, ont trouvé un emploi dans cette même zone.

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

## Près de 40% des jeunes ont repris contact avec leur entreprise d'apprentissage pour obtenir leur emploi...

76,1% des jeunes ont déclaré qu'une seule démarche leur a été nécessaire pour trouver un emploi.

Plus d'un jeune sur trois travaille dans l'entreprise où il était déjà apprenti. La candidature spontanée est la deuxième démarche la plus utilisée pour trouver un emploi.

Les jeunes de niveau Vbis ne sont que 14,2% à avoir sollicité leur employeur d'apprentissage pour l'obtention de leur emploi. Ces jeunes ont quitté le CFA avant la fin de leur année terminale, ainsi très peu souhaitent continuer dans leur voie d'apprentissage.

Pour trouver un emploi, chaque jeune peut effectuer plusieurs démarches. La somme des démarches déclarées est ainsi supérieure à 100%. La démarche "Autres démarches" correspond essentiellement à des emplois trouvés par le biais des CFA.

### Démarches effectuées par les jeunes pour obtenir leur emploi actuel par niveau d'études

Démarches effectuées pour l'obtention de l'emploi	Niveau de formation					Total
	VBis	V	IV	III	II et I	
Entreprise d'apprentissage	14,2	39,2	44,8	36,3	33,6	39,3
Candidature spontanée	31,7	16,3	29,9	29,4	29,5	24,4
Relations	27,2	19,9	13,1	19,8	10,6	17,0
Agence intérim	10,2	18,4	12,2	16,8	14,5	15,4
ANPE	20,0	15,7	11,3	17,7	16,1	14,7
Petites annonces	4,2	7,8	8,0	12,3	20,5	9,4
Autres démarches	20,4	6,7	7,7	5,7	17,9	8,4
Missions locales, PAIO...	15,8	3,6	0,8	1,0	0,7	2,5
Chambres consulaires	0,0	1,9	2,6	2,9	3,2	2,3
<b>Total</b>	<b>143,8</b>	<b>129,5</b>	<b>130,6</b>	<b>141,8</b>	<b>146,5</b>	<b>133,5</b>

Rouge : 1<sup>er</sup> choix, Orange : deuxième choix, Vert : troisième choix

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

## Les jeunes sont très majoritairement satisfaits de leur formation reçue en CFA...

91,0% des jeunes sortants se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur formation reçue au cours de leur année scolaire 2005-2006, contre seulement 80,9% des jeunes sous statut scolaire.

Les jeunes sortants sans qualification sont les moins satisfaits. Un jeune sur trois se déclare peu ou pas satisfait de sa formation.

La situation des jeunes au 1<sup>er</sup> février influence le degré de satisfaction. Ainsi, 87,1% des jeunes en emploi se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur formation contre seulement 72,7% des jeunes sans emploi et qui n'en cherchent pas.

84,2% des sortants ont déclaré que leur orientation correspond à ce qu'ils voulaient faire et seuls 25,5% des jeunes sortants font état d'un manque d'information suffisante pour pouvoir choisir leur orientation.

### ✓ Conclusion

Dans l'Académie de Rouen, plus de deux jeunes sur trois, sept mois après leur sortie du CFA, sont en emploi. L'insertion des jeunes Haut-Normands est très proche du niveau national.

La région Haute-Normandie est très riche en emplois industriels (quatrième région française la plus industrielle). Le secteur tertiaire domine néanmoins largement l'emploi haut-normand, avec 69% des emplois en 2003. Les formations proposées en CFA sont pour 56% du domaine de la production et les jeunes formés en production s'insèrent mieux sur le marché du travail que ceux sortants du domaine des services.

L'insertion des jeunes demeure fortement liée au niveau d'études. Plus de 80% des jeunes sortants d'une formation de niveau IV et plus sont en emploi contre 56% des jeunes de niveau V.

L'absence de qualification professionnelle est un obstacle à l'accès à l'emploi. Seul un jeune non qualifié sur trois est en emploi. Ces jeunes ont quitté le CFA avant leur année terminale, ils ont donc aussi rompu leur contrat d'apprentissage avec leur entreprise d'accueil. Il leur est ainsi difficile de faire valoir leur parcours de formation et leur expérience en entreprise auprès des potentiels employeurs.

Les jeunes sortants d'apprentissage s'insèrent mieux que ceux sortants de lycées. Leur expérience professionnelle en entreprise est appréciée par les employeurs. Près de 40% des sortants de CFA trouvent un emploi dans leur entreprise d'apprentissage.

## ✓ Insertion dans la vie active des apprentis sortants de CFA Agricoles (CFAA)

413 jeunes sortis de CFAA ont répondu à l'enquête IPA sur les 630 enquêtés supposés sortis du système scolaire agricole. Le **taux de réponse net** est de **67,8%** contre seulement 40,0% pour les sortants de CFA de l'Éducation nationale. 91 jeunes sont hors champs de l'enquête car en poursuite d'études. Après pondération des effectifs, l'**analyse porte sur 750 jeunes sortants**.

Les CFAA proposent des formations du niveau V au niveau II dans diverses spécialités telles que la production animale ou végétale, l'aménagement paysager ou encore l'agro-alimentaire.

69,8% des sortants de formation agricole sont des garçons. Un jeune sur deux (49,8%) sort d'une formation de niveau V, 24,0% d'une formation de niveau IV, 23,8% d'une formation de niveau III et seulement 2,4% d'une formation de niveau II.

Au 1<sup>er</sup> février 2007, **58,1% des sortants de CFAA sont en emploi**, soit 10% de moins que les sortants de CFA de l'Éducation nationale dans l'Académie. Par rapport au niveau national, cet écart est aussi constaté. En effet, 68,1% des sortants de CFAA au niveau national sont en emploi, soit 10,0% de plus que dans la région.

### Situation des jeunes en Haute-Normandie par niveau scolaire et par diplôme

Diplômes	Effectifs pondérés	En emploi	En stage	Au chômage	En inactivité	Total
<b>Niveau V bis</b>	<b>64</b>	<b>13,1</b>	<b>16,1</b>	<b>66,8</b>	<b>4,0</b>	<b>100,0</b>
BEP	82	64,3	6,2	29,4	0,0	100,0
CAP	128	30,2	7,0	60,5	2,3	100,0
BP	41	51,4	14,5	34,1	0,0	100,0
CSA	42	85,7	7,1	7,1	0,0	100,0
Autres**	22	36,2	41,3	22,5	0,0	100,0
<b>Niveau V</b>	<b>314</b>	<b>49,7</b>	<b>10,2</b>	<b>39,2</b>	<b>0,9</b>	<b>100,0</b>
BAC PRO	91	67,8	9,1	20,6	2,5	100,0
BP	77	75,7	8,1	13,5	2,7	100,0
Autres**	30	89,4	4,4	6,2	0,0	100,0
<b>Niveau IV</b>	<b>197</b>	<b>74,1</b>	<b>8,0</b>	<b>15,7</b>	<b>2,2</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau III</b>	<b>138</b>	<b>74,5</b>	<b>5,9</b>	<b>15,1</b>	<b>4,5</b>	<b>100,0</b>
<b>Niveau II</b>	<b>37</b>	<b>61,5</b>	<b>0,0</b>	<b>38,5</b>	<b>0,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Total Haute-Nor</b>	<b>750</b>	<b>58,1</b>	<b>8,8</b>	<b>30,9</b>	<b>2,1</b>	<b>100,0</b>
<b>Total niveau nat</b>	<b>12 487</b>	<b>68,1</b>	<b>5,1</b>	<b>23,5</b>	<b>3,3</b>	<b>100,0</b>

Source : Rectorat SPréSER IPA 2007

L'insertion professionnelle est favorable seulement à partir du niveau IV. La part des jeunes au chômage, parmi les sortants de niveau Vbis ainsi que les sortants de CAP de niveau V est élevée : environ deux jeunes sur trois sont en recherche d'emploi.

Les sortants de CFAA en emploi ont globalement les mêmes caractéristiques que les jeunes sortants de CFA de l'Éducation nationale :

- Près d'un jeune sur deux en emploi est embauché en CDI, un jeune sur quatre en CDD et un peu moins d'un jeune sur dix est intérimaire ;
- Ils sont toutefois quatre fois plus nombreux à s'être installés à leur compte, 3,3% des sortants de CFAA contre 0,8% des sortants de CFA ;
- 60,7% des garçons sont en emploi contre seulement 51,5% des filles ;
- 89,6% des jeunes travaillent dans une entreprise privée ;
- 90,7% des jeunes en emploi (hors contrat de professionnalisation) travaillent à temps plein ;
- Les apprentis de CFAA à temps plein et hors contrat de professionnalisation ont déclaré un salaire net mensuel moyen de 1 202 € (hors prime) ;
- Plus d'un jeune sur deux travaille dans une entreprise de moins de 10 salariés. Seuls 16,1% travaillent dans une entreprise de 50 salariés et plus ;
- 61,6% des jeunes ont déclaré être en emploi dans une entreprise de la branche de "l'agriculture" ;

87,0% des jeunes sortants de CFAA se déclarent satisfaits ou très satisfaits de leur formation reçue en 2005-2006 et 84,6% ont déclaré que leur formation en CFAA correspondait à ce qu'ils voulaient faire.

## Présentation de l'enquête

L'enquête IPA est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée chaque année dans toutes les académies de métropole et d'outre-mer.

L'enquête IPA informe sur le devenir professionnel des apprentis sept mois après leur sortie du système éducatif (au 1<sup>er</sup> février de l'année suivante).

Cette enquête est réalisée auprès des apprentis "présumés" sortis du système éducatif sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale et du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, au cours ou à la fin de l'année scolaire, tous niveaux confondus. Ces jeunes n'apparaissent donc pas en poursuite d'études à la connaissance des CFA et des services académiques.

Une enquête IVA (Insertion dans la Vie Active) sur les jeunes sortants sous statut scolaire est menée parallèlement mais seulement dans les formations sous tutelle du Ministère de l'Éducation nationale. Une comparaison des taux d'insertion peut être ainsi faite entre les deux enquêtes. Toutefois, pour rester à champ d'étude comparable, les formations du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche dans l'enquête IPA ont fait l'objet d'une étude séparée (voir encadré p.).

## Les enquêtés et les répondants

Selon les données recueillies dans l'enquête, 12 805 apprentis étaient scolarisés en CFA durant l'année scolaire 2005-2006. Parmi eux, 5 420 apprentis supposés sortis du système scolaire au cours ou à la fin de l'année scolaire (présumés sortants) ont été enquêtés.

2 037 jeunes ont répondu à l'enquête IPA. Ainsi, le **taux de réponse net est de 40,0%**. Parmi les répondants, 356 sont en poursuites d'études (apprentis, étudiants...). Ces jeunes sont des "faux sortants" et de ce fait ne sont pas concernés par cette étude.

Ainsi, seulement 1 681 questionnaires sont exploitables. Afin d'obtenir des données comparables, **chaque questionnaire a été affecté d'un coefficient de pondération** (on suppose que les non-répondants ont les mêmes caractéristiques que les répondants). L'analyse porte donc sur 4 130 individus.

### Table des sigles :

ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi

Bac Pro : Baccalauréat Professionnel

BEP : Brevet d'Études Professionnelles

BP : Brevet Professionnel

BSC : Brevet Supérieur Consulaire

BTM : Brevet Technique des Métiers

BTS : Brevet de Technicien Supérieur

CAE : Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CDD : Contrat à Durée Déterminée

CDI : Contrat à Durée Indéterminée

CES : Contrat Emploi Solidarité

CFA : Centre de Formation d'Apprentis

CIE : Contrat Initiative Emploi

CNE : Contrat Nouvelle Embauche

DIV : Diplôme d'état

DNB : Diplôme National du Brevet

DUT : Diplôme Universitaire de Technologie

IPA : Insertion Professionnelle des Apprentis

MC : Mention Complémentaire

NPAI : N'habite Pas à l'Adresse Indiquée

PAIO : Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation

TH : Titre Homologué

### Test du Chi<sup>2</sup> ( $\chi^2$ ) d'indépendance :

Le test d'indépendance du Chi<sup>2</sup> permet de déterminer si deux variables qualitatives sont indépendantes ou non, autrement dit, si les réponses de l'une conditionnent les réponses de l'autre.

## Note d'information

Directeur de publication : Jean-Jacques Pollet

Auteur : Elsa Dupont

Mise en page : Anita Locqueneaux

Impression : Rectorat de Rouen - 650 exemplaires

Référence : NI 06/08

Dépôt légal : décembre 2004

ISSN 1760-4168

Prix : 2,60 €

Académie  
de  
Strasbourg



# L'insertion professionnelle des jeunes lycéens

Premiers résultats de l'enquête IVA 2008

N° 23

Division  
de l'Évaluation  
de la Prospective  
et de la Performance

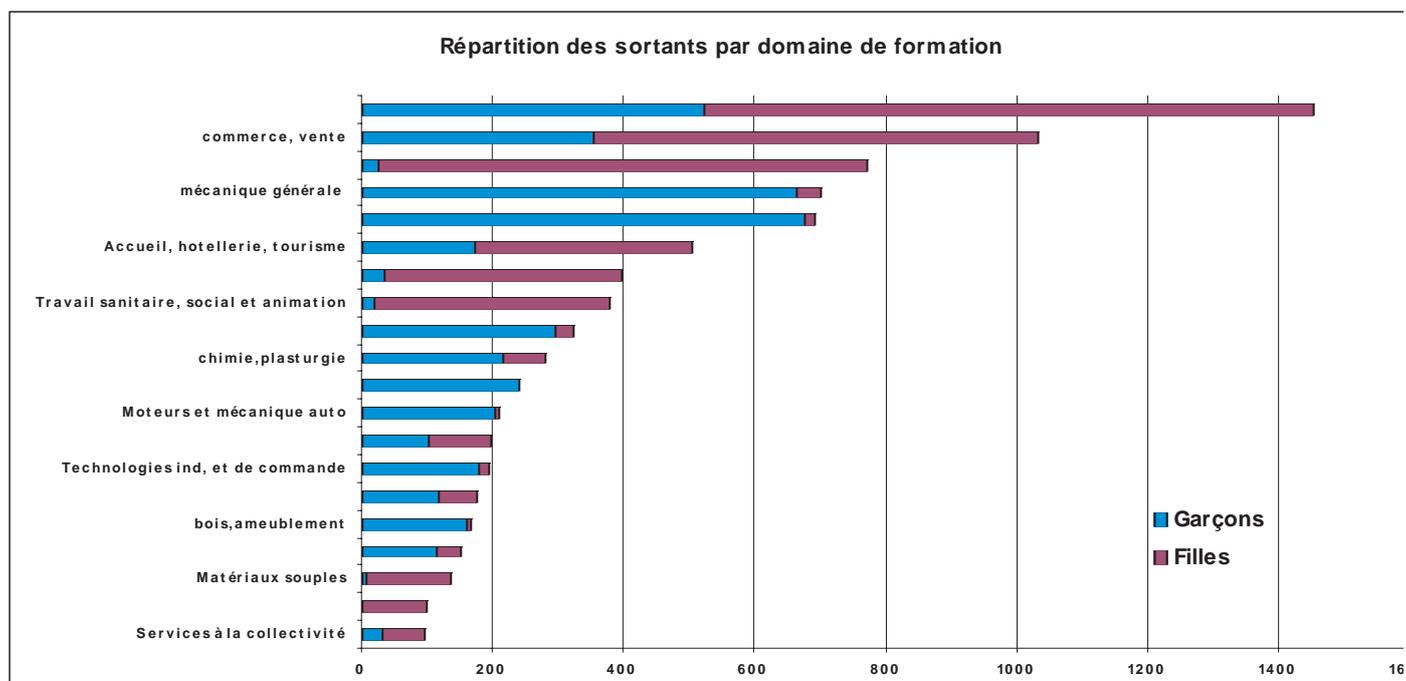
Informations statistiques

## *De plus en plus, les élèves non qualifiés poursuivent leurs études*

INFOSTAT

Près de 13 000 lycéens ont été interrogés dans le cadre de l'enquête d'insertion professionnelle IVA. Parmi eux, 8 200 lycéens de formation technologique ou professionnelle ont quitté le système scolaire au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007, avec ou sans diplôme et 4 800 déclarent poursuivre leurs études. La part des sortants sans qualification ou de niveau V bis (abandons au cours de la première année de CAP/BEP) représente 7,6%. Ce fait est lié à la conjoncture économique en Alsace. De plus en plus, la population non qualifiée choisit de poursuivre des études avec réorientation ou redoublement. Elle représente 57% en 2008 contre 46% en 2007. Elle intègre principalement l'apprentissage (46%) et 11% restent en lycées.

Près de 4 sortants de lycées sur 10 sont issus d'une formation relevant de la production et plus de 6 sur 10 d'une formation des services. Les garçons continuent de privilégier les formations préparant aux métiers de l'industrie (soit les deux tiers) et ils représentent 87% des sortants de cette filière. La moitié des garçons sortent de deux domaines de formation : "Electricité, électronique" et de la "Mécanique générale". A l'inverse, les filles favorisent les formations relevant du tertiaire (soit 9 filles sur 10) et près des deux tiers ont suivi une formation en "finances, comptabilité, gestion", en "secrétariat, bureautique", ou en "commerce, vente". Elles représentent 73% des sortants de formation du domaine des services.



Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

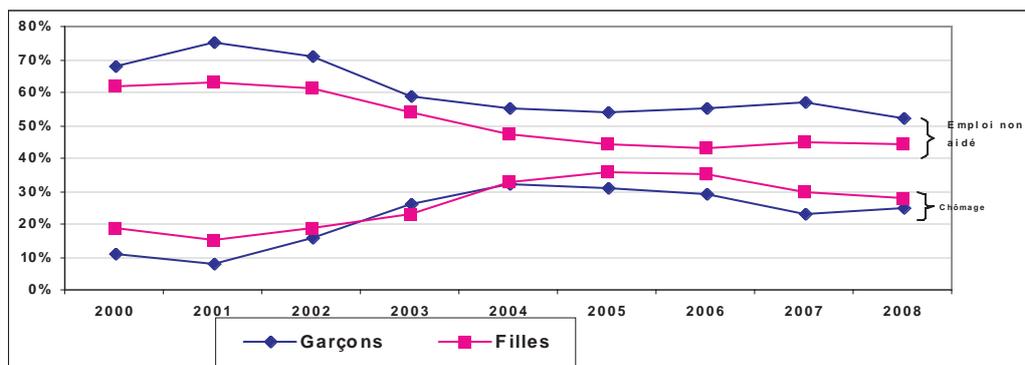
## L'emploi ralentit en 2008, après la nette hausse en 2007

*6 jeunes sur 10 ont trouvé un emploi sept mois après leur sortie de lycée...*

Après la nette amélioration du taux d'emploi en 2007, qui avait progressé de 6 points comparé à 2006, l'insertion professionnelle des lycéens sortis du système éducatif est légèrement moins favorable en 2008. Ainsi au premier février 2008, le taux d'emploi des sortants a baissé de 2,5 points en un an, passant de 62 % à 59,5 %. Sur le marché du travail, l'accès à l'emploi s'avère plus difficile pour les filles que pour les garçons : 56% des filles sont en emploi pour 63% des garçons. Les formations dans le domaine industriel, domaine ayant un fort taux d'embauche, très prisées par les garçons, expliquent l'insertion professionnelle plus favorable pour ces derniers. Toutefois, l'écart entre leur taux d'emploi s'est réduit : 11 points d'écart en 2007 contre 7 points en 2008 mais les conditions d'insertion se sont davantage dégradées pour les garçons par rapport à 2007. Leur taux d'emploi a, en effet, chuté de près de 4 points contre 0,5 point pour les filles.

*... et près de 3 sur 10 sont à la recherche d'un emploi*

Après avoir reculé de 5 points entre 2006 et 2007, le chômage des jeunes sortants s'est stabilisé en 2008 et concerne 27% d'entre eux. Même si les filles sont plus souvent à la recherche d'un emploi que les garçons, respectivement 28% et 24%, le taux de chômage féminin a baissé de près de 2 points. Celui des garçons a progressé de 1 point. L'inactivité, (n'ayant pas d'emploi et n'en recherchant pas) qui représentait environ 5% des sortants sur la période 2001 et 2006, augmente à partir de 2006 et atteint 9% en 2008. La part des jeunes en stage (5%) est en légère hausse (+1,4 point).



Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

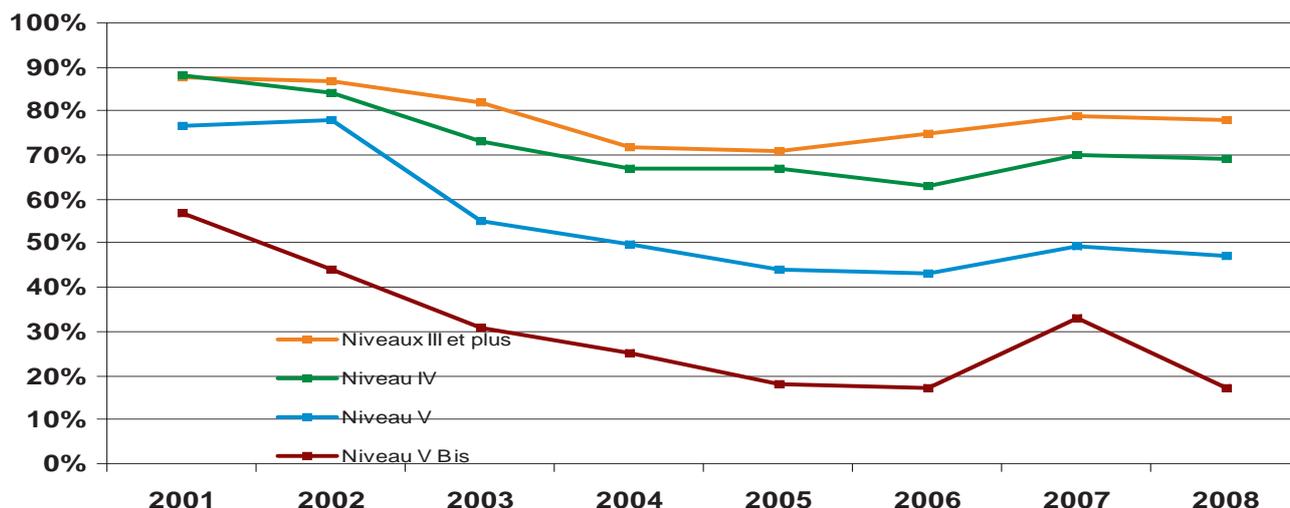
## Un niveau de formation élevé reste toujours le meilleur atout pour l'insertion

L'insertion est fortement liée au niveau de formation. Près de six jeunes sortants sur dix se présentent sur le marché du travail avec un niveau supérieur ou égal au baccalauréat technologique ou professionnel (avec ou sans diplôme). Le taux d'emploi est d'autant plus fort que le niveau de formation est élevé.

Parmi les sortants de niveaux III et plus, près de huit jeunes sur dix sont embauchés, soit une légère baisse de 1 point en un an, mais en augmentation de 3 points comparé à 2006 ; et sept jeunes sur dix de niveaux IV accèdent à leur premier emploi, comme en 2007, soit en hausse de 7 points par rapport à 2006.

Cette part reste cependant supérieure à celle des jeunes de niveaux V dont 47% sont en emploi. (49,5% en 2007 et 43% en 2006). Ce sont les sortants sans qualification (niveau V bis) qui rencontrent les plus grandes difficultés sur le marché de l'emploi. Après une nette amélioration en 2007 (un tiers des sortants sans qualification occupe un emploi soit +17 points comparé à 2006), la situation s'est à nouveau dégradée en 2008, avec seulement 17% des sortants sans qualification en emploi, comme en 2006.

*Evolution du pourcentage de lycéens en emploi, 7 mois après leur sortie du système scolaire, selon le niveau de formation*

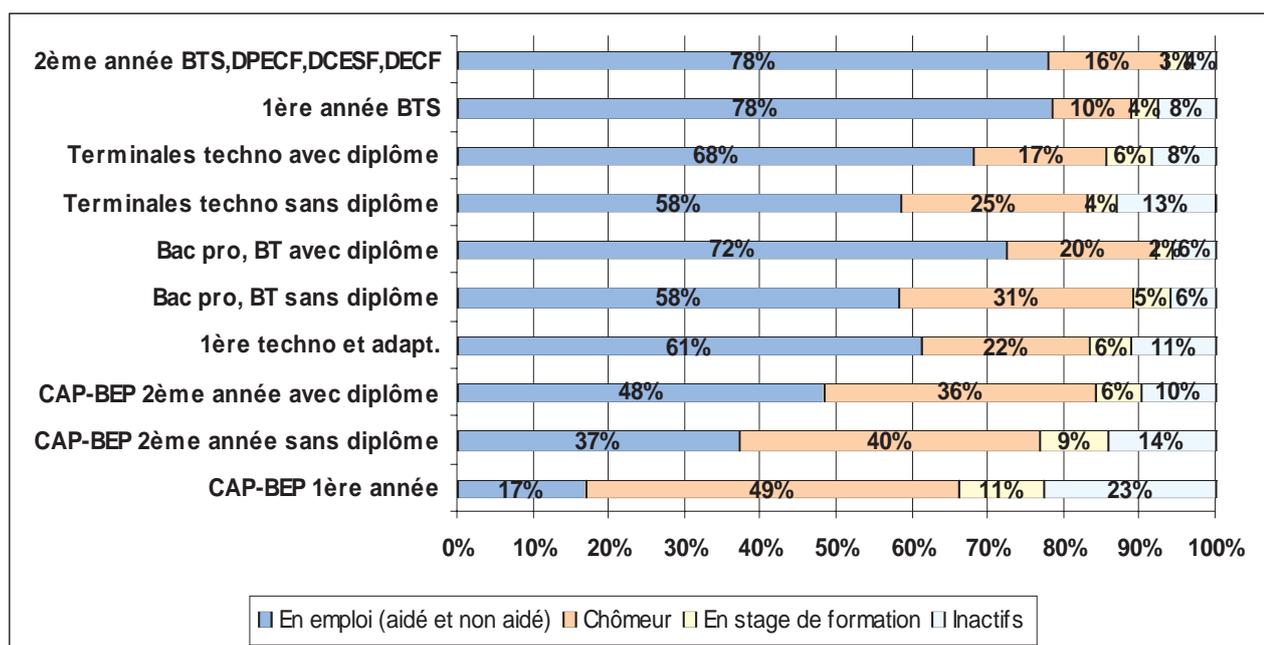


Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

*Net avantage en terme d'emploi pour les plus diplômés*

Les chances d'insertion professionnelle augmentent non seulement avec l'élévation du niveau de formation mais aussi par le fait d'être détenteur ou non d'un diplôme. Ainsi les diplômés de CAP ou BEP ont un taux d'emploi supérieur de 11 points comparés à ceux qui n'ont pas obtenu le diplôme (respectivement 48% et 37%). Après une formation professionnelle de

niveau baccalauréat professionnel, l'écart atteint 14 points et 10 points concernant le baccalauréat technologique. En revanche, pour ceux ayant suivi une formation de niveau BTS, le taux d'emploi est identique pour les titulaires ou non du brevet de technicien supérieur (78%).



Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

## Conditions d'insertion plus ou moins favorables selon la formation suivie

Les jeunes sortent de 40 groupes de formation différents répartis entre les secteurs de la production (3 140 élèves) et des services (5 060 élèves). Les formations de type industriel ont des taux d'insertion dans l'emploi plus favorables que pour celles du tertiaire. Globalement, 61% des sortants des formations de la production sont en emploi contre 65% l'an passé. Celles du secteur des services débouchent à 58% sur un emploi contre 60% en 2007. Dans le même temps, on observe qu'il y a pratiquement autant de sortants sans emploi après une formation relevant du domaine de la production ou des services (respectivement 26% et 27%).

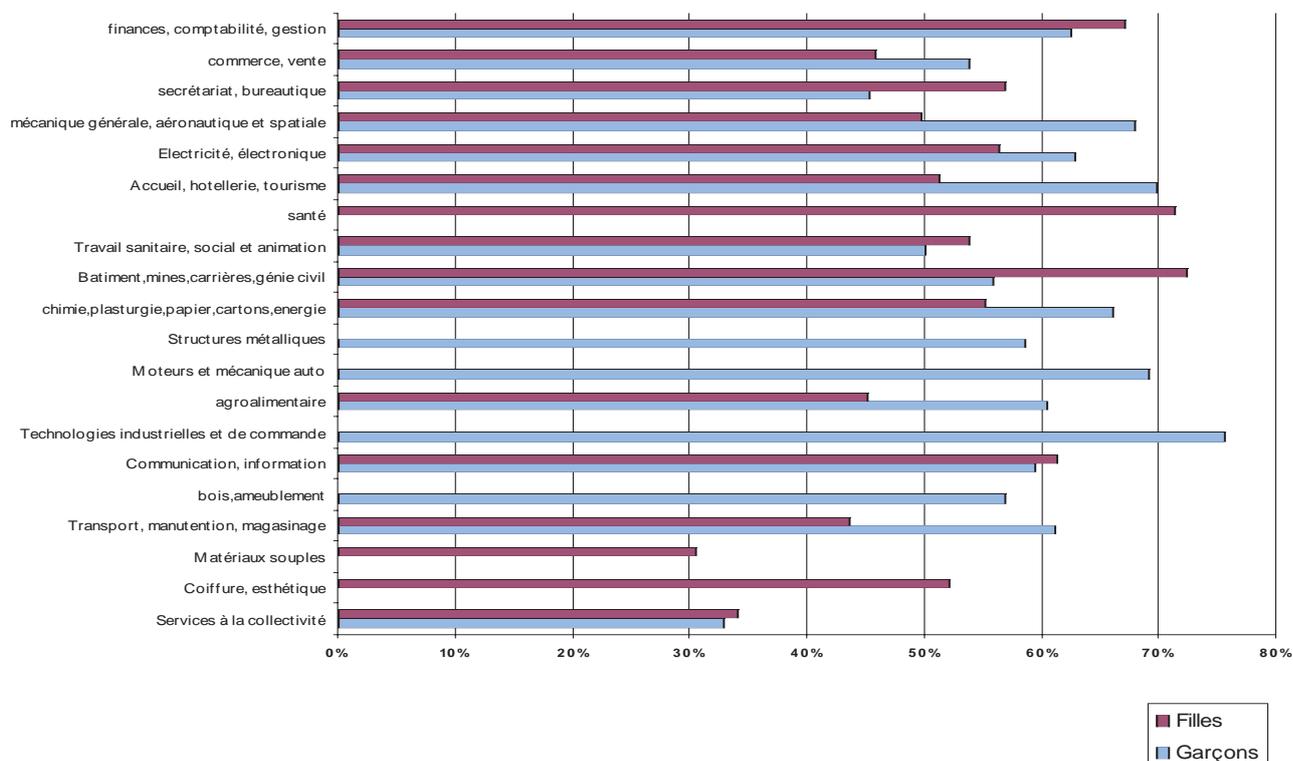
Trois domaines de formation de la production se distinguent par un taux d'emploi nettement supérieur à la moyenne : "les technologies de commande" (72%), "moteurs et mécanique auto" (69%), "la mécanique générale" (67%). Mais seul le domaine "moteurs et mécanique auto" enregistre une évolution positive comparée à 2007 (+2 points).

S'agissant des services, seuls les domaines de formation de "la santé" (73%), des "finances,

comptabilité, gestion" (65%) et de la "Communication, information" (60%) affichent de meilleurs taux d'emploi par rapport à la moyenne. Par ailleurs, on observe que trois domaines de formation présentent une hausse du taux d'emploi par rapport à 2007 : "la santé" (+4 points), "le secrétariat, bureautique" et "les services à la collectivité" (+2 points chacun).

En outre, quatre domaines très représentés en terme d'effectifs, se caractérisent par une baisse de leurs taux d'emploi, comparée à 2007 : "le bâtiment" (-11 points), "la chimie, plasturgie, papier, carton" (-10 points), "l'accueil, hôtellerie, tourisme" et "le commerce, vente" (-7 points chacun).

### Taux d'emploi des sortants par domaine de formation et par sexe



Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

Certains domaines de formation offrent des possibilités d'insertion contrastées selon le niveau. Ainsi, "les technologies de commande", "l'électricité, électronique" et "la mécanique générale", assurent une insertion plus favorable parce que ce sont des formations de niveaux IV ou III et plus, permettant ainsi un accès à l'emploi plus fréquent.

Si le fait de détenir un niveau baccalauréat améliore les conditions d'insertion des jeunes sortants de "l'électricité, électronique" ou de "mécanique générale", il n'en va pas de même concernant ceux issus de "moteurs et mécanique auto", de "structures métalliques" et du "bâtiment" qui ont un meilleur taux d'emploi avec un CAP/BEP. C'est également le cas pour ceux sortants de "commerce, vente" ou de "finances, comptabilité, gestion" de niveau IV qui s'insèrent mieux que ceux de niveau III. En revanche il vaut mieux avoir un niveau III que IV après les

formations telles que "technologies industrielles de commande" ou "communication, information". Les sortants du domaine de la "chimie", aussi bien de niveau IV que III, connaissent un accès à l'emploi identique. On observe également que les sortants de "accueil, hôtellerie, tourisme" ont un taux d'emploi très proche, quel que soit leur niveau.

## **Dans quel secteur d'activité les jeunes sortants trouvent-ils leur 1<sup>er</sup> emploi ?**

### ***2 sortants en emploi sur 5 occupent un emploi stable***

Parmi les sortants en emploi, 19% bénéficient d'un emploi aidé (17% en 2007) principalement ceux issus des niveaux baccalauréat technologique et V professionnel. Pour la grande majorité des jeunes occupant un emploi non aidé, 4 d'entre eux sur 10 obtiennent un contrat à durée indéterminée (CDI), 3 sur 10 un contrat à durée déterminée (CDD), un quart est recruté en intérim.

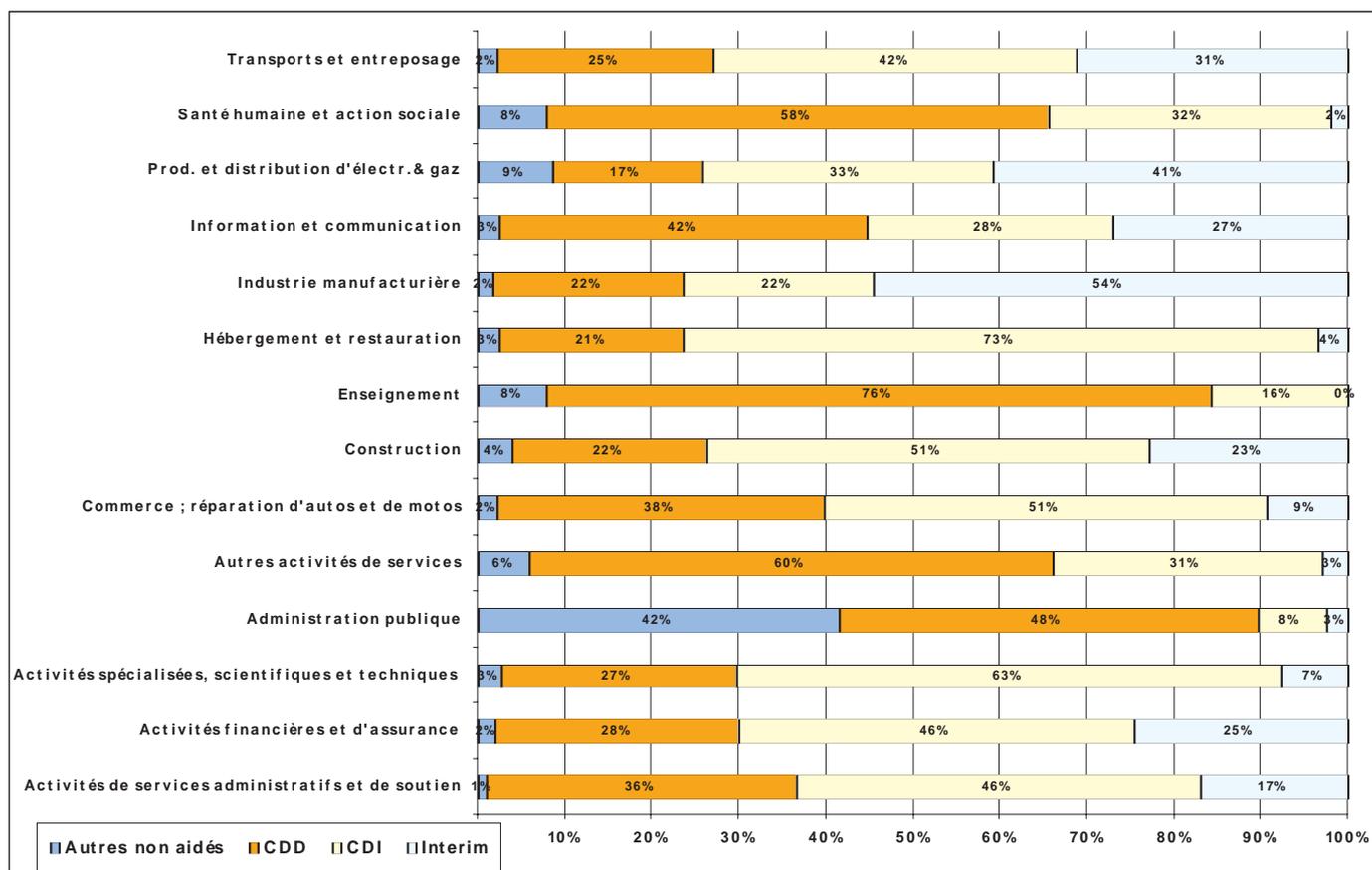
Lors de la première embauche, 31% des lycéens sont recrutés dans l'industrie manufacturière, principalement en intérim (54%). Plus de la moitié des effectifs industriels est concentrée dans "l'industrie agroalimentaire, l'industrie automobile, la fabrication de machines et équipements et la fabrication d'équipements électriques". Ces dernières ont le plus souvent recours aux missions d'intérim (respectivement 65%, 63%, 62% et 60%). La construction, qui recrute 8% de l'ensemble des lycéens en emploi (11% en 2007), propose un CDI pour plus de la moitié d'entre eux.

Près de 6 jeunes sur 10 commencent leur vie active par un emploi dans le secteur tertiaire. Ces derniers sont surtout embauchés par des entreprises de "commerce" (27%), de "l'hébergement, la restauration" (18%) et de "la santé" (15%).

Ces emplois dans les services sont pourvus principalement par des filles (81%). Environ deux tiers d'entre-elles travaillent dans le "commerce", "la santé" et "l'hébergement et la restauration".

Les activités tertiaires proposent surtout des contrats à durée indéterminée (47%) et des CDD (38%). Les CDI sont particulièrement fréquents dans "l'hébergement et la restauration" (73%), "les activités spécialisées, scientifiques et techniques" (63%) et "le commerce, réparation d'autos et motos" (51%).

## Type d'emploi occupé selon le secteur d'activité de l'entreprise



Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

Secteur d'activité : la nomenclature d'activités française 2008 (NAF) est la nomenclature statistique nationale d'activités de l'INSEE

### Le secteur d'activité de l'entreprise correspond-il à la formation suivie ?

Dans l'ensemble, plus de la moitié des lycéens occupent un emploi dont le secteur d'activité est conforme au domaine de formation suivie. Ainsi, 3 sortants en emploi sur cinq issus du domaine de formation "Accueil, hôtellerie, tourisme" travaillent dans les secteurs "Activités de service administratif et de soutien" et "hébergement et restauration". La moitié des jeunes employés dans le "commerce" viennent des formations "commerce, vente" et

"finances comptabilité, gestion". De même, l'industrie manufacturière, et plus précisément "l'industrie automobile, la fabrication de machines et équipements et la fabrication d'équipements électriques", recrutent principalement les sortants de "Electricité, électronique" et de "mécanique" (40%). La construction embauche ceux issus du "Bâtiment" et de "l'Electricité, électronique" (40%).

### Le métier exercé est-il en relation avec la formation suivie ?

Tous niveaux et domaines de formation confondus, les jeunes sortants ont commencé leur carrière en étant pour 39% ouvriers qualifiés ou non qualifiés, 42% employés (employés de la fonction publique, employés administratifs d'entreprise ou employés de commerce) et 19% techniciens. On observe

néanmoins des disparités dans les catégories socioprofessionnelles exercées selon le niveau de qualification. Lorsqu'il s'agit des sortants sans qualification, les deux tiers sont ouvriers contre 16% pour les niveaux 2 & 3. (cf : tableau 1).

**Tableau 1 : Répartition des sortants en emploi selon le niveau et catégorie socioprofessionnelle**

Niveaux	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés
5 Bis	3%	29%	45%	22%
5 Pro	4%	39%	39%	18%
5 GT	8%	55%	28%	9%
4 Pro	8%	37%	47%	7%
4 GT	14%	57%	24%	5%
2 & 3	46%	37%	15%	1%

Source : Rectorat - DEPP- Enquête IVA 2008

Profession : la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (PCS-2003)

Globalement, à l'issue d'un CAP/BEP ou d'un baccalauréat liés aux métiers de l'industrie, 8 sortants sur 10 exercent des fonctions industrielles. De plus, les trois quarts des sortants de "travail sanitaire et social" et deux tiers "d'accueil, hôtellerie, tourisme" et de "secrétariat, bureautique" ont un emploi en lien avec cette formation aussi bien pour ceux de niveau V et IV. En revanche, seulement 46% des sortants de BEP de commerce exercent une profession en adéquation avec la formation, contre 67% de niveau IV.

Les sortants de niveaux 2 & 3, surtout formés aux métiers du tertiaire, sont à plus de 9 sur 10 à occuper la profession pour laquelle ils se sont formés.

Certains métiers recrutent des jeunes qui ont suivi une formation sans correspondance directe avec l'emploi occupé. Ainsi les domaines de formation des

services de niveau V, tels que le "commerce, vente" ou les "finances, comptabilité, gestion", débouchent pour un grand nombre de jeunes sur un emploi de type industriel (pour respectivement 47% et 43%). Pour les sortants de ces mêmes formations mais de niveau IV, la part se réduit à 23% et 22%. On observe également que plus des trois quarts des sortants de BTS "secrétariat, bureautique" occupent un poste dans leur profession en tant qu'employé plutôt qu'une profession intermédiaire.

## Note méthodologique

Cette étude se base sur les données de l'enquête IVA (Insertion professionnelle dans la Vie Active) réalisée en février 2008. Cette enquête est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée chaque année par les services statistiques dans toutes les Académies de métropole et d'outre-mer.

L'enquête IVA s'intéresse au devenir professionnel des jeunes 7 mois après leur sortie du système éducatif au cours ou à la fin de l'année scolaire, soit au 1er février de l'année suivante.

Toutes les formations technologiques et professionnelles dispensées dans l'Académie sont concernées par cette enquête. Ainsi les élèves inscrits, aussi bien dans les années terminales qu'intermédiaires, et préparant des diplômes professionnels et/ou technologiques (CAP, BEP, BP, BT, BTS...) sont interrogés.

Les établissements, publics et privés sous contrat de l'académie envoient ce questionnaire par voie postale, à environ 13 000 jeunes concernés par l'enquête.

A l'issue de cette première phase postale, des relances téléphoniques auprès des non répondants, financées par l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) permettent d'augmenter le taux de réponse (69% en 2008).

L'exhaustivité de cette enquête dans l'académie de Strasbourg permet une analyse fine des résultats. Afin d'obtenir des données comparables au niveau académique, chaque questionnaire est affecté d'un coefficient de pondération permettant de compenser les non réponses. Les résultats dans cette étude portent sur des effectifs pondérés. Le service statistique de l'académie de Strasbourg codifie la profession des jeunes lycéens sortants ayant un emploi ainsi que le secteur d'activité de l'entreprise qui les emploie. Il utilise pour la codification de la profession "la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (PCS - 2003)" et pour celle du secteur d'activité de l'entreprise "la nomenclature d'activités française révision 2 de l'INSEE (NAF rév. 2, 2008)". Ces deux champs ainsi codifiés permettent une analyse sur le lien entre la formation suivie et la profession exercée et l'activité de l'entreprise qui recrute.

## Définitions

### Niveaux de formation

**Niveau II** : sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire : DECF, DCESF

**Niveau III** : sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme niveau bac+2 : BTS

**Niveau IV** : sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (BT, Baccalauréat professionnel, terminale technologique, Mention complémentaire de niveau IV) et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III

**Niveau V** : sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V) ou de 1ères technologiques ou professionnelles

**Niveau V bis** ou sans qualification : sorties ou abandon de la scolarité du second cycle court avant l'année terminale (1re année de CAP ou de BEP).

<p>Ministère de l'Éducation nationale RECTORAT Division de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance 6 rue de la toussaint 67975 STRASBOURG CEDEX 9</p>	<p>Directeur de la Publication Coordination de la Rédaction Rédacteur Réalisation N° ISSN : 1163-8133</p>	<p>Claire LOVISI Sylvie GRCIC Marie-Laure KAYALI Fabienne CLEMENT</p>
--	---	---



# L'insertion professionnelle des jeunes apprentis

## Premiers résultats de l'enquête IPA 2008

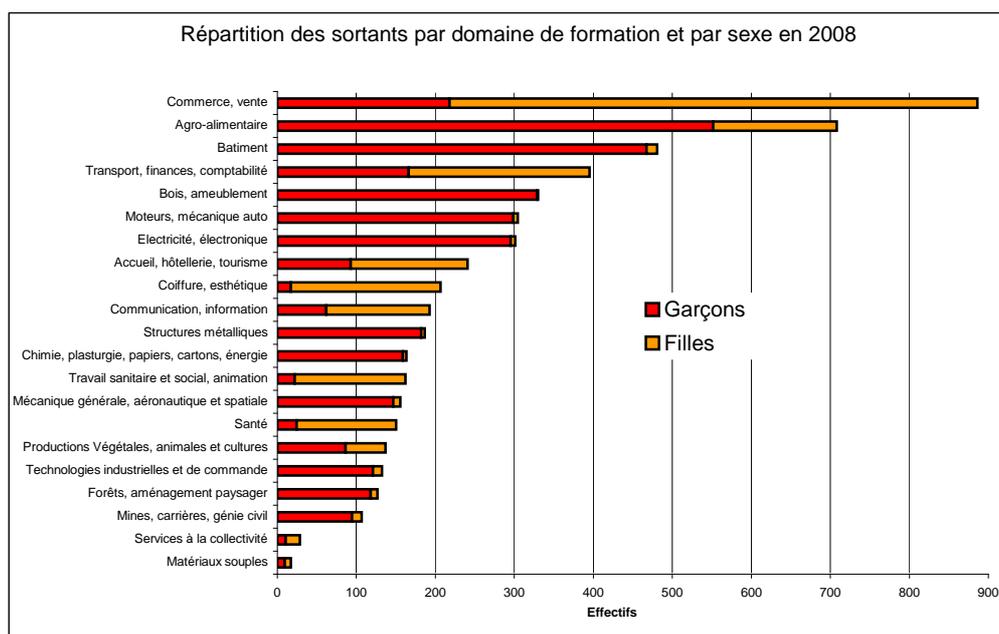
### De plus en plus d'apprentis dans les niveaux post-baccalauréat

Plus de 6 800 apprentis ont été interrogés dans le cadre de l'enquête d'insertion dans la vie active des apprentis (IPA). Parmi eux, 5 400 apprentis de formation technologique ou professionnelle ont quitté les Centres de Formation pour Apprentis au cours ou à la fin de l'année scolaire 2006-2007, avec ou sans diplôme et plus de 1 400 déclarent poursuivre leurs études. Parmi les sortants, plus de 73% sont en emploi, dont 55% avec un contrat à durée indéterminée, 20% au chômage, 4% en inactivité et 2% en stage.

Le CAP est le diplôme le plus préparé en apprentissage : plus de la moitié des sortants en sont issus. Néanmoins, leurs effectifs ont baissé de 6,6 points depuis 2006. A l'inverse, le pourcentage de sortants d'apprentissage aux niveaux post-baccalauréat a progressé de 5,5 points en deux ans. Principalement, ceux issus des niveaux I et II connaissent la croissance la plus élevée (+66%). Cette croissance est, en outre, plus marquée pour les filles que les garçons. La part des sortants de niveau III et plus représente 19% en 2008 contre 15% en 2007. Celle des sortants sans qualification (abandons au cours de la première année de CAP/BEP) représente 8,5% contre 8,3% en 2007. De plus en plus, la population non qualifiée choisit de poursuivre des études, en tant qu'apprenti ou lycéen, avec réorientation ou redoublement : 39% en 2008 contre 37% en 2007.

L'apprentissage reste une filière à dominante masculine (64%). Près de 6 sortants de CFA sur 10 sont issus d'une formation relevant de la production, secteur suivi par 91% de garçons. Plus des deux tiers sortent de cinq domaines de formation : « Agroalimentaire » (19,3%), « Bâtiment » (16,3%), « Bois, ameublement » (11,5%), « Moteurs et mécanique auto » (10,4%) et « Electricité, électronique » (10,3%).

A l'inverse, 85% des filles privilégient les formations relevant du tertiaire et plus de la moitié ont suivi une formation en « Commerce, vente » (40,5%) et « Transport, finances, comptabilité » (14%). Elles représentent 73% des sortants de formations de ce secteur.



Source : Rectorat – DEPP - Enquête IPA 2008

## La hausse de l'emploi des apprentis se poursuit en 2008

### Plus de 7 apprentis sur 10 sont en emploi, dont 5,5 en CDI

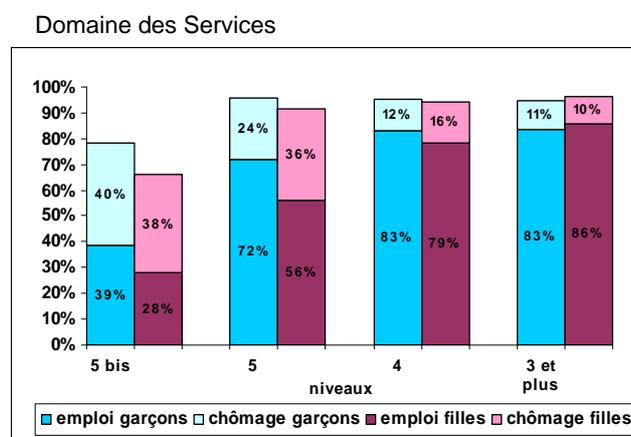
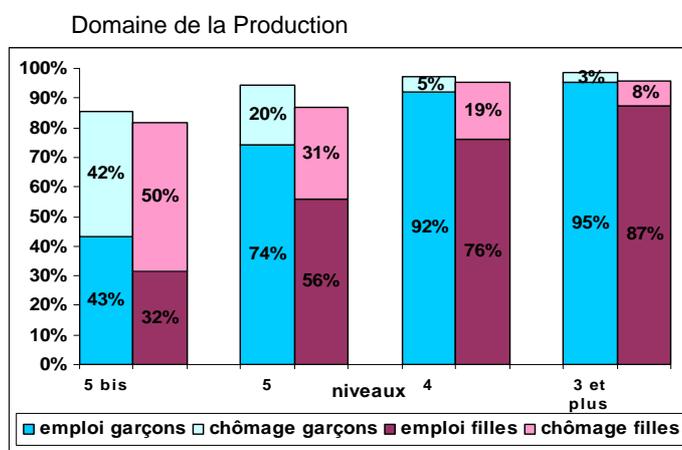
Au premier février 2008, le taux d'emploi des sortants d'apprentissage s'élève à 73,4%. Il a progressé de 0,9 point par rapport à 2007 et de près de 6 points comparé à 2006 (72,5% en 2007 et 67,6% en 2006). L'insertion professionnelle reste moins favorable pour les filles que les garçons : deux tiers d'entre elles sont en emploi contre plus des trois quarts des garçons (77,5%). Cette différence est liée notamment à la formation suivie. En effet, les formations industrielles permettent une meilleure insertion que celles liées au secteur tertiaire (76% contre 70%). Néanmoins, le taux d'emploi féminin a progressé de 2,6 points en un an, (et même de 6 points par rapport à 2006), alors que celui des garçons est resté stable. L'écart entre leur taux d'emploi s'est réduit : il est ainsi passé de 14 points en 2007 à 11,5 points en 2008. Globalement, 47% des jeunes travaillent dans leur entreprise d'accueil dans le cadre du contrat d'apprentissage. Ce taux varie en fonction du niveau : 52% pour les niveaux IV et plus, 43% pour le niveau V et 35% pour le niveau V bis.

### Et 2 sur 10 sont au chômage

Le chômage des apprentis sortants continue de baisser depuis quelques années et concerne à présent 19,9% d'entre eux, soit un recul de 2 points par rapport à 2007 et de 7 points comparé à 2006. Globalement, la part des chômeurs reste plus élevée à l'issue d'une formation relevant des services (22%) que de la production (18%). Par ailleurs, les filles éprouvent toujours plus de difficultés à trouver du travail que les garçons mais leur situation s'est nettement améliorée. En 2008, 25% des filles sont à la recherche d'un emploi contre 29% en 2007 et un tiers en 2006. Quant au taux de chômage masculin (17% en 2008), il a baissé de 1 point en un an.

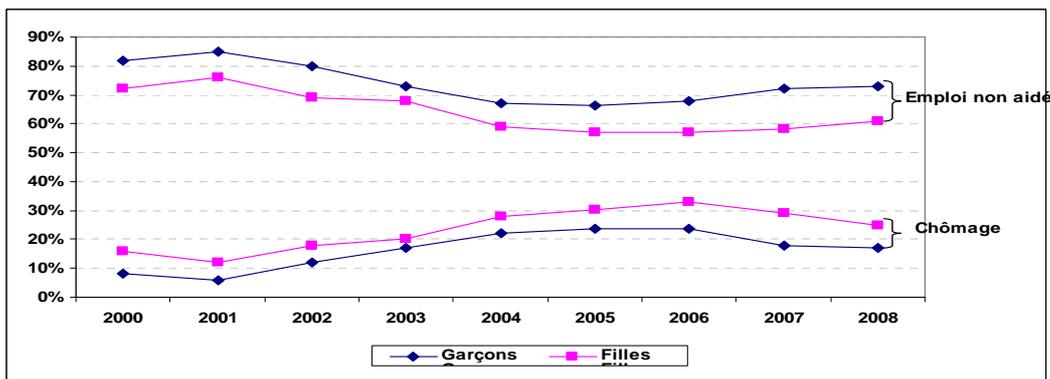
Les sortants sans qualification du domaine de la production voient leur taux de chômage augmenter de 3 points alors qu'il recule nettement pour ceux issus des services : 39% en 2008 contre 48% en 2007. L'écart entre les sortants de niveau CAP-BEP à la recherche d'un emploi (25%) et ceux de niveau baccalauréat professionnel (10%) reste important, principalement pour ceux ayant suivi une formation relevant des services : 33% contre 15%.

### Situation des apprentis issus des domaines des Services et de la Production selon le niveau de formation et le sexe



Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2008

**Evolution du pourcentage des apprentis en emploi non aidé et au chômage selon le sexe**



Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2008

**Nette amélioration de l’insertion des diplômés de CAP/BEP**

En 2008, 41% des jeunes se présentent sur le marché de l’emploi avec un niveau supérieur ou égal au baccalauréat (avec ou sans diplôme), contre 38% en 2007. En effet, le poids des niveaux I et II est nettement plus élevé qu’un an auparavant (+3 points). Les différences en terme d’insertion entre les niveaux de formation sont marquées et le taux d’emploi est d’autant plus favorable que le niveau de formation est élevé. Quel que soit le niveau de formation, les contrats à durée indéterminée (CDI) dominent avec 55%, soit une progression de 3 points en un an (55,8% pour les sortants de la production et 53,4% pour ceux des services). Il subsiste néanmoins des écarts entre filles (52%) et garçons (56%). Les contrats à durée déterminée (CDD) représentent 22%, suivis par le travail intérimaire (9,5%). Les filles sont plus souvent en CDD que les garçons (27,4% contre 19%). En revanche, l’intérim, plus répandu dans la production, concerne davantage les garçons (11% contre 6%).

Ainsi, 91,5% des sortants de niveaux I et II (master pro et licence pro ...) accèdent à leur premier emploi, (soit +1,5 point en un an) et 62% d’entre eux obtiennent un emploi stable en CDI. Près de 6% se déclarent au chômage contre plus de 7% en 2007.

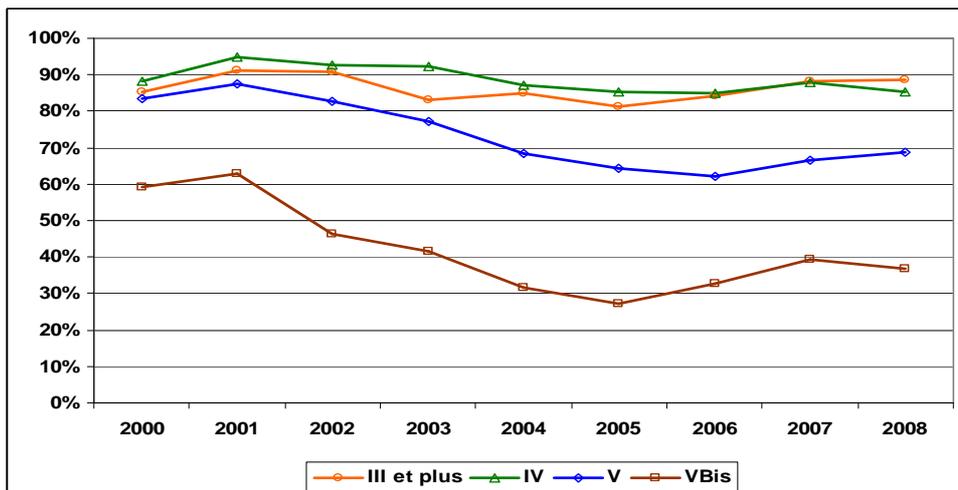
Parmi les sortants de niveau III (BTS, DUT), 87% sont embauchés et plus souvent en CDI qu’en 2007 (59% contre 57%). En outre, ils sont légèrement moins touchés par le chômage qu’un an auparavant (9,3% contre 10%).

La situation des sortants de niveau IV (baccalauréat professionnel) s’est dégradée : leur taux d’emploi passe de 88% en 2007 à 85% en 2008 et leur taux de chômage de 8,9% à 10,4%. Par ailleurs, ils sont plus nombreux en CDI (62% contre 58%) et en CDD (19% contre 16%).

Les diplômés de CAP-BEP (niveau V) voient leur taux d’emploi augmenter de 2 points (68,6% contre 66,5%) et le chômage baisser de 3,3 points. La moitié d’entre eux ont un poste en CDI, 23% en CDD et 11,5% en intérim.

Après une nette amélioration en 2007 (+7 points par rapport à 2006), les conditions d’insertion des sortants sans qualification (niveau V bis) s’avèrent plus difficiles en 2008 : 37% occupent un emploi contre 39,4% en 2007. La part des emplois précaires (- 4,8 points en CDD ) et stables (-2,3 points en CDI) a baissé au profit des contrats aidés (+ 5,9 points en contrats de professionnalisation) et de l’intérim (+ 4,9 points). Néanmoins, le chômage recule de 2 points.

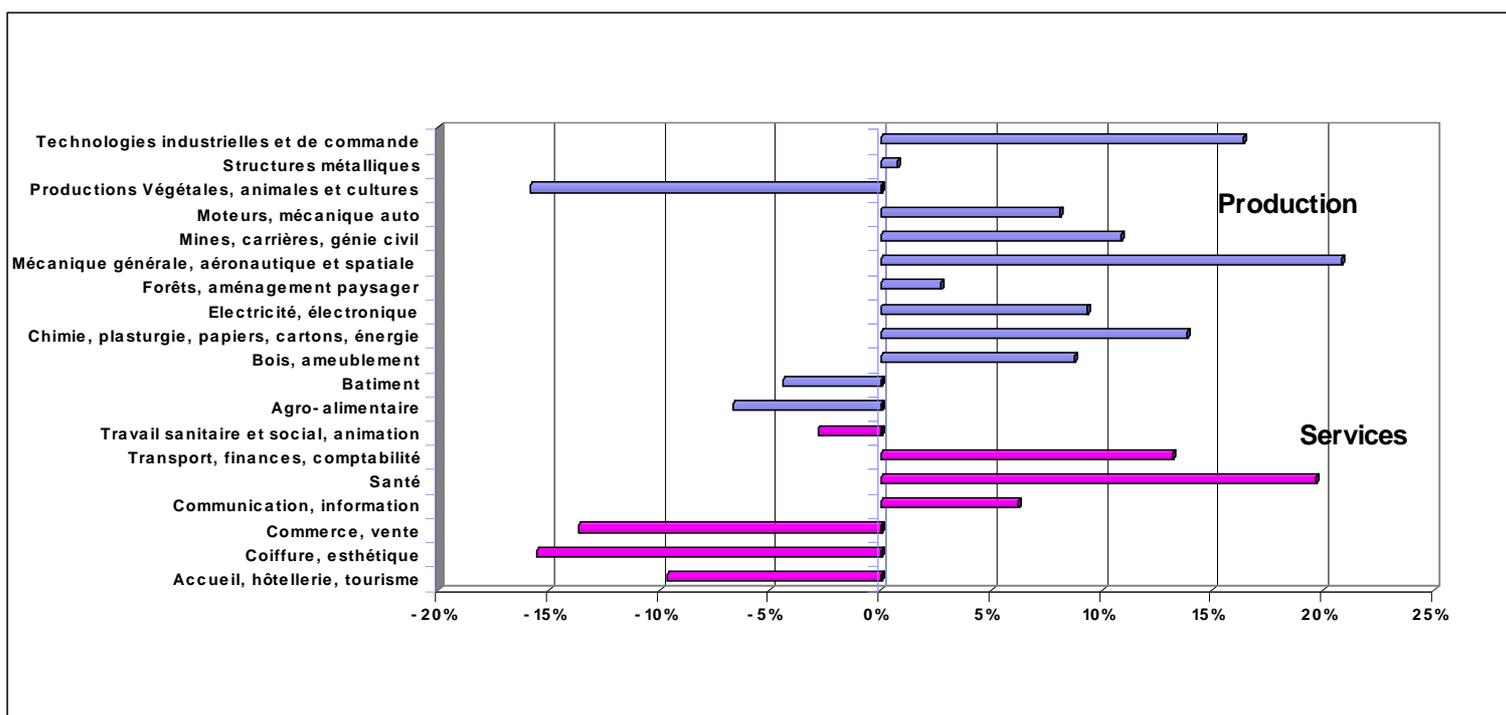
**Evolution du pourcentage d’apprentis en emploi, 7 mois après leur sortie d’apprentissage, selon le niveau de formation**



Globalement, les apprentis sortent d'une vingtaine de domaines de formation différents, relevant des secteurs de la production (3 150 apprentis) et des services (2 260). A l'issue de la majorité des spécialités de formation tenant du domaine de la production, les sortants ont des taux d'insertion supérieurs à la moyenne, tout secteur confondu (73%) ; ce sont principalement la "Mécanique générale", la "Technologie industrielle de commande" et "la chimie, plasturgie, papiers, cartons" qui offrent les meilleurs taux d'emploi avec respectivement 94%, 90% et 87%. L'insertion favorable s'explique par le fait que ce sont des formations surtout de niveau IV ou plus. A l'inverse, après une formation dans le "bâtiment", "l'agroalimentaire" et "les Productions végétales, animales et cultures" le taux d'embauche est nettement plus faible (69%, 67% et 58%). Néanmoins, dans les deux derniers secteurs, il s'est amélioré comparé à 2007, alors que dans le bâtiment il perd 6 points.

S'agissant des formations aux métiers des services, 70% des apprentis sont embauchés contre 68% en 2007. Les domaines de formation de "la santé" (93%), des "transports, finances et comptabilité" (87%) et de "la communication, information" (80%) affichent de meilleurs taux d'emploi comparés à la moyenne et seuls "la coiffure" (-8 points) et le "travail sanitaire et social" (-3 points) connaissent une baisse du taux d'insertion par rapport à 2007. Globalement, l'accès à l'emploi est plus fréquent avec un baccalauréat professionnel ou plus sauf après les formations de "la communication, information" pour lesquelles un CAP/BEP est plus favorable.

### Écart entre les taux d'emploi des domaines de formation et la moyenne globale (73%) au 1<sup>er</sup> février 2008



Source : Rectorat – DEPP – Enquête IPA 2008

### La profession exercée est-elle en relation avec la formation suivie ?

La très grande majorité exerce une profession en adéquation avec la formation suivie. Tous niveaux et domaines de formation confondus, les sortants d'apprentissage ont commencé leur carrière professionnelle en tant qu'ouvriers pour plus de la moitié d'entre eux (45% d'ouvriers qualifiés, 5% d'ouvriers non qualifiés et 2% d'ouvriers agricoles) ; 18% sont employés (employés de la fonction publique, administratifs ou de commerce), 9% font partie des personnels de services aux particuliers et 19% de techniciens ou de professions intermédiaires. Les cadres d'entreprises ne représentent que 2%.

A la sortie de formation de "génie civil", les apprentis sont plus fréquemment contremaîtres ou techniciens ; les trois quarts de "l'électricité, électronique" et du "bâtiment" ainsi que 9 sur 10 de "moteurs et mécanique auto" sont des ouvriers qualifiés ; en revanche les techniciens sont majoritaires après les

"technologies industrielles de commande". A l'issue de "la mécanique générale", les apprentis en emploi se partagent entre ouvriers qualifiés d'une part et techniciens et professions intermédiaires d'autre part.

Les sortants formés à "l'accueil, hôtellerie, tourisme" sont à plus de 6 sur 10 et ceux de "coiffure, esthétique" à plus de 8 sur 10 à occuper la profession de personnels de services aux particuliers. Les professions intermédiaires dans la fonction publique sont pourvues par les sortants de la "santé" (64%). Ceux du "transport, finances, comptabilité" se répartissent à parts égales entre employés et professions intermédiaires (39%).

**Répartition des sortants d'apprentissage en emploi selon le sexe, le niveau et la catégorie socioprofessionnelle**

Niveaux	Ouvriers non qualifiés	Ouvriers qualifiés	Contremaîtres	Employés	Personnels de service	Techniciens	Professions intermédiaires	Cadres d'entreprise	Autres
5 Bis	15%	52%	0%	19%	13%	0%	1%	0%	0%
5	8%	59%	0%	17%	12%	0%	3%	0%	1%
4	1%	54%	1%	20%	9%	2%	12%	0%	1%
3	0%	17%	3%	24%	1%	23%	29%	1%	2%
2 & 1	0%	2%	8%	11%	0%	28%	32%	19%	0%
Garçons	6%	64%	2%	7%	4%	8%	6%	2%	1%
Filles	1%	11%	0%	42%	18%	3%	23%	2%	0%

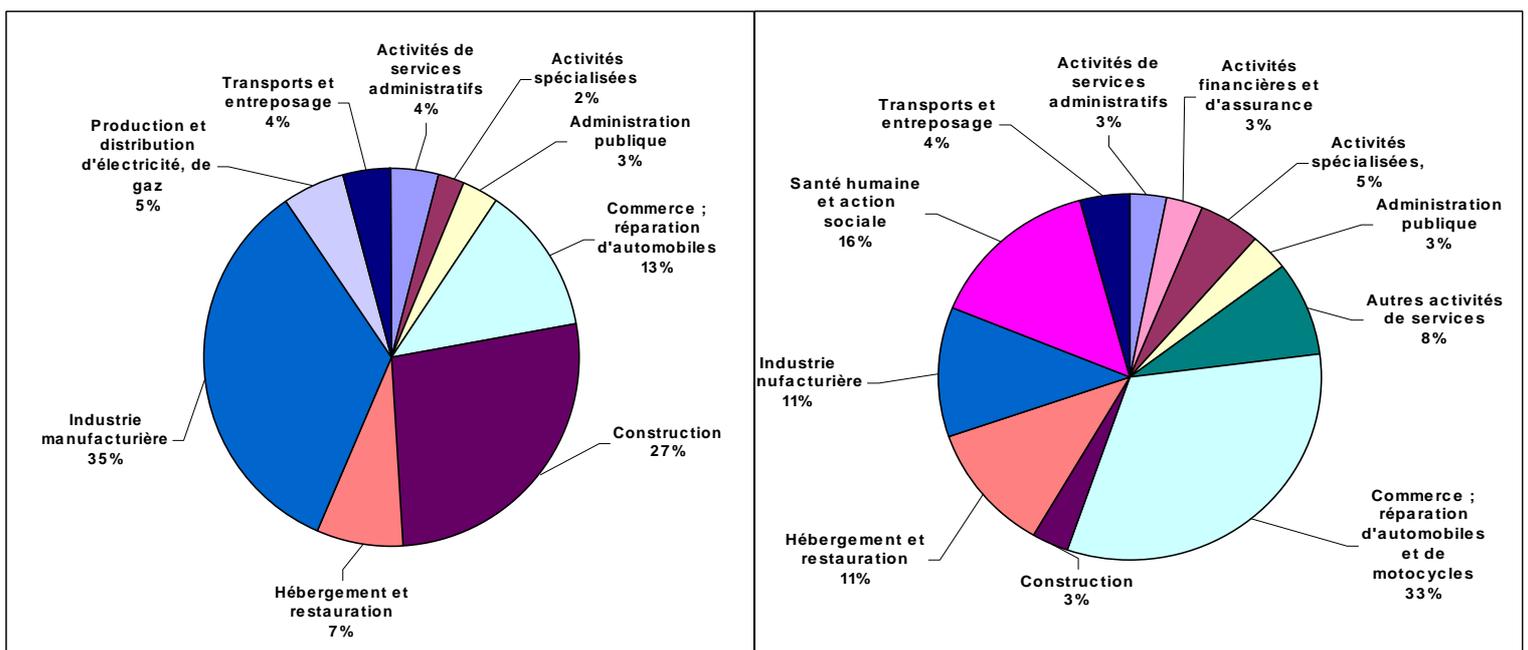
Source : Rectorat – DEPP– Enquête IPA 2008

**62% des garçons sont recrutés dans l'industrie manufacturière et le bâtiment un tiers des filles dans le commerce**

7 garçons sur 10 occupent un premier poste en tant qu'ouvriers, dont plus de 6 sont ouvriers qualifiés. 7% des garçons sont employés et 8% techniciens. Les filles sont plus souvent employées (42%), exercent une profession intermédiaire (23%) ou personnels de service aux particuliers (18%) mais rarement techniciennes (3%).

Parmi les sortants sans qualification, près de 9 garçons sur 10 sont ouvriers, dont près de 7 qualifiés. Ces derniers sont principalement issus d'une formation liée au bâtiment. Les filles sont des employées à 43% ou personnels de service aux particuliers (37%). Avec un CAP/BEP, 84% de garçons sont recrutés en tant qu'ouvriers, principalement qualifiés (74%) et formés aux métiers du "bâtiment", de "l'agroalimentaire" et du "bois et ameublement". Après un niveau II et I, 34% sont techniciens contre 19% de filles, 25% occupent un poste de professions intermédiaires (43% de filles) et 21% sont cadres d'entreprises (15% de filles).

**Secteur d'activité des entreprises dans l'emploi des garçons des filles**



Dans l'ensemble, les apprentis occupent un emploi dont le secteur d'activité correspond à la formation suivie. Ainsi, plus de 7 salariés sur 10 formés à la "mécanique générale, aux structures métalliques, aux moteurs et mécanique auto ou aux technologies industrielles de commande" sont embauchés dans l'industrie manufacturière. Ceux issus "d'électricité et électronique ou du bois ameublement" se répartissent à parts égales entre la construction et l'industrie. Les sortants du domaine de formation de "l'agroalimentaire" occupent un emploi soit dans le commerce en tant que boulanger-pâtissier, soit dans la restauration en tant que cuisinier. La construction embauche principalement ceux issus du "bâtiment" (80%) et du "génie civil (64%)".

Concernant les formations liées aux services, les métiers préparés débouchent sur un emploi dans le même domaine. Ainsi, 9 apprentis sur 10 issus de la formation "accueil, hôtellerie, tourisme" travaillent dans la restauration ; 8 sur 10 sortants de "coiffure esthétique" sont recrutés dans les activités de service, 7 sur 10 de la "santé" sont en emploi dans le même secteur et le commerce embauche 6 sur 10 sortants de la formation de "commerce".

## Note méthodologique

Cette étude se base sur les données de l'enquête IPA (Insertion Professionnelle des Apprentis) réalisée en février 2008. Cette enquête est un dispositif national piloté par la Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance (DEPP) du Ministère de l'Éducation nationale. Elle est réalisée chaque année par les services statistiques dans toutes les Académies de métropole et d'outre-mer.

**L'enquête IPA s'intéresse au devenir professionnel des jeunes 7 mois après leur sortie d'apprentissage au cours ou à la fin de l'année scolaire, soit au 1er février de l'année suivante.**

Toutes les formations technologiques et professionnelles dispensées dans l'Académie sont concernées par cette enquête. Ainsi les élèves inscrits, aussi bien dans les années terminales qu'intermédiaires, et préparant des diplômes professionnels et/ou technologiques (CAP, BEP, BP, BT, BTS, universitaires...) sont interrogés.

Les centres de formation des apprentis publics et privés sous contrat de l'académie envoient ce questionnaire par voie postale à plus de 6 800 jeunes concernés par l'enquête. Ils assurent une relance postale complétée par des relances téléphoniques auprès des non répondants, financées par l'Observatoire Régional Emploi Formation (OREF) permettant ainsi d'augmenter le taux de réponse ( 73% en 2008).

L'exhaustivité de cette enquête dans l'académie de Strasbourg permet une analyse fine des résultats. Afin d'obtenir des données comparables au niveau académique, chaque questionnaire est affecté d'un coefficient de pondération permettant de compenser les non réponses. Les résultats dans cette étude portent sur des effectifs pondérés. Le service statistique de l'académie de Strasbourg codifie la profession des jeunes lycéens sortants ayant un emploi ainsi que le secteur d'activité de l'entreprise qui les emploie. Il utilise pour la codification de la profession « *la nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (PCS - 2003)* » et pour celle du secteur d'activité de l'entreprise « *la nomenclature d'activités française révision 2 de l'INSEE (NAF rév. 2, 2008)* ». Ces deux champs ainsi codifiés permettent une analyse sur le lien entre la formation suivie et la profession exercée et l'activité de l'entreprise qui recrute.

## Définitions

### Niveaux de formation

**Niveau II** : sorties avec un diplôme de deuxième cycle universitaire : DECF, DCEFS

**Niveau III** : sorties de l'enseignement supérieur avec un diplôme niveau bac+2 : BTS

**Niveau IV** : sorties des classes terminales de niveau baccalauréat (BT, Baccalauréat professionnel, terminale technologique, Mention complémentaire de niveau IV) et abandons des scolarisations post-baccalauréat avant d'atteindre le niveau III

**Niveau V** : sorties de la dernière classe des seconds cycles professionnels courts (CAP, BEP, Mention complémentaire de niveau V) ou de 1ères technologiques ou professionnelles

**Niveau V bis ou sans qualification** : sorties ou abandon de la scolarité du second cycle court avant l'année terminale (1re année de CAP ou de BEP).

Rédaction : Marie-Laure KAYALI  
DEPP / Rectorat de l'académie de Strasbourg

type d'information

Résultats d'enquête d'insertion (IPA, IVA)

titre du document

Insertion des apprentis et des lycéens  
Publications académiques et régionales 2007-2008

destinataires

Personnels de direction  
Rectorats, CIO

date de parution

Mars 2010

éditeur

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance

accès internet

[www.education.fr](http://www.education.fr)

## Insertion des apprentis et des lycéens

Les résultats 2007 et 2008

Les enquêtes sur l'insertion professionnelle des apprentis et des lycéens dans la vie active (IPA et IVA) sont pilotées par la Direction de l'évaluation et de la prospective (DEPP), et réalisées dans toutes les académies par les services statistiques et les établissements. Elles concernent tous les sortants d'une formation professionnelle ou technologique en lycée, et tous sortants de centre de formation d'apprentis (CFA). Elles permettent de disposer de données sur la situation des jeunes lycéens et apprentis au 1<sup>er</sup> février, soit 7 mois après leur sortie du système éducatif.

Ce recueil rassemble un certain nombre de publications académiques ou régionales pour les enquêtes 2007 et 2008. Au-delà des grandes tendances sur l'insertion (effets de la conjoncture, du diplôme, du sexe, de la spécialité de formation, ...), les analyses rendent compte de la diversité des situations et des spécificités régionales. Elles fournissent des éléments de cadrage à l'ensemble des partenaires de la formation professionnelle pour évaluer les dispositifs de formation.

